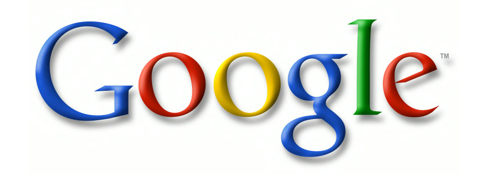
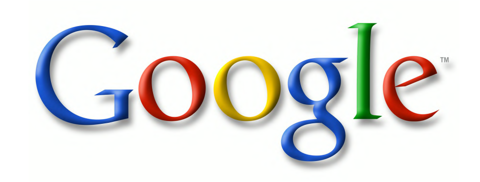
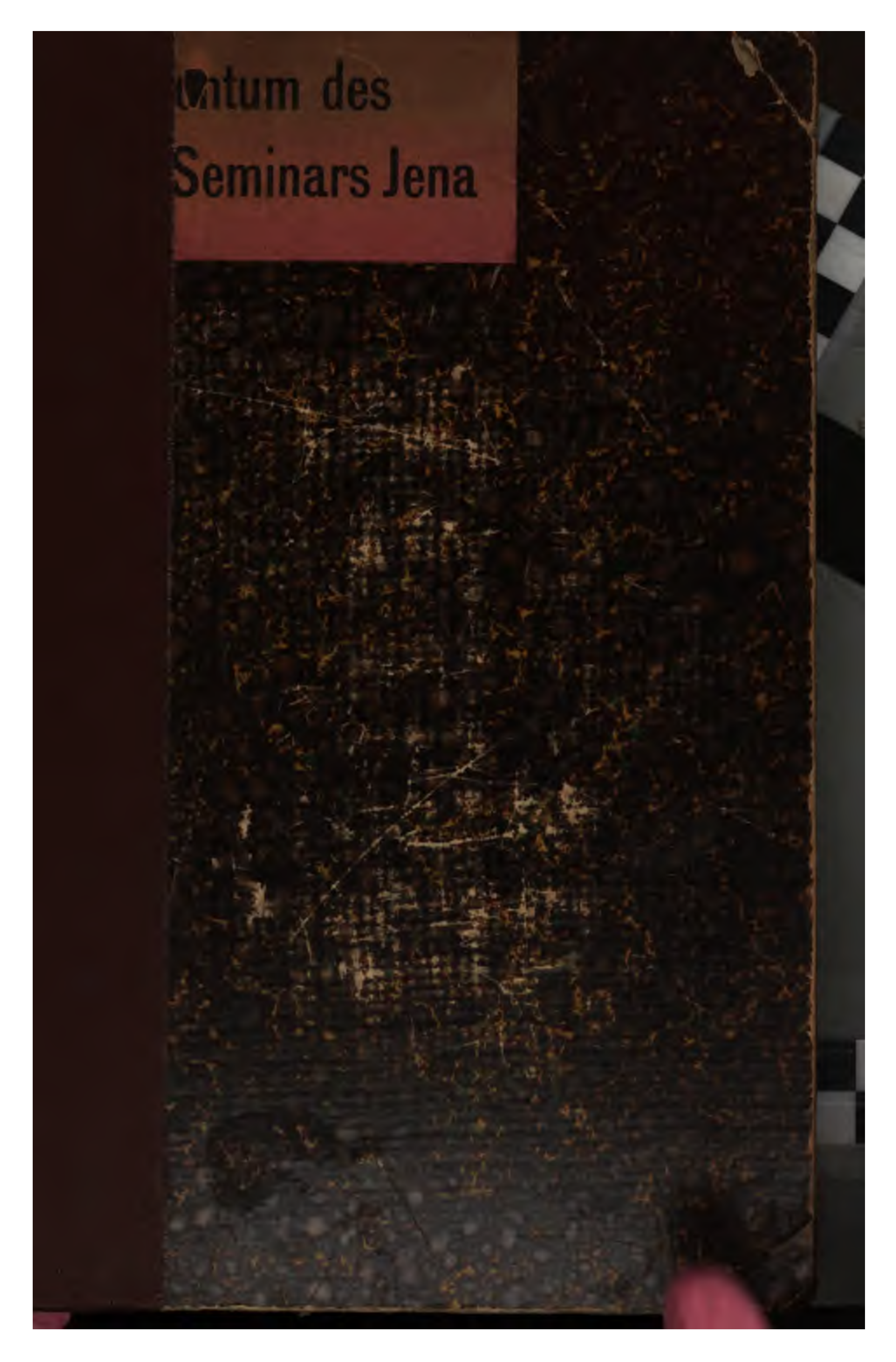






...ntum des
Seminars Jena


STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES


Gestohlen aus den geschichtlich
Seminaren der Universität


STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES




STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES



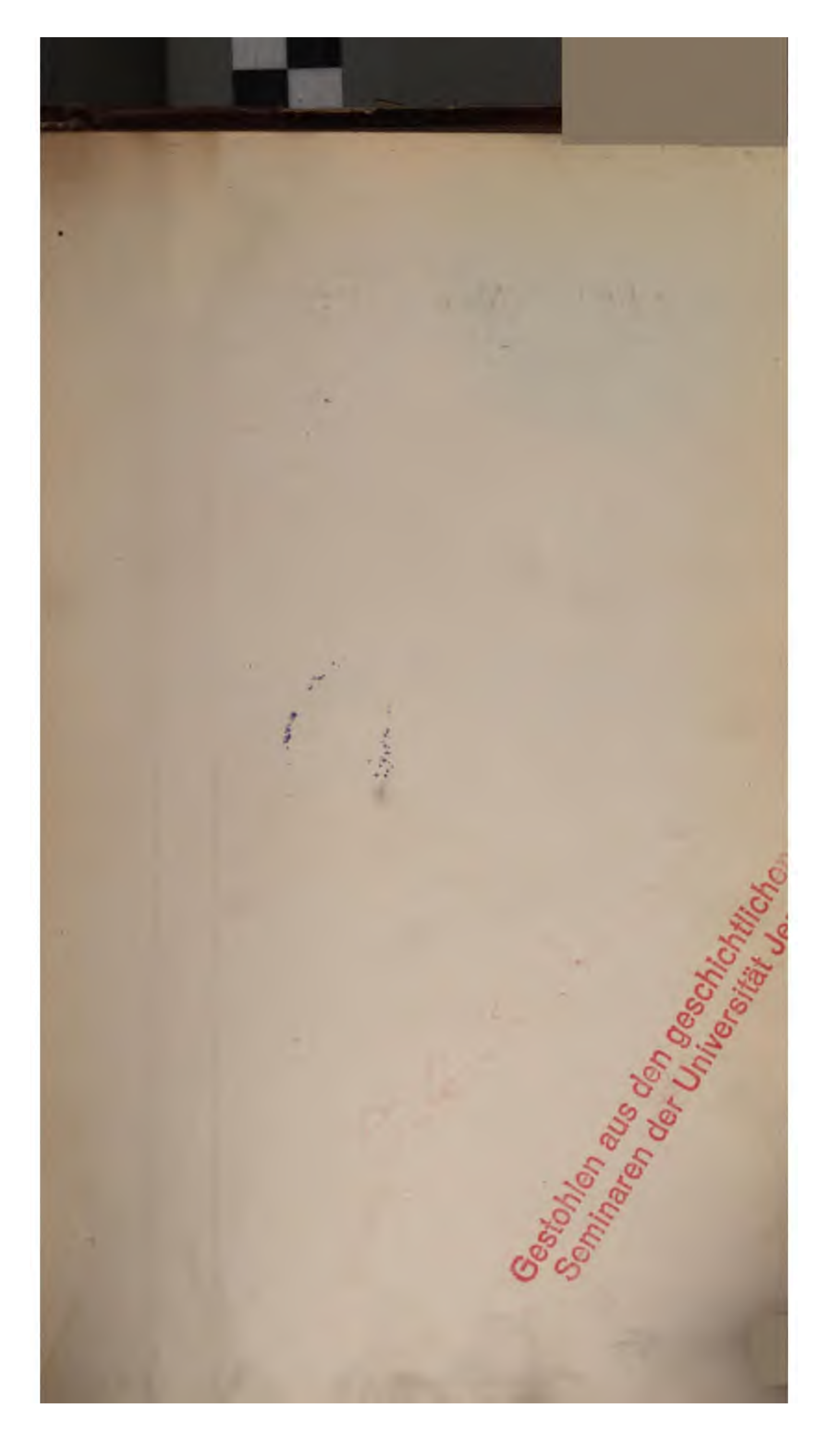

Gestohlen aus den geschichtlich
Seminaren der Universität Je


STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES

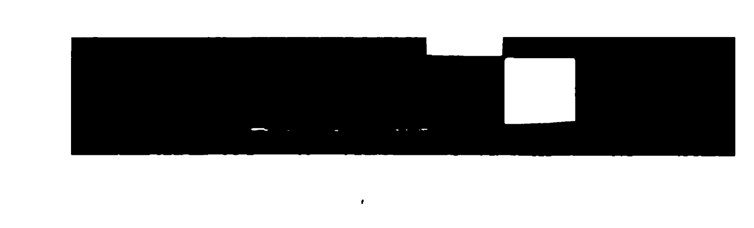

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES


Gestohlen aus den geschichtlich
Seminaren der Universität Je


STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES


Gestohlen aus den geschichtliche
Seminaren der Universität Je

LA TACTIQUE AU XIIIe SIÈCLE







LA TACTIQUE

AU XIII[me] SIÈCLE

PAR

HENRI DELPECH

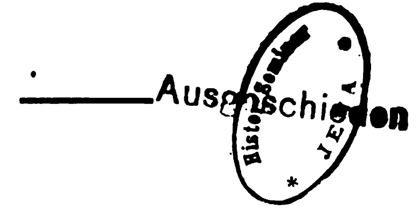
II

DEUX VOLUMES

AVEC ONZE CARTES OU PLANS

TOME SECOND

IV. Grande Tactique au XIII[e] siècle. — V. Origine de la Tactique du XIII[e] siècle



PARIS

ALPHONSE PICARD, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

1886

Déposé à la Préfecture de l'Hérault
le 24 décembre 1885.

Montpellier, Imprimerie Grollier et Fils, boulevard du Peyrou, 7 et 9.

LIVRE PREMIER

GRANDE TACTIQUE

CHAPITRE I

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les chefs d'armée du XIIIe siècle tenaient, comme ceux d'aujourd'hui, des conseils de guerre destinés à arrêter d'avance leurs plans de bataille. — Leur grande tactique avait un certain nombre de principes susceptibles d'être appliqués sur tous les terrains dénués d'obstacles. Ils reposaient sur deux ordres de bataille fondamentaux. — L'un des deux formait les troupes parallèlement au front de l'ennemi, l'autre perpendiculairement à ce front. — Diverses méthodes de combat que comportait chacun de ces ordres. — L'ordre en carré a été quelques fois employé, mais par exception. — Tactique du XIIIe siècle sur les terrains accidentés. — Répartition des forces. — Emploi des réserves.

Jusqu'à présent nous nous sommes contentés de restaurer, dans ses détails pratiques, la méthode de combat spéciale à chaque arme du XIIIe siècle. Maintenant nous allons rechercher comment les chefs d'armée combinaient ces armes entre elles sur le champ de bataille, et comment ils leur appliquaient les principes généraux de la grande guerre.

L'objet de nos recherches aura donc un caractère plus étendu. Nous nous sommes, jusqu'à présent, placés dans les rangs, à côté de chaque

homme, pour découvrir comment il s'équipait, s'armait, se posait pour combattre, formait des unités tactiques, en défendait la formation ou enfonçait celle de l'ennemi. Désormais, nous élevant au-dessus de ces rouages, nous nous attacherons aux pas du commandant en chef, pour observer avec lui l'ensemble de ses troupes, l'aspect général de son terrain, la manière dont il combinait les différentes armes, dont il tirait parti des accidents du sol, soit pour attaquer, soit pour se défendre.

Suivant notre habitude, nous allons exposer, dans un premier chapitre, notre manière de comprendre les principes généraux de la grande tactique féodale. Les chapitres suivants en donneront la preuve par la restauration d'un certain nombre de faits d'armes.

Un premier point est incontestable pour quiconque connaît son XIIIe siècle. C'est que les chefs d'armée tenaient alors, tout comme aujourd'hui, des conseils de guerre où ils arrêtaient, avant de combattre, le rôle dont devrait s'acquitter chaque divisionnaire, pendant la bataille.

En restaurant les combats de Bouvines et de Muret, nous avons, à dessein, insisté sur ce point. On a vu à Muret le conseil de guerre où Raimond VI suggéra à son allié le sage plan de bataille défensif que Pierre d'Aragon eut le tort de dédaigner. A Bouvines, les conseils de guerre de Mortagne et de Tournay, et surtout celui que Guérin convoqua, pendant la retraite de ses troupes, après avoir démasqué la marche en avant de l'ennemi, ont été analysés par nous d'une manière si complète que le lecteur a pu se convaincre que les vues d'ensemble d'une campagne n'échappaient pas plus alors qu'aujourd'hui à la sagacité des États-majors.

Quant au rôle personnel qu'ils assignaient d'avance à chaque divisionnaire, on va le retrouver à chaque instant dans nos restaurations de batailles. Il apparaîtra notamment à l'occasion de la bataille de Frascati, où l'un des chefs d'armée décida à l'avance « quels étaient » ceux de ses lieutenants qui fourniraient la première attaque, ceux » qui la soutiendraient par des charges de flanc et ceux qui auraient » la direction de la réserve, pour compléter à propos la victoire[1]. »

Une fois leur plan de bataille arrêté, dans quel ordre les généraux rangeaient-ils leurs troupes et comment les engageaient-ils?

Le XIIIe siècle avait deux types principaux d'ordres de bataille.

Dans certains cas, on déployait les troupes parallèlement au front de l'ennemi, en trois corps juxtaposés : le centre, la droite et la gauche. Souvent ce front de bataille était suivi de deux autres semblables, ser-

1. Otto de Sancto Blasio (*M.*, T. VI, col. 877 C). [Christianus] acies ordinat et qui primi committant, qui consertos hostes à latere irrumpant, qui subsidia pondere prælii laborantibus ferant, semetipsum ad ferenda cum lectissimis subsidia collocans, ordinanter disponit.

vant, l'un de soutien, l'autre de réserve[1]. Mais souvent aussi derrière la première ligne il n'y avait qu'un corps de réserve[2].

Cet ordre de bataille était la règle classique qu'adoptaient habituellement les grandes armées bien pourvues en cavalerie et infanterie de ligne. Alors, les troupes à pied étaient postées en avant des troupes à cheval, et le plus près possible, afin qu'on pût les combiner ensemble instantanément. Le procédé de combinaison paraît avoir varié suivant les pays.

En France, on coupait chaque ligne de bataille par des intervalles vides qui décomposaient cette ligne en un grand nombre de sections. Chaque section possédait infanterie et cavalerie, et les deux armes, pour coopérer, pouvaient à chaque instant intervertir leurs positions respectives en passant par les intervalles[3].

En Flandre, en Angleterre, dans les pays germaniques, les formations d'infanterie étant plus compactes, les deux armes ne paraissent pas s'être touchées d'aussi près et les intervalles semblent avoir été plus rares. On se contentait le plus souvent de poster sur un même front de bataille les fantassins tous massés dans une aile et les cavaliers dans l'aile adjacente. Mais on avait soin d'ajouter un corps de cavalerie en arrière de la ligne des fantassins, en sorte que les troupes à pied pouvaient, à tout instant, être dégagées par les troupes à cheval, soit sur leurs flancs, soit sur leurs derrières[4].

1. Voyez ci-dessus la formation des chrétiens à la bataille de las Navas de Tolosa (T. I, L. II, Partie I, Ch. III), et ci-dessous celles des chrétiens à la bataille d'Antioche (T. II, L. II, Partie II, Ch. I); des Normands à la bataille de Hastings (T. II, L. II, P. III, Ch. II); des Allemands et des Bohémiens à la bataille de Marchfeld (T. II, L. I, Ch. V).

2. Voir ci-dessous la formation du comte de Leicester à la bataille de Lewes (T. II, L. I, Ch. II, Planche I); celle du duc de Brabant et celle du comte de Loz à la bataille de Steppes (T. II, L. I, Ch. II, Planche II).

3. Voir ci-dessus la formation de Guérin à la bataille de Bouvines (T. I, L. I, Planche III).

4. Voir ci-dessous la formation de Leicester et celle du prince Edward à Lewes (T. II, L. I, Ch. II, Planche I); celle de Brabant et celle de Loz à Steppes (T. II, L. I, Ch. II, Planche II). Il va sans dire qu'on ne peut retrouver ces procédés de formation des troupes à pied que dans les batailles où les belligérants ont pu disposer d'une bonne infanterie de ligne. Or, on sait que le Moyen-Age n'en avait pas toujours sous la main. Tout chef d'armée dont les troupes à pied n'étaient pas assez solides pour arrêter carrément la cavalerie ennemie se serait bien gardé de les masser en avant de sa propre cavalerie; car, au lieu de la couvrir, elles l'auraient embarrassée en se laissant rejeter dans les jambes des chevaux. Dans ce cas, l'on était bien obligé de ne mettre en ligne que les troupes à cheval, en employant les troupes à pied comme tirailleurs. Ainsi M. Kohler, dans sa consciencieuse restauration de la bataille de Marchfeld (*Die Schlacht auf dem Marchfelde* — Gottingen, 1879 — P. 322), a relevé le fait digne de remarque que l'infanterie ne paraît pas avoir pris part à cette bataille. On est en droit d'en conclure que Rodolphe de Habsbourg, ne comp-

Le second type d'ordre de bataille consistait à ranger l'armée entière en une colonne d'attaque perpendiculaire au front de l'ennemi. Cette colonne se fractionnait en un certain nombre de sections, postées en arrière les unes des autres et sur un même axe. Le nombre des sections était au moins de trois[1], parfois de beaucoup plus[2]. La colonne, ayant peu de front; pouvait avoir une grande longueur; en sorte que les sections de queue, masquées par celles de tête, ne devaient pas être toujours visibles pour l'ennemi.

Suivant la méthode de combat la plus élémentaire, toutes ces sections chargeaient alternativement sur un même axe, ou faisaient office de corps de soutien les unes vis-à-vis des autres[3]. Mais il existait une autre tactique plus estimée. Dans certains cas, tandis que les sections de tête chargeaient droit devant elles, celles qui occupaient la queue de la colonne s'en détachaient par la droite ou la gauche sans être vues, exécutaient de rapides marches de flanc et venaient tomber inopinément sur la gauche ou la droite de l'ennemi. Nous analyserons bientôt d'une manière plus complète cette dernière méthode de combat[4].

La formation en ordre perpendiculaire paraît avoir été conçue principalement pour les cas où une bonne cavalerie n'avait que des troupes à pied insuffisantes, soit par le nombre, soit par la qualité. Alors on plaçait dans chaque section la cavalerie en tête, l'infanterie en seconde ligne. Souvent même on allait jusqu'à écarter entièrement les fantassins. Tenus en réserve, ils laissaient la cavalerie balayer toute seule les positions ennemies. Puis ils venaient les occuper pour laisser aux troupes à cheval la liberté de pousser rapidement en avant[5].

Lorsqu'une armée usait ainsi de cette méthode de formation, son rôle était essentiellement offensif. Mais il est arrivé fréquemment que ce même ordre de bataille a été employé, au contraire, pour combattre en défensive. Le fait s'est produit principalement sur des terrains montueux. Dans ce cas, l'ordre perpendiculaire était mis en œuvre d'une façon bien différente.

L'armée accumulait alors ses principales forces dans la dernière

tant pas suffisamment sur la solidité de ses troupes à pied, jugea plus prudent de combattre avec sa seule cavalerie. Il le pouvait du reste sans inconvénient, ayant affaire à un adversaire qui n'était pas mieux muni que lui en infanterie.

1. Ce fut ainsi que se rangea Montfort à la bataille de Muret. C'est le procédé de formation que l'on rencontre le plus fréquemment.

2. Voir ci-dessous (L. I, Ch. III) les batailles de Scutari, de Philée, de Philippopoli, l'Espiga. Elles présentent des formations en colonne d'attaque de 4, 9, 10 et jusqu'à 13 sections.

3. Sur l'origine des charges en colonne de la cavalerie féodale, voyez ci-dessous L. II *(Origines de la tactique du XIIIe siècle)*, Partie II, Ch. II.

4. Voir ci-dessous L. I, Ch. III *(Ordre perpendiculaire)*.

5. Voir ci-dessous (L. I, Ch. III) la bataille de Muret et la bataille de Constantinople.

section de la colonne, qu'on destinait au rôle de réserve. Quant aux sections de tête, chacune d'elles postait des fantassins derrière ses cavaliers, immédiatement sur les pas des chevaux. La colonne tout entière, entourée par des plis de terrain qui ne permettaient pas de la tourner facilement, attendait dans cette position l'attaque de l'ennemi. Aussitôt qu'elle était assaillie, la première section lançait sa cavalerie, avec ordre de désarçonner les cavaliers adverses, puis de leur passer rapidement sur le corps sans les achever, en les abandonnant à l'infanterie; celle-ci les massacrait aussitôt sans leur laisser le temps de se relever. Ainsi, les lanciers à cheval rompant l'ennemi, les piquiers à pied le décimant, on lui faisait éprouver en peu de temps des pertes considérables [1]. Après avoir, par ce moyen, usé le choc de l'adversaire, la première section, menacée par des forces supérieures, se repliait vers la seconde section. Celle-ci fournissait la même défensive et se repliait vers la troisième. Par cette série de retraites échelonnées, on arrivait à s'agglomérer autour de la réserve. Alors commençait la lutte décisive.

A ce moment, les situations étaient interverties. L'assaillant qui, au début, avait eu l'avantage du nombre, se trouvait maintenant épuisé par ses premières rencontres. Il avait presque toujours le désavantage du terrain, étant en offensive sur un sol montueux. Si l'on réussissait à le battre, on pouvait le précipiter dans les escarpements franchis par lui pendant sa marche en avant et le détruire jusqu'au dernier homme.

Il est arrivé quelquefois, dans les batailles de ce genre, que la première section assaillie, tout en se renfermant dans la défensive, envoyait sur les flancs de l'agresseur des troupes embusquées qui retardaient la marche des dernières colonnes ennemies, pendant que la réserve écrasait les premières [2].

En somme, les faits d'armes de ce genre étaient des combats de réserve en terrain montueux. On trouvera la restauration des batailles destinées à servir d'exemple, dans les chapitres relatifs à ce genre de combats [3].

L'ordre parallèle et l'ordre perpendiculaire étaient les seules formations classiques, dans le monde féodal. Nous n'y avons jamais rencontré ce que l'on appellerait aujourd'hui des combats en ordre échelonné [4]. Mais quelques textes nous ont montré une troisième manière de ranger les troupes, affectant la forme d'un carré. C'était une vaste formation

1. Voir ci-dessous (L. I, Ch. IV) la bataille d'Agridi; (L. I, Ch. V) la campagne de Charles d'Anjou, en Italie, et (L. II, P. II, Ch. III) la bataille de Mergisaphar.

2. Bataille d'Agridi.

3. Voir ci-dessous L. I, Ch. IV *(Étude du terrain)* et Ch. V *(Réserve)*.

4. La tactique moderne appelle *échelons* les sections qui se suivent sans marcher sur un même axe; les dernières débordent les premières par un de leurs flancs. Le Moyen-Age ne nous paraît pas avoir observé l'utilité de cette formation.

dont les bagages et la cavalerie occupaient le centre, et dont l'infanterie composait les quatre faces extérieures. Cette disposition fut employée pendant les croisades du XIIe siècle, comme l'ont employée les tacticiens du XIXe siècle, en Syrie, en Egypte, en Algérie et au Maroc. A raison de son caractère exceptionnel, nous avons renvoyé la restauration de cet ordre de bataille à la partie du présent volume qui concerne les origines orientales de la tactique du XIIIe siècle [1].

Les procédés de formation et de manœuvre que nous venons de décrire constituaient des types abstraits applicables à un grand nombre de combats. Ils étaient conçus indépendamment du terrain sur lequel on devait les mettre en œuvre. On ne pouvait donc les réaliser que dans l'hypothèse d'un champ de bataille dénué de sérieux obstacles naturels.

Mais sur un sol montueux, escarpé, coupé par des cours d'eau, encombré par des forêts ou couvert de marécages, il était impossible de se conformer à des règles aussi absolues. Dans ce cas, les problèmes topographiques (qui primaient nécessairement le problème tactique) nous paraissent avoir été compris et résolus, au XIIIe siècle, exactement comme ils le sont aujourd'hui. Nous restaurerons quelques spécimens de ce genre de faits d'armes. On y verra franchir les cours d'eau devant l'ennemi par un système de feintes, adosser l'adversaire à des obstacles naturels pour l'y précipiter, en un mot utiliser les accidents du sol pour l'offensive ou la défensive par des procédés qui trouveraient aisément des points de comparaison dans l'histoire de la guerre moderne [2].

Enfin un quatrième sujet sera, dans le présent Livre, l'objet d'une étude toute spéciale. Nous voulons parler de la manière dont les chefs d'armée du XIIIe siècle savaient répartir leurs effectifs, faire donner à propos leurs réserves et saisir les conditions morales d'une lutte [3]. Tantôt le vainqueur surprenait la victoire par une soudaine offensive qui ne laissait pas à l'ennemi le temps de se reconnaître et faisait triompher une poignée de braves sur une nombreuse armée [4]. Tantôt, au contraire, on a vu les hommes de guerre attendre jusqu'à la dernière heure l'occasion favorable, aussi indifférents aux impatiences de leurs troupes qu'aux provocations de leurs adversaires [5]. Ce dernier point ne sera peut-être pas le moins intéressant ni le moins instructif de la présente étude.

1. Voir ci-dessous la marche en carré des chrétiens sur Ascalon (L. II, P. II, Ch. IV, Planche IV).
2. Voir ci-dessous L. I, Ch. IV *(Étude du terrain)*.
3. Voir ci-dessous L. I, Ch. I *(Réserve)*.
4. Voir ci-dessous L. I, Ch. III (conquête de Constantinople, § III, IV, V, VI, VII, VIII, IX).
5. Voir ci-dessous L. I, Ch. V (batailles de Bénévent et de Tagliacozzo).

On voit en résumé que nous avons quatre sujets distincts à mettre en œuvre pour élucider la grande-tactique du XIIIe siècle. A chacun de ces sujets sera consacré un chapitre spécial, dans lequel nous exposerons d'abord notre manière de voir personnelle. Nous la justifierons aussitôt après par la restauration d'une série de batailles formant autant de paragraphes.

La suite du présent Livre se composera donc des quatre chapitres suivants :

CHAPITRE II. — Ordre parallèle.
CHAPITRE III. — Ordre perpendiculaire.
CHAPITRE IV. — Étude du terrain.
CHAPITRE V. — Réserve.

CHAPITRE II

ORDRE PARALLÈLE

Mécanisme de l'offensive et de la défensive dans les combats en ordre parallèle. — Mode d'emploi de l'infanterie et de la cavalerie dans les deux cas. — Rôle particulier des piquiers flamands. — Bataille de Bouvines (1214). L'assaillant attaque par le centre ; l'assailli contre-attaque par la droite et tourne ensuite son adversaire. — Bataille de Castelnaudary (1211). L'assaillant attaque par le centre ; l'assailli triomphe sur le centre et converse ensuite sur les ailes. — Bataille de Lewes (1264). L'assaillant attaque par la droite ; l'assailli contre-attaque sur le centre et la gauche — Bataille de Steppes (1213). L'assaillant attaque par le centre ; l'assailli contre-attaque par les ailes.

Dans les batailles en ordre parallèle on peut observer chez les tacticiens du XIIIe siècle des procédés de combat d'une grande régularité. Le front d'attaque se composant de trois corps d'armée (centre, droite et gauche), l'assaillant accumulait, d'ordinaire, dans un seul de ces trois corps, ses effectifs les plus aptes à l'offensive. Avec ce corps d'attaque il s'efforçait de culbuter le corps ennemi placé en face de lui. Après avoir percé sur ce point, il s'attachait à disloquer les autres corps, en s'aidant de son front de bataille tout entier.

Supposons que l'assaillant eût, avec son centre, enfoncé le centre de l'adversaire. Il pouvait ensuite converser sur la droite, prendre en flanc la gauche de l'adversaire et la faire, en même temps, attaquer en face par sa propre droite. Prise entre deux attaques, la gauche ennemie était forcée de reculer et s'éloignait de sa ligne de bataille. Alors le centre assaillant se retournait contre la droite de l'adversaire, qu'il avait jusqu'alors tenue en respect avec sa propre gauche. Puis, il l'écrasait entre ces deux attaques, comme il avait fait pour la gauche ennemie.

Grâce à ce mécanisme, le centre servait de cheville ouvrière pour disloquer tour-à-tour les trois corps de l'adversaire, tandis que ses deux ailes lui servaient de base d'opération.

La même méthode de combat était pratiquée en attaquant par les ailes, au lieu d'attaquer par le centre. Dans ce cas, c'était le centre qui servait de base d'opération et les ailes qui prenaient l'offensive.

Ainsi cette tactique se prêtait au moins à trois combinaisons : 1° attaquer par le centre, en s'appuyant sur les deux ailes ; 2° attaquer par l'aile droite en s'appuyant sur le centre et la gauche ; 3° attaquer par l'aile gauche en s'appuyant sur le centre et la droite[1].

Pour obtenir ces résultats on combinait de la manière suivante l'action des troupes à pied avec celle des troupes à cheval.

La cavalerie étant par excellence l'arme offensive du XIIIe siècle, le corps chargé de commencer l'attaque recevait les plus forts contingents en cavaliers ; parfois même on le composait exclusivement avec cette arme. Quant à l'infanterie, éminemment propre à la défensive, on l'accumulait dans les deux autres corps, avec un faible soutien en troupes à cheval. Elle se massait en ordre serré, la pique en avant, et se tenait immobile pour repousser toutes les diversions, en attendant que la cavalerie chargée de la première attaque lui eût ouvert la voie et eût amené le moment de l'offensive générale[2].

Ce rôle expectant de l'infanterie souffrait exception dans certaines armées d'origine germanique, telles que les armées flamandes, dont nous avons déjà signalé la supériorité comme troupes à pied. On les associait même à la première attaque des troupes à cheval. Les piquiers massés en avant de leurs cavaliers fondaient, la pique croisée, sur les fantassins ennemis et les culbutaient en arrière sur leur propre cavalerie pour y porter le désordre. Souvent, pour opérer cette manœuvre, ils se formaient en coin, ce qui leur permettait d'écarter en éventail l'infanterie adverse et de démasquer ainsi les troupes à cheval qu'elle avait mission de couvrir. Alors la cavalerie de l'armée assaillante pouvait prendre l'offensive avec avantage[3].

Tel était le rôle des troupes qui prenaient l'offensive.

Comment l'assailli se défendait-il ?

Le procédé le plus simple était de secourir directement, avec des réserves, le corps attaqué, de surmonter cette attaque de vive force en repoussant l'agresseur dans ses lignes et d'y pénétrer à sa suite pour exécuter contre lui la même manœuvre offensive qu'il avait projetée. Cette méthode a dû être employée la première, et nous allons en trouver encore des spécimens au XIIIe siècle[4].

1. Ci-dessous les batailles de Bouvines, de Castelnaudary, de Lewes et de Steppes.

2. Ci-dessous la formation de Guérin à Bouvines, celle de Bouchard de Marly à Castelnaudary, celle de Leycester et du prince Edward à Lewes, celle du comte de Loz à Steppes, celles des chrétiens à Hazarth.

3. Ci-dessous le rôle de l'infanterie d'Othon à Bouvines et celui de l'infanterie de Brabant à Steppes.

4. Ci-dessous manœuvre de Bouchard à Castelnaudary.

Mais ce système de résistance directe ne devait pas réussir aisément. Les cavaliers du XIIIe siècle étaient si invulnérables et formés en ordre si compacte que, lorsqu'on opposait l'une contre l'autre leurs meilleures troupes, aucune des deux ne pouvait obtenir un résultat rapide. Ainsi que nous l'avons expliqué plus haut, les deux cavaleries couraient le risque de s'enchevêtrer dans une mêlée sans issue.

Aussi les tacticiens eurent-ils recours à un autre moyen.

Les chefs d'armée évitèrent les chocs directs. Attaqués par la cavalerie ennemie, il préféraient lui opposer, avec leurs fantassins, une résistance passive. Ces forêts de piques faisaient si bonne contenance, qu'il fallait toujours un certain temps pour que l'assaillant pût les rompre. Pendant cette lutte préliminaire, l'armée attaquée prenait elle-même l'offensive, avec le gros de sa cavalerie, sur un autre point de la ligne de bataille. Elle choisissait d'ordinaire celui que l'agresseur avait le plus dégarni pour grossir son corps d'attaque. Si l'assaillant avait dirigé son attaque contre le centre, c'était vers les ailes que l'assailli dirigeait sa contre-attaque. Attaqué par les ailes, il aurait contre-attaqué par le centre.

C'est surtout dans une habile exécution de ces répliques que paraît avait consisté l'art des combats en ordre parallèle. On y mettait autant de dextérité que d'énergie.

Pour réussir ces surprises, chaque général masquait avec soin ses forces et ses dispositions de combat. Il veillait surtout à dissimuler son objectif; attirant son adversaire sur les points les plus éloignés de ceux qu'il voulait frapper.

Mais, une fois l'attaque décisive engagée, chacun poursuivait son but avec une fermeté singulière, sans tenir aucun compte des diversions par lesquelles on pouvait tenter de l'arrêter en chemin. Il y avait ainsi des moments où les deux cavaleries adverses semblaient se tourner le dos, en pivotant autour des solides formations d'infanterie qui leur servaient de point d'appui. Ce n'est qu'à l'instant où l'on voit le vainqueur atteindre son but final qu'on est frappé de la sagacité de sa conception, autant que de la hardiesse de l'exécution.

Qu'il nous soit permis de justifier cet exposé par quelques exemples.

§ I

Bataille de Bouvines

La bataille de Bouvines est un des spécimens les plus complets des combats en ordre parallèle. Nous l'avons déjà restaurée dans sa matérialité. Il ne nous reste qu'à montrer combien ces faits concordent avec les principes généraux que nous venons de formuler.

Si l'on considère d'abord l'ensemble de la bataille, on voit apparaître chez le vainqueur ce système de répliques qui déjouait les attaques par des contre-attaques sur un point opposé.

Ainsi, l'on sait qu'Othon assaillit les Français par le centre et réussit presque à couper en deux leur ligne de bataille. Nous avons vu d'autre part que Guérin se dégagea de cette attaque centrale en prenant lui-même l'offensive, avec son aile droite, contre l'aile gauche ennemie.

Le tracé que parcourut sa manœuvre est bien nettement établi par les chroniqueurs. Ils affirment d'abord que le chef des troupes françaises engagea la cavalerie de sa droite dès le début de la journée, même un instant avant qu'Othon se fût sérieusement engagé avec Philippe-Auguste [1]. Puis ils relatent le succès de la droite française sur la gauche ennemie et la capture du comte de Flandre qui reliait cette gauche avec le centre d'Othon [2]. Ils représentent ensuite la même cavalerie victorieuse allongeant son mouvement tournant jusqu'aux troupes allemandes du centre et faisant ainsi tomber leur dernière résistance [3]. Enfin, nous savons que, sur le déclin du jour,

1. Guil. Arm. (*H. F.*, T. XVII, p. 96 A). Primus tamen pugnæ congressus non fuit ubi rex erat, quia jam, antequam ipse congrederetur, confligebatur contra Ferrandum et contra suos in dextro cornu, a dextris videlicet regis, ipso rege, ut arbitror, ignorante.

2. Guil. Arm. (*H. F.*, p. 97 C). Cum jam pugna ferventissima spatio trium horarum duravisset, tandem totum pondus belli versum est in Ferrandum et in suos. Nam et ipse multis confossus vulneribus, prostratus in terram, captus ductus est. — Alii omnes qui in ea parte campi pugnabant, aut interfecti, aut capti, aut turpi fuga Francis insequentibus sunt salvati.

3. Mathœus Paris. (*H. F.*, T. XVII, p. 717 A). Dum hæc circa regem Philippum agerentur, Campaniensis, Perticensis, et de Sancto Paulo comites, cum aliis multis nobilibus de regno Francorum, in acies supradictas impetum facientes, Hugonem de Boves cum universo populo ex diversis provinciis collecto in fugam compulerunt : quibus improbe nimis fugientibus, insecuti sunt eos in ore gladii Francigenæ usque ad stationem Imperatoris, in quem sine mora omne pondus prælii conversum est. Guil. Arm. (*H. F.*, p. 98 C et 99 A). — Chron. de Flandres (*C. B.*, p. 148). — Philippis (*H. F.*, T. XVII, p. 267, vers 573 à 576).

comme le comte de Boulogne se défendait encore dans son cercle de fantassins, trois mille sergents empruntés à la cavalerie des vainqueurs vinrent compléter la défaite de Renaud[1]. Ce chiffre de 3000 hommes représente un effectif trop important pour avoir pu être puisé ailleurs qu'à la droite des français. Or, Renaud combattait à la droite des alliés. Pour que celle de Guérin ait pu le joindre, il faut qu'elle ait traversé, sur les derrières de l'ennemi, toute la largeur du champ de bataille.

Il nous semble donc incontestable que, du côté des Français, le fait d'armes de Bouvines a consisté à déjouer une attaque du centre par une contre-attaque sur une aile.

D'autre part, on est en droit de conjecturer que, si l'Empereur d'Allemagne avait réussi son attaque par le centre, il aurait ensuite pris en flanc la droite et la gauche des Français. Nous remarquerons, en effet, qu'Othon s'était adjoint une partie des troupes de Ferrant et de Renaud de Boulogne, lesquelles appartenaient à sa droite et à sa gauche. Si ces deux corps avaient été poussés en avant par le succès d'Othon jusqu'au milieu de la ligne française, il leur aurait suffi ensuite de se faire appuyer par leur extrême droite et leur extrême gauche pour culbuter l'aile droite et l'aile gauche de Philippe-Auguste. Dans ce cas, l'Empereur victorieux aurait réalisé à Bouvines cette dislocation des corps ennemis par leur centre que nous avons décrite plus haut comme l'un des principaux types de combat en ordre parallèle.

Mais, sur ce second point, nous ne voulons pas nous contenter d'une simple conjecture. La bataille de Castelnaudary, que nous allons restaurer, nous fournira des preuves plus précises.

Après avoir observé les opérations d'ensemble de la bataille de Bouvines, examinons l'ordre de formation qui fut assigné aux troupes. Nous y reconnaîtrons encore les procédés signalés par nous dans l'ordre parallèle, et même les nuances par lesquelles la race germanique se distinguait de la race française.

Ainsi les Français adoptèrent à Bouvines le système de formation par intervalles qui permettait aux cavaliers et aux fantassins de se combiner rapidement. Ce fut par ce moyen que l'infanterie des communes put gagner son poste de combat, à la dernière heure[2], et que la cavalerie de Guillaume des Barres put ensuite la dégager des piquiers flamands. Au contraire, chez les Anglais, les Flamands et les Allemands, les intervalles dans les formations furent plus rares, les deux armes furent plutôt juxtaposées que combinées, et les charges se firent par

1. Philippis (*H. F.*, p. 268, v. 512).
> Quæ res ut regi patuit, ter mille clientes
> Hastis armatos in equis emisit in illos.

2. Guil. Arm. (p. 97 C). Communiæ... penetraverunt cuneos militum et posuerunt se ante regem.

grandes masses [1]. La mobilité supérieure des troupes de Philippe-Auguste nous paraît au fond la meilleure explication de la victoire des Français.

Nous avons encore signalé, dans les combats en ordre parallèle, une différence entre la manière dont les armées flamandes employaient leur infanterie et celle dont les autres nations en usaient. La journée de Bouvines en fournit un exemple.

Chez les Français on répartit franchement les rôles entre les deux armes : à la droite, la cavalerie toute seule chargée de l'offensive ; au centre et à la gauche, l'infanterie immobile servant de base d'opération à l'offensive de la droite. Au contraire, dans l'armée d'Othon, la cavalerie de l'Empereur et celles de Ferrant et de Renaud se chargèrent bien d'opérer l'offensive, mais elles se firent précéder par un énorme coin de piquiers qui leur écarta le rideau d'infanterie dont se couvraient les chevaliers de Philippe-Auguste.

Un dernier point mérite encore notre attention. Nous venons de dire que les chefs d'armée du XIIIe siècle savaient poursuivre leur objectif avec une grande justesse de coup d'œil et une fermeté singulière. Le combat de Bouvines en offre un exemple.

En effet, le commencement de succès de l'attaque centrale d'Othon dut être une très redoutable diversion pour le plan de bataille de Guérin, à cause du danger que courut Philippe-Auguste pendant cette attaque centrale. Il est impossible que Guérin n'ait pas connu cet incident. Le champ de bataille avait tout au plus 2000 pas de longueur. Il ne devait donc pas y avoir plus de 500 pas d'intervalle entre le corps du centre où combattait le roi et le point de l'aile droite où commandait Guérin. A cette faible distance, par un beau soleil de juillet, à midi, dans un combat sans fumée, sur un plateau absolument découvert dont le sol argileux et récemment détrempé par la pluie ne pouvait produire aucune poussière, il est impossible que Guérin (qui ne combattait pas et ne faisait qu'observer [2]) n'ait pas vu l'énorme mouvement de plus de 20,000 piquiers flamands enfonçant 10,000 piquiers français. Il est impossible qu'il n'ait pas entendu les clameurs de l'armée française appelant au secours de son roi ; qu'il n'ait pas observé les signaux de détresse que faisait Montigny en agitant la bannière royale, puisque tout cela fut observé même par la cavalerie de Guillaume des Barres qui, en ce moment, tournait le dos à la scène et s'engageait avec la cavalerie d'Othon [3].

1. Voir ci-dessus (T. I, Planche III) l'ordre de bataille des deux armées à Bouvines.

2. Guil. Arm. (p. 96 A). Erat enim ibi Electus, non ut quidem pugnaret, sed armatos exhortabatur et animabat.

3. Sur la position de la cavalerie de G. des Barres pendant la chute du roi, voyez T. I, Planche IV.

Si Guérin connut un fait aussi grave, lui qui avait la responsabilité de la garde du souverain, il eut certainement le désir de voler à son secours. Le moyen le plus prompt eût été d'interrompre l'attaque de son aile droite pour soutenir directement son centre.

Mais ce changement apporté à son plan aurait laissé échapper l'occasion d'obtenir une éclatante victoire. En affaiblissant sa droite, il se serait mis dans l'impuissance d'achever le mouvement tournant qui prit les alliés à revers. Guérin paraît avoir eu assez de coup d'œil pour constater que la situation de son centre n'exigeait pas un aussi grand sacrifice [1]. Acceptant sans faiblesse la responsabilité qui pesait sur lui, il secourut la maison royale, non par l'envoi direct d'une réserve, mais par l'achèvement de sa manœuvre. Il alla tendre la main à Guillaume des Barres en faisant le tour du champ de bataille [2].

Dans toutes nos grandes batailles en ordre parallèle, nous allons rencontrer des exemples semblables de sagacité et de sang-froid.

1. Le danger que courut Philippe-Auguste, quoique très sérieux, ne paraît pas avoir eu de conséquences graves pour le résultat général de la bataille.

Le retour offensif de G. des Barres dut disperser les Flamands sans peine, parce qu'il les prit à revers. Aussitôt cette infanterie détruite, la partie dut devenir beaucoup moins inégale entre les deux corps d'armée du centre.

2. Ce vaste mouvement tournant de Guérin, que personne n'avait encore signalé, nous paraît mériter au plus haut point l'attention des tacticiens. Sans vouloir faire des rapprochements trop ambitieux entre la savante tactique moderne et l'art militaire, nécessairement très élémentaire, du XIIIe siècle, nous avons toujours été frappé des analogies qui existent entre la bataille de Bouvines et celle de Rocroy.

Dans les deux batailles, l'infanterie impériale tenta de vaincre par une grande attaque centrale qui visait à couper par le milieu l'armée française. Dans les deux cas, la cavalerie française sauva l'armée par une attaque de son aile droite qui, après avoir enfoncé la gauche ennemie, menaça les derrières de l'armée allemande et la força de se mettre en retraite. Entre la physionomie morale de la belle inspiration de Condé à Rocroy et celle du rôle de Guérin à Bouvines il y a aussi des points communs. Le Maréchal de l'Hôpital, qui commandait à Rocroy le centre des français, près de succomber, demandait des secours à Condé, celui-ci y répondit en poussant à fond son mouvement tournant et prenant à revers les impériaux qui menaçaient l'Hôpital. De même, à Bouvines, ce fût au moment où l'existence même de Philippe-Auguste était menacée par l'attaque centrale des piquiers d'Othon que Guérin vint menacer Othon sur ses derrières et l'obliger de se mettre en retraite.

Enfin, l'on voudra bien observer que le succès de la cavalerie française à Bouvines s'est produit au moment où les troupes à cheval n'étaient pas encore alourdies par l'exagération de l'armure défensive, et que cette même cavalerie française n'a repris, à Rocroy, son importance militaire à l'encontre de l'infanterie, qu'au moment où, jetant la cuirasse au fossé, elle fut de nouveau en état de manœuvrer rapidement.

§ II

Bataille de Castelnaudary

1211

La bataille de Bouvines nous a montré comment une armée, assaillie dans son centre, se dégageait en enfonçant son adversaire par les ailes. La bataille de Castelnaudary va nous faire voir comment on savait enfoncer son adversaire par le centre et disloquer ensuite ses deux ailes, en les prenant en flanc.

En 1211, la guerre des Albigeois était dans une de ses périodes les plus critiques. A la fin de l'été, la plupart des Croisés, ayant terminé leur quarantaine, rentrèrent dans leurs foyers, laissant Simon de Montfort avec une poignée de compagnons d'armes. Mais ceux-ci étaient des hommes d'élite, très supérieurs à leurs adversaires sous tous les rapports. Le comte de Foix, principal allié des hérétiques, voulut mettre à profit l'isolement des Croisés pour organiser contre eux une levée de boucliers générale. Simon, avec cinq cents hommes seulement, se trouva tout-à-coup menacé dans Castelnaudary par une armée trente fois supérieure à la sienne[1].

Montfort manda aussitôt Bouchard de Marly et Martin Algaïs, de Lavaur où ils se trouvaient, avec ordre de rallier les catholiques de la contrée et de venir le dégager[2].

Mais la panique était si grande parmi les indigènes, qu'il n'y eut que les deux communes de Narbonne et de Carcassonne qui osèrent envoyer, la première trois cents combattants, la seconde cinq cents[3]. Ces troupes, étant des milices communales, durent se composer principalement d'infanterie. Bouchard amena de Lavaur cent chevaliers français, et un convoi de vivres traversa la Montagne-Noire pour éviter

1. Petr. Vallium Sarnai (*H. F.*, T. XIX, p. 52 A) Non enim erant in castro, inter milites et servientes, amplius quam quingenti homines. — (P. 54 E) Contra unumquemque ex nostris erant hostes plus quam triginta.

2. Canso (v. 2037) Lo coms sel de Montfort, si com vos dig denan,
S'es mes al Castel nou vesen de manta jant;
En Bocharts fo a Lavaur, e d'autres no sai cant.
v. 2042 Martis Algais i fo se vintes solamant.
Tot dreit al Castelnou al comte fort s'en vaut.

3. Petr. Val. Sar. (*H. F.*, T. XIX, p. 53 C). Exeuntes igitur dicti milites nostri a Narbona, de tam populosa civitate vix trecentos homines extraxerunt ; et cum venissent Carcassonam, de tota terra illa non potuerunt habere homines plus quam quingentos.

l'armée du comte de Toulouse, rallia au passage les fantassins de Narbonne et de Carcassonne, et se dirigea vers Castelnaudary[1].

Le comte de Foix, averti de l'arrivée de ce renfort, résolut de le détruire avant qu'il eût rejoint le camp des Croisés. Il détacha de l'armée romane qui observait Castelnaudary plusieurs milliers de fantassins d'élite et la presque totalité de ses combattants à cheval. Le tout vint attendre Bouchard dans un passage difficile situé entre Saint-Martin et les Bordes, sur la route de Carcassonne, par où l'armée de secours espérait de pénétrer dans la place[2].

Montfort, prévenu à temps, envoya au secours de Bouchard Guy de Luçay avec quarante chevaliers d'élite. Ils le rejoignirent au moment où paraissait l'armée du comte de Foix [3].

Évaluées dans leur ensemble les troupes romanes étaient dix fois plus nombreuses que celles des Croisés[4]. En cavalerie, Bouchard n'avait que les cent chevaliers venus avec lui de Lavaur, plus les quarante amenés par Luçay, auxquels il faut ajouter leur escorte normale en sergents à cheval. Foix conduisait quatre cents chevaliers qui, avec leur suite de sergents et de mercenaires à cheval, formaient un effectif de deux mille hommes en grosse cavalerie [5].

1. Canso (v. 2044) Be son C cavaers arditz e combatans ;
v. 2043 Tot dreit al Castelnou al comte fort s'en vant.
v. 2045 Deves Castras anero trastotz cominalmant,
E devas Carcassona don veneit pertrait grant
Al comte de Montfort de vi e de fromant,
De pan coit e d'avena, aicels que dins estant.
v. 2073 Li Frances de Paris e cels de vas Campanha.
Vengon a Castelnou rengat per mei la planha.

2. Petr. V. Sar. (*H. F.*, T. XIX, p. 54 B). Comes autem Fuxi, sciens eos venire, accepta secum de melioribus exercitus totius innumera multitudine equitum armatorum, pluribus etiam millibus peditum electorum, pugnaturus contra nostros obviam properavit.

Canso (v. 2049) Mas lo coms sel de Fois s'en ichi ab aitant
Ab tota sa mainada delatz I derubant ;
Tuit li rotier i son, que us no i remant,
Ans van en sa companha qui plus pot ab aitant:
No i remas cavalier en l'ost, mon essiant,
Que tuit no i anesso, ni bo ardit serjant...
v. 2075 Mas lo coms sel de Fois ab tota sa companha
Lor es e mei la via e li roter d'Espanha....
v. 2098 Lo coms de Fois cavalga ab de sos companhos
A Sant Marti a las Bordas, c'aitals era sos noms.

3. P. Val. Sar. (*H. F.*, p. 54 A). Guidonem de Luceio, castellanum de Marpha, vicecomitem Donges, militesque alios usque ad quadraginta, misit suis in auxilium, et mandavit quod in crastino sine dubio contra prædictum comitem Fuxi pugnam essent habituri.

4. Canso (v. 2229) Santa Maria dona, tal meravilha qui vi !
Que mais de X taus eran li nostre, so vos di.

5. Canso (v. 2059) Lo coms de Fois s'arenga, e son ben C C C C,
E dizo o de mais, si la gesta no mant,
E cel c'am Bochart foro no foro pas tertant,

L'armée de Foix avait jusqu'alors cheminé en une colonne de marche, sectionnée en trois corps. A l'approche des Croisés, elle concentra ses effectifs et les forma en une seule ligne de bataille. Ses adversaires en firent autant[1].

Le comte de Foix composa son centre avec ses deux mille hommes de grosse cavalerie. La cavalerie légère forma une de ses ailes. Dans l'autre, il plaça l'infanterie, composée de troupes d'élite[2]. Le poste qu'il assigna à ses meilleures troupes à cheval indique assez chez le commandant en chef l'intention de porter son principal effort contre le centre de ses adversaires.

A l'aspect de cet ordre de bataille, Bouchard assembla son conseil de guerre. Il fut décidé que l'on adopterait exactement le même plan, et que l'on devancerait l'attaque de l'ennemi en enfonçant tout d'abord sa grosse cavalerie du centre. Les Français durent donc placer aussi leur cavalerie d'élite au centre de leur ligne de bataille[3]. Il ne resta par conséquent, pour composer les deux ailes de Bouchard, que les huit cents fantassins amenés par lui de Narbonne et de Carcassonne.

Bouchard voyait, au centre de l'armée romane, les deux mille hommes de grosse cavalerie qui se préparaient à fondre sur lui. Il ne leur en laissa pas le temps. Sa propre cavalerie s'ébranla la première et vint charger à fond le comte de Foix. Les lances rompues on chargea coup-sur-coup à l'épée. Dès la première rencontre, et malgré la résistance des armures, les cent quarante chevaliers français tuèrent raide cent mercenaires espagnols[4].

Garnitz d'aubercs e d'elmes, per lo meu esiant;
E cels son ben doa melia, que a caval corrant,
Ausberc o gonio o bo elm que resplant,
O bon capel de fer o bon espeut trenchant,
O bona asta de fraisne o masa peciant.

1. P. Val. Sar. (*H. F.*, p. 54 B). Fecerat autem idem comes [Fuxi] tres turmas. — (P. 54 C.) Comes autem Fuxi, ut appropinquavit nostris, tres turmas quas fecerat in unam redegit. — (P. 54 D.) Strenuissimi autem milites nostri, certi quidem de præmio, sed et bonam de reportanda victoria spem habentes, hilares et intrepidi hostibus occurrebant ; illi autem veniebant in unum conglobati.

Canso (v. 2057) Bochartz veneit rengatz tot a lors olhs veant.
Si co viro le comte que si va desduiant
Lo coms de Fois s'arenga.

2. P. Val. Sar. (*H. F.*, p. 54 D). Ordinaverunt autem ipsi adversarii aciem suam in hunc modum : Illi qui in equis sedebant ferro coopertis, incedebant medii ; reliqui autem equites ex una parte, pedites vero ex altera optimè muniti.

3. P. Val. Sar. (*H. F.*, p. 54 D). Habito igitur nostri inter se concilio, proposuerunt quod illos qui habebant equos coopertos priùs impeterent.

4. P. Val. Sar. (*H. F.*, p. 54 E). Statim duplicata audacia, animosiores effecti, invocato Christo, in hostes se medios immiserunt, ipsos que dicto citiùs penetrarunt :

Canso (v. 2135) Mosenher Bochartz broca, cous ai dit, per la via,
E li Frances ab lui, que prezon la envazia
Per tot la major preicha que dels de l'ost venia.
v. 2126 Feron sobrels rotiers tuit essems cominal
Dels espeias trenchans, si que lor fan gran mal.
Tals C n'i laissan mortz ja no veiran Nadal.

Un aussi formidable coup de lance démoralisa la masse de la cavalerie romane. Elle recula et le centre fut enfoncé [1].

Aussitôt la chevalerie victorieuse conversa vers l'aile de l'armée ennemie, qui était composée de fantassins. Prenant en flanc arbalètriers et piquiers, elle n'eut pas de peine à en faire un immense massacre [2].

Au moment même où Bouchard exécutait cette vigoureuse manœuvre, il put apercevoir à l'horizon le comte de Montfort qui venait prendre à revers l'armée romane. Laissant à ses fantassins la garde de Castelnaudary, Montfort avait quitté cette place avec soixante cavaliers qui lui restaient. Il arriva juste à temps, non pour livrer la bataille, mais pour inquiéter la retraite du comte de Foix. Celui-ci, malgré sa supériorité numérique, avait désormais le désavantage de la position. Il se déroba comme il put. Ses mercenaires firent les frais de la journée et périrent en grand nombre [3].

1. P. Val. Sar. (*H. F.*, p. 54 E). Illi autem, [hostes] victi in momento et confusi, fugæ præsidia arripuerunt.

2. P. Val. Sar. (*H. F.*, p. 54 E). Quod videntes nostri, statim ad pedites qui stabant a parte altera se vertentes, de illis innumerabiles occiderunt.

3. P. Val. Sar. (*H. F.*, p. 54 D). Dum hoc fieret, aspicientes nostri à longè viderunt comitem nostrum exeuntem à Castro Novo, et in eorum auxilium properantem. — (P. 54 E.) Non enim potuit Comes noster bello interesse, quamvis sub festinatione maxima adveniret ; jam enim suis militibus victoriam dederat victor Christus. Insequentibus igitur nostris fugientes adversarios, et extremos quosque cædentibus, facta est hostium strages magna. — (P. 54 A.) Non remanserunt cum comite, inter milites et armigeros in equis, amplius quam sexagenta.

Canso (v. 2172) Lo comte de Monfort que a Castel nou fu
Mentre qu'els se combaton a forsa e a vertu
Fai tost garnir los seus que ab lui son venu :
Ditz lor quel companho que defors son ichu
E mosenher Bochartz an perdu lor traü.
v. 2181 A l'enans que el poc s'en es foras issu,
v. 2183 Cel que son dins a pe an le castel defendu.
v. 2189 Can cels de l'ost los viron fortmen s'en asmaierent :
Be sabon tuit lo plus que ladonc vencut erent.
v. 2194 Lo coms sel de Montfort de ben ferir s'argua
v. 2197 Trastot can pot trobar auci e pren e tua.
Li rotier malastruc e la gent mescrezua
Cant los viro venir es aisi esperdua
Que ilhs nos saubo pas donar nulha ajua.

M. Meyer (*Canso* T. II, p. 121, note 3) croit voir un désaccord entre le récit de la Canso et celui de P. des Vaux de Cernay, en ce que, d'après ce dernier, Montfort n'aurait pas assisté au combat. Cette contradiction ne nous paraît pas inconciliable. Les deux auteurs reconnaissent que Simon vint au secours de Bouchard, et ils précisent qu'au moment de son arrivée, l'attaque centrale qui décida la victoire avait déjà eu lieu. D'après Vaux-Cernay, Bouchard exécuta cette charge au moment où Montfort paraissait à l'horizon. D'après la Canso, Simon signala lui-même à ses hommes cette lutte désespérée, au moment où il quitta Castelnaudary. « Lo comte de Monfort que à Castelnau fu, mentre qu'els se combaten... etc... » (vers 2172-2176). Montfort ne peut pas avoir été, au même moment, dans la ville et sur le champ de

Si l'on s'attache au fait principal de cette bataille, on voit que Bouchard triompha en refoulant son adversaire par le centre même, par où celui-ci se disposait à l'attaquer. Cette méthode de combat nous paraît avoir été, au XIIIe siècle, la moins sûre et la moins estimée. Mais on la conçoit ici parce que les Français étaient si supérieurs à leurs ennemis qu'ils pouvaient enlever la position de haute lutte. Le pouvant, ils avaient intérêt à le faire, pour abréger un combat où l'avantage du nombre n'était pas de leur côté.

Le lecteur a dû observer aussi que Bouchard, après avoir enfoncé son adversaire par le centre, prit en flanc les ailes de l'armée ennemie. Cet exemple complète ce que nous venons de dire sur la même manœuvre à l'occasion de la bataille de Bouvines. C'était ainsi que tout vainqueur par le centre disloquait ensuite les ailes.

Quant au rôle que les deux belligérants assignèrent aux différentes armes, il fut le même que celui qu'avaient adopté les Français à Bouvines. A Castelnaudary, les Gascons et les mercenaires espagnols, aussi bien que leurs adversaires de France, massèrent la cavalerie toute seule dans le corps du centre chargé de l'offensive et réunirent les fantassins dans les extrémités du front de bataille.

On peut encore signaler dans cette bataille un exemple de la ténacité avec laquelle les chefs d'armée poursuivaient leur objectif, en dépit de toutes les diversions.

Bouchard, qui avait de beaucoup l'infériorité du nombre, eut encore à subir une défection dès le début de la lutte Martin Algaïs, qui était du Midi, abandonna subitement le parti des Croisés avec dix-neuf chevaliers de sa mouvance[1]. Les hommes de l'Évêque de Cahors, entraînés par l'exemple, se débandèrent à leur tour. L'ennemi dut saisir cette

bataille. Mais il peut être arrivé, à la fin du combat, assez tôt pour compléter la victoire, en ce qu'il coupa la retraite au comte de Foix. En effet, Bouchard combattit, face à Castelnaudary où il voulait pénétrer. Foix, qui voulait l'empêcher d'y entrer, dut s'adosser à la ville et combattre entre Castelnaudary et Bouchard. Et Montfort, qui arriva le dernier, dut prendre Foix à revers, au moment où celui-ci battait en retraite vers son camp de Castelnaudary.

1. Canso (v. 2042) Martis Algaïs i fo se vintes solamant.
v. 2145 Celz de Marti Algai, queque om vos en dia,
S'en fugiro ab lui a aicela envazia.

M. Meyer (*Canso*, T. II, p. 113) traduit : *se vintes* par : à la *tête de vingt hommes*, comme si Algaïs était le 21me, et que les vingt autres fussent de simples sergents. Nous croyons que *se vintes* signifie *lui vingtième des chevaliers*.

Constatons d'abord que le vers 2042 fait partie de la même phrase que le vers 2041, ainsi conçu : Be son C cavaers arditz e combatans. Le poëte dit donc que l'armée de Bouchard contenait cent chevaliers, parmi lesquels Algaïs figurait lui vingtième. Or, on sait que, dans les montres militaires du XIIIe siècle, cette expression: *lui vingtième*, appliquée à un chevalier banneret, était un terme consacré pour indiquer le nombre des chevaliers qui suivaient sa bannière. (V. *Hist. de Fr.*, T. XX, p. 211 C, p. 305, et T. XXIII, p. 733.)

occasion pour tourner la petite armée de Bouchard ; car le convoi qui la suivait fut envahi et pillé. Son personnel s'enfuit jusqu'à une lieue dans la direction de Fanjaux[1].

Il y eut donc une véritable panique sur les derrières de l'armée française. Mais elle n'empêcha pas Bouchard de pousser jusqu'au bout sa charge contre le centre de l'ennemi. La poignée de Croisés qui escortait les bagages fit face à ceux qui les assaillaient en reculant au petit pas, elle leur disputa le terrain pied à pied, au point de faire l'admiration de ses adversaires eux-mêmes. Tant que dura la bataille, cette petite troupe maintint sa position, jusqu'à ce que l'armée romane fût vaincue[2].

Évidemment l'invulnérabilité de la cavalerie du XIIIe siècle permettait aux chefs d'armée de tenir peu de compte des diversions de l'ennemi. Quelques hommes résolus, bien protégés par leur armure, pouvaient arrêter si longtemps un corps de troupe considérable, que leur général avait tout le loisir d'achever son principal mouvement, avant de venir à leur aide. Nous allons rencontrer d'autres exemples du même fait.

§ III

Bataille de Lewes

1264

Voici maintenant un troisième spécimen de combat en ordre parallèle.

Il va nous montrer, dans les armées anglo-normandes, la même méthode de formation, la même répartition des différentes armes que nous venons d'observer dans la race latine. A Lewes, comme à Castelnaudary, ce fut la cavalerie qui eut le monopole de l'offensive ; l'infanterie se renferma dans le rôle défensif.

Mais ici nous verrons reparaître la tactique perfectionnée du combat

1. Canso (v. 2150) L'evesques de Caortz e la gens desgarnia
S'en fugiron vas Fanjaus 1a granda legueia,
Mas d'aicels sos companhs no m'en meravilh mia.
Tot lo pertrait lor tolguen aicels cui Dieus maldia.
Mas d'aiso feiron els a lors obs gran folia,
Car raubavan lo camp entro a la fenia.

2. Canso (v. 2163) Li Frances esperonan tot suau e dapas,
Li elme tuit embronc contra la terra bas.
Nous cujets pas que fuian ni que tornon atras :
De grans colps be ferir no son ilh pas escas
v. 2170 *Cels de l'ost los esgardan que n'an pois gran esglas.*
Car el foron vencu

occasion pour tourner la petite armée de Bouchard ; car le convoi qui la suivait fut envahi et pillé. Son personnel s'enfuit jusqu'à une lieue dans la direction de Fanjaux[1].

Il y eut donc une véritable panique sur les derrières de l'armée française. Mais elle n'empêcha pas Bouchard de pousser jusqu'au bout sa charge contre le centre de l'ennemi. La poignée de Croisés qui escortait les bagages fit face à ceux qui les assaillaient en reculant au petit pas, elle leur disputa le terrain pied à pied, au point de faire l'admiration de ses adversaires eux-mêmes. Tant que dura la bataille, cette petite troupe maintint sa position, jusqu'à ce que l'armée romane fût vaincue[2].

Évidemment l'invulnérabilité de la cavalerie du XIIIe siècle permettait aux chefs d'armée de tenir peu de compte des diversions de l'ennemi. Quelques hommes résolus, bien protégés par leur armure, pouvaient arrêter si longtemps un corps de troupe considérable, que leur général avait tout le loisir d'achever son principal mouvement, avant de venir à leur aide. Nous allons rencontrer d'autres exemples du même fait.

§ III

Bataille de Lewes

1264

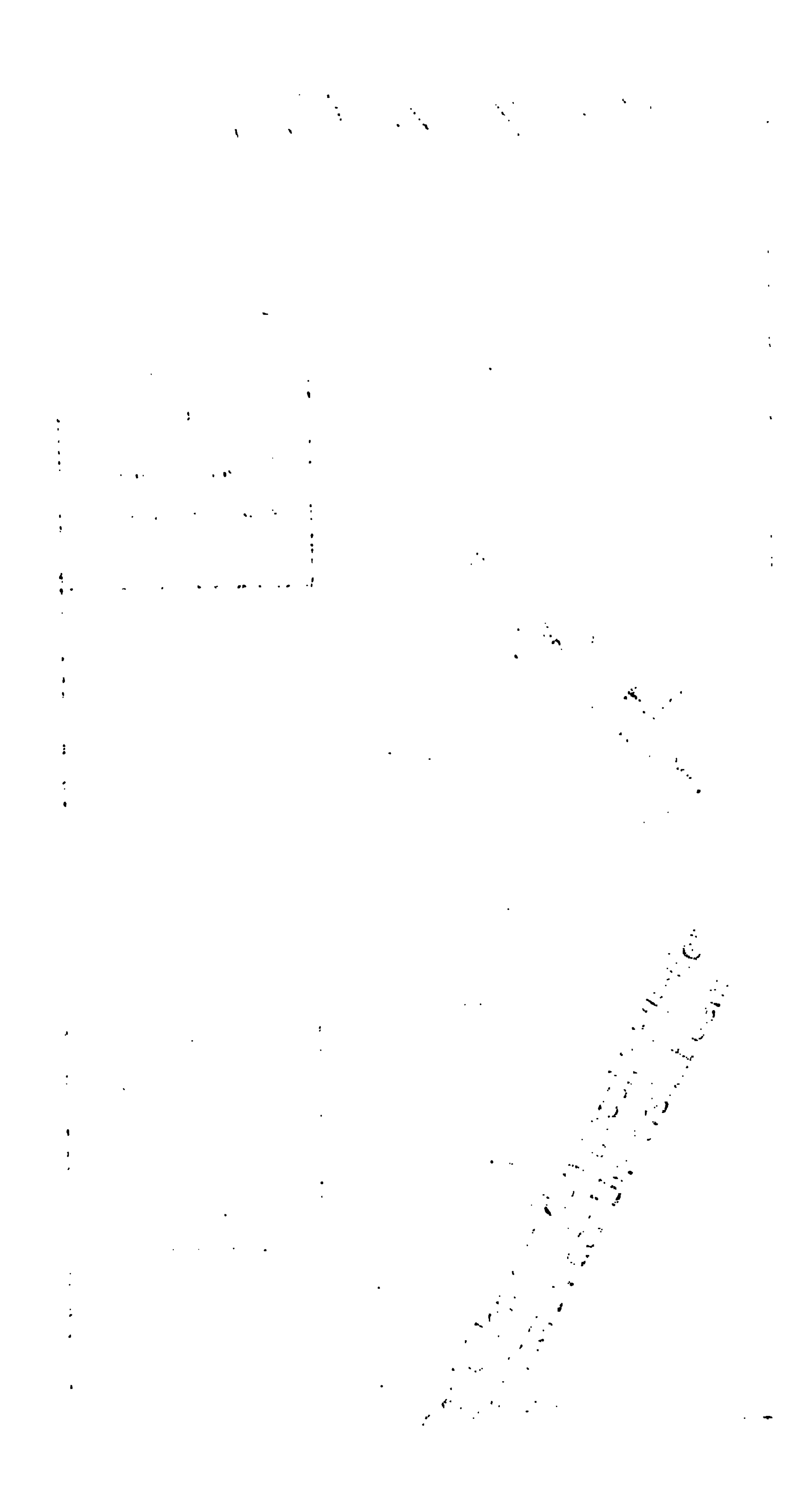
Voici maintenant un troisième spécimen de combat en ordre parallèle.

Il va nous montrer, dans les armées anglo-normandes, la même méthode de formation, la même répartition des différentes armes que nous venons d'observer dans la race latine. A Lewes, comme à Castelnaudary, ce fut la cavalerie qui eut le monopole de l'offensive ; l'infanterie se renferma dans le rôle défensif.

Mais ici nous verrons reparaître la tactique perfectionnée du combat

1. Canso (v. 2150) L'evesques de Caortz e la gens desgarnia
S'en fugiron vas Fanjaus la granda legueia,
Mas d'aicels sos companhs no m'en meravilh mia.
Tot lo pertrait lor tolguen aicels cui Dieus maldia.
Mas d'aiso feiron els a lors obs gran folia,
Car raubavan lo camp entro a la fenia.

2. Canso (v. 2163) Li Frances esperonan tot suau e dapas,
Li elme tuit embronc contra la terra bas.
Nous cujetz pas que fuian ni que tornon atras :
De grans colps be ferir no son ilh pas escas
v. 2170 *Cels de l'ost los esgardan que n'an pois gran esglas.*
Car el foron vencu



occasion pour tourner la petite armée de Bouchard; car le convoi qui la suivait fut envahi et pillé. Son personnel s'enfuit jusqu'à une lieue dans la direction de Fanjaux[1].

Il y eut donc une véritable panique sur les derrières de l'armée française. Mais elle n'empêcha pas Bouchard de pousser jusqu'au bout sa charge contre le centre de l'ennemi. La poignée de Croisés qui escortait les bagages fit face à ceux qui les assaillaient en reculant au petit pas, elle leur disputa le terrain pied à pied, au point de faire l'admiration de ses adversaires eux-mêmes. Tant que dura la bataille, cette petite troupe maintint sa position, jusqu'à ce que l'armée romane fût vaincue[2].

Évidemment l'invulnérabilité de la cavalerie du XIII[e] siècle permettait aux chefs d'armée de tenir peu de compte des diversions de l'ennemi. Quelques hommes résolus, bien protégés par leur armure, pouvaient arrêter si longtemps un corps de troupe considérable, que leur général avait tout le loisir d'achever son principal mouvement, avant de venir à leur aide. Nous allons rencontrer d'autres exemples du même fait.

§ III

Bataille de Lewes

1264

Voici maintenant un troisième spécimen de combat en ordre parallèle.

Il va nous montrer, dans les armées anglo-normandes, la même méthode de formation, la même répartition des différentes armes que nous venons d'observer dans la race latine. A Lewes, comme à Castelnaudary, ce fut la cavalerie qui eut le monopole de l'offensive; l'infanterie se renferma dans le rôle défensif.

Mais ici nous verrons reparaître la tactique perfectionnée du combat

1. Canso (v. 2150) L'evesques de Caortz e la gens desgarnia
S'en fugiron vas Fanjaus 1[a] granda legueia,
Mas d'aicels sos companhs no m'en meravilh mia.
Tot lo pertrait lor tolguen aicels cui Dieus maldia.
Mas d'aiso feiron els a lors obs gran folia,
Car raubavan lo camp entro a la fenia.

2. Canso (v. 2163) Li Frances esperonan tot suau e dapas,
Li elme tuit embronc contra la terra bas.
Nous cujetz pas que fuian ni que tornon atras :
De grans colps be ferir no son ilh pas escas
v. 2170 *Cels de l'ost los esgardan que n'an pois gran esglas.*
Car el foron vencu

occasion pour tourner la petite armée de Bouchard; car le convoi qui la suivait fut envahi et pillé. Son personnel s'enfuit jusqu'à une lieue dans la direction de Fanjaux[1].

Il y eut donc une véritable panique sur les derrières de l'armée française. Mais elle n'empêcha pas Bouchard de pousser jusqu'au bout sa charge contre le centre de l'ennemi. La poignée de Croisés qui escortait les bagages fit face à ceux qui les assaillaient en reculant au petit pas, elle leur disputa le terrain pied à pied, au point de faire l'admiration de ses adversaires eux-mêmes. Tant que dura la bataille, cette petite troupe maintint sa position, jusqu'à ce que l'armée romane fût vaincue[2].

Évidemment l'invulnérabilité de la cavalerie du XIIIe siècle permettait aux chefs d'armée de tenir peu de compte des diversions de l'ennemi. Quelques hommes résolus, bien protégés par leur armure, pouvaient arrêter si longtemps un corps de troupe considérable, que leur général avait tout le loisir d'achever son principal mouvement, avant de venir à leur aide. Nous allons rencontrer d'autres exemples du même fait.

§ III

Bataille de Lewes

1264

Voici maintenant un troisième spécimen de combat en ordre parallèle.

Il va nous montrer, dans les armées anglo-normandes, la même méthode de formation, la même répartition des différentes armes que nous venons d'observer dans la race latine. A Lewes, comme à Castelnaudary, ce fut la cavalerie qui eut le monopole de l'offensive; l'infanterie se renferma dans le rôle défensif.

Mais ici nous verrons reparaître la tactique perfectionnée du combat

1. Canso (v. 2150) L'evesques de Caortz e la gens desgarnia
S'en fugiron vas Fanjaus la granda legueia,
Mas d'aicels sos companhs no m'en meravilh mia.
Tot lo pertrait lor tolguen aicels cui Dieus maldia.
Mas d'aiso feiron els a lors obs gran folia,
Car raubavan lo camp entro a la fenia.

2. Canso (v. 2163) Li Frances esperonan tot suau e dapas,
Li elme tuit embronc contra la terra bas.
Nous cujetz pas que fuian ni que tornon atras :
De grans colps be ferir no son ilh pas escas
v. 2170 *Cels de l'ost los esgardan que n'an pois gran esglas.*
Car el foron vencu

occasion pour tourner la petite armée de Bouchard ; car le convoi qui la suivait fut envahi et pillé. Son personnel s'enfuit jusqu'à une lieue dans la direction de Fanjaux[1].

Il y eut donc une véritable panique sur les derrières de l'armée française. Mais elle n'empêcha pas Bouchard de pousser jusqu'au bout sa charge contre le centre de l'ennemi. La poignée de Croisés qui escortait les bagages fit face à ceux qui les assaillaient en reculant au petit pas, elle leur disputa le terrain pied à pied, au point de faire l'admiration de ses adversaires eux-mêmes. Tant que dura la bataille, cette petite troupe maintint sa position, jusqu'à ce que l'armée romane fût vaincue[2].

Évidemment l'invulnérabilité de la cavalerie du XIIIe siècle permettait aux chefs d'armée de tenir peu de compte des diversions de l'ennemi. Quelques hommes résolus, bien protégés par leur armure, pouvaient arrêter si longtemps un corps de troupe considérable, que leur général avait tout le loisir d'achever son principal mouvement, avant de venir à leur aide. Nous allons rencontrer d'autres exemples du même fait.

§ III

Bataille de Lewes

1264

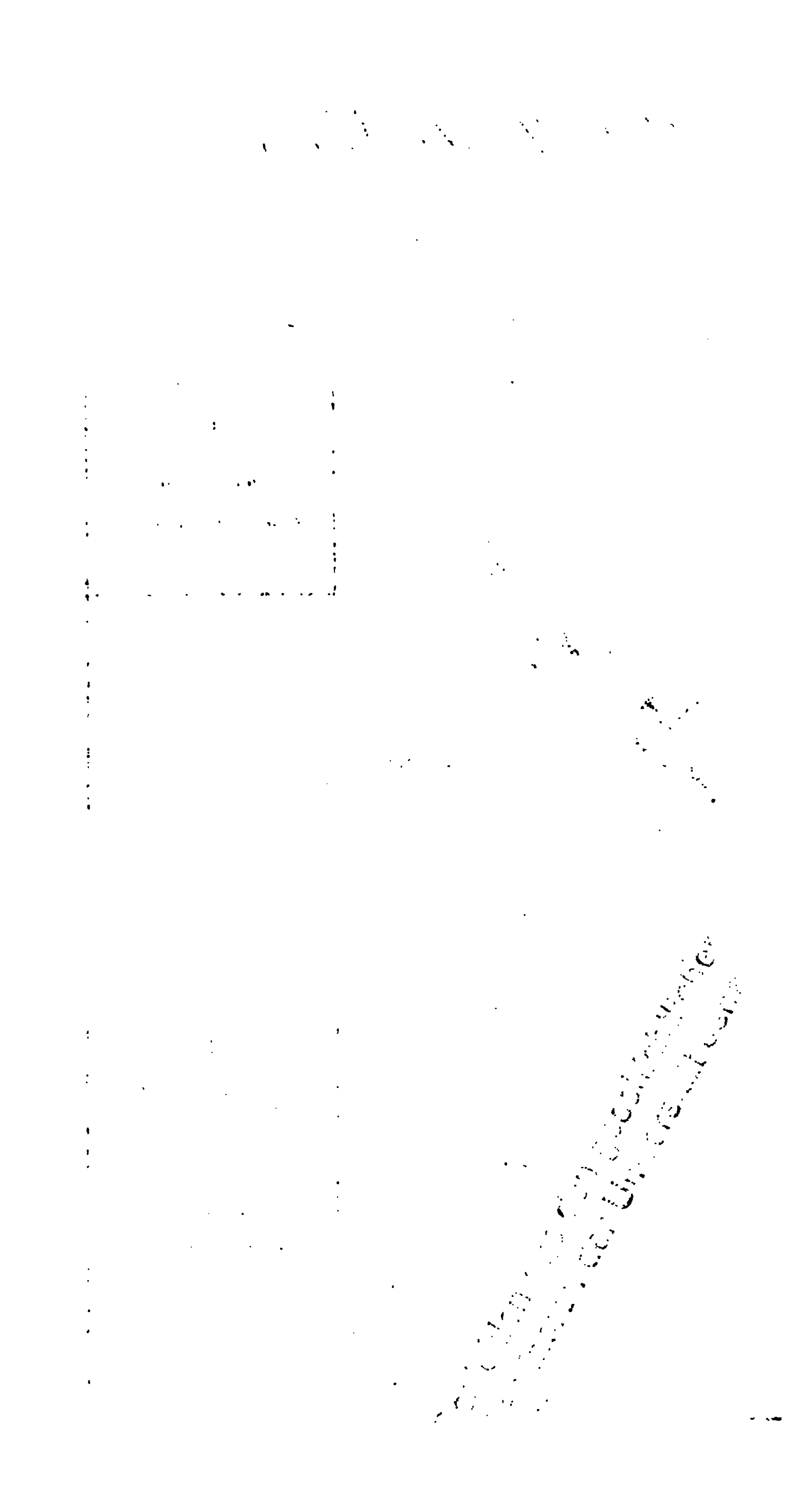
Voici maintenant un troisième spécimen de combat en ordre parallèle.

Il va nous montrer, dans les armées anglo-normandes, la même méthode de formation, la même répartition des différentes armes que nous venons d'observer dans la race latine. A Lewes, comme à Castelnaudary, ce fut la cavalerie qui eut le monopole de l'offensive ; l'infanterie se renferma dans le rôle défensif.

Mais ici nous verrons reparaître la tactique perfectionnée du combat

1. Canso (v. 2150) L'evesques de Caortz e la gens desgarnia
S'en fugiron vas Fanjaus I^a granda legueia,
Mas d'aicels sos companhs no m'en meravilh mia.
Tot lo pertrait lor tolguen aicels cui Dieus maldia.
Mas d'aiso feiron els a lors obs gran folia,
Car raubavan lo camp entro a la fenia.

2. Canso (v. 2163) Li Frances esperonan tot suau e dapas,
Li elme tuit embronc contra la terra bas.
Nous cujetz pas que fuian ni que tornon atras :
De grans colps be ferir no son ilh pas escas
v. 2170 *Cels de l'ost los esgardan que n'an pois gran esglas.*
Car el foron vencu



occasion pour tourner la petite armée de Bouchard; car le convoi qui la suivait fut envahi et pillé. Son personnel s'enfuit jusqu'à une lieue dans la direction de Fanjaux[1].

Il y eut donc une véritable panique sur les derrières de l'armée française. Mais elle n'empêcha pas Bouchard de pousser jusqu'au bout sa charge contre le centre de l'ennemi. La poignée de Croisés qui escortait les bagages fit face à ceux qui les assaillaient en reculant au petit pas, elle leur disputa le terrain pied à pied, au point de faire l'admiration de ses adversaires eux-mêmes. Tant que dura la bataille, cette petite troupe maintint sa position, jusqu'à ce que l'armée romane fût vaincue[2].

Évidemment l'invulnérabilité de la cavalerie du XIIIe siècle permettait aux chefs d'armée de tenir peu de compte des diversions de l'ennemi. Quelques hommes résolus, bien protégés par leur armure, pouvaient arrêter si longtemps un corps de troupe considérable, que leur général avait tout le loisir d'achever son principal mouvement, avant de venir à leur aide. Nous allons rencontrer d'autres exemples du même fait.

§ III

Bataille de Lewes

1264

Voici maintenant un troisième spécimen de combat en ordre parallèle.

Il va nous montrer, dans les armées anglo-normandes, la même méthode de formation, la même répartition des différentes armes que nous venons d'observer dans la race latine. A Lewes, comme à Castelnaudary, ce fut la cavalerie qui eut le monopole de l'offensive; l'infanterie se renferma dans le rôle défensif.

Mais ici nous verrons reparaître la tactique perfectionnée du combat

1. Canso (v. 2150) L'evesques de Caortz e la gens desgarnia
S'en fugiron vas Fanjaus 1a granda legueia,
Mas d'aicels sos companhs no m'en meravilh mia.
Tot lo pertrait lor tolguen aicels cui Dieus maldia.
Mas d'aiso feiron els a lors obs gran folia,
Car raubavan lo camp entro a la fenia.

2. Canso (v. 2163) Li Frances esperonan tot suau e dapas,
Li elme tuit embronc contra la terra bas.
Nous cujetz pas que fuian ni que tornon atras :
De grans colps be ferir no son ilh pas escas
v. 2170 *Cels de l'ost los esgardan que n'an pois gran esglas.*
Car el foron vencu

occasion pour tourner la petite armée de Bouchard ; car le convoi qui la suivait fut envahi et pillé. Son personnel s'enfuit jusqu'à une lieue dans la direction de Fanjaux[1].

Il y eut donc une véritable panique sur les derrières de l'armée française. Mais elle n'empêcha pas Bouchard de pousser jusqu'au bout sa charge contre le centre de l'ennemi. La poignée de Croisés qui escortait les bagages fit face à ceux qui les assaillaient en reculant au petit pas, elle leur disputa le terrain pied à pied, au point de faire l'admiration de ses adversaires eux-mêmes. Tant que dura la bataille, cette petite troupe maintint sa position, jusqu'à ce que l'armée romane fût vaincue[2].

Évidemment l'invulnérabilité de la cavalerie du XIIIe siècle permettait aux chefs d'armée de tenir peu de compte des diversions de l'ennemi. Quelques hommes résolus, bien protégés par leur armure, pouvaient arrêter si longtemps un corps de troupe considérable, que leur général avait tout le loisir d'achever son principal mouvement, avant de venir à leur aide. Nous allons rencontrer d'autres exemples du même fait.

§ III

Bataille de Lewes

1264

Voici maintenant un troisième spécimen de combat en ordre parallèle.

Il va nous montrer, dans les armées anglo-normandes, la même méthode de formation, la même répartition des différentes armes que nous venons d'observer dans la race latine. A Lewes, comme à Castelnaudary, ce fut la cavalerie qui eut le monopole de l'offensive ; l'infanterie se renferma dans le rôle défensif.

Mais ici nous verrons reparaître la tactique perfectionnée du combat

1. Canso (v. 2150) L'evesques de Caortz e la gens desgarnia
S'en fugiron vas Fanjaus la granda legueia,
Mas d'aicels sos companhs no m'en meravilh mia.
Tot lo pertrait lor tolguen aicels cui Dieus maldia.
Mas d'aiso feiron els a lors obs gran folia,
Car raubavan lo camp entro a la fenia.

2. Canso (v. 2163) Li Frances esperonan tot suau e dapas,
Li elme tuit embronc contra la terra bas.
Nous cujetz pas que fuian ni que tornon atras :
De grans colps be ferir no son ilh pas escas
v. 2170 *Cels de l'ost los esgardan que n'an pois gran esglas.*
Car el foron vencu

occasion pour tourner la petite armée de Bouchard; car le convoi qui la suivait fut envahi et pillé. Son personnel s'enfuit jusqu'à une lieue dans la direction de Fanjaux[1].

Il y eut donc une véritable panique sur les derrières de l'armée française. Mais elle n'empêcha pas Bouchard de pousser jusqu'au bout sa charge contre le centre de l'ennemi. La poignée de Croisés qui escortait les bagages fit face à ceux qui les assaillaient en reculant au petit pas, elle leur disputa le terrain pied à pied, au point de faire l'admiration de ses adversaires eux-mêmes. Tant que dura la bataille, cette petite troupe maintint sa position, jusqu'à ce que l'armée romane fût vaincue[2].

Évidemment l'invulnérabilité de la cavalerie du XIIIe siècle permettait aux chefs d'armée de tenir peu de compte des diversions de l'ennemi. Quelques hommes résolus, bien protégés par leur armure, pouvaient arrêter si longtemps un corps de troupe considérable, que leur général avait tout le loisir d'achever son principal mouvement, avant de venir à leur aide. Nous allons rencontrer d'autres exemples du même fait.

§ III

Bataille de Lewes

1264

Voici maintenant un troisième spécimen de combat en ordre parallèle.

Il va nous montrer, dans les armées anglo-normandes, la même méthode de formation, la même répartition des différentes armes que nous venons d'observer dans la race latine. A Lewes, comme à Castelnaudary, ce fut la cavalerie qui eut le monopole de l'offensive; l'infanterie se renferma dans le rôle défensif.

Mais ici nous verrons reparaître la tactique perfectionnée du combat

1. Canso (v. 2150) L'evesques de Caortz e la gens desgarnia
S'en fugiron vas Fanjaus Iª granda legueia,
Mas d'aicels sos companhs no m'en meravilh mia.
Tot lo pertrait lor tolguen aicels cui Dieus maldia.
Mas d'aiso feiron els a lors obs gran folia,
Car raubavan lo camp entro a la fenia.

2. Canso (v. 2163) Li Frances esperonan tot suau e dapas,
Li elme tuit embronc contra la terra bas.
Nous cujetz pas que fuian ni que tornon atras :
De grans colps be ferir no son ilh pas escas
v. 2170 *Cels de l'ost los esgardan que n'an pois gran esglas.*
Car el foron vencu

occasion pour tourner la petite armée de Bouchard ; car le convoi qui la suivait fut envahi et pillé. Son personnel s'enfuit jusqu'à une lieue dans la direction de Fanjaux[1].

Il y eut donc une véritable panique sur les derrières de l'armée française. Mais elle n'empêcha pas Bouchard de pousser jusqu'au bout sa charge contre le centre de l'ennemi. La poignée de Croisés qui escortait les bagages fit face à ceux qui les assaillaient en reculant au petit pas, elle leur disputa le terrain pied à pied, au point de faire l'admiration de ses adversaires eux-mêmes. Tant que dura la bataille, cette petite troupe maintint sa position, jusqu'à ce que l'armée romane fût vaincue[2].

Évidemment l'invulnérabilité de la cavalerie du XIIIe siècle permettait aux chefs d'armée de tenir peu de compte des diversions de l'ennemi. Quelques hommes résolus, bien protégés par leur armure, pouvaient arrêter si longtemps un corps de troupe considérable, que leur général avait tout le loisir d'achever son principal mouvement, avant de venir à leur aide. Nous allons rencontrer d'autres exemples du même fait.

§ III

Bataille de Lewes

1264

Voici maintenant un troisième spécimen de combat en ordre parallèle.

Il va nous montrer, dans les armées anglo-normandes, la même méthode de formation, la même répartition des différentes armes que nous venons d'observer dans la race latine. A Lewes, comme à Castelnaudary, ce fut la cavalerie qui eut le monopole de l'offensive ; l'infanterie se renferma dans le rôle défensif.

Mais ici nous verrons reparaître la tactique perfectionnée du combat

1. Canso (v. 2150) L'evesques de Caortz e la gens desgarnia
S'en fugiron vas Fanjaus 1a granda legueia,
Mas d'aicels sos companhs no m'en meravilh mia.
Tot lo pertrait lor tolguen aicels cui Dieus maldia.
Mas d'aiso feiron els a lors obs gran folia,
Car raubavan lo camp entro a la fenia.

2. Canso (v. 2163) Li Frances esperonan tot suau e dapas,
Li elme tuit embronc contra la terra bas,
Nous cujetz pas que fuian ni que tornon atras :
De grans colps be ferir no son ilh pas escas
v. 2170 *Cels de l'ost los esgardan que n'an pois gran esglas.*
Car el foron vencu

occasion pour tourner la petite armée de Bouchard ; car le convoi qui la suivait fut envahi et pillé. Son personnel s'enfuit jusqu'à une lieue dans la direction de Fanjaux[1].

Il y eut donc une véritable panique sur les derrières de l'armée française. Mais elle n'empêcha pas Bouchard de pousser jusqu'au bout sa charge contre le centre de l'ennemi. La poignée de Croisés qui escortait les bagages fit face à ceux qui les assaillaient en reculant au petit pas, elle leur disputa le terrain pied à pied, au point de faire l'admiration de ses adversaires eux-mêmes. Tant que dura la bataille, cette petite troupe maintint sa position, jusqu'à ce que l'armée romane fût vaincue[2].

Évidemment l'invulnérabilité de la cavalerie du XIIIe siècle permettait aux chefs d'armée de tenir peu de compte des diversions de l'ennemi. Quelques hommes résolus, bien protégés par leur armure, pouvaient arrêter si longtemps un corps de troupe considérable, que leur général avait tout le loisir d'achever son principal mouvement, avant de venir à leur aide. Nous allons rencontrer d'autres exemples du même fait.

§ III

Bataille de Lewes

1264

Voici maintenant un troisième spécimen de combat en ordre parallèle.

Il va nous montrer, dans les armées anglo-normandes, la même méthode de formation, la même répartition des différentes armes que nous venons d'observer dans la race latine. A Lewes, comme à Castelnaudary, ce fut la cavalerie qui eut le monopole de l'offensive ; l'infanterie se renferma dans le rôle défensif.

Mais ici nous verrons reparaître la tactique perfectionnée du combat

1. Canso (v. 2150) L'evesques de Caortz e la gens desgarnia
S'en fugiron vas Fanjaus la granda legueia,
Mas d'aicels sos companhs no m'en meravilh mia.
Tot lo pertrait lor tolguen aicels cui Dieus maldia.
Mas d'aiso feiron els a lors obs gran folia,
Car raubavan lo camp entro a la fenia.

2. Canso (v. 2163) Li Frances esperonan tot suau e dapas,
Li elme tuit embronc contra la terra bas.
Nous cujetz pas que fuian ni que tornon atras :
De grans colps be ferir no son ilh pas escas
v. 2170 *Cels de l'ost los esgardan que n'an pois gran esglas.*
Car el foron vencu

occasion pour tourner la petite armée de Bouchard; car le convoi qui la suivait fut envahi et pillé. Son personnel s'enfuit jusqu'à une lieue dans la direction de Fanjaux[1].

Il y eut donc une véritable panique sur les derrières de l'armée française. Mais elle n'empêcha pas Bouchard de pousser jusqu'au bout sa charge contre le centre de l'ennemi. La poignée de Croisés qui escortait les bagages fit face à ceux qui les assaillaient en reculant au petit pas, elle leur disputa le terrain pied à pied, au point de faire l'admiration de ses adversaires eux-mêmes. Tant que dura la bataille, cette petite troupe maintint sa position, jusqu'à ce que l'armée romane fût vaincue[2].

Évidemment l'invulnérabilité de la cavalerie du XIII[e] siècle permettait aux chefs d'armée de tenir peu de compte des diversions de l'ennemi. Quelques hommes résolus, bien protégés par leur armure, pouvaient arrêter si longtemps un corps de troupe considérable, que leur général avait tout le loisir d'achever son principal mouvement, avant de venir à leur aide. Nous allons rencontrer d'autres exemples du même fait.

§ III

Bataille de Lewes

1264

Voici maintenant un troisième spécimen de combat en ordre parallèle.

Il va nous montrer, dans les armées anglo-normandes, la même méthode de formation, la même répartition des différentes armes que nous venons d'observer dans la race latine. A Lewes, comme à Castelnaudary, ce fut la cavalerie qui eut le monopole de l'offensive; l'infanterie se renferma dans le rôle défensif.

Mais ici nous verrons reparaître la tactique perfectionnée du combat

1. Canso (v. 2150) L'evesques de Caortz e la gens desgarnia
S'en fugiron vas Fanjaus la granda legueia,
Mas d'aicels sos companhs no m'en meravilh mia.
Tot lo pertrait lor tolguen aicels cui Dieus maldia.
Mas d'aiso feiron els a lors obs gran folia,
Car raubavan lo camp entro a la fenia.

2. Canso (v. 2163) Li Frances esperonan tot suau e dapas,
Li elme tuit embronc contra la terra bas.
Nous cujetz pas que fuian ni que tornon atras :
De grans colps be ferir no son ilh pas escas
v. 2170 *Cels de l'ost los esgardan que n'an pois gran esglas.*
Car el foron vencu

occasion pour tourner la petite armée de Bouchard; car le convoi qui la suivait fut envahi et pillé. Son personnel s'enfuit jusqu'à une lieue dans la direction de Fanjaux[1].

Il y eut donc une véritable panique sur les derrières de l'armée française. Mais elle n'empêcha pas Bouchard de pousser jusqu'au bout sa charge contre le centre de l'ennemi. La poignée de Croisés qui escortait les bagages fit face à ceux qui les assaillaient en reculant au petit pas, elle leur disputa le terrain pied à pied, au point de faire l'admiration de ses adversaires eux-mêmes. Tant que dura la bataille, cette petite troupe maintint sa position, jusqu'à ce que l'armée romane fût vaincue[2].

Évidemment l'invulnérabilité de la cavalerie du XIII[e] siècle permettait aux chefs d'armée de tenir peu de compte des diversions de l'ennemi. Quelques hommes résolus, bien protégés par leur armure, pouvaient arrêter si longtemps un corps de troupe considérable, que leur général avait tout le loisir d'achever son principal mouvement, avant de venir à leur aide. Nous allons rencontrer d'autres exemples du même fait.

§ III

Bataille de Lewes

1264

Voici maintenant un troisième spécimen de combat en ordre parallèle.

Il va nous montrer, dans les armées anglo-normandes, la même méthode de formation, la même répartition des différentes armes que nous venons d'observer dans la race latine. A Lewes, comme à Castelnaudary, ce fut la cavalerie qui eut le monopole de l'offensive; l'infanterie se renferma dans le rôle défensif.

Mais ici nous verrons reparaître la tactique perfectionnée du combat

1. Canso (v. 2150) L'evesques de Caortz e la gens desgarnia
S'en fugiron vas Fanjaus la granda legueia,
Mas d'aicels sos companhs no m'en meravilh mia.
Tot lo pertrait lor tolguen aicels cui Dieus maldia.
Mas d'aiso feiron els a lors obs gran folia,
Car raubavan lo camp entro a la fenia.

2. Canso (v. 2163) Li Frances esperonan tot suau e dapas,
Li elme tuit embronc contra la terra bas.
Nous cujetz pas que fuian ni que tornon atras :
De grans colps be ferir no son ilh pas escas
v. 2170 *Cels de l'ost los esgardan que n'an pois gran esglas.*
Car el foron vencu

[illegible]

occasion pour tourner la petite armée de Bouchard ; car le convoi qui la suivait fut envahi et pillé. Son personnel s'enfuit jusqu'à une lieue dans la direction de Fanjaux[1].

Il y eut donc une véritable panique sur les derrières de l'armée française. Mais elle n'empêcha pas Bouchard de pousser jusqu'au bout sa charge contre le centre de l'ennemi. La poignée de Croisés qui escortait les bagages fit face à ceux qui les assaillaient en reculant au petit pas, elle leur disputa le terrain pied à pied, au point de faire l'admiration de ses adversaires eux-mêmes. Tant que dura la bataille, cette petite troupe maintint sa position, jusqu'à ce que l'armée romane fût vaincue[2].

Évidemment l'invulnérabilité de la cavalerie du XIII[e] siècle permettait aux chefs d'armée de tenir peu de compte des diversions de l'ennemi. Quelques hommes résolus, bien protégés par leur armure, pouvaient arrêter si longtemps un corps de troupe considérable, que leur général avait tout le loisir d'achever son principal mouvement, avant de venir à leur aide. Nous allons rencontrer d'autres exemples du même fait.

§ III

Bataille de Lewes

1264

Voici maintenant un troisième spécimen de combat en ordre parallèle.

Il va nous montrer, dans les armées anglo-normandes, la même méthode de formation, la même répartition des différentes armes que nous venons d'observer dans la race latine. A Lewes, comme à Castelnaudary, ce fut la cavalerie qui eut le monopole de l'offensive ; l'infanterie se renferma dans le rôle défensif.

Mais ici nous verrons reparaître la tactique perfectionnée du combat

1. Canso (v. 2150) L'evesques de Caortz e la gens desgarnia
S'en fugiron vas Fanjaus l[a] granda legueia,
Mas d'aicels sos companhs no m'en meravilh mia.
Tot lo pertrait lor tolguen aicels cui Dieus maldia.
Mas d'aiso feiron els a lors obs gran folia,
Car raubavan lo camp entro a la fenia.

2. Canso (v. 2163) Li Frances esperonan tot suau e dapas,
Li elme tuit embronc contra la terra bas.
Nous cujetz pas que fuian ni que tornon atras :
De grans colps be ferir no son ilh pas escas
v. 2170 *Cels de l'ost los esgardan que n'an pois gran esglas.*
Car el foron vencu

Édouard, avec sa chevalerie d'élite; le second (centre) sous Richard, frère du roi, plus connu par son titre de roi d'Allemagne; le troisième (aile gauche) commandé par le souverain lui-même. Le corps du prince Édouard paraît avoir été composé exclusivement de cavalerie. Les deux autres, moins riches en effectifs à cheval, étaient couverts par des masses de fantassins, que les chroniqueurs désignent par l'expression un peu dédaigneuse de *multitudo conglobata*. Ce n'étaient évidemment ni des cavaliers, ni des troupes d'élite [1].

La principale force de l'armée royale se trouvait donc à sa droite.

Simon, s'inspirant d'après cet ordre de bataille, divisa ses troupes en quatre corps. Le premier (aile droite) se composa de la chevalerie d'élite commandée par les deux fils de Leycester. Au second (centre) il plaça toute la belliqueuse noblesse du comte de Glocester, son plus puissant allié. Le troisième (aile gauche) fut composé des milices bourgeoises de Londres, troupe d'infanterie, que l'on fit soutenir par un corps de cavaliers, sous les ordres de trois seigneurs : Segrave, Hastings et Borham. Leycester garda sous ses ordres le quatrième corps, en manière de réserve. Comme toutes les réserves, il dut être posté en arrière de la première ligne [2].

1. Rishanger (*A.*, p. 26). Cujus [Regis] exercitus in tres partes divisus erat. Primæ aciei præfuit Edwardus, Regis primogenitus, cum Willelmo de Valencia, Pembrochiæ, et Johanne de Warenna, Surreyæ et Southsexiæ Comitibus. Secundæ rex Alemanniæ, cum filio suo Henrico; tertiæ vero Rex ipse Henricus.

Wykes (*A.*, p. 150). Reges Angliæ et Alemanniæ, capitaneos totius multitudinis conglobatæ.

2. Rishanger (*A.*, p. 26, 27). Baronum vero exercitus in quatuor acies divisus erat. Quarum primæ Henricus de Monteforti, cum comite Herefordiæ; secundæ Gilbertus de Clare, cum Johanne filio Johannis, et Willelmo de Monte Canusii; tertiæ in qua erant Londonienses et Nicholaus de Segrave; quartæ ipse Comes Simon, cum Thoma de Pelvestone præfuerunt.

Wykes (*A.*, p. 150). Porro Londoniensium innumera multitudo bellorum ignara præeunte Henrico de Hastinges (Voyez Blaauw : Barons' War-Londres 1871; p. 175 à 179).

Les chroniqueurs énonçant le rang des différents corps par 1er, 2me, 3me, etc, on pourrait être tenté d'admettre que les deux armées étaient formées en ordre perpendiculaire et que leurs corps se suivaient sur un même axe. Mais cette hypothèse est incompatible avec le récit tout entier de la bataille. Tous les auteurs reconnaissent, ainsi qu'on va le voir, que Leycester plaça les milices de Londres au troisième corps; que, dans cette position, elles se trouvèrent en face du prince Edouard, lequel commandait le premiers corps de l'armée royale; et qu'Edouard les chargea immédiatement. Ces faits sont incompatibles avec toute formation en ordre perpendiculaire : si les corps de Leycester avaient été échelonnés sur un même axe, les milices de Londres, étant au troisième corps, auraient été masquées par les deux premiers. Le prince Edouard (premier corps royaliste) se serait trouvé en face des fils de Montfort (premier corps de Leycester); Edouard n'aurait donc pu joindre les miliciens qu'après avoir dispersé le premier et le deuxième corps de l'armée des barons.

On ne peut expliquer la bataille de Lewes qu'en admettant que les deux armées

On voit par ces dispositions que les milices de Londres, qui constituaient l'infanterie de Leycester et ses moins bonnes troupes, furent placées à sa gauche, en face de la droite ennemie, où le prince Édouard commandait les meilleurs effectifs à cheval du roi d'Angleterre. Presque toute la cavalerie de Montfort (centre, droite et réserve) menaçait au contraire le centre et la gauche de l'armée royale où étaient ses moins bons cavaliers et la totalité de ses fantassins : la *multitudo conglobata*.

Pour mieux attirer contre sa gauche l'effort du prince Édouard, Leycester transporta au milieu des milices de Londres sa propre bannière, élevée au bout d'une perche, suivant l'usage du temps. Ce grand étendard, signe habituel du commandement, devait faire supposer à l'armée royale que Montfort figurait de sa personne à l'aile gauche. Édouard voyait en Simon le plus redoutable ennemi de sa famille. Il conservait en outre un vif ressentiment contre les bourgeois de Londres qui, dans une circonstance récente, avaient publiquement insulté sa mère. Tout concourait donc à attirer le principal effort de l'armée royale contre cette infanterie de l'aile gauche [1].

Ce fut ce qui arriva.

Édouard chargea les milices de Londres avec tant de vigueur qu'il réussit à les rompre. La cavalerie qui devait les soutenir perdit la tête, prit la fuite et fut précipitée dans l'Ouse. Entraîné par ce facile succès et ses ressentiments, le prince culbuta l'infanterie rompue, la mit en fuite et s'acharna à la poursuivre jusqu'à quatre milles du champ de bataille [2].

étaient parallèles l'une à l'autre, et que les différents corps étaient numérotés en allant de la droite à la gauche. Ainsi le corps du prince Édouard, premier corps des royalistes, formait leur aile droite. Il se trouvait en face de l'aile gauche de Leycester qui formait son troisième corps, et comprenait par conséquent les milices de Londres. Cette explication n'est pas seulement justifiée par tous les faits de la bataille. Nous allons bientôt constater qu'elle s'appuie aussi sur la théorie générale de la guerre au XIII[e] siècle. Dans notre second livre, relatif aux origines de la tactique de cette époque, on verra que la formation en ordre parallèle avait été empruntée par le moyen-âge aux œuvres de Végèce. Or, cet auteur pose en principe que, dans cet ordre de bataille, on numérotait toujours les corps en commençant par la droite, et que c'était à l'aile droite que l'on confiait le rôle principal. Nous citerons d'autres batailles où, de l'aveu des chroniqueurs, les corps, rangés en ordre parallèle, étaient numérotés en commençant par la droite; notamment la bataille de Hazarth. (Ci-dessous L. II, P. II, ch. III.)

1. Wykes (*A.*, p. 150, fol. 33). Relinquentes igitur quadrigam comitis Leycestriæ, cui vexillum suum, si fas sit dicere, minus honeste infixerat, ut putaretur in eo requiescere. (Blaauw, p. 173-4.)

2. Rishanger (*A.*, p. 27). Edwardus igitur, cum acie sua, tanto impetu in hostes irruit, ut eos retrocedere cogeret; quorum multi submersi sunt, ut fertur, ad numerum militum sexaginta. Londonienses mox in fugam versi sunt; quorum sanguinem Edwardus sitiens, pro materno opprobrio, quod dudum suæ intulerant genitrici, eos

Simon aurait pu l'arrêter avec sa réserve. Il s'en abstint. Laissant son principal adversaire lui tourner le dos, Leycester combina les trois corps d'élite qui lui restaient dans la main et accumula leurs efforts sur le centre et la gauche de l'armée royale. Il les anéantit, fit le roi d'Allemagne prisonnier, occupa toutes les positions de l'ennemi et se retourna ensuite contre Édouard [1].

Quand la cavalerie du prince Édouard, se croyant victorieuse, retourna sur ses pas, mise en désordre par ses propres charges, fourbue et haletante de la course qu'elle venait de fournir, elle ne trouva plus partout que des ennemis vainqueurs, une ville prise et livrée aux flammes. Trois cents de ses chevaliers, pressentant un désastre, battirent en retraite avec leurs effectifs et réussirent à s'échapper. Le reste fut acculé par Leycester à la rivière d'Ouse et précipité dans les eaux. Édouard, cherchant un point d'appui, se jeta dans l'abbaye qui avoisinait la ville ; mais il y fut bloqué et réduit à capituler comme son père [2].

persequitur ad quatuorum milliarium spatium, cædem gravissimam inferendo; per cujus absentiam multum minuebatur robur regalis exercitus. Interim multi potentes de regio exercitu, videntes vexillum comitis super montem, et putantes eum esse ibi, illuc properant, et cives illos Londonienses repente trucidant.

Wykes (*A.*, p. 150). Nempe dominus Edwardus, cui flos totius exercitus intendebat, relicto patre et patruo, ad turmas Londoniensium, quos nimirum præcipuis odiis insectabat, secum tota favente sibi militia transferebat, ut non tantum suas, sed et patris et matris injurias vindicaret. Porro Londoniensium innumera multitudo bellorum ignara, præeunte Henrico de Hastinges, qui pæne primus audaciæ formidinem anteponens fugit e prælio, fugæ potius beneficio se credere tutum duxit quam belli casus fortuitos expectare ; (Fol. 33) cum vidissent dominum Edwardum cum suis turmis, quibus impares se cernebant, eos evaginatis gladiis viriliter impetentem, statim terga vertentes, laxatis habenis, supradictum Henricum sequentes, e vestigio fugæ remedio se salvare credebant.

1. Wykes (*A.*, p. 151). Interim Reges Angliæ et Alemanniæ quos vere solos reliquerat, infinita multitudine circumcincti, post strenuam dimicationem circumfusæ multitudinis impetus non valentes diutius sustinere. .... prævaricatoribus se dedere sunt coacti.

Annales de Wigornia (*A.*, p. 452). Cum igitur dictus Edwardus in cæde civium Londoniensium occupatur, equus regis sub rege a Gilberto comite Gloverniæ subnervatur, et rex cum reverentia custodiæ mancipatur. Comiti Leycestriæ se reddidit rex Romanorum, et alii quamplurimi de nobilioribus

Rishanger (*A.*, p. 27). Comes interim et Gilbertus de Clara, nullatenus quiescentes, feriunt, sternunt, et obvios morti tradunt, summo conamine gestientes capere Regem vivum.

2. Annales de Waverleia (*A.*, p. 357). His ita gestis, Edwardus desistens ab insectatione Londoniensium revertitur, putans se cum suis obtinuisse triumphum ; sed villa jam flammis tradita, venerunt victores ei obviam, quibus visis cæteri fugere conabantur, quorum plurimi prosternebantur, pluresque milites prioratum intraverunt, arma pro colobiis commutantes. Edwardus etiam intravit Ecclesiam Fratrum minorum, quem sequebatur multitudo suorum. Quidam etiam fugientes per quem-

Telle fut la victoire de Lewes.

Si nous voulons apprécier sa valeur tactique, nous devons en écarter d'abord tout ce que le succès eut d'imprévu, et dont on ne saurait faire un mérite au comte de Montfort.

Ainsi, nous ne croyons pas qu'il ait pu prévoir et artiser à l'avance l'espèce de piége qui entraîna le prince Édouard à quatre milles du lieu de la lutte. Si Leycester opposa à la meilleure cavalerie de l'ennemi ses moins bonnes troupes, ce ne fut certes pas pour les faire enfoncer; car un pareil calcul aurait dû tourner à son propre désavantage. Tout devait le porter à penser que si le prince demeurait vainqueur des milices de Londres, au lieu de les poursuivre en dehors du champ de bataille, il se rabattrait immédiatement sur le centre de l'armée des barons. Montfort semble même avoir prévu cette éventualité, puisqu'il se donna une réserve qui, postée en arrière de sa première ligne, eût été prête à prendre Édouard en flanc, quand celui-ci aurait menacé son centre. On ne peut donc pas attribuer à un calcul de Simon la course folle de son adversaire, qui laissa aux barons le temps d'écraser le corps d'armée d'Henri III.

Cette part d'imprévu étant retranchée du plan de bataille du vainqueur, voici ce qui en reste.

Montfort avait voulu attirer contre sa gauche la cavalerie d'élite du prince Édouard, afin d'écraser avec ses trois autres corps le reste de l'armée du roi. Ayant massé à cette aile gauche ses nombreux piquiers Londoniens, soutenus par un corps de cavalerie, Leycester devait raisonnablement admettre que cette troupe, sans pouvoir prendre l'offensive, saurait du moins maintenir son terrain, puisqu'elle était excellemment outillée pour la défensive.

dam pontem, sic se invicem constrinxerunt, quod multi corruerunt et se submerserunt; evadentes autem partes transmarinas adierunt.

Annales de Wigornia (*A.*, p. 452). Quidam autem de exercitu regis per pontem ex parte orientali villæ fugerunt, et nimio timore perterriti fugiendo se constrinxerunt, et sic in aquam submerserunt.

Rishanger (*A.*, p. 27). Johannes comes de Warenna et Willelmus de Valencia et Gwido de Liziniaco, omnes fratres Regis uterini, Hugo Bigot et circiter trecenti loricati, baronum ferocitatem considerantes, terga verterunt.

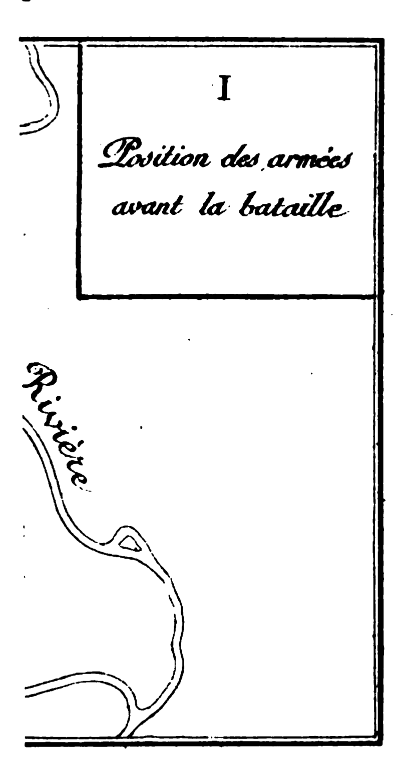
Wykes (*A.*, p. 151). [Edwardus] mucrone vix sanguine satiato, reversus ad prælium tam ipse quam hi qui eum sequebantur, etiam cum suis equis immoderato labore fuerant sic lassati, quod vix poterant respirare. — Comes Warennæ, Willelmus de Valencia, Hugo Bigotus, de quibus potissime confidebat, infelicitate regia consternati, fugientes e prælio usque castrum Pevenense, classe parata sine moræ dispendio, in Galliam transfretabant.

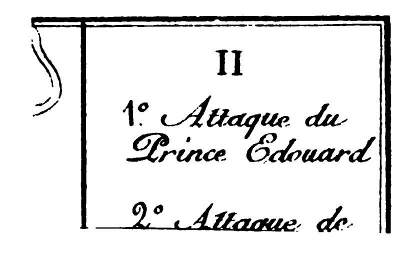
Les principaux détails de la bataille de Lewes, et surtout l'attaque du prince Édouard, ont été très soigneusement adaptés au terrain par M. Blaauw, dans un article publié en 1863 par le *Sussex Express and County advertiser*. Cet article vient d'être ajouté en appendice à la seconde édition du livre de Blaauw sur la guerre des barons, parue à Londres en 1876. Nous l'avons consulté avec fruit.

Levres

Armée royale

rps (Cavalerie) Prince Edouard
rps (Infanterie et cav.) Roi d'Allemagne
rps (Infanterie et cavalerie) Roi
ngleterre





de Bouvines. L'armée assaillie, au lieu de résister directement à l'assaillant, porta sa contre-attaque sur un autre point du front de bataille. Elle attira l'offensive de l'ennemi sur son aile gauche, et elle opéra sa propre offensive avec son aile droite, soutenue par son centre et sa réserve.

En 1264, Simon de Montfort V (fils du vainqueur des Albigeois) vivait en Angleterre avec le titre de comte de Leycester. A cette époque, il se mit à la tête d'un grand nombre de barons anglais ligués contre leur souverain Henri III. Le 14 mai 1264, Leycester vainquit le roi à Lewes dans les conditions suivantes.

Henri III, qui avait sur le continent de puissants alliés, était venu avec son armée occuper, sur la Manche, la petite ville de Lewes, qui, à cette époque, communiquait directement avec la mer, par la rivière de l'Ouse. Couvert à l'Est et au Sud par ce cours d'eau et par les marécages qui élargissaient son lit, le roi ne pouvait être attaqué que par le Nord et l'Ouest.

Montfort, dont les principaux partisans occupaient les comtés voisins de Londres, réunit des forces au midi de cette ville, et descendit rapidement vers Lewes, par une marche habile qu'il sut masquer au milieu des bois. Il parvint ainsi jusqu'au penchant septentrional des collines, dites Southdowns, qui dominent Lewes du côté du Nord. Pendant la nuit du 13 au 14 mai, il franchit ces hauteurs, et à l'aurore Leycester parut inopinément sur les coteaux qui couronnent la ville. Alors il descendit la pente et se forma en bataille, sur les dernières rampes, tandis qu'Henri III sortait de Lewes et se rangeait parallèlement en face de lui [1].

Leycester commandait 40,000 hommes. Son infanterie, composée principalement des milices bourgeoises de Londres, était nombreuse et bien équipée, mais peu militaire. Sa cavalerie était excellente. Les troupes d'Henri III montaient à 60,000 hommes ; mais elles comptaient beaucoup d'étrangers. Leur meilleur corps était une chevalerie indigène, conduite par le prince Édouard, héritier présomptif de la couronne [2].

Le roi se forma en trois corps rangés dans l'ordre suivant, si l'on va de la droite à la gauche : Le premier (aile droite) sous le prince

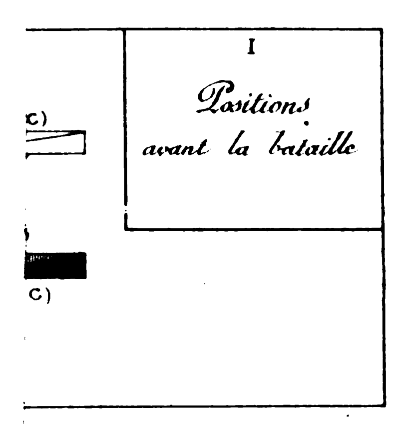
1. Pour tous ces détails, voyez W. Rishanger (*A., De bello Lewense*).

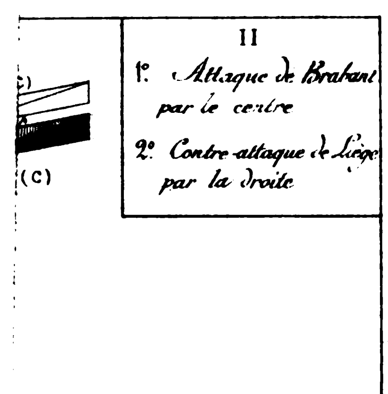
2. Annales de Wigornea (*A.*, p. 451). Cives vero Londoniarum, ad bella verbis expediti, non tamen in arte bellica periti, baronibus sunt associati. Constituto autem die certaminis, videlicet pridie Ius Maii, in exercitu Regis numerantur LX milia pugnatorum, et ad bella discretorum ; in exercitu baronum cum civibus Londoniensibus numerantur XL milia pugnatorum, non tamen ad pugnam discretorum.

Annales de Waverleia (*A.*, p. 356). Venit rex de portibus ad Lewes cum suo exercitu, continente fere LX milia virorum belligerantium ; porro in parte saniori erant L milia virorum, in quibus duces erant strenui, sed maxima pars juvenum. His cives Londonienses associabantur, in prælio quidem minimè probati.

…e Liégeoise

…de Liége …… (Cavalerie)
…iége …… (Infanterie)
…de Liége …… (Cavalerie)
…Liége …… (Cavalerie)





III
1° Brabant dégarnit
son centre pour soutenir
sa gauche

§ IV

Bataille de Steppes

1212

On vient d'observer la tactique des combats en ordre parallèle chez les Espagnols, les peuples romans, les Français, les Normands et les Anglais; et l'on a constaté qu'elle avait partout les mêmes principes.

Nous allons maintenant la suivre dans le monde germanique, et surtout parmi les Flamands, dont la bataille de Bouvines nous a déjà donné un aperçu.

Les règles générales de cette méthode de combat y étaient les mêmes que dans le reste de l'Europe, sauf l'usage particulier qu'on y faisait de l'infanterie, pour l'offensive, usage que nous avons signalé plus haut.

Considérée dans ses manœuvres, la bataille de Steppes offre une troisième combinaison de l'ordre parallèle. L'assaillant attaqua par le centre pour couper en deux l'armée adverse. Mais l'assailli opéra une contre-attaque avec ses deux ailes. Il réussit à tourner les ailes de l'assaillant par un mouvement concentrique, et, l'ayant pris à revers, il le mit en déroute. Voici du reste ce que nous savons de ce fait d'armes :

En 1213, la lutte du Sacerdoce Romain et de l'Empire d'Allemagne eut un retentissement sur les bords du Rhin. Le duc Henri de Brabant, allié d'Othon IV, ravagea l'Évêché de Liége, dont le titulaire était partisan du pape Innocent III. La contrée tout entière prit parti pour l'une des deux causes, et engagea toutes ses forces dans cette guerre. Elle se termina par une bataille décisive, qui eut lieu dans le voisinage de Lens, sur le territoire de Steppes.

Le duc de Brabant y amena une belle et nombreuse chevalerie, tous les effectifs de sa célèbre infanterie brabançonne, plus des corps importants de troupes mercenaires. Cette armée fut très supérieure en nombre à celle de son rival. Les fantassins à eux seuls furent assez nombreux pour y perdre sept mille hommes, dont 4000 prisonniers et 3000 tués. Vu la perfection des armures défensives, et notamment de celles des Brabançons, lesquelles valaient des armures de chevaliers, on peut admettre que ce chiffre de morts représente un nombre de blessés quatre ou cinq fois plus fort. Il suppose donc, dans l'armée de Brabant, un minimum de douze à quinze mille fantassins [1].

1. Ægidius Aureævallis (*H. F.*, T. XVIII, p. 659 E). Habebat vero ipse Dux non minimam copiam militum electorum, peditum quoque magnam multitudinem et etiam

L'Évêque de Liége était de son côté l'un des plus puissants princes ecclésiastiques de l'Empire, et n'avait pas moins de mille chevaliers dans sa mouvance. Des circonstances défavorables ne lui permirent pas de convoquer toute sa noblesse. Toutefois, le comte de Los, l'un de ses plus importants vassaux, lui amena sa chevalerie. De ses fiefs directs l'Évêque reçut trente chevaliers, plus quinze du pays d'Hasbay. Quant à son infanterie, elle dut être extrêmement nombreuse, car l'Évêque fit appeler le ban complet de ses milices communales, lequel, dans ces cas de guerre extérieure, comprenait toute la population valide [1].

Le duc de Brabant établit ses troupes sur une colline en pente douce, avec l'intention de prendre, de cette position dominante, une offensive énergique [2].

L'Évêque de Liége confia le commandement de ses forces au comte de Los. Celui-ci plaça ses propres effectifs à l'*aile principale* (l'aile droite), et il en prit la direction personnelle. L'aile gauche fut mise sous les ordres de Tierry de Rochefort, auquel on adjoignit, comme infanterie, les milices communales de Dinant. Au centre fut postée l'infanterie des milices d'Huy et de Liége, soutenue par la noblesse vassale de l'Évêque [3].

multas acies exercitus peregrini, factum que est Dei providentia ut nostris manus esset exigua. — (P. 660 B.) Ex quorum [Brabantorum] numero plures prostrati sunt, et tria et amplius millia interempti.

Unde versus : « Millibus ut cæsos numeres, tribus adde ducentos
» Brabantos; duo bis millia capta scias. »

1. Æg. Aureæv. (*H. F.*, p. 659 A). Sciens Episcopus comitem suum de Los apud Montegnies congregasse exercitum, misit ad eum ut ei in crastinum, hora prima, cum suis occurrere festinaret. — (P. 659 E). Illo quidem in tempore, jam in quingentos et eo amplius milites diffusa erat Hasbaniorum progenies, et in hoc pugnæ articulo cum nostro Pontifice quindecim tantum adfuerunt. — (P. 658 E). [Pontifex] ipse suos etiam ad bellum ordinare voluit, in quibus triginta milites sunt inventi. — (P. 658 D.) Campanam banni pulsare fecit Episcopus, mandans et præcipiens civibus universis suam egredi civitatem. — (P. 658 E.) Quos cum suis Pontifex insecutus, elevatis oculis, hora prima, videt Dyonenses, Hoyenses, Fossenses, omnes que quos nocte vocaverat, clivum montis qui publicus appellatur, descendere, qui propiùs accedentes pariter juncti sunt.

(Dans notre première partie, relative à la tactique d'infanterie, nous avons expliqué le système militaire des pays flamands. On a vu qu'à la différence de ce qui se pratiquait en France, les communes devaient armer et envoyer à leur seigneur tous les hommes en état de porter les armes, quand la guerre était faite pour arrêter une invasion étrangère. De là résultait que les bans de guerre produisaient en Flandre des effectifs d'infanterie beaucoup plus nombreux que chez les Français.)

2. Æg. Aur. (*H. F.*, p. 659 D). Dux autem super monticulum suas ordinavit acies, ut in nostros ex descensu graviùs possent impengere.

3. Reinerus Leodiensis (*H. F.*, T. XVIII, P. 626 C). Congregatis autem exercitibus, nostri suas acies ordinaverunt, Comitem que de Los *in capite belli* posuerunt ; Theodoricum vero de Rupeforti in alio capite cum Dionantibus ; in medio vero Leo-

Les dispositions de combat que Los voyait adopter par les Brabançons annonçaient chez eux l'intention de diriger leur offensive contre le centre de Liége. En conséquence, il s'occupa des ordres à donner à son infanterie qui occupait cette position centrale. Elle était commandée par un chevalier nommé Thierry de Walcourt. Celui-ci, ayant placé sa cavalerie en seconde ligne, se mit en devoir de disposer les piquiers de la première ligne, de manière à ce qu'ils servissent de rempart aux troupes à cheval. On forma les fantassins en ordre serré (*conglobati*). Puis il leur fut prescrit d'appointer les manches de leurs piques et de les ficher en terre. Ils devaient seulement maintenir les pointes croisées en avant, de manière à ce quelles pussent arrêter court la cavalerie brabançonne du centre, quand celle-ci prendrait l'offensive. Enfin, pour obtenir de ces fantassins une immobilité absolue, Walcourt leur donna l'ordre que nous avons cité plus haut, à savoir d'opposer leurs piques même à leur propre cavalerie, si celle-ci, revenant de charger, tentait de traverser leurs rangs, pour s'abriter plus tôt derrière eux [1].

Une semblable formation, sans intervalles, faisait de l'infanterie liégeoise un véritable mur de fer, très favorable à la défensive, mais absolument impropre à toute offensive rapide. En sorte que, tandis que le duc de Brabant méditait de rompre son adversaire par le centre, celui-ci prenait ses mesures pour lui opposer sur le centre une résistance passive. C'est assez dire que l'armée de Liége préparait sa réplique du côté des ailes.

Ce fut en effet ce qui arriva.

Les fantassins de Brabant, descendant de leur éminence au pas accéléré, heurtèrent violemment l'infanterie de Liége et la firent reculer [2].

Il y avait pour l'armée épiscopale péril imminent de se voir couper en deux. C'était le moment qu'observait le comte de Los. Alors, enle-

dienses et Hoyenses et quotquot venerant de Episcopatu bellatores. [Nous avons déjà signalé, à l'occasion de la bataille de Lewes, l'habitude où l'on était de qualifier de *premier corps* l'aile droite des formations en ordre parallèle.]

1. Æg. Aur. (*H. F.*, p. 659 E). Brabantinis autem ad prælium præparatis, præcepit Episcopus suas acies similiter præparari : quos Theodoricus de Walcourt, miles, decenter componens et ordinans, præcepit peditibus ut pariter conglobati pro muro essent militibus retro sequentibus, fecit que suarum hastas lancearum acui, et in terram figi, et in directum contra milites teneri cuspidem lancearum ; invitans que ac suadens ad prælium. — (P. 660 A.) [Aïebat] : si quis militum, metu mortis, super vos redierit, et nostrum ordinem transilire voluerit, equum ejus figite, ipsum omnimodis reverti in prælium compellentes.

Rein. Leod. (*H. F.*, p. 626 D). Pedites autem exercitus nostri, fixis in terram lanceis et cuspidibus antepositis, quasi murum de seipsis fecerunt.

2. Æg. Aur. (*H. F.*, P. 660 A). Videntes autem Barbari nostros paratos ad prælium, cum tanto impetu montis descenderunt crepidinem ut eos procul retroire compellerent.

vant sa cavalerie de l'aile droite, il aborda l'aile gauche de la cavalerie ducale, et réussit à la rompre [1].

Le duc de Brabant appela à lui tout ce qu'il avait de forces disponibles (*totum pondus belli*). Il les lança contre le comte de Los et réussit à l'accabler par le nombre. Cinq chevaliers brabançons, apostés à cet effet, s'entendirent pour chercher le comte de Los dans la mêlée, le reconnurent, l'attaquèrent en commun, abattirent son cheval et le mirent lui-même en danger de mort. Mais le Prévôt de l'Église de Trèves, frère de Los, amena au secours de son frère un corps de cavalerie qui n'avait pas été encore engagé. L'intervention de cette réserve rétablit le combat. Los, remis en selle, ramena sa cavalerie à la charge, et fit si bonne contenance que son adversaire, pour le tenir en respect, fut obligé de concentrer contre lui le principal effort de son armée. Tous les choniqueurs le répètent: Le poids entier de la lutte porta alors sur le comte (*Totum pondus belli versum est in comitem*) [2].

A partir de ce moment, le duc de Brabant, qui jusqu'alors avait visé à enfoncer le centre des Liégeois, paraît avoir transporté son objectif contre leur aile droite. Los avait donc attiré sur lui presque toutes les réserves de l'ennemi. De là dut résulter que l'aile gauche de Liége, qui occupait l'autre extrémité du champ de bataille, se trouva dans les conditions les plus favorables pour entrer en scène. Ce fut en ce moment que Thierry de Rochefort qui la commandait prit à son tour l'offensive.

Thierry dirigea une attaque à fond contre les effectifs, probablement très affaiblis, de l'aile droite brabançonne. Il la rompit, lui fit éprouver des pertes énormes et finalement la mit en déroute [3].

1. Rein. Leod. (*H. F.*, p. 626 D E). Comes vero de Los, impetum belli videns imminere, accessit propius cum sua phalange, et clamans tertio titulum sui comitatus, scilicet de Los, mediocri voce, audacter cuneos hostium penetravit.

2. Rein. Leod. (*H. F.*, p. 626 E). Statim totum pondus belli versum est in Comitem, et milites Ducis, sicut præconceperant, eum capere et interficere volebant; sed Comes, non dissimilis Rolando vel Oliverio, se tuebatur clypeo et gladio. Cùm autem cum paucis esset in adversariorum medio, frater suus Henricus Trajectensis præpositus, cum aliis suis fidelibus, advolat velocior aquilâ, non quasi clericus, sed quasi miles; non quasi præpositus, sed quasi Hector et Achilles : et cum jam frater suus esset pedes, truncato pede equi sui, iterum alio equo imposuerunt, et, audacter universis pugnantibus, eum qui arma Ducis susceperat interemerunt; et sicut fluit cera à facie ignis, sic fluxerunt adversarii qui ad capiendum eum venerant, et in ore gladii ceciderunt.

Æg. Aur. (*H. F.*, p. 659 D). Præcepit que Dux, ex suis militibus quinque, pedites incedere, ut in Comitem de Los repente irruerent, et dejectum interficerent improvisè. — (P. 660 A.) Prostrato quidem comite de Los, ab illis quinque militibus, à Duce, ut dictum est antea, præparatis : quem frater ejus Henricus, tunc clericus, prostratum considerans, in equum reposuit, illorum aliquibus interemptis, totum que pondus belli versum est in Comitem.

3. Rein. Leod. (*H. F.*, p. 627 A). Interim, istis ita litigantibus et in adversarios

Par le mouvement en avant qu'opéra Rochefort, le centre des Brabançons dut se trouver à découvert. On se souvient en effet qu'au début de la bataille, il avait gagné du terrain sur le centre de Liége. Maintenant que son aile droite venait de reculer devant Rochefort, le centre de Brabant se trouvait en avant de sa ligne de bataille et débordé sur sa droite par la cavalerie victorieuse de Thierry. Le moment était donc favorable pour que les Liégeois du centre reprissent l'offensive. C'est ce qu'ils firent. Les milices communales de Liége et d'Huy, appuyées par leur cavalerie, se jetèrent résolument en avant. Les uns chargèrent à la pique, les autres se firent jour au milieu de la mêlée, la hache et le poignard à la main. Ils ramenèrent leurs vainqueurs en arrière, au milieu d'un épouvantable massacre. Malgré son extrême solidité, l'infanterie brabançonne dut abandonner la position [1].

Ces deux avantages successifs obtenus par l'armée de Liége, se propageant de sa gauche vers son centre, et étant conduits par la cavalerie de Rochefort qui formait tête de colonne, durent produire l'effet d'un vaste mouvement tournant qui débordait de plus en plus l'armée brabançonne sur sa droite. Le succès obtenu par Rochefort avait donc pour conséquence inévitable de transmettre son contre coup d'un bout à l'autre de l'armée brabançonne. Le duc de Brabant, ayant déjà engagé toutes ses réserves, ne pouvait plus rien pour arrêter cet entraînement général. Il abandonna la partie, et se mit sur le champ en retraite. Mais sa cavalerie dut rompre trop précipitamment. L'infanterie brabançonne, qui s'était le plus avancée dans la lutte, se trouva sans doute en retard. Aussi supporta-t-elle tout le poids de la défaite. Elle eut trois mille deux cents hommes tués et quatre mille faits prisonniers [2].

stragem facientibus, alii qui erant in alio capite, scilicet Theodericus de Rupeforti et socii sui, adversarios qui erant eis oppositi virtute armorum fregerunt et stragem maximam de eis fecerunt.

1. Rein. Leod. (*H. F.*, p. 627 A). Itaque Leodienses et Hoyenses, et quotquot venerant partis nostræ auxiliatores, similiter impetum fecerunt in eos qui eis erant oppositi; et sicut solent lupi rapaces gregem ovium discerpere, ita Leodienses, propter illatas injurias, securibus et acutis cultellis et gladiis Brabantinos evisceraveer.

Æg. Aur. (*H. F.*, p. 660 B). Perseverantibus in prælio Leodiensibus, pro sua vita suorum que certantibus, de sua quidem virtute nihil præsumentibus, sed patroni suo cum spe et fiducia nomen invocantibus; cujus audito nomine, statim nostri hostes terga dedere fugantibus.

2. Rein. Leod. (*H. F.*, p. 627 A). Dux autem et complices sui, videntes belli eventum, et tantum impetum ferre non valentes, in fugam se verterunt qui erant equites, et passim capiebantur et interficiebantur qui erant pedites. Et hoc notandum quod nostri non intendebant prædæ, sed occisioni partis adversæ. — (P. 627 B.) Fugientibus itaque Brabantinis, Dei judicio et beati Lamberti meritis, milites

Le reste de la victoire des Liégeois ne fut plus qu'une longue poursuite et un vaste massacre.

Parmi les batailles en ordre parallèle que nous venons de restaurer, le fait d'armes de Steppes est, on le voit, l'un de ceux dont les diverses manœuvres sont relatées par les chroniqueurs avec le plus de détails. Aussi importe-t-il de les bien préciser pour donner plus de certitude à nos recherches. Si l'on interprète dans le langage de la tactique moderne les faits que nous venons de restaurer, on peut les ramener à six mouvements bien distincts, que voici dans leur ordre historique : 1° Le centre brabançon attaqua le centre liégeois ; 2° l'aile droite de Liége dégagea son centre en attaquant l'aile gauche de Brabant ; 3° pour repousser cette attaque, l'aile gauche de Brabant appela toutes ses réserves et affaiblit son aile droite ; 4° alors l'aile gauche de Liége enfonça l'aile droite de Brabant ; 5° le centre de Liége en profita pour enfoncer le centre de Brabant ; 6° enfin la gauche et le centre de Liége combinés opérèrent un mouvement tournant qui rejeta la droite et le centre de Brabant sur sa gauche et enleva la victoire.

Enfin, si l'on rattache les uns aux autres ces six mouvements, on voit apparaître une grande manœuvre qui consista, de la part du vainqueur, à déjouer une attaque centrale par deux contre-attaques sur les ailes.

Un dernier détail importe à connaître, pour nuancer la physionomie morale de ce combat. C'est la manière calme, réfléchie, dont les deux chefs conduisirent les opérations. En dépit des ardentes passions qu'avait soulevées cette guerre politico-religieuse (pendant laquelle la ville de Liége et le sanctuaire vénéré de St-Lambert avaient été livrés au pillage et à la profanation), sur le champ de bataille, les deux généraux semblèrent prendre à tâche de combattre avec une régularité singulière et un empire absolu sur eux-mêmes.

Avant le combat, le duc de Brabant vint étudier avec soin son terrain, afin d'occuper une position dominante et de ne combattre qu'avec le soleil à dos [1].

A l'apparition des Liégeois, les troupes brabançonnes avaient laissé échapper des cris menaçants. Aussitôt l'évêque de Liége accourut sur

nostri et quotquot erant equites, equis ferro tectis insidentes, miseros fugientes pectoribus equorum prosternebant, quos nostri pedites, levatis loricis et galeis depositis, securibus et cultellis statim interficiebant.

Æg. Aur. (P. 660 B). Ex quorum [Brabantorum] numero plures prostati sunt, et tria et amplius millia interempti. Unde versus :

« Millibus, ut cæsos numeres, tribus adde ducentos
« Brabantos ; duo bis millia capta scias.

1. Rein. Leod. (*H. F.*, p. 626 C). [Dux] suas acies ordinavit, et monticulum unum qui aliquantulum altior erat occupavit, et nostros in valle constituit, solem que oculis eorum opposuit.

le front de ses lignes, leur imposant un silence absolu, et tout resta muet[1].

Alors les deux armées s'approchèrent au petit pas. Puis elles s'arrêtèrent, s'observant longuement et de près, sans s'aborder[2].

Le duc de Brabant retardait son attaque, pour laisser au soleil le temps de s'élever et d'aveugler ses adversaires[3].

Pendant ces délais, les fantassins des deux armées, ramassant des poignées de sable, les lançaient en l'air, dans la direction de leurs adversaires, sans doute pour faire planer au-dessus de leur tête un nuage de poussière qui ne permît pas à l'ennemi d'observer leurs forces et leurs dispositions de combat[4].

Quand le comte de Los conduisit sa charge de cavalerie, il ne poussa son cri de ralliement qu'en étouffant sa voix, et fit signe à ses divisionnaires d'imiter son exemple. Il voulait sans doute éviter que les chefs fussent reconnus et visés par l'ennemi[5].

Ces chefs, bien loin de se montrer à leurs troupes, pour les électriser, s'étaient travestis, pour n'être pas tués dès le début de l'action, de même qu'aujourd'hui l'on interdit aux officiers le port d'insignes trop apparents, qui en feraient des points de mire. Nous avons dit que le duc de Brabant avait donné mission à cinq chevaliers de rechercher le comte de Los, pour l'accabler sous leurs efforts réunis. Le duc devait appréhender pour lui-même quelque piége du même genre; car il fit endosser ses armoiries à un chevalier qui périt à sa place. Quant au comte de Los, il s'était rendu si méconnaissable que l'un de ses sergents le prit pour un ennemi. Il levait déjà sur lui sa hache d'armes quand le comte se fit connaître[6].

1 Æg. Aur. (*H. F.* p. 659 C). Respicientes Barbari diocesanum populum super se irruere velle, ululatum diræ vocis tanquam desperati emittere conati sunt. Præsul vero, sui exercitus turmas circumiens, fieri prohibuit hunc clamorem; nihilominus usque tertio adversarii clamaverunt.

2 Rein. Leod. (*H. F.* p. 626 D). Exercitus autem utriusque partis paulatim se appropiavit, ita ut spatium breve inter eos videretur distare.

3 Æg. Aur. (*H. F.* p. 659 D). [Dux] præstolabatur horam qua solis radius nostrorum reverberaret oculos.

4 Rein. Leod. (*H. F.* p. 626 D). [Peditibus] pulverem in oculis eorum jacientibus et ipsi amplius jecerunt.

5 Rein. Leod. (*H. F.* p. 626 D E). Comes vero de Los, impetum belli videns imminere, accessit propius cum sua phalange, et clamans tertio titulum sui comitatus, scilicet : Los, mediocri voce, audacter cuneos hostium penetravit, et ut socii sui idem facerent, manu innuit.

6 Rein. Leod. (*H. F.* p. 626 C D). [Dux] eos qui fortiores et potentiores exercitus sui erant milites monuit ut, si Comitem possent capere vel interficere, ipse remuneraret eos incredibili remuneratione, et arma sua deposuit, quæ cuidam militi nomine Henrico de Holdeberges induenda tradidit, ut esse Dux putaretur, et ipse sine armis melius celaretur.

Æg. Aur. (*H. F.* p. 659 D). Ipse autem [Dux] arma sua antea rejiciens ut fugæ

Tout ceci ne ressemble guère à la physionomie si fière, mais si peu réfléchie, que l'on prête à toutes les batailles du Moyen-Age. Des chefs qui apportaient tant de sang-froid, tant de calcul dans la conduite des troupes, n'étaient probablement pas aveuglés par la passion au point de dédaigner l'utilité d'une bonne manœuvre. Quand les chroniqueurs nous affirment qu'en fait ces manœuvres ont été exécutées, rien ne s'oppose à ce que nous admettions qu'elles ont été voulues, réfléchies.

Nous terminerons en observant qu'à la bataille de Steppes, comme à celle de Bouvines, on vit l'infanterie brabançonne préparer l'attaque de sa cavalerie par une charge à la pique culbutant les fantassins ennemis sur leurs propres cavaliers. Ces deux exemples nous paraissent suffisants pour dégager le rôle exceptionnel des troupes à pied dans le monde flamand. Il préludait à l'offensive des troupes à cheval par une grande offensive de l'infanterie.

Les quatre spécimens de combats que nous venons de restaurer nous semblent mettre bien en lumière le côté classique de l'ordre parallèle. Ce qui le caractérise éminemment c'est le jeu des trois corps (centre, droite et gauche) pour enfoncer la ligne ennemie sur un de ses trois corps et disloquer ensuite les deux autres. Dans notre second livre, relatif aux origines de la tactique féodale, nous espérons démontrer que ce mécanisme avait été emprunté par le Moyen-Age au monde militaire des Romains.

Maintenant nous pouvons passer aux batailles en ordre perpendiculaire, dont la tactique nous paraît avoir été une création plus spontanée, plus originale du monde féodal.

posset intendere, si necessitas se offerret. — (P. 660 A B) Totum que pondus prælii versum est in Comitem, et secundo et tertio sic prostratum : quem quidam nostrorum intuens, de securi quam tenebat voluit percutere ipsum, æstimans Brabantinum, sed mox ut vocem audivit clamantis : « Ego sum Ludovicus Comes », retraxit ille brachium, et in equum Comitem relevavit.

CHAPITRE III

ORDRE PERPENDICULAIRE

L'ordre perpendiculaire représente, au XIIIᵉ siècle, la tactique par excellence des combats de cavalerie. — On s'y formait en colonne par sections, chaque section faisant office de corps de soutien vis-à-vis de la section précédente. La dernière section servait de réserve. — Plus tard, la section de tête fut chargée de fournir les attaques de front, pendant que celles de queue opéraient sur les flancs de l'ennemi. — Cette dernière méthode de combat a été pratiquée, au moins dans le milieu franco-flamand, avec assez de perfection pour qu'une troupe uniquement composée de cavalerie ait pu vaincre parfois des armées entières, très supérieures en nombre et pourvues en bonne proportion de troupes à pied et de troupes à cheval. — C'est ainsi qu'ont été obtenues les victoires de Muret (1213), de Frascati (1166), de Scutari (1203), de Philée (1204), de Philippopoli (1207), de l'Espiga (1211), de Constantinople (1235).

La méthode de combat en ordre parallèle ne pouvait être sérieusement pratiquée qu'avec un corps de troupes régulier, possédant infanterie et cavalerie dans des proportions normales.

Mais le XIIIᵉ siècle n'a pas toujours eu des armées aussi complètes. Beaucoup d'entr'elles manquaient d'infanterie de ligne. Cette arme n'existait que parmi les milices communales ou les mercenaires. Or, il n'y avait que les souverains ou les très puissants seigneurs qui eussent de grandes communes dans leur mouvance ou qui fussent assez opulents pour entretenir toute une armée de mercenaires. Le reste de la noblesse n'avait, en fait d'infanterie, que des milices féodales, troupe irrégulièrement équipée, qui ne savait guère combattre qu'en tirailleurs. Il devait être impossible de trouver dans ce milieu des masses de fantassins initiés aux savantes formations que nous avons restaurées plus haut.

Aussi voyait-on fréquemment le monde féodal organiser des expéditions dont l'effectif ne comprenait qu'une excellente chevalerie, un corps nombreux de sergents à cheval, plus un certain nombre de serviteurs à pieds, munis d'armes de jet ou d'épieux, et qui n'avaient jamais combattu en ligne.

Avec de pareilles troupes, la formation en ordre parallèle aurait été plus nuisible qu'utile.

Des fantassins sans solidité et sans instruction, qu'on aurait entassés en avant de la cavalerie, ne l'auraient nullement couverte. Ils l'eussent même empêchée de manœuvrer; car, au premier choc des cavaliers ennemis, ce troupeau affollé se serait rejeté en arrière dans les jambes des chevaux et y aurait porté le désordre.

C'est principalement dans ces conditions que le XIII[e] siècle nous paraît avoir eu recours à l'ordre perpendiculaire. Cette formation a été par excellence celle des combats entre cavaliers.

Nous avons déjà dit que, pour employer cette méthode de combat, les troupes à cheval se rangeaient en une colonne composée d'un certain nombre de sections qui se suivaient sur un même axe. On n'engageait d'abord que la première section. Quand elle avait le dessous, ou qu'elle était impuissante à triompher, la seconde section venait à son aide; puis la troisième s'il était nécessaire, chacune faisant office de soutien vis-à-vis de la précédente. Dans notre chapitre IV, nous allons citer de nombreux exemples de ce procédé tactique, lequel représente l'ordre perpendiculaire à l'état le plus primitif. Il paraît être fort ancien, tant dans les races d'origine latine que dans la race germanique [1].

Mais on ne dut pas tarder à comprendre qu'avec cette méthode de combat il était difficile d'obtenir des résultats rapides et étendus. Protégées par leur solide équipement, les deux chevaleries, une fois engagées, rendaient la lutte interminable, et y perdaient le bénéfice de la vitesse et du choc. Les corps de soutien, n'intervenant que lorsque la mêlée était déjà engagée, risquaient plutôt d'être gagnés par la confusion que d'y mettre fin.

Alors apparut une école de guerre plus tacticienne qui accéléra les résultats de l'engagement, en faisant intervenir, dès le début, les dernières sections de la colonne, opérant sur les flancs de l'ennemi.

Tant que ce genre de combats ne se produisit qu'entre deux troupes également dénuées de fantassins, la physionomie de la lutte ne dut pas différer sensiblement de celle de nos combats modernes entre cavaliers.

Mais il vint un moment où la chevalerie pratiqua cette tactique avec

1 Dans notre Livre II (Partie III Ch. II), consacré aux origines de la tactique féodale, nous signalons, pour le milieu militaire franco-normand, des formations en colonne de six sections, qui ne sont certainement pas les plus anciennes, et qui apparaissent dès les débuts de la période féodale. M. Martin Baltzer, qui vient de faire des recherches de même nature dans le milieu germanique, en a rencontré dès les années 860, 921, 955, 990, 1075, 1080, notamment dans les combats de Lechfeld, Unstrutt et Flarchheim. — Voyez Martin Baltzer : (Zur Geschichte des Deutschen Kriegswesens in der zeit von den letzten Karolingern bis auf Kaiser Friedrich II. — Leipzig, Verlag von S. Hirzel 1877). Pages 104 à 109, notes 31, 45, 29, 39, 34, 46.

tant de perfection qu'elle ne craignit pas de s'engager, sans troupes à pied régulières, contre des armées complètes, possédant cavalerie et infanterie de ligne en bonne proportion. Là fut le maximum d'habileté des combats en ordre perpendiculaire. Ce sont ces derniers spécimens que nous allons restaurer, comme les modèles du genre.

Dans ces combats, la chevalerie assaillante se formait en une colonne de plusieurs sections se suivant sur un seul axe. A un signal donné, la première section[1] chargeait le front de l'adversaire, au centre et à fond, de manière à attirer sur elle seule toute son attention. Puis, tandis que la ligne ennemie tout entière venait converger vers cet unique objectif, les dernières sections de la colonne d'attaque se détachaient par la droite ou la gauche, s'avançaient rapidement le long des ailes de l'adversaire et l'assaillaient tout à coup par un ensemble de charges de flanc. Les chocs combinés de toutes ces sections convergeaient vers leur première attaque centrale, de manière à culbuter les uns sur les autres tous les corps de la ligne ennemie.

Quand ces charges multiples étaient bien exécutées, elles produisaient souvent une telle surprise parmi les adversaires, que ceux-ci, au lieu de résister sur place et d'appeler à l'aide leur seconde ligne, se repliaient précipitamment vers elle. Par cette reculade, les vaincus, jetés en arrière comme un immense projectile, encombraient leur deuxième ligne et la mettaient dans l'impuissance de se défendre régulièrement.

Alors la chevalerie assaillante s'attachait à perpétuer cette situation et à presser sans relâche le mouvement de retraite des ennemis, pour le faire dégénérer en une débandade. Dans ce but, elle exécutait charge sur charge, heurtant ses adversaires en bloc, sans s'attarder dans des combats singuliers, sans chercher ni à faire des prisonniers, ni à achever les blessés.

Une fois la première panique produite, plus l'ennemi était nombreux, plus le succès était éclatant. Cette multitude de fuyards affolés emportait tout comme une trombe, par l'impulsion aveugle qui caractérise toutes les foules épouvantées.

1 Nous rappelons seulement au lecteur un détail déjà signalé par nous, en 1878, dans notre première édition de la bataille de Muret ; c'est que les tacticiens confiaient parfois leur première attaque centrale, non pas à la première section toute seule, mais aux deux premières sections, massées en un seul corps. Dans ce cas, la troisième section se chargeait toute seule d'opérer la diversion sur les flancs. Cette variante sur la tactique normale était, sans doute, pratiquée contre les ennemis capables de faire une solide résistance à l'attaque de la première section. Ce fut ce qui arriva à la bataille de Muret, ainsi que le dit Guilhem de Puy-Laurens : « Posteriores properantes in unum ad primos ictus cum prioribus affuerunt, docti satis quod pugna unanimiter agressa victoriam parit. » (Guil. de P. L. — *H. F.* T. XIX p. 209 B.)

Voyez notre première édition de *La bataille de Muret* (Montpellier, 1878, — Ch. IV p. 47, note 2) et la conclusion (page 131 4° et 5°).

Afin de pousser rapidement sa pointe, la cavalerie victorieuse faisait arriver derrière elle son infanterie féodale, si mauvaise qu'elle fût. On lui faisait occuper immédiatement les positions que les troupes à cheval venaient de balayer. Ces fantassins, massacrant tout ce qu'ils trouvaient par terre, assuraient la victoire contre les adversaires qu'on n'avait fait que désarçonner au passage et qui auraient pu se relever et combattre de nouveau. Tactiquement la fonction de cette infanterie était à peu près celle des troupes à pied modernes avançant sur le terrain que l'artillerie a déblayé devant elles.

Grâce à cette tactique, les cavaliers victorieux pouvaient conserver indéfiniment l'avantage de la vitesse et du choc, et avec de faibles effectifs produire une panique sur de vastes espaces.

Ainsi l'on pouvait voir l'armée assaillie, perdant la tête, abandonner le champ de bataille devant le choc d'une poignée de braves, sans avoir fait un sérieux essai de ses forces.

Les tacticiens qui ont triomphé avec cette méthode de combat ont, en général, attendu pour en faire usage le moment où leur adversaire se croyait le plus assuré de vaincre par sa supériorité numérique. Ils cherchaient même à provoquer cette excessive confiance en simulant un mouvement de retraite à l'instant où ils se disposaient à charger. En un mot, la véritable cause de la défaite du vaincu consistait dans cette surprise d'une armée qui, se croyant sûre du succès, ne pouvait pas s'attendre à être attaquée et n'avait pris aucune précaution défensive. Elle succombait pour n'avoir pas su, au moment du premier choc, passer instantanément de l'offensive la plus confiante à la défensive la plus solide.

Nous signalerons enfin, dans ce genre de combats, un dernier fait digne de remarque. C'est que bien que la cavalerie victorieuse fût obligée de se prodiguer et ne fût pas couverte par son infanterie, cependant elle n'avait presque aucun cavalier tué. Il est à remarquer, en effet, que la tactique qu'on y mettait en œuvre n'admettait pas de longues alternatives entre la victoire et la défaite. Le vaincu abandonnait si rapidement son terrain qu'il n'avait pas le loisir d'engager des combats corps à corps et d'achever un adversaire blessé par lui. Tandis que les blessés du parti vaincu étaient massacrés en grand nombre quand la position était envahie par l'infanterie du vainqueur, les blessés de ce dernier, au contraire, étaient recueillis, soignés. Ils guérissaient d'autant plus aisément que l'armure défensive atténuait beaucoup la gravité des blessures. Aussi allons-nous constater une énorme disproportion entre les pertes que faisaient les deux armées.

On connaît maintenant notre manière de comprendre la tactique que nous cherchons à restaurer. Il ne nous reste qu'à la justifier par des exemples.

§ I

Bataille de Muret

Dans la première partie de cet ouvrage, nous avons restauré avec soin la bataille de Muret, afin qu'elle pût nous servir ici de spécimen modèle, et nous aider à combler les lacunes des autres récits que contiendra le présent chapitre.

Nous ne rappellerons donc les faits de cette bataille que pour en tirer des inductions tactiques.

On ne peut contester que ce fait d'armes n'ait réalisé tous les détails pratiques de la méthode de combat dont nous venons d'exposer la théorie.

Les Croisés y combattirent avec une énorme infériorité numérique, puisqu'ils n'étaient en tout que dix-sept cents hommes contre quarante-trois mille.

A Muret, comme dans le genre de combats qui nous occupe, on trouve chez les vainqueurs le même soin de simuler la crainte, pour exagérer la confiance de leurs adversaires. Le lecteur se souvient en effet qu'avant d'attaquer, Montfort exécuta un mouvement de retraite vers la Garonne [1].

Enfin dans le cours de la bataille, on a vu se dérouler la même série de combinaisons qui constitue la méthode de combat restaurée par nous. Il suffit de les énumérer sommairement.

1° Dans les deux armées, l'ordre adopté est perpendiculaire au front de l'ennemi. Les deux cavaleries sont placées en tête, divisées chacune en trois sections se suivant sur un même axe. Les deux infanteries sont en réserve; celle de Montfort dans Muret, celle de Pierre II dans le camp [2].

1 Guil. de P. L. (*H. F.* T. XIX p. 208 E). Exierunt per portam quæ respicit Orientem, cum castra essent ab Occidente, *ut, nescientibus propositum eorum, fugere niterentur*, donec, profecti paulisper, rivum quemdam transeuntes, in planitiem versus exercitum *redierunt*.

2 Sur la méthode de formation des deux cavaleries, voyez dans notre premier volume le plan de la bataille de Muret.

Sur le poste assigné à l'infanterie des Croisés : (Petr. Vallium Sarnaii. *H. F.* T. XIX p. 86 D) Comes nobilis inhibuerat ne quis pedes egrederetur ad pugnam. — (Annales de Waverleya. *H. F.* T. XVIII p. 203 A). Accedentes ergo ad certamen, ut imperatum fuit, nuda peditum deseruere præsidia.

Sur la position de l'infanterie vasco-aragonaise : (Guil. de Pod. Laur. P. 209 B)

2° Les deux premières sections de l'armée catholique chargent à fond la première ligne vasco-aragonaise [1].

3° Cette première ligne, rompue par le choc, est rejetée en désordre sur la seconde, commandée par le roi d'Aragon [2].

4° Les vainqueurs, poursuivant leur avantage, s'enfoncent si profondément dans le centre de cette seconde ligne que, du point où Montfort les observe, ils paraissent comme noyés dans la multitude de leurs ennemis [3].

5° Alors, la troisième section des Croisés se dérobe par le flanc gauche, opère au travers du marais de Rudelle un mouvement tournant que Pierre II ne peut pas apercevoir, et revient charger ce dernier sur son flanc droit, en convergeant avec l'attaque des deux premières sections [4].

6° Conformément aux instructions de Montfort, ces deux attaques sont exécutées par grandes masses, en chargeant sans relâche et sans s'attarder à des combats singuliers [5].

7° Cette manière d'attaquer produit chez les vaincus une telle panique que le troisième corps vasco-aragonais, commandé par le comte

Populus autem Tolosanus, de castris ubi erant vallati. — (Philippis. *H. F.* T. XVII p. 224 vers 810) : Stabat adhuc Tolosana phalanx prope fluminis undas, millia dena quater in papilionibus altis.

1 Petr. Val. Sarn. (*H. F.* p. 87 A). Statim *prima acies* nostra audacter in hostes insiliit, et in ipsos medios se immisit ; mox *secunda subsequitur*, hostesque penetrat sicut prima.

Guil. de Pod. Laur. (*H. F.* p. 209 B). Comes Simon venit tribus ordinibus usu ut noverat militari, et *posteriores* properantes in unum ad primos ictus *cum prioribus affuerunt*, docti satis quod pugna unanimiter aggressa victoriam parit.

2 Guil. de P. L. (*H. F.* p. 209 B). Adeoque hostes primo impetu subverterunt, quod eos a campo ut ventus a facie terræ pulverem propulsarunt, quibus ut licitum fuit se *in posteriores acies* collocarunt ; deinde ad Regis aciem, ubi vexillum ejus noverant, se convertunt.

3 Petr. V. S. (*H. F.* p. 87 B). Videns Comes noster duas acies suas in medios hostes immersas et quasi non comparere.

4 Petr. V. S. (*H. F.* p. 87 B). [Comes] irruit *a sinistra* in hostes qui stabant ex adverso innumerabiles. Stabant autem ordinati ad pugnam juxta fossatum quoddam quod erat inter ipsos et Comitem nostrum. Statim irruens Comes in hostes prænotatos, et licet non videret aliquam viam per quam ad eos posset pertingere, invenit tandem in fossato modicissimam semitam, ordinatione divina, ut credimus, tunc paratam, *per quam transiens in hostes se dedit*, et utpote miles Christi fortissimus, ipsos fortissime penetravit. — (P. 87 C) Quod videntes nostri, illi videlicet *qui fuerunt in prima acie et in secunda*, instantissime insecuti sunt fugientes et gravissime prosecuti.

5 An. Wav. (*H. F.* p. 202 E). [Simon] firmiter suis præcipiendo dixit : « *Ictibus a prima fronte pugnæ pugnare nolite* contra inimicos ; sed fortiter, ut christiani milites, acies superborum penetrate securi. » Accedentes ergo ad certamen *omnes uno impetu*, ut imperatum fuit, nuda peditum deseruere præsidia, et usque ad Regem penetraverunt.

de Toulouse, abandonne le champ de bataille sans même avoir fait l'essai de ses forces [1].

8° La victoire est si rapidement obtenue que le vainqueur ne perd que huit cavaliers et un chevalier, tandis que son adversaire perd de quinze à vingt mille hommes [2].

9° Au dernier acte de la bataille, l'infanterie de Montfort quitte sa position en réserve dans Muret, et vient occuper le champ de bataille et assaillir les adversaires que sa cavalerie n'avait fait que désarçonner sans les tuer [3].

Nos lecteurs peuvent constater combien ces neuf précisions coïncident avec les diverses phases normales de la méthode de combat que nous cherchons à élucider.

La bataille de Muret vient de nous fournir un spécimen modèle de notre tactique. Six autres exemples vont nous permettre de généraliser nos conclusions.

Ces six exemples seront évidemment moins complets que le précédent, n'ayant pas été l'objet d'une monographie spéciale comme notre restauration du combat de Muret. Toutefois on constatera qu'ils appartiennent exactement à la même école et qu'ils en reproduisent tous les caractères substantiels.

Ces caractères sont les suivants : 1° Avant l'action, l'armée qui devait succomber avait une énorme supériorité numérique. — 2° Dans l'ordre de bataille, l'armée qui triomphait était toujours formée par sections

1 Rel. off. (*H. F.* T. XIX p. 89 B). Statim virtus Altissimi, per manus servorum suorum hostes suos confregit et comminuit in momento; tergam enim vertentes, in fugam facti sunt tanquam pulvis ante faciem venti.

Guil. de P. L. (*H. F.* p. 209 B). Ipsi quoque Comites Tolosanus et Fuxensis et alii fugæ præsidio evaserunt.

Philip. (*H. F.* p. 224) v. 804 : Protinus Arragones, amisso Rege, per agros,
Per valles fugiunt. Fusinus cum Tolosano
Ostendunt Comites jam terga fugacia Francis.

2 Sur les pertes des Croisés : (Rel. off. p. 89 D) De militibus autem Christi unus solus interemptus est in conflictu, et paucissimi servientes. — (Guil. de P. L. p. 209 C) Nec fuit inventum quod vel unus ex parte ecclesiæ in illo prælio concidisset. — (Guil. Arm. *H. F.* T. XVII p. 92 D) Non perdiderunt die illo nisi octo tantum peregrinos. — (Philipp., vers 859) Quod tantum exciderent ex agmine. Francigenarum octo peregrini.

Sur les pertes des Vasco-Aragonais : (Rel. off. p. 89 D) Certus hostium interfectorum numerus, præ multitudine, nullatenus sciri potest. — (Guil. de P. L. p. 209 C) Ita ut occisorum numerum ubique esse quindecim millia dicerint. — (Petr. V. S. p. 87 E) De hostibus fidei tam submersione quam gladio circiter viginti millibus interfectis.

3 Petr. V. S. (*H. F.* p. 87 E). Invenit Corpus Regis Aragonensis prostratum in medio campo nudum; pedites siquidem nostri ipsum jam nudaverant, quia, visa victoria, egressi erant de castro, et quos adhuc vivos jacentes invenire potuerunt, peremerant.

en colonne, avec la cavalerie en tête, l'infanterie en réserve quand il y avait de l'infanterie. — 3° Pendant le combat, le vainqueur combinait avec des attaques de flanc l'attaque centrale de la section de tête. — 4° Tout le temps de la lutte, cette même cavalerie gardait constamment l'offensive et triomphait avec une rapidité foudroyante. — 5° Après la victoire, elle n'avait fait presque aucune perte, tandis que le vaincu éprouvait des pertes énormes. Ces cinq traits caractéristiques vont être retrouvés partout.

§ II

Bataille de Frascati

1166

Nous choisirons notre premier spécimen dans les guerres des Allemands contre les Italiens.

Aux XIIe et XIIIe siècles, les armées pontificales étaient peu militaires. La cour de Rome répugnait à accepter les services des troupes mercenaires, dont elle condamnait les excès. Son administration était, en outre, trop paternelle et trop pacifique pour donner à ses propres vassaux une grande pratique de la guerre. Aussi, dans les jours de péril, les papes, au lieu d'exiger d'eux des sacrifices supérieurs à leurs forces, préférèrent invoquer l'appui des états limitrophes fidèles à l'Église : tantôt les princes Normands des deux Siciles, tantôt les grandes communes de l'Italie septentrionale, tantôt les rois de France. Pour ces causes réunies, les chroniqueurs des XIIe et XIIIe siècles reconnaissent aux armées pontificales une très médiocre valeur militaire.

L'empire d'Allemagne était, au contraire, une des plus grandes puissances du temps, non seulement par le nombre de ses effectifs, mais par l'énergie de ses habitants. L'esprit militaire s'y retrempait incessamment dans les rivalités intestines de ses innombrables petits suzerains. Ses droits féodaux sur les pays du bord du Rhin lui permettaient, en outre, de se recruter abondamment en mercenaires, et l'on sait que nulle troupe n'avait une pratique plus consommée de la guerre. Aussi, dans les circonstances où l'Empire put envahir les États pontificaux sans être arrêté par les grandes ligues de l'Italie du Nord, entre Romains et Allemands la partie fut absolument inégale. Alors les plus faibles effectifs germaniques purent risquer des coups de main audacieux contre les plus forts effectifs pontificaux.

C'est dans ces conditions que se produisit le spécimen suivant de la tactique qui nous occupe.

En 1166, l'Empereur d'Allemagne Frédéric Barberousse envahit les États Pontificaux avec une armée d'Allemands et de mercenaires Brabançons, à laquelle s'étaient joints des contingents Lombards et Toscans. Il vint mettre le siége devant Ancône.

Le Pape envoya au secours de la place trente mille Romains, infanterie ou cavalerie. Chemin faisant, cette armée surprit dans Frascati (ancien Tusculum) Réginald, archevêque de Cologne, qui avait pris parti contre la cour de Rome et qui s'était attardé dans Frascati avec trois cents chevaliers seulement. Les Romains investirent aussitôt la place, dans l'espoir d'enlever cette importante capture [1].

L'Empereur, averti du danger que courait son partisan, ne voulut cependant pas lever le siége d'Ancône pour le secourir. Il chargea son meilleur lieutenant, son chancelier, Christian de Mayence, de chercher à dégager Réginald par un rapide coup de main. Christian prit avec lui un corps de cavalerie que les plus fortes évaluations ne portent pas au-dessus de treize cents hommes, soit cinq cents chevaliers et huit cents cavaliers à la solde de l'Empereur. Mais c'étaient des hommes d'élite, qui avaient reçu pour la circonstance une haute paye, plus de brillantes promesses. On verra plus bas que les huit cents cavaliers mercenaires étaient des Brabançons, genre de troupes dont nous connaissons déjà la valeur [2].

Arrivé en toute hâte en vue de l'armée assiégeante, Christian feignit

1 Otto de Sancto Blasio (*M.* T. VI col. 876 E). Romani tota urbe effusi, et ad XXX millia pugnatorum computati, archiepiscopum in castro in ignominiam Cæsaris obsidione repente concludunt. — (Col. 877 D). Archiepiscopus autem Coloniensis, cum castellanis et suis omnibus, qui ad CCC millites bene armis instructos erant computati.

Otto Morena (*M.* T. VI c. 1145 C). Romani cum eorum exercitu, inter equites et pedites plus de triginta millia computabantur.

2 Ott. de S. Blas. (*M.* c. 877 A). Quod Imperatori Anconæ nuntiatum, convocatis principibus, utrum Episcopo, dimissa Anconitana obsidione, subveniendum esset nec ne, consuluit : Quod à quibusdam Principibus, et maxime laïcis, sinistram famam de obsidione solvenda metuentibus, dissuadetur. Hac dissuasione Principum, egregius Archiepiscopus Moguntiæ Christianus accensus, indignèque ferens, quod laïci Principes se et suos compares ita parvipensos periculo relinquerent ; convocatis suis omnibus et aliis quos prece vel pretio potuit adipisci, quingentos milites et Cæsarianos octingentos, ad bellum instructissimos, coadunavit, sic que contra Romanos versus Tusculanum, ad liberandum Archiepiscopum iter flectit.

(Christian, chancelier de l'Empereur, portait en même temps le titre d'Archevêque de Mayence. Soutenu par l'Archichancelier de l'Empire, Archevêque de Cologne, il était en révolte ouverte contre l'Église, avait épousé la cause de l'anti-pape Pascal, et soutenait celle des Empereurs d'Allemagne comme homme de guerre plutôt que comme prélat. (Voyez Muratori, T. VI, col. 1143, note 110).

Ott. Mor. (*M.* c. 1145 A). Braibenzones, qui erant fortissimi, alii que etiam principes Tuscii, sicut in veritate mihi ab his qui in ipso exercitu fuerant, relatum fuit,.... non erant mille equites.

d'abord de vouloir négocier. Les Romains se mirent en devoir de l'attaquer [1].

Pendant ce temps le chancelier réussit à établir des intelligences avec l'intérieur de la place et à arrêter son plan de bataille. Il fut convenu que, tandis qu'une partie des Impériaux attaquerait l'armée romaine de front, d'autres divisions la tourneraient et la prendraient en flanc. Les corps d'attaque furent doublés d'un corps de soutien. Une réserve composée des meilleures troupes resta en outre sous le commandement de Christian. Enfin les trois cents chevaliers assiégés dans Frascati se tinrent prêts à opérer une sortie pendant l'action [2].

Tout se passa comme on l'avait ordonné. La garnison de Frascati et les premiers corps de l'armée de secours s'engagèrent à fond avec l'ennemi, chargeant à l'épée après avoir rompu les lances, et prenant les Romains en face et à revers. Puis Christian manœuvra sur les flancs de l'armée romaine, et lui imprima sur ce point une soudaine et violente impulsion [3]. Bien que chacun de ces trois chocs ne fût produit que par des effectifs microscopiques, la cavalerie romaine fut enfoncée sur les trois points et démoralisée par ces attaques imprévues. Elle se rompit, s'ébranla et se mit en retraite, découvrant son infanterie. L'infanterie, affolée par cet abanbon soudain, abandonna en bloc le champ de bataille presque sans faire résistance. Dès ce moment, le combat ne fut plus qu'une débandade générale, suivie d'un immense massacre [4].

1 Ott. de S. Bl. (*M.* col. 877 A). Quo perveniens, locatis ex opposito illorum castris, Romanos eo die, tantum ad quietem exercitus sui, pro pace per internuncios interpellat. — (Col. 877 B) « Et sic dimissa obsidione XXX millia pugnatorum contra quingentos milites Teutonicos in aciem deducunt.

2 Ott. de S. Bl. (*M.* c. 877 C). Videns autem (Christianus) milites teutonica animositate alacres, acies ordinat, et *qui primi committant, qui consertos hostes à latere irrumpant qui subsidia pondere prælii laborantibus ferant, semetipsum ad ferendo cum lectissimis subsidia collocans,* ordinanter disponit. — (Col. 877 D) Archiepiscopus autem Coloniensis, cum Castellanis et suis omnibus, qui ad CCC milites bene armis instructos erant computati, ad subveniendum se modis omnibus præparavit et in castro usque ad congressionem silenter delituit.

3 Ott. de S. Bl. (*M.* c. 877 D E). Igitur, bello commisso, fractis que primitùs militari concursu lanceis, res gladiis agitur. Et ecce Coloniensis, cum expeditis militibus castello erumpens, Romanos à tergo invadit, eis que fortiter cadendo instat. Sicque bello *ante et retro circumdati,* undique impugnantur. Romanis itaque tantum multitudinis impressione pugnantibus, Christianus episcopus cum suis *aciem illorum à latere irrupit, eos que mediatenus dividens, tribus in locis artificialiter disjunctos cecidit.*

4 Ot. Mor. (*M.* c. 1147 A). Romanorum igitur multitudine perterrita, quia ipsi Romani impetum eorum non potuerant vel potuere sustinere, equites Romanorum pedites ipsorum in campo deserentes fugere cœperunt. Pedites namque, cum viderunt equites suos se in campo desere, ac prout poterant longè ab eis fugere, (c. 1147 B) terga verterunt.

Les Brabançons s'y acharnèrent jusqu'aux portes de Rome. Ils tuèrent de douze à quinze mille combattants, et n'épargnèrent que trois mille chevaliers ou bourgeois, qu'on enferma dans les prisons de Viterbe, sans doute pour les mettre à rançon [1].

Résumons-nous.

Si l'on veut bien ne considérer cette bataille qu'au point de vue tactique et faire abstraction de la physionomie morale de la campagne dont elle fait partie, on devra reconnaître qu'il existe de grandes analogies entre les manœuvres du vainqueur de Muret et celles du vainqueur de Frascati. Chez tous les deux c'est la même infériorité numérique, la même supériorité militaire, la même feinte pour se faire attaquer, le même emploi exclusif de la cavalerie sans aucun concours de l'infanterie, la même combinaison des attaques de front et de flanc, la même rapidité dans le succès.

Mais les victoires de Frascati et de Muret n'ont été que des exceptions dans les deux guerres dont elles font partie. On pourrait peut-être supposer que ce sont deux hasards heureux, produits plutôt par la panique des vaincus que par une tactique réfléchie des vainqueurs. Pour répondre d'avance à cette objection, nous allons citer maintenant une troisième guerre où la tactique que nous restaurons fut à l'état de règle normale, systématiquement employée depuis le commencement jusqu'à la fin de la campagne.

1 Ot. de S. Bl. (*M.* c. 877 E). Itaque, multis occisis, pluribus captis, Romani superati fugam ineunt, ac Urbem versus à victoribus insequuti, cruentissima cæde mactantur. — (Col. 878 B) Qua computatione facta, invenerunt occisorum seu captivorum de suis hoc prælio numeratorum ad XV millia.

Ot. M. (*M.* c. 1146 D ex edito ab Osio). Pedites vero, videntes sic se deseri, terga verterunt similiter et ipsi, super quos Theutonici graviter irruentes, atque sequentes, plures duodecim millibus interfecerunt, plures que tribus inter equites et pedites ex ipsis ceperunt ; quos omnes vinctos ducunt Viterbium et in carcerem introducunt ibidem. — Idem. (Ex codice Ambrosiano, c. 1147 B C). Super quos Teutonici atque Braibenzones, cæteri que principes viriliter irruentes, acriter que eos persequentes, sicut mihi ab ipsis Romanis postea in veritate relatum est, ultra duo (decim) millia ex ipsis Romanis interfecti sunt. Majorem vero partem ipsorum Braibenzones interfecerunt, insuper que etiam plus de tribus mille ipsorum Romanorum, inter equites et pedites, capti fuerunt, quos omnes ad civitatem Viterbæ vinctos duxere.

§ III

Conquête de Constantinople

1203

(Rencontre de Scutari)

En 1203, une expédition composée de nobles Français, Champenois, Picards et Flamands entreprit la conquête de Constantinople.

L'armée byzantine était nombreuse et bien équipée, mais elle manquait absolument de valeur morale. Son infanterie, à l'exception de quelques mercenaires danois ou anglais, ne put jamais tenir en ligne nulle part. Sa cavalerie, quoique imposante par son nombre et sa belle tenue, n'avait, dans le fait, ni solidité, ni discipline, ni sérieux commandement. Elle ne savait combattre que les Barbares à cheval, limitrophes de l'Empire.

Les conquérants auxquels elle eut affaire en 1203 constituaient, au contraire, la première chevalerie d'Europe. Sans doute pour diminuer les frais énormes de transport qu'exigèrent d'elle les armateurs vénitiens, l'armée franco-flamande s'était composée un effectif peu nombreux, mais extrêmement choisi : très apte par conséquent à suppléer au nombre par la science militaire.

Sa cavalerie comptait quatre mille cinq cents chevaliers et neuf mille écuyers. Son infanterie se composait de vingt mille sergents [1].

Même en interprétant le mot écuyers dans le sens plus modeste de sergents à cheval, cette cavalerie aurait eu la moitié de son effectif en chevalerie, ce qui supposerait déjà une armée d'une solidité exceptionnelle. Mais pour calculer ainsi, il faudrait admettre que ces cheva-

1 Contrat d'armement entre Dandolo, doge de Venise, et les chefs de l'expédition (Muratori, T. XII p. 323). Diligenter petierunt supradicti viri, ut vobis navigium daremus ad transfretandos, quatuor millia quingentos milites bene armatos et totidem equos et novem millia scutiferos... et viginti millia pedites.

Villehardouin (*H. F.* T. XVIII p. 435 B). Nos ferons vuissiers à passer quatre mil et cinq cent chevaus, et nuef mille escuyers, et es nès quatre mil et cinq cent chevaliers, et ving mille serjans a pié.

Une partie des seigneurs engagés ne s'embarqua pas à Venise, mais leur absence ne change rien à la proportion entre chevaliers et sergents ; car tout chevalier absent retenait avec lui un nombre équivalent de soldats. Cette proportion contraste d'une manière saisissante avec les armements de la même nation française, qui, pour un chevalier, admettaient à cette époque une moyenne de 5 sergents à cheval.

liers eussent consenti à faire campagne sans écuyers ; ce qui serait inouï dans les fastes militaires du XIIIe siècle. Son dénombrement émanant d'actes officiels ou du récit des chefs de l'expédition, le mot écuyers a fort bien pu être employé dans son sens technique. Or, les écuyers étaient aussi nobles et presque aussi bien équipés que leurs maîtres. Une simple accolade en faisait des chevaliers. La cavalerie de cette expédition peut donc s'être composée de treize mille cinq cents combattants de race noble et chevaleresque. Un recrutement aussi choisi expliquerait du reste fort bien les exploits héroïques de cette mémorable campagne.

Dès leur débarquement à Scutari, les conquérants purent éprouver qu'ils n'avaient pas trop présumé de leur supériorité militaire. Leurs fourrageurs, ayant rencontré un corps de cavalerie grecque six fois plus nombreux qu'eux, le dispersèrent dès le premier choc. Il leur suffit de se former en une colonne d'attaque de quatre sections et de charger hardiment[1].

A partir de ce moment, les vainqueurs comprirent qu'ils pouvaient tout oser. En 1204, aussitôt qu'Alexis Ducas (dit Mourzoufle) eut détrôné Isaac Comnène, protégé des Français, ceux-ci entreprirent la conquête pour leur propre compte, et firent un sérieux essai de leur tactique.

§ IV

Bataille de Philée

1204

Henri de Hainaut, frère du comte de Flandre, était allé, avec mille cavaliers, surprendre la place de Philée, pour y approvisionner le camp. Mourzoufle, prévenu de son coup de main, partit aussitôt avec dix mille cavaliers d'élite, dans l'intention de lui dresser une embuscade au retour. L'Empereur grec masqua ses forces dans des fourrés, à l'entrée

1 Vil. (*H. F.* T. XVIII p. 448 C). « Dedenz cel sejor, issi une compagnie de mult bone gent por garder l'ost que on ne li feist mal, et les forriers cherchièrent la contrée. » — (P. 448 D) « Orent bien avec als quatre-vingts chevaliers de mult bone gent ; et choisièrent al pie de la montagne paveillons bien à trois lieues de l'ost, et ce estoit li Mege-Dux l'Empereor de Constantinople, qui bien avoit cinq cents chevaliers de Grieu. Quant notre gent les vit, si ordenèrent lor genz en quatre batailles, et fu lor conselx tielx que il iroient combattre à els ; et quant li Grieu les virent, si ordenerent lor gent et lor batailles, et se rangièrent par devant lor paveillons et les attendirent, et nostre gent les alerent férir mult vigueroisement. A l'aie de Dieu Nostre Seignor petiz dura cel estors, et li Grieu lor tornèrent les dos, si furent desconfiz à la première assemblée.

d'un bois. Il attendit là que les Français eussent achevé de défiler devant lui, pour tomber sur leur arrière-garde [1].

Mais Henri avait déjà découvert la présence de l'ennemi. Le comte de Hainaut décomposa alors ses mille cavaliers en dix corps de cent hommes chacun. Puis, prenant le commandement du dernier corps, il continua sa marche en surveillant l'approche de l'ennemi. Les Grecs se croyaient si sûrs du succès que le chef de leur avant-garde (nommé Pierre de Navarre) ne prit même pas la peine d'endosser son armure [2].

Alors Henri de Hainaut jugea le moment favorable. Il fit brusquement demi-tour et attaqua en personne la tête de colonne des Grecs, tandis que ses neuf autres corps exécutaient dans la même direction leurs charges concentriques (*ad quem nostri festinanter convenerunt*). Les Grecs ne pouvaient pas s'attendre à être attaqués au moment où ils se préparaient à prendre eux-même l'offensive. Aussi ne surent-ils pas passer immédiatement à la défensive. Pierre de Navarre fut tué des premiers. Son avant garde démoralisée se rejeta en arrière (*dissipata est acies prima*). Elle dut jeter le désordre parmi les autres troupes byzantines, car la débandade devint générale. Mourzoufle, personnellement assailli, perdit la tête comme les autres. Il s'enfuit abandonnant au vainqueur une bannière en vénération parmi les Grecs et qu'avait apportée le patriarche Samson [3].

1 Alb. de Tr. F. (*H. F.* T. XVIII p. 768 B). Profecti sunt ad prædam victualium usque ad mille animas hominum : Cum Henrico fratre Balduini venerunt ad castrum quod Affileta dicitur. — (P. 768 C) Qui autem evaserunt, venerunt et hæc Morculfo nunciaverunt : qui, nimia ira commotus, præcepit suis ut properarent ad illos qui castrum spoliaverant persequendos, et cum ipso etiam patriarcha Samson cum iconia veniret. — (P. 768 C D) Morcufus itaque duxit secum de melioribus Græcis. Decem igitur millia bellatorum fuerunt cum eo et quietè exeuntes *in brolio quodam frondoso se absconderunt*.

Balduinus imperator (*H. F.* T. XVIII p. 521 B). Præter ordinationem nostram, ad prædam victualium procul exeuntibus nostris, usque ad mille animas hominum pugnatorum, Imperator occurrit in multitudine gravi.

Vil. (P. 458 D). Chevauchierent toute nuit ; et lendemain de halte hore si vindrent à une bonne ville qui la Filée avoit nom. — (P. 458 E) Li tiers jorz s'en partirent à tot lor proies et a tot lor gaiens, et chevauchièrent arrières vers l'ost. L'Emperere Morchuflex oï dire les novelles que cil estoient issuz de l'ost, et partit par nuit de Constantinople à grant partie de sa gent, et lors se mist en un agait où cil devoient revenir ; *et les vit passer* à totes lor proies et à totz lor gaains, et *les batailles l'une après l'autre tant que l'arrière-garde vint*. — (P. 459 A) Et l'emperere Morchuflex lor corrut sore *à l'entrée d'un bois*.

2 Alb. Tr. F. (P. 768 D). Postea nostri *per centenos sunt distributi*, et audierunt eos venientes cum strepitu. A Morculfo tradita fuerat antecustodia Petro de Navarres, qui per superbiam incedebat inermis, redimitus circulo aureo, capite nudato.

Vil. (P. 458 E, 459 A). *L'arrière faisoit Henris* le frère le comte Baudoin de Flandres et la soe gent.

3 Vil. (P. 459 A). *Et cil tornent encontre lui*, si assemblèrent mult durement. A l'aie

Les Byzantins furent massacrés en grand nombre. Les Français ne perdirent pas un seul chevalier [1].

Le combat de Philée offre bien les caractères de la tactique que nous restaurons: disproportion des forces, rapidité du succès, infimité des pertes chez le vainqueur.

Observons encore que l'ordre de bataille adopté par les Français dut être l'ordre perpendiculaire.

En effet, même après avoir observé la présence de l'ennemi, ils continuèrent de cheminer pour défiler dans un bois. Ils devaient donc être formés en colonne de marche. Or, ce fut en ce moment qu'on leur fit faire demi-tour et charger. La colonne de marche se transforma ainsi en colonne d'attaque, à cela près que les premières sections devinrent les dernières. Henri de Hainaut, qui commandait l'arrière-garde, se trouva, par le fait du changement de front, à la tête de la colonne, qui, dans ce genre de combats, fournissait l'attaque centrale. Les neuf autres sections durent opérer des charges de flanc concentriques, puisqu'au dire du chroniqueur, elles convergèrent simultanément vers Henri.

Tous ces assauts divers, surgissant inopinément au détour des buissons derrière lesquels Mourzoufle préparait son embuscade, étaient bien faits pour démoraliser l'armée des Grecs. Il ne faut donc pas s'étonner du phénomène moral qui se produisit parmi eux quand ils se virent attaqués par ceux-là même qu'ils croyaient surprendre.

Ce phénomène moral, que nous retrouvons dans tous les combats, est si important à démontrer, que nous tenons à en donner ici un autre genre de preuve, une preuve *à contrario*. Voici un fait qui montrera avec quel discernement les Français réservaient l'emploi de leur tactique pour les occasions où elle pouvait réussir.

Presque à la même époque où elle triomphait à Philée, l'armée latine

de Dieu fu desconfis l'Empereor Morchuflex et dut estre pris ses chars d'armes, et perdit son gonfanon imperial, et une ancone qu'il faisoit porter devant lui, où il se fioit mult il et li autre Grieu.

Alb. Tr. F. (P. 768 D). *Hunc anticipans Henricus* percutere gladio, circulum aureum scidit illi, et in profundum duos digitos cranii. Igitur, unoquoque nostrorrum dejiciente et occidente hostem obvium, *dissipata est acies prima Græcorum.* Li Vernas ita percussus fuit cujusdam machæra, quod in ejus capite impressa est ipsius galea. Petrus de Brathuel Samsonem patriarcham super galeæ nasale sic percussit, quod ille cadens ad terram, iconiam dimisit, quam Petrus, descendens de equo, audacter arripuit: *ad quem nostri festinanter convenerunt,* Græcos que impetu magno repulerunt. Morculfus ita percussus est ibi, quod cecidit super collum equi sui. Fugerunt ergo de prælio quàm citius potuerunt Græci.

1 Bald. Imp. (*H. F.* p. 521 B). Imperator occurrit in multitudine gravi, primo que congressu dissipatur omninò, cæsis captis que non paucis, sine damno nostrorum.

Alb. Tr. F. (P. 768 E). In bello illo nullus miles mortuus est de nostris.

Vil. (P. 459 A). Et (Morchuflex) perdit bien trosque à vingt chevalier de la meillor gent que il avoit.

eut, devant Constantinople, une occasion de combattre l'armée grecque, dans les mêmes proportions de forces, mais dans des conditions morales absolument différentes. Cela suffit pour que les Latins, malgré leur hardiesse, refusassent obstinément la bataille. Cet exemple est assez instructif pour que nous tenions à l'analyser, comme point de comparaison.

§ V

Sortie de Constantinople

1204

Les Français, tout en approvisionnant leur camp par l'expédition de Philée, s'étaient mis en devoir d'attaquer Constantinople.

Ils tentèrent contre la ville un premier assaut qui demeura infructueux. Dans cet assaut, les troupes d'escalade, unies à celles de l'escadre vénitienne, attaquèrent la place du côté de la mer. Elles avaient déjà enlevé vingt-cinq tours sur le littoral, et se disposaient à pénétrer dans la ville, quand les Grecs firent une sortie du côté de la terre, et menacèrent le camp des Latins, pour les forcer par cette diversion à lâcher leur proie [1].

La position des assaillants devint alors très critique. Sur les sept corps dont se composait leur armée, quatre étaient occupés à l'assaut. Les trois qui demeuraient en réserve dans le camp se trouvaient vis-à-vis des Grecs dans la proportion de un contre dix. Ils étaient en tout 500 chevaliers, 500 sergents à cheval et 2000 sergents à pied. Sans se déconcerter, ils se mirent en bataille le long de leurs lices, dont les retranchements les couvraient sur les ailes, de manière à ne pouvoir être tournés d'aucun côté. En première ligne, ils déployèrent leur cavalerie, flanquée par les arbalétriers. En seconde ligne, fut massée l'infanterie encadrée avec deux cents chevaliers dont les montures avaient été tuées, et qui durent donner aux troupes à pied une solidité exceptionnelle [2].

1 Vil. (P. 452 452 D et 453 A). Si que il (li Venisien) saisissent vingt-cinq des tors. — (P. 453 A). A donc issi l'Emperere Alexis de Constantinople à tote sa forc[e] fors de la cité, par autres portes bien loing de une demie lieue.

2 Vil. (P. 452 A). Ensi fu devisé li assauz que les trois batailles des se[pt] garderoient l'ost par defors, et li quatre iroient à l'assaut. — (P. 453 B) Et lo[r] issirent les vii [iii] batailles qui furent ordenées, et se rengent par devant lor lice[s] et lor serjans et lor escuyers à pié par derrières les cropes de lor chevaus, et les [ar]chiers et les arbalestiers par devant als, et firent bataille de lor chevalier à pié, d

Pour les faire sortir de leur défensive, les Grecs s'avancèrent lentement et en bon ordre, jusqu'à la portée de leurs traits et en couvrirent les Latins. Ceux-ci firent riposter leurs arbalétriers, mais sans sortir de leurs lignes. Et chacun resta là, immobile [1].

Pendant ce temps, les troupes d'escalade dégarnirent les vingt-cinq tours qu'elles avaient conquises et vinrent renforcer les lignes du camp. Les Byzantins, satisfaits d'avoir fait échouer l'assaut, se retirèrent alors lentement, tandis que leurs adversaires les suivaient, pas à pas et en bon ordre, offrant à leur tour la bataille à mesure que leur arrivaient les troupes de renfort. Mais les Grecs ne se soucièrent plus de combattre ; sans coup férir ils rentrèrent dans la place [2].

En décrivant cette contre-marche, Villehardouin loue grandement la prudence des trois corps de reserve du camp qui avaient refusé de s'engager contre un ennemi dix fois plus nombreux qu'eux [3].

il avoient bien deux cent qui n'avoient mais nul cheval. Et ensi se tindrent quoi devant lor lices. — (C) Il sembloit que tote la campaigne fust coverte de batailles [des Grecs], et venoient le petit pas tuit ordené. Bien sembloit perillose chose, que cil n'avoient que *six batailles, et li Grieu en avoient bien soixante*, que il n'y avoit celi qui ne fust graindre que une des lors. Mais les nostres estoient ordené en tel manière que on ne pooit à els venir se par devant non.

H. Comes sancti Pauli (*H. F.* T. XVIII p. 519 B). Et sciatis quod non fuimus in toto exercitu plures quam *quingenti milites et totidem equites*, sarjantes non habuimus plures quam *duo millia peditum*.

1 Vil. (P. 453 C). Et tant chevaucha l'Empereor Alexis, qu'il fu si près que on traioit des uns aus autres. — (P. 453 B) Et ensi se tindrent quoi devant lor lices. — (C) Ensi furent longuement les batailles des pelerins et des Grieus vis-à-vis, que Grieu ne s'osèront venir ferir en lor estal ; et cil ne volrent eslongier les lices.

Com. S. P. (*H. F.* p. 519 B). Eos adeo appropinquantes, quod eorum sagittarii et balistarii trahebant in nos, nostri que in ipsos. Cum ipsi viderent nos magnanimos et constantes ordinatè procedere et seriatim, et nos non posse faciliter expugnari vel corrumpi, ipsi valdè perterriti et confusi, cedentes nobis, non ausi fuerunt dimicare nobiscum.

2 Vil. (P. 453 C). Et quant ce oï li dux de Venise, si fist ses gens retraire et guerpir les tors que il avoient conquises, et dist que il voloit vivre ou morir avec les pelerins. Ensi s'en vint devers l'ost, et descendi il meismes toz premiers à la terre, et ce que il en post traire de la soe genz fors. — (P. 453 C D) Et quant l'Emperere Alexis vit ce, si commença ses genz à retraire, et quant il ot ses genz ralliez, si s'en retorna arrière. Et quant ce vit li ost des pelerins, si commença à chevauchier li petit pas vers lui ; et les batailles des Grés comencent à aller en voie, et se traistent arrières. — L'Emperère Alexis s'en retourna en la ville, et cil de l'ost alerent à la herberge.

3 Com. S. P. (p. 519 B C). Videntes autem eos fugere et abire, noluimus insequi.

Vil. (P. 453 B). Et fu mult granz sens, que se il alassent à la campaigne assembler à els, cil avoient si grant foison de gent, que tuit fuissiens noié entr'aus. — (C) Bien sembloit perillose chose, que cil n'avoient que six batailles, et li Grieu en avoient bien soixante.

Il semble cependant que cette prudence fut contredite par la victoire de Philée, où les latins n'avaient pas craint de prendre l'offensive, bien qu'ils fussent précisément un contre dix. Mais c'est, au contraire, cette différence de conduite qui révèle avec quel discernement les hommes du XIIIe siècle réglaient leur tactique d'après les situations. Car les conditions morales dans lesquelles avaient été obtenus les succès de Philée, de Frascati ou de Muret n'avaient rien de commun avec celles où se trouvaient les Grecs, pendant leur sortie de Constantinople.

A Philée, les chefs Bizantins, quand on les attaqua, n'avaient pas encore pris leurs dispositions de combat ; à Frascati, les Romains croyaient leurs ennemis prêts à négocier une capitulation ; à Muret, on supposait Montfort en pleine retraite sur Faujaux. Confiants en leur nombre, les adversaires, dans ces trois circonstances, ne s'attendaient pas à être attaqués et n'étaient pas prêts à se défendre.

Mais à Constantinople, les troupes grecques qui opérèrent la sortie n'étaient exposées à aucune espèce de surprise. Du haut de leurs remparts, elles avaient vu clairement la situation des Latins. Elles exécutèrent leur sortie avec une extrême prudence et y mirent fin aussitôt que le résultat ambitionné par elles eut été obtenu. Contre un ennemi aussi bien préparé il n'y avait pas de panique à exploiter. Les Latins en guettaient bien l'occasion ; car nous avons vu que leurs trois corps restés à la garde du camp, au lieu de poster leur infanterie en première ligne (suivant la règle de l'ordre parallèle), y avaient placé leur cavalerie. Ils se tenaient donc tout prêts à fondre inopinément sur les Grecs, si la moindre occasion s'était offerte de les surprendre. Mais leurs adversaires n'ayant pas fait de fautes, les Latins s'abstinrent d'attaquer. Et bien ils firent ; car, dans ces conditions, ils n'auraient réussi, comme le dit Villehardouin, *qu'à noyer leurs six escadrons dans les soixante de l'ennemi.*

Ainsi le même motif qui explique l'audacieuse offensive de Philée explique la sage défensive de Constantinople. L'une et l'autre concourent à prouver que les victoires de Philée, de Frascati et de Muret n'étaient pas le résultat de hasards heureux, mais bien celui d'une tactique très avisée, où l'audace même était encore de la ruse.

En voici quatre derniers exemples qui achèveront de rendre cette vérité évidente.

§ VI

Campagne de Didymotichos

1206

Les Latins finirent par s'emparer de Constantinople. L'Empire Byzantin s'écroula aussitôt par suite de la chute du pouvoir central. Jusqu'en 1206, les conquérants purent, sans obstacle, exercer leur puissance sur les deux rives du Bosphore, et en abuser même impunément en opprimant la race grecque, terrifiée par la soudaineté foudroyante de leurs victoires.

Mais la victoire même avait usé les forces des Latins. Leur petit nombre finit par attirer l'attention des souverains détrônés et leur rendre l'espérance. Ils rentrèrent en scène aussitôt qu'éclatèrent les mécontentements de la race vaincue. Alors ils s'allièrent aux Musulmans voisins de leur frontière asiatique, et aux Bulgares qui entouraient leurs possessions d'Europe. Les Bulgares et les Mulsumans avaient une nombreuse cavalerie qui, unie à celle des Grecs, constitua une agglomération formidable d'effectifs à cheval.

La situation des Latins redevint alors ce qu'il fallait qu'elle fût pour employer avec succès la tactique dont nous parlons ; car leurs ennemis étaient redevenus confiants, jusqu'à la témérité, et cependant ils restaient très inférieurs à nos chevaliers par la valeur militaire. La supériorité numérique de ces ennemis ne permettait pas aux Français de s'engager régulièrement contre eux en ordre parallèle, mais on pouvait toujours espérer de les déconcerter par de soudaines attaques de cavalerie en ordre perpendiculaire.

Les hostilités furent ouvertes par les Bulgares d'Europe.

En 1206, leur chef Johannis mit à mort l'Empereur Latin de Constantinople, Baudouin de Flandre, qu'une surprise avait fait tomber entre ses mains. Puis il entra en campagne, surprit et battit, près de La Rousse, quelques contingents latins. Enfin il s'enhardit jusqu'à venir assiéger Didymotichos avec une armée de siége, soutenue par quarante mille cavaliers. Henri de Hainaut, régent de l'Empire, quitta aussitôt Constantinople avec quatre cents chevaliers pour débloquer Didymotichos par un rapide coup de main[1].

1 Vil. (P. 483 B). Et aesmèrent que il avoient bien quatre-cent chevalier, et que il n'en avoient mie plus, et mandèrent les messages qui erent venu d'Andrenople, et demandèrent le convine combien Johannis avoit de gent, et il respondirent que il avoit bien quarante mil homes à armes sans cels à piés dont il ne savoient le conte

Là paraît le premier symptôme du retour à la méthode de combat qui nous occupe ; car nous constatons deux des principaux faits qui la caractérisent. Non-seulement Henri de Hainaut résolut d'attaquer ses quarante mille adversaires avec ses quatre cents chevaliers, mais il se prépara à la lutte par cette même formation en colonne d'attaque que nous avons retrouvée partout.

Cette petite colonne fut subdivisée en neuf sections : la première, sous Geoffroy de Villehardouin et Macaire de Sainte-Menehould ; la seconde, sous Conon de Béthune ; la troisième, sous Milon le Brébant ; la quatrième, sous Payen d'Orléans et Pierre de Bracieux ; la cinquième, sous Anseau de Cayeux ; la sixième, sous Baudouin de Beauvoir ; la septième, sous Hugues de Beaumetz ; la huitième, sous les ordres personnels du Régent. Le rôle de la réserve fut confié au neuvième corps, commandé par Gauthier d'Escornai et le Flamand Thierry de Looz [1].

Cependant, les Bulgares n'avaient pas encore assez de confiance pour prendre cette offensive imprudente qu'épiaient les Latins, dans l'espoir d'y trouver une occasion de les surprendre. A la nouvelle de l'apparition d'Henri, Johannis leva le siége et se déroba. La campagne était ajournée [2].

Mais dans le même temps, le prince grec Théodore Lascaris profita de cette diversion en Europe pour faire sa levée de boucliers en Asie-Mineure. Tandis qu'Henri de Hainaut, à peine sacré empereur, courait à ce nouveau danger, les Bulgares reprirent l'offensive en Europe. En 1207, leur chef Vorislas entra en campagne et vint menacer Philippopoli.

L'Empereur, franchissant de nouveau le Bosphore, reparut aussitôt sur la côte européenne, et gagna Philippopoli à marches forcées.

1 Vil. (P. 483 C). L'avant-garde si fu commandée Joffroi le maréchal de Romenie et de Champaigne, et Machaire de Sainte-Manehalt fu avec ; la seconde bataille fist Coenes de Bethune ; Miles de Braibanz, la tierce ; Paiens d'Orliens et Pierre de Braiecuel, la quarte ; Ansials de Kaeu, la quinte ; Baudoin de Belveor, la siste ; Hues de Belines, la septisme ; Henris le frère l'empereour Baudoin, la huitisme ; Gautier de Escornai et li Flamans Thierris de Los qui ere seneschaus, fist l'arrière-garde. — L'édition de Vailly (page 257) contient une variante qui nous paraît préférable, mais qui ne change rien à la valeur du texte de dom Brial, sous le rapport militaire.

2 Vil. (P. 483 D). Quant Johannis oï qui li Frans venoient, si n'es osa attendre, ainz arst ses engins et se desloja, et ensi se parti del Dimot.

§ VII

Bataille de Philippopoli

1207

Cette fois, tout concourut à favoriser l'emploi de la tactique dont nous parlons.

Le champ de bataille était des plus favorables aux manœuvres de cavalerie : Temps superbe ; sol ferme, uni et sans aucun obstacle [1].

Dès l'apparition des Latins, les Bulgares prirent une attitude résolument offensive. Le lendemain, Villehardouin, maréchal de l'armée, qui éclairait le terrain, les vit, du haut d'une colline, avançant avec de grands cris, culbutant ses éclaireurs et paraissant assurés de la victoire. La bataille tant désirée venait s'offrir d'elle-même [2].

Pour ne pas être pris au dépourvu, l'Empereur avait déjà distribué les rôles à ses principaux chefs, avant le lever de l'aurore. Pierre de Bracieux et Nicolas de Mailly, qui commandaient le premier corps, avaient été chargés par lui de fournir l'attaque centrale de la tête de colonne [3].

Henri choisit ensuite pour lieutenant Pierre de Douai et le manda auprès de lui : « Ne vous éloignez pas, lui dit-il, *tout va bien. Car, cette*

1 Henri de Valenciennes (*H. F.* T. XVIII p. 493 C). Li jours estoit biaus et li champaigne si plains, que il n'y avoit ne fossé, ne mont, ne val. — (P. 494 A) Li jours estoit biaus et seris, et li plains tant ingaus qu'il n'y avoit mal-pas, ne chose qui destourner les puist. — (P. 494 E) Et sachiez que a celui matin, pour la douceur dou tans, li oisillon chantoient mult doucement chascuns selon sa manière, dont Henri de Valenchiennes dist bien et aferme que onques mais à nul jour de sa vie n'avoit veu plus bel jour de celui.

2 H. de V. (P. 493 C). A tant es vous venir à iaus Blas et Comains.... huant et glatissant. — (P. 494 C) Li mariscaut de nostre ost regarde par devers un cottal, si perçut la gent Burille qui venoient huant et glatissant, et menant une mult grant tempeste, car bien cuidoient contrester à nos fourriers. Jofrois, qui mariscaus estoit de nostre ost, si manda à l'Empereour que il aroit la bataille contre Burille... Et quant li Empereres l'oï, si li plot mult durement cil mandemens, car il estoit mult desirans de avoir la bataille. — (P. 494 E) Et venoient par grant orguel com cil qui point ne prisoient notre Empereour, ne son pooir, ains quidoient prendre as mains l'Empereour et tous ceus qui avoec lui estoient.

3 H. de V. (P. 493 D). Celle nuit devisèrent lor batailles, et ordenerent li quels poinderoient premerains, se ceu venoient à l'assembler. Si esgardèren Pieres de Braiescuel et Nicolon de Mailli, et à ces deus fu la chose commandée.

» *fois, ils nous attendent.* Si Vorislas s'était encore dérobé, en dévastant » la contrée derrière lui, nous n'aurions pas pu lui donner la chasse, » sans nous exposer à manquer de vivres. Dans ce cas, je n'aurais pas » répondu du retour [1]. »

Puis, l'Empereur fit venir ses principaux chevaliers, et leur représentant l'importance de cette journée, il leur donna ses instructions sur la manière dont ils devaient combattre; sur la nécessité d'attaquer avec ensemble: « Gardez-vous bien surtout, disait-il, de sortir des » rangs ou de charger avant le commandement ».—« Que dites-vous là? » s'écria Pierre de Douai, il n'y en aura pas six d'entre vous qui dépas- » sent la ligne de quatre pieds [2]. »

L'effectif de la cavalerie bulgare montait à trente-trois mille combattants, décomposés en trente-cinq gros escadrons d'un peu plus de neuf cents hommes chacun, appuyés sur un corps de réserve de seize cents hommes d'élite, conduits par Vorislas lui-même [3].

L'armée latine comptait deux mille hommes à cheval [4].

Les Barbares avaient un solide effectif de lanciers, soigneusement armés; plus leurs archers à cheval formant cavalerie légère. Ils lancèrent ces archers en première ligne, sans doute pour décimer leurs adversaires à distance avant le commencement de l'action, suivant la pratique de tous les Orientaux [5]. C'était une faute: on se souvient que

1 H. de V. (P. 494 C D). Adont apela Pieron de Douay, et li dist que mult se fioit en lui, et que il pour Dieu ne s'eslongast point que il ne fust tout adies près de lui en cest besoing, pour son corps garder. « Car jou ai, dit-il, grant joie de ceu que jou voi que il atendent. Car se il feissent sanlant de fuir, et Burille vausist après lui ardoir sa terre, sachiez bien que je n'eusse nule fiance en nostre retour, ains fust chascuns de nous perdus de droite famine et par soufraité de viande.

2 H. de V. (P. 494 D). Adont apiela Gosiel le Moigne, Nicolon de Biart, Godoul et Alart, et ne sais quans autres, et lor dist: « Signour, gardez-vous bien que nus ne se desrange dusques adonc que je le commanderai. » — « Sire, fait Pierres de Douay, qu'alez vous ci plaidant? Alez avant hardiment, et bien sachiez, se mors ne m'en destourne, vous ne serez VI, IIII piés devant. » L'édition de Wailly adopte ici une version différente. Nous préférons celle de dom Brial, parce qu'elle justifie mieux la recommandation principale de l'Empereur : *Que nus ne se desrange dusques adonc que je le commanderai.* Mais les deux versions concordent au fond. Elles signifient que l'Empereur recommandait une charge en ligne, au lieu d'une charge en fourrageurs qui aurait été moins eficace, étant moins simultanée.

3 H. de V. (P. 494 E). Atant es vous Burille vengant, à tout XXXIII mile homes, dont il avoit fait XXXVI batailles. — (P. 495 E) et s'abandonnent vers la bataille Burille qui XVI cens homes avoit en la soe eschiele. — (P. 496 B C) il desconfirent Burille, qui les avoit requis à tout XXXIII mile homes, dont il avoit fait et ordonés XXXV batailles... et en toute la menor de Burille en avoit IX cent (homes).

4 H. de V. (P. 493 D). Et toute nostre gent qui bien estoient de deux mile.

5 H. de V. (P. 494 E). Et portoient uns glaves vers à fers lons et tranchans de Habaige, et venoient par grant orguel. — (P. 493 C) Et faisoient lor archiers venir par devant iaus.

la tactique des Latins consistait à culbuter en masse la première ligne ennemie sur la seconde. Les archers des Bulgares, qui constituaient leurs moins bonnes troupes, étaient hors d'état d'arrêter ce premier choc si impétueux.

Si cette nuée de tirailleurs à cheval se laissaient culbuter sur les lanciers Bulgares qui la suivaient, elle devait faire obstacle à l'entrée en ligne des lanciers et faciliter le succès des attaques de flanc des Latins.

L'Empereur Henri (outre trois escadrons de Grecs) groupa sa cavalerie européenne en quatorze escadrons de vingt chevaliers chacun; plus un quinzième corps de cinquante chevaliers, formant la réserve, dont il prit le commandement en personne. Ces quinze unités tactiques furent groupées en une colonne d'attaque de quatre divisions. La première fut composée des effectifs de N. de Mailly et P. de Bracieux, sous les ordres du Maréchal de l'armée Géoffroy de Villehardouin. Puis venait le deuxième corps commandé par Miles de Braiban. Le troisième avait pour chef Guillaume du Perchoi et Liénart de Hellemes. Le quatrième corps n'était autre que la réserve, sous les ordres de l'Empereur [1].

Comme toujours, le premier corps, celui de Bracieux et Mailly fut chargé de fournir la première charge centrale. Puis chacun reçut son poste de combat, les uns sous les ordres de l'Empereur, les autres sous ceux des deux chefs d'avant-garde [2].

Tout étant prêt pour combattre, la chevalerie quitta ses palefrois pour monter ses destriers, et l'on prit position [3].

Alors Villehardouin, qui devait fournir la première attaque, fit à ses chevaliers des recommandations que l'on peut interpréter ainsi: « Faites bien attention à la manière dont vous chargerez. Il faut y mettre » la plus grande adresse. Nos chevaux étant plus fatigués que ceux de » l'ennemi, notre équipement étant plus lourd que le sien, nous pourrions être tentés d'attendre son choc. C'est ce qu'il ne faut pas faire. » C'est au contraire à nous de prendre l'offensive. Si j'ai quelque expérience de la guerre, ce que j'y ai appris, c'est qu'en prenant sur l'en-

1 H. de V. (P. 496 B C). Et nostre gent n'en avoit que XV (batailles) et trois de purs Griffons; mais mult y ot grant devise des uns as autres, car en chascun de nos batailles n'avoit que XX chevaliers, fors que en la bataille à l'Empereour où il en avoit L. — (P. 495 A) Pierres de Braiescuel et Nicoles de Mailli se sont mis à l'avant-garde avec Joffrois li marischal, et li disent qu'il poinderoient avant entre lui et Nicolon de Mailli; et après Miles de Braibant; et puis Guillames du Perchoi et Lienars de Helemes; et li Empereres garderoit les poigneors.

2 H. de V. (P. 493 D). Ordenerent li quels poinderoient premerains, se ceu venoient à l'assembler. Si esgardèrent Pierre de Braiescuel et Nicolon de Mailli, et à ces deus fu la chose commandée. — (P. 494 A) Et meismes l'Empereour qui vait ses batailles ordenant et destraignant de l'une partie, et Pierres de Braiescuel de l'autre part, entre lui et Nicolon de Mailli.

3 H. de V. (P. 495 B). Atant ont guerpi les palefrois, si sont es destriers montés.

» nemi cette initiative raide, hardie, non-seulement on parvient plus » aisément à le rompre, mais encore on réussit à le démoraliser[1]. »

Après avoir reçu ces très remarquables instructions, les chevaliers de Villehardouin prirent leur temps, épiant le moment favorable. Puis ils se lancèrent, à fond et en droite ligne, sur le front de bataille des Bulgares, et par conséquent sur les archers à cheval, puisque ceux-ci formaient la première ligne ennemie. Cette ligne se laissa enfoncer, et tout ce qui fut désarçonné ne se releva jamais; car la première charge française fut suivie par un second corps qui acheva les blessés sur place[2].

Alors, tous les vaincus qui n'avaient pas été atteints par les lances françaises, pris d'une terreur panique, abandonnèrent toute formation régulière pour ne plus former qu'une masse de fuyards tumultueuse et affolée, *comme un vol d'alouettes pourchassé par un épervier*[3]. Fuyant devant la charge, qui les poussait en droite ligne, ils ne purent se rejeter que sur leurs derrières, c'est-à-dire sur les lanciers, qui formaient leur seconde ligne et qu'ils durent grandement embarrasser.

Puis les autres sections de la cavalerie latine commencèrent à opérer. N'ayant plus d'ennemis devant elles, puisque leur premier corps les avait culbutés en droite ligne, elles durent aller joindre l'armée Bulgare sur ses flancs. Dans cette diversion, qui devait terminer la victoire, les chroniqueurs précisent que la réserve des Latins avisa principalement le corps de seize cents combattants d'élite, commandé par Vorislas, lequel aurait été encore le plus en situation de rétablir le combat. Ce fut sur cet objectif qu'elle concentra son effort. Il fut si vigoureux que vingt-cinq chevaliers (avec leur suite normale) suffirent

1 H. de V. (P. 495 A). Signour, pour Dieu, fait Jofrois, or gardés donques que cil poindres soit si bien fournis et si adroit, que nous n'en soions blasmé de nos anemis, ne gabé. — (B) Mais pour ceu que il nous ont hier et hui fort travaillés à ce que nous somes pesantement armé, que il ne sont tant; somes-nous plus seur pour oes atendre. Or donques, Signour, pour Dieu n'atendez pas tant qu'il premièrement nous requièrent; car tant saí jou bien de gherre, que quiconques requiert ses anemis de cuer au comancier et radement, plus en sont legier à desconfire, et plus en sont espoenté.

2 H. de V. (P. 495, DE). Cil qui poindre devoient devant par son commandement, quant il virent lieu et tans, chascun endroit soi, lance baissie, fiert cheval des espourons en escriant : Saint Sépulchre mult humilement; et assemblent as Blas et as Comains, si porte chascun le sien par terre mult fenelessement; et sachiez que mult en y ot à celle pointe de mors et de navrés et de chiaus qui chaent c'est niens qu'il aient jamais pooir d'iaus relever, car tout à fait qui li un les abatoient, sont aparillié li autre qui les ochient.

3 H. de V. (P. 495 E). Mais sitost que Blac et Comain conurent la desconfiture qui sour iaus tornoit si cruelment et si mortelment, il se mettent al fuir sans plus atendre, s'espargent li uns çà, li autres là, tout aussi com font les aloes devant les espriviers.

pour mettre en déroute cette masse de seize cents combattants à cheval [1].

En même temps, le corps de Villehardouin et celui de Miles le Braibant, se reformant, combinèrent leur action avec celle de la réserve impériale, et achevèrent ainsi de rompre les dernières résistances [2].

Alors la débandade de l'ennemi fut générale, et le massacre commença avec la poursuite. Il dut être épouvantable, car il se prolongea cinq heures durant [3].

Tel fut le combat de Philippopoli. Nous en avons soigneusement relevé les détails, parce que les moindres instructions que la chronique met dans la bouche des vainqueurs nous ont semblé de nature à jeter une grande lumière sur leur tactique.

Deux précisions nous paraissent surtout dignes d'être notées : ce sont, d'une part, le mot de l'Empereur qui juge le moment favorable au succès, parce que les Bulgares se montrent assez confiants pour prendre l'offensive; et d'autre part, les instructions de Villehardouin qui, pour démoraliser cet assaillant, conseille d'opérer une contre-offensive hardie et soutenue. Ces deux principes nous semblent se compléter et constituer par leur ensemble le fond de la tactique que nous cherchons à restaurer.

§ VIII

Bataille de l'Espiga

1211

Tandis que l'Empereur Henri couvrait ses états d'Europe contre l'invasion des Bulgares, Théodore Lascaris profita de son absence pour reprendre l'offensive en Asie. Toutes les positions qu'y tenaient encore les Latins furent évacuées par eux, faute de défenses suffisantes, et la

1 H. de V. (P. 495 E). Et les autres batailles qui ordenées estoient, repoignent aussi com Nicoles de Mailli et Pierres de Braiescuel et s'abandonnent vers la bataille Burille qui XVI cens homes avoit en la soe eschiele, et li nostre de ça ne furent que XXV, et si assemblèrent as XVI cent.

2 H. de V. (P. 495 E). Jofrois et Miles de Braibans repoignent chascun à la soie. — (P. 496 A) Et cil à qui il fu commandé de premier assembler, se prouvèrent com vaillant, et les autres s'esgardèrent noblement.

3 H. de V. (P. 495 E). Il se misent à la fuite, et li nostre les ochioient en fuiant; et pour ceu que il venissent plus tost à garison, chascun jetoit jus teles armures com il portoit. — (P. 496 B) La bataille fu vaincue, as nostres fu la victoire; et nos gens enchauchièrent les anemis si efforciement, que Burille et ses gens furent desconfit, et y ot grant plentè de mors et de pris en la chace qui dura bien cinq eures.

ville de l'Espiga, qui seule était en état de résister, fut aussitôt investie par les Grecs.

Le 15 Octobre 1211, Henri quitta Constantinople pour venir dégager la place. Comme à Philippopoli, il se trouva en présence d'un adversaire trop confiant dans sa supériorité numérique, et disposé à prendre l'offensive. Ce fut aussi par sa tactique de Philippopoli que l'Empereur nous paraît avoir vaincu.

A l'approche d'Henri, Lascaris prépara une embuscade. Quittant la route qu'il suivait dans la plaine, il masqua ses nombreux effectifs, infanterie et cavalerie, derrière un pli de terrain. Puis il envoya deux corps de troupe escadronner devant les Latins, pour les attirer dans le piége. En poursuivant ces deux corps, l'armée latine démasqua l'armée grecque, massée en bon ordre derrière son abri. Celle-ci était fort nombreuse. Sa cavalerie seule formait quatre-vingt-dix gros escadrons, dont huit d'élite composés de mercenaires latins. Le plus important de ces corps, commandé par Lascaris en personne, comptait à lui seul mille sept cents hommes, bien équipés et munis de hauberts de maille [1].

La cavalerie latine tout entière montait à un peu moins de mille sept cents combattants. Elle se décomposait en quinze escadrons. Chacun d'eux devait donc avoir un peu plus de cent hommes, s'ils étaient tous d'égale force [2].

Les Latins avaient débouché si inopinément sur l'armée grecque qu'ils n'étaient plus à temps à refuser le combat. Lascaris, confiant dans ses forces, prit aussitôt l'offensive. Les Grecs, en apercevant leurs adversaires, se mirent à pousser de grandes clameurs et commencèrent l'engagement [3].

1. Henricus Imperator (*H. F.* T. XVIII p. 533 A B). Quod audiens Lascarus, congregavit infinitum populum tam peditum quam equitum. ita quod habuit nonaginta magnas acies, quarum octo erant ex Latinis qui ei contra nos auxilium faciebant sub excommunicatione Domini Papæ, timorem Domini et hominum reliquentes. Cum hac multitudine occurrit nobis XV die Octobris juxta fluvium Luparci ubi tentoria fixeramus. Non autem exercitum suum traxit in planitiem; sed retro quemdam montem latens, duas acies misit ante nostra tentoria, quas cùm quidam nostrorum fugarent et insequerentur, invenerunt ibi prope nos maximam multitudinem congregatam : quod cum nobis renuntiassent, arma sumi statim jussimus ; et illuc accedentes, percussi fuimus admiratione et extasi, videntes ibi tantum populum ordinatum per acies et divisum. In sola enim acie Lascari erant mille et septingenti loricati homines.

2. H. Imp. (P. 533 B). [In Lascari erant mille et septingenti homines], plures scilicet quàm in toto nostro exercitu haberemus; nos enim parvas et solum quindecim habebamus acies.

3 H. Imp. (P. 533 C). Illi vero cum magnis clamoribus et tubarum sonitibus occurrerunt, equos equis et gladiis gladios opponentes. — (P. 533 B) Videntes autem quod salubriter bellum non possemus subtereffugere...

Il n'y avait pas une minute à perdre du côté des Latins. Henri, sur ses quinze escadrons, en laissa un à la garde du camp. Il en forma douze en colonne pour prendre l'offensive, et il garda les deux qui restaient pour sa réserve. L'Empereur, dont nous tenons ce récit, observe judicieusement qu'il se contenta d'une assez faible réserve, parce que l'énorme supériorité numérique de l'ennemi le mettait dans la nécessité de fortifier beaucoup ses premières lignes, de crainte d'être noyé, dès le premier choc, au milieu de cette innombrable multitude. Seulement, chaque escadron d'attaque ne reçut que quinze chevaliers sur les cent hommes dont il se composait, tandis que les deux corps de la réserve eurent, pour leurs deux cents hommes d'effectif, cinquante chevaliers. On compensa donc ainsi par la solidité ce qui leur manquait du côté du nombre, puisque la réserve reçut vingt-cinq pour cent de chevaliers, tandis que les autres corps n'en reçurent que quinze pour cent[1].

A peine était-on formé que l'on vit arriver les Grecs, chargeant assez résolument. Mais aussitôt la cavalerie latine prit elle-même une offensive hardie. Les Grecs, déconcertés sans doute de se voir attaqués par ceux qu'ils s'attendaient à voir fuir, changèrent aussitôt d'attitude et commencèrent à perdre du terrain. Alors nos chevaliers, payant d'audace et multipliant leur action, fournirent charge sur charge. Depuis midi jusqu'au coucher du soleil, ils tinrent constamment leurs adversaires de si près, que pendant tout ce temps les Grecs ne purent pas se reformer. Jamais on ne laissa, entre les deux lignes en lutte, le champ nécessaire pour que l'ennemi pût se dégager. Démoralisée par cette action incessante, l'armée de Lascaris changea bientôt son mouvement de retraite en une fuite générale. La surprise des vaincus avait été si soudaine que, sur les six heures que dura l'engagement, il n'y eut qu'une heure d'indécision dans les résultats. Puisque le premier choc avait eu lieu à midi, la débandade des Grecs dut commencer dès une heure. Jusqu'au coucher du soleil, ce ne fut plus qu'un long massacre[2].

1 H. Imp. (P. 533 B). Quindecim habebamus acies, et ex illis, ad servanda tentoria, una remanserat, et in unaquaque nonnisi quindecim erant milites, excepta nostra sola, in qua misimus quinquaginta. — (P. 533 C) *Et sic duodecim ex nostris aciebus concurrere præcepimus, timentes quod, si pauciores concurrerent, ab hostili multitudine involverentur.*

2 H. Imp. (P. 533 C). Illi vero cum magnis clamoribus et tubarum sonitibus occurrerunt, equos equis et gladiis gladios opponentes, et primum conflictum satis viriliter sustinentes. Non tamen eventus belli, nisi per brevem horam, duravit dubius. Statim enim post receptionem primorum ictuum, adversa pars incepit fugère, et fugiens terga gladiis nostrorum obtulit ferienda. Nos vero, tunc acriùs et audaciùs instantes, eos sternere et sequi non cessavimus ab hora meridiei, quâ bellum incepit, usque ad solis occubitum, *ita illis immixti quòd vix suos ab aliis dignoscebant :* undè non opportet vos dubitare multos illa die corruisse gladio.

Et cependant, durant cette longue rencontre, l'armée victorieuse ne perdit pas un seul homme [1].

Bien que ce résultat puisse s'expliquer, jusqu'à un certain point, par la supériorité de l'armure défensive des vainqueurs, il faut encore qu'il ait été grandement favorisé par la nature de leur tactique. Les Latins ayant constamment gardé l'offensive, n'ayant jamais abandonné le terrain une fois conquis par eux, les Grecs ne purent jamais achever les adversaires blessés par eux dans un premier choc. L'infanterie des vainqueurs, au contraire, les suivant en seconde ligne, dut tuer tous les cavaliers grecs qu'elle trouva désarçonnés et recueillir avec soin tous les blessés de son parti. Ainsi ces derniers, peut-être fort nombreux, ne succombèrent pas à leurs blessures.

La meilleure preuve que ce résultat ne dépendit pas uniquement de la perfection des armures, et que la tactique des vainqueurs n'y fut pas étrangère, c'est que les mercenaires latins enrôlés par Lascaris périrent en grand nombre, quoiqu'ils portassent le haubert de mailles, tout comme les vainqueurs [2].

Dans tous les cas, il nous paraît certain que la tactique dont nous parlons devait sa principale chance de succès à l'excessive confiance des assaillants qu'elle finissait par mettre en déroute. Aussi est-il à remarquer que les Latins multiplièrent l'emploi de cette méthode de combat, à mesure que leur position, devenue plus mauvaise, enhardit davantage leurs adversaires.

Nous allons en trouver le dernier spécimen juste au moment où expirait, à Constantinople, l'empire des conquérants français.

§ IX

Bataille de Constantinople

1235

En 1235, les Français n'étaient plus à Constantinople qu'une poignée de braves. Leur empereur, Jean de Brienne, se trouvait acculé dans sa capitale par les forces coalisées de ses adversaires d'Europe et d'Asie ; Jean Ducas Vatace, empereur grec de Nicée ; Azan II, roi de Bulgarie, et Théodore Comnène, empereur grec de Thessalonique.

1 H. Imp. (P. 533 C). Quod tamen mirabile est in oculis omnium audientium, quia nullus de toto exercitu nostro periisse vel mortale vulnus recepisse inventus est.

2 H. Imp. (P. 533 D). Et multi Latinorum ex parte Lascari ceciderunt in prælio, quidam vero vivi capti sunt et retenti.

Jean de Brienne n'avait avec lui, en fait de cavalerie, que cent soixante chevaliers, autant d'écuyers et un corps de sergents à cheval, relativement peu nombreux, mais extrêmement choisis [1].

Ses adversaires, outre une immense infanterie, avaient quarante-cinq gros escadrons de cavalerie. Ils les mirent en ligne sous les murs de Constantinople, tandis que la flotte turco-grecque bloquait les vaisseaux des Français du côté de la mer [2].

Comme Montfort à la bataille de Muret, Brienne laissa ses fantassins en réserve dans la ville, et rangea en dehors des remparts sa cavalerie, formée en une colonne de trois sections. A peine le combat fut-il engagé que la masse des quarante-cinq escadrons ennemis fut culbutée, démoralisée et poussée dans une immense débandade [3].

Aussitôt l'infanterie latine sortit des murs et se mit au massacre, à la suite de ses chevaliers victorieux. Il fut tel qu'Azan et Vatace ne purent ramener du champ de bataille que trois escadrons intacts. Les trois escadrons français en avaient donc enfoncé quarante-trois aux ennemis [4].

La victoire de Constantinople est le septième fait d'armes en ordre perpendiculaire que nous présentons au lecteur.

Cette énumération nous paraît suffisante pour dégager les principes fondamentaux de cette tactique.

1 Ph. Mouskès (*H. F.* T. XXII p. 57 E F).

29,050 : Et quant li rois Jehant le sot.
Des siens manda quan que il pot,
Si n'ot blous que VIII^xx cevaliers,
Et cil orent leur esquiers.
Et si eut siergans à ceval
Moult poi, mais il furent loial.

2 M. (p. 57 G).

29,061 : Et li roi Ausens par effors,
XLV batalles fist.
29,085 : Les nés qu'amenées avoient,
Plus de CCC et bien garnies,
Seroient lues appareillies ;
A tout lor Grifons et lor Turs
S'iroient par la mer as murs.

3 M. (P. 57 G).

29,058 . La pietalle remest dedens.
Et li Rois fist lors de ses gens
III batalles ; s'en issi fors.
29,064 : Les III ist bien i férirent
Que les XLV venquirent.

4 M. (P. 57 A).

29,092 : Mais quant la pietalle dedens
Vit defor bien faire lor gens,
29,103 : Quant novicle sorent et fame
Que desconfit vénoit Ausens,
A çou qu'il ot od lui de gens,
Fors de son castiel s'en issi
29,066 : Trois seulement en escapèrent
Qu'Ausens et Vatace menèrent.

On voit qu'elle était d'un usage général au XIIIe siècle.

Tant que nous n'avons pu invoquer que l'unique exemple de Muret, on pouvait n'y voir qu'un fait exceptionnel, une inspiration toute personnelle d'un barbare de génie. Mais en présence des nombreux spécimens que nous énumérons aujourd'hui, il faut bien reconnaître que le comte de Montfort n'en a pas eu le monopole. Quarante-sept ans avant la bataille de Muret, dès l'année 1166, nous avons vu la même méthode de combat mise en œuvre, d'une façon rationnelle, au combat de Frascati. Une école de guerre que l'on rencontre au même moment sur toute la surface de l'Europe, depuis les frontières de l'Espagne jusqu'aux confins de l'Asie-Mineure, n'a été le domaine exclusif d'aucune personnalité militaire, si éminente qu'elle fût d'ailleurs.

CHAPITRE IV

ÉTUDE DU TERRAIN

Au XIIIe siècle, comme aujourd'hui, on savait tirer parti des obstacles naturels dans l'intérêt de l'offensive ou de la défensive. — Terrains montueux. — Bataille de Gaza (1239). Le vainqueur use son adversaire derrière des positions retranchées avant de lui porter le coup décisif. — Bataille d'Agridi (1232). Le vainqueur utilise un terrain accidenté pour isoler les divers corps de l'ennemi et les détruire successivement. — Cours d'eau. — Bataille de Taillebourg (1242). Le vainqueur franchit un cours d'eau en masquant son passage par des attaques dirigées sur d'autres points. — Combat sur l'Embach (1218). — Bataille de Stirling (1297). — Dans ces deux rencontres, le vainqueur laisse une partie des effectifs ennemis franchir un cours d'eau, puis il l'y précipite avant que l'autre partie ait pu venir à son aide. — Bataille de Carthage (1270). Le vainqueur amène son adversaire à s'adosser au bord de la mer, dans laquelle il le précipite ensuite.

Jusqu'à présent, nous avons considéré la grande tactique du XIIIe siècle, abstraction faite de la configuration des champs de bataille. Nous avons choisi des combats livrés sur un terrain découvert, où les armées pouvaient se développer sans avoir à surmonter des obstacles matériels. Là, chaque général n'avait en vue d'autre opération que la combinaison de ses forces. Ainsi nous avons pu restaurer l'art militaire féodal dans toute la logique de ses formules.

Maintenant que ce premier problème est résolu, abordons le second. Demandons-nous comment cette école de guerre a su résoudre les difficultés résultant des terrains sur lesquels elle a eu à combattre.

Quand on a l'heureuse fortune de rencontrer des batailles du XIIIe siècle dont le récit soit assez complet pour permettre d'en restaurer la topographie, on ne tarde pas à constater que les armées de cette époque en ont tiré exactement le même parti qu'auraient pu faire des armées modernes.

On conçoit, en effet, que les règles de l'art militaire qui enseignent à utiliser les difficultés du sol, soit pour l'attaque, soit pour la défense, sont les règles qui changent le moins. Elles sont aussi permanentes que le sol lui-même. Au XIIIe siècle, tout comme aujourd'hui, on avait

des rivières à franchir, des escarpements à tourner. Alors comme aujourd'hui, chacun voyait un avantage à mettre ces obstables de son côté; à précipiter l'ennemi au bas des pentes, ou à l'adosser à des cours d'eau pour l'y culbuter en masse. Les armées modernes y ont employé un outillage plus perfectionné; mais les unes et les autres ont abouti aux mêmes combinaisons.

Les mots : *Étude du terrain*, qui servent de titre au présent chapitre, concernant toutes les difficultés matérielles que peut rencontrer une armée en marche, embrassent une variété d'obstacles infinie. En ce sens, les cours d'eau, les marécages, les forêts rentrent, aussi bien que les montagnes, dans le terrain de la grande tactique. Ainsi, dans les préliminaires de la bataille de Bouvines, on a vu que les Allemands cherchaient à attirer l'adversaire au milieu des marécages et des bois, où leur infanterie pouvait avoir l'avantage. La noblesse française, de son côté, demandait à revenir sur ses pas, pour engager son excellente cavalerie sur le plateau découvert de Bouvines, ou dans les plaines unies du Cambrésis, comme plus favorables à la guerre à cheval.

Voilà bien de la grande tactique fondée sur une étude du terrain.

Mais de tous les accidents naturels que le génie militaire peut utiliser, deux surtout ont été, au XIIIᵉ siècle, l'occasion de combinaisons tactiques dont l'histoire a gardé le souvenir. Ce sont les montagnes et les obstacles liquides.

C'est parmi eux que nous allons chercher nos exemples les plus instructifs.

Les voici groupés sous deux paragraphes distincts : § I, Terrains montueux; § II, Cours d'eau.

§ I

TERRAINS MONTUEUX

Dans une guerre défensive, une armée inférieure en qualité à celle de ses adversaires peut encore faire bonne contenance, si elle sait choisir à l'avance son champ de bataille, s'établir sur un sol coupé d'obstacles et difficile à tourner, accroître ces obstacles par des travaux d'art, y attendre l'attaque de l'ennemi, et ne prendre contre lui l'offensive qu'après l'avoir laissé s'user dans ses premiers efforts. Dans notre siècle, cette tactique a été beaucoup employée, notamment par les armées anglaises dans leurs luttes contre la France.

Quoique c'ait été en une forme infiniment moins savante, nous croyons cependant que le XIIIᵉ siècle a pratiqué cette méthode de combat.

Nos lecteurs en ont déjà surpris la théorie dans la bouche du comte

de Toulouse, la veille de la bataille de Muret. On se souvient, en effet, que ce seigneur conseilla au roi d'Aragon de se retrancher dans son camp, d'y attendre l'attaque de Montfort, d'user d'abord la grosse cavalerie de Simon par un tir bien nourri des arbalétriers aragonais, puis de combiner l'action de ses armes de trait avec une sortie de ses propres cavaliers qui auraient pris à revers ceux des Croisés[1]. Pierre II ne suivit pas ce sage conseil. Mais les historiens des deux partis ont raconté l'incident en des termes qui attestent qu'ils appréciaient la valeur du plan de bataille de Raimond VI.

Voici maintenant un second fait d'armes où les principes sur lesquels s'appuyait le comte de Toulouse furent mis en pratique. Quoique le vainqueur ait été un musulman, le chroniqueur chrétien qui a analysé son plan de bataille en a fait un éloge raisonné qui ne laisse pas de doutes sur la manière dont ces principes étaient compris en Europe.

Bataille de Gaza

1239

Le comte Simon de Montfort eut un fils aîné, nommé Amaury, qui, héritier des conquêtes de son père, n'est connu que par l'incapacité dont il fit preuve dans la défense de ces possessions. En 1229, il céda à la couronne de France les droits de sa famille sur les pays de langue d'oc. Puis, il se joignit à une croisade de Bourguignons, de Champenois et de Barrois qui partait pour la Palestine.

L'expédition était nombreuse et composée de bonnes troupes, mais elle paraît avoir péché dès le début par l'organisation et le commandement. Les chroniqueurs reconnaissent, en effet, quoique en des termes différents, que ses chefs n'avaient pas su observer une bonne proportion entre le nombre des cavaliers et celui des fautassins[2].

1 Guil. de P. L. (*H. F.* T. XIX p. 209 A). Rex Aragonum paravit se ad prælium Comite Tolosano in contrarium consulente, ut infra castra consisterent, et venientium equos telis et jaculis vulneratos debilitarent, debilesque securius invaderent, et invasos facilius converterent aut fugarent, qui in castro non possent, defectu victualium, remanere.

Canso (v. 3006) : E lo Coms de Tolosa se pres a razonar
3009 : Fassam entorn las tendas las barreiras dressar ;
Que nulhs om a caval dins non puesca intrar.
E si venoilh Frances que vulhan asautar,
E nos ab las balestas les farem totz nafrar ;
Cant auran les cabs voutz podem los encausar,
E poirem los trastotz aisi desbaratar.

2 M[s] de Rothelyn (*H. Occi.* T. II p. 532). Maînz i avoit de chevaux que mestierz ne fu a si grant ost.

Alb. Tr. F. (*H. F.* T. XXI p. 625 G H). Numerus autem peregrinorum.... æstimabatur ad mille quingentos milites et armigeros quadraginta millia ; pedites vero non eis sufficiebant.

En 1239, les Croisés débarquèrent en Terre-Saiute. Dès le début, le duc de Bretagne ayant réussi un coup de main contre l'ennemi, les comtes de Bar et de Montfort voulurent aussi tenter quelque chevauchée hardie avec leurs seuls effectifs. Ils se dirigèrent du côté de Gaza.

Ce point de la frontière musulmane était alors défendu par le célèbre Emir (Rocn-Eddin-Bibars-Bondocdar), qui combattit plus tard contre saint Louis à la Mansourah. Bibars était un homme de guerre éminent. Il excellait à régler sa tactique sur les ressources de ses adversaires. Nous avons déjà vu avec quel mélange de hardiesse et de prudence il sut manœuvrer à Mansourah.

Il ne fallut pas longtemps à Bibars pour s'apercevoir que le côté faible de la croisade de 1234 consistait dans l'incapacité de ses chefs. Cependant l'Emir eut d'abord peine à croire au mouvement offensif du comte de Montfort. C'était, en effet, la plus invraisemblable de toutes les folies. Amaury s'avançait le long de la côte, sur le territoire ennemi, en une seule colonne, sans être éclairé sur ses ailes, ni soutenu par le gros de l'armée (car le roi de Navarre, maréchal de l'Ost, qui n'approuvait pas cette expédition, ne suivait ses compagnons d'armes qu'à une distance trop considérable pour leur venir en aide, en cas de péril). Le mouvement qu'exécutait Montfort n'était pas une rapide chevauchée d'éclaireurs, puisque au lieu d'être opéré par la cavalerie légère des Turcopoles, il était fait par la grosse cavalerie d'Europe. C'était encore moins une grande expédition, puisqu'on laissait en arrière les plus forts effectifs, et qu'on allait à la découverte, sans bagages et sans connaître le terrain. Bibars, après s'être convaincu de la réalité du fait, se mit en devoir d'en profiter, et enveloppa les Croisés d'une nuée d'espions qui lui rendaient un compte minutieux de leurs moindres mouvements [1].

L'Emir attendit Amaury dans une vallée étroite, sablonneuse, entourée de collines qui, du côté des Mulsumans, se rapprochaient en un véritable défilé, sous des rochers à pic. En avant du défilé, dans la direction par laquelle approchaient les Croisés, Bibars plaça à droite

1 Ms Roth. (*H. Occi.* p. 539). Moult durement les blasmèrent de ce qu'il vouloient chevauchier en tel point; car touz li paiz estoit effraez, et li mescréant avoient leur espies par touz les destroiz. — (P. 540) Assez les prièrent tuit de demourer. Mais ne leur valut rienz. — Li roiz de Navarre, et cil qui estoient alé avec lui s'en retornèrent en l'ost. — (P. 541) Quant li quenz de Bar et li autre baron, que nous vous avons ci dessus nommé, furent appareillié pour aler en feurre, einsint con vous avez devant oui, il se mistrent tres tuit a la voie toute la marinne verz Gadrez. — (P. 542) Li Rouz [Rocn-Eddin Bibars] qui estoit à Gadrez, sot bien par ses espies, ainz que il fust gairez anuitié, que ces genz venroient en fuerre. — Ses espies ne finoient d'aller et de venir verz cele partie ou nostre gent s'estoient embatu, pour ce que il vouloient savoir en quel point il estoient et combien de gent il avoient, et coument il se demenoient. A poinnes povaient croire li mescréant que il se fussient si perilleusement embatu.

et à gauche, sur les hauteurs, son infanterie. Lanciers et archers y furent établis assez solidement pour pouvoir en toute sécurité cribler les Croisés de leurs coups. Puis, dans la plaine, en arrière de ces deux lignes de fantassins, et sur le point le plus étroit du défilé, l'Emir installa sa cavalerie, barrant le passage [1].

Amaury, poursuivant sa route, vint s'aventurer dans cet entonnoir. Les Musulmans se démasquèrent des trois côtés à la fois, et leur infanterie ouvrit sur la cavalerie des Croisés un tir plongeant, qui dut la prendre en flanc et à revers et qui lui tua beaucoup de chevaux. Avant de pousser plus loin, les chrétiens auraient dû occuper les hauteurs. Ils commirent au contraire la faute de se masser en une colonne d'attaque, et de pousser droit devant eux, pour ouvrir le défilé de vive force [2]. Aussitôt, la cavalerie musulmane se mit en retraite, afin d'attirer ses adversaires au-delà du passage. Les chevaliers l'y poursuivirent. Dès qu'ils eurent franchi ce pas, l'infanterie de l'Emir, qui tenait toujours les deux hauteurs, reçut l'ordre de se rejoindre, en arrière des troupes d'Amaury, dans le défilé qu'il avait dépassé, et de lui fermer la retraite [3]. Alors les cavaliers de Bibars revinrent à la charge,

1 Mª Roth. (*H. Oc.* p. 542). Quant li Rouz fu certainz de ces choses, et il ot ses gens assemblees, il les fist isnellement armer et mestre en conroi. Les arbalestierz, les archierz, les lanceeurz, et les frondailleeurz, et les genz a pié coumanda qu'il se meissent tuit suer les montaignez, et environnassent noz genz de toutes parz, et traisissent et gitassent pierrez viguereusement pour occire et pour combrisier et elx et leur chevaux. Ce povaient il legierement faire, ce disoient il ; car li nostre ne porroient mie poindrea elx contre mont les montaignes. Il prist ses gens a cheval et dist qu'ils s'en iroient, et se metroient dedenz cel estroit pas ou nostre gent estoient, si que il ne peussent passer outre en nulle manière, pour elx mestre au large, et pour ce que se nostre gent se meissent la en droit, il fussent ausint comme en une fortresce que l'en ne les peust assaillir se par devant non et par darrierz. — (Ch. XXVIII p. 543) Leur genz estoient en I leu ou li cheval et les genz feroient en sablon jusqu'en mi la jambe.

2 Mª Roth. (p. 544). Li mescreant, qui estoient es montaingnes, s'aprouchierent d'elx en tel manière que il porent a elx traire et giter, si espessement coumancierent a ruer pierrez et a fraudillier et a traire saietes et quarriaux que pluie ne gresil ne peust pas faire greigneur oscurte'. Et moult i avoit grant tumulte du puesple Crestien qui la furent trop durement navré, et de leurz chevaux i ot grant mortalité. — Quant li baron virent ce, il ferirent chevaux des esperons tuit a I faiz contre le Rouz. — (P. 545).

3 Mª Roth. (p. 545). Il [Bibars] apela tantost ses genz et leur dist que il feissent semblant de fouir ; car nostre Crestien estoient si orgueilleux et si fier que, quant il les verroient fouir, que il les chasceroient par grant desroi, et istroient, horz de cele caveté. Li Rouz envoia tantost a sez genz, qui estoient suer la montaingne, et leur manda, que si tost comme nostre gent seroient issu de cel leu, qu'il se meissent dedenz si que nostre gent ne peussent revenir arrier. Quant li Rouz l'ot en tele maniere coumandé con vous avez oui, il et toute sa route se mistrent à la voie et firent semblant de fouir. Et quant li nostre les virent fouir, si cuidièrent avoir tout gaaingnié, et issirent a grant haste et a grant desroi horz de la quavé. Maiz ne leur en

déployant tous les avantages du nombre et de la mobilité contre la lourde chevalerie chrétienne. Celle-ci, criblée de traits, en partie démontée, accablée par la chaleur, enfonçant dans le sable jusqu'aux genoux de ses chevaux, ne put plus ni charger vigoureusement en avant, ni retourner assez rapidement en arrière. Elle fut détruite en détail jusqu'au dernier homme. Il périt là quatre-vingts chevaliers. Le comte de Bar fut tué; Amaury de Montfort fait prisonnier [1].

Bibars dut évidemment sa victoire à l'art avec lequel il avait su choisir sa position de combat, y attirer ses adversaires et les user contre des obstacles naturels, avant de prendre l'offensive. Quoique la configuration du champ de bataille de Gaza ne soit pas la même que celle de Muret, on ne peut contester que le résultat obtenu par l'Émir ne l'ait été par les mêmes moyens que ceux que proposait Raymond VI à Pierre d'Aragon, avant la bataille de Muret.

Voici maintenant un second exemple de bataille où le vainqueur sut aussi tirer un habile parti du terrain sur lequel il combattit, mais avec un tout autre objectif. Le but auquel tendit l'armée victorieuse fut, non pas d'user son adversaire avant de l'attaquer, mais de diviser ses forces pendant l'action.

Bataille d'Agridi

15 juin 1232

Quand un général commet la faute d'occuper un terrain coupé d'escarpements qui rendent difficiles les communications entre ses différents corps, son adversaire peut attaquer un seul de ses corps d'armée avec le gros de ses forces et le détruire avant que les autres aient pu le secourir.

Ce principe, dont les armées du XIX[e] siècle ont fait de fréquentes applications, nous paraît avoir été mis en œuvre, dès le XIII[e] siècle, à la bataille d'Agridi.

Voici les principaux incidents de cette bataille.

chei guairez bien. Quant cil qui estoient desuer les nontaingnes virent ce, tantost se mistrent dedenz le destroit que li nostre n'i revenissent.

1 M[s] Roth. (p. 545). — Quant li Rouz s'aparçut que li nostre furent eslongnié, et que il couroient aprez elx, tantost retorna il et sa gent et sa route encontr'elx. Et li autre Sarrazin qui venoient des montaingnes, furent par derrierez. Or furent li nostre ausi comme tout aceint et avironné de mescreanz. — (P. 546) Et au derrenier il ne porent souffrir lez faiz de si granz routez ; comme il descendoient des montaingnes suer elx, si s'en foirent tuit desconfit. Li quenz de Bar et li quenz de Montfort et I poi de chevalierz et d'autre gent, qui ne voudrent fouir, remestrent au champ.

Alb. Tr. F. (*H. F.* p. 625 J). Et captus est Comes Montisfortis, et viri nobiles... plus quam octcginta.




Pl. III
Dikomo
Dikomo

En 1227, une guerre éclata entre Frédéric II, empereur d'Allemagne, et la maison de Lusignan, souveraine de Chypre et de Jérusalem.

En 1228, Frédéric leva, dans l'Italie méridionale qu'il occupait alors, une armée de mercenaires, placés sous les ordres d'un chef habile nommé Filangieri (ou Felingher). Ces troupes étaient composées de soldats rompus à la guerre et capables de tout, qui s'étaient faits redouter par l'Empereur lui-même; si bien que ce dernier, en les embarquant, disait à Filangieri : « Que vous reveniez vainqueur ou vaincu, » je serai toujours satisfait; ne fût-ce que de m'être débarrassé de ces » mercenaires[1]. »

La seule critique qui nous semble pouvoir être faite relativement à la composition de cette armée est qu'elle donnait trop d'importance à la cavalerie et n'avait pas admis une proportion suffisante de fantassins. Elle comptait six cents chevaliers, plus cent écuyers prêts à remplir les vides de la chevalerie[2]. Les troupes de pied ne comprenaient que sept cents hommes (en dehors des matelots manœuvrant les navires de transport). Les écuyers pouvant compter dans ce cas pour de véritables chevaliers, on doit admettre un effectif de sept cents chevaliers, ce qui représente assurément plusieurs milliers d'hommes en cavalerie. Les troupes à cheval dépassaient donc en nombre celles de pied. C'était, du côté de l'infanterie, une proportion très insuffisante. On verra plus tard l'avantage que surent en tirer les adversaires de Filangieri.

Après des fortunes diverses, l'armée impériale finit par expulser de Chypre la maison de Lusignan. Mais celle-ci était capable de prendre sa revanche. Le chef de cette famille, le roi Henri, alors mineur, avait pour tuteur l'un des militaires les plus éminents du XIII[e] siècle, Jean d'Ibelin, sire de Beyrouth. La noblesse cypriote, originaire de France, qui comptait alors dans ses rangs le célèbre Philippe de Navarre, a laissé

1 Nous empruntons les détails historiques qui précèdent la bataille de Nicosie à deux sources incontestées : L'article de M. Beugnot sur Philippe de Navarre, inséré à la Bibliothèque de l'École des Chartes (S. I T. II 1840-1841 p. 1); l'Histoire de Chypre de M. de Mas-Latrie (T. I p. 286). C'est dans l'article de Beugnot, p. 8, qu'est cité le mot ci-dessus de l'empereur d'Allemagne à Filangieri, au moment de l'embarquement de ses troupes.

2 Beugnot (p. 8). — Les cent écuyers énumérés ici en sus des 600 chevaliers ne peuvent pas être les écuyers attachés au service des 600 chevaliers ; car il était de principe au XIII[e] siècle que tout chevalier avait un écuyer pour lui tout seul. Les 600 chevaliers avaient donc leurs 600 écuyers, mais indépendamment de ces espèces d'aides de camp des chevaliers, on voyait souvent de jeunes nobles, qui avaient déjà fait leur service d'écuyers, s'adjoindre aux grandes expéditions, dans l'espoir d'y gagner leurs éperons. En Espagne, ces chevaliers *in partibus* s'appelaient des *Donzels*. Lors de la conquête de Majorque par les rois d'Aragon, Jacques II fut suivi ainsi par 300 Donzels. On en peut voir le dénombrement dans nos pièces justicatives de la bataille de Muret (P. E).

dans l'histoire de cette époque des souvenirs glorieux, tant par sa culture intellectuelle que par ses qualités militaires[1].

En 1232, au moment où l'armée impériale se croyait définitivement maîtresse de Chypre, la noblesse cypriote et syrienne entreprit de recouvrer les états de son jeune souverain. Elle leva une armée de Syriens et de mercenaires génois, et vint débarquer sur la côte méridionale de l'île de Chypre, en face de Famagouste qu'occupaient les Impériaux. Ceux-ci se replièrent aussitôt vers la côte septentrionale de l'île, traversant Nicosie et gagnant la chaîne de montagnes des Cérines. Ibelyn les suivit pas-à-pas[2].

Filangieri s'arrêta dans les Cérines, et y prit une forte position, qu'il importe de bien connaître.

La route de Nicosie traverse les Cérines sur le Mont St-Hylarion ; elle redescend aussitôt après dans la ville même de Cérines, sur la mer de Caramanie, qui limite l'île du côté du Nord. Cette route, se dirigeant du Sud au Nord, coupe à angle droit les monts Cérines, lesquels courent de l'Ouest à l'Est.

En 1232, au point où la route franchissait le St-Hylarion ; elle prenait l'aspect d'un défilé fortement encaissé et escarpé. Parvenue au sommet de la montagne, elle tournait dans la direction de l'Ouest pour venir passer devant le château *Dieu-d'amour*, qui occupait le plateau supérieur. De là, le chemin descendait vers Cérines et la mer de Caramanie[3].

C'est sur ce trajet au travers du St-Hylarion que Filangieri était parvenu en se retirant devant l'armée Cypriote. Il ne pouvait pas reculer davantage.

Dieu-d'amour, que les derniers partisans du jeune roi de Chypre occupaient encore, était en ce moment assiégé par une armée impériale, et sur le point de capituler, faute de vivres[4]. Si Filangieri avait redescendu le St-Hylarion jusqu'à Cérines, Dieu-d'amour aurait été immédiatement débloqué par Ibelin, et les Impériaux se seraient trouvés, à leur tour, bloqués dans Cérines,

La position qu'occupait Filangieri sur la montagne était d'ailleurs l'une des plus fortes positions défensives qu'on pût trouver dans toute l'île.

En montant les flancs du St-Hylarion, Filangieri n'était pas arrivé jusqu'à son sommet. Il s'était arrêté à moitié côte, entre le village de

1 Philippe de Navarre et Jean d'Ybelin sont les auteurs des célèbres Assises de Jérusalem.

2 Beugnot — de Mas Latrie. — Bustron (Bibl. Nat. Ms 10493, Fol. 151 à 155) — (Amadi B. Nat. Ms 3021, Fol. 119 à 123).

3 Mas Latrie et le plan ci-joint.

4 Bustron (F. 154). A Dio d'Amor non vi era vittuarie per piu di due giornate. Amadi (F. 122). A Dio d'amor non vi era piu que per doi giorni vittuarie.

Pano-Dikomo qui s'élevait à l'Est, et celui d'Agridi qui paraissait à l'Ouest. Alors quittant le défilé encaissé que formait la route, il avait occupé sur sa gauche le plateau découvert qui conduisait à Agridi. Là, il se trouvait au midi de l'armée qui assiégeait Dieu-d'amour, avec laquelle il pouvait communiquer par la montagne. Dans cette position, les Impériaux s'étaient arrêtés et retournés vers la plaine par où débouchait l'armée cypriote. Du point que Filangieri occupait, il dominait à la fois la grande route de Nicosie à Cérines et les chemins de traverse conduisant de Nicosie à Dieu-d'amour par Agridi [1].

Il couvrait donc à la fois Cérines et Dieu-d'amour, sur un terrain infiniment plus dominant, plus resserré et plus facile à défendre que n'eût été le plateau supérieur du St-Hylarion.

Jean d'Ibelin, qui commandait les Cypriotes au nom de son pupille, ne voulut pas prendre l'offensive contre une position aussi forte. Il fit décider qu'on offrirait la bataille à Filangieri dans la plaine. Au cas où celui-ci la refuserait, l'infanterie cypriote devait envoyer une partie de ses forces, par des sentiers peu connus de la montagne, joindre Dieu-d'amour et le secourir. La position de Filangieri aurait ainsi été tournée. Cette manœuvre l'aurait sans doute obligé à se déplacer, à gagner le plateau supérieur du St-Hilarion par la route de Cérines, accessible à sa grosse cavalerie, et à couvrir immédiatement l'armée assiégeant Dieu-d'amour [2].

1 Bustron (F. 154). Li Longobardi abandonorno Nicosia, et andorno alloggiare in una valle tra due montagne alte che non si poteva passar per andar al castello Dio d'Amor et a Cerines senon da un passo stretto, et da una montagna alta, nella quale messero buone guardie, et havevano anco fornito Cerines.

Amadi (F. 122). Li Longardi abandonorono la terra et andorono ad allogiar in una valle tra doe montagne alte a la strada de Cerines. Et suo allogiamento erano grande et forte, et alcun non potava andar a loro, acetto che de una stretta via et da un'alta montagna, et là era el passo ben serrato et fornito, per il che li Cyprioti non potevano soccorrer Dio d'amor se non da quella banda. Li Longobardi havevano fornito Cerines et Dio d'Amor.

(Voyez aussi Beugnot et surtout de Mas-Latrie. Ce dernier ouvrage et sa carte de l'île de Chypre ont été faits avec un soin particulier pour tout ce qui concerne la localisation de la bataille qui nous occupe).

2 Bustron (F. 154 et 155). Il di sequente, il Re col suo essercito ando, et si alloggiò appresso il casal Agridi et appresso gli Longobardi, ma alquanto il la pianura; con presupposito, se calavano i Longobardi, combatter con essi, et se non, mandar qualche conforto a quelli del Castello Dio d'Amor, con fanti a piedi, per un sentier di sopra del monte molto aspero et pricipitoso.

Amadi (F. 123). Il Re et il signor de Barutho, con il suo conseglio, deliberorono andar ad alogiar al piano di quelle montagne che erano li Longobardi, et, descendendo li Longobardi, alloro combater con essi ; et non descendendo, proposero di andar ad alloggiar in un casal chiamato Agridi apresso di loro, a pie della montagna, et de li mandar qualche conforto, con fanti a piedi, per un sentiero che vi era deli, aspero molto et difficile, et con questa deliberation, andorono apresso al casal et apressi li Longobardi.

Mais quand les Impériaux eurent constaté qu'on ne venait pas les attaquer sur la hauteur, confiants en la supériorité de leurs forces, ils vinrent prendre l'offensive dans la plaine. En observant leurs préparatifs de combat, Jean d'Ibelin mit, dit-on, pied à terre, pour remercier Dieu publiquement de la faveur inespérée que lui envoyait la providence. Avec un adversaire tel que le sire de Beyrouth, la résolution de Filangieri était en effet une imprudence [1].

Il est unanimement reconnu par les auteurs contemporains que les troupes à cheval de Filangieri étaient très supérieures en nombre à celles de son adversaire. Outre leur cavalerie légère arménienne et cypriote, les Impériaux comptaient deux mille hommes de grosse cavalerie. Ibelin n'avait que deux cent trente-trois chevaliers, si dépourvus de leur suite ordinaire que beaucoup d'entre eux n'avaient pas d'écuyer et ne possédaient pas le destrier traditionnel sur lequel on changeait de monture avant d'engager l'action. A l'exception des chefs, la plupart des chevaliers de Chypre étaient réduits, faute d'écuyer, à porter eux-même leur armure de combat suspendue à l'arçon de la selle [2].

Sous le rapport de l'infanterie au contraire, nous allons voir qu'Ibelin avait de beaucoup l'avantage.

Se trouvant en pays ami, il avait pu y recruter de nombreux contin-

1 Bustron (F. 155). Ma come fu visto alloggiar con si pocca gente, li Longobardi hebbeno gran dispetto, perche facevano di loro si poca stima : Et però fecero dar all'arme et mettersi in ordinanza per calarsi giu : Il che vedendo il signor de Baruto rendete gratie infinite a Dio.

Amadi (F. 123). Et quelli [Longobardi] che erano molto, come videno vegnir li Cyprioti pochi et con si poveri cariagi, hebeno gran dispetto et vergogna de schivarsi da combatter et cridorono ad una voce : « A quelli ! A quelli ! andemo a prenderli. » Et quando cominciorono a descender con tanta moltitudine come erano, el signor di Barutho discese a piedi et si distese in terra in croce ; et ringratio Iddio che li soi inimici venivano a la battaglia, che ben sapeva et diceva sempre questo esser la sua liberation et il meglio che li poteva venir.

2 Bustron (F. 151 et 152). Andati à Famagosta [li Cyprioti] trovorno l'inimici loro ben armati a cavallo e a piedi, quali havevano, tra cavallieri que ehe tolseno da Tripoli da Armenia, et cavalli acquistati al casal Imbert et Turcopulli di Cypro, et suoi duo mille cavalli. Et il Re con il signor de Barutho havevano solamente 233 cavallieri, quali havevano uno cavallo per huomo, per il che convenivagli portar le arme loro appese in li arcioni, se non volevano caminar sempre armati.

Amadi (F. 119). Fra cavalli et arme di quelle che acquistorono al casal Imbert et in Cypro et etiam de le soe, havevano molti homini de quelli che scamporono al signor de Barutho et altri che trovorono a Tripoli de Armenia et Turcopulli di Cypro; tanto feceno doe mille cavalli, nel suo esercito; et il Re con el signor de Barutho non haveva piri de ducento et venti tre cavaglieri, quali havevano li soi cavalli solamente, et li conveniva portar le coverte et le arme sue apese in li arcioni, se non volevano sempre caminar armati, exceptuando alcuni gran maestri, che havevano tre o quatro animali, li quali ne erano rarissimi.

gents à pied. Nous venons de les voir appelés à secourir Dieu-d'amour. On les retrouvera bientôt sur le champ de bataille, où ils jouèrent un grand rôle. On se souvient, au contraire, que dès son embarquement sur la côte de Pouille, Filangieri avait trop négligé cette arme [1].

Le plateau d'où devaient descendre les Impériaux formait amphithéâtre, en sorte que les deux armées purent s'observer avant d'en venir aux mains [2].

Filangieri s'était formé en une colonne d'attaque de trois sections : la première sous Gauthier de Manupello et les comtes de Loreto ; la seconde sous Bérard de Manupello. Le troisième corps, formant réserve et commandé par Filangieri lui-même, contenait, outre les meilleurs effectifs de l'armée impériale, les Cypriotes partisans de Frédéric, sous la conduite de leurs Bayles [3].

Le sire de Beyrouth se forma aussi en une colonne de trois sections, se suivant sur un même axe. Il confia le premier corps à son fils cadet, Hugues d'Ibelin, avec Ansaux de Brie pour lieutenant ; le second corps, à son troisième fils, Baudouin, avec le sire de Césarée. De sa personne, il prit le commandement du troisième corps, où se trouvait aussi le jeune roi Henri, son pupille [4].

1 Estoire d'Eracles (*Hist. Oc.* T. II p. 401). Mais une chose y ot, qui aida moult a Chypreis ; ce que il avoient sergens a pié.

2 Eracles (P. 400). [Les Cypriotes] virent ceauz de Puille descendre contre val le pas, les escheles devisées, et livrée chascune eschele à son chevetaine, toz aprestes de bataille.

3 Bustron (F. 158). L'antiguardia di Longobardi, laqual haveva condotta Gualtier de Manepian se approssimò. — (F. 159) El conte Beroardo de Manepian, conduceva la seconda squadra de la battaglia (dei Longobardi). — (F. 160 et 161) El capitaino di Longobardi, (e) Ricardo chiamato bajulo, con la retroguardia, nella qual' era ancho Almerico Camerin, et Hugo de Giblet con li loro seguacci, comparseno.

Amadi (F. 126). El conte Galtier de Manepian condusse la prime schiera di Longobardi. — (126) El conte Berardo de Manepian, che conduseva la seconda schiera, et era molto preciato cavaglier, haveva seco assai valenthomini. — (127) Li Longobardi furon venti, el suo capitanio, M. Ricardo che chiamavano bajulo, era in la retroguardia, e haveva seco li cavaglieri Cyprioti ch' erano de la sua parte, zoe M. Almerico. M. Chamerin et M. Hugo de Ziblet.

4 Bustron (F. 155). Il che vedendo il signor de Baruto, rendete gratie infinite a Dio, et poi comparti le sue genti intre schiere : L'antiguardia, laqual soleva haver sempre Balian suo figliuolo, a lhora la dete a Hugo l'altro figliolo, in compagnia de Ansian de Bries : la battaglia dette a Balduin et al signor de Cesaria : et la retroguardia tenne per il Re, et per lui.

Amadi (F. 124). Et statui per capitanio della prima schiera M. Hugo suo figliolo et M. Ansian de Bries ; in la seconda M. Baduin, in la terza el giovene signor de Cesaria, et la quarta fu la retroguardia, per che non haveva più, tenne per si el Re, dove era el signor de Barutho, et il suo giovene nepote M. Joanne, et li altri soi figlioli M. Joanne et M. Guido.

Ibelin avait un fils aîné, nommé Balian, militaire distingué, à qui son père confiait d'habitude la conduite de ses têtes de colonne. Pour cette fois, le sire de Beyrouth avait dû y renoncer, parce que Balian venait d'être excommunié, pour avoir séduit et abandonné une jeune fille noble. Le chef de l'armée royaliste avait tenu, dans cette circonstance, à donner un témoignage de respect à la cour de Rome, dont l'empereur d'Allemagne était l'ennemi personnel[1].

Nous ne croyons cependant pas que ce motif fût le seul qui empêcha Jean d'Ibelin de donner un commandement à son fils aîné ; car il eut besoin de ses services sur un autre point, pour lui faire exécuter la manœuvre suivante, qui décida du sort de la bataille.

Filangieri, pour descendre dans la plaine, devait d'abord suivre le sentier conduisant d'Agridi à la route de Cérines ; puis, tourner sur sa droite, en s'engageant dans le défilé encaissé qui constituait la route même vers Nicosie. Sur ce tournant, resserré entre les hauteurs, les escadrons allemands devaient défiler un à un, sans pouvoir se prêter aucun appui. Or, le point où devait avoir lieu leur conversion sur la droite, en colonne de marche, se trouvait à peu près en face de Pano-Dikomo, village qui dominait la route de son côté, aussi bien qu'Agridi du sien.

Là fut le point visé par Balian d'Ibelin pour sa manœuvre.

Balian vint d'abord joindre le premier corps des troupes cypriotes et s'entendre avec son frère cadet, Hugues, qui le commandait, pour combiner ensemble leur action. Puis il détacha de l'armée de son père une poignée d'hommes résolus, conduits par cinq chevaliers d'élite. C'étaient Pierre de Navarre et Raimond de Flassou, ses vassaux personnels ; plus Pierre de Montolif, Robert de Mameni et Eudes de la Ferté. Ce petit corps fila, sans être vu, sur la droite de la colonne cypriote, jusqu'à Pano-Dikomo. Puis, faisant tête à gauche, il prit le sentier qui conduisait de ce village à la route de Cérines, et s'embusqua derrière les rochers, au point où ce sentier joignait la route. Là, il laissa défiler sous ses yeux le premier corps des Impériaux, commandé par Gauthier de Manupello, qui descendait dans la plaine[2].

1 Bustron (F. 155). Balian suo figliuolo (qual alhora era sententiato per il vicario et scomunicato perche haveva promesso ad una gentil donna, et poi non la voleva tuor per moglie) disse : signor, che vol dire che l'antiguardia, che sempre era mia, hora la date ad altri ? Il siguor de Baruto gli respose : No'l voglia Iddio che huomini che non siano in la sua gratia debbano guidar il nostro esercito. (V. aussi : Amadi f. 124.)

2 Amadi (F. 124). [Balian] *Ando a la prima schiera, dove era suo fratello M. Hugo et M. Ansian, et li ha admoniti et insegnati cio che sapeva di bene, et poi se parte da loro et andava avanti, da una banda con un poc o de gente che lo seguitava* perche alhora non haveva piu de cinque cavaglieri chez li partavano. Tutti li altri havevano jurato el commandamento de la santa madre chiesa, de li qual cinque uno era M. Philippo de Navarra, et l'altro Raimondo de Flasse (questi doi erano soi ho-

Quand arriva le deuxième corps, conduit par Bérard de Manupello, Balian se démasqua, ferma le passage, et arrêta court la colonne de Bérard dans le défilé. Ainsi, les deux derniers tiers de l'armée impériale se trouvèrent immobilisés dans une gorge sans issue, tandis que le premier tiers, lancé en flèche, s'engageait seul avec l'armée royaliste[1].

Quelques chevaliers cypriotes, prévoyant que Balian finirait par être écrasé, auraient voulu qu'on lui envoyât du secours. Le sire de Beyrouth s'y refusa péremptoirement, et se mit aussitôt en devoir d'engager l'action, en défensive, avec Gauthier de Manupello[2].

mini et tenivano feudi da lui); Piere de Montolipho era il terzo. L'altro era Roberto Mameni; el quinto Heude de la Ferte che l'haveva nutrito. Et cavaglier de la prima schiera di Longobardi se aproximo a la schiera del Monsignor di Barutho ed el Re. *Mr Balian dette di speroni da un loco petroso et tutto grebani. Et ando a trovar le altri di su in mezzo al passo.*

Bustron (F. 156). [Balian] con cinq cavalieri, suoi compagni, ch'erano Philippo de Navarra, Rimondo de Flalsu, Piero de Mont'Olipso, Roberto de Mameni, et Heude della Fiertè; *si scostò dal campo, et andava per traverso, et come l'antiguardia di Longobardi calò giu, per aprossimarsi alle squadre del Re, Balian corse con li compagni, et per un loco molto petroso et aspero, s'appresentò al passo stretto dove bisognava passare li altri Longobardi.*

[Les textes ne précisent pas si Balian tourna la route de Cérines par la droite ou par la gauche; du côté de Pano-Dikomo ou du côté d'Agridi. Mais il nous paraît évident que ce ne put pas être du côté d'Agridi, puisqu'il y serait tombé en pleine armée ennemie. Il ne put donc prendre que la droite de la route, par Pano-Dikomo, village dont le débouché sur la route de Cérines devait d'ailleurs nécessairement se trouver sur le passage des Impériaux.

Les chroniqueurs affectent de supposer que le sire de Baruth ignora la manœuvre de Balian. Il est impossible qu'il n'ait pas connu, et même ordonné une manœuvre sur laquelle reposa toute l'économie de la bataille; mais il se peut qu'il ait tenu à y paraître étranger, par ménagement pour ceux de ses chevaliers qui se seraient fait scrupule de coopérer avec un excommunié.

Bustron paraît dire que la manœuvre de Balian ne fut exécutée que par six personnes (lui et ses cinq chevaliers). Mais Amadi ajoute expressément qu'ils avaient un petit corps de troupe : « *da una banda con un poco de gente che lo seguitava.* C'est d'ailleurs une règle d'interprétation que nous avons déjà recommandée et qu'il ne faut jamais oublier pour les textes du XIIIe siècle : quand ils dénombrent un effectif par *chevaliers*, on doit toujours y ajouter leur suite naturelle (écuyers et sergents à cheval). Cette interprétation rendra souvent fort vraisemblables des faits d'armes que l'histoire a présentés comme des actes impossibles, étant exécutés par un chevalier tout seul].

1 Amadi (F. 125). [Balian] *ando a trovar le altre di su in mezzo al passo, et tanto fece con le arme in quel loco che piu non si poteva de là ne intrar ne ussir et sostener.*

Bustron (F. 156). [Balian] *le difese di sorte che più non si poteva passar de li,* et tanto fece con le arme che apena lo poteva creder chi lo vedeva effettualmente.

2 Bustron (F. 156). Di modo che piu volte, vedendolo li suoi fratelli et amici assalito da tanti, ogni un credete ch'el non poteva scampare; et pero cridorono à Monsignor de Baruto, suo padre, di soccorerlo. Ma l' constante et savio huomo ris-

Mais Gauthier l'évita. Il devenait évident pour Manupello que le second corps des Impériaux était intercepté par des ennemis dont la nature du terrain ne lui permettait pas d'apprécier le nombre. Revenir sur ses pas pour dégager la route n'était plus possible ; car l'armée cypriote tout entière l'aurait assailli à revers. Pour ne pas être pris entre deux adversaires, Gauthier se déroba par le flanc et vint escadronner le long de l'armée de Chypre, en tâtant chacune de ses sections jusqu'à la dernière. Il gagnait sans doute du temps pour permettre à son frère Bérard d'arriver. Mais, ne le voyant pas paraître, il dut augurer mal du combat qui se livrait dans la montagne. Pour ne pas rester seul contre l'armée de Chypre, Manupello finit par battre en retraite sur Castel-Gastria et ne reparut plus. Jean d'Ibelin le laissa partir sans l'inquiéter, malgré les instances de ses troupes. Il avait bien assez de ses deux autres adversaires [1].

Pendant ce temps, Bérard de Manupello força le passage où Balian l'avait retenu le plus longtemps possible. Mais en arrivant dans la plaine, Bérard se trouva seul [2]. Il chargea cependant le premier corps

pose fidelmente: lasciatelo fare ch'el nostro signor l'aiutera, piacendogli: Che non e prudentia, per aiutar un'huomo, metter in pericolo un essercito. — (F. 158). Andiamo restretti insieme, et uniti in ordinanza, et studiamo il passo, perche uscendo dall' ordinanza, essendo pochi, et gli inimici molti, ci potriano romper facilmente; et avvertitevi *di non esser nessun di voi primo a mover le arme, ma lasciate che loro siano primi.*

1 Amadi (F. 125). Quelli che erano a basso col Re lo vedevano, et cognossevano da le insegne, et alcuni hanno cridato a Monsignor de Barutho: « Ah ! signor, soccorri » M. Balian, perche vedemo che sara occiso la su »; et lui respose: « Lasse lo fare, » chel monsignor l'aiutera sel vorra; et noi cavalcamo serrati, stretti, et studiamo » al passo; perche se uscimo da la ordinanza, facilmente si potemo perder ».

Bustron (F. 158 et 159). L'antiguarda di Longobardi, laqual haveva condotta Gualtier de Manepian, se aprossimo alle squadre dal Re, mostrando a prima gionta assai feroce, et andava intorno alle [schiere] senza far danno alcuno et sempre vardando su'l monte, per veder passar la seconda schiera. Et havendo visto che al passo si combatteva, et alli soi era interdetto il passare, giudicando qualche stratagema, per loquale lui si credete esser sta tolto di meggio, si ritirò con gran prudentia et desterita, et via fuggite, rotto senza combatter, et ando de longo al Castel-Gastria, lontan da circa leghe 20.

Amadi (F. 125 et 126). La battaglia fu principiata al hora da l'una e l'altra parte; el conte Galtier de Manepian condusse la prima schiera di Longobardi, et parse assai feroce; laqual ando tastando tutte le schiere et correndo oltra de longo le squadre del Re, senza far danno, o tocharli niente; et alcuni de quelli del Re volevano andargli apresso per opponerli, et non le lassare scorrer oltra. Ma il signor di Barutho li haveva prohibito et ditoli che cavagliero non deve mai far passo in drio, ma sempre caciarsi avanti. M. Galtier et M. Goffredo de Mosné, figliolo del justicier, con tutta la sua schiera, schivavano la battaglia et tornavano verso Agridi; et de li, scamparono de longo à Gastria, senzel far altro.

2 Bustron (F. 159). El conte Beroardo de Manepian, che conduceva la seconda squadra de la battaglia, dopo molto combattuto al passo che defendeva Balian de

royaliste et le mit en retraite. Mais Beaudouin d'Ibelin, qui commandait le second corps, vint au secours de son frère et détruisit le corps de Manupello[1].

Dans cette rencontre, l'armée de Chypre employa une méthode de combat qu'il importe de bien établir.

Nous avons déjà vu qu'elle possédait peu de cavalerie, puisque chaque chevalier n'avait même pas d'écuyer, mais qu'en revanche ses troupes à pied l'emportaient de beaucoup sur celles de Filangieri. Les chevaliers cypriotes eurent soin de placer leurs fantassins immédiatement derrière eux. Puis ils s'attachèrent à désarçonner rapidement les mercenaires à cheval de l'armée impériale. Aussitôt que ceux-ci étaient à terre, on leur passait sur le corps et les fantassins de Chypre les égorgeaient sans leur laisser le temps de se relever. La cavalerie des Impériaux, n'ayant pas derrière elle le même appui des troupes à pied, fit en très peu de temps des pertes énormes[2].

Dès la première charge à la lance, dix-sept chevaliers impériaux furent désarçonnés. Bérard de Manupello, qui avait résisté au choc, fut saisi à bras le corps par Ansaux de Brie, arraché de sa selle et jeté sur le sol. Un corps de cinquante fantassins l'entoura aussitôt et le mit à mort. Les chroniqueurs citent encore un chevalier allemand de grand renom qui avait adopté la pratique, encore nouvelle, d'armer sa monture comme sa personne. Il n'en succomba pas moins, et peut-être encore plus aisément, étant trop allourdi pour éviter l'attaque des piques. D'un bout à l'autre du champ de bataille, l'ordre de tout massacrer au plus vite était devenu le cri de ralliement de l'infanterie. Tue! tue! criait-elle de toute part[3].

Iblin, dovesi porto valorosamente et da apreciato cavalier com'era stimato, passo co'la sua compagnia. Pero che Balian, et li suoi compagni si straccorono tanto che piu nonpotevano durare.

1 Bustron (F. 159). Et passato il conte s'affronto con l'antiguardia del Re, et la tratto molto sconciamente; il che vedendo Baduin, con la seconda schiera, soccorse la prima a tempo, et si porto maravigliosamente contra l'inimici.

Amadi (F. 126). Berardo de Manepian, che conduseva la seconda schiera, et era molto preciato cavaglier, et haveva secco assai valanthomini, si porto vigorosamente, et ha trattata assai mal la prima schiera del Re. Ma M. Baduin, con la sua secon la schiera, la soccorse a tempo.

2 Eracles (P. 401). Mais une chose y ot, qui aida moult a Chypreis ; ce que il avoient sergens a pié ; dont il avenoit que, quant un de lor chevaliers estoit abatus, que li sergent le relevoient, et le remetoient à cheval. Et quant un des autres estoit abatus, piestant l'ocioient li sergent et prenoient ; et par ce y ot il moult ocis et peris de ceaus de Puille en cele bataille.

3 Bustron (F. 159). Ansian de Bries si accosto al conte Beroardo et lo prese da l'elmo, et lo tiro alla sinistra con tutta la sua forza, laqual era grande nelle brazza, et haveva anco uno potente cavallo sotto, et trasse il conte dalla sella, et lo gito en terra, et crido : « Amazza ! amazza ! Et immediate gionsero da circa cinquanta fanti a piedi Ciprioti quali per avanti erano andati a prender allogiamenti, i quali

Le corps de Bérard de Manupello était détruit quand Filangieri, forçant à son tour le passage où l'avait retenu Balian d'Ibelin, finit par arriver dans la plaine. A ce moment, la situation respective des deux belligérants se trouva intervertie. Le troisième corps des Impériaux, seul contre les trois corps des Cypriotes, n'avait plus la supériorité du nombre. Les bayles de Chypre qui avaient pris parti pour Filangieri se laissèrent démoraliser par cette observation et abandonnèrent le terrain avec leurs troupes. Filangieri, comprenant alors l'impossibilité de vaincre, se mit en retraite, et cette retraite ne fut bientôt qu'une débandade [1].

Les pertes de l'armée impériale furent énormes. Les royalistes au contraire, n'ayant pas eu à souffrir de l'infanterie insignifiante de leurs adversaires, ne perdirent que fort peu de monde. Parmi les chevaliers il n'y eût qu'un seul partisan de Chypre qui périt. L'armée de l'Empereur eut soixante chevaliers tués et quarante faits prisonniers [2].

On connaît maintenant la bataille d'Agridi. Ce fait d'armes nous apporte deux enseignements.

Une des causes de la victoire fut, sans contredit, la manœuvre par laquelle Balian d'Ibelin intercepta le défilé de Cérines, pour permettre à son père de détruire séparément tous les corps ennemis. Cette manière d'opérer atteste chez les hommes de guerre du XIII[e] siècle une étude raisonnée de leurs champs de bataille.

D'autre part, dans la manière dont combattirent les troupes demeurées sous les ordres de Jean d'Ibelin, nous trouvons un premier spécimen de la tactique en ordre perpendiculaire défensif, décrite par nous au commencement du présent livre. Les Cypriotes, quoique formés en

tagliarono la testa al Conte, et vecisero altri decisette cavalieri, quali erona smontati per ajutar al Conte. Quella voce de Ansian che disse : Amazza ! amazza ! corse tanto in quella battaglia che ciascu de li Cyprioti cridava : Amazza, amazza. Era in quella compagnia di Longobardi un cavalier Aleman qual havea il suo cavallo coperto tutto d'orpelle, et era comparso molte volte, et fece combattendo gran prodezze, ne si poteva batter o venzer ; et all'ultimo fu morto il suo cavallo, et gli fanti gli furono intorno et li dettero la morte. (V. le récit identique d'Amadi, F. 126.)

1 Bustron (F. 160). El capitaino di Longobardi, Ricardo chiamato Bajulo, con la retroguardia, nella qual'era ancho Almerico Camerin et Ugo de Giblet con li loro seguaci, comparsero molto tardi, et come viste che de li suoi ne morivan tutta via, senza ferir troppo si ritiro, et tutti li altri subbito fuggirono.

Amadi (F. 127). [M[r] Ricardo] il quale comparse troppo tardi et dubiosamente, et si dice che non ferite piu di uno colpo de maza, et poi se tomo in drio, et tutti li altri cominciorono a fugire.

2 Eracle (p. 401). Et par ce y ot il moult ocis et péris de ceaus de Puille en cele bataille, car il y ot mors plus de LX chevaliers, et pris bien XL ; et des Chypres n'i ot mort que un chevalier, qui avoit non Sierge.

Amadi (F. 127). Dali homini del Re non fu occiso piu de un homo, il quale era Longobardo.

colonne, ne tentèrent pas de surprendre l'ennemi par une rapide irruption. Ce fut au contraire pour la fin du combat qu'ils réservèrent leur action décisive. Le terrain sur lequel ils combattirent n'était pas assez resserré pour que leurs têtes de colonne pussent pratiquer un système de retraites échelonnées, mais ils y suppléèrent par la manœuvre de Balian d'Ibelin. Quant au rôle assigné à l'infanterie, il fut conforme à la méthode de combat dont nous parlons. Ce fut en combinant les coups de pique des combattants à pied avec les charges à la lance des combattants à cheval que l'armée de Chypre put anéantir rapidement les premiers corps ennemis avant l'arrivée des derniers.

Dans le chapitre suivant, en restaurant la campagne de Charles d'Anjou en Italie, nous trouverons ce genre de tactique porté à sa perfection. Alors nous en rassemblerons tous les éléments pour que le lecteur puisse apprécier nos preuves réunies en un seul faisceau.

§ II

COURS D'EAU

Quand une armée voulait franchir un cours d'eau devant l'ennemi, la manœuvre usuelle qui consiste à attirer l'attention de son adversaire sur un point, pour franchir sur un autre, nous paraît avoir été aussi fréquemment pratiquée au XIIIe siècle qu'elle peut l'être aujourd'hui.

On peut même dire que le Moyen-Age tout entier a connu ce genre de feintes ; car, dans notre premier volume, nous en avons cité un exemple qui remonte à l'année 1054. A cette époque, Henri III, Empereur d'Allemagne, voulant envahir les États de Baudouin de Lille, comte de Flandre, entreprit d'y pénétrer en franchissant l'Escaut à Maing, près de Valenciennes. Il fut repoussé par son adversaire. Alors Henri III remonta l'Escaut vers Cambrai, comme s'il eût voulu tourner les sources de ce fleuve entre la Somme et l'Escaut. Baudouin transporta aussitôt ses forces sur le point menacé. Pendant ce temps, Henri III revint rapidement vers l'Escaut et le franchit sans éprouver de résistance[1].

1 Baldericus (Chron. Cameracense, *H. F.* T. XI p. 125 E). [Imperator] pervenit ad Maen, vicum quemdam super scaldum fluvium, non longius quam duobus millibus à Valentianis, ubi pontes volebat facere, et sic in terram Balduini, quæ præsens, transito flumine, occurrebat, intrare. Sed Balduinus Comes alteram partem ripæ cum suo exercitu jam præoccupaverat, per quam Imperator in terram ejus transire parabat. Sedentibus itaque Imperatore et Comite e diverso, neque altero alteri nocere valentibus, propter altitudinem intercurrentis fluvii, pars quædam ab Imperatorio

Au XIIIe siècle, le roi saint Louis a fait plusieurs fois usage de cette manœuvre.

On a déjà vu qu'à la Mansourah, après avoir tenté vainement de passer l'Ashmoun sur une digue, l'armée française menaça avec sa flotte l'extrême gauche de l'ennemi, comme si elle eût voulu débarquer sur le Nil. Puis elle se transporta, en une nuit, à quatre milles en aval sur le canal, le traversa et envahit, sans rencontrer d'obstacles, l'extrême droite des Musulmans qui, trompés sans doute par la feinte de la veille, avaient porté toutes leurs forces sur le fleuve [1].

C'est encore au moyen de la même manœuvre que saint Louis nous paraît avoir surpris, à Taillebourg, le passage de la Charente, dans la guerre qu'il soutint en 1242 contre Hugues de la Marche.

Bataille de Taillebourg

1242

En 1242, le roi de France résolut de mettre fin par une vigoureuse campagne, à la rébellion de la noblesse du Poitou, dont Hugues de la Marche était le principal chef et le roi d'Angleterre le plus puissant allié.

L'armée anglo-poitevine attendit les troupes françaises à Saintes, derrière la Charente, dont une large ceinture de marais rendait le passage fort difficile. Saint Louis commença, au travers des marécages, l'établissement d'un pont qui devait lui permettre de franchir, de vive force, sous les yeux de l'ennemi. Puis, tandis que les anglais concentraient sur ce point tous leurs effectifs, le roi de France fit descendre le cours de la Charente à un corps de six cents cavaliers, soutenus par un contingent d'infanterie flamande. Cette troupe parvint rapidement au pont de Taillebourg et l'occupa. Le roi d'Angleterre, prévenu de cette manœuvre, dirigea sur Taillebourg un détachement considérable à pied et à cheval. Mais celui-ci fit la faute de laisser libre, de son côté, aux abords du pont, une intervalle de deux portées d'arbalète. Les Français s'y jetèrent hardiment et surent s'y maintenir jusqu'à ce qu'ils fussent rejoints par le gros de leurs forces. L'obstacle de la

exercitu clanculum segregata, per Cameracum civitatem transiit, volens Comitem adversus Imperatorem sedentem imparatum offendere et sic ex improviso superare. Quod quidem factum fuisset, nisi ad ultimum per legatum monitus Comes, cum suis fugeret et custodiam littoris vacuam relinqueret. — (Ch. LXII) Hoc viso, Imperator Scaldum fluvium, paratis pontibus, transiit, et terram Balduini hosti suæ devastandam distribuit.

1 Voyez ci-dessus, notre restauration de la première bataille de la Mansourah (Tactique de l'infanterie. Formation en ligne).

Charente une fois franchi par l'armée française, le roi d'Angleterre abandonna Taillebourg. Il se replia sous les murs de Saintes, où une dernière défaite le décida à abandonner les Poitevins[1].

On remarquera que, bien que la surprise du pont de Taillebourg ne parût exiger que de la célérité, saint Louis n'omit pas d'adjoindre à ses cavaliers un corps d'infanterie, qui seul pouvait rendre l'occupation du pont assez solide pour que le reste de l'armée française eût le temps de rejoindre. Ce détail prouve bien que si, dans l'affaire de la Mansourah, l'Ashmoun avait été guéable pour les fantassins, on n'aurait pas manqué d'en munir la cavalerie royale, précaution qui aurait changé la face des événements[2].

Il est une autre manœuvre relative aux cours d'eau, très usitée dans les armées modernes, et que les tacticiens du XIII[e] siècle paraissent avoir particulièrement appréciée. Elle consistait à surprendre l'ennemi au moment où il franchissait une rivière, et à détruire l'une des deux moitiés aventurée sur l'un des bords, tandis que l'autre moitié, se trouvant encore sur l'autre bord, était dans l'impuissance de venir à son aide.

Dans notre restauration de la bataille de Bouvines, nous avons déjà rencontré un exemple de cette tactique. Elle constituait l'objectif du

1 G. de Nangis (*H. F.* T. XX p. 337 D E). Après, li roys chevaucha après son ost près d'un marès, et fist lever I pont pour plus legièrement passer outre envers le roy Henry de Engleterre qui sestoit reposés en la cité de Saintes; *mais il not pas lors conseil de passer.* La veille de la Magdalene *tourna li roys vers Taillebourc*, I chastel qui estoit Gefroy de Rancogne, qui siet sus la rivière que len claimme Tarente, et fist tendre ses tentes et ses paveillons sur la rivière. Quant li rois Henris de Engleterre, qui estoit d'autre part la rivière, et avec lui Richart son frère comte de Cournaille, le comte Hue de la Marche, et Symon de Montfort comte de Lyzester, a tout grant plenté de chevaliers, d'arbalestiers, et d'autres gens aparliez a bataille, vit lost le roy de France, si se tret arrière le traitié de II arbelestres a tout sa gent, pour ce qu'il se douta a assembler a son segnieur lige le roys Loys. Mais *quant li François aperceurent lost des Englais retraire, si se firent tantot passer par le pont devant dit V C serjans bien armés, et avec eulz grant plenté d'arbalestiers et d'autre gent à pié.* — (339 A) E li Englès qui orent paour, tournérent en fuies le plus tot que il porent en la cité de Saintes. Lendemain, le jour de la feste a la Magdalene, li roys Loys et son ost passèrent la rivière de Charente par le pont. (V. aussi Vincent de Beauvais P. 1283 Ch. CXXXXVIII, col. 1 et 2).

[Il est bien évident que, si le roi d'Angleterre laissa le premier détachement français surprendre le passage de Taillebourg sur une longueur de deux traits d'arbalète, ce fut parce qu'il arriva trop tard pour occuper lui-même le pont, et non par respect pour le roi de France, comme l'insinue Guillaume de Nangis].

2 Mouskès (*H. F.* T. XXII p. 78).

v. 31048 : Et, quant li rois sor Carente ere,
Ses gens fist passer la caucie.
v. 31051 : *Et si ot gent a piet assez*
31053 : Et si furent cil de Tournai
Li trois C, tout de fit le sal.

premier plan de bataille qui fut adopté par l'état-major de l'Empereur Othon. On n'a pas oublié que, dans le conseil de guerre tenu par lui à Mortagne, il avait été décidé de laisser les Français se mettre en pleine retraite, de guetter le moment où ils commenceraient leur défilé sur le pont de la Marck, et de se jeter alors en masse sur leur arrière-garde pour la précipiter dans la rivière [1].

Cet exemple ne suffirait cependant pas pour convaincre nos lecteurs; car il est certain que les officiers d'Othon ne surent pas conduire le mouvement avec assez d'art pour le faire réussir.

Mais voici deux autres exemples de la même manœuvre, où la théorie que nous venons de trouver dans les textes fut appliquée sur le champ de bataille comme pourrait le faire une armée moderne.

Combat sur l'Embach

1218

On connaît la longue lutte que les chevaliers teutoniques eurent à soutenir, pendant le XIIIe siècle, contre les peuplades idolâtres, sur les confins de la Russie. Le 15 août 1218, une expédition fut conduite par ces chevaliers sur la ligne du fleuve Embach, contre un chef Ruthène, résidant à Novgorod, qui ravageait la contrée, à la tête de seize mille hommes. L'infanterie chrétienne était composée de Livoniens et de Lettes. Les chevaliers teutoniques avec leur suite formaient la cavalerie [2].

Les Ruthènes, assaillis par les chrétiens, reculèrent jusqu'à l'Embach et le franchirent. Puis ils se retournèrent et se formèrent en ordre compacte sur la rive, pour en disputer le passage aux chevaliers. Ceux-ci, en attendant l'arrivée du gros de leurs forces, s'établirent le long du fleuve, en un point où son cours dessinait une boucle dont la courbure devait couvrir comme un retranchement leur situation avancée.

1 Guil. Arm. (*H. F.* P. 95 A). [Hostes] quorum intentio erat, si Rex pontem transisset, eos quos citra pontem invenirent, aut penitus interimere, aut de eis pro suæ voluntatis arbitrio triumphare.

Chron. St-Denis (*H. F.* P. 406 B note a). Si estoit leur propos tiex que, se li rois eust le pont passé, il férissent tantost en ceus que il trovassent à passer, et les occisissent, et en feissent leur volenté. Car il ne pooient tous passer ensemble pour le pont qui estoit trop estroit.

G. de Nangis (*H. F.* P. 757 B). [Otho] movit exercitum prope pontem Bovinarum, ut in retrogradam regis Francorum insultum improvisum faceret.

2 Henricus Livoniæ (*P.* T. 23 p. 300 l. 16). Et surreximus festinanter et ordinavimus exercitum nostrum, ita ut Lyvones et Letti pedes, Theutonici vero in equis suis pugnarent. — (*P.* 301 l. 3) Erant autem Rhutenorum sedecim millia armatorum.

Dans cette bonne position défensive, l'infanterie et la cavalerie commencèrent à se former, chacune à son poste de combat[1].

Mais à ce moment, l'infanterie chrétienne, démoralisée sans doute par le nombre de ses ennemis, fut prise d'un mouvement de panique. Elle recula, tourna le dos et prit la fuite, abandonnant ses chevaliers[2].

La cavalerie des Teutoniques, demeurée seule, fut alors sérieusement compromise, car les Ruthènes saisirent aussitôt l'occasion pour reprendre l'offensive et franchir de nouveau l'Embach. Les chrétiens ne comptaient que deux cents chevaliers, soit tout au plus mille cavaliers. Sans se déconcerter, ils se postèrent de manière à laisser libres les bords du fleuve. Puis se tenant prêts à charger, ils laissèrent l'ennemi commencer le passage. Quand une partie de son effectif eut gagné la rive occupée par les chevaliers, ceux-ci fondirent sur elle avant que l'autre partie pût venir à son aide; il la précipitèrent dans l'Embach[3].

D'autre effectifs ennemis franchirent de nouveau; nouvelle charge des Teutoniques, suivie des mêmes résultats[4].

La manœuvre fut recommencée indéfiniment, de part et d'autre, jusqu'au coucher du soleil, toujours avec le même succès pour la cavalerie chrétienne. A la fin de la journée, le chef ruthène battit en retraite et les chrétiens purent, sans péril, regagner leurs cantonnements[5].

On voudra bien observer ce qu'il y eut de réfléchi dans la position de combat choisie par les chevaliers teutoniques.

Des troupes peu tacticiennes se seraient contentées d'occuper la rive même du fleuve, pour s'en couvrir comme d'un retranchement.

1 H. Liv. (*P.* p. 300 l. 24). Rutheni vero fugientes... pervenerunt ad fluvium parvulum, quem transeuntes, steterunt et congregaverunt in unum universum exercitum suum. Theutonici vero, postquam percusserunt eos usque ad flumen, steterunt eciam et ipsi, non valentes eciam et ipsi, pre multitudine Ruthenorum fluvium ad eos transire. Et congregaverunt se *in colliculo fluvii*, eciam et ipsi suorum qui sequebantur exspectantes adventum. Et ordinaverunt exercitum secundo, *ut alii pedes* et alii in equis ex adverso Ruthenorum starent.

2 H. Liv. (*P.* p. 300 s.). Et quisque Lyvonum ac Lettorum... visa multitudine exercitus Ruthenorum, statim, quasi clavâ percussus in facie, dorsa vertens, reversus es in fugam.

3 H. Liv. (*P.* p. 300 s.). Et steterunt Theutonici soli, quorum erant tantum ducenti. Sed et ipsi quidam subtraxerunt se, ut vix centum remanerent. Rutheni vero rivum transire cæperunt, *et permiserunt eos Theutonici, donec aliquanti transirent, et statim percusserunt eos iterum usque ad fluvium.*

4 H. Liv. (*P.* p. 300 s.). Et iterum alii rivum transeuntes ad Theutonicos, iterum repulsi sunt ab eis.

5 H. Liv. (*P.* p. 300 s.). Quicumque fluvium ad eos transiverunt, ita percusserunt. Et taliter ab hora diei nona usque fere ad occasum solis cum eis circa fluvium pugnaverunt. Et videns Nogardie rex suorum circiter quinquaginta interfectionem, prohibuit exercitum suum ne deinceps ad eos transirent. Et abscessit exercitus Ruthenorum ad ignes suos. Theutonici vero, omnes sani et incolumes redierunt, præter unum militem Heinrici Borewin.

Mais alors l'ennemi n'aurait éprouvé qu'un léger échec, en tentant sans succès de franchir l'Embach.

Les chevaliers teutoniques laissèrent au contraire le passage libre aux Ruthènes. Ils les attirèrent ainsi sur le seul champ de bataille où ils pussent leur infliger une défaite importante. Tandis que la boucle du fleuve, couvrant les Teutoniques sur leurs deux ailes, protégeait leur petit nombre comme dans un défilé, le lit de l'Embach, que les Ruthènes eurent à franchir pour attaquer, divisa constamment leurs forces et permit de les détruire en détail.

Tout cela est trop ingénieux pour qu'on ne soit pas obligé d'y reconnaître une méthode de combat réfléchie.

Le tactique qui ressort du combat de l'Embach révèle un art militaire si avancé qu'il nous paraît utile d'en citer un second exemple, pour bien convaincre le lecteur de son existence.

Bataille de Stirling

1297

En 1297, l'Ecosse, soulevée contre la domination anglaise par le célèbre William Wallace, équipa une armée considérable qui descendit en Angleterre, dans la direction de Berwick. Les Ecossais campaient dans les forêts au nord de Stirling, quand le comte de Warennes, commandant des troupes anglaises, s'avança à leur rencontre.

Les deux armées étaient séparées par un cours d'eau rapide, aux bords escarpés. Ses deux rives n'avaient d'autre communication que le pont de Stirling, pont resserré qui pouvait à peine livrer passage à deux ou trois personnes à la fois. Comme les chevaliers teutoniques de l'Embach, les Ecossais, à l'approche de l'armée anglaise, laissèrent libres les bords de la rivière et le terrain environnant. Massés dans les forêts voisines, ils attendirent l'offensive de leurs adversaires. Warennes, pressé de franchir ce dernier obstacle, ordonna qu'on occupât immédiatement le pont et qu'on accélérât le passage. Richard de Lundy, l'un de ses conseillers, appréhenda les conséquences de ce mouvement précipité. Il fit observer à Warennes que les Ecossais étaient dans le voisinage, que le défilé sur un pont aussi étroit serait interminable, et que les premières troupes que l'on allait lancer en avant demeureraient sans appui, à la merci d'une attaque soudaine des Ecossais, pendant tout le temps que durerait le défilé[1].

1 Rishanger (A. p. 180). Erat juxta Strevelin pons artus, qui ducebat ultra aquam profundissimam, quem Anglici certatim transire nitebantur; sed dissuasit hoc Ricardus de Lundy, asserens quod non possent simul in multitudine aliqua pr-

Mais les sages pressentiments de Lundy furent mal accueillis par quelques hommes sans expérience militaire, qui dominaient dans le conseil. Warennes ordonna de franchir le pont, et le passage commença. Les Ecossais s'abstinrent d'inquiéter le défilé jusqu'à ce qu'il eût conduit sur l'autre rive une partie notable de l'armée de Warennes. Alors, au moment où ses deux moitiés se trouvèrent séparées par la rivière, de façon à ne pouvoir se prêter aucun secours, on vit les masses écossaises déboucher par tous les points à la fois. Accumulant toutes leurs forces réunies contre un adversaire diminué de moitié, elles l'écrasèrent, le ramenèrent à son point de départ, l'adossèrent au cours d'eau et finalement l'y précipitèrent. Les chroniqueurs ne citent qu'un seul corps qui put repasser le pont [1].

La bataille de Stirling nous paraît compléter les renseignements que nous devions déjà au combat de l'Embach et au conseil de guerre de Mortagne. A Stirling, le plan de bataille du vainqueur fut si rationnel, que certains officiers de l'armée vaincue l'annoncèrent à l'avance. Les prévisions de Richard de Lundy, justifiées par l'événement, ne permettent plus de douter que, depuis les savantes armées de Flandre jusqu'aux sauvages habitants de l'Ecosse ou de la Russie, toute l'Europe du XIIIe siècle n'ait connu l'art de surprendre un adversaire au passage des cours d'eau et de l'y détruire en détail.

Enfin, voici une bataille où l'on ne se contenta pas de surprendre l'ennemi au moment où il franchissait volontairement une rivière. Dans ce dernier combat, le vainqueur choisit à l'avance l'obstacle liquide où il voulait précipiter son adversaire. Puis il sut, par ses contremarches, amener cet adversaire à s'y adosser, juste au moment où tout était prêt pour l'y détruire.

Nous voulons parler de la bataille de Carthage.

gredi, sed tantum bini vel terni ad plus; et si tali modo transiret exercitus, dicebat *grande periculum imminere hiis qui primo transierint, cum Scoti possent super paucos pariter transeuntes ad vota perimere.*

B. de Cotton (*A.* p. 337). Venerunt apud Strivelyn, et cum esset magnus exercitus Scotorum, latitabant tamen fere omnes sub montibus.

1 Rish. (*A.* p. 180). Comes tamen Warennæ, suadentibus aliis minus sapientibus, elegit ut per pontem transirent. Et ecce! *Antequam pertransisset medietas exercitus, supervenit multitudo Scotorum*, et cum hiis qui jam transierant congressa, pene omnes qui jam transierant trucidavit. Inter paucos qui evaserunt, fuit Marmeducus de Twenge, qui in magna virtute obtinuit pontem, ut salvus rediret.

Cot. (*A.* p. 337). Cum autem Anglici transierunt pontem de Strivelym, antequam Anglici fuerunt ordinati ad bellum, Scoti parati cum aciebus suis ordinatis venerunt super Anglicos et interfecerunt.

Bataille de Carthage

1270

Dans le troisième livre de notre premier volume, nous avons déjà parlé du combat de Carthage, pour lui emprunter quelques renseignements sur la remonte du XIII[e] siècle. Nous n'y reviendrons maintenant que pour détacher le spécimen de grande tactique qui nous intéresse.

On connaît déjà la situation qu'occupait Saint Louis devant Carthage. Son armée, établie sur le littoral même, s'adossait à la mer. Son aile gauche, commandée par Charles d'Anjou, campait à l'entrée du golfe d'El-Bahira, dont le rentrant contournait les tentes du roi de Sicile et s'avançait ensuite vers Tunis. L'armée tunisienne, postée à une lieue en face des Français, couvrait Tunis et s'appuyait par sa droite au littoral d'El-Bahira [1].

Charles d'Anjou méditait d'amener l'ennemi à s'adosser aux eaux du golfe, pour pouvoir ensuite l'y précipiter.

Dans ce but, il se forma en bataille à l'extrémité de la langue de terre qu'occupaient ses tentes, entre les fossés même du camp et le golfe [2].

Puis il s'avança le long du littoral, sur une étendue d'un mille environ, et vint cotoyer l'aile droite des Tunisiens qui lui faisait face. Les Musulmans, attirés par cette manœuvre, firent tête au roi de Sicile et portèrent contre lui leur principal effort [3].

1 Primat. (*H. F.* T. XXIII p. 73 J). Le roy de Secille fist asseoir ses tentes devers la mer aussi comme a demie lieu loing; et estoit aussi comme en l'entrée des anemis, devers l'ost des Crestiens, et devers l'ost des Sarrazins à une lieue, lequel ost estoit loing de leur cité de Thunes à deus lieues. — (P. 74 K). [Le roi se tint] entre les fossez de l'ost et l'estanc devant dit par où les Sarrasins passaient, lequel estanc venoit de la mer et s'estendoit jusque prez de Thunes.

2 Prim. (*H. F.* p. 74 J). Et dont (le roy de Sezille) commanda celéement armer li et ses gens; et le fist assavoir secrètement aus barons; et que il ordenassent leurs batailles et ississent hors pour eulz combatre, puisque fortune leur avoit donné temps convenable de bataille; et ainsi fu fait. Et dont issirent les barons tout entour l'ost, chascun au lieu qui li fu devisé. Et dont le roi de Secille, avironné de ses genz, *se tint come en une clôture entre les fossez de l'ost et l'estanc devant dit.*

3 Nangis (*H. F.* p. 471 B). Le roy de Sezile qui au loing estoit logié de l'ost, issi hors de ses herbergies et avecques luy les nobles combatteurs de sa compaignie, et les suivi de loing en costoiant.

Id. Version latine (P. 478 C). [Rex Siciliæ] in parte alia cursu velocissimo illos insequitur, non in proposito longius insequendi, sed *ut quos tentaret decipere per insidias, cujus ipsi sunt doctores.* Illos enim quasi per milliare insecutus.

G. Guiart (*H. F.* T. XXII p. 208 A).

v. [illegible] : Li rois de Sezile et sa gent
Va après, non par droite voie ;
Comme en poursivant les costoie,
Sanz ce qu'à eus aille assemblant.

Charles d'Anjou se mit alors en retraite. Ses adversaires enhardis lui donnèrent la chasse, le poursuivant dans ses lignes, le long du littoral d'El-Bahira[1].

Aussitôt que les Tunisiens se furent aventurés à bonne portée des Français, Charles se laissa gagner de vitesse; puis il fit brusquement demi-tour. Il s'engagea de manière à envelopper les Tunisiens par un mouvement de conversion qui ramenait sa droite sur sa gauche; en sorte que ses adversaires, qui cotoyaient le littoral, furent obligés de s'y adosser, pour faire face à l'aile pivotante du roi de Sicile. Ils se trouvèrent donc pris entre la cavalerie française et les eaux du golfe (*Crestiens encloent sarrazins entr'eus et la mer,* disent les chroniqueurs). Alors, Charles d'Anjou, poussant une charge à fond, fit reculer si rapidement la cavalerie musulmane que le terrain manqua sous les pas de cette dernière[2].

L'ennemi fut ainsi précipité en masse dans les eaux d'El-Bahira. Il perdit là dix mille hommes, dont trois mille massacrés et sept mille noyés[3].

1 Nangis (*H. F.* p. 471 B). Et fouy bien par l'espace d'une mille, et les Sarrasins le commencièrent a enchacier a corte desperon.

Guiart (*H. F.*) v. 11894 : Püis font lui et li sien semblant
Que par doutance fuire vueillent.
Li desbareté se racueillent;
Après le roi Challes descochent.
v. 11902 : [François] s'en vont grand erre; et cil les sivent,
Huant aval la sablonnière,
Près de demie lieue entière.

2 Nangis (*H. F.* p. 471 C). Quant le roy ot fouy, *si fist signe de retourner a ses hommes*, et ceulz qui bien lentendirent retournèrent; *si enclostrent les Sarrazins* et ferirent en eux.

(Idem, version latine p. 470 C D). (Rex Siciliæ) retrogrado gressu laxis habenis fugam dissimulans, *cum suis quos ad hoc priùs instruxerat, cito revertitur*, ut illos, audaciæ resumpto spiritu, se suos que induceret ad sequendum. Nec spe sua frustratus affuit, quia sic accidit ut sperabat, et dum nolentem fugari mira celeritate insequuntur, *ab eisdem qui prius illos fugaverant, includuntur*. Rex autem cautelam suam bene prosperari conspiciens, *signo dato suis celeriter redeundi, in medios hostes illorum* sitientissimi sanguinis strictis gladiis *inferuntur*. Alii vero, qui a tergo illos, ut dictum est, infestabant, fugæ penitus beneficium auferentes, impetu furibundo certis gladiis, in eos irruerunt.

Guiart (v. 11910) : Car tuil les fuiant se revirent,
Par signes que li róis fait faire,
Vers l'autre ost qui leur est contraire.
v. 11914 : Crestiens Sarrazins encloent
v. 11916 : Entr'eus et la mer, de tel Guise,
Que ceus que l'en i hostela
Ne peuent fuir ça ne la.

3 Nangis (*H. F.* p. 471 C). A ce poindre furent occis des Sarrasins III M, par nombre sans ceulz qui saillirent en la mer et se nayèrent. — (P. 471 D). Ainsi se vengièrent les crestiens de leurs anemis *par le sens et par la cautele au roi de Sezile.*

Prim. (*H. F.* p. 75 C). Et si comme ces III batailles de noz genz orent assailli les

Ce dernier spécimen de la tactique que nous venons de restaurer nous paraît supérieur aux précédents, en ce qu'il suppose chez le vainqueur une initiative constante dans la poursuite de son objectif.

A Bouvines, sur l'Embach, à Stirling l'ennemi était venu de lui-même commettre la faute de s'adosser à un cours d'eau. Le seul mérite de son adversaire avait été de savoir observer à propos le parti que l'on pouvait tirer de cette fausse position. Mais à Carthage, Charles d'Anjou eut l'art d'amener dans le piége, par ses contre-marches, un ennemi qui n'avait pas abordé spontanément le mauvais terrain, et qui, grâce à sa mobilité, semblait pouvoir toujours se dérober à temps. L'engagement de la cavalerie d'Anjou fut donc aussi habilement exécuté qu'il avait été sagement préparé. Un semblable résultat ne saurait être le fruit d'un hasard heureux.

Il n'y a donc aucune exagération dans le langage des chroniqueurs qui attribuent au roi de Sicile le mérite d'un véritable plan de bataille où tout avait été prévu et mené à point *par le sens et la cautèle du roi.*

Sarrazins, il en tuèrent tant des anemis de la foy au premier cours, que tous les autres s'en esbahirent.. — (P. 75 F) auscuns de leur volonté se boutèrent en l'estanc où il se noyèrent. — (P. 75 H) Et si comme l'en dit le nombre des Sarrazinz occis pout bien estre X M ou environ, à conter toutefois ceulz qui trébuchièrent en l'estanc et se noyèrent.

CHAPITRE V

RÉSERVE

Depuis le xe siècle jusqu'au xiiie, on trouve partout la théorie de la réserve connue et même habilement pratiquée. — Emploi de la réserve dans les batailles d'Antioche (1098), d'Arsouf (1191), de Bombrac (1191), de Muret (1213), de Frascati (1166), de Philippopoli (1207), de l'Espiga (1211). — Bataille de Gaza (1240), où les Européens ont probablement enseigné aux Tartares l'usage des réserves. — Batailles du Pic-Sainte-Marie (1237), de Marchfeld (1278), de Bénévent (1265), de Tagliacozzo (1268), où le succès eut pour principale cause un habile emploi de la réserve. — Ce dernier fait d'armes est aussi un spécimen complet des combats en ordre perpendiculaire défensif. — Bataille de Geg (1298). Elle marque la fin de l'emploi de la maille et de la tactique de cavalerie mobile du xiiie siècle.

Indépendamment de toute espèce de manœuvre, le seul fait d'une habile répartition des effectifs sur le champ de bataille est l'indice d'une tactique éclairée.

Ce qui distingue les peuples barbares, dépourvus de science militaire, c'est qu'obéissant à la passion plus qu'à la raison, ils ambitionnent d'occuper le premier rang dans les combats. Les plus forts se placent en tête, les plus faibles demeurent en arrière. Il faut une certaine pratique de la guerre pour observer que la victoire ne se décide le plus souvent qu'à la fin des batailles, et réserver pour ce moment l'emploi des meilleurs effectifs.

La manière dont une armée use de ses réserves est donc un signe de son degré de développement militaire.

Les historiens qui n'admettent pas que le Moyen-Age ait eu une tactique réfléchie, supposent, par le même motif, qu'il n'avait même pas la notion des services que l'on peut tirer d'une bonne réserve[1].

Pour répondre à cette opinion, nous réunissons ici deux genres de

1 Gal Susane (Hist. de la cavalerie, T. I p. 15). L'ordre en haie, conséquence de cet excessif amour-propre, laissait le rôle important des réserves aux cavaliers de qualité inférieure. Ainsi la troupe la moins solide était chargée du rôle décisif, tactique d'autant plus dangereuse que l'infanterie, qui eût pu servir d'appui final, était souvent absente et dans tous les cas méprisée.

preuves : d'abord certains passages dans lesquels les chroniqueurs ont formulé théoriquement l'idée de la réserve, puis certains combats où les hommes de guerre en ont fait une application réfléchie. On constatera que, soit sous le rapport des principes, soit sous celui de la pratique, il n'existe aucune différence entre les réserves du XIIIe siècle et celles du XIXe.

Voici d'abord quelques spécimens d'exposition théorique.

En 1098, dès la première croisade, quand les chrétiens furent attaqués devant Ascalon, ils se formèrent en douze corps. Puis on décida (dit Guillaume de Tyr) « que le dernier de ces corps aurait un effectif » supérieur à celui des autres et qu'il se tiendrait en arrière du champ » de bataille, attendant le moment favorable pour intervenir. Ce corps » d'élite devait réserver son appui aux troupes qui seraient les plus » pressées par l'armée musulmane [1]. »

En 1191, Richard Cœur-de-lion, allant de St-Jean-d'Acre à Jaffa, fut attaqué près d'Arsouf. Un témoin du combat nous apprend que : « tandis que l'armée entière, soigneusement répartie et ordonnée, s'en- » gageait avec ses adversaires, les Normands et les Anglais d'élite, qui » avaient la garde de l'étendard royal, s'avancèrent au petit pas, en » arrière de celles des troupes qui soutenaient la lutte. Parvenus à une » faible distance du champ de bataille, ils s'arrêtèrent. Là, ils reçurent » la mission de se tenir prêts à soutenir les autres corps, en cas de » besoin. L'asile qu'ils pouvaient leur offrir était assuré ; car telle était » l'énergie de ce corps de troupe qu'on ne l'aurait pas enfoncé facile- » ment [2]. »

On se souvient que, la même année, à la rencontre de Bombrac, les Templiers furent surpris au fourrage par la cavalerie musulmane. Ils furent dégagés par les comtes de Leycester et de St-Paul. Ce dernier jugea prudent de ne pas engager, dès le début, toutes ses forces à la fois : « Le comte de St-Paul (dit un chroniqueur), en rangeant ses sol- » dats en bataille, offrit au comte de Leycester le choix entre deux » combinaisons : Ou bien lui (St-Paul) soutiendrait la lutte, tandis » que Leycester surveillerait les alentours et le résultat du combat, » prêt à porter secours là où le besoin s'en ferait sentir, ou bien ce

1 Vil. Tyr. (*H. Oc.* T. I p. 263). In duodecima vero [acie], quæ erat novissima et cæteris refertior, constitutus est princeps et moderator dominus Beamundus; jussusque est postremus incedere, ut præcedentibus tempore oportuno ministraret subsidium, et pro his qui amplius ab hostibus gravarentur providam gereret sollicitudinem.

2 Itinerarium (*A.* p. 272). Quin immo totus noster exercitus distinctus per ordines in Turcos irruerat. Normanni quoque et Angli, ad observandum standardum præelecti, moderatis passibus paulatim appropiaverunt exercitui cum Turcis congredienti, non procul à certamine subsistentes, ut ad eos certum omnes haberent confugium : difficillime quippe virtus eorum dissiparetur.

» serait au contraire le comte de Leycester qui entrerait en ligne le » premier. Dans ce cas, St-Paul offrait de se tenir en observation sur » les flancs de l'ennemi, pour y guetter, sans combattre, le moment » favorable à une attaque[1]. »

Au milieu du XIIIe siècle, l'usage de cette arrière-garde était si général en Europe qu'il finit par s'imposer même aux barbares asiatiques envahissant sa frontière orientale. Ainsi, en 1240, une armée tartare assaillit l'Empire musulman et y remporta une victoire mémorable, aux environs de Gaza. Un contemporain, qui rapporte ce fait d'armes, précise que les vainqueurs avaient divisé leur armée en deux corps, afin que si le premier venait à fléchir, le second pût arriver à son aide et rétablir le combat. L'historien ajoute qne les véritables auteurs de la victoire furent des contingents chrétiens que les rois de Géorgie et d'Arménie avaient prêtés aux Tartares. Ce détail donne le droit de supposer que la pratique des réserves avait été enseignée aux Asiatiques par leurs alliés d'Europe[2].

Pour compléter notre démonstration, on nous permettra de citer encore un exemple emprunté aux dernières années du XIIIe siècle. Cet exemple est celui de la bataille de Marchfeld (1278).

1 Itin. (*A.* p. 292). Comitibus itaque festinanter equitantibus, ecce! ab insidiis repente de juxta quoddam flumen prosilientes, hostium quasi quatuor millia in duos cuneos partiti sunt: quorum duo millia præfatos Templarios invaserunt, et duo millia in illos duos comites, et in eos qui cum eis erant, conversi sunt. Quod cum ipsi perspexissent, agminibus aptè digestis, se ordinaverunt ad pugnam. Ibi comes de Sancto Paulo minus commendabilem proposuit conditionem illi nobili comiti Legecestriæ, ut videlicet, comes ipse de Sancto Paulo cum hostibus congrederetur, et comes interim Legecestriæ observaret exterius rerum eventus, opem laturus si necesse perpenderet: aut ut comes Legecestriæ dimicaret cum Turcis, et comes de Sancto Paulo interim observaret à latere, et curam gereret pugnantis is qui forinsecus vacuus staret. Comes Legecestriæ conditionis partem elegit ut in hostes irrueret, quia nimis ægre pugnam otiosus attenderet. Segregatus itaque cum gente sua, cum impetu valido ferebatur in turbam Turcorum quam conspexit densiorem.

2 Jean de Colonna (Maris Historiarum, *H. F.* T. XXIII p. 112 H. J.). Cum autem Tartari prælium cum Turchis committere deliberassent, se in duo agmina diviserunt hac intentione ut, si una pars bello cessisset, altera superveniens bellum restitueret; et cum hoc nichilominus vincebantur Tartari, nisi Georgiani et Armeni Christiani cum eis in illo prælio militassent, quorum virtute et pugnandi instantia Turchi victi sunt.

Bataille de Marchfeld

1278

En 1278, l'Empereur d'Allemagne Rodolphe de Habsbourg livra au roi de Bohême Othokard une bataille où ce dernier souverain perdit la vie. La rencontre eut lieu près de la ville de Lâ, qu'assiégeait Othokard, entre la Morawa et la ville de Marcheck.

Ce célèbre fait d'armes, où figurèrent d'innombrables effectifs bohémiens, autrichiens, hongrois, est éminemment propre à nous renseigner sur les mœurs militaires de toute l'Europe Orientale.

On y voit les chroniqueurs dégager le problème de la réserve, en l'isolant des péripéties de la lutte, comme pourrait le faire un historien moderne.

L'armée impériale se forma en ordre parallèle. Elle se subdivisait en trois lignes successives, la première sous l'étendard à l'aigle romaine, la seconde sous la bannière de la maison d'Autriche, la troisième sous un étendard spécial surmonté d'une croix. Ce fut ce dernier corps que Rodolphe prit sous sa conduite personnelle[1].

Le roi de Bohême adopta aussi l'ordre parallèle et prit des dispositions identiques à celles de son adversaire. Il se posta à la tête du troisième et dernier corps, ainsi qu'avait fait l'Empereur d'Allemagne[2].

Ici les chroniqueurs précisent que ce dernier corps était celui qui contenait les troupes les meilleures et les plus nombreuses; que chacun des deux souverains, qui y commandait personnellement, tint cette troupe en réserve, dans le but d'écraser la réserve de son adversaire. En sorte que, tandis que les premières lignes de chaque armée s'engageaient successivement, les deux réserves ralentissaient leur marche, attendant un moment favorable pour frapper un coup décisif[3].

Dans cette lutte de lenteur et d'observation, ce fut le roi de Bohême qui perdit son sang froid le premier. Un moment vint où les têtes de colonne autrichiennes plièrent sous le choc de leurs adversaires. Le

1 An. S. Rudberti Salisburgensis (*P.* T. IX p. 803 l. 9). Verum exercitus Regis Romanorum tribus distinguitur aciebus et signis totidem. Nobiles Austriæ dividebantur in duas turmas; una portavit vexillum Romane Aquile; sub vexillo Austrie altera militavit; alia turma victoriosissime sancte crucis insignia juxta morem imperii sequebatur. Sub hoc signo salvifico Rex Romanorum militat.

2 A. S. Rudb. (*P.* p. 803 l. 15). Hac parte taliter ordinata, Rex Bohemiæ copiosum exercitum.... in totidem turmas dividit.

3 A. S. Rudb. (*P.* p. 803 l. 25). Ipse vero rex Bohemiæ, in ultima sua acie, que majorem rei bellice fortitudinem formidabilem continebat, insignis emicuit, se ipsum et aciem illam conservans pro Romani Regis cuneo conterendo. Sic fit quod primis hinc inde pugnantibus aciebus, ambo Reges *lentis progressibus se adventant.*

roi de Bohême témoin de ce succès, se crut assuré de la victoire. Bien que sa chevalerie déployât la plus grande vigueur, il lui sembla qu'elle avançait encore trop lentement. Croyant avoir rompu tout l'effort des troupes allemandes, il s'engagea lui-même pour en finir. Là fut sa faute. *Hoc quod speravit non accidit*, disent les chroniqueurs[1].

Ce fut seulement lorsque le roi de Bohême eut usé tous ses effectifs que Rodolphe de Habsbourg se disposa à entrer en scène. En le voyant déployer ses lignes le roi de Bohême se sentit perdu[2].

Il le fut en effet. En dépit d'une résistance héroïque, la bataille de Marchfeld fut gagnée par les Impériaux[3].

Les cinq exemples que nous venons de citer établissent que le Moyen-Age a connu la théorie de la réserve.

Occupons nous maintenant de prouver qu'il en a apprécié toutes les conditions pratiques; telles que la composition de son personnel, le choix du moment pour la faire agir, le discernement des points sur lesquels elle doit opérer.

Dans cet ordre d'idées, les combats restaurés par nous ont déjà fourni plus d'un commencement de preuve. Sur la composition de la réserve, on a constaté que partout ce corps était formé avec les contingents d'élite. A la bataille de l'Espiga notamment, la réserve contint 25 °/ₒ de chevaliers, tandis que les autres troupes n'en eurent que 15 °/ₒ. En ce qui touche à l'habileté dans l'emploi de ce corps, le lecteur a sous ses yeux le plan et le récit de la bataille de Muret. Il y peut observer que le chef des Croisés ne fit donner sa réserve qu'au moment où ses deux premiers corps avaient si bien attiré sur eux l'attention de l'ennemi, qu'ils étaient *comme noyés* dans ses nombreux effectifs (selon l'expression d'un témoin). Alors Simon, avec la réserve, alla aborder par la droite Pierre II, dont la gauche était limitée par le cours de la Garonne. Du choix de ce point d'attaque il résultait que, pour peu que les Aragonais perdissent du terrain en soutenant le choc de Montfort, ils devaient fatalement être précipités dans le fleuve. Ce fut ce qui arriva. La manœuvre de réserve qui triompha à Muret était donc conduite à propos et habilement tracée.

Enfin, voici trois derniers spécimens d'emploi des réserves qui compléteront nos preuves et qui nous paraissent assez remarquables pour mériter une mention toute spéciale.

1 A. S. Rudb. (*P.* p. 803 l. 29). Et tamen *Rex Bohemie amplius alio festinavit* ad pugnam. Cum enim videret primam nostre partis aciem à suorum facie improbe declinantem, de victoria adeo confidebat, ut velocem suorum militum impetum morosum crederet, *et festinos nimium*, se judice desides recenseret ; *credidit enim se totam Romani Regis militiam excussisse*. Cum que vicinius accessisset, *hoc quod peravit non accidit*.

2 A. S. Rud. (*P.* p. 803). Tunc enim... adventum Romani principis investigat. Quo viso non parvo stupore concutitur.

3 A. S. Rud. (*P.* p. 804).

Bataille du Pic-Sainte-Marie

1237

En 1237, le roi d'Aragon Jacques I entreprit la conquête du royaume musulman de Valence. Une première expédition, rapidement conduite, occupa le pic de Cebolla, qui dominait, le long du littoral, la route de Barcelone à Valence. De ce poste élevé on fit une place d'armes, sous le nom de Pic-Sainte-Marie. Sa petite garnison, peu nombreuse, mais extrêmement choisie, fut composée de quatre-vingts chevaliers conduits par Guillem de Entença et Guillem de Aguilo, plus trente chevaliers du Temple et de l'Hôpital ; le tout soutenu par deux mille fantassins[1]. Une flotte de ravitaillement stationna sur la côte, en vue du pic. De cette position avancée, les Espagnols commencèrent à éclairer la contrée, pour préparer les voies à l'expédition plus importante qui devait les suivre.

Valence était alors gouvernée par un Emir, nommé Abou-Giomaïl-Ben-Zeyan, que les chroniqueurs espagnols appellent Zaën ou Çaen. Ben-Zeyan, pressentant l'attaque que lui annonçait cette première expédition, voulut y obvier sans retard par un coup de main énergique. Il réunit à la hâte ses meilleurs effectifs et se porta rapidement vers Cebolla, avec six cents cavaliers d'élite et onze mille fantassins. Il espérait surprendre au point du jour la petite garnison du Pic-Sainte-Marie[2].

Les Espagnols, prévenus au dernier moment, firent aussitôt demander du secours au roi d'Aragon. Mais avant que celui-ci pût venir à leur aide, l'approche de l'ennemi leur fut signalée. Il ne restait qu'à se défendre de son mieux[3].

La garnison chrétienne possédait un train d'équipage de deux cents roussins et mulets. Dans ces attelages on prit tout ce qui pouvait fournir des chevaux de guerre, et on les fit monter par des sergents, avec un harnais de bataille improvisé. Le tout fut placé sous la conduite des bannières et des trompettes de la flotte. Malgré cette adjonction, la

1 B. d'Esclot (*B.* p. 601 col. 2). El rey trames En Bernat Guillem d'Entença e En Guillem de Aguilo ab huytanta cavallers, e frares del Temple, e del Espital tro a trenta cavallers, e dos milia homens de peu, a dues legues prop la ciutat de Valencia, en stabliment de hun puig que apella hom lo Puig de Cebolla, e ara es apellat lo Puig de Madona Santa Maria de Valencia.

2 Jacques d'Aragon (P. 259-260 al. 217). E dien que Çaen ab tot lo poder de Xativa tro en Onda, e que eren be D C. cavallers, e be XI milia homens de peu, vingueren aytal dia al sol ixit gran maiti per combatre al Pug.

3 d'Esclot (B. Ch. 49 p. 601 col. 1).
J. d'Aragon (P. 260 al. 217).

cavalerie espagnole ne dépassait pas deux cent quatre-vingts hommes. En y joignant ses deux mille fantassins, son effectif total représentait à peine un cinquième des onze mille six cents hommes qui composaient l'armée musulmane. Si modeste que fût ce très insuffisant effectif, on ne craignit pas de l'affaiblir encore, pour en détacher une réserve. L'ensemble de la garnison chrétienne fut divisé en deux corps. L'un contint seulement cinquante cavaliers et mille fantassins, sous les ordres de Guillem de Entença; l'autre se composa des deux cent trente cavaliers et des mille fantassins qui restaient, dont Guillem de Aguilo prit le commandement. Ce dernier corps était de beaucoup le plus important, non-seulement à raison de son nombre, mais aussi parce que la chevalerie du Temple et de l'Hôpital y fut accumulée tout entière. C'est à celui-là qu'on assigna le rôle de réserve. Le premier corps, et le plus faible, descendit au midi du Pic (*de vers mig jorn*), sur le littoral, par où devait arriver l'ennemi. Ce fut la première ligne, chargée de s'engager avec les Musulmans. Le corps de réserve se posta sur les hauteurs, au Nord de la place (*de tras lo puig vers Tramuntana*), pour pouvoir plus aisément tourner l'ennemi après qu'il se serait engagé avec la première ligne[1].

Au point du jour, Ben-Zeyan apparut et se mit en ligne. Mais son ordre de bataille fut défectueux. Il accumula dans son premier corps ses meilleurs effectifs (*aquels que sabien mes darmes metien denant*). En première ligne, il massa sa nombreuse et solide infanterie, et généralement tous ses soldats d'élite. Le reste de la cavalerie avec l'infanterie légère (*altra peonada*) forma la seconde ligne, qui fut par conséquent moins une réserve qu'un corps d'observation chargé d'éclairer les montagnes[2].

Entença prit aussitôt l'offensive. Il chargea les Musulmans en se

1 D'Esclot (*B.* p. 602 c. 1). Apres parla En Bernat Guillem d'Entença e dix: Nos farem ho axi: *Nos havem aci huytanta cavallers* cuberts de ferre, bons e certes. *Hi ha entre muls et rocins ben dohents.* Hi ha dos milia homens de peu. E aquells qui no han trepes ni sobre-senhals prenguen lurs cubertes e posen los als muls et als rocins. *E façam aytants homens a cavall com puxam*; e haguerem los penons de les tres galeres e les senyeres quins han aportades les viandes. Et quant vendra al mati, yo exire ab cinquanta homens a cavall e ab mil homens a peu de la bastida; e ferire en la ost dels Serrayns, *de la huna part de vers mig jorn*. E tota la altra gent de peu e de cavall seran ab En Guillem de Aguilo ab lo Temple e ab l'Espital. Els altres servents, ab totes les senyeres e ab sis parells de trompetes, *staran de tras lo puig. E quant veuran que nos serem en major cuyta ab ells, vos altres exits de la altra part del puig* ab les senyeres esteses, et fets com major mostra puxats, e ab gran brogit ferits *en l'altra part de la ost.* — (P. 602 c. 2.) *De tras lo puig vers tramuntana* en hun coll, ells veren exir En Guillem d'Aguilo.

2 J. d'Aragon (P. 260 al. 218). E entre tant los Sarrains vengueren, e donaren en la denantera los peons de la frontera de Xerica, e de Sogorp, e de Liria, e Donda, e *aquels que sabien mes darmes metien denant, els cavallers ab altra peonada vengren el dos,*

déployant face au littoral *(de la banda de mig jorn vers la mar)*. Les piquiers et les arbalétriers maures reçurent sans broncher la cavalerie chrétienne, la repoussèrent avec perte et concentrèrent tout leur effort sur cette ligne, comme s'ils n'avaient pas eu d'autre adversaire[1]. Entença revint à la charge; mais, cette fois, en déplaçant par degrés l'axe de son front d'attaque, si bien qu'il finit par se trouver posté, le dos à la côte, de manière à occuper le terrain inférieur et à charger en remontant vers le pic *(per la costa en jus)*. Sa cavalerie fut encore repoussée. Mais cette manœuvre avait obligé l'infanterie musulmane à se placer face à la mer. La réserve de Ben-Zeyan suivit le mouvement de conversion de son corps d'armée et occupa les pentes supérieures *(aquels qui eren en la rereguarda dels Sarrains eren dessus los altres)*. Entença avait donc amené insensiblement ses adversaires à s'adosser aux collines septentrionales où s'abritait sa réserve[2].

La réserve des Espagnols n'attendait que ce moment pour entrer en ligne. Aguilo se démasqua et descendit des hauteurs avec ses deux cents cavaliers, ses douze trompettes sonnantes, sa grande bannière royale, qui pouvait faire prendre ce corps pour le premier détachement des troupes du roi d'Aragon. L'arrière-garde musulmane lui tournant le dos, il lui fut aisé d'enfoncer cette infanterie légère dont Ben Zeyan avait fait la faute de composer sa réserve. Celle-ci, démoralisée, abandonna le terrain. Puis, toute la cavalerie mauresque fut culbutée. Alors, les masses d'infanterie qui composaient le premier corps des Musulmans se trouvèrent chargées des deux côtés à la fois, en face par Entença et à revers par Aguilo. Il se produisit là ce même phénomène d'écrasement que nous avons observé à la bataille de Rosebeecke. Les bataillons compactes des piquiers mauresques, pressés en sens contraire, furent si violemment refoulés les uns sur les autres qu'un grand nombre de soldats y périrent étouffés, sans avoir reçu de blessures. On évalue leurs pertes à dix mille hommes[3].

1 d'Esclot (*B.* p. 602 c. 2). E puix aparellaren se e establiren lurs batalles; que En Bernat Guillem d'Entença devalla del Puig ab cinquanta homens a cavall e ab mil servents, *de la banda de mig jorn vers la mar*. E els Serrayns foren venguts e foren al peu del puig, a cavall e a peu, tants quels e les muntanyes ne eren cubertes. — En Bernat Guillem d'Entença, ab los cinquanta cavalls e ab los mil servents, van ferir entre els Serrayns molt ardidament; si quen abateren en terra molts de colps de llances. E els Serrayns se defensaren molt fort ab llances e ab ballestes. *E cuydaren que tots aquells qui eren al puig fossen aqui.*

2 J. d'Aragon (P. 260 al. 218). A les primeres ferides que els (los Sarrains) faeren, sagueren a vençre los nostres: e puys los nostres tornaren altra vegada *per la costa en jus*, e cobraren del camp ço que perdut havien. Entant los Sarrahins se scudaren e cobraren la plaça altra vegada. — (P. 261 al. 218) *Aquels qui eren en la rereguarda dels Sarrains, qui eren dessus los altres, començaren de fugir primers.*

3 d'Esclot (*B.* p. 602 c. 2). E quant ells (los Sarrains) guardaren de tras lo puig *vers tramuntana* en hun coll, ells veren exir, En Guillem d'Aguilo ab lo remanen-

Ce fut ainsi que deux mille trois cents combattants surent mettre en déroute près de douze mille soldats d'élite, grâce à la manœuvre par laquelle ils amenèrent l'ennemi à présenter le flanc à leur réserve.

Mais les deux types les plus parfaits d'emploi des réserves qu'offre l'histoire du XIIIe siècle se trouvent dans les deux batailles de Bénévent et de Tagliacozzo. C'est par leur restauration que nous allons épuiser notre sujet.

Le fait d'armes de Tagliacozzo nous aidera, en outre, à compléter la restauration de la tactique en ordre perpendiculaire défensif que nous n'avons encore qu'ébauchée en restaurant la bataille d'Agridi.

Bataille de Bénévent

1265

En 1265, Charles d'Anjou envahit l'Italie méridionale, pour conquérir le royaume de Naples sur le roi Manfred, fils naturel de l'empereur Frédéric d'Allemagne.

Cette expédition n'était pas sans difficultés.

L'armée française, obligée de traverser l'Italie dans toute sa longueur, et parfois même de s'ouvrir un chemin par la force, n'arriva que fort éprouvée au terme de son expédition. Sur six mille hommes de grosse cavalerie qu'elle avait eus au départ, il ne lui en restait, à l'arrivée, que quatre mille. Ses chevaux étaient exténués par la fatigue et la mauvaise nourriture. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que l'effectif total de l'expédition française était très inférieur par le nombre aux troupes dont disposait le roi de Naples[1].

dells cavallers et dels servents qui eren al puig, ab moltes senyeres e ab penons e ab l'estandart major real estes. E foren entre homens a cavall e en muls e rocins cuberts de llançols e de cubertos, tro a docents e dos mil servents; e hac i sis parells de trompes. E van ferir en la ost dels Serrayns *de la banda de tramuntana;* si quels Serrayns se desbarataren e començaren a fogir, en tal guisa que los huns cahien sobre los altres. — (P. 603 c. 1) E hac n'i be deu milia que y moriren sens colp, qui gitaven se los morts dessus e moriren de paor.

J. d'Aragon (P. 260 al. 218). Els chrestians tiraren se a la costa del castell, e en tant con açô faeren vench una vots lessus del castell dels queu miraven : Van sen, van sen, e vençen se! — (P. 261 al. 218) E aquels qui eren en *la reraguarda dels Sarrains qui eren dessus los altres*, començaren de fugir primers que aquels qui eren denant, e van ferir en la davantera los nostres als Sarrains, e obriren los: e aquis comença de vençre la batayla, e dura la vençuda tro al Riu sech que es entre Ffoyos e Valencia. E moriren ne molts qui foren ferits de glay, e altres que no havien negun colp.

1 Au départ, l'armée Française comptait vingt-mille hommes à pied ou à cheval, dont six mille de grosse cavalerie et six cents arbalétriers à cheval. Dans l'infanterie, les arbalétriers et les piquiers étaient en nombre égal. Voici son dénombrement,

D'autre part, Manfred avait conservé des relations avec l'Allemagne. Il en profita pour enrôler dans cette contrée un corps nombreux de chevaliers d'élite. L'Allemagne militaire venait d'adopter l'armure de plates, équipement qui n'existait pas encore en France, et qui donnait aux armées germaniques un avantage considérable, au moins sous le rapport de la solidité des troupes. La plate opposait aux coups une surface rigide qui garantissait beaucoup mieux que le souple tissu de mailles, sur lequel les lourdes épées pouvaient encore agir comme corps contondants, quand elles ne pénétraient pas. Les armes offensives ne pouvaient triompher de l'équipement de plates qu'en s'introduisant par la pointe, entre les joints qui séparaient les plastrons. Ce résultat était difficile à obtenir avec la lance, et même avec la grande épée de combat, dont la pointe était généralement arrondie.

Charles d'Anjou allait donc avoir à combattre un adversaire très supérieur à lui, du moins au point de vue de la force matérielle. Il sentit la nécessité d'agir prudemment et d'user d'une tactique plus solide que brillante. Ce fut alors qu'il adopta, en abordant le terrain montueux des Deux-Siciles, la même école de guerre que nous avons vue pratiquer à Agridi. Nous examinerons plus bas la manière dont il employa ses différentes armes. Voyons d'abord comment les deux armées manœuvrèrent et répartirent leurs effectifs.

L'armée française aborda ses ennemis en vue de Bénévent, dans une plaine de deux milles d'étendue, séparée de la ville par un cours d'eau qui n'avait qu'un seul pont.

Avant l'action, Manfred occupait la rive sur laquelle s'élève Bénévent.

lors de son passage à Gênes, sous la conduite de l'héritier de Flandre, Robert de Béthune: « An. Januenses (*M.* T. VI c. 535). Ipso anno MCCLXIV de mense Novem-
» bris, Lombardiam intravit vir nobilis, comes Flandriæ, cum baronibus ultramon-
» tanis in quantitatem, habentibus secum usque in sex millium virorum eques-
» trium optime paratorum ad bellum, et usque in sexcentos balistarios, equestrium
» et peditum usque in quantitatem viginti millium; quorum medietas esse balista-
» rios dicebatur. Qui omnes transitum fecerunt par Lombardiam, nonobstantibus
» Palavicini minis et posse, qui exiverat in servitio Manfredi Regis Siciliæ obviam
» supradicti ».

Voici maintenant quelle était la situation de l'armée française, au moment de son entrée dans le royaume de Naples: « Bernard d'Esclot (*B.* Ch. LV p. 608 col. 1). E
» quam foren aqui stats, foren be quatre milia cavallers entre Picarts e Francesos, e
» Flamenchs, e Romans, e Campenes. — (Ch. LV p. 608 c. 2) El rey Manfre fo apa-
» rellat ab sa cavalleria assats prop de la ost dels Francesos; e foren cinch milia a
» cavall, entre cavallers e soldaders ».

« Saba Malespina (*M.* T. VIII c. 824 D) [Franci] malos inquam equos macilentos et
» plurimum parvos habent. Et si habent aliquos magnos equos, extenuati præ la-
» bore nimio parum valent ». [C'est Manfred lui-même qui parlait ainsi à ses troupes. Il devait être mieux renseigné que personne.]

Ricordano Malespina (*M.* T. VIII c. 1003 A.) Per necessita molti di dua oste convenia vivere di carne di cavalli, e loro cavalli di torsi, sanza biada.

Charles d'Anjou tenait la rase campagne du côté opposé[1]. La rivière coulait entre les deux armées.

Le roi de Naples, qui comptait beaucoup moins sur ses troupes indigènes que sur ses mercenaires du Nord, voulut placer ceux-ci en première ligne pour rompre le premier choc des Français, dont la vivacité d'attaque était proverbiale. Sous l'empire de cette préoccupation, il forma ses troupes dans l'ordre suivant :

Son armée forte de 13600 hommes fut formée en trois corps et cinq divisions qui se suivaient sur un même axe. Au premier corps, on plaça les troupes allemandes, sous les ordres de Giordano Lancia, comte de San Severino. Elles comptaient douze cents cavaliers couverts de plate. Le second corps se composa de mille cavaliers mercenaires toscans ou lombards, commandés par le comte Barthélemy. En troisième lieu vinrent les effectifs indigènes, forts de quatorze cents cavaliers, et dix mille archers sarrasins de Nocera, destinés à faire fonctions de tirailleurs. Ce troisième corps d'armée, de beaucoup le plus considérable, se décomposait en trois divisions successives ; la première commandée par Manfred en personne, la seconde par le prince de Salerne, Galvano Lancia, la dernière par le sénateur romain Thibaud de Annibal[2].

1 R. Mal. (*M.* c. 1002 E). [Francesi] giunzono, di mezzo di, appie di Benivento, alla valle di contro alla citta, per ispazio di due miglia, presso alla riva del fiume di Calore.

2 G. de Nangis (*H. F.* T. XX p. 425 C). La prumière eschielle Mainfroy en laquelle il avoit grant plenté d'Alemans esquels Mainfroy se fioit moult, et avoit fait aussi comme I mur par devant son ost, pour ce que la foursenerie des Alemans se combatit prumièrement contre la hardiesse de France.

Primat (*H. F.* T. XXIII p. 27 K). La première bataille de ceuls anemis qui estoient ordenés de l'autre part au contraire. Et cele compagnie des anemis estoit toute des Alemans de Theutonique, lesquiex estoient toute la force de l'ost des anemis. — (P. 28 A). Et les anemis avoient premièrement envoié ceste bataille pour ce que forsenerie de ces Alemands de Theutonique se combatist avec la hardiesce des François. — (P. 28 G). Et quant cele premiere compaignie de ces Theutoniciens fu anientée, laquelle avoit esté mise des anemis au devant, aussi comme pour mur de desfension.

D'Esclot (*B.* p. 608 c. 2). El rey Manfre fo a la mijana schala, e el comte Jorda fo en la primera scala; e el comte Bartholomeu en la segona, el comte Galvay en la quarta schala ; e lo comte Camerlench en la reguarda.

R. Mal. (*M.* c. 1003 A) [Manfredi]. ivi fece tre ischiere, l'una fece di Tedeschi, della quale si confidava molto, quasi di mille dugento cavalieri ; e l'altra di Toscani e Lombardi, di mille cavalieri ; la terza Pugliesi con Saracini di Nocera, mille quatrocento cavalieri, sanza pedoni, e arcieri Saracini di Nocera, che erano grande quantita.

Guiart (*H. F.* T. XXII p. 197 v. 10812) : Es compaingnies desrenières
Ou gent a plus de XIII M.
Mainne Mainfroi ceus de Sezile.

S. Mal. (*M.* c. 825 C). Inter hæc Manfredus cum comitibus suis Lombardis, scilicet Galvano, Jordano, Frederico et Bartholomæo, et cum quodam domino Theobaldo de Aniballis cive Romano. — (Col. 826 A) Sarraceni namque de Luceria, qui non aliis armis quam arcubus sunt accincti, numero forsistan decem millia.

On voit par cet ordre de bataille que le roi de Naples avait placé en tête ses troupes les meilleures, mais les moins nombreuses ; et qu'il avait accumulé dans le dernier corps ses effectifs les plus nombreux, mais les moins solides. Son but était sans doute d'arrêter le premier élan de la chevalerie française, grâce à la vigueur de sa colonne de tête, et de frapper ensuite le coup décisif avec les gros bataillons de son troisième corps. Mais, en réalité, il commettait la faute d'user ses meilleurs soldats dans la première rencontre et de confier le rôle important de la réserve à des hommes incapables de s'en acquitter.

Le comte d'Anjou dut observer les vices de cette formation, car il en prit, en quelque sorte, le contre-pied.

Il se forma, comme son ennemi, en ordre perpendiculaire ; comme lui il distribua ses forces en trois corps successifs, mais on les composa de la manière suivante : Le premier corps contint mille cavaliers provençaux commandés par Philippe de Montfort et le Maréchal de Mirepoix. Ces deux chefs étaient des hommes de guerre éminents, mais leur effectif ne contenait absolument que de simples sergents à cheval et pas un seul chevalier. Le second corps fut composé exclusivement de chevaliers français ou provençaux, au nombre de neuf cents. Charles d'Anjou s'en réserva le commandement. Au troisième corps, il posta sa cavalerie d'élite, forte de sept cents chevaliers picards, brabançons et flamands, sous les ordres de son propre gendre, Robert de Béthune, héritier du comte de Flandre. Enfin il lança en avant, pour escarmoucher et tâter l'ennemi, quatre cents cavaliers florentins, conduits par le comte Guido Guerra [1].

D'après cette répartition des forces, on voit que Charles d'Anjou tenait en réserve ses meilleures troupes et lançait en avant les moins solides pour user l'ennemi.

1 Baudouin d'Avesnes (*H. F.* T. XXI p. 173 C). Ordenèrent lour batailles. Li rois Charles refist les siennes. Si ot messires Phelippes de Montfort et les Marescaus de Mirepois la première ; et l'autre ot li rois Charles ; et la tierche ot Robers, fius le conte de Flandres.

R. Mal. (*M.* c. 1003 C). [Lo re Carlo] ordino tre ischiere, la prima era di Franceschi di mille cavalieri ; la seconda della Reina di Provenza, e Romani, e Campagnini, che erano novecento cavalieri ; la terza Fiamminghi, Barbanzoni, e Piccardi, e Savuini quasi di sette-cento cavalieri. E di fuori di queste ischiere furono li usciti Guelfi di Firenze e d'altronde con tutti Italiani, e furono quattrocento cavalieri de quali molti Fiorentini si fecione cavalieri per mano del re Carlo in sullo incominciare della bataglia, e de quali era capitano il conte Guido guerra.

[Le fait que le premier corps des Français était composé de simples sergents est consigné plus bas par Malespina, quand il raconte l'attaque de ce premier corps (c. 826 E). « Quamdam aciem equitum servientium Ribaldis deputant subventuram. Irruunt igitur in Sarracenos prædictos servientes equites numero forte mille », V. ci-dessous].

G. de Nangis (*H. F.* p. 424 D). Rex autem Carolus, qui in parte alia stationis, in acie secunda quam ex puris Franciæ militibus constructam sibi elegerat, tanquam turris inexpugnabilis consistens.

Enfin, comme pour compléter ce programme essentiellemment défensif, le général français prit position sur le terrain qui précédait le passage de la rivière, et s'y tint immobile, attendant que Manfred franchît le pont et vînt l'attaquer.

Le roi de Naples paraît avoir hésité à s'engager sur ce terrain; car les historiens affirment qu'il ne donna pas le signal du combat, et que ses premiers effectifs franchirent le pont sans ordre.

Ce furent les archers musulmans de Nocera qui, désireux de montrer leur adresse, quittèrent le troisième corps, s'avancèrent en tirailleurs devant le premier corps, passèrent la rivière et vinrent commencer le tir sur les lignes françaises. Ils transportèrent ainsi le champ de bataille sur le terrain où les attendait Charles d'Anjou. Celui-ci les y attira tout à fait en n'envoyant pour les combattre que les Ribauds de son camp. Ces fantassins, mal armés et dépourvus d'équipement défensif, furent criblés de traits. Après avoir décimé leurs adversaires, les archers de Nocera enhardis prirent résolûment l'offensive[1].

Quand ces dix mille Musulmans eurent tous franchi la rivière et couvert la plaine, le comte d'Anjou envoya contre eux les mille sergents à cheval de son premier corps. Ceux-ci firent un épouvantable massacre des archers de Nocera. A ce spectacle, le comte Giordano Lancia et la cavalerie allemande, qui devaient voir cette hécatombe de près puisqu'ils n'en étaient séparés que par la largeur de la rivière, se sentirent entraînés à prendre l'offensive. Ils franchirent à leur tour le pont, sans en avoir reçu l'ordre, et la bataille commença[2].

Les sergents français n'étaient pas en état d'arrêter la solide cheva-

1 R. Mal. (*M.* c. 1003 A). Manfredi, uscito di Benivento, passo il ponte, che e sopra al detto fiume di Calore nel piano.

S. Malespina (*M.* c. 826 A). Sarraceni namque de Luceria, qui non aliis armis quam arcubus sunt accincti, numero forsitan decem millia, fines furiose transgredientes mandati, quibus nondum agressus erat indictus, dum sic cogitant Gallicos arcuum percutere missilibus, quod postea Theutonicis et Lombardis ad expugnandum Gallicos ipsos nullius vel modicæ difficultatis ultra parari posset obstaculum, veniunt citra flumen. — (C. 826 B). His occurrunt primo Ribaldi, qui gregatim de Francia venerant. — (C. 826 D). Ribaldorum infinitas, quorum casus parum vel nihil Regis Karoli lædebat exercitum, redditur ex sagittis frequentibus exanimis et expirans.

2 S. Mal. (*M.* c. 826 E). Milites autem Gallici, stragem Ribaldorum tam subito pereuntium factam dolentes, et verentes ne Sarraceni, ex hujusmodi primitivæ stragis gloria sumant vigoris audaciam, et contra eos audacius invalescant, *quamdam aciem equitum servientium* Ribaldis deputant subventuram, quæ Sarracenos adhuc vociferantes in campo exeat congressura. Iruunt igitur in Sarracenos prædictos servientes equites, numero forte mille. — (827 A). Trucidantur ergo canes, ac eorum corpora quod gallicus gladius sine pietate aliqua trucidabat, sicut venales carnes carnificum laniata, canibus relinquuntur et avibus super terram. Ad hoc comes Jordanus ab experto promtus et audax, cujus aliquando fortuna juvit audaciam, *non expectata deliberatione Manfredi, statim cum mille Teutonicis prosilivit in campum*, et dato signo,

lerie germanique. Ils rompirent devant elle, mais tout en combattant; en sorte que les chevaliers victorieux, par le fait même de la lutte, perdirent peu-à-peu leur compacte formation, et ouvrirent leurs rangs[1].

C'était ce qu'attendait le comte d'Anjou. Pendant ce temps il observait la manière de combattre des Allemands et le genre de supériorité de leur armure de plates. Il constata que, sur ces plastrons de fer, les grandes épées françaises, frappant du tranchant, rebondissaient sans entamer; qu'étant arrondies par la pointe, elles ne pouvaient pas plus pénétrer d'estoc que de taille[2].

Alors, tandis que les mille sergents français ralentissaient le mouvement en avant des Allemands, Charles fit avancer ses neuf cents chevaliers. Dans l'engagement dont ils étaient témoins, il leur fit observer l'infériorité de la grande épée de combat; il leur prescrivit de remettre cette arme au fourreau et de tirer leur seconde épée, dite *Miséricorde*, dont la lame était moins longue et la pointe acérée. Puis il leur commanda de charger vivement, de serrer de près leurs adversaires et de pratiquer contre eux les coups droits dirigés vers les joints entre les plastrons de fer. L'engagement commença. On connaît la supériorité qu'a le coup de pointe sur le coup de tranchant, tant par la rapidité de son attaque que par la puissance de sa pénétration. Observons, en outre, que l'ar-

inter comestabulorum catervas, bellum fortissimum cum illis servientibus gallicis inchoavit.

Prim. (*H. F.* p. 28 A). Et donc Phelippe de Montfort et Guy Mareschal de Millepois, capitaines de la première bataille, se mistrent el premier front contre les anemis, et hurtèrent à euls forciblement.

1 Prim. (*H. F.* p. 28 B). Mes il furent déboutés de leur première envaïe, quer les anemis, par malice, s'estoient si estroitement joins ensamble que il ne povoient estre perciés se n'estoit par fine force. *Et toutefoiz, emprès ce, les anemis se espartirent petit et petit, et l'entrée fu nouverte par les glaives.*

2 Prim. (*H. F.* p. 28 C D). Il [Charles d'Anjou] vit la bataille de ces Alemans de Theutonique combatre trop plus longuement que l'en ne cuidoit, quer il estoient fors chevaliers, et si estoient aussi comme touz couvers et armés de la couverture de doubles haubers, si que il fu, au premier, avis à nos gens que il estoient aussi comme se l'en ne les peust percier. Et donc le roy s'esmut avec sa compaignie, et encontra d'aventure les Allemands de Theutonique trestout premièrement, si que il appliqua sa compaignie contre leur bataille.

S. Mal. (*M.* c. 827 C). Tandem vero [rex Karolus] banneriis ordinatis et Magistris militiæ ac Præpositis agminum stabilitis, Theutonicos qui campum jam vicerant, mille milites suos electos jubet invadere.

G. Nangis (*H. F.* p. 125 C). Mais d'autre part Charles qui fu en la seconde eschiele de siens, ou il n'avoit se purs François non, qui se devoient combatre a la seconde eschiele des gens Mainfroy, que li cuens Gauvains oncle Mainfroy conduisoit; quand il vit les Alemans si forment combatre a sa gent, si se ferit à tout sa bataille en euls. (D) Moult bien se tindrent li Alemans, et moult longuement; car moult bons chevaliers estoient, et aussi comme tous armez de doubles armeures, si que les espées des François ne leur pouoient mal faire de plain coup.

mure de plate, n'ayant pas encore la perfection où elle est parvenue plus tard, laissait subsister entre ses principales pièces de larges vides, jugés nécessaires au libre mouvement des membres. A la gorge, sous les aisselles, au ventre et dans les articulations se trouvaient des points découverts. Ce fut là que les chevaliers français dirigèrent leurs coups droits. Étant montés et équipés plus légèrement que leurs adversaires, ils purent les serrer de près, et engager avec leurs courtes épées cette escrime vive et légère (du sabre droit moderne) dont les dégagements passèrent sous les grandes parades des longues épées allemandes. En un instant, la chevalerie germanique fut rompue et égorgée. Le succès dut être d'autant plus rapide que les Français trouvèrent les Allemands éparpillés et lassés par un premier combat, et que les neuf cents cheliers de Charles d'Anjou, joints aux débris des mille hommes d'armes de Montfort et de Mirepoix, devaient former un effectif supérieur à celui des douze cents Allemands [1].

Le comte Barthélemy, commandant du second corps de Manfred, entra alors en scène avec sa cavalerie lombarde. Mais Charles, tout en lui faisant tête avec ses effectifs victorieux, fit avancer un détachement emprunté à sa troisième ligne. Celui-ci prit les Lombards à revers et les anéantit rapidement [2].

On voudra bien observer que, dans cette série d'engagements successifs dont se composa la bataille, les réserves de Manfred durent constamment arriver en retard, à cause des lenteurs que leur imposait l'interminable défilé du pont. Les Français au contraire, opérant

1 G. Nangis (*H. F.* p. 425 D). Quand ce virent et aperçurent les François, *si prirent petites espées* que il avoient et s'escrièrent *que on ferit d'estoc par dessous les esselles*, ou li Alemans estoient plus legièrement armés. A ceste criée fu la bataille grant et mortel; car les François leur plunjoient les miséricordes ès cotés jusques aus poins.

Prim. (*H. F.* p. 28 E F). Et quant les nos gens virent que l'espoisseté des armes de ces Teutoniens, desquelles ils estoient garniz forment, déboutoient les coups des nos qui branloient en l'air, adonc les François boutoient les espees grelles et agües souz les esselles d'iceulz, ou il apparoient touz désarmés, et les tresperçoient sitost comme il levoient les bras pour ferir, et leur boutoient les espées parmi les entrailles jusques aus espaules.

2 S. Mal. (*M.* c. 827 C). Sed Theutonicis finaliter succombentibus, assunt Galvanus, et Bartholomæus et plures alii comites associati Lombardis, Teuthonicis ac aliis catervatim bellum subintrant. — (827 D) Rex Karolus aliam comitivam in conflictum tam fortissimum edicit ituram. Hæc quidem bello superveniens comitiva fortificavit adeo pro parte Regis Karoli bellum quod omnino visi sunt Gallici prævalere.

Prim. (*H. F.* p. 28 G. Et quant cele premiere compaignie de ces Theutoniens fu anientée, laquele avoit esté mise des anemis au devant, ausi comme pour mur de desfension, le roy assailli la seconde. — (28 J) si se appareillièrent plus à desfendre par le bénéfice de fuir que par l'aide de deffension des armes. *Mès il furent empeeschiez par aucuns qui les avoient avironnés, qui leur vindrent encontre, et par les autres qui les suivoient, et les enchauçoient par derrière.*

en terrain découvert, purent toujours détacher leurs renforts en temps opportun et les faire donner à propos. Il dut y avoir là, pour Charles d'Anjou, un immense avantage, qui était dû au choix habile de son champ de bataille et à l'art avec lequel il avait su y attirer l'ennemi.

En présence de cette situation, Manfred fit appel à sa dernière ressource. Il ordonna d'amener en ligne ses quatorze cents cavaliers des Deux-Siciles. Mais cette troupe ne valait pas, à beaucoup près, celle des deux corps précédents. La destruction de ces deux effectifs, qu'elle avait pu suivre des yeux, l'avait démoralisée. En avançant sur le comte d'Anjou, les Siciliens aperçurent la grosse cavalerie picarde, brabançonne et flamande qui, sur l'appel du général français, quittait sa position de réserve, se déployait en première ligne et venait se poster en face d'eux, *front à front* (disent les chroniqueurs). Ce spectacle leur suffit. Pris d'une panique soudaine, les Siciliens tournèrent bride et se dérobèrent; si bien que les Flamands n'eurent pas autre chose à faire, dans cette bataille, qu'à donner la chasse aux fuyards. Manfred, demeuré seul, ne consulta plus alors que son désespoir. Il se jeta de sa personne au plus épais de la mêlée et y trouva la mort[1].

Telle fut la bataille de Bénévent. Si l'on recherche la cause de cette victoire, on n'en peut trouver d'autre que la correction avec laquelle Charles d'Anjou mit en œuvre les principes classiques de toute réserve.

En principe, tout corps de réserve doit l'emporter sur les autres corps, non-seulement par le nombre, mais surtout par la qualité de ses troupes. Manfred, ayant négligé cette règle, vit défaillir ses partisans au moment décisif. Le vainqueur poursuivit, au contraire, cet objectif avec un soin minutieux. Il y subordonna surtout le choix de son champ de bataille, en arrière d'un cours d'eau; ce qui contraignit Manfred à n'engager ses effectifs que successivement, et qui permit à Charles d'Anjou de graduer l'appel de ses renforts, en les amenant de plus en plus solides.

1 Prim. (*H. F.* p. 29 A B). Adonc quant les II premières batailles furent destruites, la tierce estoit faite et ordenée des gens de Puille et des Sarrasins; et Mainfroy, leur roy et leur seigneur, si avoit esté ordené et establi meneur et capitaine d'icèle; et si comme les anemis avoient ordené, cele bataille avoit ordené à soi combatre contre la bataille de Robert de Flandres, filz du comte de Flandres, qui estoit gendres du roy de Secile, et l'attendoit front-à-front pour combatre. Mais quant il virent que il leur estoit plus mépris que il ne cuidoient, et n'avoient mes nulle espérance que il deust bien prendre, mès regardoient le souverain péril de mort qui leur estoit appareillé, et le veoient devant eus, si laschièrent les resgnes et lessièrent l'assaut et se mistrent en fuite très hastivement tant comme il pourent, et s'espartirent de çà et de là.

S. Mal. (*M.* p. 827 E). [Manfredus] mandat cæteris capitaneis et præpositis sui exercitus quod illico descendant ad pugnam. Sed cum nonnulli de regno... proditoriè abscessissent, Manfredus cum reliquis mori potius eligens, (c. 828) ruit in medium, pugnat, percutit, percutitur et expugnatur, proh dolor! à suis sic proditus.

On nous permettra encore de faire observer qu'à la bataille de Bénévent, la réserve n'avait nullement été masquée, comme au combat du Pic-Sainte-Marie. Nous ne trouvons donc rien ici qui ressemble à une embuscade. C'est uniquement une bataille entre réserves, dans le sens le plus classique du mot.

Bataille de Tagliacozzo

La victoire de Bénévent livra à Charles d'Anjou les États de Manfred. Mais pendant que le vainqueur en prenait possession, un dernier héritier de Frédéric d'Allemagne, Conradin, fit de vastes armements pour reprendre au prince français sa conquête.

En 1268, Conradin pénétra dans le royaume de Naples, à la tête d'une belle armée, qui comprenait un corps considérable de chevalerie germanique, de nombreux effectifs lombards, toscans et romains, plus un fort contingent de troupes espagnoles que lui avait amené le prince Henri de Castille.

A l'instar des Allemands, les Espagnols portaient l'armure de plates, que l'armée française n'avait pas encore adoptée. La chevalerie d'Espagne avait en outre acquis, sous le gouvernement belliqueux de ses derniers souverains, une grande et légitime réputation militaire. Unie aux effectifs germaniques, elle devait présenter, sous le rapport de la résistance matérielle, l'un des plus solides corps de troupes de la chrétienté.

Outre la supériorité due à son équipement, l'armée de Conradin avait encore sur celle du roi de Naples l'avantage du nombre. Les luttes de la conquête avaient grandement usé la grosse cavalerie de Charles d'Anjou. Forte de six mille hommes au départ, nous avons vu qu'à Bénévent il ne lui en restait que quatre mille ; maintenant elle ne pouvait plus aligner que trois mille chevaux. Ses adversaires en possédaient cinq mille, sur lesquels les troupes allemandes comptaient cinq cents chevaliers et les espagnoles trois cents[1].

Inférieur et par le nombre et par l'équipement, le roi de Naples devait suppléer à tout par la prudence et la solidité de sa tactique. Ainsi que

1 R. Mal. (*M.* c. 1013 A). [Curradino] trovossi in Roma con piu di cinquemilia cavalieri tra Tedeschi e Taliani, e quegli di donno Arrigo di Spagna. — (1013 D) Lo Re [Carlo] avea meno di tre mila cavalieri (Voyez aussi Villani. — *M.* T. XIII ch. xxvi col. 249 à 250, qui reproduit le texte de Malespina pour le récit entier de la bataille de Tagliacozzo).

D'Esclot (*B.* p. 609 c. 1). Quant Corali hac agut la missatge, aparellas ab lo fill del duch d'Estalrich, ab cincens cavallers Alamanys. — (P. 610 col. 1) E aqui [los Romans] reberen lo ab gran honor, e N'Anrich de Castella sobre tots, qui era en Roma ab trecents cavallers Spanyols.

le lui dit son maréchal Erard de Valéry, *il fallait là plus de science que de force* [1].

Charles d'Anjou assiégeait Nocera au moment où Conradin menaça sa frontière. Le roi suspendit aussitôt les travaux du siége et accourut à la rencontre de son rival. Il l'attendit dans l'Abbruze ultérieure, sur la rive droite du Salto, en vue de Scurcola, au sud-est de Tagliacozzo. Là il choisit une bonne position défensive. Au pied du Mont-Félix existe une plaine en pente douce, encaissée entre deux séries de montagnes parallèles, et coupée dans sa largeur par un ravin. Ce fut derrière cet escarpement que Charles s'établit, de manière à en disputer le passage sur un pont très resserré [2].

Ici comme à Bénévent, le comte d'Anjou était résolu à ne pas prendre l'offensive. C'est lui-même qui le donne à entendre, dans la lettre qu'il écrivit au Pape après la victoire.

Dès son apparition, l'ennemi lui avait offert la bataille, de l'autre côté du ravin; Charles l'attendit de son côté, faisant provoquer les adversaires par les clameurs de ses troupes, mais sans sortir lui-même de ses lignes [3].

1 R. Mal. (*M.* c. 1013 D). [Lo Re] veggendo che Curradino avea assai più gente di lui, per lo consilio di Messere Alardo di Valberi, cavaliere Francesco di grande sentimento e prodezza il quale di quei tempi era arrivato in Puglia, tornando d'oltre mare della terra santa, disse : Se egli vuole essere vincitore, *conviene usare maestria piu che forza.*

2 R. Mal. (*M.* c. 1013 C). [E'l Re Carlo] acozzosi assai di presso all'oste di Curradino nel piano di Santo Valentino, ed era in mezzo lo fiume.

Prim. (*H. F.* p. 32 D). Il ne se povoient meller de plain ensemble pour le conduit du fleuve qui couroit entre II.

[Il est certain que l'armée allemande eut à franchir un ravin pour joindre celle de Charles d'Anjou. Jusqu'à présent, on avait pensé que cet escarpement était le lit même du Salto. Mais cette identification vient d'être contestée par M. le professeur J. Ficker d'Innsbruck, dans une très remarquable dissertation publiée par les Mittheilungen (B. II, 1881). Ce travail, dont le but est de restaurer la marche de Conradin, depuis Rome jusqu'au champ de bataille, amène l'armée allemande à la rencontre des Français, par la rive droite du Salto, sur laquelle se trouvait aussi Charles d'Anjou. Il en résulterait que Conradin aurait tourné l'obstacle du Salto, quelques jours avant la bataille, au lieu de le franchir devant l'ennemi. Dans ce cas, le ravin qu'il a eu à traverser pour combattre serait le Riale, affluent du Salto, contenant peu d'eau en été, et beaucoup moins difficile à franchir que le Salto. Notre ouvrage n'ayant pour objet que la tactique du XIII[e] siècle (et non pas sa stratégie), il n'entre pas dans notre cadre de résoudre ce problème de topographie militaire. Mais le lecteur voudra bien constater que notre manière d'expliquer la bataille de Tagliacozzo est parfaitement compatible avec le nouvel itinéraire adopté par M. Ficker.]

3 Lettre au pape (D. Martene-*Thesaurus* T. II col. 625 A). Hostes vero videntes vexilla mea... de castris suis in campum cum omnibus eorum copiis exiverunt, aspicientes gentem meam ad prælium preparatam, cum magna confusione, *meis post eos clamantibus,* ad loca de quibus exiverant sunt reversi.

Le lendemain, Conradin fit mine de franchir l'obstacle liquide qui séparait les deux armées; le roi l'attendit, rangé en bon ordre dans la plaine de Palentino, en avançant au petit pas, *procedens maturis gressibus* [1].

Conradin, sans rompre les rangs, fit dresser quelques tentes sur le bord du ravin comme pour y camper, puis il prit inopinément l'offensive; Charles avait imité sa feinte, mais sans perdre de vue ses adversaires. Leur attaque le trouva prêt, mais toujours en deçà des obstacles [2].

La rencontre eut lieu le 23 août 1268.

Plus avisé que Manfred à Bénévent, Conradin se garda d'exposer toutes ses troupes d'élite dans le premier choc. Il les plaça, partie en tête, partie en queue, de manière à encadrer dans les positions intermédiaires les effectifs de qualité médiocre.

Son armée, rangée en ordre perpendiculaire, fut formée en deux corps décomposés eux-mêmes en plusieurs divisions. Voici l'ordre des divisions, qui se suivaient probablement sur un seul axe.

Le premier corps fut commandé par le prince Henri de Castille. On y posta, en première ligne, les contingents espagnols, sous les ordres personnels du prince. Puis vint, en soutien, une division de Pisans et de Toscans, sous le comte Gérard de Pise, puis une troisième de Lombards et de Romains, sous Galvano Lancia. A la suite de ce premier corps venait la réserve exclusivement composée de la cavalerie allemande. Elle comptait elle-même deux divisions, l'une confiée au duc d'Autriche, l'autre conduite par Conradin en personne [3].

1 Lettre au pape (Ibid. c. 625 B). Sequenti autem die, orto jam sole, hostes de locis ipsis recedentes, cœperunt prosequi, ultra flumen quod inter utrumque decurrebat exercitum, infaustis eorum auspiciis, iter suum; quod ego diligenter advertens, statim in prædicti campi Palestini planitiem, aciebus distinctis et ordinatis ad prælium, in divini nominis virtute descendi, *procedens maturis gressibus ex adverso.*

2 (Ibid. c. 625 C). Et cum crederem eos ulterius processuros, ipsi castra super ripam fluminis prope villam Pontium, *suis tamen aciebus nullatenus dissolutis*, præter spem meam et meorum omnium posuerunt; et intuentes quod et meus similiter castrametabatur exercitus, *demum flumen subito cum magno impetu trajecerunt.* Ego vero... irrui celeriter et viriliter in eosdem.

3 D'Esclot (*B.* p. 610 col. 2). [Corali] ordena ses batailles; e dona a N'Anrich de Castella ab los cavallers Spanyols la davantera; e los Pisans e los Toscans hagueren la segona schala; e los Romans la terça; e Corali ab los Alamanys la reguardia, ab lo comte Galvay e ab lo fill del duc d'Ostalrich.

S. Mal. (*M.* c. 845 B). Ex adverso Corradinus duas tantum suorum militum fecit alas, primam quorum militum aciem sequebantur Hispani, qui fuerant cum domino Henrico profecti, hanc etiam et Lombardi, quorum dux erat Galvanus, et eamdem Thusci sub ducatu Comitis Gerardi de Piris. Hæ quidem gentes agrestes ex tribus nationibus sic collectæ, densatim turmam in altitudine facientes, dum sese in campis glomerant, constituunt se ipsas inexpugnabiles. (C) Secundus vero exercitus Corradini manipulus de clamorosis in bello Theutonicis congregatis sub nutibus Cor-

L'armée assaillante devait donc former une colonne de cinq divisions successives, dont trois destinées à l'attaque et deux à la réserve. Cette dernière, ayant reçu tous les effectifs germaniques, comptait cinq cents chevaliers; soit probablement la moitié de la grosse cavalerie de Conradin. Un corps aussi considérable, réservé pour la fin du combat, devait porter le coup de grâce aux Français, après que les Espagnols auraient forcé le passage.

Charles d'Anjou, en voyant ses ennemis se former en deux corps, se forma lui-même en une colonne de trois corps d'armée.

Le premier fut composé des moins bonnes troupes, les contingents italiens; mais il les fit soutenir par un corps de chevalerie provençale, sous les ordres de Jacques de Gaucelm. On les établit dans la position la plus facile à défendre, sur les bords du ravin; avec mission de disputer à l'ennemi le passage du pont, si l'ennemi voulait franchir le ruisseau en suivant la route [1].

Derrière cette première position, et sur les hauteurs en pente douce qui la dominaient, fut posté le second corps, en manière de soutien. Il était exclusivement composé de mercenaires français formés en trois divisions: la première sous Jean de Cléri, la seconde sous Guillaume l'Etendard de Bainne, la troisième sous le Maréchal de l'ost Henri de Cusances. Indépendamment de sa division personnelle, le maréchal avait le commandement supérieur des deux premiers corps de l'armée française. A ce titre, il endossa les armes royales et en couvrit la housse de sa monture. Comme sa fonction l'appelait, en outre, à élever la bannière du roi, le corps qu'il conduisait pouvait être pris pour celui du souverain lui-même. La confusion devait être d'autant plus naturelle que toutes les troupes du second corps d'armée, étant françaises, ne portaient sur leurs pennons que des armoiries françaises. Si donc

radini, Ducis Austriæ, ac quorumdam baronum de Alamannia solitæ audaciæ moderabatur habenas.

R. Malesp. (*M.* col. 1013 E). E dall'altra parte Curradino fece della sua gente tre ischiere, l'una de' Tedeschi, laond'egli era capitano il ducca di Ostoricchi, e l'altra Taliani, e l'altra Ispagnuoli de' quali era capitano donno Arrigo.

1 Sa. Mal. (*M.* c. 845 A). Constituit igitur rex Karolus, non sine magna bellicæ sagacitatis experientia, tres militum acies; prima fuit Provincialium et quorumdam Romanorum, quibus primus est indictus agressus. — Primæ præerat Jacobus de Gaucelmo. (B) Prima petit vasta campestria.

Prim. (*H. F.* p. 31 K). Et en la première de ces batailles, il [Charles] mist ceus de Prouvence, lesquielz il avoit eu jusques a ore bons et loiaus aideurs, en touz faiz de batailles; et pour aidier et conforter icèle compaignie, il mist avec ceuls de Capuenne et les Lombars, et tous ceuls que il avoit d'estranges nacions, et les join touz ensemble. (Voyez aussi G. de Nangis *H. F.* p. 431 B.)

R. Mal. (*M.* c. 1013 D). Il quale [Alardo di Vallery] ordino tre ischiere. (Col. 1013 E) E mise Provenzali alla guardia del ponte, e del fiume, accioche l'ost di Curradino non potesse passare il fiume sanza disavantaggio della battaglia.

Conradin ne savait pas suffisamment explorer le terrain et observer ses ennemis, il pouvait être conduit à supposer que l'armée de Charles d'Anjou se composait uniquement de ces deux corps[1].

Le troisième corps de l'armée française destiné au rôle de réserve fut échelonné en arrière et au-dessus du second sur les pentes même du Mont Félix, en un point où les bois et les accidents du terrain pouvaient mieux dissimuler son effectif. Il se composait de huit cents chevaliers d'élite. Ces chevaliers n'étaient pas des mercenaires, mais bien la première noblesse de France, qui, enrôlée par Charles d'Anjou dès le début de l'expédition d'Italie, installée par lui féodalement sur le sol conquis, était si étroitement associée à sa fortune qu'elle devait avec lui tout sauver ou tout perdre. Au dire de Saba Malespina, le mieux renseigné des contemporains, cette troupe à elle seule aurait pu suffire à porter le poids de la bataille. Le roi s'en réserva le commandement et s'adjoignit pour lieutenant le célèbre Erart de Valéry, un des héros du temps, récemment arrivé de Palestine[2].

Conradin commença la bataille en faisant attaquer le pont qui le

1 S. Mal. (*M.* c. 845 A). Secunda [acies] Gallicorum quamplurimum, qui sub stipendiis militabant. — (C. 845 B) Secunda ordinata collibus curvis insidet, ut sucurrat. — (A) Secundæ [præerat] Regius Marescallus, qui regis Karoli verisimiliter similabat personam, pro eo quod ejus receperat coronatoria munimenta, et insignem sedebat sonipedem phaleris, more regio et coopertuis ornatum.

Prim. (*H. F.* p. 31 L). Et mist avesques III de ses duz de France; Henri de Cusances qui avoit celi jour vestu les (32 A) armeures du roy et estoit chevalier très seur et hardi; et les II furent Johan de Clarri et Guillame l'Estandart, chevaliers nobles et très preus de leur mains, de la loiauté et hardiesce desquielx il ne se deffioit pas; et les accompagna a celi Henri, qui portoit l'enseigne de gouverner cele bataille (V. G. de Nangis p. 431 C).

R. Mal. (*M.* c. 1013 D). E dall' una fece capitano messere Arrigo di Consance, grande di persona, e questi fu armato colle soprainsegne reali, in luogo della persona del Re, e Guidava Provenzali, e Toscani, e Lombardi, e Compagnini: e l'altra fue di Franceschi. [Malespina place les troupes italiennes du premier corps d'armée sous les ordres d'Henri de Cusance, et non de Gaucelm, parce que Henri, en sa qualité de Maréchal de l'ost, avait le commandement supérieur des deux corps. Aussi lui adjoint-il en même temps les troupes françaises du second corps. C'est aussi en considérant ces deux corps d'armée comme constituant deux divisions d'un même corps que Primat dit (P. 31 K) que l'armée de Charles d'Anjou ne comprenait que deux corps au lieu de trois: « Ordena tant seulement deus batailles de ses gens. » La différence qui existe entre les auteurs ne consiste que dans la manière de grouper les divisions; car ils sont unanimes à reconnaître que l'armée du roi de Naples présentait trois agglomérations distinctes et successives, l'une au pont du ravin, l'autre un peu plus haut en soutien, et la troisième sur les pentes même du Mont-Félix, en réserve.]

2 S. Mal. (*M.* c. 845 A). Tertia [acies] fortassis octingentorum nobilium strenuorum, qui totum Regis, si expediret, exercitum poterant relevare ruentem. — (C. 845 B). Tertiæ, quæ continebat electos, Rex ipse constituerat se ductorem. — Tertia post colles densis cinctos nemoribus, velut canis catenatus mujitu bovis audito fremes-

séparait des Français par Henri de Castille avec sa chevalerie espagnole. Gaucelm avait posté la première division française *à une faible distance en arrière du pont*. Quand ses adversaires s'y furent engagés, Gaucelm fondit sur eux et les jeta dans la rivière. L'assaut recommença à plusieurs reprises avec un grand acharnement de part et d'autre, mais sans que l'assaillant pût jamais réussir à forcer le passage [1].

Pendant ce temps, Conradin se mit en mesure de faire agir sa réserve. Ayant découvert, en aval du cours d'eau, un passage guéable pour la cavalerie, il laissa les Espagnols attirer sur eux l'effort des troupes françaises.

La cavalerie allemande descendit le long du ravin, puis le franchit, enfin remonta la rive opposée et vint prendre à revers le corps de Gaucelm, qu'elle obligea ainsi à la retraite. Henri de Castille en profita pour se jeter en avant et forcer le passage du pont [2].

cens, adversariorum zelabat aspectum, ut, si videretur expediens, opportune prodiret in campum et improvisos adversarios offensaret.

R. Mal. (*M.* c. 1013 E). Lo re Carlo col fiore della sua gente, con ottocento cavalieri, fece riporre uno agguato in una valletta, e col Re rimase il detto messere Alardo.

D'Esclot (*B.* p. 610 c. 2). [Carles] partis de la sua ost ab trecents cavallers, e mes se detras hun puig, per tal que si la sua ost fos desbaratada, qu'ell s'en tornas en la batalla.

Prim. (*H. F.* p. 32 A). Et en la seconde [troisième] bataille il meisme se establi duc, et retint avec li touz les François par la vertu desquielz il estoit tout seur. — (32 B) Et en ce temps, Erat de Valleri, homme très renommé, et aucuns autres très nobles chevaliers retournoient de Jérusalem par les parties de Puille, qui vindrent là tout aussi comme se ce fust angres envoié de Dieu; et vindrent en cele bataille.

1 Prim. (*H. F.* p. 32 D). Et ceulz de la première bataille s'en alèrent contre Henri. — (32 E) *Il s'arestèrent un pou par deça de fleuve*, après un pont de fust qui estoit sur le fleuve, et contenoit de l'une rive jusques à l'autre; *et attendoient illec l'assaut des anemis*, qui leur couroient sus et leur venoient à l'encontre, a grant frainte et a grand appareil de bataille, tout aussi comme se il dussent tout maintenant passer outre le pont. Et quant les anemis furent assemblés outre le fleuve, au chief du pont et environ, et s'efforçoient de tout leur povoir venir à force parmi le pont as nos, les nos, qui estoient à l'autre rive de l'eaue au bout du pont, si gardoient l'entrée et les boutoient forciblement el cours du fleuve. (V. aussi G. de Nangis, p. 431 E.)

D'Esclot (*B.* p. 610 c. 2). En Anrich ab la ost dels Spanyols, qui havia la davantera, feri primer en la primera squadra dels Prohencals.

R. Mal. (*M.* c. 1014). E ordinate le schiere, quegli di Curradino con gran vigore assalirono la gente del re Carlo.

2 Prim. (*H. F.* p. 32 G). Et donc, quant les anemis virent que il ne pourroient ainsi passer outre, il descendirent au plus bas du fleuve, là où l'eau estoit et plus plate et plus lée, et là où les rives estoient rompues, et estoit là le pas acoustumé par où les chevaus aloient qui passoient a gué. Et tant comme aucunz d'iceulz se combatoient encore as nos pour passer le pont oultre contre les nos, et l'entente encore des nos estoit de garder le passage du pont, et tout le nombre a bien pou de cele bataille estoit ja passée outre parmi le gué; et s'en vindrent par derrière les nos qui estoient encore sus la rive du fleuve, et ne savoient pas qu'ils fussent outre passez, si que les anemis les assaillirent par desrière. (H) Et quant les nos virent que il

Le ravin était franchi.

Alors le second corps français s'avança pour arrêter le mouvement tournant de la réserve allemande. Celle-ci, très supérieure en nombre aux troupes du Maréchal de Cusances, s'engagea à fond avec lui. A la suite d'une charge furieuse, le Maréchal fut fait prisonnier et immédiatement décapité, sans que son identité eût été reconnue; en sorte que toute l'armée de Conradin crut à la mort de Charles d'Anjou et y puisa un redoublement de confiance[1].

Il y eut alors un moment difficile pour l'armée française. La mort de Cusances, avait démoralisé sa division. Le corps de Gaucelm avait perdu de sa solidité pendant son mouvement de retraite; si bien qu'une partie de ses effectifs, pressentant un désastre, commençait à gagner la route d'Aquila et à s'éparpiller dans les forêts[2].

Les Allemands et les Espagnols combinés, utilisant leur supériorité numérique et les avantages de leur invulnérable armure, chargeaient

estoient çains et avironnés des anemis, (J) si ourent si grant paour que il commencièrent à fuir en tel manière que il, qui avant avoient deffendu le passage du pont et du fleuve, furent pourforciés à passer outre en trébuchant. (V. G. de Nangis, p. 431 E.)

Villani (*M.* ch. xxvii col. 250 D). Li Spagnuoli si missono a guadare il fiume, ch'era assai piccolo, e cominciarono a rinchiudere la schiera de' Provenzali, che difendeano il ponte.

D'Esclot (*B.* p. 610 c. 2). En Anrich ab la ost dels Spanyols, qui havia la davantera, feri primer en la primera squadra dels Probençals et dels Picarts, e desbarataren la e gita la a mal.

1 S. Mal. (*M.* c. 846 B). Et dum Provincialium acies, quorum jam multi corruerant, hostibus terga dedisset, per stipendiarios gallicos, qui secundam Regii exercitus aciem faciebant, manipulo primo succurritur fugienti.

G. Nangis (*H. F.* p. 433 A). Sus Henri de Cusances qui portoit les armes le roy Charle chei tous li fais de la bataille; car si anemi li coururent si aigrement sus, pour ce que il cuidoient que ce fut li roys, si le découpèrent pièce à pièce. (Voyez aussi Primat. *H. F.* p. 32 JK et 33 A.)

S. Mal. (*M.* c. 847 A). Fama volavit quod, primatibus exercitus regis Karoli una cæde peremptis, rex ipse Karolus captus erat. Tunc enim Marescalcus suus erat manibus hostium interceptus qui sub eisdem regiis armaturis eximias induebat, quem Conradinus (B) fecit, durante certamine, capite mutilari.

2 Prim. (*H. F.* p. 33 C). Et adonc Henri, le Sénateur de Romme, commença à suir cil qui fuioient devers les montaignes. (V. aussi G. de Nangis, p. 433 A.)

S. Mal. (*M.* c. 846 E). Sic que dum hujusmodi per diversa camporum loca geruntur, omnis multitudo pugnantium frementibus cedit Hispanis, et aliis de prima acie supradicta. Provinciales autem, et globus eorum, quos nequaquam attingere potuit gladius inimicus, fugam quantum poterant celerabant, alii per silvas, alii que per montes. — (847 A) Jacobus de Gaucelmo aquila substitit.

R. Mal. (*M.* c. 1014 B). E ordinate le ischiere, quegli di Curradino, con grande vigore, assalirono la gente del re Carlo, e in poco di spazio ruppono la schiera de' Provenzali e'l simile ruppono l'altre schiere, onde la gentedel re si mise in fuga. (Voyez aussi B. d'Esclot, p. 601 c. 2. — et Villani, Ch. xxvii c. 250.)

à fond et gagnaient du terrain. Cependant, les effectifs de Cléri et de l'Etendard se repliaient, tout en combattant, vers la réserve royale et retardaient par des séries de retours offensifs le mouvement en avant des troupes de Conradin [1].

Charles d'Anjou voyait tout cela du haut de son observatoire et entendait les clameurs de sa propre cavalerie, impatiente d'entrer en ligne. Seul, avec Erard de Valéry, il résistait à tous. Il attendait que la réserve de Conradin se fût usée par sa victoire même [2].

Ce moment arriva enfin.

Beaucoup de chevaliers allemands, convaincus de la mort de Charles d'Anjou, supposant sans doute que les retours offensifs de Cléri et de l'Etendard n'étaient plus qu'un moyen de couvrir la retraite de l'armée française, considérèrent la victoire comme gagnée. Ils allèrent occuper le camp français, où l'amour du pillage ne tarda pas à les disperser [3].

1 Prim. (*H. F.* p. 33 A B). Et les autres deux, Jehan de Clari et Guillaume l'Estendart, se combatoient contre les anemis par coups foudroiants ; et tout aussi comme se ce fust foudre qui descent, il trespercièrent toute la grant espoisseté et la presse des anemis, et vindre parmi lances, glaives et dars *jusques à la compaignie du roy.* — (33 C) Pluseurs autres chevaliers qui estoient en cele compaignie, lesquielz estoient aussi eschapés des mains des anemis, qui ne voulaient ou ne s'en povoient pas fouir, *si requeillirent arrière au secours en la compaignie du roy.*

Nangis (*H. F.* p. 433 A). D'autre part Jehan de Clari et Guillaume l'Estendard se combatoient trop viguereusement, et firent tant par armes que il trespassèrent la très grant presse de leurs anemis *et vindrent jusques à l'eschielle le roy Charles*

Villani (*M.* Ch. xxvii c. 250 DE). E rotta la detta schiera dé Provenzali, simile fecero di quella de' Franceschi e Taliani, laquale guidava Messere Gianni di Crari, e Messere Guiglielmo la Stendardo, pero che la gente di Curradino era per uno due che quelli del re Carlo.

2 S. Mal. (*M.* c. 846 C). Rex autem de specula collium, quorum summitatem, ut pugnam cerneret, ascendebat et descendebat, dubius intuendo prædicta, fremebat dentibus et mente tremebat, *necdum in campum pugnæ prodire tentabat.* — (846 D). Nondum videt qua ratione tentet agressum, quanquam suis electis commilitonibus amor in bella ruere unus esset. *Considerabat enim adeo adversariorum acies multitudinis robore fore firmas, quod electorum suorum paucitas hostilium gladiorum illa hora non suffecisset ad cibum.*

Villani (*M.* c. 251 A). Lo re Carlo era in sul colleto di sopra alla valle, ove era la sua schiera con Messere Alardo di Valleri, et col conte Guido di Monforte, per rigardare la battaglia, et veggendo la sua gente cosi barattare ; prima l'una schiera e poi l'altra, et venire in fuga, moria a dolore, e voleva pure fare muovere sua schiera per soccorrere sua gente. *Messere Alardo maestro dell' hoste, e savio di guerra, con gran temperanza e savie parole ritenne assai lo re Carlo.* (Voyez aussi d'Esclot p. 610 c. 2.)

3 Vil. (*M.* c. 250 E 251 A). I Tedeschi si credettono havere vinto, e non sapeano dello aguato del re Carlo, onde si cominciarono a spandere per lo campo, e intendere alla preda e alle spoglie.

S. Mal. (*M.* c. 847 A). Plenaque vasis argenteis, armis, tapetibus et rebus decoris innumeris tentoria Theutonicis derelinquunt. (Voyez aussi d'Esclot, p. 610, c. 2. — B. Mal. c. 1014 C.)

La chevalerie espagnole mit plus de persistance dans la lutte; mais, étant peu habituée au port incommode de l'armure de plate, rompue d'ailleurs par l'interminable combat qu'elle soutenait depuis le commencement de la bataille, elle donnait des signes évidents de lassitude. On pouvait observer de la lenteur et de la gaucherie dans sa manière de combattre[1].

Alors Charles d'Anjou donna le signal de l'attaque. Il vint se déployer sur le champ de bataille, en face de ses adversaires rompus, harassés par leur précédente lutte et décimés par la résistance obstinée de Cléry et de l'Etendard. Par une première charge, il arrêta court le mouvement offensif de l'ennemi, rallia ses fuyards, se jeta sur les pillards allemands dispersés, les rompit et les mit en fuite[2].

Puis il détacha dans toutes les directions des corps d'observation destinés à battre le terrain et à s'assurer si l'ennemi n'avait pas, lui aussi, une réserve prête, attendant le dernier engagement des Français pour entrer en ligne[3].

Cela fait, le roi de Naples put s'engager à fond contre la cavalerie espagnole.

Toutefois, il la jugea encore trop solide pour que l'on pût risquer contre elle un effort décisif.

Sur le conseil d'Erard de Valéry, il résolut d'ouvrir d'abord la formation compacte des Espagnols par une manœuvre de volte telle que nous l'avons décrite plus haut. Sur les huit cents chevaliers qu'il possédait, un corps de trente chevaliers fut détaché en première ligne.

Ce corps, sous les ordres d'Erard de Valéry, chargea d'abord l'ennemi, puis rompit obliquement comme s'il hésitait à s'engager à fond. Les Espagnols enhardis chargèrent Valéry qui se déroba par une mar-

1 Nangis (*H. F.* p. 435 E). Mais la gent Henri furent si armé de doubles armes que il avoient vestues que li cop des Françoys cheoient aussi comme en vain seur euls; et pour ce que Espaignot n'avoient pas acoustumé d'estre chargié d'armes, il furent mains légier et plus trébuchoient.

Prim. (*H. F.* p. 35 F). Et pour ce aussi que il [les Espagnols] n'avoient pas accoustumés d'estre armés de tant de pèces d'armeures, pour ce estoient il mains souplez a soi demener, et plus legièrement et miex povoient-il miex estre boutez a terre

2 Vil. (*M.* c. 251 B). E venendo lo re Carlo con sua gente stretti e serrati, al diritto se ne vennero, ove era la schiera di Curradino co' maggiori de' suoi baroni, e quivi si cominció dura e aspra battaglia, con tutto che poco durasse, *pero che la gente di Curradino erano lassi e stanchi per lo combatere, e non erano tanti cavalieri schierati quanti quelli del re Carlo, e erano sanza ordine di battaglia.* — (251 C) E quella del re Carlo tutt' hora cresceva per li primi di sua gente fugiti alla prima rotta, che conoscendo l'insegne del re Carlo ritornavano a sua schiera, si che in poca d'hora Curradino e sua gente furono sconfitti. (Voyez aussi S. Mal. c. 848 BC. — D'Esclot. p. 611. — R. Mal. c. 1014 C. — Prim. p. 33 K L — Nangis, p. 453 C.)

3 S. Mal. (*M.* c. 848 C). Sed quia rex de casu sinistro denuo metuebat, voce pressa dicebat ad comites: Vos autem, *ne aliqua manus vobis se a tergo possit attollere,* custodite.

che de flanc. En s'élançant à sa poursuite, l'ennemi ouvrit ses propres rangs ; car tout front de cavalerie s'allonge et s'ouvre par le fait même de la charge. Alors seulement, Charles d'Anjou fournit son attaque avec les chevaliers qui lui restaient. En même temps que le roi de Naples s'engageait à fond, Valéry fit demi-tour et reprit l'offensive. Ainsi la chevalerie espagnole se trouva abordée en flanc et en tête, au même moment. Ses chevaux alourdis ne purent pas se reformer assez vite. Leurs rangs furent ouverts, et le véritable combat commença [1].

Nous savons déjà, par la rencontre de Bénévent, comment la chevalerie française savait trouver le défaut des armures de plates. Elle ne dut pas s'en faire faute dans cette seconde occasion. Les cavaliers de Charles d'Anjou avaient ici un second avantage ; c'est qu'ils étaient reposés et libres de leurs mouvements, dans leurs cotes de maille, pour lutter contre des hommes épuisés, montés sur des chevaux fourbus, alourdis et embarrassés par l'équipement de plates. Aussi le roi de Naples donna-t-il à ses chevaliers le conseil d'éviter le combat en ligne et de rechercher de préférence les engagements individuels. D'un bout à

1 Prim. (*H. F.* p. 35 A B C). [Hérart de Valéry] dist au roy : « Sire roy, ceus ci vienent très forment sagement à bataille, et sont si joint et a destroit ensembie en leur bataille que en nulle manière, si comme il m'est avis, nous ne les pourrions départir ne trespercier. Et pour ce convient-il ouvrer contre euls par aucun enging de subtilleté, par quoi il puissent estre aucun pou espartiz, si que l'entrée soit aucunement ouverte, tant que les nos puissent entrer entr' eulz, et puissent soi combatre avec eulz main à main, à bras estendu. Et le roy loa mout ce conseil et li dist : « Or alez donc, et eslisiez desquiex que vous voudrés de nos genz avec vous ; et faites orendroit ce que vous porrez faire, savoir se vous pourrés tant faire que leur compaignie, qui est forment serrée, soit départie. » Et donc Herart prist avecques li XXX ou environ des chevaliers de la compaignie du roy, et se mistrent a part, et non pas aussi comme se il se vousissent combatre avec leur anemi, mès (si comme il faignoient) il semblait miex que il s'en deussent fuir ; et se hastèrent d'aler par devers la partie que il estoit avis que la fuite deust estre le plus seure. Et donc tantost les anemis cuidèrent fermement que ceulz preissent la fuite ; si commencièrent crier à haute voix : « Avant ! il fuient ». Et donc s'appareillèrent estrivéement pour ensuir les ; si que en briève espace de temps il furent espartiz, et se moustrèrent as nos que il estoient assez aissiez à trespasser entre eulz. Et donc tantost le roy se esmut avecques sa bataille, et se plunga entr' euls ; et Hérart et ses chevaliers retournèrent leurs resgnes, et les assaillirent de costé. (Voyez aussi Nangis, p. 435 C D E.)

Vil. (*M.* c. 252 A B). Il buono e savio messere Alardo, veggendo cio disse al re, che bisognava di farli partire da schiera, per romperli. Lo re li commise, che facesse a suo senno. All'hora elli prese da XXX o XL de' migliori baroni del re, e uscirono dalla schiera, e faceano sembiante, che per paura si fugissino, como li havea ammaestrati. Le Spagnuoli veggendo che piu e piu delle bandiere di que'signori si metteano in volta con vista di fuggire, con vana speranza, cominciarono a gridare : sono rotti, et cominciarono a partirsi da schiera, e vollorli seguire. Lo re Carlo, veggendo schiarire e aprire la schiera delli Spagnouli e Tedeschi, francamente percosse fra loro ; e Messere Alardo co'suoi saviamente si raccolsono, e tornarona a schiera.

l'autre de la ligne on n'entendit qu'un cri : « Aux bras! aux bras! » Les Français pénétraient dans les rangs de leurs adversaires, les saisissaient à bras le corps, et dans cette lutte d'escrime et d'agilité, ils obtinrent partout l'avantage [1].

Ce fut ainsi que Charles d'Anjou réussit, pour la seconde fois, à triompher de la supériorité d'équipement de ses adversaires.

Les deux combats de Bénévent et de Tagliacozzo nous semblent démontrer d'une manière décisive avec quelle intelligence le XIIIe siècle a su faire usage des réserves.

D'autre part, le fait d'armes de Tagliacozzo nous offre un spécimen complet de la méthode de combat en ordre perpendiculaire défensif, déjà signalée par nous à l'occasion de la bataille d'Agridi.

On trouve d'abord à Tagliacozzo la série de combats échelonnés qui constituait le fond de cette tactique. Les résistances partielles et successives de Gaucelm, de Cusances, de Cléry, de l'Étendard furent évidemment le résultat d'un calcul chez Charles d'Anjou. Nous n'irons pas jusqu'à admettre que ces divisionnaires eussent l'ordre de ne fournir systématiquement qu'une seule charge et de se replier aussitôt. Il est probable, au contraire, qu'on les laissa lutter jusqu'à épuisement de forces, pour épuiser celles de l'adversaire. Mais il est évident que l'intention de Charles d'Anjou fut de ne tirer parti de ces premières rencontres que comme d'un préliminaire défensif, et de ne livrer la bataille qu'en arrière de ses têtes de colonne, avec sa réserve grossie des débris de ses premières divisions. Si Charles n'avait pas voulu que ces premiers corps se renfermassent dans la défensive, il aurait dépendu de lui de les soutenir au début de la bataille. Rien ne l'empêchait, par exemple, de prendre l'offensive contre Conradin, au moment où la réserve allemande, ayant franchi le ravin, assaillait Cusance sur son flanc. Seulement Charles aurait alors combattu avec l'infériorité du nombre, tandis qu'en attendant l'ennemi derrière le Mont Félix, il l'obligea à avancer en couvrant la route de ses cadavres, et à combattre ensuite, réduit de moitié et adossé à des escarpements.

Le plan du roi de Naples fut si bien de décimer son adversaire avant de l'attaquer, que, par sa lettre au Pape, il reconnait avoir tué, à Tagliacozzo, beaucoup plus d'ennemis que dans la bataille de Bénévent [2].

1 Prim. (*H. F.* p. 35 E F). Les anemis estoient si fort et si espoissement armés que les coups des nos sembloient estre vains et refusoient les glaives aussi comme s'il fussent touz molz et mal trenchans. Et pour ce aussi que il n'avoient pas accoustumés d'estre armés de tant de pièces d'armeures, ponr ce estoient il mains souplez a soi demener, et plus legièrement et miex povoient il miex estre boutez a terre. Et quant ceste chose fu aperceue des François : « a bras, seigneurs, a bras! » Et donc les prenoient as mains par espaules et tiroient et trébuchoient à terre. (V. aussi G. de Nangis, p. 435 E. — Villani, c. 252 B C.)

2 D. Martène (Thesaurus T. II c. 625 D). Facta est itaque hostium tanta strages,

En second lieu, il est certain que, pendant toute cette campagne, Charles d'Anjou eut pour système (comme Ibelin à la bataille d'Agridi) de combiner ses troupes à pied avec ses troupes à cheval, afin d'obtenir ces rapides destructions de l'ennemi qui facilitaient le succès final. Ce fait nous est révélé par Saba Malespina, le mieux renseigné de tous les contemporains. Il rapporte les termes même des instructions que le roi de Naples avait données à ses chevaliers : « Quand vous » chargerez, leur avait dit le roi, attachez toute votre attention à bles- » ser les chevaux des ennemis plutôt que les ennemis eux-mêmes. Ces » derniers, une fois démontés, étant alourdis par leurs armures, » seront facilement tués par nos troupes à pied. Dans ce but, vous » devez modifier votre manière de combattre. Que chacun de nos » cavaliers ait derrière lui un ou deux de nos fantassins. S'il ne peut pas » en avoir, qu'il fasse faire ce service même par de simples ribauds. Ces » combattants nous serviront, soit à abattre les chevaux ennemis, soit » à achever les cavaliers que nous aurons désarçonnés. L'expérience » de la guerre a déjà démontré l'utilité, la nécessité même de cette » méthode de combat[1]. »

De ces instructions il résulte qu'à Tagliacozzo, chaque lieutenant de Charles d'Anjou dut former ses troupes en combinant infanterie et cavalerie, de façon à ce que chaque rang de cavaliers fût suivi de deux rangs de fantassins, dont les longues piques dépassaient les flancs des chevaux et allaient abattre la monture adverse, tandis que son cavalier était désarçonné par le coup de lance. La cavalerie française renonçait donc à la formation habituelle en ordre serré, pour adopter l'ordre ouvert. Elle se rangeait en une série de haies successives de cavaliers, avec grandes distances, pour faire place aux deux rangs de piquiers intercalés[2]. Cette formation devait permettre

quod illa quæ in agro Beneventano de aliis Ecclesiæ persecutoribus facta fuit, hujus respectu valde modica reputatur.

1 S. Mal. (M. c. 823 E, 824 A). Reddite igitur vos cautos, sollicitos et attentos, ut, cum ad pugnam, quam non possumus evitare, veneritis, potius equos quam homines offendatis, feriatis et cum gladii cuspide, non cum acie, ita quod equis hostium vestris ictibus succombentibus, nostrorum peditum promta manus sessores equorum taliter prostratos ad terram, et præ armorum gravedine lentos, liberiùs excipiat et trucidet. Reguletur et aliter in primo conflictu probitas vestra. Singuli milites singulos juxta se pedites habeant, aut duo quilibet, si valeat, etiamsi non possit habere alios quam ribaldos. Hos enim, tum pro interficiendis equis hostium, tum pro conterendis iis, qui excutientur ab equis, experientia pugnæ valde necessarios et utiles esse probat.

2 On a déjà vu, par nos explications sur les manœuvres spéciales à la cavalerie (T. I L. III Ch. III), que, dès l'époque de la bataille de Bouvines, les chevaliers français aimaient à combattre formés en une simple haie et avec la libre allure des combats de fourrageurs. Il dut donc être facile à Charles d'Anjou d'obtenir d'eux le genre de formation et de combat qui fut employé à Tagliacozzo.

à toute cavalerie d'une mobilité supérieure de tirer avantage de son aptitude pour le manège et pour l'escrime (dont la chevalerie de Tagliacozzo fit tant d'usage). Mais il est aussi évident que les cavaliers de France, ainsi formés, ne pouvaient avoir aucun choc collectif, puisqu'ils étaient mêlés aux fantassins. Ils ne pouvaient donc servir qu'à attendre le premier corps ennemi, à lui tuer beaucoup de monde dès la première charge, puis à abandonner le terrain devant les renforts de la grosse cavalerie ennemie, chargeant en masse et à fond.

Cette méthode de combat était donc visiblement en harmonie avec le rôle que remplirent à Tagliacozzo les corps de Gaucelm, de Cusances, de Cléry et de l'Etendard : charger rapidement, puis se replier. Et comme leur formation en ordre ouvert devait occuper un énorme espace en longueur, on conçoit que, sans y consacrer beaucoup de monde, Charles d'Anjou pouvait échelonner ce genre d'escarmouches bien en avant de son corps de réserve.

Il dut donc y avoir à Tagliacozzo, du côté des Français, deux genres de formation et deux méthodes de combat distinctes : celle des quatre premières divisions, formées en ordre ouvert et combattant en haie ; celle de la réserve, formée en ordre serré et combattant en ligne par grandes masses.

Nous avons insisté sur tous ces détails techniques, parce qu'ils nous semblent affirmer l'existence d'une méthode de combat raisonnée qui a duré près de deux siècles dans la chevalerie française.

En effet, notre second livre, relatif aux origines de l'art militaire féodal, va nous apprendre que, dès 1126, à la bataille de Mergisaphar, les Croisés faisaient déjà l'essai du même procédé tactique. Guillaume de Tyr affirme qu'à cette époque, la noblesse enseignait à ses fantassins « à se poster immédiatement derrière elle pour massacrer les cava- » liers adverses qu'elle venait de désarçonner, et même à hâter leur » chute en éventrant leurs montures[1]. » Puisque nous trouvons la même pratique en 1126 à Mergisaphar, en 1239 au combat d'Agridi, et en 1268 à la bataille de Tagliacozzo, nous sommes en droit de supposer que bien d'autres expériences semblables avaient été faites dans l'intervalle de ces trois dates.

Cet ensemble de faits nous amène à conjecturer que la méthode de combat en ordre perpendiculaire défensif a été imaginée pendant les guerres de Palestine, puis régularisée en Europe. Pressés par l'innombrable et mobile cavalerie musulmane, les chevaliers croisés durent

1 Wil. Tyr. (*M. Oc.* T. I p. 584). Porro pedestres manipuli, domini regis et equitum exemplis edocti, in ipsas hostium acies acrius se ingerunt, et insistunt animosius ; si quos de hostibus lapsos vel saucios reperiunt, gladiis obtruncant, evadendi vias intercludunt.... quod que amplius hostilibus turbis illa die damnosum fuisse creditur, quidam equis hostium sauciandis omnem dabant operam, eorumque sessores subsequentibus sociis parabant ad victimam.

se faire soulager par les longues piques de leurs fantassins, qui éventraient autour d'eux tout ce que la chevalerie ne pouvait pas atteindre. Plus tard, la noblesse cypriote, luttant contre les Impériaux en terrain de montagne, ajouta à cet expédient des piquiers l'art de ralentir et de diviser l'ennemi par des embuscades. Enfin Charles d'Anjou régularisa cette méthode de combat par la pratique d'une série de résistances échelonnées en avant du corps de bataille et par l'emploi d'une combinaison particulière des cavaliers et des fantassins.

Charles d'Anjou paraît du reste avoir eu le don de ces transformations tactiques et surtout l'art d'approprier son génie à tous les genres de guerre.

On est forcé d'en convenir si l'on se rappelle la victoire de Carthage qu'il gagna deux ans après celle de Tagliacozzo, et où il sut battre les Tunisiens *en imitant leur méthode de combat* [1].

Nous n'avons pas oublié que, dans ce brillant fait d'armes, il réussit, par une fausse attaque suivie d'une feinte retraite, à attirer la cavalerie musulmane à la poursuite de son aile gauche, puis à l'adosser au golfe d'El-Bahira, enfin à précipiter ainsi sept mille cavaliers dans la mer. Il nous paraît difficile de concevoir une méthode de combat qui diffère davantage de celle de Tagliacozzo ; car cette dernière avait été un modèle de prudence et de solidité, tandis que celle de Carthage fut un type de mobilité et d'improvisation.

Le roi de Sicile, en changeant d'adversaire, avait changé de tactique.

Nous arrivons au terme de notre étude sur la tactique de la cavalerie au XIIIe siècle. Après l'avoir vue fonctionner, demandons-nous comment elle a fini.

Cette méthode de combat disparut par un concours de circonstances dont l'adoption de l'armure de plates fut le point de départ.

Malgré les victoires de Charles d'Anjou en Italie, la chevalerie française elle-même finit par abandonner la maille. Les ingénieux coups d[illegible] pointe de Bénévent et de Tagliacozzo avaient été de ces expédients q[illegible] ne surprennent pas deux fois un adversaire et qu'il a bientôt fait d'im[illegible]ter.

Dailleurs, dans ces deux rencontres, l'équipement des Allemands [illegible] et des Espagnols était encore assez imparfait pour que les miséricord[illegible]es françaises pussent en trouver les joints; mais la fabrication de la pl[illegible]te

54 Nangis (*H. F.* p. 470 C). [Rex Siciliæ] illos insequitur, non in proposito l[illegible]ngius insequendi, *sed ut ipsos tantaret decipere per cautelam cujus ipsi etiam* [illegible] *doctores.*

[Sur les détails de la bataille de Carthage, voyez ci-dessus T. I L. III Ch. II et T[illegible] L. I Ch. IV.]

devint bientôt trop soignée pour laisser des vides entre les diverses pièces. A partir de ce jour, l'armure de mailles fut dans une infériorité irrémédiable. Sa souplesse laissait les membres sans défense contre tout choc de nature à les briser; tandis que la rigidité de la plate neutralisait absolument l'action des armes offensives, même comme corps contondants. Désormais, entre les deux équipements, la lutte aurait été celle du pot de terre contre le pot de fer. Tout le monde adopta la plate.

Ce premier fait fut le signal d'une série de réformes dans l'outillage, d'où sortit une véritable révolution dans la tactique.

A mesure que les armuriers accrurent la résistance de l'équipement défensif, les fabricants d'armes de jet cherchèrent à le percer par des procédés plus puissants. L'arbalète fut munie d'un cric, puis d'un treuil, qui rendirent ces projectiles formidables[1]. Leurs ravages stimulèrent, à leur tour, la propagation de l'équipement de fer. Au commencement du XIIIe siècle, les sergents à cheval n'avaient que rarement porté l'armure, et les chevaliers eux-mêmes avaient souvent combattu en gambeson, vu le peu de puissance qu'avaient alors les traits[2]. A la fin du même siècle, tous les cavaliers furent obligés de se préserver du nouveau tir en se couvrant de plates. La rigidité de cet équipement eut pour conséquence de faire perdre au soldat sa liberté d'action. A l'instar des Allemands et des Espagnols de Tagliacozzo, toute la cavalerie devint incapable d'escrime et de lutte corps-à-corps.

Par des motifs semblables, les montures devinrent aussi peu mobiles que leurs maîtres.

D'une part, le nouveau tir leur était aussi dommageable qu'aux cavaliers. D'autre part, la tactique dont Charles d'Anjou avait donné l'exemple en Italie se généralisa, et l'on en vint partout à faire, dans les batailles, une énorme destruction de chevaux. Ce fut contre eux que furent dirigés tous les coups de pointe que le combattant n'avait plus à craindre sous sa nouvelle armure. La grande épée de combat, jusqu'alors arrondie par le bout, devint une *longue miséricorde*, avec laquelle chaque cavalier éventrait le cheval de son adversaire.

En voici un remarquable exemple. En 1298, à la bataille de Geg, Albert duc d'Autriche, fils de l'ex-empereur Rodolphe de Habsbourg, vainquit Adolphe de Nassau et lui enleva la couronne impériale. Dans

1 Viollet-Leduc (Mob., V° *Arbalète* T. 5 p. 21, 30, 35, 36) a parfaitement démontré le surcroît de projection qu'acquit l'arbalète par l'adjonction des engins mécaniques. Un cric, ou un treuil, adapté à l'arbrier de l'arme, amenait sa corde dans l'encoche. La puissance de traction de ces machines permettait d'employer des arcs d'arbalète en métal. On obtint ainsi des réactions si puissantes que le projectile n'eut pas besoin, pour pénétrer, d'être armé d'une pointe acérée. Il brisait les obstacles à la manière de nos projectiles à feu. Contre un pareil engin l'équipement de mailles aurait été absolument impuissant. La plate elle-même eut besoin de solides contreforts pour n'être pas faussée par le choc.

2 V. ci-dessus (T. I L. III ch. II) Equipement et remonte de la cavalerie.

cette importante rencontre, figurèrent des contingents de presque toutes les contrées germaniques et même des pays voisins. La seule armée d'Albert réunit des Hongrois, des Bohémiens, des Autrichiens, ainsi que des troupes épiscopales de Constance, de Mayence et de Strasbourg. Les chroniques constatent que, dans les deux partis, la cavalerie fit usage d'épées dont la pointe était acérée, et qu'elle la mania suivant une nouvelle méthode de combat, qui consistait à percer de coups droits, non pas les cavaliers, mais leurs chevaux. Dans une seule charge, qui ne coûta la vie qu'à un très petit nombre de combattants, quatorze-cents montures furent éventrées ; si bien que la chevalerie Bavaroise, ainsi mise à pied, se fit avec les cadavres des chevaux, une espèce d'épaulement derrière lequel elle rompait le choc de ses adversaires [1].

Si l'on considère le prix énorme que coûtaient les montures de choix de la chevalerie, on ne s'étonnera pas que celle-ci se soit mise en devoir d'obvier à ces ruineuses hécatombes, en couvrant de fer ses destriers aussi complétement qu'elle faisait pour elle-même.

D'ailleurs, il importait peu que le combattant à cheval fût invulnérable si sa monture ne l'était pas ; car on avait bientôt fait d'abattre le cheval. Alors la rigide armure du cavalier renversé sous lui, au lieu de le protéger, le livrait sans défense, parce qu'il n'était plus assez alerte pour se dégager. Aussi les chroniqueurs affirment-ils que la grosse cavalerie de cette époque avait endossé à sa remonte la housse de mailles [2]. Puis on la couvrit de plates par le même motif qui avait fait adopter ce mode d'équipement pour les hommes [3].

1 Eberhardi Annales (P. T. XVII p. 597 l. 17). Ducibus Bavariæ dimicantibus in prima acie, *per novum bellandi genus, scilicet gladios preacutos*, omnes eorum dextrarii sunt occisi ; adeo ut et ipsi principes Bavariæ una cum multis suis nobilibus, equis privati... super interfectorum hominum et equorum stantes cadavera, longo tempore cum hostibus dimicarent. Propter occisorum enim equorum aggerem hostes equites eos accedere non valebant, quia et *vice versa ipsi per similem* perdiderant equos suos. — (P. 597 l. 34) Dicitur etiam quod in ipso conflictu Regis et ducis, pauci homines, sed mille quadringenti dextrarii sunt occisi.

2 Cronicon Colmariense (P. T. XVII p. 264). Hii equi cooperti fuerunt coopertoris ferreis, id est veste ex circulis ferreis connexa.

3 V. Leduc (Mob. V° *Harnois* p. 63). Dans les exemples précédents, les chevaux de guerre ne sont armés que par des housses et parfois des mailles ou des vêtements garnis d'anneaux de fer, comme les broignes. Ils ne sont pas défendus par des plates, même au moment où les hommes d'armes commencent à adopter cet habillement de guerre. Les tétières d'acier seules apparaissent vers les dernières années du XIII° siècle et sont conservées pendant le XIV° en certain cas. Les Allemands paraissent avoir, les premiers, tenté de garantir les chevaux de guerre par des plates. — (P. 66) Mais l'habillement de cheval que donne la figure 30 paraissait insuffisant. Puisqu'on préservait entièrement l'homme d'armes par l'assemblage des plates et qu'aucune partie du corps ne restait à découvert, il était logique de faire de même pour la monture ; car, le cheval à terre, l'homme d'armes, fût-il d'ailleurs sain et sauf, ne pouvait combattre. On essaya donc de garantir le cheval efficacement.

Mais, ainsi que nous l'avons démontré dans notre premier volume, cette réforme de l'outillage militaire suffit pour doubler la charge du cheval [1]. A partir de ce moment, il ne fut plus possible d'employer une remonte légère. Les récits de cette époque représentent la cavalerie comme montée sur une race de chevaux gigantesques, aussi supérieure à ses congénères que le Bucéphale d'Alexandre au reste de la cavalerie grecque [2]. Or, ces races de chevaux sont naturellement impropres à la course. Il devint impossible de manœuvrer à une allure rapide.

Enfin, par cela seul que ces faits se produisirent à la fin du XIIIe siècle, ils coïncidèrent avec l'époque où l'Europe renonça aux croisades et perdit ainsi la source où s'étaient régénérées ses races de chevaux. En sorte que la remonte propre à la course s'appauvrit en Europe, au moment même où elle cessait d'être employée par la tactique. Ce fut ainsi que l'on perdit jusqu'au souvenir de l'ancienne cavalerie mobile.

Tel est, selon nous, l'ensemble des causes qui, à la fin du XIIIe siècle, ont produit l'allourdissement successif du cavalier, de sa monture et de leur méthode de combat. Ces causes se réduisent à cinq:

1° L'invention des armures de plate;

2° Le perfectionnement des armes de jet;

3° L'adoption d'une tactique dangereuse pour les chevaux et d'un harnois de fer pour les en défendre;

4° L'emploi d'une remonte plus forte, et par conséquent moins mobile;

5° La suppression des croisades.

On vient de voir, par la campagne de Charles d'Anjou en Italie, que la cavalerie française résista le plus longtemps possible à cette nouvelle tendance [3]. Outre que les chevaux de grande taille n'abondaient pas en France, nos tacticiens comprenaient que la vive intelligence, les allures rapides du cavalier français allaient devenir inutiles; que notre tactique nationale perdrait sa supériorité aussitôt que la guerre

1 V. ci-dessus (T. I L. III ch. II) Equipement et remonte.

2 Cron. Colm. (P. T. XVII p. 264). Ex hiis armatis centum inermes mille ledi timuerunt. Habebat et multos qui habebant dextrarios, id est equos magnos, qui inter equos communes quasi Bucephalus Alexandri inter alios eminebant. Hii equi cooperti fuerunt cooperturis ferreis...

V. Leduc (Mob. V° *Harnois* p. 66). Ce harnois, ajouté à l'armure de l'homme, ne laissait pas d'être fort lourd; aussi ne pouvait-on plus, vers la seconde moitié du XVe siècle, se servir à la guerre de chevaux légers. Il fallait recourir aux races robustes de la Normandie et du Perche. Ces montures ne fournissaient que des charges courtes, et sous ce harnois ne pouvaient manœuvrer rapidement.

3 V. Leduc (Mob. V° *Harnois* p. 63). Notre gendarmerie ne se décidait pas volontiers à adopter cette lourde défense qui devait gêner les mouvements rapides; elle hésite longtemps et ne revêt que successivement le cheval de guerre de ces pesants harnois.

serait faite sur des montures incapables de manœuvrer longtemps au galop. Plus de voltes, plus d'attaques de flanc, plus de charges en fourrageurs, plus rien que le choc en droite ligne. Toute cavalerie pouvait en faire autant.

La bataille de Carthage fut le dernier succès de la tactique française du XIIIe siècle.

Charles d'Anjou ne s'y laissa pas tromper ; avec son admirable bon sens, il comprit que la France devait désormais adopter une méthode de combat plus solide que mobile. Laissant aux expéditions d'Orient les manœuvres rapides, il ne demanda la victoire, en Europe, qu'aux bonnes et fortes réserves. Car, si l'on retranche des journées de Bénévent et de Tagliacozzo tout ce que l'on pourrait appeler les expédients de combat, il n'en reste, au fond, que deux belles batailles de réserve.

A partir de ces événements, le règne de la cavalerie mobile fut terminé pour trois cents ans. Il ne devait reparaître qu'à Rocroy, après que les cavaliers de France eurent jeté leur armure et retrouvé la libre allure de leur génie national. Du même coup, ils retrouvèrent la tactique de la bataille de Bouvines.

LIVRE SECOND

ORIGINES DE LA TACTIQUE DU XIIIe SIÈCLE

Nos lecteurs ont maintenant sous les yeux le tableau de la tactique du XIIIe siècle.

Dans les trois livres précédents, nous avons restauré d'abord la méthode de combat propre à l'infanterie de cette époque, puis celle de la cavalerie, enfin les principes généraux qui combinaient ces deux armes sur le champ de bataille. Ces trois expositions méthodiques suffiraient à la rigueur pour prouver que le XIIIe siècle a eu une école de guerre raisonnée.

Toutefois, la démonstration paraîtra bien plus complète si nous pouvons remonter jusqu'aux origines historiques de ce système militaire, pour retrouver les sources où il a puisé ses inspirations. On y rencontrera plus d'un emprunt fait au monde romain et aux armées orientales.

Le lecteur s'étonnera moins de ce qu'il a trouvé de réfléchi dans la tactique féodale, quand il lui reconnaîtra des origines aussi sérieuses, et qu'il verra avec quel art elle a su les adapter aux mœurs de son temps.

Pour atteindre son but, le présent livre doit contenir trois parties : la première relative aux orignes romaines de la tactique féodale ; la seconde relative à ses origines orientales. Dans la troisième, nous exposerons comment le Moyen-Age s'est assimilé ces éléments étrangers, pour produire une école de guerre originale.

On nous critiquera peut-être de n'aborder qu'à la fin du présent travail l'étude des origines du Moyen-Age militaire. Il est certain que, si notre ouvrage avait été une histoire de la tactique féodale, nous aurions suivi l'ordre chronologique, et commencé par les débuts de cette tactique avant de décrire son plein épanouissement.

Mais l'art militaire du Moyen-Age n'est pas encore assez connu pour qu'on puisse en écrire l'histoire. Puisque l'on va jusqu'à nier son existence, il faut d'abord la prouver. Ce point est justement l'objet du présent ouvrage; ouvrage de restauration archéologique qui, pour reconstituer un passé contesté, doit d'abord chercher ses preuves là où elles offrent le plus de certitude. Au temps où la tactique féodale, parvenue à sa plénitude, a présenté un ensemble complet et rationnel, son existence est aisée à démontrer. Dans les siècles précédents, cette école de guerre était en travail de formation. Elle trouvait souvent sa voie, mais parfois aussi elle s'égarait. Au milieu de ces tâtonnements, nous aurions pu prendre pour des règles définitives ce qui n'a été que des essais dépourvus de suite. Le moyen le plus sûr pour ne pas nous tromper sur ses véritables tendances était d'arrêter d'abord le tableau de celles qui ont définitivement prévalu.

Les formes du corps humain ne sont reconnaissables dans l'embryon que pour ceux qui les ont déjà observées chez l'adulte. Il était utile aux recherches historiques de connaître, avant tout, la tactique féodale dans sa maturité, pour pouvoir la retrouver même dans l'état embryonnaire.

Quant à l'enchaînement chronologique des faits, que l'histoire peut dégager de nos recherches, nous le présenterons nous-même au lecteur dans un tableau placé immédiatement à la suite du présent livre.

PREMIÈRE PARTIE

—

ORIGINES ROMAINES

Les hommes de guerre du XIIIe siècle ont si bien adapté aux mœurs féodales les principes qu'ils empruntaient à l'antiquité romaine que l'histoire n'a encore observé aucun de ces emprunts. Il est cependant difficile de restaurer avec soin des batailles du genre de celle de Bouvines sans voir apparaître de toute part les réminiscences classiques. Quant à nous, sans méconnaître le mérite d'assimilation des chefs d'armée du monde féodal, nous sommes aujourd'hui convaincu que le véritable inspirateur de leurs manœuvres les plus régulières est l'ouvrage intitulé *De re militari*, que composa Flavius Vegetius Renatus, à la fin du IVe siècle.

Cette opinion n'ayant jamais été émise, on nous permettra de ne la présenter ici qu'avec un cortége de preuves.

Établissons d'abord un premier point historique. Sans admettre aucune analogie entre la tactique de Végèce et celle du Moyen-Age, l'érudition moderne reconnaît que, pendant toute la période comprise entre l'Antiquité et la Renaissance, Végèce a été constamment connu et même admiré, non-seulement par les lettrés, mais aussi par les hommes de guerre.

Végèce a vécu sous Valentinien II (375-392). Tout en prétendant résumer les pratiques militaires de la bonne époque romaine, il a surtout formulé celles (très-différentes) qui étaient en vigueur à sa propre époque.

Ces règles se propagèrent, aux vᵉ et vıᵉ siècles, parmi les Barbares enrôlés par l'Empire. Jornandès, qui vivait après 550, nous apprend qu'à cette époque l'armée romaine avait incorporé toutes ces peuplades dans ses rangs et les avait initiées à son système de guerre. Il cite parmi elles les Francs, les Sarmates, les Armoricains, les Litiens, les Burgondes, les Saxons, les Ripuaires, les Ibrions, toutes les variétés de Celtes et de Germains. Si bien que, lorsqu'il fallut combattre Attila, Aëtius n'eût qu'à rappeler dans les rangs tous ces anciens légionnaires barbares, pour en composer une armée romaine régulière. Ainsi, ce monde nouveau, d'où devait sortir le monde féodal, commença par pratiquer sur le champ de bataille la méthode de combat du temps de Végèce[1].

On admet encore que Charlemagne, dont l'administration tendait à ressusciter le monde romain, conserva son organisation et ses principes militaires, bien qu'on les confiât à une armée barbare. C'est très probablement à la régularité de ce système de guerre que sa dynastie dut ses nombreux succès, pendant les vıııᵉ et ıxᵉ siècles[2].

Les érudits reconnaissent enfin que, même sous les Capétiens, Végèce était lu et cité, non-seulement dans les monastères lettrés, mais dans les cours et dans les camps, comme la principale épave de la civilisation antique, en matière militaire. Au xıᵉ siècle, les Foulque, comtes d'Anjou, en faisaient leur lecture favorite.

Au xııᵉ siècle, Végèce était colporté sous la tente par les Plantagenet, notamment par Henri II et Richard Cœur-de-Lion. Leur dynastie, en passant sur le trône d'Angleterre, se trouva en situation de populariser l'auteur latin des deux côtés du détroit. Enfin, au xıııᵉ siècle, Jean de Meung, le continuateur du roman de la Rose, compléta la notoriété de Végèce, en en faisant une traduction qui parût sous ce titre : L'art de Chevalerie[3].

Sur ces faits tout le monde est d'accord.

Aussi le motif pour lequel nos érudits contestent à l'auteur romain toute influence sur l'art militaire du Moyen-Age n'est pas que cet au-

1. Jornandès (Collection *Nisard* p. 457 col. 2). His enim adfuere auxiliatores Franci, Sarmatæ, Armoritiani, Litiani, Burgundiones, Saxones, Riparioli, Ibriones, *quondam milites Romani*, tunc vero jam in numero auxiliariorum exquisiti, aliæ que nonnullæ Celticæ, vel Germanicæ nationes.

2. Viollet-Leduc (Mob. Vº *Tactique*, p. 364).

3. Boutaric (Instit. militaire, p. 297). Au onzième siècle, le comte Foulque d'Anjou faisait une étude attentive de Végèce, qui devint l'auteur favori et comme le vade mecum des guerriers du moyen-âge. A la fin du treizième siècle, Jean de Meun, le même qui acheva le Roman de la Rose, traduisit les Institutions de Végèce, sous le titre d'Art de chevalerie.

[Ce titre, d'*Art de Chevalerie*, adopté par Jean de Mun, est significatif. Il paraît présenter au public le travail de Végèce non comme un objet de curiosité érudite, mais comme un modèle pour les hommes de guerre de son temps].

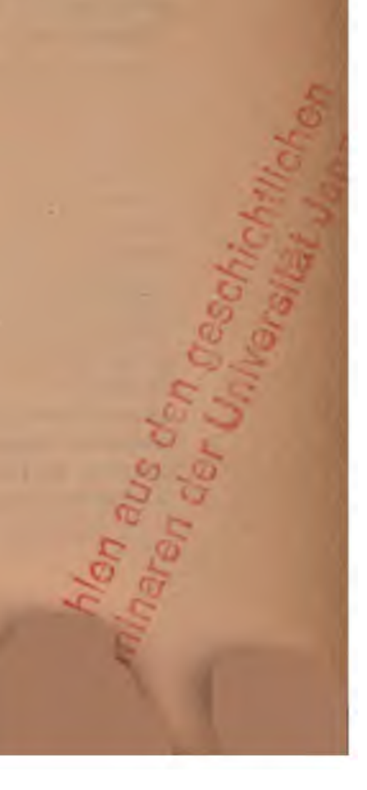
teur y ait été inconnu ; mais les mœurs militaires de l'époque féodale leur paraissent trop différentes de celles de l'antiquité pour que l'une des deux tactiques ait pu inspirer l'autre. L'arme par excellence des Romains étant l'infanterie et celle du Moyen-Age la cavalerie, on en a conclu, sans examen, que le système de Végèce n'aurait pas été réalisable pour une armée féodale[1].

Il y a là une confusion. Les principes militaires du Moyen-Age sont assurément très différents de ceux de l'antiquité ; mais ils ont, au contraire, de grandes analogies avec ceux de l'époque de Végèce. Au temps où vivait cet auteur, tout en conservant les formes extérieures de la tactique de Marius ou de César, les armées avaient adopté des théories toutes nouvelles et très semblables à celles qui régirent plus tard les armées féodales.

L'erreur des historiens dont nous nous séparons a consisté, selon nous, à identifier le système militaire de Végèce avec celui de la bonne époque romaine, tandis que cet auteur avait plus d'affinités avec l'école de guerre féodale qu'avec celle du monde antique.

Nous allons nous attacher à mettre en lumière ce premier point. Aussitôt qu'on en reconnaîtra l'exactitude, les preuves à l'appui de notre opinion apparaîtront de toutes parts.

1 Bout. (Inst. p. 297). Du dixième au quinzième siècle la tactique fit peu de progrès ; on lisait les auteurs anciens, mais on n'y trouvait pas de règles qui pussent s'appliquer aux armées féodales... De Hugues Capet à Charles VII, la tactique resta la même.



CHAPITRE I

TACTIQUE DE VÉGÈCE

[illegible] du IVe siècle a été transmise au Moyen-Age par les œuvres de [illegible] de celle de la bonne époque militaire des Romains, a inspiré les [illegible] dans quatre ordres d'idées. — Le Moyen-Age a emprunté à Végèce : [illegible], qui assignait à la cavalerie le rôle de l'offensive et à l'infanterie celui de la [illegible] combat en ordre parallèle ; 3° ses manœuvres d'infanterie (le Cercle, le [illegible] relatives à l'équipement, à l'escrime, aux armes de trait, aux signes [illegible] et jusqu'à certaines particularités de technologie militaire.

[illegible] Moyen-Age nous paraît s'être inspiré de l'œuvre de Végèce dans [illegible] d'idées. Il lui a emprunté son principe fondamental, sa [illegible] combat en ordre parallèle, son école d'infanterie et un [illegible] de détails d'organisation ou de pratique quotidienne. [illegible] ces quatre points dans quatre paragraphes distincts.

§ I

Principes

La règle fondamentale du Moyen-Age militaire, celle qui séparait l'offensive de la défensive et qui confiait l'offensive à la cavalerie, la défensive à l'infanterie, cette règle vient de Végèce.

A la bonne époque romaine, les troupes à pied, formées sur le champ de bataille en un ordre très-savant, étaient en état de se suffire, pour l'attaque comme pour la défense. Les combattants à cheval n'avaient, le plus souvent, qu'un rôle secondaire. Mais du temps de Végèce, la situation fut renversée. L'infanterie de ligne, dégénérée, avait tant perdu de son ancienne valeur qu'on n'osa plus lui confier le rôle offensif.

Sa fonction se borna à couvrir les troupes à cheval, en croisant la

pique, dans une défensive immobile. En revanche, la cavalerie, transformée par l'infusion de l'élément barbare, acquit une solidité et un élan qui lui firent assigner le principal rôle. Ce fût à elle qu'incomba le soin de l'offensive.

Végèce est formel sur ces deux points :

Il précise d'abord que, de son temps, les troupes à cheval étaient en progrès sur le passé, soit pour les manœuvres, soit pour l'équipement, soit pour l'excellence de la remonte. D'après lui, l'étude de l'ancienne cavalerie ne pourrait rien révéler d'utile sur la tactique de cette arme, parce que son état actuel était supérieur au précédent et fournissait les meilleurs modèles[1]. L'auteur constate encore que, tandis que l'infanterie Romaine avait abandonné l'armure de fer, sa cavalerie avait, au contraire, perfectionné son armement, à l'imitation des Huns, des Alains et des Goths[2].

Végèce expose ensuite la tactique des troupes romaines de son époque.

L'armée en bataille se formait, l'infanterie au centre et la cavalerie sur les ailes[3].

Les troupes à pied se décomposaient en quatre lignes successives. Aux deux premières était l'infanterie régulière, pesamment armée de piques et d'épées, et soutenue par un second rang d'archers cuirassés. Les deux dernières lignes contenaient les fantassins plus légèrement armés. Les piquiers des deux premiers corps avaient ordre de se tenir immobiles et de ne pas engager le combat. C'était l'infanterie légère des deux derniers corps qui, à l'apparition de l'ennemi, passait en avant du front de bataille et venait tâter l'adversaire. Si sa tentative réussissait, elle se faisait soutenir par la cavalerie, et ces deux troupes livraient

1 Végèce (N. L. III ch. 26 p. 716). De equitatu sunt multa præcepta ; sed *cum hæc pars militiæ, usu exercitii, armorum genere, equorum nobilitate, profecerit,* ex libris nihil arbitror colligendum, cum præsens doctrina sufficiat.

2 Vég. (N. L. I ch. 20 p. 668). Locus exigit ut quo armorum genere vel instruendi, vel muniendi sint tirones, referre tentemus. Sed in hac parte, *antiqua penitus consuetudo deleta est.* Nam, licet, *exemplo Gothorum et Alanorum, Hunnorum que equitum arma profecerint, pedites tamen constat esse nudatos.* Ab urbe enim condita usque ad tempus Divi Gratiani, et cataphractis et galeis muniebatur pedestris exercitus. Sed cum campestris exercitatio, interveniente negligentia desidia que, cessaret, gravia videri arma cæperunt, quæ raro utique milites induebant. Itaque ab Imperatore postulatum, primo cataphractas, deinde cassides refundere. Sic detectis pectoribus et capitibus, congressi contra Gothos milites nostri, multitudine sagittariorum sæpe deleti sunt.

3 Vég. (N. L. III ch. 16 p. 706). De equitibus ordinandis. — Constructa acie peditum, equites ponuntur in cornibus, ita ut loricati omnes et contati juncta sint peditibus : sagittarii autem, vel qui loricas non habent, longius evagentur. A fortioribus namque equitibus, peditum protegenda sunt latera, et a velocioribus atque expeditis, hostium cornua superfundenda atque turbanda.

réduite, pour faire résistance, à user son adversaire derrière des obs-cles matériels, l'auteur latin lui recommande de prendre ensuite l'o-fensive, sur les points par où elle est encore accessible, avec de cavalerie munie d'infanterie légère, et en accumulant sur ces poin d'attaque tout ce qu'elle possède de troupes à cheval [1].

Telle était la tactique du temps de Végèce.

Elle distinguait, dans l'art de la guerre, deux fonctions séparée l'offensive et la défensive. On divisait les combattants en deux cat gories : les troupes mobiles (cavalerie et infanterie légère), auxquell on assignait le rôle offensif ; et les troupes peu mobiles (infanterie ligne), que l'on chargeait du rôle défensif. Celles-ci devenaient le bo clier de l'armée, le pivot fixe autour duquel évoluaient les armes m nœuvrières.

Ce système de guerre rompait avec la tradition romaine, puisq détrônait l'infanterie [2].

Il inaugurait en même temps les principes d'où devait sortir la ta tique du XIII[e] siècle.

separabis, ne vel missilia ad eam, vel sagittæ perveniant; dextram autem alam tu sinistræ alæ illius junge, et ibi primum inchoa prælium : ita ut *cum equitibus opti et probatissimis peditibus* sinistram partem illius, ad quam te junxeris, aggredi atque circumeas, et detrudendo atque supercurrendo ad hostium terga pervenias — (L. III ch. 18 p. 707 c. 1) : Dux qui præcipuam sustinet potestatem, inter equ et pedites, in parte dextra stare consuevit. Hic enim locus est in quo tota acies bernatur, ex quo rectus est, liberque procursus. Ideo autem inter utrosque consis ut et consilio regere, et auctoritate tam equites quam pedites ad pugnam possit h tari. Hic *de equitibus supernumerariis, mixtis peditibus expeditis*, adversarior sinistrum cornu, quod contra ipsum stat, circuire et a tergo semper urgere debet. (L. III ch. 18 p. 707 c. 1): In sinistra parte exercitus, tertius esse dux debet, s bellicosus et providus, quia sinistra pars difficilior est, et velut manca in acie c sistit. Hic circa se bonos *equites supernumerarios et velocissimos pedites* habere deb de quibus sinistrum cornu semper extendat, ne cicumveniatur ab hostibus.

Sur le sixième ordre de bataille (L. III ch. 20 p. 710 c. 1) : Nam cum instru acies ad hostes accedit, dextram alam tuam sinistræ alæ hostium junge et ibi *equites probatissimos et velocissimos pedites* incipe prælium.

1 Vég. (L. III ch. 20 p. 710). Sur le septième ordre de bataille : « Sed in illa quæ munitionem non habet, omnes *equites et ferentarios* ponas. Tunc securius, tuo arbitrio, cum hoste confliges : quia ab una parte loci natura te munit, ab *duplex prope ponitur equitatus.* »

2 Cette transformation de la tactique romaine n'a rien que de naturel. Elle s'e plique par la transformation qu'avait subie le personnel de l'armée tout entiè Avant cette réforme, l'infanterie, étant très supérieure aux autres armes, avai rôle principal et ne laissait aux autres qu'une fonction accessoire. Au temps Végèce, par la décadence du combattant à pied et les progrès du combattan cheval, ces deux troupes arrivèrent à un niveau commun, mais inférieur à moyenne précédente. Pour obtenir l'ancien résultat, on dédoubla le rôle de l'a cienne infanterie et on le répartit entre les troupes à pied et les troupes à chev suivant leurs aptitudes spéciales. Celles-ci devinrent ainsi deux unités d'importa égale, mais de fonction différente.

Quand la ligne ennemie tenait ferme contre les cavaliers romains, on adjoignait à ceux-ci des fantassins agiles, armés de dards, qui s'intercalaient entre les chevaux, les accompagnaient dans leurs charges et lançaient leurs traits au moment même du choc, sans doute pour ouvrir la voie à la cavalerie [1]. On employait aussi, dans le même but, une grosse cavalerie couverte de fer. Malgré les inconvénients de sa lourdeur, quand elle était encadrée avec l'infanterie légère, ou même massée seule en avant des piquiers, elle enfonçait aisément les formations les plus compactes [2].

Dans tous les cas, Végèce représente à plusieurs reprises l'emploi des troupes à cheval, mêlées de fantassins agiles, comme étant, à son époque, le moyen offensif par excellence. Dans son troisième Livre, qui traite de ce que nous appelerions aujourd'hui la grande tactique, toutes les fois que l'auteur recommande un ordre de bataille particulièrement favorable à l'offensive, il prescrit de faire exécuter l'attaque par la cavalerie mêlée d'infanterie légère (*per equites probatissimos et velocissimos pedites* [3]). Quand une armée inférieure en nombre se trouve

cos. Hac dispositione atque cautela sine periculo legio vincebat, aut superata servabatur incolumis.

[Ce passage a été critiqué par les commentateurs de Végèce, en ce que, dans les armées de la bonne époque romaine, le rôle de l'infanterie de ligne n'était nullement limité à la défensive, ainsi que le prétend notre auteur. Nous croyons, en effet, qu'il se trompait en attribuant cette méthode de combat aux périodes militaires antérieures à la sienne. Mais il ne pouvait pas être dans la même illusion quand il parlait de ses contemporains. Or, dans le passage qui précède celui-ci, c'est bien aux armées de son temps que Végèce attribue la même tactique. Là il est impossible de révoquer en doute le témoignage de ses yeux ; car il était en situation de voir les choses de près. Quant à l'erreur sur le passé qu'il commet ici, elle prouve la réalité de ses renseignements sur le présent ; car c'est évidemment parce qu'à son époque cette tactique prévalait sans contestation, que Végèce présumait qu'elle avait toujours existé.]

1 Vég. (L. III ch. 16 p. 706). De equitibus ordinandis. — Quod si equites impares fuerint, more veterum, velocissimi cum scutis levibus pedites, ad hoc ipsum exercitati, iisdem miscendi sunt, quos expeditos velites nominabant. Quo facto, quamvis fortissimi hostium venerint equites, tamen adversus mixtum agmen pares esse non possunt. Unum hoc remedium veteres omnes duces invenerunt, ut assuefacerent juvenes currentes egregie et inter binos equites singulos ex his pedites collocarent, cum levioribus scutis, gladiis atque missilibus.

2 Vég. (L. III ch. 23 p. 712). Cataphracti equites, propter munimina quæ gerunt, a vulneribus quidem tuti, sed propter impedimentum et pondus armorum, capi eo facile est, quoniam frequenter obnixi contra dispersos pedites, quam contra equites. In certamine meliores tamen, aut ante legiones positi, aut cum legionariis mixti, quando cominus (hoc est manu ad manum) pugnatur, acies hostium sæpe rumpunt.

3 Vég. (L. III ch. 20 p. 709). Second ordre de bataille : « Cum instructæ acies ad congressum veniunt, tunc tu sinistram alam tuam a dextra adversarii longius



réduite, pour faire résistance, à u[illegible] et la dé[illegible] cles matériels, l'auteur latin lui [illegible] de la défen[illegible] fensive, sur les points par où [illegible] que le mo[illegible] cavalerie munie d'infanterie lé[illegible] d'attaque tout ce qu'elle posséd[illegible]

Telle était la tactique du tem[illegible]

Elle distinguait, dans l'art [illegible] l'offensive et la défensive. On [illegible] gories : les troupes mobiles ([illegible] ordre parallèle on assignait le rôle offensif [illegible] ligne), que l'on chargeait du [illegible] clier de l'armée, le pivot fixe [illegible] emprunté à Végèce nœuvrières. [illegible] ordre parallèle.

Ce système de guerre [illegible] se formaient d'o[illegible] détrônait l'infanterie [2]. [illegible] composé de[illegible]

Il inaugurait en même [illegible] Or, nous avons déjà [illegible] ique du XIIIe siècle. [illegible] classiques du XIII[illegible] de Lewes, de Steppes ou de [illegible] centre, droite et gauche [illegible] cette analogie e[illegible] dans les règles de f[illegible] manière de combattre. [illegible] nous savons déjà que, dans to[illegible] siècle, l'assaillant aggloméra[illegible] corps ; qu'avec cette ma[illegible] ennemie, et qu'il tirait ensuite [illegible] les autres corps. Or, c'est u[illegible] l'enseignement tactique de l'[illegible] du combat front à front, V[illegible] six méthodes d'attaque différe[illegible]

parabis, ne vel missilia ad [illegible] istræ alæ illius junge, et [illegible] *probatissimis peditibus* [illegible] ue circumeas, et detruden[illegible] L. III ch. 18 p. 707 c. 1) [illegible] edites, in parte dextra [illegible] atur, ex quo rectus [illegible] consilio regere, et au[illegible] Hic *de equitibus* [illegible] rum cornu, quod [illegible] ch. 18 p. 707 [illegible] sus et providus, qu[illegible] Hic circa se bonos [illegible] us sinistrum cornu [illegible] e sixième ordre [illegible] hostes accedit [illegible] *probatissimis* [illegible] (L. III ch. [illegible]

[illegible] sont trop nombreux et trop préc[illegible] pour qu'o[illegible] seulement les principaux :

[illegible] p. 96 A). « Confligebatur contra Ferrand[illegible] et co[illegible] (Philipp. p. 258 v. 53). At *dextro in cornu*, spa[illegible] à Re[illegible] acies Campanica. — (*Philipp.* p. 262 v. 315) — At [illegible] Bolonides pugnæ insistit. (Idem p. 250 v. 476) [illegible] in medio hujus dispositionis, in prima fronte erat Philippus [illegible]

[illegible] *Val. Sarn.* p. 54 D). Illi qui equis sedebant ferro [illegible] reliqui autem equites *ex una parte*, pedites vero e[illegible]

[illegible] p. 626 C). Nostri suas acies ordinaverunt, comitem que [illegible] ; Theodoricum vero de Rupeforti *in alio capite* cum [illegible] Leodienses et Hoyenses et quotquot venerant de Episco-

gerses deux ailes ; puis envelopper l'ennemi par ces deux ailes à la fois[1]. — II° Porter ses principales forces sur sa droite et culbuter, avec ce corps, l'aile gauche de l'ennemi[2]. — III° Exécuter la même manœuvre par la gauche, au lieu de l'opérer par la droite[3]. — IV° Accumuler la masse de ses troupes sur les deux ailes, en laissant son centre affaibli à 300 pas en arrière, hors de la portée des traits ; puis enfoncer directement avec ces deux ailes celles de l'adversaire[4]. — V° Opérer la même manœuvre en masquant la faiblesse de son centre par un rideau de tirailleurs[5]. — VI° Dérober entièrement sa gauche et son centre derrière le front de bataille de sa droite, de manière à se former en colonne ; et diriger ensuite toutes ses forces contre la gauche de l'ennemi, de manière à l'enfoncer et la tourner[6].

Sous cette longue énumération il n'y a, au demeurant, qu'une seule idée : celle de concentrer ses efforts contre un point déterminé du front de bataille adverse, pour en venir à bout plus aisément, et se rabattre ensuite sur le reste. Les six ordres de bataille de Végèce tendaient donc tous au même système de concentration que nous avons observé dans les combats en ordre parallèle du XIII° siècle.

1 Vég. (L. III ch. 20 p. 708). Hoc genere solus debet confligere qui et plures et fortes habuerit bellatores, ut ex utroque cornu hostem circumveniat, et quasi in sinum sui concludat exercitus. [C'est le résultat final de la bataille de Steppes.]

2 Vég. (Idem p. 709). Cum instructæ acies ad congressum veniunt, tunc tu sinistram alam tuam a dextra adversarii longius separabis, ne vel missilia ad eam, vel sagittæ perveniant : dextram autem alam tuam sinistræ alæ illius junge, et ibi primum inchoa prælium : ita ut cum equitibus optimis, et probatissimis peditibus sinistram partem illius, ad quam te junxeris, aggrediaris atque circumeas, et detrudendo atque supercurrendo ad hostium terga pervenias. [C'est aussi par une concentration sur la droite que Guérin vainquit à Bouvines, à Leycester et à Lewes.]

3 Vég. (Id. p. 709). Tertia depugnatio est similis secundæ : sed in hoc deterior, quod a sinistro cornu tuo cum illius incipis dextro confligere.

4 Vég. (Id. p. 709). Cum ordinaveris aciem, ante quadringintos vel quingentos passus, quam ad hostem pervenias, non sperante eo, subito ambas alas tuas incitare te convenit : ut ex utroque cornu improvisos hostes vertas in fugam, et celerius victoriam consequaris. Sed hoc genus certaminis, licet cito superet, si exercitatos fortissimos que produxerit, tamen periculosum est : quia mediam aciem suam, qui sic dimicat, nudare compellitur.

5 Vég. (Id. p. 709). Quinta depugnatio est quartæ similis : sed hoc unum amplius habet, quod levem armaturam, et sagittarios ante mediam aciem ponit.

6 Vég. (Id. p. 710). Cum instructa acies ad hostes accedit, dextram alam tuam sinistræ alæ hostium junge, et ibi per equites probatissimos et velocissimos pedites incipe prælium. Reliquam autem partem exercitus tui longissime ab acie adversariorum remove, et in directum porrige, quasi veru. [Ici la formation est en ordre perpendiculaire. Nous savons déjà avec quelle habileté le Moyent-Age l'a mise en œuvre.]

§ III

École d'infanterie

Maintenant, si, de ces analogies générales, on veut arriver à l'examen des détails pratiques, on trouvera que le XIII[e] siècle a emprunté à Végèce même les manœuvres particulières d'infanterie que cet auteur signale pour assurer le fonctionnement de ses divers ordres de bataille.

Ainsi la plus savante manœuvre du Moyen-Age est assurément la formation en cercle des troupes à pied. Or, cette méthode de combat se retrouve dans Végèce avec la même dénomination technique.

D'après l'auteur latin, un corps doit se former en cercle (*Orbis*) quand sa ligne de bataille a été enfoncée. Formé par des troupes solides, le cercle peut arrêter la déroute du reste de l'armée et la sauver d'un désastre. Mais pour savoir exécuter facilement une aussi savante formation, il faut que les troupes y aient été exercées de très bonne heure[1]. Végèce prévoit plus loin un cas particulier d'emploi du cercle. Un général dont les ailes ont été tournées par des détachements ennemis, doit alors *replier et arrondir* ses ailes. Ainsi ses troupes s'adossent en faisant front en arrière et peuvent se défendre mutuellement[2].

Cette théorie sur le cercle a évidemment inspiré celle de *la Meule* que nous avons rencontrée dans la loi des *Siete Partidas:* « On a appelé » Meule, dit Alphonse de Castille, la formation en cercle régulier. Elle » est employée dans le cas où une troupe, entourée d'ennemis et me» nacée à revers, a besoin pour se défendre de faire face de tous les » côtés[3] ».

La même loi des Siete Partidas nous a appris que le XIII[e] siècle militaire pratiquait une formation en coin (*Cuno*), dans laquelle un corps de troupe, aigu par la tête et élargi sur ses derrières, comptait trois hommes au premier rang, six au second, douze au troisième, vingt-quatre au quatrième, etc. On employait le coin pour enfoncer l'ennemi

1 Vég. (L. I ch. 26 p. 671). Jubetur etiam *ut instruant Orbes,* quo genere, cum vis hostium interruperit aciem, resisti ab exercitatis militibus consuevit, ne omnis multitudo fundatur in fugam, et grave discrimen immineat. Hæc si juniores assidua meditatione perceperint, facilius in ipsa dimicatione servabunt.

2 Vég. (L. III ch. 19 p. 708). Cavendum vel maxime, ne ab ala, cornuque sinistro, (quod sæpius evenit) aut certe dextro (quod raro contingit) circumveniantur tui a multitudine hostium, aut à vagantibus globis, quos vocant drungos. Quod si acciderit, unum remedium est, *ut alam cornuque replices, et rotundes; quatenus conversi tui sociorum terga defendant.*

3 Siete Partidas (Ley XVI). A los que se paraban como *en manera de corro redondo* llamaban Muela. — Et la Muela facien otrosi por que *si los enemigos los cercasen en derredor* que los fallasen todavia de cara contra ellos defendiendose.

par un choc violent, ainsi que fit, à Bouvines, l'infanterie flamande d'Othon IV[1].

Or, nous retrouvons dans Végèce exactement la même manœuvre, avec le même nom et la même destination. Voici les propres expressions de l'auteur latin :

« Formez vos troupes en carré long, puis transformez ce parallélo-
» gramme en un triangle. Cet ordre de combat, que nous appelons un
» Coin, est fort utile dans les batailles. — Le coin, est une formation
» compacte d'infanterie, étroite par la tête et large par la queue, qui
» peut culbuter l'ennemi par l'accumulation de son effort sur un seul
» point. Les militaires l'appellent aussi tête de porc. — En vue de
» cette manœuvre du coin, il faut avoir une réserve en arrière du front
» d'attaque. On la compose de fantassins de choix, bien armés et
» postés vers le milieu du champ de bataille, pour faire de là une
» prompte irruption. — Le commandant en second de l'armée a sa
» place au centre de l'infanterie pour lui imprimer un puissant effort.
» C'est là qu'il doit tenir cette réserve de fantassins d'élite avec lesquels
» on forme le coin et on enfonce l'ennemi[2] ».

Végèce signale une troisième manœuvre : « La formation que l'on op-
» pose au coin, dit-il, est celle de la Tenaille. On la fait exécuter par un
» choix de bonnes troupes, rangées en un ordre serré imitant la lettre V.
» La tenaille reçoit le coin entre ses deux lignes, l'enveloppe sur ses
» deux faces et lui fait perdre ainsi toute sa puissance d'irruption. —
» Chaque fois que l'adversaire a recours au coin, on doit recourir à la
» tenaille, pour opposer l'un à l'autre[3]. »

1 S. Part. (L. XVI). *Cuno llamaban* a los que iban todos en uno et *facien la delantera aguda et ancha la zaga.* — Et la otra manera que llaman Cuno fue asacada por que quando las haces de los enemigos fuesen fuertes et espesas, que las pudiesen romper et departir et vencer mas aina ; et desta guisa vencien con los pocos a los muchos : et este cuno debbe seer fecho desta manera, poniendo primeramiente delante tres caballeros, et a espaldas dellos seis, et en pos los seis doce, et en pos estos veinte et quatro et asi doblandolos et acresciendolos todavia segunt fuere la compana.

2 Vég. (L. I ch. 26 p. 671). Tertio præcipiendum ut quadratam aciem repente constituant : quo facto in trigonum (*quem cuneum vocant*) acies ipsa mutanda est. Quæ ordinatio plurimum prodesse consuevit in bello. — (L. III ch. 19 p. 708) *Cuneus dicitur multitudo peditum quæ juncta acie primo angustior, deinde latior procedit,* et adversariorum ordines rumpit : quia a pluribus in unum locum tela mittuntur. Quam rem milites nominant caput porcinum. — (L. III ch. 17 p. 706) Si *Cuneus* sit agendus, aut Forfex, superfluos habere debes post aciem de quibus *Cuneum* aut Forficem facias. — (P. 707) Nam circa medias partes campi ex peditibus bene armatis debes habere lectissimos de quibus *Cuneum* facias, et statim aciem hostium rumpas. — (L. III ch. 18 p. 707) Secundus dux in media acie ponitur peditum, qui eam sustentet et firmet. Hic fortissimos pedites et bene armatos de illis superfluis secum habere debet, de quibus aut ipse *Cuneum* faciat, et aciem hostium rumpat.....

3 Vég. (L. III ch. 19 p. 708). Contra quod [Cuneum] ordinatio ponitur, quam

Bien que les chroniqueurs du XIIIe siècle ne reproduisent pas le nom de tenaille (comme les prédentes dénominations), ils nous semblent décrire la manœuvre en elle-même, dans la bataille de Bouvines. Nous avons constaté, en effet, que, dans ce combat, l'assaillant ayant exécuté, au centre, l'attaque de l'infanterie formée en coin, l'assailli risposta par une contre-attaque sur les ailes. Ce fut Guillaume des Barres qui dégagea ainsi Philippe-Auguste, comme on peut le voir sur notre plan.

Après avoir réglementé les principales manœuvres de la tactique d'infanterie, Végèce ajoute, sur le même sujet, un certain nombre de recommandations générales. Le XIIIe siècle s'est fait honneur de les observer ponctuellement.

Ainsi, dans les batailles de Steppes et de Bouvines, les chroniqueurs font un mérite à une des deux armées d'avoir su se poster avec le soleil à dos [1]. En outre, partout où nous avons vu une infanterie régulière destinée à prendre l'offensive, ses chefs ont eu soin de la poster sur un terrain dominant, pour qu'elle pût en descendre avec plus d'impétuosité sur l'ennemi [2]. C'est encore à Végèce que le Moyen-Age doit le conseil de choisir ainsi ses champs de bataille.

Voici ses propres expressions :

« Avant d'en venir aux mains, veillez à tirer parti de votre terrain.
» Vous aurez d'autant plus d'avantage que cette position sera plus
» dominante. Sur un ennemi occupant un sol inférieur votre tir plon-
» geant aura plus de force. Votre choc sera plus impétueux s'il part
» d'un point élevé. L'adversaire qui a contre lui la déclivité du ter-
» rain subit une double impulsion : celle des assaillants et celle de la
» pente. Au moment de vous aligner, défiez-vous de trois choses : le

Forficem vocant. Nam ex lectissimis militibus confertis, in similitudinem V litteræ, ordo componitur : et illum Cuneum excipit, atque ex utraque parte concludit ; quo facto aciem non potest irrumpere. — (L. III ch. 18 p. 707) Aut si adversarii Cuneum fecerint, ipse Forficem faciat, ut Cuneo illi possit occurrere.

1 Guil. Arm. (*H. F.* p. 95 B). Steterunt a parte septentrionali, solem, qui die illa solito ferventius incaluerat, ante oculos habentes. Rex etiam alas suas nihilominus extendit e regione contra illos, et stetit a parte australi cum exercitu suo... solem habens in humeris. (V. aussi Chr. St-Denis p. 406 D.)

Alb. (P. T. 23 p. 900). Et exercitus Regis, per providentiam ut dicitur, et consilium quorumdam seniorum militum, fuit a parte australi, solem habens in humeris.

Rein. Leod. (*H. F.* p. 626 C). [Dux] suas acies ordinavit, et monticulum unum qui aliquantulum altior erat occupavit, et nostros in valle constituit, solem que oculis eorum opposuit.

Æg. Aur. (*H. F.* p. 639 D). [Dux] præstolabatur horam qua solis radius nostrorum reverberaret oculos.

2 V. Bataille de Bouvines, combat de Majorque, combat de Narbonne, et surtout bataille de Steppes : « Dux autem super monticulum suas ordinavit acies, ut in nostros ex descensu gravius possent impingere » (Æg. Aur. *H. F.* p. 639 D).

» soleil, la poussière et le vent. Le soleil en plein visage empêche » de voir [1]. »

Nous signalerons, en finissant, un détail très caractéristique et qui dévoile peut-être plus que tout autre la main de Végèce dans les formations du XIII[e] siècle :

Dans les armées rangées en ordre parallèle, l'auteur latin numérote les corps en allant de la droite à la gauche, et il assigne à l'aile droite la prééminence. C'est à la droite qu'il place le chef de la légion et sa première cohorte. C'est là qu'il accumule les meilleures troupes. C'est de cette aile qu'il attend les manœuvres les plus efficaces [2].

Cette règle, étant arbitraire, n'a pu être imitée dans les siècles suivants que par l'effet d'une tradition. Or, dès le XIII[e] siècle, cette tradition existait. Dans les formations en ordre parallèle, on numérotait les corps en commençant par la droite.

Ainsi, nous verrons bientôt qu'à la bataille de Hazarth, qui fut livrée par les Croisés en 1124, le roi de Jérusalem Baudouin du Bourg posta la noblesse d'Antioche à son aile droite, laquelle prit, à ce titre, la qualification de *premier corps* [3].

Plus bas, quand nous restaurerons la bataille de Hastings, on trouvera encore le titre de *première bataille* porté par l'aile droite des Normands [4].

A la bataille de Lewes, que nous venons de restaurer, le lecteur a pu constater également que l'aile droite des deux armées en lutte fut, des deux côtés, désignée comme *premier corps*, et qu'elle reçut, comme chez les Romains, les meilleurs chefs et les plus solides effectifs. Du

1 Vég. (L. III ch. 13 p. 703). Quemadmodum idoneus locus eligatur ad pugnam. — Elabora ergo ut, conserturus manum, primum auxilium captes ex loco, qui tanto utilior judicatur, quanto superior fuerit occupatus. In subjectos enim vehementius tela descendunt, et majore impetu obnitentes pars altior pellit. Qui adverso nititur clivo duplex subit et cum loco et cum hoste certamen. — (L. III ch. 14 p. 704.) Ordinaturus aciem tria debet ante prospicere ; solem, pulverem, ventum. Nam sol ante faciem eripit visum.

2 Vég. (L. III ch. 18 p. 707). In quo loco primus dux stare debeat, in quo secundus, in quo tertius — Dux qui præcipuam sustinet potestatem, inter equites et pedites, in parte dextra stare consuevit. Hic enim locus est in quo tota acies gubernatur, ex quo rectus est, liberque procursus. — (L. II ch. 15 p. 680) Acies peditum a prima cohorte incipit ordinari in cornu dextro.

3 Wil. Tyrensis (*H. Occi.* T. I p. 579). Tres ex se ordinaverunt acies ; quarum *in prima quæ in dextro erat cornu*, Antiochenos locant proceres.

4 E. Gest. Guil. (*H. F.* T. XI p. 96 E 97 A). Tyro quidam Normannus Rodbertus.... *prælium* illo die *primum experiens*, ægit quod æternandum esset laude, *cum legione quam in dextro cornu duxit.*

Chron. Norman. (*H. F.* T. XIII p. 233 B). Après ces choses, ordonna le duc Guillaume que... les Boulenois, les Pouhiers et tous les souldoiers *auroient la première bataille.* [V. ci-dessous notre restauration de la bataille de Hastings. — P. III, ch. II.]

côté des royalistes, ce fut à l'aile droite que figura le prince Edoua[rd] et sa chevalerie d'élite. Dans l'armée des barons, ce fut sur sa dro[ite] que Leycester concentra son effort, soit en en donnant le comma[n]dement à ses fils, soit en la soutenant avec sa réserve [1].

A Bouvines, ce fut à la droite que se posta Guérin, le commanda[nt] en chef, avec la chevalerie d'élite qui exécuta la manœuvre décisive [2].

En voilà sans doute plus qu'il n'en faut pour établir que, dans la ta[c]tique du XIIIe siècle, tout ce qui ressortait de l'ordre parallèle s'ét[ait] habituellement inspiré des principes posés par Végèce.

§ IV

Détails pratiques

Mais pour se faire une idée exacte de l'influence de la tradition romaine sur la tactique féodale, il importe de constater encore que, même en dehors de la méthode de combat classique que nous venons d'analyser, on recourait le plus souvent possible aux inspirations de Végèce. C'est ce que l'on peut observer dans mille détails relatifs à l'équipement, à l'escrime, aux signes de ralliement, à l'organisation des troupes, à la polyorcétique et jusqu'à la technologie militaire de l'époque.

Citons quelques exemples :

1° Nous connaissons la passion du Moyen-Age pour l'invulnérabilité et la perfection où il a poussé les armures défensives.

La première impulsion dans cette voie lui vient de Végèce. Cet auteur a posé en principe que l'unique cause de la décadence des armées romaines était la suppression des armures de fer. C'est, d'après lui, pour avoir jeté au fossé casque, cuirasse, jambières et brassards que l'infanterie légionnaire de son temps est réduite à se renfermer dans la défensive immobile. Jusqu'aux simples archers, tout lui paraît pécher faute d'invulnérabilité. Il revient à cette thèse dans les trois Livres de son ouvrage, comme à la règle par excellence [3].

1 Rishanger (*A.* p. 206). *Primæ aciei* præfuit Edwardus, Regis primogenitus. — (P. 206, 207) Baronum vero exercitus in quatuor acies divisus erat. *Quarum primæ* Henricus de Monteforti.

[V. ci-dessus, bataille de Lewes, — L. I ch. II — la note destinée à constater, que dans cette bataille, les deux armées en lutte furent formées en ordre parallèle.]

2 Guil. Arm. (*H. F.* p. 96 A).

3 Vég. (L. I ch. 20 p. 668 col. 1). In hac parte, antiqua penitus consuetudo deleta est. Nam licet exemplo Gothorum et Alanorum, Hunnorum que equitum arma profecerint, pedites tamen constat esse nudatos. Ab urbe enim condita usque ad tempus Divi Gratiani, et cataphractis et galeis muniebatur pedestris exercitus. Sed cum campestris exercitatio, interveniente negligentia desidia que, cessaret, gravia videri

Or, cette thèse fut si bien prise au sérieux par le Moyen-Age que Guillaume le Breton, en expliquant l'utilité des armes défensives, les représente comme la réalisation du *desideratum* dont l'antiquité avait déploré la privation, et faute duquel ses batailles avaient été d'épouvantables hécatombes[1]. Il est bien évident qu'en parlant ainsi de l'antiquité militaire, le chroniqueur entendait parler de celle du temps de Végèce; car c'était celle qu'il connaissait le mieux, et c'est seulement à celle-là que sa critique pouvait s'appliquer avec justice.

II° Si, de l'équipement défensif, nous passons aux armes offensives, c'est encore Végèce que nous allons trouver à la tête des conceptions qu'on a cru les plus personnelles au XIII° siècle.

Ainsi l'auteur latin conseille aux troupes d'élite de porter toujours deux épées, une longue et une courte[2]. Or, on se souvient que tout chevalier du XIII° siècle avait aussi deux épées d'inégale longueur. Joinville se servit de toutes les deux au combat de la Mansourah. Ce fut avec la courte épée, la miséricorde, que la chevalerie de Charles d'Anjou vainquit à la bataille de Bénévent[3].

arma cæperunt, quæ raro utique milites induebant. Itaque ab Imperatore postulatum, primo cataphractas, deinde cassides refundere. Sic detectis pectoribus et capitibus, congressi contra Gothos milites nostri multitudine sagittariorum sæpe deleti sunt. — (P. 668 col. 2) Quid enim pedes sagittarius sine cataphracta, sine galea, qui cum arcu scutum tenere non potest, faciat ? — Unde enim apud antiquos murus dicebatur pedestris exercitus, nisi quod pilatæ legiones, præter scuta, etiam cataphractis, galeisque fulgebant ? Usque eo, ut sagittarii sinistra brachia manicis munirentur ; pedites autem scutati, præter cataphractas et galeas, etiam ferreas ocreas in dextris cruribus cogerentur accipere. Sic erant muniti illi, qui in prima acie pugnantes Principes, in secunda Hastati, in tertia Triarii vocabantur. — (L. II ch. 15 p. 680) In prima acie dimicantes principes vocantur, hoc est ordinarii, cæterique principales. Hæc erat gravis armatura, qui habebant cassides, cataphractas, ocreas, scuta. — (P. 681 col. 1) Erant item sagittarii cum cassidibus, cataphractis et gladiis, sagittis et arcubus. — (Ch. 16 p. 681 col. 2) Post omnes autem acies, Triarii cum scutis, cataphractis et galeis, ocreati. — (L. III ch. 23 p. 712) Cataphracti equites, propter munimina quæ gerunt a vulneribus quidem tuti.

1 Philip. (*H. F.* L. XI v. 127) :

> Tot ferri sua membra plicis, tot quisque patenis
> Pectora, tot coriis, tot gambesonibus armant !
> *Sic magis attenti sunt se munire moderni*
> *Quam fuerint olim veteres*, ubi millia mille
> Una sæpe die legimus cecidisse virorum,

2 Veg. (L. II ch. 15 p. 680). Hæc erat gravis armatura, qui habebant cassides, cataphractas, ocreas, scuta, *gladios majores, quos spathas* vocant, et *alios minores, quos semispathas* nominant. — (P. 681). Triarii cum scutis, cataphractis et galeis ocreati cum *gladiis, semispathis*, plumbatis et binis missilibus locabantur.

3 Joinville (*H. F.* T. XX p. 225 A). Il m'appoia, au passer que je fis, de son glaive entre les II espaules et me coucha sur le col de mon cheval, et me tint si pressé que je ne pouvoie traire m'espée que j'avoie ceinte ; si me couvint traire l'espée qui estoit à mon cheval.

Sur l'emploi de la seconde épée à la bataille de Bénévent, voyez ci-dessus :

En fait d'armes de trait, Végèce ne veut pas que l'on se contente de l'arc. Il conseille l'emploi de l'arbalète [1]. Or, on sait que cette même arbalète a été remise en honneur, au Moyen-Age, et notamment par les Plantagenet, les plus avides lecteurs de Végèce.

III° L'auteur romain donne encore certains conseils particuliers sur la grande escrime des champs de bataille. Il veut que le piquier reçoive le choc de l'ennemi, en s'accroupissant derrière son grand bouclier, un genou en terre, la pique en avant, avec la pointe de son manche enfoncée par derrière dans le sol [2]. C'est exactement la même position que nous avons vu prendre par les piquiers du XIIIe siècle, et qui la fut notamment recommandée par Richard Cœur-de-Lion au combat de Jaffa, par Thierry de Walcourt à la bataille de Steppes [3].

Pour l'escrime à l'épée, Végèce explique très judicieusement la supériorité du coup de pointe sur le coup de tranchant [4]. Ce fut aussi en leur recommandant le coup de pointe comme procédé de combat systématique, que Charles d'Anjou lança ses chevaliers à Bénévent [5].

Grande tactique ch. v, *Bataille de Bénévent*. — V. aussi, sur cette seconde épée, dite *miséricorde*, Lacurne de Ste-Palaye : *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, p. 4, note V° *armes*].

1 Vég. (L. II ch. 15 p. 681). Erant Tragulari qui ad manuballistas, *vel arcuballistas* dirigebant sagittas.

2 Vég. (L. I ch. 20 p. 669). Sed Triarii, genibus positis, solebant intra scuta subsidere, ne stantes vulnerarentur, venientibus telis. (P. 681) Triarii cum scutis.... qui genu posito subsidebant. [Tite Live, qui était connu par les érudits du XIIIe siècle, attribue la même position aux Triaires de l'infanterie romaine dans le Livre I et le Livre VIII].

3 B. de Jaffa (Itinerarium *A.* p. 416). Nostri se prout poterant aptabant, genu dextrum singuli solo figentes, ut sic firmius cohærerent, et persisterent immobiles, dum pedum dextrorum articulos fixissent in terra, pedes vero sinistros sinuato poplite habebant; manus sinistræ clypeos protensos tenebant, et parmas et scuta et ancylia : dextræ lanceas, in terra fixis posterioribus capitibus, anterioribus vero partibus oppositis, ferrata cuspide, perniciter irruentibus adversariis.

B. de Steppes (Æg. Aur. *H. F.* p. 659. E). Præcepit peditibus ut pariter conglobati pro muro essent militibus retro sequentibus, fecit que suarum hastas lancearum acui, et in terram figi, et in directum contra milites teneri cuspidem lancearum.

Rein. Leod. (*H. F.* p. 626 D). Pedites autem exercitus nostri, fixis in terram lanceis et cuspidibus antepositis, quasi murum de seipsis fecerunt.

4 Vég. (L. I ch. 12 p. 665). Non cæsim, sed punctim ferire docendos tirones. — Cæsim pugnantes non solum facile vicere, sed etiam derisere Romani. Cæsa enim, quovis impetu veniat, non frequenter interficit : cum et armis vitalia defendantur et ossibus. At contra puncta, duas uncias adacta, mortalis est. Necesse est enim ut vitalia penetret, quiquid immergitur. Deinde dum cæsa infertur, brachium dextrum latusque nudatur. Puncta autem tecto corpore infertur, et adversarium sauciat antequam videat.

5 En lisant le récit de la bataille de Bénévent, nos lecteurs ont vu combien le passage ci-dessus de Végèce s'accorde avec les instructions que Charles d'Anjou donna à ses chevaliers. On voudra bien remarquer que l'armure défensive des

IV° En ce qui touche les drapeaux, bannières, signes de ralliement de toute sorte, le Moyen-Age n'avait aucun besoin de puiser dans Végèce, puisque les armoiries féodales lui permettaient de différencier, sur le terrain, non-seulement chaque corps de troupe, mais chaque commandement individuel. Et cependant telle était l'influence de l'antiquité romaine qu'on tint à lui emprunter la signification abstraite de ses enseignes. Chez les Romains, l'aigle était la grande bannière de la légion et le dragon le signe de ralliement de chaque cohorte [1]. Ces deux emblêmes réunis représentaient le droit de l'Empire au commandement des armées. Or, on a pu remarquer qu'à Bouvines l'aigle et le dragon étaient réunis sur la grande bannière qui affirmait les prétentions d'Othon IV à l'empire. On a retrouvé cette aigle à la bataille de Marchfeld, sur une des bannières personnelles de l'empereur Rodolphe de Habsbourg [2].

V° Il n'y a pas jusqu'à la technologie militaire de Végèce que les auteurs latins du XIII[e] siècle n'affectent d'emprunter en toute occasion. Le publiciste romain nomme *Draconarii* les porte-enseignes des cohortes [3]; la basse latinité du Moyen-Age donne le même nom aux porte-bannières de son temps [4]. Végèce emploie l'expression de *Turmæ* pour désigner les corps de cavalerie, celles de *cohortæ* et de *legiones* pour les corps d'infanterie [5]; on peut observer la même distinc-

Romains contenait beaucoup plus de plates que de mailles. Or, ce fut aussi contre l'armure de plates envahissant les armées féodales que le roi de Naples eut recours à la règle d'escrime du coup de pointe, préconisée par Végèce. Cette identité de situation explique la précision que fait l'auteur latin, lorsqu'il dit que l'armure de son temps rendait les coups de tranchant impuissants, parce qu'elle avait assez de rigidité pour préserver les organes vitaux *(cum et armis vitalia defendantur)*. Le coup de pointe pouvant au contraire passer entre deux plates, on conçoit que ce mode d'attaque parût également avantageux à Végèce et à Charles d'Anjou.

1 Vég. (L. II ch. 13 p. 679). Primum signum totius legionis est Aquila, quam Aquilifer portat. Dracones etiam per singulas cohortas à Draconariis feruntur ad prælium.

2 Guil. Arm. (*H. F.* p. 95 C) [Otho] sibi pro vexillo erexerat aquilam deauratam super draconem pendentem in pertica oblonga erecta in quadriga.

Philip. (*H. F.* p. 257 v. 22).

[Otho] standardum ædificat, miro que insignit honore
Imperii, ut, fasces tanto illustrante paratu,
Se dominatorem totius disputet orbis.
Erigit in carro palum, palo que draconem
v. 29 : Quem super aurata volucer Jovis imminet ala.

Annales S[ti] Rudberti (*P. T.* 19 p. 803 l. 9). Nobiles Austriæ dividebantur in duas turmas; una portavit vexillum Romane Aquile.

3 Vég. (L. II ch. 7 p. 677). Nomina et gradus principiorum legionis. — Signiferi, qui signa portant : quos nunc Draconarios vocant.

4 Voyez Ducange (V. *Draco, Draconarius*).

5 Vég. (L. II ch. 14 p. 680). Quemadmodum inter pedites Centuria vel Manipulus appellatur, ita inter equites Turma dicitur.

tion chez Guillaume le Breton, chez l'auteur de l'Itinerarium, chez les écrivains de leur temps qui se piquent de notions militaires.

VI° Nous n'avons voulu citer, en fait d'emprunts faits à l'auteur romain, que ceux qui concernent la tactique. On en trouverait beaucoup d'autres, si l'on analysait ses autres études militaires, et notamment son quatrième livre, relatif à la Polyorcétique[1].

Nos lecteurs ont maintenant sous les yeux le tableau des principales inspirations que Végèce a suggérées aux tacticiens du XIII[e] siècle.

L'auteur latin a trouvé pour eux leur principe fondamental : celui qui distinguait le rôle offensif du rôle défensif et qui attribuait le premier à la cavalerie, le second à l'infanterie. Il a étalé sous leurs yeux, toute prête à fonctionner, la méthode de combat en ordre parallèle, avec toutes ses manœuvres accessoires. Il leur a présenté, tout résolus, les mille problèmes nécessaires pour mettre sur ses pieds une armée régulière.

Le rôle de Végèce auprès du monde féodal dut donc avoir quelque analogie avec celui des officiers européens que les princes asiatiques appellent, de nos jours, à organiser leurs armées.

Ce fut une révélation du monde civilisé illuminant instantanément le monde barbare et lui épargnant les tâtonnements de l'expérience.

Telles sont, en résumé, les grandes notions militaires que la civilisation romaine a léguées à l'Europe du Moyen-Age. Pour compléter la liste de ses éléments d'éducation, examinons ceux qu'elle est allée chercher sur les champs de bataille de l'Asie musulmane.

1 C'est surtout l'art du mineur que le Moyen-Age nous paraît avoir emprunté à Végèce, sans aucune modification. On sait qu'au XIII[e] siècle, faute de matières explosibles, les mineurs pratiquaient sous les remparts des places assiégées de vastes excavations, qu'ils soutenaient momentanément avec des poutres posées dans le sens vertical. Puis, ils incendiaient ces étançons, de manière à faire écrouler la maçonnerie à laquelle ils servaient de supports. Voici un passage de Végèce qui reproduit le même procédé avec une identité absolue : « Cum ad murorum fundamenta pervenerint, suffodiunt eorum maximam partem, et appositis siccioribus lignis, ruinam muri tumultuario opere suspendunt. Sarmenta insuper jungunt, aliaque fomenta flammarum. Tunc preparatis bellatoribus, subter ignis immittitur, combustisque columnis ligneis atque tabulatis, muro subito corruente, aditus reseratur. » (Vég. L. IV ch. 24 p. 725).

DEUXIÈME PARTIE

ORIGINES ORIENTALES

La Palestine a été l'école pratique des armées féodales.

Les étroites limites du présent travail ne permettent pas d'examiner cette école sous tous ses aspects.

Ainsi il y aurait une immense étude à faire sur les progrès que l'administration militaire a faits en Terre-Sainte. Chacun reconnaît que, pour porter des masses d'hommes au-delà des mers, les faire vivre et combattre en pays désert et inconnu, le monde féodal a bien été obligé d'improviser quelque chose de semblable à nos armements maritimes, nos institutions de crédit et nos intendances. Si élémentaires qu'aient pu être ces créations, il faut bien qu'elles aient répondu jusqu'à un certain point à ce qu'on en attendait, puisque, pendant près de deux siècles, elles ont mené leur œuvre à bonne fin.

Mais une pareille recherche exigerait l'analyse préalable des ressources économiques du XIIe et du XIIIe siècles. On peut même dire qu'elle serait plutôt la restauration des pratiques commerciales, industrielles, maritimes, financières et administratives du monde féodal, que celle de son école de guerre.

Tel n'est pas l'objet de la présente étude.

Ce que nous voulons restaurer ici, c'est uniquement la tactique féodale. Nous n'avons donc à demander, pour le moment, aux guerres de Palestine que la manière dont elles ont fait progresser l'éducation des différentes armes et leur combinaison sur le champ de bataille. C'est

comme champ de manœuvre de l'Europe chrétienne que nous a
considérer la Terre-Sainte.

Étudié sous ce point de vue, notre sujet comporte quatre cha|
successifs.

Dans le premier, nous constaterons ce que savait l'Europe féc
en fait de tactique, au moment où commencèrent ces grandes ex
tions.

Nous examinerons ensuite les progrès que les croisades ont fai
à la cavalerie.

Une troisième étude aura pour objet le rôle de l'infanterie en l
tine et la manière dont elle y apprit à se combiner avec les trou
cheval.

Enfin, nous réunirons dans un dernier chapitre tous les faits m
res qui n'auront pas trouvé leur place dans les trois premières di
tations, et qui ont eu une influence, directe ou indirecte, sur l'écc
guerre d'Orient.

CHAPITRE I

SITUATION AU DÉBUT DES CROISADES

Avant de pénétrer en Asie, les Croisés possédaient beaucoup de notions sur la guerre de cavalerie ; mais leur remonte et leur équipement laissaient à désirer. Sur les combats de cavalerie et d'infanterie combinées, on connaissait les principes que Végèce avait révélés ; mais on n'était presque nulle part en état de les réaliser. Les troupes à pied ignoraient le service d'infanterie de ligne et ne combattaient, le plus souvent, qu'en tirailleurs. — Batailles de Dorylée (1097) et d'Antioche (1098). Types des combats en ordre parallèle du XIe siècle. — Bataille de Harenc (1098). Type des combats de cavalerie à la même époque.

En l'année 1096, quand l'Europe chrétienne prit la croix, quelle était sa tactique ?

Nous pensons qu'à ce moment elle connaissait déjà les principes de la guerre de cavalerie, que nous avons vu pratiquer au XIIIe siècle. Mais leur pratique devait être gênée par une remonte et un équipement fort imparfaits. Quant aux batailles de cavalerie et d'infanterie combinées, il était visible que la lecture de Végèce en avait suggéré la notion, mais elles n'étaient réalisables presque nulle part. Le plus souvent, les troupes à pied n'exécutaient en avant des chevaux qu'un service de tirailleurs. Ce n'était que dans un petit nombre de centres privilégiés qu'elles osaient se serrer coude-à-coude, croiser la pique, arrêter carrément la cavalerie assaillante ; faire, en un mot, fonction d'infanterie de ligne.

C'est ce qui apparaît par les premiers engagements des Croisés, dès leur entrée en Asie-Mineure. Leur immense armée, empruntée aux peuples les plus militaires de l'Ocident, conduite par leurs meilleurs chefs, est assurément le spécimen le plus complet que puisse interroger l'histoire. Les trois premières batailles livrées par cette armée confirment notre conclusion. Les combats de Dorylée et d'Antioche pour les combinaisons de toutes armes, celui de Harenc pour les batailles de cavalerie, sont à nos yeux des preuves décisives.

Examinons-les séparément.

Bataille de Dorylée

(1er juillet 1097)

L'armée chrétienne, en quittant Nicée, s'était divisée en deux corps qui marchaient parallèlement, à deux milles l'un de l'autre. Kilidj-Arslan, sultan de Nicée, qui commandait les troupes musulmanes, profita de cette séparation des troupes européennes pour attaquer isolément le corps de gauche conduit par Boëmond.

A l'approche de l'ennemi, les Croisés barricadent leurs impedimenta derrière un marais, avec leurs chariots [1]. Puis leurs combattants adoptent un groupement militaire et des cadres. L'ensemble de l'armée est divisé en plusieurs corps. Chaque unité tactique reçoit des chefs de cent et de cinquante hommes. Chaque ligne d'infanterie a des commandants déterminés. Tout cela se fait en application des principes militaires (*juxta rei militaris disciplinam* [2]).

Contre ces troupes, mi-parties de combattants à pied et de combattants à cheval, Kilidj-Arslan lance une innombrable armée, exclusivement composée de cavalerie [3]. Munis à la fois d'armes d'hast et d'armes

1 Willelmus Tyrensis (*H. Oc.* T. I p. 130). Sarcinas et impedimenta, omnem que senum, mulierum ac debilium invalidam multitudinem, quo expeditiores ad pugnam possint procedere, secus arundinetum in vicino positum, curribus et vehiculis eos prætexentes, collocant quasi in tuto. — [V. aussi Tudebodus (*H. Oc.* T. III Thema III ch. 11 p. 25) et Fulcherius Carnotensis (*H. Oc.* T. III ch. XI p. 334 C).]

2 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 130). Disposita igitur universa populi multitudine per acies, et præpositis singulis cohortibus *quinquagenariis et centurionibus*, et per alas pedestrium turmarum primiceriis constitutis. — (P. 130) Postquam vero, juxta rei militaris disciplinam, in castris domini Boamundi omnia videntur secundum ordinem disposita, ecce adest Solimannus.

Ful. Carn. *H. Oc.* p. 334 B C). Sumptis armis, monente cornu, adversus eos per alas constituti, *tribunis et centurionibus* cohortes et centurias decenter ducentibus, vexillis levatis, ordinate ire cæpimus.

[Les dénominations latines que ces chroniqueurs attribuent aux chefs des Croisés ne prouvent nullement que l'organisation romaine eût persisté dans les armées de leur temps. Toutefois, il en ressort que ces armées possédaient déjà une certaine hiérarchie d'officiers ; car autrement ces passages seraient dépourvus de sens. Ils supposent même que ces cadres militaires n'étaient pas la hiérarchie féodale ; car celle-ci étant fixée d'avance par l'ordre social et n'ayant pas un nombre uniforme de soldats, les chroniqueurs n'auraient pas pu leur appliquer une dénomination impliquant des unités tactiques régulières et égales entre elles. Ils auraient dit simplement que chaque vassal se rangea sous les ordres de son seigneur. Leur intention évidente est, au contraire, de dire que, dans cette immense armée, où tant de vassaux n'avaient pas leur seigneur, on avait réussi à introduire une certaine régularité de commandement.]

3 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 130) Quod que nostris erat mirabilius, in tanta multitu-

de jet, les cavaliers Turcs commencent par entourer le camp et l'armée des Chrétiens. Puis ils se forment en un certain nombre de sections qui se suivent et ne combattent qu'à tour de rôle (*la seconde route après la première*). Dans cet ordre, les sections ouvrent d'abord le tir à distance, chacune venant à son tour décharger ses traits, en sorte que les volées de projectiles qui se succèdent obscurcissent le ciel à intervalles égaux [1]. Après avoir ainsi décimé hommes et chevaux, les cavaliers turcs passent leur arc sur l'épaule, saisissent l'épée ou la masse d'armes et chargent en colonne successivement (*les unes routes après les autres*), ainsi qu'ils avaient fait pour le tir [2].

Tous les chroniqueurs reconnaissent que la méthode de combat en colonne d'attaque, que pratiquèrent les Turcs, était inconnue des Croisés. Ils ajoutent que l'infanterie chrétienne se laissa démoraliser par le tir formidable qui pleuvait sur elle de tous les côtés à la fois, puisqu'elle était entourée. Elle abandonna sa position au premier rang pour se réfugier derrière sa cavalerie, qui était mieux garantie par l'armure. Contre les charges à l'arme blanche des cavaliers turcs, quelques piquiers chrétiens essayèrent de croiser leur arme ; mais la masse des fantassins affolés refluait en arrière avec tant de violence qu'elle se précipita d'elle-même sur les piques de ses compagnons d'armes et rendit impossible toute formation régulière [3].

dine, quæ ducentorum millium dicebatur excedere quantitatem, nec unus nisi eques poterat reperiri. Nostri autem, ut prædiximus, promiscue utriusque ordinis secum trahebant legiones.

Ful. Carn. (*H. Oc.* p. 334 D). [En Turci] qui omnes insimul erant deputati numero trecenta sexaginta millia pugnatorum, scilicet sagittariorum. Mos enim eorum est, talibus uti armis. Equites erant omnes. Nos autem utrinque pedites et equites.

1 Tud. (*H. Oc.* T. III p. 25). Turci undique jam erant circumcingentes nos dimicando et jaculando.

Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 131). Irruentes igitur in nostrum exercitum Turcorum acies tantam immiserunt sagittarum multitudinem, ut instar grandinis aerem occuparent et in nostrorum legionibus vix vacuus à vulnere aliquis inveniretur; *vix que prior nubes descenderat, cum arcubus sequens emissa non rarior, si quid prior intactum dimiserat, secunda illæsum non præteriit.* — Texte français (Id. p. 131). *Et quant li premier [Turc] orent touz vuidiez leur carquois et tout tret, la seconde route vint apres* ou plus avoit encore de chevaliers, et commencierent a traire plus espessement que l'on ne porroit croire.

2 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 132). Invalescebant igitur hostium agmina, et nostris pene deficientibus, arcu ab humeris dependente et ejus neglecto officio, gladiis instant cominus.

T. fr. (p. 132). Li Turc qui virent nostre gent molt blecié et esbahie, si pendirent les ars as senestres bras desouz les roeles, puis leur corurent sus as maces et as espées. [Mout se deffendoient vigueureusement et souffroient cele grant planté de Turs qui descendoient seur aux *les unes routes apres les autres.*]

3 Ful. Car. (*H. Oc.* p. 335 A). Turci autem ululatibus concrepantes, et pluviam sagittarum vehementer emittentes; nos illico stupefacti morti que proximi, etiam

La chevalerie chargea alors, pour couvrir ses fantassins, et put sans peine disperser les Turcs. Mais elle ne réussit pas à les joindre. Plus légèrement montés que leurs adversaires, les Musulmans tournaient bride à leur approche, et revenaient à la charge quand les Croisés regagnaient leur ligne. Ils exécutaient ce va-et-vient sans cesser de cribler de traits les chrétiens, même en fuyant devant eux. A ce jeu indéfiniment répété, la cavalerie européenne épuisa ses forces et perdit beaucoup de chevaux [1].

Pour n'être pas entièrement démontée, elle finit par suivre ses fantassins derrière les barricades du camp où ceux-ci s'étaient réfugiés. De là elle opérait des sorties intermittentes ; mais l'armée n'en était pas moins immobilisée et décimée sur place. Accumulée, comme un troupeau dans son parc, en un espace trop étroit pour pouvoir manœuvrer, elle voyait se resserrer de plus en plus le cercle des Musulmans, qui l'accablaient de traits dont chaque coup portait [2].

Par bonheur, le deuxième corps de l'armée chrétienne, qui cheminait occupant la droite, avait fini par recevoir avis de la bataille. Ayant

multi læsi, mox dorsa fugæ dedimus. *Nec hoc mirandum, quia nobis omnibus tale bellum erat incognitum.*

Radulphus Cadomensis (*H. Oc.* T. III p. 622 E). Turba itaque illa [Turcorum], equites nostros prætervolans, ad plebeculam transilit, numero tamen maximam, sed viribus imbecillam. Hi palantes, *præfestinantis militiæ vestigia legebant*, muros periculis opposuisse putantes; quum subito irruunt, primo sagittis, mox ensibus sævientes Turci. — (P. 622 A) Militaris fugæ impetus pedestrem conculcat tarditatem, *inque vicem densissima pedestrium hastarum sylva nunc fugam impedit, nunc extinguit*; fit que vel hosti miseranda clades, quum terga sagittis horrent, *ilia lanceis, velut torrendorum verubus, affiguntur*. — (P. 623 B) Exercitus hostilis diffusus nostrum *quadam theatrali specie* circumsepserat, ex omni parte necem significans inclusis.

1 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 131). Nostri autem *quibus id pugnæ genus erat incognitum*, eo que minus tolerabile quo et minus usu compertum, videntes quod equi eorum sine remedio deficerent, ipsi que subitorum vulnerum et quæ non multum præcavere poterant confixionibus interirent, gladiis et lancearum acumine in hostes irruendo, eos a se propellere satagebant. Illi autem, irruentium pondus ferre non valentes, studiose dividebantur ab invicem, ut eorum impetus eluderent, et neminem sibi obviam habentes ad suos redirent, concepta spe delusi. Quibus ad suos infecto negotio redeuntibus, Turci denuo religabantur ad invicem, et immissa iterum in modum imbrium sagittarum multitudine, neminem pene absque letali vulnere præteribant.

Rad. Cad. (*H. Oc.* p. 624 B). Mucro, inquam, cujus est proximum cædere, remotis parcere ; immergi cominus, minari eminus ; utque paucis ejus facultatem includam, cujus licentiæ pares habet terminos longitudo : evaginatus minari poterat, lædere non poterat vel emissus.

2 Ful. Carn. (*H. Oc.* p. 335 B). Et quum usque ad tabernacula nostra jam fugati essemus, — (p. 335 C) nos quidem omnes in unum conglobati, tanquam oves clausæ ovili, trepidi et pavefacti, ab hostibus undique circumvallabamur. — (P. 335 EF) Tunc proceres nostri, Robertus Normanniæ comes, et Stephanus comes Blesensis, et

avancé tandis que le corps de gauche s'arrêtait pour combattre, la droite des Croisés devait alors dépasser le front de marche des deux colonnes. Il lui suffit de converser sur sa gauche pour venir aborder à revers l'armée musulmane. C'est ce que fit sa tête de colonne conduite par l'Evêque du Puy, Adhémar [1]. Pendant ce temps, les autres divisions, commandées par Godefroy de Bouillon et le comte de Toulouse, qui formaient la queue de l'aile droite, joignirent directement le camp de Boëmond. Celui-ci put alors en sortir et se déployer de nouveau en bataille. Il prit l'aile gauche de la nouvelle formation, tandis que Toulouse et Bouillon occupaient la droite [2].

Ainsi le cercle des Musulmans se trouva rompu, tandis que les troupes d'Adhémar les chargeaient en flanc et à revers. Les Turcs, démoralisés à leur tour, abandonnèrent précipitamment le champ de bataille [3].

Si l'on considère l'ensemble de ce fait d'armes, on constate qu'à

Robertus comes Flandriæ, Boamundus quoque pro posse illis resistebant, et eos sæpe invadere nitebantur. Ipsi quidem a Turcis fortiter impetebantur.

Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 131). Resistebant tamen nostri quantum poterant, loricis, cassidibus protecti et clypeis; sed equi eorum et inermis populus passim et sine delectu prosternebantur.

1 Tud. (*H. Oc.* III p. 27). Et tamen nisi dominus foret in bello, et aliam cito misisset aciem, nullus nostrorum penitus evaderet. — (XV p. 26). Episcopus namque *Podiensis venit per alteram montaneam undique circumcingens* incredulos Turcos.

Ful. Carn. (*H. Oc.* p. 334 E). Nobis vero tunc deerant dux Godefridus et comes Raimundus, atque Hugo Magnus. — (P. 334 F). Et quia tarde legatos nostros inde habuerunt, ideo nobis tarde succurrerunt.

Baldricus Dolensis (*H. Oc.* T. IV p. 35 C). Adsunt repentini quos advocaverant socii. *Podiensis*, cum suo magno exercitu, *à tergo præoccupavit* inimicos.

Guibertus Novigentis (*H. Oc.* T. IV p. 161 F). Podiensis autem episcopus, *altrinsecus e regione hostium per montana progrediens, Turcorum exercitus ambiebat.*

2 Tud. (*H. Oc.* p. 26). Continuo namque fuerunt ordinatæ acies. In sinistra itaque parte fuit vir sapiens Boamundus, et Robertus Normannus, et prudens Tancredus.— In dextera vero parte fuit prudentissimus miles Raimundus comes de Sancto Ægidio et honorabilis dux Godefredus et acerrimus miles Flandrensis comes.

Bald. (*H. Oc.* T. IV p. 35 D). A dextra, dux Godefridus irruit, et Hugo magnus et Robertus Flandrensis.

G. Nov. (*H. Oc.* p. 161 F). Præterea ordinatim acies disponuntur. In sinistro cornu magnanimus Boemundus comes que Northmannicus, miles acerrimus Tancredus, et qui dicitur de prima civitate Ricardus. — Sinistræ etiam illi parti Raimundus comes adequitat. In dextro autem dux Godefridus, Flandrensis que Robertus, Hugo Magnus.

3 Bald. (*H. Oc.* p. 35 D). Gentiles obstupefacti, quoniam hostiliter *et a facie et a tergo inopine premebantur*, fugæ se crediderunt.

Tud. (*H. Oc.* p. 26). Statim que venientibus militibus nostris, Turci et Arabes et Sarraceni et Agulani et omnes barbaræ nationes dederunt velociter fugam.

Ful. Carn. (*H. Oc.* p. 336 A). Turci omnes, visibus nostris, dorsa fugitivi dederunt.

l'époque où il eut lieu, les armées d'Europe devaient avoir déjà quelques notions militaires.

A Dorylée, elles surent se former régulièrement en ordre parallèle, chaque arme dans sa position normale. Elles y réussirent même à la fin de la journée, où le désarroi de la défaite aurait pu rendre difficile le déploiement et la combinaison des deux corps d'armée en un seul ordre de bataille.

On a vu qu'elles avaient aussi une certaine hiérarchie de chefs, lesquels présidèrent à leur formation en ordre de combat, même pour leurs moindres unités tactiques. Enfin, quelques piquiers devaient déjà savoir résister carrément à la cavalerie, en croisant leur arme, puisqu'ils le tentèrent, quoique sans succès.

Mais cette éducation n'était évidemment ni générale ni solide.

En effet, la tactique des Turcs fut, à Dorylée, la même que celle que nous avons observée cent ans plus tard, à l'époque du combat de Jaffa. Il aurait donc fallu, comme à Jaffa, que l'infanterie chrétienne, formée en cercle, couvrant ses cavaliers, abritée elle-même derrière ses grands boucliers, se tînt immobile et assez serrée pour n'avoir à souffrir ni du tir ni du choc des Musulmans. Lorsque ceux-ci se seraient avancés à portée des armes européennes, on les aurait saisis au passage et écrasés, soit par les décharges d'arbalète, soit par la supériorité du choc des grands chevaux européens.

A Dorylée, rien de pareil. Il n'est que trop évident que la majorité des fantassins n'eut pas assez de sang froid pour attendre en bon ordre l'attaque de l'ennemi. En se précipitant derrière leurs cavaliers, puis derrière les barricades du camp, ils abandonnèrent leur cavalerie exposée aux traits. Celle-ci, pressée de sauver ses chevaux, n'eut pas la patience de laisser arriver les cavaliers turcs à bonne portée. Elle s'élança au devant d'eux, alors que les Musulmans avaient encore assez de champ pour faire demi-tour et se dérober. Ainsi elle ne put jamais les joindre, et toute la bataille ne fut qu'un interminable jeu de barres.

Evidemment ce qui manquait à l'armée chrétienne, c'était l'art de combiner l'infanterie avec la cavalerie, et surtout l'éducation tactique du piquier.

On doit cependant, en bonne justice, faire la part de la surprise éprouvée par les troupes européennes, en présence de la tactique turque, qu'elles affrontaient pour la premiere fois. Aussi, pour apprécier exactement ce qui, dans leur défaite, est imputable à un défaut d'instruction, nous allons les observer dans une seconde bataille qui n'eut pour elles rien d'imprévu, et où les chroniqueurs reconnaissent qu'elles déployèrent le maximum de leur savoir militaire.

Bataille d'Antioche

(28 juin 1098)

Au mois de juin 1098, les Croisés s'étaient emparés d'Antioche. Presque au même instant, ils furent menacés dans la place par une innombrable armée persane que commandait Kerbogha, sultan de Mossoul.

Ce nouvel ennemi avait des troupes au moins aussi régulières que celles d'Europe. Les Persans devaient à leurs longues luttes avec Rome et Byzance d'avoir acquis la pratique d'une certaine organisation militaire. Ils possédaient, disent les chroniqueurs, des cadres d'officiers, et une cavalerie de ligne si solide qu'une partie était couverte de fer comme la chevalerie féodale[1].

L'armée chrétienne ne devait donc plus avoir affaire (comme à Dorylée) avec des cavaliers insaisissables. Si leur extrême mobilité avait été la seule cause de l'échec de son infanterie de ligne, on devait pouvoir faire usage de cette arme contre les attaques plus régulières des Persans. Les Croisés s'en abstinrent cependant. On va voir qu'ils ne purent utiliser leurs fantassins que comme tirailleurs. Quoique les Chrétiens aient combattu à Antioche en ordre parallèle, cette rencontre ne fut en réalité qu'un combat de cavalerie.

On s'y prépara avec soin. Dès la veille, le plan de la bataille fut arrêté en un conseil de guerre où chaque corps eut son poste choisi d'avance, chaque arme sa fonction déterminée[2].

1 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 216) [Princeps ille] infinitas Persarum, Turcorum, Curdinorum que copias in Syriam dirigit, quemdam familiarem suum, de cujus virtute, fide et industria plurimum præsumebat, illis præficiens, et sub eo *centuriones, quinquagenarios et inferiores constituens magistratus*.

Dans notre étude sur l'infanterie (ci-dessus : L. II ch. IV, Tactique en Orient), nous avons déjà donné l'opinion d'Ibn-Kaldoun sur la régularité classique de la tactique des Persans : « On appelait cette manière de ranger les troupes *tàbiya*, ainsi que nous le voyons dans les livres qui traitent de l'histoire des Perses, des Grecs, etc...»

Tud. (*H. Oc.* p. 59). Et Agulani fuerunt numero tria millia. Ipsi neque lanceas, neque sagittas, neque ulla arma timebant, quia omnes erant cooperti ferro undique et equi eorum, ipsi que nolebant in bellum ferre arma, nisi solummodo gladios.

2 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 262). Ante portam quæ ponti erat contermina, invocato de supernis auxilio, omnes unanimiter quasi vir unus, antequam urbem egrediantur, acies instruunt, et instructis *ordinem et modum assignant procedendi*.

Rad. Cadomensis (*H. Oc.* T. III p. 665 C) :

Statuunt quis primus in hostes,
Et quis prima sequens tollat vexilla secundus,
Sic reliquum certo disponunt ordine bellum :
Quo stent pila loco, quo lancea, quo ve sagittæ :
Unde eques, unde pedes aut irruat, aut stet in hostem.

Antioche était défendue du côté du Midi par des escarpements inexpugnables, et du côté du Nord par le cours de l'Oronte. Ce fleuve, coulant de l'Est à l'Ouest, allait déboucher dans la Méditerranée, où stationnait la flotte chrétienne, ravitaillant l'armée et assurant sa ligne de retraite. Kerbogha venait en ce moment du Nord, en traversant une chaîne de montagnes parallèle à l'Oronte, et qui était séparée du fleuve par une plaine. C'est sur ce terrain découvert, où la cavalerie pouvait se déployer à l'aise, que les Croisés résolurent d'aller attaquer leur adversaire, après avoir franchi le fleuve sur un pont. Ce pont était déjà occupé par un avant-poste de deux mille cavaliers persans, qui, pour mieux le défendre, avaient mis pied à terre [1].

L'ensemble des effectifs chrétiens fut groupé, d'après leurs nationalités, en onze divisions, plus une réserve commandée par Boëmond. Les trois premières divisions, composées de Français, de Normands et de Flamands, devaient former tête de colonne et enlever le pont, avec l'infanterie en première ligne et la cavalerie en soutien [2].

Le lendemain, 28 juin, les douze divisions sortirent d'Antioche, en colonne (*seriatim*), chaque division observant son numéro d'ordre, sa distance et son mode de formation. Hugues le Grand, frère du roi de France, fit aborder le pont de l'Oronte par ses archers, qui tâtèrent la position avec quelques volées de traits. Aussitôt après, la cavalerie française aborda résolument les deux mille fantassins ennemi qui dé-

1 Wil. Tyr. (H. *Oc.* p. 265). [Hostes] Præmiserunt de suis quasi ad duo millia qui circa pontem nostris occurrerent et eos egredi non paterentur. Qui ut instarent protervius et ad sagittandum essent habiliores, descendentes de equis, pedites se constituerunt, pontis partem ulteriorem occupantes.

2 Wil. Tyr. (H. *Oc.* p. 262-263). In prima igitur acie Hugonem magnum, fratrem regis Franciæ, ducem et signiferum constituunt. — Secundæ præficiunt dominum Robertum, Flandrensium comitem. — Tertiam jussus est regere dominus Robertus, Normannorum dux. — Episcopus vero Podiensis,... cum sua et domini comitis Tolosani familia, quartæ præerat aciei. — Quintam vero Rainardus comes Tullensis.... jussi sunt producere. Sextæ vero aciei, de mandato principum, præfecti sunt Rainboldus comes de Oringis... — Septimam vero vir illustris et magnificus dominus Lotharingiæ dux Godefridus... juxta militarem disciplinam disposuit. Octavæ... præfuit Tancredus. Nonam vero Hugo de Sancto Paulo... disponere jussi sunt. Decimæ vero præfecti sunt Rotoldus comes Percensis. — Undecimam vero Yscardus comes Diensis.. tenuerunt. In duodecima vero, quæ erat novissima et cæteris refertior, constitutus est princeps et moderator dominus *Boamundus ; jussus que est postremus incedere, ut præcedentibus tempore opportuno ministraret subsidium*, et pro his qui amplius ab hostibus gravarentur providam gereret sollicitudinem. — (P. 264) Sic igitur dispositis suorum ordinibus et in acies redactis, de communi decernunt consilio quod dominus Hugo magnus, dominus quoque comes Flandrensis et dux Normannorum reliqua præcedant agmina ; universis que præcipiunt hunc observare proficiscendi ordinem, *ut præmissis peditibus equites subsequerentur, et eis diligentem adhiberent custodiam.*

fendaient l'issue du défilé, les culbuta et ouvrit le passage[1]. L'armée entière la suivit.

En débouchant dans la plaine, la colonne de marche des Chrétiens se déploya en bataille, face aux montagnes. Les douze divisions, avançant au petit pas, gardant leurs rangs et observant soigneusement leurs intervalles, se mirent en marche vers le Nord, depuis le fleuve jusqu'aux hauteurs, sur une étendue de deux milles. Elles refoulèrent Kerbogha sur les pentes et allongèrent leur front, de manière à ce que l'innombrable cavalerie persane ne pût pas se déployer dans la plaine, déborder leurs ailes, filer entre eux et le cours de l'Oronte et finalement intercepter leurs communications avec le pont qui ouvrait leur unique accès dans Antioche[2].

En première ligne, les Chrétiens établirent, sur un seul front, les trois premières divisions (France, Flandre et Normandie). Une deuxième ligne semblable vint ensuite, commandée par le duc de Lorraine, Godefroy de Bouillon ; une troisième, par l'évêque du Puy, Adhémard ; une quatrième, par Boëmond[3]. Ces quatre lignes, comprenant en tout douze divisions, devaient avoir trois divisions dans chaque ligne, comme la première. Chaque division formait deux corps successifs, au premier corps l'infanterie, au second la cavalerie en soutien[4].

1 Wil. Tyr. (H. *Oc.* p. 265). At vero nostri, compositis aciebus, et juxta rei militaris disciplinam ordine congruo digestis, reserata porta, *observatis stationibus et legionibus impermixtis, seriatim egrediuntur*. Dumque prædicti hostes, qui ad cohibendum nostris exitum convenerant, in eo proposito fortius desudarent, dominus Hugo Magnus, qui primæ præerat, ut præmisimus, cohorti, præmissis turbis pedestribus et sagittariis, in eos irruens animosius, primo tentantes resistere, sed tandem nostrorum impetum ferre non valentes, violenter dissolutos adegit in fugam. (V. aussi Raimundus de Aguilers — H. *Oc.* T. III p. 259 EFG).

2 Wil. Tyr. (H. *Oc.* p. 266). Eductis autem extra urbem legionibus, decernunt esse utilius versus montana acies dirigere, quæ ab eadem urbe quasi distabant duobus milliaribus, et ita universam occupare planitiem ; *ne forte hostes*, infinitas habentes copias, *inter eos et urbem* clam vel violenter (p. 267) *transeuntes*, sicuti facere consueverant in præliis, *nostros possent ex omni parte vallare, et aditum ad urbem intercludere fugientibus*. Procedebant autem gradu lento, ita tamen ut non permiscerentur acies, neque ordines confunderentur.

R. de Aguilers (H. *Oc.* T. III p. 260 E). Nostri autem tantum acies suas versus montana dirigebant, caventes ne nos incingerent a tergo. Erant autem montana a ponte quasi duobus magnis milliaribus. *Procedebamus ita spaciosi, sicut in processionibus clerici pergere solent*.

3 R. de Ag. (H. *Oc.* p. 259 F G). Mandatum est etiam ut Hugo Magnus et comes Flandrensis et Normanniæ comes primi ad bellum procederent; deinde dux, post ducem Episcopus, post Episcopum Boamundus.

4 R. de Ag. (H. *Oc.* p. 259 E). Constituerunt autem de bello sic : ut de gente comitis et Episcopi fierent duo ordines duplices, ut pedites præirent militibus, et pro imperio principum irent et starent ; et milites sequerentur eos, atque a tergo custodirent. De gente Boamundi et Tancredi similiter ; de gente ducis et Burgundionibus similiter.

En tête de chaque division était un étendard et un corps de trompettes réglant la marche et l'attaque. On occupa ainsi graduellement toutes les positions, en serrant de plus en plus le front de l'ennemi[1].

Les Chrétiens arrivèrent au petit pas jusqu'à portée des traits de l'adversaire. Alors on s'engagea rapidement sur toute la ligne, de manière à joindre l'ennemi avant qu'il pût prendre avantage de la supériorité de son tir. L'ordre de l'attaque fut le suivant : Les archers et arbalétriers commencèrent par décharger leurs armes. Aussitôt après, ils laissèrent les cavaliers de la première ligne charger à fond. En même temps, les cavaliers des trois autres lignes s'avancèrent en soutien et vinrent suppléer alternativement ceux de la première ligne[2].

On remarquera que chaque division de cavalerie de la première ligne avait derrière elle trois divisions de cavalerie successives. Ces quatre corps, se suivant sur un seul axe, représentaient, en quelque sorte, une colonne de quatre sections, lesquelles sections, chargeant à tour de rôle, durent imiter assez bien la méthode de combat des cavaliers turcs. Se reposant alternativement, elles purent prolonger la lutte et tenir tête à leurs innombrables ennemis, même sans se couvrir de leurs piquiers[3].

A l'exception de leur réserve, les onze divisions de l'armée chrétienne s'engagèrent ainsi. Elles eurent partout l'avantage. Celle de Godefroy de Bouillon mit même en complète déroute les adversaires qui lui faisaient face[4].

Voici maintenant comment se défendit Kerbogha.

Aussitôt qu'il avait vu les Chrétiens s'avancer dans la plaine, il avait évacué successivement toutes ses positions et s'était retiré par degrés

1 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 268). Occupata igitur universa planitie, et proviso diligentius ne ab hostibus possent circumdari monentibus lituis et præcedentibus legionum vexilliferis, nostri versus acies hostium gradatim prodeunt.

2 Wil. (*H. Oc.* p. 268). Nostri versus acies hostium gradatim prodeunt. Quibus cum appropinquassent adeo ut jam in eos sagittas suas contorquere possent, tres primæ acies unanimiter in eos irruunt, lanceis et gladiis instantes cominus. Sed et nostri pedites qui arcubus utebantur et balistis equitum præcedentes manipulos votis ardentibus ultro et certatim se ingerebant ; quibus subsequentes equitum turmæ, quantam poterant adhibebant custodiæ diligentiam. *Dumque primæ acies viriliter in agone desudant, ecce subsequentes eis, adjunctæ et illatæ impetu non inferiore, eos qui se præcesserant reddunt tam audacia quam viribus præstantiores.*

3 [L'ordre de bataille de l'armée croisée dut représenter à peu près ce qu'on appelle aujourd'hui la formation en *ligne de colonnes*. La méthode de combat adoptée par sa cavalerie fut le combat *en colonne d'attaque*.]

4 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 268). Cumque jam omnes, excepta novissima, cui præerat dominus Boamundus, ad hostes pervenissent acies, et cum eis decertarent viriliter, ita ut pluribus interfectis, jam pene dissolutis agminibus, hostes in fugam verterentur, duxque cum suo comitatu validiorem et densissimam hostium cohortem jam penitus in fugam adegisset, ecce Solimannus...

sur la hauteur, de manière à attirer à lui ses adversaires et à obtenir un vide sur leurs derrières, entre leur armée et le fleuve. En même temps, Kerbogha avait fait filer vers l'Ouest, le long des montagnes, la cavalerie turque de Kilidj-Arslan, qui combattait sous ses ordres. Débordant l'aile gauche des Croisés sans être aperçus, les Turcs étaient descendus dans la plaine, avaient occupé la route qui conduisait à la mer, en longeant la rive droite de l'Oronte. Puis, conversant sur leur gauche et faisant face aux montagnes, ils étaient revenus prendre les Chrétiens à revers et menacer la réserve de Boëmond. Ce mouvement tournant était terminé quand les Croisés commencèrent leur attaque générale dans la direction du Nord[1].

Par la manœuvre de Kilidj-Arslan, les Chrétiens se trouvaient placés entre deux attaques. Ils perdaient leur ligne de retraite vers la mer, et leur communication avec Antioche était compromise. Si leur attaque de front contre Kerbogha venait à échouer, ils ne pouvaient plus ni rentrer en ville, ni gagner leurs vaisseaux.

Boëmond, attaqué à revers par les Turcs, fit faire demi-tour à son infanterie et la porta au premier rang, sans doute pour couvrir sa cavalerie contre le redoutable tir de ses adversaires. Mais, comme à Dorylée, la tactique turque eut l'avantage. Son tir écrasa les troupes à pied, qui ne surent probablement pas se couvrir, car elles abandonnèrent la position. Les Musulmans mirent alors l'épée à la main et engagèrent avec la cavalerie de Boëmond leurs charges habituelles, que leur immense supériorité numérique dut rendre interminables. Les cava-

[1] Tud. (*H. Oc.* p. 80). Continuo Corbaan cæpit *paulatim redire retro* contra montaneam, nostri que paulatim persequentes eos. Denique divisi sunt Turci : una pars ivit contra mare et alii steterunt illic, *putantes nostros includere inter illos.*

Bald. (*H. Oc.* T. IV p. 76 EF). Corbarannus autem acies ordinatas speculatus, et majores quam audierat copias intuitus, *pedem paulatim astutus ad montana retrahere cæpit, ut eos fugere putantes, Franci præcipites insequerentvr* ; et ob id exordinati, possent lædi facilius. Tunc et Turci, quum nihil ita proficerent, disgregati sunt ab invicem : *pars a mari veniebat, alii stabant in loco, sperantes includere se posse christianos.* — (P. 77 AB) *Et a montanis et a mari sagaciter instabant Turci*, christianos circumcingentes et eos undique infestantes.

Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 268). Antequam nostri universa inter urbem et montes occupassent campestria, aciem unam viris prudentibus et robustis insignem, cui præesse dicebatur vir illustris Solimannus, Nicænorum princeps, de quo superius mentionem fecimus sæpissimam, *versus mare direxit, eo intuitu ut*, nostris devictis et conversis in fugam, volentibus ad mare descendere vel in urbem ingredi, illi occurrerent, et ita *inter molares duos, videlicet inter sequentes et occurrentes a fronte, Dei populus contereretur.* — (P. 268-269) Ecce Solimannus, cum ea legione quam supra diximus eum versus loca maritima deduxisse, *rediens in aciem domini Boamundi* audacter et cum multo impetu *a tergo irruit.*

[Voyez aussi : Guib. Nov. *H. Oc.* p. 206 A D et 207 C D — R. de Ag. *H. Oc.* p. 260 G.]

liers chrétiens, usés par ces chocs incessants, commencèrent à défaillir et perdirent du terrain [1].

Heureusement la grande ligne d'attaque des Chrétiens n'avait plus besoin de tous ses effectifs. Les deux divisions de Godefroy et de Tancrède, débarrassées de leurs adversaires, envoyèrent contre Kilidj-Arslan un détachement qui prit en flanc sa cavalerie. Celle-ci dut se trouver alors dans une position semblable à celle du dernier acte de la bataille de Dorylée. Les Turcs, surpris au milieu de leur succès, ne purent pas éviter le choc des Chrétiens et furent mis en déroute [2].

Ce résultat décida du sort de la bataille. Aussitôt que Kerbogha eut observé l'échec de Kilidj-Arslan, étant lui-même enfoncé sur son front, il renonça à la lutte et abandonna le terrain ; en sorte que la dernière résistance de ses propes effectifs n'eut plus d'autre utilité que de couvrir sa retraite [3].

Telle fut la victoire d'Antioche.

Ce fait d'armes, considéré dans son ensemble, confirme les révélations de la bataille précédente.

Du côté des chefs croisés, le plan de bataille fut rationnel ; chaqu

1 R. de Ag. (*H. Oc.* p. 260 G). Pedites vero illi, *facto gyro*, impetum hostium sustinuerunt viriliter.

G. Nov. (*H. Oc.* p. 206 D). Quod nostri attendentes, ausu quodam præsumptivo, *sese itidem, intensa in eos acie, a ceteris divisere* ; sed hac sua insolentia ipsi ea die sese solos nostro exercitui damnum fecere, dum vix, præter aliquos equites, peditum ulli vivi evasere.

Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 269). [Solimannus] in aciem domini Boamundi... a tergo irruit, tantam immittens sagittarum multitudinem, ut instar grandinis totam aciem operiret, mox que depositis arcubus et eorum neglecto officio, clava instans et gladiis, ita ut *importunam eorum instantiam* dominus Boamundus vix sustineret ; dumque iis premeretur atrocius et pene jam dissolveretur legio cui præerat.....

2 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 269). Dux [Godefridus] subito cum suis copiis evocatus, unaque cum eo vir spectabilis dominus Tancredus, impiger advolat, domino Boamundo subsidium ministraturi. Quorum opportuno adventu statim hostium enervatæ sunt vires et omnis eorum virtus emarcuit.

Tud. (*H. Oc.* p. 80). Videntes hoc nostri, fecerunt septimam aciem acie ex ducis Godefridi et comitis de Normannie, et caput illius fuit comes Rainardus. Hunc miserunt obviam Turcis qui veniebant de mare. Turci autem præliaverunt cum illis, et sagittando multos occiderunt ex nostris.

Guib. Novig. (*H. Oc.* p. 206 E). Interea septima acies, contra illos maritimos, ex duabus aciebus, ducis scilicet Godefridi et comitis Northmanniæ sumpta, contexitur. Ibi tota acrimonia, eo die, extitit præliorum ; nostrorum enim plurimos sagittarum ictibus extinxerunt.

3 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 270). Corbagath autem ab initio turbam declinans, in colle quodam constitutus, frequentes dirigebat nuntios, qui ad eum recurrentes sæpius de belli eventu eum edocebant. Hic dum præstolaretur anxius quo fine tantum terminaretur negotium, repente suas dissipatas penitus et in nullo sibi cohærentes diffluere conspicit legiones. Quo facto perterritus... fugam iniit.

incident fut bien conduit, ce qui n'était pas sans mérite à l'encontre d'un adversaire évidemment supérieur sous le rapport des manœuvres. Mais, si l'on recherche dans l'armée chrétienne les détails d'exécution, on voit que les troupes à pied étaient incapables de se combiner solidement avec les troupes à cheval, et que la cavalerie s'attacha à laisser agir ses fantassins le moins possible.

Le soin et la lenteur calculés qu'on mit à faire manœuvrer les troupes, soit pour la sortie en colonne, soit pour le déploiement en bataille, montrent combien les chefs appréhendaient la confusion sur le terrain. Dans l'attaque principale, qui avait été combinée d'avance, on ne laissa aux fantassins que le rôle d'archers tirailleurs. La cavalerie, au contraire, mettant à profit l'expérience de Dorylée, sut combattre en colonne comme les Orientaux, de manière à se passer de l'appui des piques. Contre l'attaque à revers de Kilidj-Arslan, que l'on n'avait pas pu prévoir, on essaya d'utiliser l'infanterie de ligne; elle fut mise en déroute exactement comme à Dorylée. Comme à Dorylée le succès final ne fut dû qu'à une charge de flanc de la cavalerie de soutien.

Les deux batailles d'Antioche et de Dorylée concourent donc à établir le fait suivant: Au onzième siècle, la noblesse européenne, qui pouvait connaître Végèce, avait une notion théorique de la grande guerre en ordre parallèle. Mais le gros de la population, qui seul pouvait fournir l'infanterie de ligne, ne pratiquait pas encore la combinaison des deux armes d'une manière assez solide pour faire fonctionner sérieusement cette méthode de combat.

Voyons maintenant comment on pratiquait alors les combats de cavalerie seule.

C'est ce que va nous révéler la bataille de Harenc.

Bataille de Harenc

(3 février 1098)

La bataille de Harenc eut lieu après celle de Dorylée et avant celle d'Antioche. Lorsqu'elle fut livrée, les Chrétiens assiégaient encore Antioche et avaient à soutenir, dans ce siége, toutes les épreuves à la fois: dénuement, famine, épidémies, désertions et travaux surhumains.

En ce moment approcha un corps de 28.000 cavaliers turcs, commandés par les princes d'Alep, de Césarée, d'Emesse et d'Hiérapolis [1].

1 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 197). Dicitur autem fuisse numerus eorum qui ad prædictum Antiochenorum subsidium venire decreverant ad viginti octo millia. — (P. 194) Factum est igitur per eorum jugem instantiam, quod ab Halapia, Cæsarea, Hama, Emissa, Hierapoli, et aliis conterminis civitatibus, ad ingentem numerum congregata militia (p. 195), circa castrum cui nomen Harenc... castra taciti locaverant.

L'infanterie chrétienne était absorbée par les travaux du siége. La
valerie ne possédait plus que sept cents chevaux, n'ayant pas en
pu reconstituer sa remonte avec des chevaux orientaux, comme
le fit après la prise d'Antioche [1].

A la nouvelle du nouveau danger prêt à fondre sur eux, les chefs
Croisés s'assemblèrent. Boëmond conseilla d'aller attaquer l'enn
avec la cavalerie toute seule. Les Turcs avaient fait l'imprudenc
s'établir sur un terrain adossé à un angle sans issue que formait
cours d'eau en sortant du lac d'Antioche. Leurs forces se composa
uniquement de troupes à cheval. Les Chrétiens n'avaient, il est v
que sept cents montures; mais, à raison même de leur petit nom
ces chevaux pouvaient êtres montés exclusivement par des chevali
troupe d'élite à qui ses qualités militaires et son équipement invu
rable donnaient une immense supériorité. En allant surprendre l
nemi dans l'impasse où il était acculé, on pouvait espérer de le j
dans le lac, avant qu'il eût le temps de se reconnaître [2].

Le conseil était hardi. Il fut adopté. Laissant au camp l'infant
chrétienne, qui, pour ce genre de combat, aurait été plus encombr
qu'utile, on s'équipa en secret et l'on se mit en route à la faveur d
nuit, afin que la garnison d'Antioche ne s'aperçût de rien et ne
pas donner l'éveil à l'armée musulmane. Nos sept cents braves che
nèrent sans bruit jusqu'à un pli de terrain qui dominait les Turcs
tre le lac et la rivière. Là ils s'arrêtèrent et firent surveiller l'enn
jusqu'au point du jour. Alors ils songèrent à se démasquer, se for
rent en six excadrons et firent guetter le moment favorable pour p
dre l'offensive [3].

1 Wil. Tyr. (*H. Oc.* ch. I p. 195). Principes præmoniti conveniunt ad invicem
per eo negotio deliberaturi. Placuit itaque demum, ut omnes quotquot in exe
erant equites, equos quibus uti possent habentes, circa primum noctis crepusc
armis instructi, clam et sine tumultu vexilla suorum sequentes principum, in
tio castris egrediantur; pedites autem in castris remaneant, pro tuitione castr
solliciti. — (Ch. II p. 195) septingentos secum eduxerunt equites.

2 G. Nov. (*H. Oc.* p. 176 G). Audiens interea Boemundus innumera Turc
agmina nostrorum supervenientia castris, principes alios aggreditur, dicens : (
ergo vestro ratum videtur arbitrio, delectam optimorum partem peditum ad c
diam urbis destinemus obsessæ; equites vero, quasi fortiores, Turcorum ins
comparari debere censemus. Dixerat, et nulli principum ab ejus dissensere con

R. de Ag. (*H. Oc.* p. 247 A). Contigit autem in eo loco bellum fieri, *quo pa
fluvius* quæ per milliarium *vicina sunt. Hoc autem hostibus evagandi licentiam
ne more suo accingere possent.* [V. aussi *Tudelovis* p. 42 ch. VII et 43 ch. VIII.]

3 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 195). Sub primo igitur noctis crepusculo, sicuti
dictum fuerat, a castris egressi, per pontem navium, vix septingentos secum e
runt equites. — Mane autem facto, ubi lux prima terris se intulit, nostri cum
celeritate arma corripientes, in sex acies suum ordinant exercitum, certis du
præsignatis.

R. de Ag. (*H. Oc.* p. 246 F). Igitur sub noctem profecti, ne hi qui in civitate

Au même instant apparut l'armée turque prévenue de leur approche. En avant de leur corps d'armée les Mulsumans avaient déployé deux lignes de tirailleurs à cheval, qui, à la vue des Chrétiens, se mirent en devoir de pratiquer leur méthode de combat habituelle, leur tir continu et leurs charges en colonne. Mais les Croisés ne leur en laissèrent pas le temps. Plaçant en réserve leur sixième corps, sous les ordres de Boëmond, les cinq premiers escadrons fondirent sur les deux lignes ennemiés, et les serrèrent au plus près, d'abord à la lance, puis à l'épée. Faisant converger leurs cinq charges vers un même point, ils y ramenèrent toute cette nuée de cavaliers, de manière à les pousser en une seule masse confuse (*solidari compellunt eos in unam turbam*)[1].

Les fuyards affolés revinrent alors vers le gros de l'armée turque. Celle-ci s'empressa de se porter en avant pour les soutenir. Son mouvement arrêta bien un instant la débandade générale, mais il permit aux Croisés de joindre l'armée musulmane tout entière, au moment où ses deux premiers corps, rejetés sur elle, lui communiquaient leur désordre. Sur cette masse, désormais incapable de manœuvrer, Boëmond vint charger à fond avec sa réserve. Les cinq autres escadrons joignirent leurs efforts aux siens. Ce fut alors l'ensemble des vingt-huit mille cavaliers Turcs qui, culbuté par ses premiers fuyards comme par

perciperent, atque his qui in auxilium eorum venerant nuntiarent, longe a nostris castris per duas leugas inter monticulos se occultavere. Mane autem facto, cum sole hostes apparuerunt.

Tud. (*H. Oc.* II p. 43). Summo autem diluculo remiserunt ex militibus suis, qui exierunt videre exercitum Turcorum, et ubi sunt, aut quid certe agant.

G. Nov. (*H. Oc.* p. 177 A). Dies erat proclivis ad vesperam, et omni Boemundus citata militia de castris egreditur, et properans *inter flumen adjacentem que lacum* castra metatur. Ubi mane inclaruit, celerrime exploratores dirigit, ut Turcorum quantitate perpensa, qualiter se agant, et ubi commaneant, festinent renuntiare maturius.

1 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 196). Turci vero, jam in vicino constituti, habentes compertum per exploratores, quod nostri eis occurrebant, ipsi etiam de suis copiis duas acies præmiserant, reliquarum copiarum majore turba subsequente. — Procedentibus itaque paulatim contra se legionibus, cæperunt eorum primæ acies in nostros cum impetu irruere maximo, et immissa sagittarum grandine, ad suos habere recursum. Nostri autem, eorum neglecto impetu, *sed cominus accedentes*, vibratis solito vigore lanceis et gladiis incumbentes, *eos in unam compellunt turbam solidari*.

Tud. (*H. Oc.* IX p. 43). Viderunt Turcos segregatos venire ex parte fluminis divisos per duas acies. Maxima vero illorum virtus veniebat retro. — Mox ordinatæ sunt sex acies. Quinque autem acies ierunt adunatim invadere illos. Flandrensis comes fuit in primo capite. Boamundus paulatim gradiebatur retro cum sua acie. — (1) Junctis itaque prospere nostris cum Turcis, unusquisque sternebat alium.

R. de Ag. (*H. Oc.* p. 257 B). Nostri autem primo paulatim procedere ; Turci autem discurrere, sagittare, tamen recedere. At nostri *tantum patiebantur dum priores de Turcis posterioribus infarcirentur*.

un immense projectile, subit le mouvement en arrière imprimé par l'action convergeante des vainqueurs[1].

Les Musulmans se trouvaient encore sur le terrain sans issue compris entre le lac et la rivière. C'est dans cette impasse que vinrent s'engouffrer les vaincus. Comme l'observent fort judicieusement les chroniqueurs, sur ce point resserré, la mobile tactique des cavaliers turcs devint impraticable, parce qu'elle manqua d'espace. En y poussant leurs adversaires, les Chrétiens les avaient mis dans l'impuissance d'éviter désormais leur choc. Dès ce moment, il n'y eut plus de bataille, mais un immense massacre suivi d'une débandade formidable. Tout ce qui ne s'était pas dérobé sur les ailes dut être pris ou tué. On poursuivit les fuyards jusqu'à dix milles au Sud, au château de Harenc, qui donna son nom à ce combat[2].

La bataille de Harenc suffit pour nous révéler la tactique des Européens du XIe siècle, dans les combats de cavalerie.

Cette tactique était évidemment la même que celle que nous avons observée, au XIIIe siècle, sur les champs de bataille de Muret, de Frascati, de Philippopoli, de l'Espiga, etc. C'est la même hardiesse d'attaque, la même rapidité de manœuvres, la même convergeance des char-

1 Wil. Tyr. (T. fr. *H. Oc.* p. 196). Li nostre ferirent des esperons encontre eus, si que il les chacierent *tant que il les firent ferir seur les grosses batailles.*

R. de Ag. (H. *Oc.* p. 247 C). *Utque satis prior acies Turcorum subsequentibus incussa est*, invocato Deo, procurrunt Franci.

G. Nov. (*H Oc.* p. 178 A). Ubi vero totum pondus exercitus quod primas subsequebatur acies atrocissimo illi certamini se infudit, cæpit nostrorum gravi hostium impetu acumen obtundi ; et eorum proficiente numero, a proposita virtute parumper inflecti. Quod Boemundus attendens, qui custodias retro auxilium laturus conservat, multæ animadversionis motu infrenduit. — (P. 178 D) Exilit, et densas dirimit mucrone catervas. — (P. 178 F) *Nostri denique fugientibus instant; et [illegible] sine ordine properant, præcipites actos usque ad Pharpharici pontis angustias cædere ac detruncare non cessant.* [Voyez aussi Tudebovis H. *Occ.* IV p. 43. — Bald. H. *Oc.* p. 46 H.]

2 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 196). *Comprimentibus autem eos locorum angustiis, hinc lacu, inde fluvio evagandi licentiam inhibente, videntes quod ad consuetas discurrendi artes et sagittandi habilitatem recurrere non dabatur*, nostrorum non valentes sustinere instantiam, et se præ timore gladiorum comprimentes, in sola fuga spem salutis constituunt.

Tr. Fr. (*H. Oc.* p. 196). *Ilecques* [li Turc] *furent si a estroit entre le flum et le lai, que il ne pooient, selonc ce que leur costume ert, trere et foïr.*

R. de Ag. (H. *Oc.* p. 247 CD). Itaque persecuti sunt eos Franci, usque ad castrum eorum munitissimum, quod loco pugnæ quasi decem milliaribus aberat.

Orderic Vital (Id. note *C*). Turci ad castellum suum Arech satis inglorii reversi sunt.

G. Nov. (H. *Oc.* p. 178 F). Qua Turci cæde sucepta, castrum, quod Areg superius nominavi, subintrant, omnimodis spoliant ; ignem municipio eidem subjiciunt, nunquam que deinceps ad id redituri diffugiunt.

ges, la même habileté à produire des paniques chez l'ennemi, le même succès d'une poignée d'hommes sur des armées entières.

Cette tactique présente une physionomie trop occidentale pour avoir été copiée sur les Orientaux. Au lieu de tendre, comme la tactique turque, à user lentement son adversaire par des alternatives d'attaque et de fuite, elle tendait à précipiter le succès par une offensive hardie et une espèce de fascination morale. La date du combat de Harenc justifie cette appréciation, puisque nous y voyons les Européens pratiquer cette tactique avec une habileté consommée, dès l'année 1098, avant même d'avoir mis les pieds en Palestine.

Nous sommes donc ici en présence d'une méthode de combat profondément originale, sortie des entrailles même du monde féodal, et peut-être même du monde barbare, ainsi que nous essayerons de l'établir dans la dernière partie de la présente étude.

Le lecteur connaît maintenant le degré d'éducation auquel était parvenue l'Europe militaire avant les croisades. Il ne nous reste qu'à rapprocher les trois combats de Dorylée, de Harenc et d'Antioche, pour en déduire une formule générale.

Elle doit aboutir, selon nous, aux conclusions suivantes:

Même avant le début des expéditions de Palestine, le monde féodal n'était pas dépourvu de notions tactiques.

Dans les combats de cavalerie seule, il savait déjà se sectionner, combiner l'action des différents corps, exécuter des charges concentriques à une allure rapide, faire intervenir à propos la réserve et suppléer à l'insuffisance du nombre par la hardiesse des attaques, comme on l'a vu au combat de Harenc.

Sur l'art de livrer bataille en ordre parallèle, la noblesse avait déjà des notions théoriques et se préoccupait, d'une manière visible, de s'organiser et de manœuvrer régulièrement. Ces tendances, évidentes dans les combats de Dorylée et d'Antioche, étaient trop semblables à celles de l'antiquité Romaine pour qu'on n'y reconnaisse pas l'influence des enseignements de Végèce.

Mais les troupes à pied qu'employaient ces armées manquaient d'éducation pratique.

Toutefois, l'on cherchait déjà à obtenir une infanterie régulière. On pouvait prévoir que l'expérience des croisades allait faciliter ces tentatives et précipiter les résultats.

C'est cette école pratique que nous allons voir fonctionner maintenant.

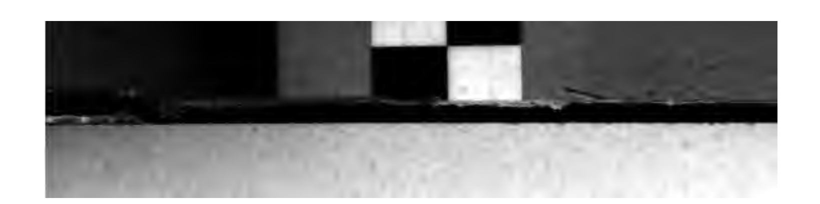
Au début, la cavalerie étant l'arme la plus avancée et la seule en état de porter le poids de la lutte, ce fut sur elle que se concentrèrent les premiers perfectionnements.

Mais les dures leçons de la guerre ne tardèrent pas à prouver qu'il n'y a pas de sérieuse tactique, pas de résultats durables sans le concours de l'infanterie.



Alors on se mit résolument à l'œuvre. Après cent années de tâtonnements, mêlés de succès et de revers, dansla seconde moitié du XII[e] siècle, on réussit à créer l'infanterie de ligne solide et régulière que nous avons vue combattre à Jaffa, en 1191. A ce moment on avait acquis la certitude, non-seulement que les troupes à pied avaient leur utilité particulière, mais que leur concours était nécessaire pour que les troupes à cheval atteignissent leur maximum d'efficacité.

Telle est la thèse que les événements de Palestine vont développer sous les yeux du lecteur. On la trouvera exposée dans les deux chapitres suivants: Ch. II, Cavalerie; — Ch. III, Cavalerie et Infanterie combinées.



CHAPITRE II

CAVALERIE

La transformation de la cavalerie européenne en Orient présenta deux périodes. — Depuis 1097 jusqu'en 1107, les Croisés, ayant perdu tous leurs chevaux d'Europe, furent obligés de combattre sur des chevaux asiatiques, et de modifier, pour ce motif, leur méthode d'équitation, d'équipement et de combat. — Cette méthode devint aussi mobile qu'elle était solide. — Depuis 1107 jusqu'en 1170, cette nouvelle école de cavalerie transmit ses principes aux armées européennes qui venaient successivement se retremper en Palestine. — Ainsi se forma en Occident une nouvelle race de chevaux de guerre, un nouvel équipement, une nouvelle école de cavalerie, qui fut celle dont usa l'Europe chrétienne entre 1170 et 1270. — Importation en Occident du système des charges en colonne d'attaque usité chez les Musulmans. — Bataille de Cérep (1119).

Pendant le XII[e] siècle, la cavalerie d'Europe eut pour adversaires, en Orient, des peuples éminemment cavaliers. En luttant contre eux, elle perfectionna sa remonte, son équipement et sa tactique. Cette transformation nous paraît s'être opérée en deux périodes : l'une qui s'étendit de l'année 1097 à l'année 1107 ; l'autre de 1107 à la fin du XII[e] siècle.

Examinons séparément ces deux phases.

La première croisade, ayant suivi la voie de terre, eut tant à lutter pour s'ouvrir par la force son interminable route, qu'avant d'arriver en Palestine, ses chevaux d'Europe furent tous usés. Il fallut les remplacer par des chevaux d'Orient, et soutenir, sur cette remonte improvisée, tout le poids de la guerre, jusqu'à l'arrivée des premiers renforts, laquelle n'eut lieu sérieusement qu'en 1107. Cette adoption instantanée de chevaux inconnus et peu aptes à la méthode de combat occidentale coïncida avec des événements militaires d'un extrême gravité. Le concours de ces deux faits imposa à la cavalerie européenne une tactique toute nouvelle et essentiellement progressive.

Là est le principal événement de la première période de la guerre. Ce fait mérite d'être examiné de plus près.

Guillaume de Tyr, le mieux renseigné de tous les chroniqueurs, précise qu'à son départ d'Europe l'armée chrétienne comptait soixante-

dix mille chevaux [1]. Quand elle combattit à Dorylée, il lui en restait cinquante mille [2].

Les épreuves de toute nature qui signalèrent le siége d'Antioche ne laissèrent subsister que deux mille montures occidentales [3]; et nous avons déjà vu qu'à la bataille de Harenc, il n'en restait que sept cents en état de combattre [4].

Un moment vint où le comte de Toulouse n'en eut plus que trois cent cinquante, le comte de Normandie quarante, Tancrède quarante [5]. Au combat d'Antioche, Godefroy de Bouillon n'en avait plus une seule. Le destrier qu'il monta avait été emprunté par lui au comte de Toulouse, alors malade [6].

La remonte européenne était donc absolument épuisée.

Pour la reconstituer il n'y avait qu'un moyen : c'était d'aller prendre des chevaux aux Turcs; car d'en faire venir d'Europe, il n'y fallait pas songer. On avait autant d'ennemis derrière soi que devant.

L'armée se mit résolument à cette nouvelle entreprise. Sur le champ de bataille de Harenc, on avait recueilli mille chevaux [7]. Aux environs d'Antioche, un haras de deux mille têtes fut découvert et confisqué [8]. Dans Antioche même on trouva cinq cents chevaux [9]. La victoire sur Kerbogha en livra aussi un grand nombre [10].

1 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 181). Advenientes equorum secum deduxerant plus quam septuaginta millia.

2 Wil. Tyr. (H. *Oc.* p. 133). Nostrorum autem qui præsentes illo in tanto certamine desudarunt, vix fuit numerus equitum ad millia quinquaginta.

3 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 181). Vix in castris haberent duo millia [equorum], cæteris fame et algore consumptis; qui que superesse videbantur, inedia tabescentes quotidie, et frigoris attenuati violentia, paulatim deficiebant.

4 Wil. Tyr. (H. *Oc.* ch. I p. 195). Placuit itaque demum, ut omnes quotquot in exercitu erant equites, equos, quibus uti possent, habentes... in silentio castris egrediantur. — (Ch. II p. 195) Vix septingentos secum eduxerunt equites. — (P. 196) Nostri, qui vix erant, ut prædiximus, septingenti.

5 Wil. Tyr. (H. *Oc.* p. 295). Erant autem in ejus [Comitis Tolosani] comitatu quasi decem virorum millia, ex quibus vix trecenti quinquaginta erant equites. Cui proficiscenti, Normannorum comes et dominus Tancredus, uterque cum quadraginta equitibus.... se aggregaverunt.

6 Wil. Ty. (H. *Oc.* p. 273). [Dux] tanta laborabat inopia ut, equos non habens, eum cui insedit in prælio a comite Tolosano multis precibus vix extorserit.

7 Wil. Tyr. (H. *Oc.* p. 196). Cum mille validis equis, qui eis plurimum erant necessarii, et spoliis ingentibus ad castra reversi sunt.

8 Wil. Tyr. (H. *Oc.* p. 207). Duo millia nobilium ad castra deduxerunt equorum. Nec erat præda vel manubiarum genus aliud, eo tempore, quod magis exercitui foret necessarium : nam suos tum in acie, tum fame, tum frigore, aliis que casibus innumeris pene omnes amiserant.

9 Wil. Tyr. (H. *Oc.* p. 233). Reperti sunt autem in tota urbe, qui ad arma facerent, equi vix quingenti.

10 Wil. Tyr. (H. *Oc.* p. 271). Equorum etiam... tanta ibi reperta est abundantia, ut jam nescirent quid eligerent.

l'Asie musulmane, ils se trouvèrent dans la nécessité absolue de se refaire une armée sous les coups même de leurs adversaires. Ajournant toute guerre méthodique, ils employèrent leurs trois cents cavaliers à exécuter dans tous les sens les plus audacieuses *razzias*, et finirent par enlever à leurs ennemis assez de chevaux pour se reconstituer une cavalerie avec cette remonte improvisée.

Guillaume de Tyr raconte un grand nombre de ces rapides expéditions. Il doit en omettre beaucoup d'autres. On nous permettra de citer ici les principales.

La première eut lieu dès 1099 et fut dirigée contre un campement turc réuni sur la rive gauche du Jourdain [1].

La même année, pendant sa marche contre Ascalon, Godefroy rencontra un immense troupeau de chevaux [2].

En 1100, le nouveau roi Baudouin opéra de la même manière, d'abord au Midi, dans la direction d'Ascalon, puis à l'Est, autour de la mer Morte et dans la Syrie de Sobal [3]. Plus tard il franchit de nouveau le Jourdain et surprit un camp arabe [4].

En 1105, on voyait encore Tancrède, combattant à Artah le prince d'Alep Melik-Rodouan, monter, sans transition, ses hommes d'armes, sur les chevaux dont il venait de désarçonner les cavaliers [5]. La même

» et omnia quæ habebant amiserant, unde mentio hic non incongrue interserenda » est. (F. Carn. p. 397 E et 398 A). — Hi quum equos ab amicis suis et cognatis » quærentes mutuati essent, mox in eos conscendentes, regem secuti sunt. » (F. Carn. p. 400 C).

1 Wil. Tyr. (T. fr. *H. Oc.* p. 398). Lors avint que bonnes espies et certeinnes li aporterent unes nouveles que en ces parties d'Arrabe, outre le flum Jordam, avoit genz mout riches qui riens ne doutoient, pour ce habitoient hors des forteresces : se l'en les seurprenoit mout i porroit l'en fere grant gaeng. Li vaillanz hom qui grant soufraite avoit, prist avec lui genz a cheval et a pié tant com il en pot avoir, sauve la garde de la cité. Lors entra soudeinement en la terre à ses anemis, illuecques accueilli mout granz praies de chevaux et de bues et de vaches.

2 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 380). Circa horam undecimam apparuit eis in campestribus, quasi de remoto, multitudo ingens. — Cumque accederent propiùs qui præmissi fuerant, cognoverunt armenta esse boum, equorum, camelorumque phalanges. [Cette rencontre fut un fait fortuit, et non pas le résultat d'une razzia.]

3 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 412). Fines Moabitarum ingressi, Syriam Sobal perlustraverunt universam, tentantes si quid eis occurreret, in quo gentem perfidam damnificare possent, suas vero conditiones reddere meliores. Nihil tamen toto illo itinere profecerunt, nisi quod de bonis hostium se equos et jumenta exhibebant.

4 Wil. Tyr. (T. fr. *H. Oc.* p. 414). [Li rois] en la terre d'Arabe vint, entra ès desers jusques en un leu que ses espies li orent nomé. Il lessa anuitier; entor mie nuit il et sa gent corurent sus à une grant assemblée de Turs qui estoient ilec en paveillons et en loges; leurs fames et leurs emfans, chevaux et bestes avoient à grant planté. — [Li nostre] chameux, asnes, chevax, autres bestes gaengnierent trop.

5 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 453-454). Quodque nostris multo fuit solatio, in recompensationem eorum quos in similibus negotiis amiserant sæpius, equos optimos,

année, le roi Baudouin faisait encore des acquisitions du même genre, au combat de Ramlah [1].

Jusqu'en 1107, à l'occasion d'un combat où fut tué Hugues de S[t]-Omer, les chroniqueurs spécifient qu'en mettant les Turcs en déroute, les chrétiens avaient soin d'approprier à leur usage autant de chevaux qu'ils tuaient d'ennemis [2].

Tel fut le fait principal qui caractérisa la première période des Croisades. De 1097 à 1107, pendant dix longues années, la lourde cavalerie chrétienne, dénuée de tout secours européen, se trouva dans la nécessité absolue de combattre sur des chevaux orientaux et de vaincre en combattant dans la proportion de un contre vingt. Ce résultat dut exiger des troupes à cheval un effort prodigieux; car il leur fallut transformer instantanément, au milieu des difficultés de la lutte, toutes leurs méthodes d'équipement, d'équitation et de combat.

Même en admettant que les troupes européennes antérieures aux croisades ne fussent pas aussi lourdes qu'elles le sont devenues au XV[e] siècle, il reste démontré qu'elles portaient l'armure de fer, que leurs chevaux n'avaient pas l'agilité de ceux de Syrie; qu'elles étaient, en un mot, grosse cavalerie dans toute la force du terme [3].

En outre, leur tactique semblait absolument imcompatible avec les forces limitées du cheval d'Asie. Prenons pour exemple leur manière de donner le coup de lance.

La lance asiatique était le léger bambou que le cavalier arabe dardait, pendant ses escarmouches, aussi bien en fuyant qu'en avançant. Il l'employait à main levée, comme nos lanciers modernes, et s'en servait sans imprimer à sa monture aucun ébranlement [4].

quos ab hostibus dejectis eorum sessoribus abstulerant violenter, sibi multos vendicaverunt.

1 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 456). Asinos et æquos innumerabiles, cum optimis spoliis et pluribus, mancipiis, secum trahentes, Joppen cum lætitia et exultatione pervenerunt.

2 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 460). Cæsi sunt in eo conflictu de hostibus ducenti, et equi totidem a nostris recepti.

3 Sur l'équipement du cavalier au XI[e] siècle, voyez la tapisserie de Bayeux, qui représente le combat de Hastings (1066). La cavalerie y est représentée couverte, de la tête aux pieds, d'une broigne maillée de fer. Sur la force, et par conséquent la pesanteur de cet équipement, voyez Viollet Leduc (*Mobilier*) V° *Armure* p. 71, fig. 3; p. 72, fig. 4; p. 77, fig. 6 et 7. — V° *Broigne* p. 240 à 243, fig. 1 à 4. — V° *Lance* p. 147, 148, fig. 1 et 2.

4 V. Leduc (*M.* V° *Harnois* p. 44). Les Orientaux, si l'on s'en rapporte aux monuments figurés les plus anciens, ont toujours monté les jambes pliées, aussi n'usaient-ils que de lances et d'armes de main relativement légères.

Itinerarium (*A.* p. 247). Turci non ut nostri armaturis sunt onerati, sed incedentes expeditiores, nostros multo majori sæpius perturbant gravamine. Turci fere sunt inermes, arcum tantum gerentes, et clavam præacutis dentibus hirsutam, et gladium, arundineum etiam hastile cuspide ferrata.

Le chevalier chrétien avait, au contraire, pour lance une énorme tige de frêne de cinq centimètres d'épaisseur à la poignée. Il la plaçait horizontalement contre sa hanche, le bras droit replié, immobile et fortement contracté, de manière à n'exécuter les dégagements qu'avec la pointe de l'arme[1]. Son choc horizontal, heurtant l'adversaire en pleine poitrine, tendait non-seulement à le blesser, mais à le désarçonner. Pour donner au coup de lance la force du cheval lancé à toute vitesse, on équipait la monture de manière à l'unir solidement avec son cavalier. Dans ce but, la selle était munie, à sa partie postérieure, d'une forte batte de fer, en manière de dossier, qui entourait les reins et les cuisses du combattant, et contre laquelle celui-ci s'arc-boutait, au moment du coup de lance, en appuyant fortement du talon sur les étriers[2]. La batte et la selle, formant un seul corps, étaient amorcées à l'avant-train du cheval par une forte sangle qui entourait son poitrail; en sorte que c'était en réalité la monture elle-même qui, d'un coup de poitrail, poussait le coup de lance[3]. Le rôle du cavalier ne consistait qu'à servir d'agent de transmission en dirigeant la pointe de son arme. Le choc des deux chevaux, se heurtant par les lances, était si formidable, que toute lance qui portait à faux se rompait infailliblement. Mais tant que durait sa résistance horizontale et que le cavalier n'était pas désarçonné, les chevaux avaient besoin de jarrets d'acier pour ne pas fléchir sous le coup[4].

1 V. Leduc (*M.* V° *Lance* p. 146). Nous voyons qu'au XIIe siècle on chargeait avec la lance, non point encore en couchant le bois sous l'aisselle, mais en le tenant horizontalement, à cheval, à la hauteur de la hanche. [Voyez (fig. 3 p. 149) un bas-relief de la frise sur la façade de la cathédrale d'Angoulême, XIIe siècle.] — (P. 148 et 150 f. 4) « On observera que le bois du fer D n'a pas moins de $0^m,036$ de gros à la douille, et devait, par conséquent, avoir $0^m,05$ à la main. Ces lances étaient donc déjà lourdes et ne pouvaient être manœuvrées comme les lances normandes ou les lances de nos derniers lanciers. »

2 V. Leduc (*M.* V° *Harnois* p. 37). Les bâtes de troussequins durent être adoptées dès qu'on se servit de la lance pour charger. — (p. 38) Pour charger à la lance, le cavalier s'appuyait même sur le haut du troussequin en roidissant les jambes sur les étriers. — (P. 34 f. 7) Sculpture d'un chapiteau du XIIe siècle déposé dans le musée de Toulouse, représentant une selle de cheval de guerre. — (P. 35) Cet exemple montre des bâtes saillantes au dessus des arçons, et des panneaux qui tiennent le siége passablement élevé au dessus du corps du cheval. Ces bâtes apparaissent dans les selles à piquer, c'est-à-dire pour faire usage de la lance. »

3 V. Leduc (*M.* V° *Harnois* p. 39). Avec le combat à la lance la courroie du poitrail était indispensable pour empêcher la selle de glisser jusqu'à la croupe, malgré les sangles. Aussi faisait-on ces courroies de bon cuir.

4 V. Leduc (*M.* V° *Harnois* p. 42). La selle de guerre était portée sur le garrot plus qu'on ne le fait aujourd'hui, afin de placer le cavalier le plus près possible de la tête du cheval et de lui donner ainsi plus de champ pour combattre et de moins fatiguer la bête pendant les charges. En effet, l'homme d'armes, alors, s'arc-boutant sur le sommet de la bâte de troussequin, portait tout le poids de son corps sur les

Une pareille méthode de combat était compatible avec la forte membrure des chevaux occidentaux. Mais il nous paraît impossible qu'elle ait été transportée sans modifications aux chevaux arabes. La plupart d'entre eux auraient été incapables de fournir un aussi rude service. Ils auraient fléchi des jarrets.

Ces détails nous semblent démontrer que la cavalerie croisée, en changeant de remonte, dut changer en même temps son école d'équitation et son école de guerre. Cette difficile transition, imposée instantanément par les nécessités de la lutte, exigea sans doute de nos ancêtres du XII[e] siècle un immense effort; mais cet effort, étant couronné par le succès, dut être aussi pour eux le plus précieux de tous les stimulants. A coup sûr, ils apprirent davantage pendant ces dix années qu'ils n'auraient fait en Europe dans l'espace d'un siècle.

Pour ne pas excéder les ressources de leur nouvelle remonte, ils durent, de toute nécessité, alléger leur équipement. C'est un principe élémentaire que le poids du cavalier doit être proportionné à la force de son cheval. Dans aucun temps il n'a été possible de faire faire campagne à des cuirassiers sur des chevaux de chasseur. Nos chevaliers n'auraient jamais pu fournir ces dix années de razzias rapides, sous un soleil de feu, sur de fines montures arabes, s'ils leur avaient imposé la surcharge d'une armure au moins aussi pesante que l'équipement actuel de nos cuirassiers.

Pour tenir tête à la mobile tactique orientale, les combattants européens furent bien obligés eux-mêmes de mobiliser leur solide tactique, et d'acquérir ainsi les deux conditions du progrès dans l'art de la guerre: mobilité et solidité. Leur escrime à la lance dut fatalement s'alléger. Au système des charges en ligne il leur fallut substituer de rapides changements de front, des déploiements et des ralliements instantanés, des manœuvres de flanc semblables à celles dont on usait à leur égard.

On connaît maintenant le rôle des cavaliers chrétiens, pendant les dix premières années des croisades. Il eut pour résultat de fonder en Palestine une nouvelle école de cavalerie, solide et mobile à la fois; un dépôt de montures asiatiques propres à régénérer la remonte d'Europe, un foyer de perfectionnement pour la tactique de ses troupes à cheval.

Les choses étaient ainsi en 1107.

Alors arriva en Palestine une série de croisades qui firent passer par l'école d'Orient tout ce que l'Occident possédait de guerriers d'élite. Ce flot d'hommes de guerre se divisa en deux courants. Une partie se fixa en Terre-Sainte et y perpétua le double élément dont se composait

reins. Si cette bâte de troussequin eût été, comme dans la selle royale, sur les rognons, le cheval eût faibli sous le choc de la lance, et se fût abattu sur son train de derrière.

cette école de guerre. Le reste revint en Europe, ramenant des chev[illegible] d'Asie, rapportant les principes de la nouvelle tactique ; et pend[illegible] tout le XIIe siècle, le monde militaire européen subit la même transf[illegible]mation qu'avait subie la colonie chrétienne de Palestine, entre 10[illegible] et 1107.

Ce fût alors que les armées féodales durent acquérir la remo[illegible] rapide, l'équipement relativement léger et la tactique mobile que no[illegible] avons trouvés au XIIIe siècle.

Disons un mot de chacun de ces trois résultats.

En ce qui touche la remonte, les chevaux d'Europe, portés en Pales[illegible]tine, purent être croisés avec ceux d'Asie. Les étalons d'Asie vinren[illegible] régénérer les haras d'Europe.

Il est certain que les croisades produisirent une énorme exportatio[illegible] en Orient des chevaux occidentaux. L'évaluation exacte en est impossible à faire, parce qu'une partie de ces envois n'arrivait pas à sa destination ; mais quelques chiffres suffiront pour donner une idée de l'importance de ces emprunts. En 1147, le roi de France Louis VII emmena 70,000 chevaux, et l'empereur d'Allemagne Conrad, qui perdit presque tous les siens, en avait encore 7,000 à la fin de la campagne [1]. La croisade de 1203 contre Constantinople embarqua sur la flotte vénitienne 4500 chevaux [2]. En 1250, Saint Louis conduisit en Egypte au moins 4000 chevaux [3]. En 1190, la croisade de Philippe-Auguste et de Richard Cœur-de-Lion dut comprendre au moins 1400 chevaliers, puis-

1 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 738). Nam, ut constanter asserunt qui in eadem expeditione presentes fuerunt, in solo domini Imperatoris comitatu ad septuaginta millia fuerunt loricatorum, exceptis peditibus, parvulis et mulieribus et equitibus levis armaturæ. In exercitu vero domini regis Francorum, virorum fortium loricis utentium numerus ad septuaginta millia, excepta classe secunda, æstimabatur. — (P. 743) De septuaginta millibus loricatorum equitum, et de tanta pedestrium turbarum manu, quorum infinitus erat numerus, vix, ut asserunt, qui presentes fuerunt, decima pars evasit.

2 Villehardouin (*H. F.* T. XVIII p. 435). Nos ferons vuissiers à passer quatre mil et cinq cent chevaus, et nuef mille escuyers,

Texte du Traité (*H. F.* p. 346 note C col. 2). Diligenter igitur petierunt supradicti viri, ut vobis navigium daremus ad transfretandos quatuor millia quingentos milites bene armatos et totidem equos.

3 La collection des Historiens de France (T. XXI p. 514) reproduit un compte officiel de l'année 1254, constatant la solde de 579 chevaliers qui avaient suivi St Louis dans cette expédition. Cet effectif en chevaliers comporte au moins 3000 écuyers ou sergents. Et comme chaque chevalier avait toujours deux chevaux palefroi et destrier), on peut fixer largement à 4000 le nombre des chevaux amenés aux frais personnels du roi de France. Le manuscrit de Rothelin évalue même à 2500 les chevaliers qui suivirent le roi, ce qui élèverait le total à 10 ou 12000 montures : « Li roiz et toute s'estoire que il esmoit bien à II M et V C chevaliers. » (*H. Oc.* T. II p. 571.)

que l'effectif français en contint à lui seul plus de 700[1]. Ce chiffre représente, pour les 1400 chevaliers, 2800 montures (destrier et palefroy) et environ 8 ou 10,000 pour les écuyers et les sergents[2]; soit en tout 12 à 13,000 chevaux.

On devine l'empressement avec lequel la colonie chrétienne de Palestine devait accueillir ces montures d'Occident qui, étant plus fortes que celles d'Asie, mettaient fin aux difficultés pratiques contre lesquelles leur cavalerie avait lutté pendant dix ans. Même sans monter les chevaux des nouveaux venus, elle avait intérêt à les utiliser par le croisement, pour grandir la taille de la race asiatique.

Les haras ne lui manquaient pas pour opérer ce mélange des deux sangs; car pendant le XII[e] siècle, la noblesse de Palestine entretint des dépôts de remonte qu'elle recrutait avec les sujets les plus grands et les plus forts de toute l'Asie.

Ainsi Guillaume de Tyr nous apprend que les nomades turkomans, dont les chevaux sont encore renommés pour leur taille, furent attirés sur les terres de Palestine par les rois de Jérusalem. En vertu de traités spéciaux, ils établirent de très nombreux haras dans les prairies de la région du Liban[3]. L'importance de ces dépôts de remonte s'accrût même à un tel point qu'ils éveillèrent les convoitises de quelques successeurs peu scrupuleux de Godefroy de Bouillon. L'un deux finit par enlever ces chevaux en masse, sans les payer[4].

La guerre d'incursions que faisaient les chrétiens aux populations musulmanes de la Mésopotamie fut aussi une abondante source de recrutement pour les haras des Croisés. Les dépaissances du bassin de l'Euphrate étaient couvertes de chevaux kurdes et turkomans. La ville d'Alep en particulier y possédait des dépôts si nombreux que, dans la

1 Itin. (*A.* p. 327). Igitur die Cœnæ Domini, ex Francorum discessione graviter est desolatus exercitus ; cujus ex parte non minima robur est dissolutum. Recesserant enim Francorum fermè septingenti milites, armis probati.

2 Dans notre premier volume (L. III ch. I) nous avons déjà prouvé que la croisade de Philippe-Auguste et de Richard d'Angleterre avait une moyenne de 5 sergents par chevalier.

3 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 836). Per idem tempus convenerat præter solitum multitudo inaudita Arabum et Turcomannorum, qui nihilominus in tentoriis habitant, et de fructu animalium vitam solent, sicuti Arabes, propagare, in sylva qua Paneadensi adjacet civitati... omnis sylva Saltus Libani dicebatur. — In hanc prænominati populi impetrata tamen prius domini regis gratia, et pace solemniter concessa, animalia introduxerant, equosque maxime, ad numerum infinitum, pascuæ sequentes commoditatem.

4 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 836). [Rex] convocata militia, repente irruit super eos, incautosque, et nihil tale verentes reperiens. — (P. 837) Facta est igitur manubiarum et prædæ tanta et tam inaudita multitudo ut par ei in nostris regionibus non dicatur fuisse. Cuivis de popularibus et de plebeis equorum in sortem ceciderat numerus maximus.

seule année 1123, ses ennemis lui enlevèrent onze cents chevaux, s[illegible]it 300 dans une expédition conduite par Nour-ed-Dawleh Balak [1]; 5[illegible]00 dans une razzia de Josselin d'Edesse [2] et 300 dans une seconde cheva[illegible]u-chée de sire Alain, l'un de ses barons [3]. La même année Jossel[illegible]in franchit l'Euphrate, tomba sur les campements turkomans et rame[illegible]na 10,000 têtes de bétail, parmi lesquelles étaient un grand nombre [illegible]de chevaux [4].

Cette pratique n'existait pas seulement sur la limite orientale de [illegible]la Palestine. En 1192, lorsque Richard Cœur-de-Lion surprit une car[illegible]a-vane sur la frontière egyptienne, il y enleva 3000 chevaux de guerre[illegible] [5].

L'élève de la remonte militaire fut poussée par les Croisés à une tel[illegible]le perfection, que les Musulmans, à leur tour, convoitèrent ces haras [illegible]et firent de véritables expéditions pour s'en emparer. En 1191, Chirkou[illegible]h, prince d'Emesse, poussa, dans ce but, une pointe audacieuse jusqu[illegible]'à Tripoli, vint tomber inopinément au milieu des prairies de cette vi[illegible]le et enleva 400 chevaux d'un seul coup de filet [6].

En même temps que les haras de Terre-Sainte amélioraient leu[illegible]rs chevaux de guerre, ceux d'Europe s'enrichissaient par l'importati[illegible]on de nombreux étalons asiatiques.

D'une part, les Croisés qui venaient combattre en Palestine avaie[illegible]nt souvent besoin de renouveler leurs montures. On remplaçait les suje[illegible]ts

1 Kemal-ed-Dîn (*H. Ori.* T. III p. 636). [Balak] enleva aux habitants d'Alep [illegible] un haras de trois cents chevaux.

2 Kemal-ed-Dîn (*H. Ori.* p. 639). Le 10 novembre 1123, Josselin fit une incu[illegible]r-sion dans le Wadi, à Nakirah et El-Ahass; il s'empara de plus de cinq cents ch[illegible]e-vaux réunis à El-Gharib. [El-Gharib était un dépôt de remonte situé hors des mu[illegible]rs d'Alep, du côté du Sud].

3 Kemal-ed-Dîn (*H. Ori.* p. 639). Bientôt après sire Alan, sortant d'El-Athar[illegible]eb avec l'armée d'Antioche, s'avança vers Hanoutah et Hillifa. Il captura tout ce qu[illegible]'il y avait de chevaux dans la garnison d'Alep, trois cents environ, dans El-Gharib [illegible] au Sud d'Alep.

4 Kemal-ed-Dîn (*H. Ori.* p. 639). Josselin traversa ensuite l'Euphrate, dans [illegible] la direction de Chabakhtan, tomba sur les Turkomans et les Kurdes, leur enle[illegible]va plus de dix-mille têtes de bétail et de chevaux.

5 Beha-ed-Dîn (*H. Ori.* T. III p. 308 et 309). Plusieurs des prisonniers musulma[illegible]ns parvinrent à s'évader, et l'individu dont je parle fut du nombre... Je lui demand[illegible]ai à combien il estimait le nombre de chameaux et de chevaux que l'ennemi av[illegible]ait pris, et il répondit : « Environ trois mille chameaux et à peu près autant [illegible]de chevaux ».

6 Beha-ed-Dîn (*H. Ori.* p. 209). [Chirkouh] ayant entendu dire que les gens [illegible]le Tripoli venaient de mettre leurs chevaux au vert dans la prairie voisine, tant ceu[illegible]x de haras que les autres, ainsi que leurs bestiaux et leurs bêtes de somme, il [illegible]e concerta avec ses troupes et partit pour enlever ces troupeaux. Sorti de sa vil[illegible]le sans que l'ennemi s'y attendit, il tomba sur leurs haras et prit quatre cents che[illegible]-vaux et cent bœufs. Une quarantaine de ces chevaux périrent, mais le reste fu[illegible]t emmené en bon état.

tués par des chevaux d'Asie, et c'était sur ces derniers que l'on revenait en Europe. Ainsi, nos lecteurs ont vu que, dès l'année 1098, la première croisade, ayant usé sa remonte, la reconstitua avec des chevaux syriens. Les cavaliers qu'on remonta par ce moyen s'élevaient au nombre de quinze cents lorsque l'armée parut devant Jérusalem [1]. Or, après la conquête de la cité sainte, ces troupes montées rentrèrent en Europe, ne laissant en Palestine que 300 cavaliers. Ce furent donc au moins 1200 montures orientales qui furent versées dans les haras occidentaux [2].

D'autre part, en dehors des hasards de la guerre, la noblesse féodale se passionna pour les beaux étalons arabes et voulut en avoir à tout prix. Nous avons signalé dans notre premier volume les actes héroïques qu'on lui voyait parfois accomplir pour faire une de ces conquêtes [3]. Richard Cœur-de-Lion se montra peut-être aussi préoccupé de ces acquisitions que de la délivrance du Saint Sépulcre. Il fit d'énormes dépenses pour attirer à son service les gardes du corps de Saladin, qui étaient les hommes les mieux montés de l'armée musulmane. Quand les troupes anglaises rentrèrent en Europe, elles amenèrent un escadron de 120 Mamelouks [4]. On devine que ce n'était pas à raison de leurs services militaires que le puissant monarque avait besoin de 120 hommes de plus

1 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 329). Dicitur que fuisse advenientium numerus promiscui sexus, ætatis et conditionis, quasi ad quadraginta millia ; inter quos expeditorum vix poterant esse viginti millia peditum, equites autem mille quingenti.

2 Wil. Tyr. (*H. Oc.* T. I p. 393). Eodem tempore, cum jam omnes fere principes qui in expeditione venerant essent ad propria reversi,.... tam modicæ erant nostrorum facultates et militantium copiæ, ut omnibus convocatis et certatim concurrentibus, vix invenirentur equites trecenti. [Le chiffre de 1200 chevaux auquel nous évaluons les retours en Europe, n'est même qu'un minimum. Si les 1500 cavaliers qui arrivèrent montés à Jérusalem étaient 1500 chevaliers, ce qui est probable, ils pouvaient avoir 3000 chevaux, entre destrier et palefroi. Si l'on en retranche 600 montures pour les 300 chevaliers qui restèrent à Jérusalem, il en reste 2400 pour le retour. Or, ce retour s'effectua dans de bonnes conditions, avec le concours de l'Empereur de Constantinople, ainsi que l'affirme G. de Tyr : « His ita gestis, Deo » amabiles, Deo que devoti principes, domini Normannorum et Flandrensium comites, » consummato feliciter assumptæ sibi peregrinationis itinerario, ad propria redire dis» ponunt. Inde iter arripientes, navigio Constantinopolim ad Dominum Imperatorem » Alexium pervenerunt ; a quo benigne tractati et cum honestis dimissi muneribus, » auctore Domino, sani et incolumes in suam patriam receperunt. » — Wil. Tyr. *H. Oc.* p. 383.]

3 V. ci-dessus notre T. I. L. III (*Tactique de la cavalerie*), ch. II (*Equipement et remonte*).

4 Eracles (*H. Oc.* T. II p. 196 ; 3me version). Les Memelos des amiraux oirent parler de la largesse et des dons dou Rey. Chascun qui se courouseit a son seignor il s'en fuioient et veneient au Rey d'Engleterre. Il fut aucune fois que le Rei avoit des Mamelos bien trois cens, dont il mena o lui cent et vingt Mamelos Outre mer quant il s'en parti de cest pays.

dans les rangs. Ce qu'il voulait, c'était que leurs montures de prix, qu'allait acquérir le haras royal, eussent des palefreniers orientaux instruits du genre de soins qui convenait à cette race chevaline.

Tandis que la cavalerie européenne du XIIe siècle régénérait sa remonte dans le foyer de Palestine, elle y transformait aussi sa tactique et son équipement.

Les premiers rois de Jérusalem, à court de cavaliers, grossirent leurs rangs avec des chrétiens orientaux, à qui la méthode de combat des Turcs était familière. On en fit une cavalerie mobile, dite Turcopole[1], qui rendit de grands services dans les expéditions exigeant de la célérité et une parfaite connaissance du pays. Les chroniqueurs signalent son existence dès la première campagne sur Ascalon, en 1099[2]. Cet élément militaire devint si nombreux que nous l'avons vu, en 1187, représenter l'effectif à cheval le plus considérable, dans la bataille de Tibériade[3].

La chevalerie, mise en contact avec ces Orientaux, finit par prendre goût à leur mobile méthode de combat. Sans renoncer à l'école de guerre plus franchement offensive des Européens, elle s'exerça à escadronner à la manière des Turcopoles, à imiter leurs feintes et leurs changements de front. Ainsi, en 1125, le roi de Jérusalem Baudouin du Bourg entreprit de tendre des piéges à la garnison musulmane d'Ascalon. Il dissimula ses effectifs derrière des plis de terrain et envoya quelques chevaliers armés à la légère provoquer l'ennemi. Celui-ci accourut. Les chevaliers feignirent de fuir et entraînèrent leurs adversaires dans l'embuscade qui les attendait. Alors les Turcs, apercevant le piége, voulurent se dérober ; mais la cavalerie chrétienne les gagna de vitesse et les massacra[4].

1 Raimond d'Aguilers a défini les Turcopoles : « Qui vel nutriti apud Turcos, vel de matre christiana, patre Turco, procreantur (L. I ch. 7).

2 Wil. Tyr. (H. *Oc.* T. I p. 380). Campagne de 1099 : « Rati hostilem esse exercitum, præmissis ducentis *levioris armaturæ equitibus*, qui de eorum statu et numero reliquos instruerent, ipsi ad arma se præparant.

3 V. ci-dessus : T. I L. II ch. IV (*Tactique de l'infanterie en Orient*).

4 Wil. Tyr. (H. *Oc.* p. 582). Ipse [Rex] cum fortioribus et magis strenuis loco ad id congruo se locat in insidiis, *levis armaturæ præmissis militibus*, qui discursionibus vagis urbanorum irritent animos, et provocent ad insectandum. At vero cives, videntes liberis discursionibus per loca urbi contermina nostros evagari, indigne ferentes nimium eorum tantam audaciam, certatim arma corripiunt ; et egressi imprudenter seorsum per manipulos, nostros sponte terga dantes in fugam vertunt. Fugientes quoque sequentes imprudentius, usque ad locum, ubi rex cum electa militia latebat in insidiis, pervenerunt. Rex autem opportunitatem non respuens oblatam, et qui cum eo erant, ei fideliter adhærentes, hostes ad urbem redire volentes *præveniunt* ; cum eisque cominus conserentes, gladiis instant animosius ; et antequam in urbem se recipiant, quadraginta ex eis passim obtruncant cæteris in urbem confugientibus.

Voilà bien de la tactique turque au premier chef, et ce sont des chevaliers croisés qui la pratiquent, *des chevaliers armés à la légère qui gagnent de vitesse la rapide cavalerie musulmane.*

De pareils faits prouvent jusqu'à l'évidence que les Chrétiens qui se fixèrent en Palestine furent absolument obligés de tenir compte du climat et du genre d'adversaires avec lesquels ils avaient à lutter.

De là résulta que, tout en restant attachés au principe de l'invulnérabilité, qui était le seul moyen de compenser leur immense infériorité numérique, ils modifièrent leur équipement de combat de manière à en retrancher les surcharges inutiles. On réduisit l'armure au strict nécessaire.

On commença par préférer aux lourds hauberts d'Europe les fins tissus de mailles que fabriquaient les Orientaux.

Les Chrétiens en dépouillèrent d'abord leurs adversaires sur le champ de bataille pour s'en revêtir. Ainsi Nour-ed-Din, Schirkouh et Saladin entretenaient un corps de Mamelouks vêtus de mailles [1]. En 1177, à la bataille de Montgisard, mille de ces cavaliers ayant été pourchassés par les Croisés victorieux jusqu'au travers d'un marécage, les fuyards y jetèrent leurs hauberts. Aussitôt les vainqueurs abandonnèrent la poursuite pour repêcher ces équipements précieux et en faire leur profit [2].

Mais une ressource aussi aléatoire que le pillage des champs de bataille ne pouvait pas suffire à l'équipement d'une armée. Pour le compléter, les Chrétiens ouvrirent des relations commerciales avec les fabriques d'armures musulmanes et devinrent leurs meilleurs clients. Les armuriers de Damas, en particulier, firent une exportation si lucrative de ce genre de marchandise que, jusqu'en 1251, on peut citer des règlements du prince de Damas Emad-ed-Din qui autorisaient officiellement la vente des armures aux Chrétiens, en dépit de toutes les haines religieuses [3].

1 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 1043). De egregiis autem erant mille, qui omnes induti croceis super loricas examentis, salahadino concolores eidem familiarius ad tutelam proprii corporis assistebant. — Hos lingua sua vocant Mameluc.

Eracles (*H. Oc.* p. 1043). De ces huit mille qui estoient si preu devant les autres, en avoit bien mille qui portoient les armes Salehadin, c'est-à-dire qu'ils avoient sur les hauberz cotes à armer vestues de samiz jaunes, si comme il avoit.

2 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 1044). Pervenientes autem, qui fuga fuerant elapsi, usque ad prædictam paludem, si quid residuum erat oneris, loricas videlicet et caligas ferreas, in carrectum æque et in ipsam aquam projecerunt. — [Nostri] inhærentes eorum vestigiis... et prædictum arundinetum diligentius perscrutantes, paludem quoque ipsam contis et uncis percunctantes, quicquid illi occultaverant celerius repererunt. Audivimus a quibusdam fide dignis, quod centum inde viderant una die loricas extrahi, exceptis galeis et ocreis ferreis, et minoris ponderis rebus, utilibus tamen et pretiosis.

3 Voyez l'énumération de ces marchandises militaires autorisées à l'exportation dans le *Journal Asiatique* (Vol. 64, série v, T. III, p. 67). [Depping, dans son his-

Puis la maille orientale elle-même parut encore trop échauffante et nécessaire seulement dans les combats corps à corps. Contre le tir à distance des Orientaux, le simple gambeson fut jugé suffisant. Nous savons déjà, en effet, par le témoignage de Beha-ed-Din, secrétaire de Saladin, qu'à la bataille d'Arsouf (1191), les traits d'arc des Turcs incommodaient si peu les fantassins croisés, qu'on les voyait cheminer tout hérissés de flèches fichées dans leurs casaques, sans prendre même la peine de les enlever [1]. Le gambeson offrait sur la maille le triple avantage d'être suffisamment impénétrable, plus léger que la maille et moins susceptible de s'échauffer au soleil.

Il prit en Palestine une immense faveur.

Mais là encore la supériorité de la fabrication orientale paraît avoir pris ses avantages. Des Musulmans portaient aussi des équipements capitonnés qu'on endossait par dessus le haubert. Ils les nommaient Cazaghend [2]. Or, à partir de cette époque, on trouve chez les Européens une variété de gambeson qui porte le nom de *Gazigan*. C'est vraisemblablement une importation orientale.

Cet ensemble de faits nous parait démontrer péremptoirement que l'allégement de l'armure déjà signalé par nous dans les armées européennes du XIIIe siècle eut pour origine les croisades du XIIe. On a déjà pu suivre les indices de cette transition dans le L. III de notre premier volume, relatif à la tactique de cavalerie. Nous avons vu d'abord le continuateur de Guillaume de Tyr louer Richard Cœur-de-Lion d'avoir adopté l'équipement léger pendant son séjour dans la Palestine, en 1191. Puis, en 1204, c'est Villehardouin qui signale l'emploi du gambeson par la noblesse franco-flamande pendant sa conquête de Constantinople. En 1250, on a vu Joinville et ses Champenois porter le même équipement jusque dans les combats à l'arme blanche. Enfin, en 1268, le roi Jacques d'Aragon nous a révélé la faveur dont il jouissait en Espagne [3].

toire du commerce en Orient, constate qu'à la même époque les armuriers de Venise fournissaient aussi des armures aux Croisés. Ce fait ne contredit pas notre opinion. Pendant tout le Moyen-Age, la fabrication vénitienne a tendu à imiter l'art oriental, depuis ses mosaïques byzantines jusqu'à ses tissus de luxe. Ses armures en particulier se distinguaient des produits similaires européens par une légèreté et une finesse d'exécution supérieure. Les Croisés les recherchaient donc pour le même motif qui leur faisait rechercher les hauberts de Damas : à raison de leur légèreté.]

1 V. ci-dessus (T. I L. II ch. IV) *Tactique de l'infanterie en Orient*.

2 Beha-ed-Din (*H. Ori.* T. III p. 329). Arrivé au poste occupé par El-Malek-ed-Daher, je le trouvai sur une colline près de la mer, avec la garde avancée. Il dormait revêtu de sa cotte de mailles (yelba), couvert de sa casaque ouatée (*cazaghend*) et tout préparé pour le combat.

3 Eracles (*H. Oc.* T. II p. 197. 3me version). Il [Richard] ala légièrement armé, et ses chevaliers et ses Frans aussi. (Ci-dessus T. I L. III ch. II : *Equipement et remonte.*)

Le lecteur connaît maintenant l'ensemble des preuves sur lesquelles s'appuie l'opinion émise par nous dans notre premier volume ; à savoir que, bien que le Moyen-Age ait toujours tendu à l'invulnérabilité, cependant, par exception, les deux siècles qu'il a passés à combattre en Palestine ont eu pour résultat d'alléger son équipement. Seulement on voudra bien observer avec quel discernement cette réforme fut retenue dans de sages limites. La maille de fer ne fut jamais abandonnée. On se contenta de la réserver pour les circonstances où elle trouvait son emploi rationnel. Ainsi la même chevalerie put combattre tour-à-tour, tantôt comme cavalerie mobile, tantôt comme cavalerie de ligne.

Pour compléter la liste des pratiques militaires que la cavalerie chrétienne du XII[e] siècle a empruntées à l'Orient, nous croyons devoir y ajouter la méthode de combat en colonne d'attaque.

Le lecteur sait déjà, par l'exemple des batailles de Dorylée et de la Mansourah, que cette tactique, familière aux Turcs, consistait à faire charger, l'une après l'autre, les sections d'une même colonne, de manière à établir dans les charges un roulement perpétuel[1]. On sait aussi que cette manœuvre est aujourd'hui reproduite par toutes les cavaleries d'Europe. Or, dès les premières croisades, nous pouvons citer deux batailles où il est visible que les Chrétiens s'essayèrent à cette imitation.

La première est la bataille d'Antioche (1097), où le lecteur se souvient que la cavalerie croisée se rangea en quatre lignes successives. Chaque ligne se composait de trois corps (centre, droite et gauche), en sorte que chacun des trois corps de la première ligne formait tête de colonne pour les corps correspondants des trois lignes qui le suivaient. Chaque tête de colonne, après avoir chargé, fit place successivement aux trois sections suivantes, et l'on obtint ainsi, dans les charges, un roulement perpétuel, qui dut avoir de grandes analogies avec celui qu'avaient exécuté les Turcs dans la précédente bataille de Dorylée[2].

Voilà donc une première bataille où les chrétiens, faute d'infanterie, entreprirent de repousser les Turcs en reproduisant leur propre tactique.

Le second exemple que nous pouvons citer est celui de la bataille de Cérep.

[1] Eracles (*H. Oc.* p. 131). Et quant li premier [Turc] orent touz vuidiez leur carquois et tout tret, *la seconde route vint après* où plus avoit encore de chevaliers. — (P. 132) Et souffroient cele grand planté de Turs qui descendoient seur aux, *les unes routes après les autres*. — (M. Roth T. II p. 606) Quant les premierez routes des Turs orent vuidié touz leur carquoiz et tout trait, il se retraistrent arrierez, *mais les secondes routes viendrent tanstost arrierez*. — (P. 607) Et souffroient cele grant planté de sarrasins qui descacoient sur elx *les unes routes après les autres*.

[2] Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 268). Equitum turmæ, quantam poterant adhibebant custodiæ diligentiam. *Dumque primæ acies viriliter in agone desudant, ecce subsequentes eis, adjunctæ et illatæ impetu non inferiore, eos qui se præcesserant reddunt tam audacia quam viribus præstantiores.*

Bataille de Cérep

1119

En 1119, El-Ghazi, souverain d'Alep, leva une armée qui, en y comprenant ses alliés de Damas et les effectifs arabes, ne comptait pas moins de 60,000 hommes. Avec ces forces, El-Ghazy envahit la principauté d'Antioche. Le comte Roger, qui en était seigneur, appela à son aide le roi de Jérusalem. Mais apprenant que l'ennemi battait en retraite, Roger craignit de laisser échapper l'occasion de vaincre. Sans attendre l'arrivée de son suzerain, il courut après les Musulmans avec un corps qui ne contenait que 700 cavaliers et 3.000 fantassins [1].

Aussitôt, El-Ghazi reprit l'offensive et parut inopinément en face des Chrétiens, formé en trois corps de vingt mille hommes chacun [2].

Le prince d'Antioche n'était plus à temps à éviter la bataille. Il tenta de surprendre la victoire par une soudaine offensive. Roger se forma en une colonne de quatre sections [3]. La première eut pour chef Geoffroy le Moine; la seconde, Guy Fremelle; la troisième, Robert de St-Leu. Le prince retint la quatrième sous son commandement personnel. Les deux premières sections s'acquittèrent de leur rôle avec succès. Elles chargèrent le gros de la cavalerie ennemie avec tant de promptitude et de vigueur que les Turcs commencèrent à faiblir [4].

C'était alors au tour de St-Leu de s'engager. Au lieu de fournir instantanément le même choc que celui des sections précédentes, il fit la faute de perdre du temps et de laisser aux Turcs le loisir de se reformer [5].

1 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 524). Recensitoque ejus exercitu, inventi sunt equites septingenti et peditum instructorum tria millia.

2 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 524). Ecce nuntii recurrentes uno verbo asserunt, hostes, tribus turmis ordinatis, habentibus singulis equitum vicena millia, citatis gressibus ad nostrorum exercitum accedere.

3 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 524). Quo cognito, princeps quatuor instaurat acies, et equo circumvolans, circuit diligenter, et verbis competentibus animat instauratas : dumque in his daret operam, ecce hostium acies, erectis vexillis, nostro exercitu pene jungebantur. Commissum est itaque prælium, utrisque animose instantibus.

4 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 554-525). Sed peccatis nostris exigentibus, facta est pars adversa superior. Nam acies quibus præerant viri nobiles et in armis strenui, Ganfridus Monachus, et Guido Fremellus, quæ primæ fuerant ad irruendum in hostes deputatæ, optime et secundum rei militaris disciplinam progressæ, majores hostium cuneos et densiores cohortes, violenter dissolutas, pene in fugam adegerant.

5 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 525). Sed acies cui præerat Robertus de Santo Laudo, *cum exemplo aliarum quæ processerant, animosius debuisset in hostes irruere*, hostibus vires resumentibus, *substitit improbe*.

L'ennemi, dont l'énorme effectif devait disposer encore de nombreux contingents intacts, prit aussitôt l'offensive. Il chargea St-Leu en l'écrasant de sa masse. Celui-ci, projeté en arrière, vint donner à reculons dans le front de bataille de Roger d'Antioche. Il coupa sa ligne en deux, par la violence de son choc en retour, et entraîna la réserve dans sa propre débandade. Alors toute l'armée chrétienne, ayant perdu l'unique supériorité qu'elle devait à son audacieuse offensive, fut débordée par les Turcs, qui durent reprendre l'avantage du nombre. Il devint impossible à Roger de rallier ses effectifs, et la déroute fut générale [1].

Nous inclinons à penser que cette défaite des chrétiens fut produite par un essai malheureux de la manœuvre d'attaque en colonne, avec laquelle ils n'étaient pas suffisamment familiarisés.

En effet, il nous paraît d'abord incontestable que la cavalerie des Croisés était formée en colonne et non pas en ordre parallèle à l'ennemi. Puisque St-Leu ne put charger qu'après que Geoffroy le Moine et Guy Fremelle eurent fourni leur attaque, c'est que, sans doute, ces deux corps étaient postés en avant de St-Leu et sur un même axe. Quant à Roger d'Antioche, il se trouvait évidemment sur le même axe en arrière de St-Leu, puisque celui-ci en reculant vint tomber dans son front de bataille.

Les mêmes faits nous paraissent démontrer que les quatre sections qui composaient cette colonne de cavalerie n'opérèrent pas leurs attaques latéralement, par des marches de flanc semblables à celle du combat de Muret. Si St-Leu avait opéré une attaque de flanc, il n'aurait pas eu besoin d'attendre que le Moine et Fremelle l'eussent démasqué pour charger à son tour. La preuve que ces quatres sections devaient fournir leurs attaques successivement dans un même axe, c'est que le chroniqueur reproche à St-Leu de n'avoir pas chargé de la même manière que les deux corps qui le précédaient *(exemplo aliarum quæ precesserant)*. Il ajoute même que telle était la règle de cette méthode de combat (*secundum rei militaris disciplinam*). Le dernier reproche qu'on lui adresse est encore plus significatif. La chronique accuse St-Leu d'avoir jeté partout le désordre par le temps d'arrêt où il s'était attardé avant de se lancer (*substitit improbè*). C'est qu'en effet, dans le roulement des attaques en colonne, il suffit qu'une seule section s'arrête pour que toutes les autres soient immobilisées et que la colonne présente un vide en avant de la section arrêtée, vide par lequel l'ennemi peut prendre l'offensive.

La bataille de Cérep a donc été une imitation imparfaite de la tacti-

1 Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 525). Demumque in fugam lapsa, principis aciem, quæ aliis erat ministratura, solvit per medium, et partem secum in fugam vertit, ita ut de cætero revocare non posset.

que turque. On admettra aisément que, pendant les vingt premières années de la guerre sainte, les Croisés s'assouplirent avec peine à la pratique du combat en colonne. Cette manœuvre était contraire à leur génie. Ce qui caractérise la cavalerie féodale, c'est la franche énergie de son offensive. Elle visait à tout culbuter dès le premier coup de lance. Le combat en colonne, au contraire, visait à user l'ennemi peu à peu par une série de chocs légers, mais continus. C'était bien la tactique d'une cavalerie telle que celle des Turcs, laquelle pouvait plutôt frapper juste que frapper fort.

Si le lecteur veut résumer les enseignements qui résultent du présent chapitre, il constatera que, en ce qui concerne les manœuvres proprement dites, la cavalerie musulmane n'en a pas enseigné un grand nombre aux cavaliers chrétiens. Nous ne pouvons citer que le combat en colonne. Mais ce qui rendit cette école précieuse pour les troupes montées d'Europe, c'est qu'en allégeant leur remonte et leur équipement, elle leur enseigna l'art d'escadronner. L'Européen prit goût aux déploiements et aux ralliements rapides, aux brusques changements de front, aux charges de flanc. La cavalerie occidentale devint essentiellement progressive et apte à toute espèce de perfectionnements. De là a pu sortir la grande école de cavalerie européenne du XIII[e] siècle dont le lecteur connaît déjà les brillants états de service.

Mais quels qu'aient été les progrès de la cavalerie occidentale en Orient, ils furent dépassés selon nous par les progrès parallèles que fit, en Orient, l'infanterie chrétienne. Il n'y a peut-être pas d'exagération à dire que ce que la chevalerie apprit de plus important à cette école, ce ne fut pas l'art de manœuvrer seule, mais bien celui de se combiner avec les troupes à pied.

Nous espérons en fournir la preuve dans le chapitre suivant.

CHAPITRE III

CAVALERIE ET INFANTERIE COMBINÉES

Les croisades du XIIe siècle ont fait l'éducation de l'infanterie de ligne européenne, non en l'engageant contre les fantassins asiatiques, mais en l'employant à couvrir la cavalerie d'Europe contre les assauts de la cavalerie d'Orient. — Cette combinaison des deux armes passa par trois périodes : Jusqu'en 1102, les troupes à cheval tentèrent de se passer des troupes à pied. Elles éprouvèrent des échecs. Depuis 1102 jusque vers 1150, la cavalerie se combina constamment avec l'infantérie et obtint des succès constants. Depuis 1150 jusqu'au XIIIe siècle, les Chrétiens furent vainqueurs ou vaincus, suivant que leurs deux armes surent rester unies ou se laissèrent séparer. Ce dernier résultat fut l'objectif constant de la tactique musulmane. — Bataille de Ramlah (1102) ; la cavalerie chrétienne est détruite pour s'être engagée sans infanterie. — Bataille de Jaffa (1102) ; la cavalerie et l'infanterie combinées inaugurent la méthode de combat en Cercle. — Seconde bataille de Ramlah (1105). — Bataille d'Artah (1105). — Bataille de Hab (1120) ; elle inaugure la tactique en ordre parallèle de Bouvines. — Surprise de Jérusalem (1124) ; le Cercle des fantassins chrétiens s'y défend sans cavalerie. — Bataille de Hazarth (1124) ; même école de guerre qu'au combat de Hab. — Bataille de Mergisaphar (1126) ; elle inaugure la tactique en ordre perpendiculaire défensif. — Campagne de Bosra (1146) ; apogée de l'infanterie pendant les croisades. — Surprise du gué de Jacob (1156). — Bataille de Harem (1164). — Bataille de Babeïn (1167) ; les Musulmans séparent les deux armes des Chrétiens pour les battre isolément. — Campagne de Darum (1170). — Bataille de Montgisard (1177) ; les Croisés reprennent l'avantage en combinant de nouveau leurs deux armes. — Bataille de Mergium (1179) ; Saladin triomphe de nouveau en séparant les deux armes des Chrétiens. — A la suite de ces trois séries d'expériences, le principe de la solidarité des deux armes s'est propagé dans les armées européennes.

Les croisades du XIIe siècle n'ont pas seulement régénéré la cavalerie européenne.

Elles ont aussi grandement stimulé la création des troupes à pied régulières. C'est là que le fantassin apprit à résister carrément aux charges des chevaux ennemis, puis à combiner son action avec celle de ses propres cavaliers. L'Orient a été l'une des premières écoles de notre infanterie de ligne, et certainement la plus efficace.

Toutefois ce ne fut pas en luttant contre l'infanterie asiatique que se forma celle d'Europe. En 1097, les armées d'Asie étaient principalement composées de cavaliers ; et l'histoire du temps ne cite, du côté des Orientaux, presqu'aucun combat d'infanterie. Ce fut au contraire pour tenir tête à leurs mobiles troupes à cheval que le besoin des troupes à pied se fit le plus vivement sentir.

Ce second résultat des croisades est beaucoup moins connu que celui qui concerne l'école de cavalerie. Il peut même paraître invraisemblable au premier coup d'œil. On nous permettra donc d'en entreprendre ici la démonstration, en l'appuyant sur un grand nombre de faits.

Après la prise de Jérusalem, la chevalerie chrétienne crut pouvoir se passer d'infanterie. Pour joindre un ennemi entièrement monté, la lenteur inhérente aux troupes à pied lui parut sans doute un obstacle. Nos chevaliers, ayant d'aillenrs adopté la remonte asiatique, se crurent assez mobiles pour gagner de vitesse leurs rapides adversaires. Quant à l'inégalité numérique où devait les placer cette résolution, ils s'en inquiétèrent peu, ayant expérimenté, dès les premières rencontres, leur immense supériorité physique et morale sur les Orientaux.

Cette confiance n'aurait peut-être pas été trop téméraire si la cavalerie musulmane avait franchement affronté le choc des Chrétiens. Mais c'était en éludant ce choc qu'elle usait leurs forces; et ceci changeait absolument les conditions du problème.

Nous avons déjà expliqué bien des fois que la cavalerie turque, à l'approche d'une charge de cavaliers chrétiens, s'éparpillait dans toutes les directions. Pour la joindre, nos chevaliers devaient se diviser eux-mêmes en une multitude de petits pelotons. Ceux-ci, poursuivant à bride abattue des objectifs divergeants, étaient bientôt trop éloignés les uns des autres pour pouvoir se rallier. Alors les Turcs revenaient en nombre infiniment supérieur, entouraient chaque peloton isolé, chargeaient en colonne, et par conséquent d'une manière continue. Le peloton chrétien, étant trop peu nombreux pour pouvoir imiter cette méthode de combat, devait lutter sans relâche, tandis que ses adversaires se reposaient à tour de rôle. A ce jeu, il n'y avait pas de force physique qui ne s'épuisât.

Le seul moyen de vaincre lès Musulmans était donc de ne pas chercher à les joindre, mais de les attendre derrière un abri où le tir ennemi ne pût pas décimer les Chrétiens. Alors, les Turcs étant obligés de prendre constamment l'offensive à l'arme blanche, c'étaient eux qui devaient se lasser les premiers, tandis que la cavalerie chrétienne choisissait les moments favorables pour sortir de son abri, saisir l'ennemi au passage et l'écraser par la supériorité du choc.

Cet abri nécessaire à la chevalerie chrétienne ne pouvait être four[illegible] que par une ligne compacte de fantassins, couverte de boucliers [illegible] hérissée de piques. Telle fut la conclusion pratique à laquelle finit p[illegible] se rendre la chevalerie d'Europe. Elle y fut conduite par une série d'e[illegible] périences que l'on peut grouper en trois grandes périodes : Depuis 10[illegible] jusqu'en 1102, on essaya de se passer des fantassins, et l'on eut d[illegible] échecs qui mirent la croisade à deux doigts de sa perte. Depuis 110[illegible] jusque vers 1145, on combina constamment les troupes à pied ave[illegible] les troupes à cheval. L'on obtint ainsi des succès merveilleux et l'infanterie de ligne acquit un degré de perfection jusqu'alors inouï[illegible]

Depuis 1145 jusqu'à la fin du xiie siècle, les Musulmans ayant observé que le succès des Chrétiens reposait sur cette combinaison, s'attachèrent par tous les moyens à séparer l'infanterie croisée de sa cavalerie et à détruire chaque arme isolément. Telle fut la grande tactique, on pourrait dire l'unique tactique des Nour-Eddin, des Schirkouh, des Saladin, des Bibars ; et suivant que l'infanterie et la cavalerie chrétiennes surent rester unies ou se laissèrent séparer, elles furent victorieuses ou vaincues.

Ce fut ainsi que, dès le commencement du xiiie siècle, on reconnut la nécessité absolue d'une infanterie de ligne. Le principe de la solidarité des deux armes devint un véritable dogme dans les armées européennes, ainsi que nous l'avons déjà constaté.

On connaît maintenant notre manière de comprendre l'influence des croisades du xiie siècle sur l'école d'infanterie. Il nous reste à justifier cette opinion par un certain nombre d'exemples choisis parmi les batailles des trois périodes successives que nous venons de signaler.

§ I

PREMIÈRE PÉRIODE

1097-1102

Nous savons déjà que, dans les premières batailles livrées par les Croisés en Asie-Mineure, l'infanterie de ligne européenne n'avait pu rendre presqu'aucun service. Aux combats de Harenc et d'Antioche, la cavalerie chrétienne sut s'en passer ; mais les circonstances favorables qui lui en avaient fourni les moyens ne pouvaient pas toujours se reproduire. On put encore se faire illusion pendant les années 1099, 1100 et 1101, employées aux travaux du siége de Jérusalem, puis à une vie de razzias qui n'exigeait aucune tactique. Mais dès 1101, dès les premières batailles rangées, livrées autour de Ramla, le besoin d'une infanterie régulière commença de se faire sentir.

Bataille de Ramla

1102

En 1102, Baudouin Ier, récemment appelé au trône de Jérusalem, se trouvait à Jaffa, éparpillant ses forces sur le littoral pour créer à sa nouvelle conquête des communications maritimes avec l'Europe. Une armée égyptienne sortit alors d'Ascalon, forte de vingt mille cavaliers et dix mille fantassins. Elle s'avança jusqu'à Ramla, dont la garnison

ne comptait que quinze chevaliers, et se mit en devoir d'attaquer la ville [1].

L'Évêque de Ramla en donna avis à Baudouin qui, probablement aveuglé par les récents succès de sa chevalerie, accourut au secours de la place avec ce qu'il avait d'effectifs sous la main, sans convoquer le gros de ses forces. Or, à ce moment, Jaffa ne possédait pas d'infanterie de ligne. En fait de cavalerie, le roi avait avec lui sa maison militaire (*militia ejus*), plus un certain nombre de seigneurs, demeurants de la seconde croisade d'Hugues le Grand, qui attendaient un vent favorable pour rentrer en Europe. On sait que cette croisade avait été détruite et dépouillée par les Turcs, dès son entrée en Asie-Mineure ; si bien que le petit nombre de chefs qui étaient arrivés à Jérusalem, dénués de tout, même de leur monture, n'avaient pu vivre et regagner leurs foyers qu'avec les aumônes du roi. Le duc de Bourgogne, le comte de Vendôme, le comte de Lusignan étaient de ce nombre et n'avaient pas encore pu s'embarquer. A la prière de Baudouin, ils empruntèrent des chevaux aux gens de son escorte et consentirent à grossir l'expédition. Le roi improvisa ainsi un corps de deux cents chevaliers, auxquels il faut ajouter leur suite normale en sergents à cheval. Ce fut avec cet effectif qu'il se mit en campagne [2].

L'armée ne possédait pas un seul fantassin. Tous les chroniqueurs sont unanimes à voir dans cette rapide expédition une impardonnable

1 Wil. Tyr. (*H. Oc.* T. I p. 429). Ascalonitæ, adjunctis sibi ex his qui de prædicto prælio evaserant Egyptiis, et ingenti militia congregata, quæ ad numerum viginti millium dicebatur accedere, fines nostros circa Liddam, Sauronam et Ramulam ingressi sunt.

Ful. Carn. (*H. Oc.* T. III p. 397 A). Erant simul ibi viginti millia equitum et decem millia peditum. — (P. 397 B) Hi quidem die quodam urbem Ramulam adierunt, et ante eam tabernacula sua extenderunt. Porro in una civitatis arce munita erant quindecim milites, quos rex ibi custodes posuerat.

2 Ful. Carn. (*H. Oc.* p. 397 C D). Episcopus autem ille [Ramulæ] quum fumos flammas que inspexisset, ignibus eorum accensis jam in culmis, timuit ne ab eis ad eum remeantibus obsideretur. Et præcavens in futurum, mandavit confestim regi, qui in Joppe inerat, ut ei festinanter succurreret.

Ful. Carn. (*H. Oc.* p. 397 D). Quod quum audisset Rex, sumptis armis suis, equum ascendit concitus, quem militia ejus, ipso jubente et cornu regio monente, citissime secuta est. — (P. 397 E) Aderant tunc in Joppe milites quamplurimi, qui, ventum prestolantes opportunum, in Franciam redituri, transfretare optabant. Hi equidem equis carebant (p. 398 A) quoniam in anno præterito equos suos et omnia quæ habebant amiserant, unde mentio hic non incongrue interserenda est. — (P. 400 B C) Adhuc inibi erat Gaufridus comes quidam Vendomensium et Stephanus comes Burgundiæ et Hugo Liziniacensis frater Raimundi comitis. Hi quum equos ab amicis suis et cognatis querentes mutuati essent, mox in eos conscendentes, regem secuti sunt. — (P. 401 B C) Et quia non erant nostri plus quam ducenti milites, à viginti millibus circumplexi sunt.

Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 429). [Rex] vix secum ducentos habens equites, urbem egressus est.

témérité, un oubli de tous les principes de la guerre. Leur critique porte principalement sur l'absence des combattants à pied[1]. Quant à la cavalerie, l'insuffisance de son effectif est à peine relevée; et avec raison, car dans toutes ses autres campagnes, même les mieux entendues et les plus heureuses, Baudouin n'en avait pas eu davantage. A la première bataille de Ramla, antérieure seulement de quelques mois, il avait battu trente mille hommes avec deux cent soixante chevaliers seulement. Au combat de Jaffa, qui suivit immédiatement la présente rencontre, il triompha des vingt mille cavaliers égyptiens avec cent soixante-dix chevaliers. Mais ce petit groupe de chevalerie d'élite s'était toujours appuyé sur un effectif bien proportionné en infanterie[2]. Ici, pour la première fois depuis le combat de Harenc, on allait se risquer en bataille rangée sans un seul fantassin.

Guillaume de Tyr, qui signale avec soin cette imprudence, ajoute qu'elle parut du meilleur augure aux chefs égyptiens, que l'expérience avait mûris dans la pratique de la guerre. Sitôt qu'ils virent Baudouin méconnaître les principes militaires au point d'engager sa cavalerie sans infanterie, ils se considérèrent comme assurés de la victoire[3]. On sait que l'archevêque de Tyr, chancelier des rois de Jérusalem, écrivait ces lignes dans la seconde moitié du XIIe siècle, au moment où cinquante ans d'expérience avaient permis d'acquérir des principes sur la tactique d'infanterie. On peut donc admettre cette opinion comme un écho de ce que l'entourage militaire du roi possédait de meilleurs juges en ces matières.

Le résultat de la bataille de Ramla justifia d'ailleurs cette appréciation. Les Égyptiens commencèrent par se mettre en bataille, puis ils développèrent leurs lignes, de manière à entourer la cavalerie chrétienne (*circumplexi sunt*); enfin ils la chargèrent sans relâche. Dans ces conditions, ils réussirent à l'user si rapidement que, en moins d'une

1 Ful. Carn. (p. 400 C D). Hoc siquidem immodestia regis magna fuit, qui gentem suam exspectare neglexit, nec ordinate, sicut oportet sapienter ire, ad bellum processit. *Sed absque peditibus,* milites suos vix exspectans, acceleravit hostes appetere.

Wil. Tyr. (p. 429). Quod ut domino Regi nuntiatum est, præter morem se habens nimis improvide, non convocatis ex finitimis urbibus militaribus copiis ; sed de sua virtute præsumens, non exspectatis etiam his qui secum erant in urbe, properus nimis, imo præceps,.... urbem egressus est.

2 Première bataille de Ramla : (Ful. Carn. p. 391 C). « Itaque *milites nostri omnes ducenti sexaginta tantummodo fuerunt, pedites vero nonagenti* » — (Wil. Tyr. p. 425 Erat autem ei *equitum numerus ducenti sexaginta, pedites vero nonaginti.* »

Sur les effectifs chrétiens de la bataille de Jaffa, voyez nos notes ci-dessous.

3 Wil. Tyr. (p. 430). At vero qui in exercitu hostium erant prudentiores, et in re militari majorem habebant experientiam, *videntes nostros præter morem absque peditum manipulis,* equitum quoque turmas, prætermisso ordine militari, confusas, *accedere, ceperunt apud se majorem de victoria spem habere.*

heure, malgré la résistance de leurs armures, les troupes de Baudouin furent exténuées et massacrées [1]. A peine put-on sauver la personne du roi, qui réussit à s'abriter dans le château de Ramla, d'où il s'échappa à la faveur de la nuit.

Cette défaite convainquit Baudouin que le concours d'une infanterie de ligne était indispensable au jeu complet de la cavalerie, puisque tous les progrès que les troupes à cheval venaient de faire en Orient n'avaient pas pu les affranchir du concours des troupes à pied.

A cette démonstration pratique, la défaite de Ramla ajouta une immense impulsion morale. Elle eut, tant en Europe qu'en Palestine, un retentissement terrible, parce qu'elle mit soudainement à deux doigts de leur perte toutes les glorieuses conquêtes des Croisés. Si Ramla tombait au pouvoir des Égyptiens, Jérusalem allait être séparée de Jaffa, coupée de ses communications avec le littoral, au moment où la première croisade n'avait encore reçu d'Occident aucun renfort sérieux; où, depuis plus de trois ans, une poignée de braves s'épuisait en efforts désespérés contre l'Asie musulmane tout entière; où les Turcs possédaient encore la plupart des positions militaires de la Palestine et bloquaient avec leurs coureurs toutes les places chrétiennes [2].

Cette effrayante situation fut pour les Croisés un stimulant décisif. De même que leur cavalerie avait été régénérée par la perte de tous ses chevaux d'Europe, de même leur défaite de Ramla les décida à perfectionner leur infanterie en la combinant avec les troupes à cheval. A partir de ce moment on ne trouvera plus une seule bataille régulière en Palestine où le rôle de cette arme n'ait été sérieusement analysé par les chroniqueurs.

Ici commence ce que nous avons appelé la seconde période de l'éducation de l'infanterie.

1 Ful. Carn. (P. 401 B C). Et quia non erant nostri plus quam ducenti milites, à viginti millibus circumplexi sunt. Qui quum à pressura gentilium gravissime cohiberentur, et major pars nostrorum minimæ horæ spatio perempta occidisset, onus hujusmodi ferre nequiverunt, quin residui in fugam verterentur.

Wil. Tyr. (P. 430). Unde [hostes] facti animosiores, digestis in ordinem aciebus, uno impetu in nostros irruunt, *tanto instantes animosius quanto eos ordinem solitum magis neglexisse conspexerant*. Oppressi itaque irruentium vehementius ingenti multitudine, et belli pondus ferre non valentes, cæsis pluribus in fugam conversi sunt.

2 Wil. Tyr. (P. 393). Urbes autem quæ in nostram venerant ditionem paucæ admodum erant et locis hostilibus interjectis interpolatæ, ita ut summo periculo, cum necessitas id exposcebat de una ad alteram veniretur. (P. 434) [Rex] eos qui in montibus erant ad subveniendum ei sollicitat; qui mature convenientes, propter hostes qui media liberius obtinebant, viarum secuti dispendia, ... Arsur pervenerunt, unde cum difficultate et vitæ periculo, hostibus intereundum occurrentibus, Joppen auctore Domino pervenerunt.

§ II

DEUXIÈME PÉRIODE

1102-1146

Baudouin brûlait de prendre sa revanche sur les Égyptiens. Parfaitement éclairé sur les causes de sa défaite, nous allons le voir, coup sur coup, triompher trois fois de ses ennemis, non pas en augmentant ses troupes à cheval, mais en les appuyant sur des troupes à pied.

Bataille de Jaffa

1102

Rentré dans Jaffa, Baudouin réunit immédiatement tout ce que les garnisons voisines purent lui fournir de cavaliers. Il n'obtint en tout que quatre-vingt-dix hommes, tant chevaliers que sergents à cheval; encore fallut-il en monter une partie sur des juments [1]. D'autre part, Hugues de Saint-Omer, devenu seigneur de Tibériade depuis le départ de Tancrède pour Antioche, avait reçu directement de Jérusalem la nouvelle de la défaite du roi et l'ordre de le secourir. Hugues détacha quatre-vingts chevaliers, gagna rapidement la côte à la hauteur d'Arsouf et rallia Jaffa. Baudouin réunit donc cent soixante-dix cavaliers (ou chevaliers) [2]. C'était moins encore que dans la précédente bataille. Ces troupes étaient même très mêlées comme qualité, ainsi que le spécifient les chroniqueurs (*promiscui meriti*). Mais le roi leur adjoignit l'effectif en infanterie nécessaire pour établir entre les deux armes une

[1] Ful. Carn. (P. 403 C). Quumque Joppen pervenisset, consilio non diutius prolongato, regem monuit necessitas ut illos qui Jherusalem et apud Sanctum Abraham inerant, mandando, venire Joppen faceret. (P. 404 B) Scripto quod tulerat lecto, parati sunt illico millites quot ibi reperiri potuerunt. Nonaginta ut reor, *tam de militibus quam de illis qui equos habere potuerunt* vel jumenta. Sed quamvis voluntariè, tamen satis timidè ascendentes, illuc ire non distulerunt.

Wil. Tyr. (P. 434). Erant autem qui de novo accesserant equites *promiscui meriti* quasi nonaginta.

[2] Wil. Tyr. (P. 434). Interea dominus Hugo de Sancto Aldemaro, Tiberiadensis dominus, à Hierosolymitanis commonitus ut domino regi subveniret, cum octoginta equitibus usque Arsur pervenerat, regi auxilium ministraturus.

Ful. Carn. (P. 403 A B). [Hugo] habebat enim secum octoginta milites, quibus opus erat negotio imminenti.

bonne proportion « *juxta rei militaris disciplinam ordinatis congrue tam equitum aciebus quam peditum manipulis* »[1].

Avec cet effectif, Baudouin ne craignit pas de sortir de Jaffa. L'ennemi prit aussitôt l'offensive contre lui. Fidèles à leur méthode constante, les Égyptiens se déployèrent en cercle autour de l'armée chrétienne, de manière à l'enfermer dans une circonférence. Puis ils la chargèrent de tous les côtés en même temps[2].

Alors les Croisés répartirent entre leurs deux armes les deux fonctions suivantes : leur cavalerie, faisant front successivement de tous les côtés, chargeait tour à tour, tantôt dans une direction, tantôt dans la direction opposée ; de manière à culbuter l'ennemi partout où celui-ci attaquait en force. Les Égyptiens, supposant que l'infanterie chrétienne leur opposerait moins de résistance, concentraient leurs principaux efforts contre cette dernière, et la chargeaient d'un côté au moment où sa chevalerie la défendait de l'autre. Mais alors les arbalétriers croisés accueillaient l'assaillant par des décharges de traits qui le mitraillaient en plein visage et le tenaient en respect jusqu'à ce que leur cavalerie eût le temps de venir les dégager[3].

Cette combinaison des forces chrétiennes suppose que leur infanterie, massée au centre du cercle musulman, faisait face de tous les côtés, et que leur cavalerie passait tour à tour, tantôt devant l'une de ses faces, tantôt devant l'autre. Ainsi la chevalerie croisée s'adossa constamment à des lignes de fantassins qui ne permirent pas qu'on la prît à revers. Suivant l'expression des chroniqueurs, les traits des troupes à pied soutinrent si bien les lances des chevaliers, que la cavalerie égyptienne, lassée et décimée, finit par renoncer à l'offensive, puis abandonna le terrain[4].

Ce fait d'armes nous donne une idée de la manière dont la manœu-

1 Wil. Tyr. (P. 434). Quibus receptis, dominus rex in bonam spem erectus, quærens quas intulerant hostibus recompensare injurias, et mala quæ irrogaverant refundere cum usuris, instructis et *juxta rei militaris disciplinam* ordinatis congrue tam equitum *aciebus quam peditum manipulis*, hostibus obviam egreditur.
Ful. Carn. (P. 404 D). Mane sequenti, militibus suis *cum gente pedestri* ordinatis, contra inimicos suos bellaturus exivit.

2 Ful. Carn. (P. 404 E). Et quia multitudo [inimicorum] magna erat, *gentem nostram undique giraverunt. Quibus inclusis*, nihil eis ulterius nisi divinum auxilium prodesse potuit.

3 Ful. Carn. (P. 404 E 405 A). Sed in omnipotentia Domini prorsus confidentes, ubi turmam densiorem et fortiorem viderunt, impetu mirabili ferire non distulerunt. *Qui cum in una parte fortiter pugnando eos penetrassent, illico aliorsum eos recurrere necesse fuit, quoniam, ut pedites nostros absque protectione militum videbant, illuc statim festinantes extremos occidebant.* Pedites tamen nostri, non ignavi, pluviam sagittarum invadentibus se tantam jaciebant, ut in visibus eorum et peltis multas infixas videretis.

4 Ful. Carn. (P. 405 A). Itaque *quum a peditibus sagittariis vehementer essent*

vre du cercle a pu prendre naissance. Par cela seul que les Orientaux attaquaient les Chrétiens en cercle, les Chrétiens devaient être amenés à se défendre en cercle, pour leur faire face de tout côté. Au début, former une circonférence régulière fut sans doute une manœuvre difficile pour ces troupes sans expérience. Aussi est-il probable que les fantassins de Ramla se rangèrent d'abord, au milieu de leurs ennemis, en un simple parallélogramme, où ils se postèrent dos à dos, pour faire front en avant et en arrière. Mais, avec cette formation, leur cavalerie pouvait moins aisément les protéger et se défendre elle-même. Les chevaliers chrétiens, combattant en avant de cette ligne de fantassins, pouvaient être harassés par des charges continues, sans avoir le temps de venir se reposer derrière leur infanterie, parce qu'il leur fallait faire un long détour pour contourner ses ailes. Ce même délai pouvait rendre leur intervention trop tardive pour protéger l'infanterie contre une attaque à revers. Ils durent bien vite observer qu'on remédierait à ces lenteurs en arrondissant en cercle les deux fronts adossés des fantassins et en établissant la cavalerie chrétienne dans l'intérieur de ce cercle. Là, elle pouvait venir sans retard se reposer après chaque charge. Enfin, se trouvant au centre du cercle des Chrétiens, il suffisait aux chevaliers d'un simple changement de front et d'une sortie de leur asile pour faire tête instantanément sur tous les points menacés.

La noblesse européenne, ayant déjà, par l'étude de Végèce, une connaissance théorique de cette manœuvre, dut être conduite bien aisément à sa pratique par le procédé d'attaque de ses adversaires.

Deuxième bataille de Ramla

1105

En 1105, les Égyptiens, qui appréciaient l'importance stratégique de la position de Ramla, tentèrent une seconde fois de s'en emparer. Partis d'Ascalon, ils avancèrent jusqu'à quatre milles de Ramla, au nombre de quinze mille hommes, qui comprenaient, outre la cavalerie, un corps d'infanterie éthiopienne, plus mille archers turcs de Damas, troupe dont l'habileté dans le tir de l'arc était proverbiale. Cette nouvelle composition de leurs forces montre combien les Égyptiens se

repulsi, et a lanceis militaribus multi sauciati, et de papilionibus suis jam privati, opitulante Deo Francorum obtulibus dorsa fugientes verterunt.

Lisiardus (*H. Oc.* T. III p. 563 G). Nam milites quidem et equites, circumfusa sibi hostium agmina impetu constantissimo penetrantes, *rursum que versus pedites suos* defendentes se fortissime *iterato impetu recurrentes*, prosternunt obvios, confertos dissipant ; tandem que in fugam actos insequuntur.

Wil. Tyr. (P. 435). [Nostri] hostium gladiis dissolvunt agmina, et interfectis ex eorum numero quampluribus, reliquos turpiter fugam inire compellunt.

préoccupaient d'anéantir l'infanterie chrétienne, dont ils commençaient à reconnaitre l'importance [1].

Baudouin alla combattre les envahisseurs à la tête de deux mille fantassins et cinq cents chevaliers avec leur suite normale de sergents à cheval [2].

Fidèles à leur invariable tactique, les Musulmans se développèrent en cercle autour de l'armée chrétienne. Puis ils l'accablèrent, de tous côtés, par ce tir continu que nous avons rencontré partout. Enfin ils chargèrent à l'arme blanche [3].

Mais tous ces moyens, si redoutés jusqu'alors et qui avaient suffi pour anéantir en une heure la précédente armée de Ramla, paraissent n'avoir produit ici aucun effet sérieux sur les Chrétiens. La cavalerie royale, quoique enveloppée de tous côtés, quoique combattant à peu près dans la proportion de un contre cinq, n'eut qu'à repousser dans tous les sens les assauts les plus impétueux, pour qu'au bout de quelques heures de lutte, ses quinze mille assaillants, harassés et décimés, abandonnassent spontanément le champ de bataille [4]. Les Turcs perdirent quatre mille hommes et n'en tuèrent que soixante à leurs adversaires [5]. Il faut donc bien que la poignée de cavaliers chrétiens qui avait soutenu leur choc sans se lasser, ait été fort habilement soutenue par ses deux mille fantassins.

La même année où Baudouin justifiait ainsi pour la seconde fois le mérite de sa nouvelle tactique, Tancrède, devenu prince d'Antioche,

1 Wil. Tyr. (P. 455). Hostium vero dicebatur esse numerus ad quindecim millia.

Ful. Carn. (P. 411 D E). Conglobati ergo sunt apud Ascalonam tam Arabes equites, quam Æthiopes pedites ; cum quibus etiam fuerunt Turci Damasceni plus minus mille, qui sagittarii erant probissimi. — (P. 413 D). Pagani autem quindecim millia tam de peditibus quam de militibus deputabantur, qui nocte illa non plus longe à Ramula quasi quatuor milliariis hospitati sunt.

2 Ful. Carn. (P. 413 C). Milites nostri erant quingenti, exceptis illis qui militari nomine non censebantur, tamen equitantes. Pedites vero nostri non amplius quam duo millia æstimabantur.

Wil. Tyr. (P. 455). Recensito nostrorum numero, inventi sunt habere equites quingentos, peditum duo millia.

3 Ful. Carn. (P. 413 F). Illi autem [bostes) circumvallantes nos, conquassare et confundere putaverunt penitus. — (P. 414 A) Turci autem ex more sagittarii nos retro girantes, et sagittarum pluvia plagantes, jam arcuum officia dimiserant, jam vaginis enses traxerant, quibus nos cominus feriebant.

4 Ful. Carn. (P. 414 A). Rex, hoc comperto, audacitate munitus, signum suum album de manu cujusdam militis sui abripuit ; et cum paucis illuc celerrime currens, oppressis succurrere sategit. Qui quum statim, Deo juvante, impetendo Turcos et occidendo dispersisset, ad majorem multitudinem Sarracenorum et Arabum, Æthiopum que recurrit — (P. 414 C). Dederunt gens impia fugam repentinam, fugientes usque Ascalonam.

5 Wil. Tyr. (P. 456). Dicuntur cæsa, illa die, de hostibus quasi quatuor millia, de nostris vero sexaginta inter mortuos reperti sunt.

obtenait à Artah des résultats semblables. Assailli par le prince d'Alep avec une immense supériorité numérique, le prince d'Antioche eut soin de se composer une armée où l'infanterie et la cavalerie étaient également bien représentées. Après avoir subi sans broncher cette première offensive qui caractérisait la tactique turque, il attaqua à son tour hardiment et demeura maître du terrain [1].

Ainsi, dès les années 1101 à 1105, l'infanterie de ligne avait fait son apparition sur les champs de bataille de Palestine et avait su s'y combiner avec la cavalerie. On va la voir maintenant, pendant la première moitié du XII[e] siècle, essayer à peu près tous les progrès que nous l'avons vue mettre en pratique pendant le XIII[e] siècle.

Bataille de Hab

1120

C'est surtout dans les grandes batailles classiques en ordre parallèle que le Moyen-Age a employé son infanterie. Nos lecteurs savent déjà que, dans ce genre de combats, le général qui possédait des troupes à pied assez solides pour pouvoir se suffire, aimait à les masser dans une seule de ses ailes et à réserver pour l'autre aile ses principales forces en cavalerie. Ainsi cette dernière arme, plus particulièrement apte à l'offensive, pouvait concentrer son effort sur un seul point de la ligne ennemie et y obtenir de rapides avantages. C'est ainsi qu'ont été obtenues les victoires de Bouvines, de Lewes, de Steppes, etc.

Le premier essai de cette méthode de combat nous paraît avoir été tenté par les Croisés, en 1120, à la bataille de Hab.

A cette époque, les Chrétiens venaient d'être battus, à Cérep (1119), par le Sultan d'Alep El-Ghazi, pour avoir fait un emploi malhabile de la méthode de combat en ordre perpendiculaire, ainsi que nous l'avons vu au chapitre précédent.

Baudouin du Bourg, qui régnait alors à Jérusalem, résolut de réparer cet échec d'une manière éclatante. Les Croisés avaient beaucoup étendu leur conquête. Fortifiés d'ailleurs par de nombreux arrivages d'Europe, ils disposaient de bien plus sérieux effectifs que pendant la période héroïque que nous venons de raconter. Ils réunirent sept cents chevaliers, ce qui peut supposer une cavalerie d'environ quatre à cinq

1. Wil. Tyr. (P. 453). Quod audiens Dominus Tancredus, convocatis viribus, *et tam equitum quam peditum militaribus copiis,* illuc procedit obviam, ubi eum suas habere copias fama celebriore compererat. Egressus ergo ab Antiochia, versus Artasiam exercitus dirigit; quo perveniens, hostium ingentem multitudinem, ut ei nuntiatum fuerat, reperit; in quos, invocato de supernis auxilio et pro meritis impetrato, viriliter irruens, primo resistere tentantes, sed mox in dissolutionem datos in fugam adegit.

mille hommes. Quant à leurs troupes à pied, elles étaient devenues fort nombreuses et surtout très-solides, ainsi qu'on va le voir [1].

L'armée chrétienne rencontra l'ennemi près du château de Hab, et l'attendit rangée en ordre parallèle. Son effectif entier fut réparti en neuf divisions [2]. Quatre d'entre elles composèrent la réserve, qui resta en seconde ligne sous le commandement du roi. Les cinq autres divisions, formant la première ligne de bataille, furent groupées en trois corps d'armée. La droite se composa de la chevalerie du comte de Tripoli ; à l'aile gauche on plaça celle d'Antioche ; au centre furent massées les troupes à pied [3].

Les Turcs avaient déjà bien des fois observé l'utilité croissante de l'infanterie chrétienne. Ils résolurent, disent les chroniqueurs, de saisir cette occasion pour la détruire. Accumulant dans leur centre le gros de leurs effectifs, dès le début de l'action ils dirigèrent une attaque furieuse contre les troupes à pied des Croisés. Celles-ci, pendant la plus grande partie de la journée, eurent à subir un assaut formidable. Tout en perdant beaucoup de monde, elles soutinrent le choc sans défaillance [4].

Le roi suivait des yeux cette attaque et laissait l'ennemi y user ses forces. Il attendit, pour dégager ses fantassins, le moment où la cavalerie de sa première ligne commençait à faiblir (*acies præmissas subsidio indigere*). Alors, faisant avancer ses quatre corps de réserve, Baudouin prit à son tour l'offensive. Elle dut s'opérer par les ailes, puisque l'infanterie occupait le centre. L'intervention de la réserve royale rendit l'avantage à ces deux ailes ; puis toutes les forces des Chrétiens s'unirent pour accabler le centre des Musulmans où était leur principal effort (*densissimos hostium dissipat cuneos : et aliis jam destitutis vires... conferentibus, unanimiter in hostes irruunt*) [5].

1 Wil. Tyr. (P. 529). Nam septingentos in eo conflictu dicitur habuisse milites.

2 Wil. Tyr. (P. 529). Dispositis igitur de regis mandato, juxta rei militaris disciplinam, aciebus novem, et ordine congruo collocatis, Domini præstolantur misericordiam.

3 Wil. Tyr. (P. 529). Præmissis igitur tribus aciebus quæ agmina universa præcederent, domino quoque comite Tripolitano, cum suis, dextrum cornu tenente, principibus vero Antiochenis in sinistro collocatis, pedestres manipulos in medio locat. Rex autem, aliis subsidium ministraturus, cum quatuor sequitur aciebus.

4 Wil. Tyr. (P. 529). *Cumque manipulorum nostrorum pedestrium protervam et periculosam nimis cognoscerent instantiam*, totis viribus ad exterminandas pedestrium turmas elaborabant. Factum que est, Domino permittente, ut ex plurima parte ea die hostium gladiis deperirent.

5 Wil. Tyr. (P. 529). Rex autem, videns pedestres manipulos supra vires aggravari, acies que præmissas subsidio indigere, cum suis qui ei adhærebant, pronus inter media ruit agmina, et gladio instans animosius, densissimos hostium dissipat cuneos : adhærentibus que ei fideliter earumdem acierum consortibus ; et *aliis jam destitutis, vires et animos verbis et exemplo conferentibus, unanimiter in hostes irruunt*, et invocato de cœlis auxilio, affuit divina clementia.

On conçoit, en effet, que, si les cavaliers des deux ailes triomphèrent à la fois, ils durent converger ensuite vers le centre où les Turcs avaient accumulé leurs efforts, et où l'infanterie chrétienne ne pouvait que maintenir la défensive. L'ennemi y fut écrasé et mis en fuite [1].

La bataille de Hab offre plus d'une analogie avec celle de Steppes. On pourrait comparer le rôle que remplirent à Steppes les fantassins de Liége avec celui de l'infanterie du centre à la bataille de Hab ; et la manœuvre concentrique qu'exécutèrent à Steppes Rochefort et le comte de Loz, à la double conversion vers le centre des cavaleries de Tripoli et d'Antioche. Comme à Steppes, les troupes à pied de Baudouin, ayant eu à soutenir le poids de la principale attaque, furent aussi les plus éprouvées. Tandis que les deux ailes des Croisés ne perdirent que cent cavaliers, l'infanterie du centre laissa sept cents morts sur le carreau. Mais elle avait tué quatre mille cavaliers turcs et avait su leur résister carrément pendant toute une journée, sans être soutenue par sa cavalerie [2].

L'infanterie chrétienne se sentait si enhardie par le beau rôle qu'elle avait su remplir à la bataille de Hab que, quatre ans après cette rencontre, on la vit attendre en rase campagne la cavalerie turque, sans même posséder un seul combattant à cheval pour se dégager. Cet intéressant fait d'armes eut lieu près de Jérusalem. Il nous paraît mériter une mention spéciale.

Surprise de Jérusalem

1124

En 1124, la lutte des Croisés contre l'Asie Musulmane était au maximum de son intensité. Les Chrétiens de la Palestine, envahis de toutes parts, avaient jeté sur leurs frontières tout ce qu'ils avaient d'effectifs ; si bien qu'il ne restait pas dans Jérusalem un seul combattant de l'armée régulière. La ville n'était gardée que par sa milice bourgeoise. Les Égyptiens, qui, de leur abri d'Ascalon, guettaient sans cesse le moment favorable pour entrer en scène, imaginèrent de détacher subitement de cette place un corps de cavalerie et de le lancer sur Jérusalem, dans l'espoir d'y pénétrer par une surprise. Mais les bourgeois faisaient bonne garde. Dès l'apparition des premiers coureurs musulmans, ils donnèrent l'alarme et appelèrent la population virile. Cette

1 Wil. Tyr. (P. 529-530). Facta hostium strage infinita, reliquos resistere non valentes in fugam vertunt.

2 Wil. Tyr. P. 530). Dicuntur ibi de nostris peditibus quasi septingenti cecidisse, de equitibus vero centum. At vero de hostium numero usque ad quatuor millia, exceptis sauciis letaliter et compedibus mancipatis.

infanterie improvisée prit les armes. Puis, au lieu d'attendre l'ennemi derrière ses remparts, elle sortit de la ville pour venir observer de plus près son adversaire [1].

Alors eut lieu une sigulière rencontre entre les Égyptiens tous à cheval et les bourgeois tous à pied. Les chroniqueurs ne disent pas quelle fut la formation adoptée par l'infanterie chrétienne pour n'être pas entamée. Mais ils précisent que, pendant trois heures, fantassins et cavaliers restèrent en présence, à se menacer sans s'aborder ; que les Chrétiens ne purent pas prendre l'offensive, parce qu'ils n'avaient pas de cavalerie ; que les Musulmans ne jugèrent pas prudent de s'engager avec des hommes dont l'attitude était si résolue (*cum gente ad resistendum animosius præparata*), et qu'ils durent se retirer sans avoir fourni une seule charge [2].

Nous qui connaissons l'habitude des cavaliers orientaux de se former en cercle concentrique autour de leurs adversaires, nous devons supposer qu'à Jérusalem ils n'y manquèrent pas ; d'autant plus qu'ils n'avaient là aucune cavalerie à redouter. Par voie de conséquence, l'infanterie hiérosolymite dut bien être obligée de faire face de tous côtés, en se tenant serrée, immobile, la pique croisée, la targe en avant. Faute de cavalerie, les bourgeois étaient bien obligés de garder la défensive. Faute d'infanterie, les Égyptiens ne purent pas entamer cette forêt de piques. Ainsi les deux partis purent rester longtemps en présence sans se nuire, les uns tournant autour des autres sans les charger, les autres attendant le choc sans bouger.

Enfin, considérant que la surprise de Jérusalem était manquée et que leur pointe audacieuse n'était pas sans péril, les Égyptiens commencèrent à reprendre la route d'Ascalon. Cette route offrait des escarpements et des fossés. La milice hiérosolymite vint s'y abriter en suivant l'ennemi ; elle ouvrit sur lui le tir de ses arbalètes, lui tua 42 hommes

1 Wil. Tyr. (P. 566). Cives autem etsi pauci numero, tamen fide ferventes, zelo justissimo pro patria, pro liberis et uxoribus succensi, armis correptis, urbem egrediuntur, unanimiter hostibus occurrentes.

T. français (*Id.* p. 566). Il [les Égyptiens] penserent que por ce que l'en ne s'en gardoient, il porroient trover la cité vuide et desgarnie. — Mès li citaien de la vile firent le ban crier que tuit s'en ississent fors, et se tindrent tuit a pié devant la porte.

2 Wil. Tyr. (P. 566). Et cum trium horarum spatio se mutuo conspexissent, *nostris non audentibus in eos irruere, cum non nisi pedites haberent* : videntes Ascalonitæ quod ibi non possent absque periculo moram facere, nec erat tutum cum gente obstinata, atque ad resistendum animosius præparata, juxta urbem congredi, parant reditum cum velocitate.

T. fr. (P. 566). Cil d'Escalonne se rasemblérent encontre als et virent ceus qui estoient près et entalenté d'eus deffendre, si que molt les en douterent. La montance de trois ores furent einsi les uns contre les autres, si que onques li Turs ne les oserent corre sus, ainz s'en commencierent à partir à trere arière.

et 17 chevaux, fit même quatre prisonniers, puis rentra en ville triomphalement, sans avoir perdu un seul homme [1].

La surprise de Jérusalem nous montre pour la première fois une infanterie résistant à la cavalerie, sans avoir besoin de l'appui des troupes à cheval. C'est le précurseur des combats de Saint-Omer, de Mont-Cassel, de Mons-en-Pevèle, de Rosebeecke, que nous avons étudiés en restaurant la tactique d'infanterie des XIII[e] et XIV[e] siècles. Ainsi, dès l'année 1124, nous assistons à la naissance de la méthode de combat par laquelle les fantassins flamands, sans troupes à cheval, surent tenir tête à la gendarmerie de Philippe le Bel.

A mesure que l'infanterie grandit en Palestine, on vit se multiplier, sur le champ de bataille, les réminiscences de la théorie de Végèce, l'emploi de l'ordre parallèle, que le Moyen-Age tenait des Romains et qui exigeait le concours de l'infanterie. Ainsi, dans cette même année 1124, on livra aux Turcs une seconde bataille, la bataille de Hazarth. Les Chrétiens y amenèrent deux mille fantassins. Comme au combat de Hab, ils se rangèrent en ordre parallèle : le roi au centre, les comtes d'Edesse et de Tripoli à l'aile gauche, la noblesse d'Antioche à l'aile droite. Et il est digne de remarque qu'à l'instar des Romains qui formaient toujours leurs corps en commençant par la droite, la noblesse d'Antioche porta la qualification *de premier corps,* par ce seul motif qu'elle composait l'aile droite, et l'aile gauche prit le nom *de second corps* [2]. Les Chrétiens demeurèrent vainqueurs.

1 T. fr. (P. 566). Li Crestien apercurent lor covine et lor couardise, si se mistrent entre fossez et leus estroiz, si les commencierent a assaillir; si com il passoient iluec, ot assez tret d'ars et d'arbalestes et feru de glaives. Li nostre en orent le meillor, quar il n'i perdirent riens, ainçois occistrent des lors quarante deus, et gaengnierent dis set chevaux et retindrent pris trois chevaliers.

Wil. Tyr (P. 566). Nostri autem eos cautius aliquantulum insecuti, retentis ex hostium equis decem et septem, de militibus quatuor, quadraginta duos ex eis interficiunt.

2 Wil. Tyr. (P. 579). Ecce rex, et comes cum eo Tripolitanus, necnon et Edessanus cum ingentibus copiis adsunt, obsessis opem, auctore Domino, in proximo collaturi. Qui postquam ad hostes inceperunt accedere, tres ex se ordinaverunt acies ; quarum in *prima, quæ in dextro erat cornu* Antiochenos locant proceres, *in secunda vero quæ in sinistro erat ordinata latere*, utrumque cum suis constituunt comitem ; in medio vero dominum regem. Erant autem eis, equites mille et centum, peditum autem duo millia.

Bataille de Mergisaphar

1126

Deux ans après la bataille de Hazarth, celle de Mergisaphar nous révèle la première apparition de la méthode de combat en ordre perpendiculaire défensif, que nous avons signalée dans les rencontres du XIIIe siècle et notamment à Agridi et à Tagliacozzo.

On se souvient que l'armée qui pratiquait cette tactique opposait d'abord à l'ennemi une série de corps échelonnés sur un même axe, dans lesquels les piquiers à pied, postés derrière les lanciers à cheval, usaient rapidement leurs ennemis en massacrant tous ceux qu'avait désarçonnés le coup de lance. Sans qu'on puisse affirmer que les Croisés de Mergisaphar aient pratiqué le même ordre de bataille, il est du moins certain qu'ils combinèrent de la même façon le rôle de leurs fantassins avec celui de leurs cavaliers.

A la suite des grandes victoires de Hab et de Hazarth, les chrétiens avaient poussé leurs conquêtes vers le Nord-Est jusqu'à menacer le bassin de l'Euphrate et préparer l'attaque de Damas. Les Turcs, inquiets sur la sécurité de leur empire, redoublèrent d'efforts ; et jamais, de l'aveu des Latins, ils ne montrèrent plus de résolution que dans cette campagne[1].

Le choc des deux armées eut lieu à Mergisaphar, en 1126. Les Turcs prirent très hardiment l'offensive et assaillirent l'armée chrétienne de tous les côtés[2].

Baudouin, roi de Jérusalem, forma ses troupes en douze corps et les posta de façon à ce que chacun d'eux pût avancer au secours des autres corps menacés (*ut ab alterutra corroboraretur caterva, si necessitas admoneret*)[3]. Ces expressions paraissent impliquer une formation en colonne dont les sections, se suivant sur un même axe, pouvaient faire office de soutien, les unes à l'égard des autres.

Il est encore à remarquer que l'attaque des Musulmans se prolongea jusqu'au soir, avant que la victoire se décidât, ce qui pourrait faire

1 Wil. Tyr. (P. 583). Tertia demum die convenientes ad invicem, ordinato hinc inde et diligentius instructo præliandi apparatu, arma conferunt ex utraque parte nimis hostiliter.

Ful. Carn. (P. 478 B). Nulla quippe nostris unquam tumultuosior, nulla terribilior pugna fuit.

2 Ful. Carn. (P. 478 B). Discursus circumcursantium atque fremitus, itemque impetus erat nimius. — (P. 478 C). Accincti ergo nostri à Turcis circumcirca jam plerique sauciabantur.

3 Ful. Carn. (P. 477 G). Ordinatæ sunt in parte nostra tam militum quam peditum acies duodecim ut ab alterutra corroboraretur caterva si necessitas admoneret.

admettre que l'offensive des Turcs fut retardée par la résistance successive de chaque section [1].

Dans tous les cas, ce qui est affirmé explicitement par les chroniqueurs c'est le rôle de l'infanterie, entièrement semblable à celui des fantassins d'Agridi et de Tagliacozzo.

Guillaume de Tyr dit explicitement que ce fut une nouvelle méthode de combat imaginée par le roi et sa noblesse; que l'infanterie fut postée plus près de l'ennemi que dans les rencontres antérieures et y joua un rôle plus actif; qu'aussitôt qu'on avait désarçonné un cavalier turc, les troupes à pied le mettaient à mort; que les cavaliers chrétiens désarçonnés étaient au contraire dégagés par l'infanterie, ou portés aux bagages s'ils étaient blessés; enfin que la cavalerie croisée alla jusqu'à éventrer les chevaux de ses adversaires, pour abattre ceux-ci plus rapidement et les livrer ensuite à l'attaque des fantassins qui la suivaient [2].

Ce passage, dont nous avons déjà cité quelques mots, ne laisse pas de place au doute. C'est bien dans les croisades du XIIe siècle que l'ordre perpendiculaire défensif a fait ses premiers essais.

On trouve même à Mergisaphar cette énorme hécatombe des vaincus, ces faibles pertes du vainqueur qui caractérisèrent les combats d'Agridi et de Tagliacozzo. A Mergisaphar, les chrétiens ne perdirent que 80 fantassins et 24 cavaliers. Les Turcs laissèrent sur le carreau, outre un nombre incalculable de fantassins tués, plus de 2,000 de leurs cavaliers décapités [3].

Ce fut, à notre avis, vers le milieu du XIIe siècle que l'infanterie des Croisés atteignit le maximum de ses progrès. Nous espérons en convaincre le lecteur par le récit d'un dernier fait d'armes : l'expédition de Bosra, exécutée en 1146.

1 Wil. Tyr. (P. 584). Non legitur apud nos usque ad illum diem tam periculoso et ancipiti certamine desudatum esse : nam cum ab hora diei tertia usque in decimam protractum esset prælium, vix hora undecima discerni poterat utra pars meliorem esset reportatura calculum.

2 Wil. Tyr. (P. 584). *Porro pedestres manipuli*, domini regis et equitum exemplis edocti, in ipsas hostium acies acrius se ingerunt, et insistunt animosius; *si quos de hostibus lapsos vel saucios reperiunt, gladiis obtruncant*, evadendi vias intercludunt; nostros vero dejectos erigunt et restituunt ad conflictum; saucios vero remittunt ad sarcinas, ut sui curam possent habere : quod que amplius hostilibus turbis illa die damnosum fuisse creditur, *quidam equis hostium sauciandis omnem dabant operam, eorumque sessores subsequentibus sociis parabant ad victimam.*

3 Ful. Carn. (P. 478 D). Duo siquidem millia, et paulo plus, de Turcis detruncati remanserunt in campis. De peditibus autem non est numerus. De nostris vero quatuordecim equites et octoginta pedites.

Wil. Tyr. (P. 584). Dicuntur ex eis [Turcis] cecidisse illa die plus quam duo millia: de nostris vero recensito tam equitum quam peditum numero, inventum est, de equitibus viginti quatuor cecidisse, de (p. 585) pedestribus vero, octoginta.

Campagne de Bosra

1146

Moydir-Eddin, Sultan de Damas, ayant mécontenté Tantaïs, Emir de Bosra, celui-ci vint à Jérusalem offrir de livrer aux Chrétiens cette dernière ville. Située au-delà des déserts de la Trachonitide, Bosra, malgré son éloignement de la Palestine, devait être une précieuse conquête pour les chrétiens. Soit par sa force naturelle, soit par sa situation à l'Orient du Jourdain, cette place devait servir à reposer et ravitailler l'armée chrétienne chaque fois qu'elle reprendrait sa tactique offensive vers l'Euphrate et la Mésopotamie. Malgré les difficultés d'une aussi lointaine expédition, la cour de Jérusalem estima qu'il n'y avait pas trop d'imprudence à la tenter, ayant la certitude de trouver une place importante toute conquise où l'on pourrait réparer les fatigues de l'entreprise. Baudouin III rallia donc ses troupes, franchit le Jourdain et se mit en marche au travers des déserts qui le limitent à l'Orient.

Mais le voyage de l'Emir de Bosra n'avait pas pu rester secret. Moydir-Eddin, en devinant le but, réunit toutes les forces musulmanes et vint dans les vallées de Madian, sur la route même du désert, attendre l'expédition chrétienne. Là, il l'enveloppa et se mit en devoir de l'user par son tir et par des escarmouches incessantes, pendant cette marche sans fin où devaient s'accumuler tous les obstacles naturels. Indépendamment de la chaleur de l'été, qui avait mis à sec toutes les sources, une invasion de sauterelles avait laissé dans les citernes des myriades de ces insectes ; en sorte que leurs eaux corrompues étaient devenues impotables[1]. L'infanterie chrétienne était chargée proportionnellement à l'immense traversée que l'on avait à faire. L'armée, forcée de porter son armure, même pendant la marche, pour se garantir des traits de l'ennemi, avait horriblement à souffrir par le contact du métal échauffé par le soleil. L'apparition inattendue des Turcs donnait d'ailleurs à deviner qu'ils avaient éventé le plan des Chrétiens. On pouvait donc prévoir qu'à Bosra même les choses ne marcheraient pas toutes seules. Mais telle était la solidité acquise par les troupes chrétiennes, qu'elles

1 Wil. Tyr. (P. 719). Accedebat ad majorem molestiarum cumulum, sitis aspera, ex laboris difficultate et æstatis caumate geminata. Erat quoque eis iter per loca arida et inaquosa ; tota enim illa regio fontes nescit ; verum hieme solent aquas colligere lacunis tam naturalibus quam manufactis, pluviales. Acciderat autem illis diebus, unde et hæ ipsæ factæ erant inutiles : nam tanta fuerat paulo ante locustarum in ea provincia præter morem intemperies, quod omnes hujusmodi piscinas tabo infecerant, et aquæ usum reddiderant abominabilem putredine, quam morientes intulerant.

n'hésitèrent pas à pousser jusqu'au bout l'expérience commencée[1].

Pour la mener à bonne fin, il fallait avancer, sous les coups de l'ennemi, avec assez de lenteur pour que l'infanterie couvrît sa cavalerie et se couvrît elle-même. C'était une espèce de palissade humaine qu'il fallait perpétuer sans relâche, tout en cheminant, pendant de longs jours. Tout cela devait être l'œuvre des troupes à pied. La cavalerie, malgré son impatience d'avancer, comprit que l'union des deux armes pourrait seule donner le succès, et qu'aussitôt séparées, elles seraient détruites. Renonçant donc à toute espèce de faits d'armes, on se tint côte-à-côte, et chaque fois qu'un fantassin tombait de lassitude, un cavalier lui cédait son cheval[2].

A la station d'Adras, les Chrétiens espéraient de refaire leurs forces, ce lieu contenant une quantité de citernes creusées dans le roc à une grande profondeur et qui ne tarissaient jamais. Mais les Turcs s'étaient fait descendre dans les citernes et avaient détruit les appareils d'épuisement. Il fallut se remettre en marche après quatre jours de tentatives impuissantes pour retrouver l'eau, au milieu des souffrances de la soif[3].

Les Musulmans jugèrent l'occasion favorable pour tirer parti de cette situation morale. A leur tir continu ils ajoutèrent des séries de charges à l'arme blanche. La cavalerie chrétienne les repoussa, mais sans pouvoir tirer parti de ses avantages ; car l'ennemi avait l'espace pour se dérober et les Croisés ne pouvaient ni s'écarter de leur route, ni ralentir leur marche[4].

1 Wil. Tyr. (P. 719). Mane facto, communicato consilio, nostri procedendum esse decernunt ; nam redire, cum ignominia plenum, tum pene videbatur impossibile. Verum hostes circumpositi utrumque impedire videntur. Tandem nostri animosius insistentes, per medias hostium acies, viam ferro aperiunt, et ad destinatum unanimiter locum contendunt. Sed loricis cassidibus, simul et clypeis onusti, lento incedebant gradu ; hostium etiam circumposita multitudine præpediebantur.

2 Wil. Tyr. (P. 719). At vero *equites*, licet expedientius possent incedere, *peditum tamen oportebat in incessu conformes fieri manipulis ne dissolveretur agmen, et irruendi super cuneos hostibus daretur occasio*. Compatiebantur itaque sibi invicem cohortes, et quasi vir unus affectus erat populus universus. Tanta enim equitibus erat pedestrium turmarum cura ut ipsi de equis descendentes, communicato cum eis labore, fessis pro vehiculo se exhibentes, itineris molestiam redderent leviorem. Hostes tamen interea crebris sagittarum immissionibus exercitum fatigantes, multiplicatis molestiis, nostrorum cohortes dissolvere nitebantur. Nostri autem e diverso, quanto ad hoc magis vident eos instare et importunius, tanto sibi invicem cohærere magis, et cæpto insistere ferventius itineri non formidant.

3 Wil. Tyr. (P. 720). Transcursa igitur cum summo periculo regionis illius parte circa horam diei novissimam ad locum perveniunt, qui antiquo Adratum dicitur vocabulo. — Ubi etiam de cisternis, quarum ora videbant patentia, et sine difficultate haurire aquas se posse nostri arbitrarentur, demissas situlas non sine damno amittebant ; nam qui intus latebant in cavernis subterraneis funes præcidentes quibus hauriendi adligata erant instrumenta, funes remittebant decurtatos.

4 Wil. Tyr. (P. 721).

Enfin après avoir, pendant quatre nouvelles journées, cheminé tout en combattant, on arriva devant Bosra.

Mais la place était prise. La propre femme de Tantaïs l'avait livrée par trahison à Moydir-Eddin. Sans hésiter, l'armée chrétienne fit demi-tour et reprit le chemin du désert [1]. Les Turcs l'y pourchassèrent avec un acharnement redoublé. La route était couverte de ronces et d'arbustes, rendus combustibles par la chaleur. L'ennemi les incendia sur les pas des Chrétiens. Le vent leur envoyait la fumée et les étincelles en plein visage. Portant en tête de sa colonne la relique de la vraie croix, l'armée avança sans sourciller au travers des flammes jusqu'à ce qu'il plut à Dieu de changer la direction du vent. On choisit même ce moment pour rappeler un ordre du jour qui prescrivait de massacrer sans miséricorde le premier soldat qui oserait sortir des rangs [2].

Un homme de la suite de Tantaïs, ayant méconnu cet ordre pour accomplir un beau fait d'armes, fut mis en jugement et ne fut absous que parce qu'il n'appartenait pas à l'armée chrétienne [3].

On ne voulut même pas que les ennemis soupçonnassent ce que les Croisés avaient à souffrir. Tout homme tué était caché dans les bagages. Les blessés et les malades étaient montés à cheval et attachés, avec l'ordre de tenir l'épée nue, comme s'ils eussent fait partie de l'effectif prêt à combattre [4].

Ainsi, pas un cadavre, pas un signe de défaillance sur cette route. Ni la soif, ni la chaleur, ni les blessures, ni la maladie, ni la mort, rien ne laissait de traces dans cette armée compacte, qui traversait le désert,

1 Wil. Tyr. (P. 721). Nunciat urbem uxore ejusdem nobilis viri prodente, hostibus traditam ; et eorum introductos satellites, arces et præsidium, exclusis aliis, obtinere universum. — (P. 722). Videntes ergo se prorsus spe delusos, fixum firmumque quod proposuerant decernentes, ad iter se accingunt, voce præconia reditu cunctis significato.

2 Wil. Tyr. (P. 723). Erat sane regio tota vepribus et fructetis humilibus, carduis aridis et synapis sylva, veteribus stipulis et frugibus jam maturis, obsita : his omnibus ignem subjiciunt, vento nostris obvio fomitem et vires ministrante. Hic incendii vicinioris afflatu, fumique occurrentis nube densissima, nostris ingeminatur molestia.

T. fr. (P. 725). Quant nostre gent s'esmurent à tenir leur voie, le Turc les commencierent a porsuivre por hardoier. En l'ost des noz estoit criez li bans que se nus se desroutoit por ferir aucun cop, que li avenist, que l'en li couperoit la teste.

3 T. fr. (P. 725, 726).

4 Wil. Tyr. (P. 723). Erat autem nostris indictum publice, ut defunctorum corpora camelis et aliis animalibus ad sarcinas deputatis imponerent, ne nostrorum considerata strage, redderentur fortiores inimici : debiles quoque et saucios, jumentis imponi mandatur, ne omnino nostrorum aliquis aut mortuus aut debilis crederetur. His datum erat in mandatis, ut gladios educentes saltem speciem validorum exprimerent.

unie et forte comme un seul homme. « Ces hommes sont de fer ! » disaient les Musulmans [1].

On arriva intact jusqu'en Palestine.

La mémoire des hommes, disent les chroniqueurs, ne rappelle aucun fait, parmi les Chrétiens d'Orient, qui reproduise une aussi rude expédition aussi heureusement accomplie [2].

C'est Guillaume de Tyr qui parle ainsi, le plus véridique et le mieux renseigné des contemporains. On peut l'en croire sur parole ; car nous allons l'entendre tout à l'heure avouer et flétrir avec la même netteté les signes de décadence qui se manifestèrent plus tard dans la société chrétienne de Palestine.

Aussi pensons-nous que l'expédition de Bosra marque le moment où l'éducation de l'infanterie européenne du XII[e] siècle avait atteint son apogée en Orient.

§ III

TROISIÈME PÉRIODE

1146-1187

Pour épuiser le sujet du présent chapitre, il nous reste à fournir une dernière preuve de la solidarité que les tacticiens de Terre-Sainte avaient établie entre leurs deux armes. Cette preuve nous l'emprunterons à leurs adversaires.

Pendant la seconde moitié du XII[e] siècle, les Musulmans ont eu pour chefs des hommes de guerre éminents. Les Nour-Eddin, les Schirkouh, les Salah-ed-Dîn étaient assurément d'excellents juges en matière militaire, et ils formulèrent tous sur les Croisés les mêmes conclusions que nous venons de déduire. Tous constatèrent que les Latins ne triomphaient qu'en combinant infanterie et cavalerie ; qu'on ne pourrait les vaincre qu'après avoir séparé ces deux armes. Puis ils appliquèrent leur génie à obtenir cette séparation. Quand ils y réussirent, la victoire leur revint avec une étonnante facilité ; mais chaque fois qu'ils ne purent pas y parvenir, malgré leur incontestable génie militaire, ils subirent des échecs aussi éclatants que ceux des premières guerres saintes.

1 Wil. Tyr. (P. 723). Mirabantur itaque hostium prudentiores quod de tanta immissione sagittarum, de crebris conflictibus, de tanta sitis, pulveris, æstu, immoderata molestia, nullus unquam mortuus aut deficiens inveniretur ; populum judicant ferreum, qui tot, tamque continua possint tam perseveranter sustinere dispendia.

2 Wil. Tyr. (P. 727). Non habet præsentium hominum memoria quod Latinorum tempore, in toto Oriente, absque manifesta hostium victoria, tam periculosa fuerit expeditio.

Et cependant les Croisés de la fin du XII[e] siècle n'étaient plus des héros. Comme tacticiens, ils avaient exactement les mêmes principes que leurs prédécesseurs. Mais sous le rapport moral, les caractères avaient subi en Palestine une effrayante décadence. Amollis par les mœurs orientales, politiques sans foi, militaires sans honneur, leur cupidité, leurs jalousies mutuelles, parfois même leurs trahisons les firent mépriser de leurs propres troupes et relâchèrent la discipline.

Ce fut cette infériorité morale qui rendit leur tactique impuissante. Pour que l'infanterie et la cavalerie se combinassent régulièrement, il ne suffisait pas qu'elles connussent la théorie de cette méthode de combat (théorie d'ailleurs fort élémentaire) ; il leur fallait surtout de la vigilance dans les marches, un dévouement mutuel sur le champ de bataille et une grande précision dans l'exécution des ordres. Ce fut ce qui fit défaut à partir de 1250. Les princes musulmans, plus diplomates encore que militaires, surent affaiblir ce lien moral chez les soldats chrétiens en entretenant la corruption et la division parmi leurs chefs. Alors les plus grandes imprudences tactiques devinrent un fait habituel parmi les Croisés. Les Orientaux n'eurent plus qu'à saisir l'occasion.

Voici d'abord trois exemples de victoires obtenues sur les Chrétiens, par cela seul que leur cavalerie avait commis la faute de se séparer de son infanterie.

Surprise du Gué de Jacob

1156

En 1156, Nour-ed-Din, prince de Damas, ayant attaqué Panéas dans le Liban, le roi Baudouin II vint dégager la place, avec infanterie et cavalerie ; Nour-ed-Din se déroba [1].

Baudouin laissa alors ses troupes à pied dans Panéas, pour réparer la place, et avec ses troupes à cheval toutes seules, il descendit le Jourdain pour rentrer à Jérusalem. Le roi commit en outre la faute de suivre la rive gauche de ce fleuve, en territoire ennemi, et de s'arrêter même une nuit sur les bords du lac Méléha [2].

1 Wil. Tyr. (P. 839). Nuntiatur interea domino regi, quod prædicta civitas tantas à Noradino patiebatur angustias, et quod pene ad supremum sit inclinata defectum : unde collectis, quas pro tempore habere poterat militaribus tam equitum quam peditum copiis, ad partes illas cum suis legionibus impiger convolat. — (P. 840). [Noradinus] ad propria reversus est : suam tamen, quam semel collegerat, non passus ab invicem discedere militiam, sed eam secum detinens, et ampliorem convocans, in nemoribus finitimis, quasi mentem habens presagam, latebat in insidiis rei exitum præstolaturus.

2 Wil. Tyr. (P. 840). [Rex], dimissis peditum manipulis, *ipse cum solis equitum turmis* Tyberiadem redire proposuit. Egressus ergo ex eadem urbe, et in austrum

Nour-ed-Din revint aussitôt sur les traces de l'armée chrétienne, la devança et occupa les deux rives du Jourdain, au gué de Jacob, que Baudouin devait franchir pour rentrer dans ses états [1]. Le Jourdain s'élargit, sur ce point, en une immense nappe d'eau, coupée d'arbustes et de rochers, qu'une armée ne peut franchir que par un défilé interminable, pendant lequel les corps en marche ne peuvent ni se grouper, ni même s'apercevoir. L'armée turque se dissimula sur les deux rives parmi ces obstacles naturels. Puis, lorsque les chrétiens y eurent commencé leur défilé, chacun d'eux se trouva subitement entouré d'ennemis [2].

La chevalerie, ne pouvant pas se défendre sans formation régulière et sans troupes à pied, peu désireuse de se faire tuer inutilement, capitula presque sans combattre. Cette manière délibérée d'aller au devant de la prison pour sauver sa vie produisit en Palestine un immense effet de scandale, dont l'archevêque de Tyr se fit l'écho indigné [3].

Bataille de Harem

1164

En juillet et août 1164, Nour-ed-Din assiégea le château de Harem. Boëmond III, prince d'Antioche, et Raimond, comte de Tripoli, vinrent débloquer la place. Nour-ed-Din s'éloigna rapidement. Les Chrétiens le poursuivirent. Le Sultan choisit alors son champ de bataille sur un terrain coupé de marécages et y attendit ses adversaires [4].

iter dirigens, secus lacum, cui nomen Meleha, castrametatus est, ubi nocte illa *longe aliter quam disciplina militaris exigeret*, et imprudenter se habens, non observata castrorum lege, requievit exercitus.

1 Wil. Tyr. (P. 841). Nuntiatur porro hostibus in insidiis commorantibus, quod *dimissis pedestribus alis* domini regis exercitus, circa lacum Meleha secure nimis et imprudentius se haberet, — videntes rem pro votis accidere, castra movent subito ; et eorum prudentissimo principe rem, prout expedire noverat, accelerante, ad partes illas contendunt, et ad Jordanem, qui medius erat inter eos, usque perveniunt : quo transito, in eo loco qui vulgari appellatione Vadum Jacob appellatur, cis Jordanem, qua regius exercitus crastina transiturus erat die, se locant in insidiis.

2 Wil. Tyr. (P. 841). Ecce subito ex insidiis prodeunt, qui ad hoc specialiter convenerant ut incautos aggrederentur ; securis que, et nihil tale verentibus, strictis se offerunt gladiis, more hostium vulnera et mortem ministraturi.

3 Wil. Tyr. (P. 842). Capta est illa die de principibus nostris maxima multitudo, cæsi vero pauci, nam omnes indifferenter, tam qui rei militaris dicebantur habere prudentiam et usum præcipuum, quam gregarii, hostibus tanquam vilia mancipia, ignominiosæ servitutis jugum et perpetuæ infamiæ notam non abhorrentes, ut miseræ vitæ consulerent, sine contradictione se tradebant.

4 Wil. Tyr. (P. 895-896).

T. fr. (P. 896). Li Turc qui se pristrent garde, atendirent tant que li nostre se mistrent en un pas bien estroit, quar il i avoit granz paluz et mareschières deçà et delà.

Il se rangea en ordre parallèle, ses troupes d'Alep à l'aile droite, sous le prince de Hisn-Keïfa ; ses effectifs de Mossoul à la gauche, commandée par Zeïn-ed-Din. Les Chrétiens, renouvelant le procédé de formation qu'ils avaient adopté dans les batailles de Hab et de Hazarth, massèrent toute leur infanterie dans leur aile droite, en face de Zeïn-ed-Din, et accumulèrent leur cavalerie dans la gauche, en face de Hisn-Keïfa. Aussitôt Nour-ed-Din prescrivit à Hisn-Keïfa de céder sous le choc des chevaliers croisés, de manière à les entraîner en dehors de la ligne de bataille. Au cas où cette feinte réussirait, Zeïn-ed-Din, avec le gros de l'armée turque, devait profiter de l'éloignement des troupes à cheval pour accabler les troupes à pied des Chrétiens; afin qu'à son retour, la cavalerie d'Antioche et de Tripoli *ne trouvât plus un refuge, un asile d'infanterie où se retirer* [1].

Ce plan de bataille réussit. Zeïn-ed-Din détruisit les fantassins croisés dépourvus de la protection de leur chevalerie. Puis, lorsque celle-ci reparut sur le champ de bataille, elle se trouva prise entre Zeïn-ed-Din qui l'attendait et Hisn-Keïfa qui la suivait. Ne pouvant pas réparer ses forces derrière son rempart habituel de fantassins, elle succomba [2]. Les chroniqueurs latins prétendent même que, certaine de sa défaite, elle tendit les mains aux chaînes pour sauver sa vie [3]. Leur témoignage nous paraît ici plus digne de foi que celui des Musulmans intéressés à exagérer les difficultés de leur victoire pour en accroître l'éclat.

1 Ibn-Alathyr. (*H. Or.* T. I Kamel-Altevaryk p. 539). Les Francs commencèrent par faire une charge sur l'aile droite des Musulmans où se trouvaient les troupes d'Alep et le prince de Hisn-Keïfa. Les Musulmans prirent la fuite et les Francs se mirent à leur poursuite. On dit que cette déroute de l'aile droite était une ruse concertée d'avance. *Il s'agissait d'entraîner les cavaliers Francs à la poursuite de l'aile droite, loin de leurs fantassins, afin qu'alors les musulmans qui auraient tenu ferme fondissent sur ceux-ci l'épée à la main et les exterminassent. De cette manière les cavaliers, à leur retour de la poursuite de l'aile droite, ne trouveraient plus un fantassin auprès de qui ils pussent chercher un refuge, ni un asile dans lequel il leur fût possible de se retirer.* Pendant ce temps les prétendus fuyards reviendraient sur leurs pas, et l'ennemi serait pris en tête et en queue, à droite et à gauche. [Voyez à la note suivante le complément d'explication sur l'ordre de bataille de Nour-ed-Din.]

2 Ibn-Alathyr (*H. Or.* T. I p. 539). Le résultat fut conforme à ce qui avait été concerté. Lorsque les cavaliers Francs se furent abandonnés à la poursuite des fuyards, Zeyn-ed-Din, à la tête des troupes de Moussoul, chargea leur infanterie et la détruisit par le fer ou la captivité. Sur ces entrefaites, la cavalerie chrétienne revint ; car elle n'avait pas poursuivi bien loin les fuyards, *de crainte que son infanterie ne fût accablée pendant son absence.* Les fuyards reparurent sur ses traces. Les cavaliers Francs, *ayant vu à leur retour leurs fantassins tués ou prisonniers, furent découragés.* Ils se regardèrent comme des hommes perdus, entourés comme ils l'étaient de tous côtés par les Musulmans. Le combat fut très vif ; mais beaucoup de Francs périrent et leur déroute fut complète.

3 Wil. Tyr. (p. 897). Præcipites ergo, et suæ dignitatis immemores, armis depositis, vitam indigna supplicatione merentur, quam pro patria viriliter decertando excellentius fuerat impendisse et exempli ad posteros favorabilis.

Bataille de Babeïn

1167

En 1167, le Soudan d'Egypte Schaver, menacé par une invasion de l'Emir Assad-ed-Din Schirkouh, lieutenant de Nour-ed-Din, appela à son aide le roi de Jérusalem Amaury. Celui-ci passa dans la Basse-Égypte et y obtint de brillants succès tant que son infanterie et sa cavalerie opérèrent en commun [1].

Alors Schirkouh remonta rapidement le Nil jusqu'au Caire et disparut au midi de cette ville, dans la vallée du Nil supérieur [2].

Amaury l'y poursuivit, et pour le gagner de vitesse, il commit la faute de laisser au Caire ses troupes à pied et ses bagages [3].

Schirkouh avait une armée infiniment plus nombreuse que celle des Chrétiens et même assez solide. Outre les 11,000 Arabes de sa cavalerie légère, il possédait 2000 Mamelouks, troupe d'élite, plus 12,000 cavaliers turcs, dont 9000 portaient le haubert de mailles. C'était la première fois que l'on voyait les Musulmans user, dans une aussi forte proportion, de l'équipement de fer [4].

Amaury n'avait que 374 cavaliers (ou chevaliers) chrétiens, plus sa cavalerie légère turcopole et les contigents égyptiens, qui ne lui furent d'aucun secours dans la bataille [5].

Le cours du Nil, en amont du Caire, est presque constamment encaissé entre deux lignes parallèles de collines qui le séparent du désert.

1 Wil. Tyr. (Ch. XVII p. 908 et 909. — Ch. XXII p. 917, 918 et 919).

2 Wil. Tyr. (Ch. XXIII p. 920, 921).

3 Wil. Tyr. (p. 921). Mane autem facto, videntes eos abiisse, flumine celerius transmisso, hostes insequi nostri festinant. Hic sane, accelerandi gratia, quo expeditius equites proficiscerentur, *relictis pedestribus auxiliis, dominus rex cum solis equitibus ad iter accingitur.* — (P. 922) Depositis igitur, ut prædiximus, ex maxima parte impedimentis, dominus rex hostem insequitur, contra decursus aquarum.

4 Ibn-Alathyr (*H. Or.* T. I p. 546-547). Enfin cette année étant arrivée, il [Assad-ed-Din-Schirkouh] fit des préparatifs, et partit au mois de Rebi second (Février 1167) avec une armée considérable. Nour-eddin envoya avec lui plusieurs émirs accompagnés de deux mille cavaliers.

Wil. Tyr. (P. 925). Verum impar nimis erat accinctorum ad prælium distributio. Syraconus enim habebat Turcorum duodecim millia, ex quibus novem millia loricis galeis que tegebantur, reliqua tria millia arcubus tantum et sagittis utebantur; præterea Arabum aut decem aut undecim millia lanceis pro more utentium.

5 Wil. Tyr. (P. 925). Nostri vero equites vix erant trecenti septuaginta quatuor, absque Ægyptiis vilibus et effeminatis, qui potius impedimento et oneri essent quam utilitati. Erant præterea nobis equites levis armaturæ, quos Turcopolos vocant, sed nescimus ad quem numerum. Multorum quoque relatione audivimus, quod illa die in tanto conflictu ex majore parte prorsus fuerunt inutiles.

Mais à la hauteur des ruines d'Hermopolis, ces soulèvements du sol présentent un certain nombre de coupures donnant accès au désert et qui, pour ce motif, sont appelées Babeïn (portes). Ces passages sont subdivisés par des rochers assez élevés pour masquer l'horizon ; en sorte que, lorsqu'on s'engage dans ce dédale de défilés, il devient impossible d'apercevoir les défilés voisins, de reconnaître les ennemis qui s'y abritent, de surveiller les troupes qu'on y fait opérer[1].

Ce fut sur ce terrain que s'établit Schirkouh. Il s'y développa sur une ligne parallèle au cours du Nil. Ses troupes occupèrent même le sommet des rochers qui divisaient le passage ; rochers que la grosse cavalerie chrétienne devait avoir beaucoup de peine à escalader, soit à cause de la pente, soit à cause du sable mouvant sur lequel reposait leur base. Au centre de sa ligne de bataille, Schirkouh posta son neveu Salah-ed-Dîn, avec les troupes les moins nombreuses, auxquelles on donna une importance apparente en massant les bagages derrière elles. Puis Salah-ed-Dîn reçut l'ordre de ne faire qu'une faible résistance à l'attaque des Chrétiens du centre et de reculer tout en combattant conformément à la tactique turque. Pendant que le centre des Musulmans devait entraîner ainsi celui des Chrétiens à dépasser leur front de bataille, Schirkouh composa ses deux ailes avec ses meilleures troupes et se posta personnellement à la droite[2].

Les Chrétiens donnèrent si bien dans le piége que même leurs chroniqueurs, en racontant la bataille de Babeïn, persistent à croire que Salah-ed-Dîn combattait à l'aile droite et que Schirkouh occupait le centre avec ses meilleurs contingents. Amaury, considérant cette der-

1 Wil. Tyr. (P. 925). Erat autem locus in quo committendum erat, in confinio cultæ terræ et solitudinis, locus inæqualis, arenarum collibus vallibusque mediis interpolatus, ita ut neque advenientes de remoto videre, nec abeuntes longius liceret intueri. Nomen loco Beben, quod interpretatur *portæ*, eo quod inter colles oppositos transitus arcetur.

2 Ibn-Alathyr (*H. Or.* p. 548). En conséquence, Schirkouh resta dans l'endroit où il se trouvait, de sorte que les Egyptiens et les Francs ne tardèrent pas à l'atteindre. Ils le trouvèrent en ordre de bataille. Schirkouh plaça les bagages au centre, afin que celui-ci parût plus nombreux et parce qu'il ne lui était pas possible de les déposer dans un autre endroit sans qu'ils fussent exposés à être pillés par les habitants. Il mit aussi Salah-eddin au centre, et lui dit ainsi qu'à ses compagnons : « Les Egyptiens et les Francs chargeront le centre dans la pensée que je m'y trouve. » Lorsqu'ils vous auront chargés, ne leur opposez pas une bien vive résistance et » ne vous exposez pas à être tués, mais cédez leur le terrain, et quand ils se retireront, revenez sur eux ». Quant à lui, il choisit parmi les plus braves de ses soldats une troupe d'hommes en qui il avait confiance et dont il connaissait le courage dans les combats, et il se tint avec eux à l'aile droite.

Wil. Tyr. (p. 926). At vero hostes, sollicitudine non pigri, nihilominus instructis aciebus, a dextris et a sinistris colles occupaverant, ad quas tum propter clivum, tum propter arenarum mollitiem nostris durum erat cum impetu accedere ; eam [illegible] cui Siraconus præerat, mediam posuerant cohortem, cæteris utrinque collocatis —

nière position comme la plus importante, se plaça personnellement au centre et conduisit sa meilleure chevalerie à l'attaque de Salah-ed-Dîn, croyant attaquer le général en chef. Salah-ed-Dîn recula et fut poursuivi très-loin, l'épée dans les reins [1].

Pendant ce temps, les deux ailes de l'armée croisée, composées partie de la cavalerie chrétienne, partie des contingents égyptiens, prirent l'offensive contre la droite et la gauche des Musulmans. Mais elles furent repoussées. Hugues de Césarée, qui les commandait, ayant été abandonné dans l'assaut par ses alliés, fut pris et eut une partie de ses chevaliers massacrés autour de lui. Puis Schirkouh prit l'offensive à son tour et avec succès. Les deux ailes des Musulmans, poursuivant cet avantage, conversèrent sur leur centre, en allant à la rencontre l'une de l'autre, de manière à envelopper les deux ailes chrétiennes (*convenientes ad invicem et undique vallantes*). Elles arrivèrent ainsi jusqu'aux bagages de l'armée croisée et les pillèrent [2].

A ce moment le champ de bataille était le théâtre de deux combats absolument distincts et qui se tournaient le dos. Au centre, Amaury vainqueur s'éloignait du Nil ; sur les ailes, Schirkouh victorieux avançait vers le fleuve [3].

1 Ibn-Alathyr (*H. Or.* p. 549). Lorsque les deux armées furent en présence, les Francs exécutèrent le mouvement qu'Assad-eddin avait prévu, et chargèrent le centre de l'ennemi. Ceux qui s'y trouvaient leur opposèrent une légère résistance, après laquelle ils se retirèrent, mais sans se disperser. Les Francs les poursuivirent.

Wil. Tyr. (P. 926). Et jam ventum erat ad hoc, ut cominus rem agi oporteret; egressi que nostri qui in acie regis erant, unanimiter cohortem cui Siraconus præerat, viriliter prosternunt, prostratos gladiis obtruncant ; ipsum etiam in fugam versum insequuntur.

2 Ibn-Alathyr (P. 549). Assad-eddin fit alors une charge avec les siens sur ceux des Francs et des Musulmans, cavaliers et fantassins, qui n'avaient pas pris part à l'attaque. Il les mit en désordre, en fit un grand carnage et leur prit beaucoup de captifs.

Wil. Tyr. (P. 926). Porro Hugo Cæsariensis in eam aciem cui præerat Salahadinus, Siraconi nepos, impetum faciens, a suis destitutus fuit, deficiens capitur. Multi etiam cum eo capti, plures interfecti. Ibi cecidit vir nobilis et in armis strenuus, Eustachius Cholet de regione Puntivi. Hoc successu elatæ cohortes aliæ, *convenientes ad invicem et undique vallantes*, aciem illam, quæ impedimentis et sarcinis conservandis deputata erat, aggrediuntur, statimque dissolutam prosternunt.— Hostes vero impedimenta et sarcinas libere occupant, et secum trahunt occupata.

3 Wil. Tyr. (P. 926). Interim dissolutis hinc inde agminibus, et per dictas valliculas dispersis, variis eventibus pugna committitur, testibus iis solis qui conserebant ; nam aliis non dabatur id videre. Erat autem anceps prælium, et nunc ii, nunc illi fiebant superiores, ignari quid alibi ageretur. Utrique alibi reputant se victores, alibi victos. — (P. 927) Dominus autem rex, in eo loco in quo pugnaverat victor, feliciter rem gesserat ; alii autem sorte varia in diversis partibus martem experti sunt, hic prospera, ibi adversa usi fortuna : unde neutram partem certa coronavit victoria.

Cependant, les deux vainqueurs finirent par arrêter leur mouvement offensif et faire demi-tour, pour regagner le terrain de la lutte. Amaury rallia ses forces, revint sur le champ de bataille et aperçut en face de lui Schirkouh, adossé au Nil et occupant les deux principales collines qui séparaient les Chrétiens du fleuve. Entre ces deux hauteurs s'ouvrait le défilé par où l'armée croisée devait repasser pour gagner sa ligne de retraite [1].

Amaury se serra en colonne d'attaque, détacha sur ses flancs deux corps composés des meilleurs effectifs et s'avança au petit pas dans l'axe du défilé, prêt à escalader les deux collines à la fois avec ses flanqueurs, si l'on disputait le passage à sa colonne centrale. Mais Schirkouh ne voulut probablement pas compromettre le beau résultat qu'il avait déjà obtenu. Il laissa passer les Chrétiens [2].

Ceux-ci ne voulurent pas non plus demeurer plus longtemps sans bagages et sans infanterie. On rallia rapidement le Caire. L'ennemi avait perdu 1500 cavaliers ; les Chrétiens, 100 chevaliers, on ne dit pas combien de sergents [3].

On ne peut guère contester que le résultat décousu de cette bataille n'ait eu pour cause le défaut de troupes à pied du côté d'Amaury. S'il les avait amenées, elles auraient relié entre eux les trois corps de cavalerie du centre et des ailes, et les auraient empêchés de s'égarer dans le dédale des défilés. Les fantassins des ailes auraient, en outre, escaladé les pentes sablonneuses où échoua la cavalerie de la droite et de la gauche.

1 Wil. Tyr. (P. 927). [Rex] rediens vero cum paucis admodum, collem quendam occupans, aliquantulum sublimem, erecto vexillo, ut ad eum recolligerentur qui dispersi erant, socios operiebatur. Quibus pro parte revocatis, hostes ante se in collibus geminis, qui impedimentorum dissolverant aciem, et partim occiderant, partim occupaverant, conspiciunt dissolutos. Nec aliunde nostris patebat ad redeundum via, nisi inter medium collium prædictorum pertransirent.

Ibn-Alathyr (p. 549). Lorsque les Francs furent de retour de la poursuite des fuyards, ils virent leur armée en déroute et le champ de bataille abandonné par elle.

2 Wil. Tyr. (P. 927). Habentes ergo redeundi propositum, in aciem ordinati per hostes medios, quos ad dextra læva que contuebantur, iter agunt gradu lento. Contra quos cum tanta constantia proficiscentes, nil ausi sunt adversitatis hostes moliri ; sed juncto agmine, *viris fortioribus et armatis optime per gyrum locatis*, ad quandam fluminis portionem pervenerunt, et eam vado pertransierunt incolumes nostri.

3 Wil. Tyr. (P. 927). Ea igitur nocte tota abeuntes nostri, per viam unde prius venerant, redeunt. — (P. 928) [Rex] pro pedestribus turbis, quas post se dimiserat, ut prædiximus, nihilominus erat sollicitus, timens ne hostibus subito et incaute occurrerent. Unde apud prædictum oppidum per triduum, eos sustinens operiebatur, quibus præerat nobilis homo et prudens Joscelinus de Samosato. Quarta vix die receptis paulatim nostris et peditum manu iterum sibi sociata, continuatis itineribus, Cahere pervenientes, ante Babylonem secus pontem castrametantur. Recensito igitur militum numero, centum ex eis deesse reperiunt ; de hostibus vero mille quingentos asserunt cecidisse.

Maintenant qu'on a vu les chrétiens battus par les Turcs, quand la cavalerie se séparait de son infanterie, il ne nous reste qu'à bien établir que chaque fois que les Croisés revinrent à leur classique combinaison des deux armes, la victoire leur revint aussi aisément qu'autrefois. Voici trois derniers exemples qui nous montrent les Chrétiens tantôt vainqueurs, tantôt vaincus en face du même adversaire, suivant qu'ils pratiquèrent ou négligèrent leur tactique traditionnelle.

Campagne de Darum

1170

Au mois de décembre 1170, Salah-ed-Dîn, maître de l'Egypte et de la Syrie, prépara contre la Palestine une immense attaque concentrique. Les Chrétiens épouvantés abjurèrent pour un temps leurs rivalités et leur esprit d'indiscipline [1].

On apprit que le Sultan menaçait le château de Darum, sur le littoral au midi de la Terre-Sainte. La place n'était pas en état de défense. Le roi Amaury courut la ravitailler avec 250 cavaliers et 2000 fantassins [2].

Sur la route même, Amaury se heurta à l'armée musulmane, forte de quarante mille hommes à cheval. Les Chrétiens prirent immédiatement leur ordre défensif et se formèrent si serrés que leur marche en était ralentie. Salah-ed-Dîn les chargea aussitôt, *en cherchant à les séparer les uns des autres*. Non-seulement il n'y réussit pas, mais il ne put pas même empêcher cette poignée de braves de continuer sa route sur Darum [3].

1 Wil. Tyr. (P. 973). Eodem anno, mense Decembri, anno videlicet domini Amalrici septimo, frequens fama circumvolat, et crebris nuntiis divulgabatur, quod Salahadinus, convocatis, ex universa Egypto et finibus Damascenorum militaribus copiis, ampliatoque ex plebeis et secundæ classis hominibus militum numero, regnum nostrum depopulaturus, ad partes Palestinas moliebatur accedere.

2 Wil. Tyr. (P. 973). [Salahadinus] castrum cui nomen est Darom, per biduum obsederat. — (P. 974) Quo comperto, rex, tactus dolore cordis intrinsecus et succensus ira, quantum angustiæ temporis et hostium vicinitas patiebantur, convocatis undecumque tam equitum quam peditum suffragiis, urbe Ascalona egressus, octava decima die mensis prædicti Gazam contendit. — Recensitoque suorum numero, vix inveniunt equites ducentos quinquaginta, de peditibus vero ad duo millia.

T. fr. (p. 974). *Des barons n'i avoit guières*. Ils firent nombrer leur gent. De ceus a cheval ne trouverent que deus-cent et cinquante, *mes entor deus mil i avoit de gent a pié*.

3 Wil. Tyr. (P. 975-976). [Noster exercitus], castra videt hostium, et præ nimia multitudine territi, cœperunt se solito arctius comprimere, ita ut præ turbæ densitate vix possent incedere. Illi statim in nostros irruentes *tentabant si unquam possent vos ab invicem separare*; sed nostri, propitia divinitate, solidius inter se conglobati, et hostium sustinebant impetus et iter maturis gressibus confleiebant. Tandem ventum est ad locum destinatum. — (P. 978) Reputabatur que numerus hostium, in quibus nonnisi equites erant, ad millia quadraginta.

Le lendemain, Salah-ed-Dîn reparut à la tête de 42 escadrons et divisa sa cavalerie en deux corps. L'un, fort de 22 escadrons, fila entre Darum et le littoral de manière à cerner les Chrétiens du côté de l'Occident; l'autre, gagnant l'intérieur des terres, longea le flanc oriental des Croisés. Puis, ces deux mouvements tournants se rejoignirent de manière à entourer Amaury. Une pareille manœuvre ne pouvait être que le préliminaire de l'attaque concentrique habituelle chez les Turcs. Le roi de Jérusalem s'y prépara en prenant sa formation défensive accoutumée. Puis il attendit le choc [1].

Mais le sultan comprit à cette ferme attitude qu'on ne se laisserait pas entamer. Ses deux colonnes reprirent leur ordre de marche, suivirent la route de l'Égypte et ne reparurent plus. Darum put sans péril être fortifié [2].

Bataille de Montgisard

1177

En 1177, Salah-ed-Dîn envahit de nouveau la Palestine avec 26,000 cavaliers, dont 8000 de troupes d'élite et 1000 Mameloùks couverts de hauberts de mailles [3].

Baudouin IV, roi de Jérusalem, s'improvisa une petite armée de 375 cavaliers (*tant chevaliers que sergents*). Il y joignit un bon effectif d'infanterie et vint au devant du sultan à Montgisard [4].

1 Wil. Tyr. (P. 978). Compositis agitur agminibus et in aciem, prout rei militaris exigit disciplina, digestis, [Turci] quadraginta duas instruunt cohortes, quarum viginti duas littus jubent sequi marinum, ut inter Darum et mare proficiscantur ; reliquas autem iter mediterraneum, tenere præcipiunt, quousque, castro præterito, omnes in unum corpus iterum se recipiant. Videntes ergo nostri hostes instructis redire ordinibus, ad conflictum se præparant, et licet pauci sint, confidunt tamen de Domini clementia ; invocatoque de supernis auxilio, accinguntur ad prælium, Domino ministrante vires et animorum constantiam, nihil putantes certius quam eos ad hoc redire ut cum nostris congrediantur.

2 Wil. Tyr. (P. 978). At illi longe aliud habentes propositum, nec ad dextram nec ad lævam declinantes, in Ægyptum redire festinabant. Quod postquam domino regi per certos constitit nuntios quod iter arripuerant non redituri, relictis qui castrum semirutum reædificent, reædificatum muniant amplius et munitum fideliter custodiant, Ascalonem cum suis, Domino ducente, iterum reversus est.

3 Wil. Tyr. (P. 1042-1043). Quis autem esset hostium numerus, investiganti mihi et quærenti diligentius veridica multorum relatione innotuit quod viginti sex millia equitum expeditorum, exceptis iis qui summariis insidebant et camelis, intra fines nostros immiserat ; ex quibus erant octo millia egregiorum quos ipsi lingua sua vocant Toassin. — De egregiis autem erant mille qui, omnes induti croceis super loricas examentis, Salahadino concolores eidem familiarius ad tutelam proprii corporis assistebant. — Hos lingua sua vocant Mameluc.

4 Wil. Tyr. (P. 1043). Erant ibi cum domino Rege, Odo de Sancto-Amando,

Salah-ed-Dîn, après avoir divisé sa cavalerie en sections d'attaque et sections de soutien, se déploya en cercle autour des Croisés et les chargea avec fureur sur tous les points à la fois. « *De toute part*, disent les » chroniqueurs, *l'armée chrétienne fut environnée. Le roi et les siens s'as-* » *semblèrent tous en un faix, si bien que ce peu de gens semblaient plongés* » *dans cette grande plantée de Turs.* » Les chrétiens devaient donc avoir adopté l'ordre de formation en cercle, renfermé dans la plus stricte défensive [1].

On put croire un instant que cette ingénieuse machine de guerre ne résisterait pas à la violence du choc. Il y eut un moment d'hésitation. Puis la cavalerie croisée dirigea si à propos ses sorties contre les plus solides escadrons de Salah-ed-Dîn, que ceux-ci parurent déconcertés. La chevalerie redoublant d'efforts, le vide commença à se produire dans l'axe de ses charges. Chacun se dérobait [2].

Alors Baudouin prit résolument l'offensive, et les premières hésitations de l'ennemi se transformèrent en un mouvement de retraite, la retraite en débandade. Sur une étendue de douze milles, les Musulmans furent talonnés, l'épée dans les reins. On les dispersa si bien que, sur les 26,000 cavaliers qu'avait amenés le Sultan, une centaine seulement resta agglomérée autour de lui [3].

magister militiæ Templi, cum octoginta ex suis. — (P. 1042) Omnes vero quotquot erant promiscuæ conditionis, vix trecenti septuaginta quinque inventi sunt. — (P. 1041) Quo perveniens, [Rex] acies omnemque apparatum bellicum *tam equitum quam peditum* adversus eum dirigit.

1 Wil. Tyr. (P. 1042). [Turci] ordinant et ipsi nihilominus acies suas et juxta militarem disciplinam agmina digerunt, *disponentes qui primi aggrediantur et qui eis sint subsidio.*

T. fr. (*H. Oc.* P. 1042). Les batailles chevauchièrent les unes contre les autres et tant s'entraprochièrent que les unes heurtèrent contre les autres. *A un fès s'assemblèrent tuit, si que li rois et tuit li sien qui estoit pou de gent, furent tost tuit plungié en cele grant planté de Turs. De toutes parz furent avironné.*

2 Wil. Tyr. (P. 1042). Interea accedentibus hinc inde gradatim bellatorum ordinibus, commissum est prælium, prius casu dubio, sed viribus longe imparibus.

T. fr. (P. 1042). Mes nostre Sires leur envoia hardement et force, si que il ne s'esmaièrent point, einçois commencièrent as espées à faire voie parmi les plus espesses batailles. — (P. 1043) Premièrement s'emerveillèrent li Turc de ce que li nostre cuidoient eschaper d'ilec ; après, quant il virent leur contenances, si grant poor orent en leur cuers que chascuns d'aus, qui trere se pooit arrière, leur fesoit voie.

3 T. fr. (P. 1043). En ceste guise dura la bataille une grande pièce, mes au derrenier li ennemi de la foi, quand il orent asez de leur gent perdue, ne porent les nos plus souffrir, einçois se descomfirent et tornerent en fui. — (P. 1044) Li nostre les suivirent tant come il orent point jor.

Wil. Tyr. (P. 1043). Toto autem illo fugæ tempore et spatio, non desiit hostium strages fieri continua, per duodecim vel amplius milliaria ; nec de omni numero superfuissent aliqui, nisi nox importune irruens persequentium gladiis eripuisset. — (P. 1046) [Salahadinus] vix cum centum equitibus reversus est.

Bataille de Mergium

1179

La victoire de Montgisard, en inspirant aux Croisés une excessive confiance, laissa renaître parmi eux l'esprit d'égoïsme et d'indiscipline qui ruinait leur puissance militaire en Orient. Ce fut par là que Salah-ed-Dîn prit sa première revanche.

Au mois de juin 1179, le Sultan franchit le Jourdain et ravagea tout le pays jusqu'à Sidon [1].

Le roi Baudouin IV accourut à sa rencontre. Salah-ed-Dîn se déroba, puis s'arrêta aux pieds du Liban, semant partout le sang et le feu. Les Croisés, en suivant sa trace, parvinrent sur le plateau de Mesaphar, d'où l'on découvrait toute la contrée. De là ils aperçurent le camp des Turcs et la fumée de leurs incendies. Pressés de saisir enfin l'éternel ennemi qui leur échappait sans cesse, les chevaliers laissèrent derrière eux leur infanterie de ligne et se lancèrent en avant. L'infanterie légère fut seule assez alerte pour les suivre jusqu'à Mergium [2].

Là, Salah-ed-Dîn, instruit de leur approche, lança contre eux un rideau de ses éclaireurs, tandis qu'on mettait en sûreté ses bagages dans les lices d'un château voisin. Dans cette première escarmouche, Baudouin fut aisément victorieux [3].

Mais par un incroyable mépris de la plus vulgaire prudence, les Croisés, qui ne pouvaient plus douter du voisinage du Sultan, ne songèrent plus, après leur facile succès, qu'à réparer leurs forces épuisées par leur marche folle depuis Mesaphar. La chevalerie s'établit sur

1 Wil. Tyr. (P. 1054). Ubi [Rex] frequentibus nuntiis intercurrentibus, pro certo comperit Salahadinum cum exercitu suo adhuc in eodem perseverare loco : suos autem levioris armaturæ milites, qui præmissi fuerant, agros Sidoniensium hostiliter depopulari, cædes, incendia, prædas exercere.

2 Wil. Tyr. (P. 1054-1055). Habita itaque deliberatione, placuit omnibus, hostibus obviam ire. Inde ergo, juxta condictum contra Paneadem exercitum dirigentes, perveniunt ad vicum qui dicitur Mesaphar : unde quia in summis montibus situm est, prospicere erat totam subjectam regionem usque ad radices Libani ; castra quoque hostium dabatur eminus intueri. Patebant quoque nihilominus prospectibus singulorum, inimicorum discursus et incendia. Descendentes igitur nostri per montis declivum cum festinatione, *turmas peditum secum trahere non poterant* : fessi enim erant oppido viæ longinquitate, nec poterant equites passibus adæquare. *Unde cum paucis peditibus*, qui agiliores inventi sunt, in planitiem, quæ statim montibus subjecta est, devenerunt, in eum locum qui vulgo Mergium appellatur.

3 Wil. Tyr. (P. 1055). [Salahadinus] impedimenta, sarcinas et omnem supellectilem inter murum et antemurale vicinæ urbis comportari præcipit. — [Excursores] occurrunt nostris : ubi inito cominus prælio, nostri statim, propitio Domino, fiunt superiores ; multis que interfectis et ad terram dejectis pluribus, in fugam versi hostes ad castra suorum se conferre nituntur.

une colline, laissant le peu de fantassins qui avait pu la suivre s'éparpiller le long d'un cours d'eau qui coulait sur sa gauche. Ce fut alors qu'on vit surgir de toute part le gros de l'armée musulmane [1].

L'infanterie et la cavalerie n'eurent même pas le temps de se rapprocher pour agir de concert. Pris d'une immense panique, tous se mirent en retraite avec une précipitation si égoïste, si aveugle, que nul ne songea à utiliser les positions couvertes qu'offrait le voisinage et où l'on aurait pu se reformer. Cette masse de fuyards éperdus se laissa acculer contre des terrains sans issue et y fut massacrée pêle-mêle [2].

La défaite de Mergium fut le préliminaire de celles de Nazareth et de Thibériabe.

Ces dernières batailles font partie du XIII[e] siècle militaire et ont déjà été restaurées à leur place. Notre tâche est donc terminée pour ce qui touche l'éducation des armes en Palestine.

Si l'on rapproche le présent chapitre de celui qui le précède, on admettra sans doute que les croisades du XII[e] siècle ont révélé à l'Europe féodale la nécessité de combiner, dans les batailles, l'action des troupes à pied avec celle des troupes à cheval. Les premières guerres de Terre-Sainte ont donc légué au XIII[e] siècle le principe de la solidarité des armes.

Mais il ne faut pas croire que ce résultat soit le seul dont se soit enrichie la tactique à l'école de Palestine. Nous ne prétendons pas les énumérer tous ici ; car ils ne seront peut-être jamais connus complètement. Toutefois il nous paraît nécessaire de réunir dans un dernier chapitre les progrès les plus importants dont les croisades ont doté l'art militaire, en sus de l'éducation des deux armes.

1 Wil. Tyr. (P. 1056). Cum hæc ita se habent, Odo magister militiæ Templi et cum eo comes Tripolitanus, deinde alii sequentes, collem quendam sibi obvium ascenderunt, flumen habentes ad lævam ; a dextris vero erat eis planities maxima, et castra hostium. Audiens ergo Salahadinus suos gravari, expositos periculo, neci quoque datos, parat eis subsidium ministrare. In quo proposito dum fixus maneret, ecce suos qui evaserant fugientes videt. Quibus occurrens, cognito rei statu, animos verbis addit, et aciem revocat ; nostris que insequentibus et nimium securis, subito se immergit. At vero pedites nostri de spoliis eorum qui interfecti fuerant ditati, putantes nihil superesse ad consummatam victoriam, secus ripam fluminis castrametati, quieti consederant.

2 Wil. Tyr. (P. 1056). Equites vero hostes super se, quos devictos putabant, reparatis viribus videntes irruere, non habentes ferias vel otium, ut, juxta militarem disciplinam, acies instruerentur, ordinarentur agmina, ordine confuso decertantes, resistunt ad tempus, et hostium perseveranter sustinent impetus. Tandem viribus impares, *nec se, cum dispersi essent inordinatius, mutuo juvantes*, in fugam versi succumbunt turpiter. Cumque satis commode hostes insequentes per alia loca declinare possent, et in tutum se locare, peccatis nostris exigentibus, deteriorem deliberationis partem secuti, in angustias scabris rupibus obsitas, et penitus exitum negantibus se immergunt, ubi nec ad anteriora procedere, nec nisi cum mortis periculo, per hostium manus redire dabatur.

CHAPITRE IV

PROGRÈS DIVERS

Indépendamment des progrès que fit en Palestine la tactique spéciale à chaque arme, les croisades produisirent la création d'une armée salariée permanente et d'un ensemble de perfectionnements qui révèlent une certaine intelligence de la grande guerre. — Armée permanente : Salariat des troupes. — Création d'un trésor de guerre. — Impôt et législation militaires. — Cette armée permanente fut une école de guerre pour l'Europe. — Grande tactique : Service d'Etat-Major. — *Procuratores hospitiorum*. — Emploi des pèlerins sans armes. — Espionnage militaire. — Ordres de marche convertissables en ordres de bataille. — Marche en carré sur Ascalon (1099). — Étude du terrain. — Bataille de Giblet (1101). — Itinéraires militaires.

Nous signalerons deux genres de problèmes militaires dont les croisades ont facilité la solution plus puissamment que n'auraient pu faire les guerres d'Europe. Ce sont : le problème de la permanence des armées, et l'ensemble des difficultés qui touchent à la grande tactique.

Nous allons étudier ces deux points dans deux paragraphes distincts.

§ I

ARMÉES PERMANENTES

En Palestine, l'éducation tactique des troupes se trouva dans des conditions plus favorables qu'en Europe, parce que les armées y furent soldées et permanentes.

Dans le monde européen du XII[e] siècle, bien des vassaux ne devaient le service militaire à leur seigneur que pendant un très petit nombre de jours dans l'année ; parfois même ils étaient obligés de le fournir à leurs propres dépens. Des fonctions de guerre aussi peu récompensées et aussi intermittentes n'étaient pas favorables aux perfectionnements. Le royaume de Jérusalem au contraire, constamment menacé par les retours offensifs du monde asiatique, était bien

obligé de mettre dans ses efforts plus de régularité et de persistance. Ainsi les soudans d'Egypte entretenaient à Ascalon une espèce de camp d'observation dont l'effectif, renouvelé tous les quatre mois, faisait de la Palestine l'objet perpétuel de ses incursions. C'était-là que les Emirs ambitieux venaient acquérir des titres à la faveur du Soudan [1]. Contre ce danger de toutes les minutes il fallait bien que les Croisés se tinssent constamment prêts à monter à cheval.

Sur les douze mois de l'année, tout chevalier devait fournir quatre mois de garnison dans les places fortes, plus quatre mois de service en campagne. Pendant les quatre mois qui lui restaient pour reconstituer chez lui son effectif, il devait se tenir prêt à répondre à l'appel du souverain, lequel avait le droit de le requérir en toute saison [2]. La population militaire de la Palestine, étant ainsi perpétuellement sous les armes, ne pouvait suffire à cette dispendieuse existence que si elle recevait, par un salaire, le moyen d'exister.

La première condition de ce salariat était de posséder un trésor de guerre permanent. Il fut constitué avant même la conquête de Jérusalem, dès l'entrée des Croisés en Asie-Mineure. Tandis que les chrétiens assiégaient Antioche, on eut besoin d'établir une redoute pour tenir les assiégés en respect. Guillaume de Tyr nous apprend que Tancrède se chargea de ce travail, à la condition de recevoir cent marcs d'argent offerts par le comte de Toulouse, plus quarante marcs par mois, fournis par le trésor commun à chaque ouvrier employé dans l'entreprise [3].

Une fois installé en Terre-Sainte, on ne solda pas seulement, comme en Europe, des mercenaires sans feu ni lieu. La noblesse fieffée fut la première admise à ce régime du salariat et le pratiqua à son tour, avec les revenus de ses fiefs, à l'égard de ses arrière-vassaux. Dans la seule année 1109, le comte d'Edesse paya à sa chevalerie, pour arriéré de solde, trente-mille Michels d'or (la plus forte monnaie battue par l'Empire Byzantin) [4].

[1] Wil. Tyr. (P. 581). Erat enim Egyptiis consuetudo par annos singulos quater ad eamdem civitatem novas expeditiones dirigere; ut viribus, continue reparatis, sustinere possent assiduos nostrorum conflictus, et pene continuas quæ sæpius irrogabantur injurias. His autem qui novi recentes que venerant mos erat et consuetudo ut nostrorum plurimum affectarent congressus, experiri cupientes nostrorum vires, et de sua probitate certa civibus argumenta dare.

[2] Assises de Jérusalem (T. I p. 209 ch. cxxxiv note *a* col. 2). Chronique de Morée (*B.* T. I L. II p. 49 col. 2).

[3] Wil. Tyr. (P. 207). Dominus Tancredus, vir insignis et industrius, ad id muneris eligitur : sed, cum de rei familiaris tenuitate excusationem vellet intexere, prædictus comes Tolosanus ad opus ædificii centum ei marcas argenti contulit ; et ut laboris consortibus honestum non deesset salarium, quadraginta eis marcæ per menses singulos *ex publico* [ære] sunt deputatæ.

[4] Wil. Tyr. (P. 469). Edessanorum comes, cum multos haberet equites, nec haberet

Les sergents, tant à pied qu'à cheval, étaient à leur tour salariés par leurs chefs. En 1124, les Croisés qui assiégeaient Tyr furent menacés à revers par le souverain de Damas. Pour lui tenir tête, il fallut détacher des travaux du siége l'armée régulière. Les chroniqueurs la désignent par ce seul mot : « la cavalerie et l'infanterie soldées [1]. »

Le droit au salaire était si bien reconnu comme un principe qu'il était concédé même aux Croisés qui ne se fixaient pas en Palestine et n'y passaient que le temps nécessaire à l'accomplissement de leur vœu. On signale comme un trait de désintéressement le fait d'une croisade norvégienne, débarquée en 1111, qui consentit à recevoir pour toute solde son entretien en nature [2].

Les Musulmans eux-mêmes savaient si bien que la solde était indispensable à leurs adversaires, qu'en 1144 ils attaquèrent Edesse avec un sérieux espoir de la prendre, par cela seul que sa garnison était mal payée [3].

Il n'aurait pas été possible à la couronne de Jérusalem de supporter les frais d'un système militaire aussi dispendieux. L'Eglise lui vint constamment en aide au moyen des dîmes qu'elle levait sur la chrétienté. Les aumônes affluèrent aussi d'Europe, soit spontanément, soit sous forme d'expiations. Ce fut ainsi que le roi d'Angleterre Henri II, désirant réparer le meurtre de l'Archevêque de Cantorbery, envoya trente mille marcs, qui subvinrent aux dépenses de la campagne de Tibériade [4].

undè eis exhibitæ militiæ et impensi fideliter officii persolveret stipendia, arguto habito satis et acuto consilio, destinat cum eisdem suis commilitonibus, socerum, qui valde pecuniosus erat, apud Meleteniam visitare. — (P. 471) [Gabriel] quærit quæ sit debiti summa. Cui responsum est triginta millium Michaelitarum.

1 Wil. Tyr. (P. 568). Optimum ducunt universum exercitum in tres partes dividere, ita ut *equites omnes et stipendiarii pedites*... de castris egrediantur.

T. fr. (P. 568). Li quens de Triple et Guillaume de Bures li connestables menroient avec *tous les sodoiers de l'ost à cheval et à pié*.

2 Wil. Tyr. (P. 476). Ea intentione ferebantur ut Christi servitio se manciparent. Juxta quod propositum parati erant, ut quamcumque de urbibus maritimis rex cum suo exercitu vellet obsidere, illuc itinere marino cum omni celeritate contendere, *nihil præter victum pro stipendiis exigentes*.

3 Wil. Tyr. (P. 708). Erat autem solis mercenariis tradita ejus [urbis] cura, neque iis etiam pro tempore, vel pro modo exhibitæ militiæ præstabantur stipendia; sed plerumque in annum vel amplius pactam petentes pecuniam protrahebantur.

4 Itinerarium (*A.* L. I ch. XII p. 26). Hanc autem pecuniam rex magnificus pia et necessaria provisione in Terræ subsidium per multos annorum circulos Jerosolimam transmiserat ; cujus summa, ut dicitur, in triginta millia marcarum excrevit.

Eracles (*H. Oc.* T. II p. 47). Li rois [de Jérusalem] prist l'avoir, et *sodoia chevaliers* et autres gens a cheval, si que il ot bien chevaliers et sergenz a cheval mil et II cens, et sergenz a pié VII mile. — Note (variante du Mˢ D). Si *le dona as chevaliers* et as serjans, et commanda as conestables des serjans que chascun feist une banière des armes le roi d'Engleterre, por ce que ce fu de son avoir *dont il estoient paiés et retenus*.

Ces ressources elles-mêmes ne parurent pas suffisantes. On finit par imposer à toute la population de Palestine une contribution de guerre spéciale. Sa forme fut celle de l'impôt sur le revenu. Il consista en un droit fixe sur les meubles et un droit proportionnel sur les immeubles. Son établissement et sa perception furent confiés à des répartiteurs qui exercèrent en même temps une juridiction sur les contribuables pour les difficultés que ferait naître l'application de l'impôt [1]. Le salariat finit donc par être une institution si régulière qu'il constitua ce qu'on appellerait aujourd'hui un chapitre du budget de la guerre.

Ce système militaire se généralisa, non-seulement en Palestine, mais dans tous les pays du bassin de la Méditerranée qui avaient été conquis à l'occasion des croisades, tels que l'Empire de Constantinople et la Morée. Des lois spéciales furent faites pour organiser le salariat. Les Assises de Jérusalem en particulier le consacrèrent par de nombreuses dispositions.

La solde eut un taux déterminé et obligatoire. En Morée il était pour les chevaliers de 800 à 600 perperins par an, suivant que le chevalier était étranger ou originaire de la province. Pour les écuyers il montait à 400 ou 300 perperins suivant les deux cas. Le loyer des chevaux était taxé à 8 perperins par mois pour deux chevaux, 12 pour trois chevaux [2]. Les Assises de Jérusalem signalent aussi une cote publique pour la solde, mais elles n'en donnent pas le chiffre [3]. Il a dû beaucoup varier suivant les temps et les marchés. Un diplôme de Balian d'Ibelin d'Arsouf, daté de 1261, énumère plusieurs de ces soldes qui sont mi-parties de prestations en argent et en nature. Leur chiffre en numéraire varie entre quarante et cinquante besans en moyenne [4].

Une procédure spéciale avait été instituée pour protéger les droits du salarié. Il s'engageait au mois et avait droit à l'exécution entière du marché dès le troisième jour de service [5]. Si l'on était en retard de le

1 Wil. Tyr. (P. 1110). Factum est igitur post multas deliberationum partes, quod de universorum placuit consilio, ut census de universis regni finibus colligeretur, unde necessitatis tempore, equitum peditumque copias habere possemus, ut rediens prædictus hostis nos ad resistendum paratos inveniret. — Hæc est forma colligendi sensus, etc. (p.p. 1110, 1111, 1112).

2 Assises (T. I ch. CCXXIV p. 355 note *a*). Canciani (T. III p. 530).

3 Assises (T. I ch. CCXXV p. 356). Et se le seignor ne s'en viaut soufrir dou servise de celui qui est deheitiés, celui qui a esté ensi semons come il est devant dit, deit querre un autre chevalier à retenir *a soz qui sont uzés de donner communaument ou pays*, se le dèheitié n'aveit plus grant soz ; mais se il les aveit plus granz, et il ne les peut trover à retenir à *soz comuns de la terre*, il li deit tant doner come celui aveit qui est démoré par son débait.

4 Assises (T. I ch. CCXXIV note *a* col. 1 et 2).

5 Assises (T. I ch. CXXXVI p. 211). « Qui done congié à son sodeer de denz le meis treis jors, il le deit paier de tot le meis, par l'assise ou l'usage dou reiaume de Jérusalem. » Donc les engagements étaient mensuels et comptaient à partir du premier de chaque mois, ainsi que les licenciements.

peut donc la faire remonter au commencement du XII[e] siècle, époque où la France prit l'initiative des croisades.

Il ne suffisait pas aux chefs d'armée de connaître le terrain qu'ils allaient parcourir. Ce terrain n'était pas toujours praticable. Les points d'étape et de séjour avaient besoin d'être aménagés pour fournir de bons campements, pourvus d'eau et de combustible. On utilisa pour cet objet le même *populus imbellis* qui accompagnait l'armée. Conduite en tête des colonnes de marche par des chefs auxquels un témoin oculaire donne le nom de *Procuratores hospitiorum*, cette masse d'hommes, souvent aussi nombreuse que l'armée, faisait office de terrassiers, aplanissait la voie pour les bagages, appropriait le terrain des campements et installait les étapes. En 1191, lorsque Richard Cœur-de-Lion exécuta sa marche de St-Jean-d'Acre à Jaffa, Saladin avait ruiné cette dernière ville pour la rendre inhabitable aux Croisés. Les Procuratores prirent les devants avec *le peuple et les hommes à pied*. Avant que l'armée n'arrivât, cette nuée de travailleurs eut exécuté les déblaiements nécessaires pour asseoir le camp sur un terrain planté d'oliviers qui se trouvait à gauche de la route [1].

Après avoir étudié leur terrain, les Croisés voulurent connaître leur ennemi. L'espionnage militaire fonctionna en Palestine, au XII[e] siècle avec une perfection qui étonne.

On se figure trop que les deux races en lutte, parlant une langue différente, restèrent étrangères l'une à l'autre et n'eurent de contact que sur le champ de bataille. Par les Arabes et les Arméniens elles furent constamment en relations. La politique développa d'ailleurs ces relations. Dès son entrée en Palestine, Godefroy de Bouillon chercha des alliances parmi les vaincus et en trouva chez les tribus Arabes [2]. Plus tard, quand l'ambition des souverains de Damas menaça l'indépendance de l'Egypte, celle-ci s'unit aux rois de Jérusalem, et les Croisés, arrivant en amis, purent pénétrer jusqu'aux plus secrètes habitations des princes du Caire [3]. Puis, lorsque Saladin voulut tirer parti de la décadence morale des chrétiens, il introduisit dans la guerre des habitudes de

pibus de modo viæ, de profectionis quantitate, de loco castrorum in die sequenti, ordinare. Præibat autem illa die cum vexillo regio sorte vocatus, in ordine [illegible] suæ, nobilis quidam de Aquitania vir, nomine Gaufridus de Rancun.

1 Itinerarium (*A.* p. 282). Gens nostra super flumen Arsuri fixis tentoriis ea nocte resederunt. Inde vero mane plebs cum peditibus nostris, qui vix ad itineris laborem perseveraverant, et cum eis *hospitiorum procuratores* antecedebant exercitum usque Joppen, jam à Saracenis funditus dirutam, ita ut in ea non posset exercitus hospitari, sed in ejus parte sinistra. Fixis igitur tentoriis in oliveto pulcherrimo manebat eo veniens exercitus.

2 Wil. Tyr. (Ch. XX et XXII).

3 Wil. Tyr. (Ch. XVIII, XIX, XXIII p. 922). Tunc revelata sunt nostris illa sancta sanctorum à seculis abscondita; et stupenda prius et paucis familiaria patuerunt arcana.

vaient sans interruption jusqu'au grand maître, comme dans nos armées elle s'élève du soldat au général. Nous ne serions même pas surpris qu'il y eût entre ces troupes plus de cohésion qu'il n'y en a entre les troupes modernes ; car aujourd'hui les soldats n'habitent pas avec leurs officiers et ne leur obéissent que pendant cinq ans, tandis que, dans les ordres chevaleresques, chefs et servants vivaient sous le même toit depuis leur entrée en religion jusqu'au moment de la mort.

Ce rapide aperçu suffira sans doute pour prouver à nos lecteurs que les armées de Palestine étaient des armées permanentes.

Par cela seul, elles avaient, pour l'éducation tactique des hommes, des facilités qu'on ne pouvait avoir dans l'Europe du XIIe siècle. Le monde féodal proprement dit, ne fournissant son service militaire que d'une manière intermittente, était fort peu en situation d'enseigner ses troupes, parce qu'il était rare que chaque seigneur eût sous la main un assez grand nombre d'hommes pour pouvoir les exercer à des manœuvres d'ensemble. En Palestine au contraire ces effectifs étaient constamment réunis, soit dans les places d'armes, soit dans les camps. Ils n'y avaient pas autre chose à faire que de perfectionner leur instruction militaire, laquelle constituait leur unique gagne-pain et l'unique garantie de leur sécurité.

Ces troupes n'étaient d'ailleurs pas nombreuses. Dans le domaine royal, la bourgeoisie et le clergé ne devaient pas personnellement le service militaire. Il leur suffisait de tenir constamment aux ordres du roi 5,025 sergents à pied [1]. La noblesse ne devait que 577 chevaliers [2]. A peine peut-on admettre que les troupes du Temple, de l'Hôpital, de la principauté d'Antioche et du comté de Tripoli doublassent ces chiffres. C'étaient donc, environ, un millier de chevaliers avec leur cavalerie auxiliaire, et dix mille sergents à pied qui constituaient la force publique de Palestine, en temps ordinaire [3]. Cette

1 Assises (T. I ch. CCLXXII p. 426). Ces sont les aides que les yglises et les borgeis deivent, quant le grant besoin est en la terre dou reiaume de Jérusalem. — (P. 427) La some des sergenz dessuz diz si est VM et XXV. [Marin Sanudo donne aussi ce dénombrement dans son *Secreta fidelium crucis* (L. III pars VII cap I p. 174). Son chiffre est un peu inférieur : « Summa IVMCCLXXX »].

2 Assises (T. I Ch. CCLXXI p. 422). Ce est le servise que les barons et les autres gens dou reiaume de Jérusalem deivent au chief seignor dou dit reiaume. — (P. 426) La some des chevaliers dou reiaume de Jésusalem si est VC et LXXVII.

Marin Sanudo (*Secreta fidelium crucis*. L. III pars VII cap. I p. 174). Summa militum DXVIII. — [Ce document est reproduit en entier dans les Assises de Jérusalem de Beugnot, T. I p. 427 ch. CCLXXII note *a*].

3 La meilleure preuve que l'armée permanente de Terre-Sainte ne devait guère monter au-dessus de dix mille fantassins et mille chevaliers, c'est que, en 1183, au moment où la Palestine, près de succomber aux attaques de Saladin, fit appel à toutes ses forces mobilisables, elle ne put pas réunir plus de quinze mille hommes d'infanterie et treize cents chevaliers (ou cavaliers). Guillaume de Tyr, qui donne ces

Richard paya, pour ce renseignement, cent marcs d'argent à ch[illegible]a-cun de ses espions et concentra aussitôt une cavalerie d'élite angl[illegible]o-française, portant en croupe un égal nombre de fantassins, pour êt[illegible]re prête au premier signal à pousser une pointe hardie. Quelque mystè[illegible]re que l'on mît à ces préparatifs, ils n'échapèrent pas à la sagacité d[illegible]es espions de Saladin. Celui-ci, prévenu par eux, expédia une pet[illegible]ite armée qui devait protéger la marche de la caravane et modifier sa route [1].

Mais les précautions du Sultan étaient déjà éventées. Un quatriè[illegible]me espion de Richard, sarrasin d'origine, avait réussi à suivre les déto[illegible]urs du convoi, à préciser le point exact de son stationnement et mêm[illegible]e à obtenir des renseignements très circonstanciés sur les richesses don[illegible]t il était chargé [2]. Il apporta ces avis à Richard.

Le roi se défiait des espions sarrasins. Tout en se mettant en marc[illegible]he pour atteindre cette précieuse capture, il envoya en avant trois de [illegible]ses meilleurs limiers, un Arabe et deux Turcopoles grimés en Sarrasi[illegible]ns. Leur périlleuse mission consistait à pénétrer jusqu'à la caravane [illegible] à contrôler leur précédent avis, à arrêter ainsi le point précis où se [illegible]fe-rait la razzia, et à revenir immédiatement lancer la colonne d'atta[illegible]ue qui marchait sur leurs pas. L'Arabe avec sa suite parvint, à la fav[illegible]ur de la nuit, sur une hauteur d'où il put apercevoir le convoi. Il [illegible]mit alors pied à terre pour l'observer de plus près sans attirer l'attenti[illegible]on.

en route pour la Syrie, sans se douter que des malfaiteurs arabes tenaient les Fra[illegible]ncs au courant de tous ses mouvements.

1 Beha-ed-Din (*H. Ori.* p. 306). Quand le roi d'Angleterre sut de façon cert[illegible]ine que la caravane était proche, il ordonna à son armée de se retirer jusqu'au pie[illegible] de la colline. — Il partit avec mille cavaliers portant chacun un fantassin en croupe[illegible] Le Sultan, qui avait été averti de la marche de l'ennemi, fit partir des offic[illegible]ers pour en prévenir la caravane et des troupes pour la protéger. Ils avaient ordre[illegible] de faire passer la caravane par le désert et de l'éloigner des Francs.

Itinerarium (*A.* ch. III p. 384). Rex super auditis admodum exhilaratus mand[illegible]vit duci Burgundiæ ut in hoc negotium cum ipso expeditius veniret, Francos sec[illegible]um adducens. — (P. 385) Porro, ex quo gens nostra primitus, ut dictum est, ad c[illegible]m-prehendendas carvannas promota est, statim explorator quidam indicavit [illegible]em Salahadino in Jerusalem, quod viderat regem Ricardum cum gente sua versus [illegible]ar-vannas suas accelerantem ; et sic revelatum est consilii nostri mysterium. Sal[illegible]a-dinus igitur confestim quingentos Turcorum electos misit properanter ad conserv[illegible]n-das carvannas.

2 Beha-ed-Din (*H. Ori.* p. 307). L'ennemi, qui était alors posté auprès d[illegible] la source d'El-Haci, fut averti de cette circonstance par les Arabes, et sans tarder [illegible]un instant il se mit en marche.

Itin. (*A.* ch. IV p. 385). Dum rex Ricardus cum gente sua apud Galatiam co[illegible]s-teret, ecce, quidam explorator indicans ei unam carvannam de prædictis carva[illegible]is transire per Rotundam cisternam, ad quam festinanter comprehendendam mo[illegible]it procedere et exercitum interim se cohibere. « Quisquis, inquit, hanc carvan[illegible]m comprehenderit, maximum quæstum faciet. »

§ II

GRANDE TACTIQUE

Les Croisés du XIIe siècle ne se contentèrent pas d'inaugurer une tactique spéciale à chacune de leurs deux armes et de combiner ces armes suivant une méthode régulière. Ils élargirent aussi leur horizon militaire, improvisèrent des ordres de bataille nouveaux, étudièrent soigneusement le terrain de leurs luttes et surent en tirer parti pour vaincre. En un mot ils posèrent les principes de la grande tactique que nous leur avons vue pratiquer dans le cours du XIIIe siècle.

Ce genre de progrès, comme tous les autres, paraît leur avoir été imposé par la nécessité. De même que la perte de leur remonte Européenne avait régénéré leur cavalerie, de même que la défaite de leurs chevaliers à Ramla, faute de troupes à pied, avait développé leur infanterie de ligne ; par un phénomène semblable, leur isolement et leur abandon au milieu des déserts de l'Asie stimula leur vigilance, mit en éveil leurs vues d'ensemble, et fit de ces chefs de bande de véritables chefs d'armée.

La géographie de l'Asie était absolument inconnue aux Croisés. Chaque pas fait sur ce terrain pouvait les conduire à un danger imprévu. Cette incertitude constante devait les troubler beaucoup plus que le péril lui-même. Aussi leur premier soin dut-il être *de donner des yeux* à leur armée, d'observer leur terrain et de se renseigner sur ce qui se passait chez l'ennemi.

De cette nécessité impérieuse sortirent deux organisations : celle d'une espèce d'état-major et celle de l'espionnage militaire.

En 1147, lorsque le roi de France Louis VII pénétra en Terre-Sainte par l'Asie-Mineure, on vit marcher en avant des troupes un corps de chevaliers connus pour leur expérience de la guerre. Ils relevaient le terrain, préparaient les routes, fixaient les étapes, veillaient aux bagages et exerçaient un pouvoir spécial sur la foule des pèlerins sans armes (*populus imbellis*) qu'un motif pieux amenait à la suite de l'armée. Guillaume de Tyr et Mathieu Paris, qui signalent cette pratique, ajoutent qu'elle était déjà à l'état d'habitude dans les armées françaises [1]. On

1 Mat. Par (*A. H. minor* T. I p. 282). Erat Francorum consuetudo, ut quosdam de illustribus viris assignarent, qui agmina præirent et qui a tergo sequerentur, ad imbellis populi, custodiam et sarcinarum, qui etiam cum principibus de modo viæ et dietæ quantitate contrectarent. [Id. R. de Wendover, ii 241].

Wil. Tyr. (*H. Oc.* p. 747). Porro in expeditione consuetudo erat, singulis diebus quosdam de illustribus, qui agmina præirent, quosdam qui subsequerentur ad custodiam imbellis populi, et maxime turbarum pedestrium deputare : et cum princi-

L'un des plus intéréssants exemples qui puissent être cités est celui qui fut adopté par Godefroy de Bouillon, pendant sa première campagne sur Ascalon.

Marche en carré sur Ascalon

1099

En 1099, la première armée de Palestine, forte de douze cents cavaliers et de neuf mille fantassins, fut conduite par Godefroy de Bouillon dans la direction d'Ascalon, par où avançait l'armée égyptienne.

On n'était renseigné, ni sur la position exacte, ni sur le chiffre précis de ses inombrables effectifs. Tout à coup, les Croisés se heurtèrent à des troupeaux appartenant aux Egyptiens et dont la présence révélait le voisinage de l'ennemi. Alors Godefroy adopta l'ordre de marche suivant : Le roi divisa ses forces en neuf corps. Profitant de ce que le terrain n'offrait sur ce point aucun obstacle, il développa en bataille, sur un seul front, ses trois premiers corps, lesquels s'avancèrent en tête de l'armée. Trois autres corps les suivirent, formant la seconde ligne de bataille. La troisième ligne, composée du même nombre de corps, forma l'arrière-garde. Les chroniqueurs ajoutent que cet ordre de marche était disposé de manière à ce que l'on pût instantanément faire face à l'ennemi, sur trois lignes successives, quel que fût le côté par où dussent apparaître les Egyptiens [1].

D'après ces détails, l'ensemble de l'armée chrétienne devait présenter un carré parfait. Entre les trois lignes successives dont elle se composait et entre les trois corps qui composaient chaque ligne il y avait sans doute une égale distance et des intervalles égaux. De là résultait que, si l'ennemi avait paru sur la droite ou la gauche, il aurait suffi de faire converser tous les corps dans cette direction pour que ceux qui, dans l'ordre de marche, s'étaient suivis en colonne se rejoignissent en une seule ligne de bataille faisant front vers l'ennemi. En un mot, pour parler le langage de la tactique moderne, la formation des chrétiens était *une ligne de colonnes de trois sections par colonne*. Par le fait de la conversion, chaque colonne se serait déployée en bataille et chaque ligne de bataille se serait sectionnée en colonne.

Grâce à cette combinaison, l'armée put cheminer tout en étant constamment prête à combattre.

1 Wil. Tyr. (p. 381). At vero nostri certi de prœlio, acies instruunt novem ; quarum tres præponunt, tres locant in medio, tres præcipiunt subsequi, *et undecunque ad eos hostium fiet accessus, triplicem ibi reperiant acierum ordinem sibi objectum.*

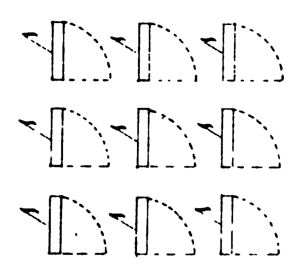
T. fr. (Idem p. 381). Si devisèrent neuf batailles de leur gent et commandèrent que trois en alassent avant, *tout de costé les alez, por ce que li plein estoient grant, et trois ausint el milieu et trois derrières.*

Voyez, ci-contre, notre plan de la marche en carré sur Ascalon.

MARCHE I

Formatio

Formation en bataille par la gauche.



F

Les chroniqueurs, ayant décrit cet ordre de marche dès la première croisade, n'y reviennent pas dans le récit des campagnes suivantes. Mais, à raison de son extrême simplicité, nous présumons qu'il dut être d'un emploi fréquent, dans les nombreuses circonstances où l'on eut à avancer sous les yeux de l'ennemi, sur un terrain sans obstacles.

Dans le livre II de notre premier volume, en restaurant la tactique des fantassins croisés en Orient pendant le XIIIe siècle, nous avons rencontré un autre genre de marche qui dut aussi se rapprocher du carré. Le lecteur se souvient que Richard Cœur-de-Lion exécuta, entre St-Jean d'Acre et Jaffa, une marche de quinze jours pendant laquelle il fut constamment harcelé par Saladin. On n'a pas oublié qu'en arrivant à Arsouf, le secrétaire du Sultan vit la cavalerie chrétienne (qui cheminait entourée d'une enceinte de fantassins) faire halte et sortir de cette enceinte pour charger les Turcs [1]. Il est bien évident que, pendant la marche, l'infanterie croisée ne pouvait pas être formée en cercle ; car le seul flottement de la marche aurait constamment déformé les lignes courbes de cette figure géométrique. Aussi présumons-nous que, tant qu'ils cheminaient, les fantassins entourant leur cavalerie étaient rangés en carré, et que ce n'était qu'au moment de la station qu'ils arrondissaient leurs angles.

La nature de cette marche en carré est facile à conjecturer :

Supposons, en effet, que les fantassins chargés d'entourer chaque corps de cavalerie se divisassent eux-mêmes en quatre corps. Si le premier marchait déployé en bataille en avant des cavaliers ; si le second et le troisième avançaient, formés en colonne, sur leur flanc droit et leur flanc gauche ; le quatrième corps de fantassins, déployé en bataille comme le premier, n'avait qu'à couvrir la cavalerie sur ses derrières, pour que celle-ci se trouvât masquée sur les quatre côtés. En cas d'attaque, il aurait suffi aux deux colonnes d'infanterie de droite et de gauche de converser sur leur gauche et leur droite, pour que les quatre faces de troupes à pied présentassent à l'ennemi un carré parfait [2].

Dans les grandes expéditions, qui avaient besoin de nombreux bagages, en formant avec l'infanterie des carrés de ce genre, on aurait pu y introduire, non-seulement la cavalerie, mais aussi les chameaux faisant office de sommiers. Cette conjecture nous paraît confirmée par le texte des *Siete Partidas* qui dit qu'en Espagne les carrés d'infanterie plaçaient dans leur centre les bagages de l'armée, pour les mettre à l'abri d'un coup de main [3]. Ce n'est d'ailleurs que par un

[1] Voyez, ci-dessus, Tome I, livre II, ch. IV, la marche de Richard Cœur-de-Lion sur Jaffa : *Bataille d'Arsouf*.

[2] Voyez, ci-contre, notre plan de l'ordre de marche de l'expédition de Bosra.

[3] Siete Partidas (Madrid, 1807. T. II p. 240). Et muro [llamaban] a los que estaban todos ayuntados en uno en manera de quadra. — (P. 241) Et el muro facieron para

ordre de marche de ce genre que nous pouvons nous expliquer les expéditions du genre de celle de Bosra, où les Croisés cheminèrent au travers du désert, sous les interminables escarmouches des Turcs, sans manquer de vivres, ni de provisions d'eau, et sans perdre, ni leurs chevaux, ni les chameaux des bagages.

Nous ne voulons pas faire de comparaisons trop ambitieuses entre les ordres de bataille, probablement très élémentaires, des Croisés, et les formations géométriques des armées modernes. Toutefois, on a peut-être le droit de rappeler que c'est en adoptant des formations en carré, assez semblables à celles d'Ascalon, de Bosra ou de la loi des *Siete Partidas*, que nos généraux modernes ont battu les Musulmans de Syrie et d'Afrique. C'est ainsi que le général Bonaparte a combattu à Aboukir, aux Pyramides et à Nazareth. A la bataille d'Isly, le général Bugeaud reçut le choc des Marocains en formant ses troupes en un immense carré, posé en losange relativement à l'axe de sa marche, et susceptible de cheminer tout en combattant. Ainsi, lorsque les tacticiens du XII[e] siècle, se sont trouvés en présence de difficultés semblables à celles de notre XIX[e] siècle, ils les ont résolues par le même moyen, et leurs solutions ont le mérite d'avoir été trouvées les premières.

Un dernier problème tactique nous paraît mériter l'attention des historiens des croisades.

Quelque sagacité que déployassent les généraux de Palestine dans les ordres de marche, il se présenta des obstacles contre lesquels cette ressource fut insuffisante. Certaines routes, qu'ils étaient obligés de suivre, passaient par des défilés dominés de toute part. Les Musulmans, qui avaient sur leurs adversaires l'avantage de mieux connaître le pays, les attendaient souvent dans ces positions dominantes, où ils avaient eu le temps de se fortifier. Ce nouveau genre d'obstacle stimula le génie inventif des Croisés et les mit dans la nécessité de régler leurs plans de bataille sur une étude attentive du terrain.

On nous permettra d'en citer ici un exemple.

Bataille de Giblet

1101

Au moment où mourut Godefroy de Bouillon, son successeur Baudouin était comte d'Edesse et se trouvait à Mélitène, dans l'Asie-Mineure. Il importait que le nouveau roi arrivât sans retard, pour prendre le fardeau d'un gouvernement dont l'existence était à chaque instant compromise par les retours offensifs de l'Asie musulmane tout

quando veniesen los enemigos que pudiesen meter todo lo suyo en medio para tener en salvo, por que, non gelo pudiesen desbaratar nin forzar.

entière. Près de 200 lieues séparaient Baudouin de Jérusalem, et dans l'intervalle, la plupart des positions étaient occupées par l'ennemi. Pour toute escorte, le nouveau roi n'avait de disponibles que deux cents cavaliers et huit cents fantasins [1].

On se mit en route au mois d'octobre 1101. Baudouin commença par gagner le littoral méditerranéen, pour le longer du Nord au Sud jusqu'à Jaffa. Ainsi il devait, pendant la plus grande partie du chemin, s'appuyer sur la côte et n'avoir d'adversaires qu'à sa gauche. De Jaffa à Jérusalem, il n'y avait pas cent kilomètres à franchir.

Au travers des privations de toute espèce, on arriva au point du littoral situé entre Beryte et Giblet, l'ancienne Biblos. Mais là il fallut s'engager dans une défilé où une poignée d'hommes résolus pouvaient arrêter une armée entière. Sur une longueur de quatre stades, la route longeait exactement le littoral, au pied de rochers escarpés. Les rochers resserraient si bien le passage que celui-ci avait, sur certains points, moins de deux coudées de largeur. L'armée turque s'était concentrée sur ce terrain. Sa flotte occupait la mer. Ses troupes de terre tenaient l'entrée du passage, le sommet des rochers et les hauteurs qui précédaient l'entrée du défilé; en sorte qu'une fois engagé dans cette voie, on aurait été assailli en tête, en queue et sur ses deux flancs. Avancer dans ces conditions c'eût été se faire détruire un à un [2].

En apercevant l'ennemi, Baudouin détacha d'abord un corps de troupes avec l'ordre d'étudier la position des Musulmans et de tâter leurs forces. Un cours d'eau, dit le fleuve du Chien, coulait en avant du défilé, coupait la route qui y conduisait et se jetait ensuite dans la mer. Une partie de l'armée turque établie sur les hauteurs était descendue le long du fleuve jusqu'à la mer et occupait son embouchure sur les deux

1 Wil. Tyr. (P. 406). Congregato sibi ducentorum equitum et peditum octingentorum comitatu (p. 407), VI nonas Octobris versus Hierosolymam iter arripuit.

Ful. Carn. (*H. Oc.* T. III p. 373 A B). Et colligens exercitulum suum ducentis fere militibus et peditibus septingentis, iter Iherosolymitanum VI nonas Octobris incepit.

2 Wil. Tyr. (P. 407). Biblum pertransiens, ad fluvium pervenerat qui cognominatur Canis. Est autem in eodem loco transitus periculosissimus, inter montes excelsos, rupium asperitate et ascensu arduo nimis impervios, et fretosum mare, vix habens latitudinis cubitos duos, longitudinis autem stadia quatuor. Has locorum angustias et callem periculosum obsederant, ut transitum impedirent, regionis incolæ et de Turcis nonnulli, qui ut tunc domini Balduini comitis iter præpedirent ; ad hoc de remotis convenerant partibus.

Ful. Carn. (*H. Oc.* p. 374 A). Erat quippe non longe a Beritto urbe, sed quasi milliariis quinque distans juxta mare in via publica meatus artissimus, nobis et omnibus illac transeuntibus penitus inevitabilis ; quem si hostes præmuniti viantibus prohibere voluerint, nullatenus centum millia militum transire poterunt, quin centum aut sexaginta viri armati introitum illum violenter contra illos obtineant exspectantes. Ideo inimici nostri illic undique intercipere et occidere nos arbitrabantur. Nos autem illuc usque pervenimus.

16

rives, tant du côté des Musulmans que du côté par où arrivaient les Croisés. Les éclaireurs du roi vinrent lui signaler cette situation. Baudouin attaqua sans retard ceux des Musulmans qui avaient commis l'imprudence de l'attendre sur la rive droite du fleuve. Ce corps ennemi, étant séparé du reste de l'armée turque par le cours d'eau lui-même, se trouvait sans appui, sans ligne de retraite et adossé à un précipice. Il fut battu et dut être en partie précipité dans les eaux, en partie refoulé vers les montagnes. Immédiatemment après, le roi fit avancer son armée tout entière jusqu'au fleuve du Chien, qui devait lui servir autant pour désaltérer les troupes que pour les retrancher [1].

Là on passa la nuit, entre le fleuve, les montagnes et la mer. Tandis que les hommes prenaient le repos nécessaire, les chefs délibéraient. L'ennemi les harcela jusqu'au milieu des ténèbres. La flotte turque, arrivée de Giblet et de Béryte, vint courir des bordées le long du rivage. Les Musulmans qui occupaient les hauteurs en descendirent. Jusqu'au matin, une grêle de projectiles ne cessa de pleuvoir sur le camp des Croisés, si bien qu'on ne put même pas, sans péril, abreuver les chevaux dans le fleuve [2].

1 Wil. Tyr. (P. 407). Ad quem locum cum pervenisset dominus comes, præmissis aliquot de suis qui rem prætentarent, cognoverunt quosdam de iis qui locum munierant, transito flumine, descendisse in planum. Quod videntes nostri, timentes ne post se majores reliquissent insidias, rei statum domino comiti per unum ex ipsis indicaverunt. Qui sine mora, aciebus instructis, eis occurrens, ad congrediendum paratos reperit. In quos animoso irruens impetu, primo conflictu eorum solvit manipulum, pluribus ex eis interemptis, reliquis autem in fugam conversis.

Ful. Carn. (P. 374 B). Quumque præcursores nostri prædicto meatui appropinquassent, viderunt aliquantos de Turcis illis, segregatos ab aliis, contra procedentes, et nos explorantes. Quos quum speculatores nostri perspexissent, rati sunt (C) majorem gentem post illos insidiando latere. Quod sicut viderant domno Balduino per unum eorum statim innotuerunt. Quo audito, militiam suam per acies divisam competenter tunc ordinavit ad præliandum. (D) Continuo autem primo cuneo nostro congressi sunt illi, de quibus aliquanti confestim occisi sunt ; de nostris vero quatuor milites vitam amiserunt. Quumque certamen illud utrinque dimisissent, sumpto consilio, jussum est castra nostra deponi, et ad hospitandum extendi, ubi propius accesseramus hostibus.

[Le récit de Foucher de Chartres, lequel assistait à la bataille, n'est intelligible que si l'on admet qu'une fraction de l'armée turque avait commis la faute de se diviser, partie sur la rive gauche, partie sur la rive droite du fleuve du Chien (aliquantos de Turcis illis segregatos ab aliis). L'auteur constate en effet que cette fraction fut culbutée par les Chrétiens, et que les Chrétiens, après leur premier succès, arrivèrent jusqu'au fleuve. Donc leurs adversaires s'étaient interposés entre eux et le fleuve et adossés au cours de l'eau.]

2 Wil. Tyr. (P. 407-408). Sarcinis que depositis, ibi castra metari præcipit. Ubi cum locus esset arctus aliquantulum inter montes et mare, noctem duxerunt in multo discrimine pervigilem, molestias eis irrogantibus tam iis qui in montibus aditus præoccupaverant, quam qui in navibus ab urbe Beritensi et Biblio descenderant, sagittarum tota nocte multitudinem immittentes et circa extrema castrorum multa

Au point du jour, le conseil de guerre décida d'attirer l'ennemi sur un champ de bataille plus favorable et de combattre avant de forcer le passage. L'armée chrétienne eut ordre de revenir en arrière, de faire partir d'abord les bagages, escortés par de simples sergents, de réserver pour l'arrière-garde la chevalerie avec les meilleurs effectifs, et de suivre de nouveau le littoral, comme si l'on battait en retraite. Les chroniqueurs affirment que ce mouvement ne fut qu'une feinte. On avait décidé d'avance d'exécuter un retour offensif, si l'armée turque commettait la faute de poursuivre et d'attaquer les Chrétiens sur le terrain plus dévouvert où ils allaient se déployer [1].

En voyant l'armée croisée revenir sur ses pas, les Musulmans envahirent de nouveau le littoral. Les uns descendirent des montagnes, les autres débarquèrent de leur flotte. Puis ils s'avancèrent à la suite de Baudouin, sur les terrains découverts (*per loca liberiora*) s'adossant ainsi de nouveau au fleuve du Chien et aux escarpements où ils avaient été battus la veille. Enfin ils se jetèrent à l'envi sur l'arrière-garde chrétienne, avec cet excès de confiance qu'inspire le spectacle d'une armée battant en retraite [2].

nostris inferentes pericula, et tantis exacerbantes angustiis, ut equos fessos ex itinere et præ caloris immensitate sitibundos, ea nocte, quamvis propre esset fluvius, non possent adaquare.

Ful. Carn. (P. 375 A). Audaciam finximus, sed mortem metuimus. Difficile remeare, sed difficilius ante ire. A nostris hostibus undique obsidebamur. Hinc isti marinis lintribus, hinc illi a celsis montibus, indesinenter nos urgebant. Die illo nihil boni, nihil quietis habuimus, nec jumenta nostra quamvis sitibunda adaquata sunt. — (B) Nocte ipsa tota extra papiliones nostros pervigiles languimus.

1 Wil. Tyr. (P. 408). Postera autem illucescente die, communicato cum suis consilio, præcipit comes, ut, compositis ad iter sarcinis, redire incipiant ; et præmissis debilioribus et qui ad arma non multum poterant, ipse cum robustis sequebatur, non solum a tergo verum ex utroque latere irruentium sustinens impetus. *Id autem prudenter nimis et callide, more suo, ut hostes deciperet, adinvenerat, non de suo diffidens comitatu, sed ut, cum fugientem insequentes, in locis patentibus hostes reperiret, cum eisque liberius congredi posset : plurimum enim angustias metuebat.*

Ful. Carn. (P. 375 B). Diluculo autem summo, quum aurora terris umbras dimovere cœpisset, sumpto adinvicem consilio vel viveremus, vel moreremur, tentoriis collectis, regredi per viam qua iveramus elegimus, jumentis nostris de rebus onustis præeuntibus, clientibusque ea minantibus. Milites enim subsequentes defendebant hæc a Sarracenis irruentibus.

2 Wil. Tyr. (P. 408). Dumque sic in redeundo ejus laboraret exercitus, hostes arbitrati caussa formidinis eos reditum maturare, tanto instant protervius, quanto eos amplius timore dejectos arbitrantur. Descendentes igitur de locorum angustiis, *certatim per loca liberiora nostros urgentissime cœperunt insectari;* ita ut qui in navibus erant, prædam affectantes, in terram desilirent, sperantes sine difficultate, tanquam devictis hostibus, trophæum reportare.

Ful. Carn. (P. 375 C). Nam quum illi nefandi viderent nos ita summo mane reverti, confestim descenderunt ad persequendum nos tanquam fugitivos. Alii per mare cum carinis, alii vero post nos per viam qua ibamus, alii per montes et colles, tam

Alors Baudouin fit brusquement demi-tour et reprit l'offensive. Ses effectifs d'élite, étant restés à l'arrière-garde, purent effectuer avec succès ce rapide changement de front. Les Turcs, adossés au cours du fleuve et à des escarpements abruptes ne purent pas se dérober assez tôt. Il fallut bien combattre, car la retraite leur était coupée de trois côtés, sur leur gauche par la mer, sur leur derrière par le fleuve, sur leur droite par les montagnes. Ils succombèrent sur les trois points. Nombre d'entre eux furent précipités du haut des rochers dans les eaux. Le reste se débanda et chercha son salut en escaladant les sentiers des hauteurs. Mais la plus grande partie fut massacrée sur place [1].

A partir de ce moment, le défilé et ses abords furent abandonnés par l'ennemi. Toutefois avant de s'y engager, Baudouin tint à occuper solidement la position. Il vint en personne observer le terrain, le parcourut dans tous les sens, installa une partie de sa chevalerie sur les points dominants. Le lendemain seulement le gros de l'armée fut mis en marche et franchit le défilé sous la protection de ses chefs [2].

Le fait d'armes de Giblet constitue une opération de guerre conduite avec sang-froid et précision, un ensemble de contre-marches bien entendues, un plan de bataille arrêté avec intelligence et suivi jusqu'au bout avec ténacité. Il prouve surtout que, dès le début des croisades, on se préoccupait d'éclairer la grande tactique par une bonne étude du terrain.

equites quam pedites, per angiportum, sicut oves ad ovile, ante se nos minabant, ut exclusos a planitie quadam, quæ ibi est in exitu angustissimo inter salum et montem, ad interimendum nos facile interciperent. Sed non sicut rebantur contigit. Viri enim nostri statuerunt inter se dicentes : *« Si in planitie illa patula nos persequentes poterimus intercipere illos, forsitan Deo juvante contra eos revertentes, et bene pugnantes, eruemur ab illis. »*

1 Wil. Tyr. (P. 409). *Videns autem comes quod montes deseruerant, et jam plana tenentes*, nostris instabant urgentibus, *indicto suis reditu*, erectis vexillis, in hostes acrius instantes regreditur ; eumque insecutæ acies, domini præeuntis exemplo, irruunt animosius ; et antequam in montes, more solito, se possent recipere, gladiis in eos vibratis desæviunt, usque ad supremam perniciem non parcentes.

Ful. Carn. (P. 375 E). Jamjam autem e navibus exsiliebant, jam incautos prope mare pergentes decollabant ; jamque in planitiem prædictam post nos descenderant, et sagittas multas jaciebant. — (P. 376 A B) [Sed Deus] tantæ probitatis audaciam militibus nostris præstitit, *ut recursu repentino per viam trifurcam fugarent eos* fugientes, ut nunquam animum defendendi se haberent. Sed alii de rupium præruptis celsis in præceps se dederunt, alii vero haud lente ad locum salvationis fugerunt, alii autem consecuti gladiis perempti sunt.

2 Wil. Tyr. (P. 409). Mane vero sequente, volens dominus comes comitatui suo prudenter fideliter que providere, assumptis sibi de expeditionibus equitibus nonnullis, ad locum ubi pridie conflictus fuerat accessit intrepidus, perscrutari volens utrum adhuc angustias detinerent adversarii, an locus transire volentibus libere pateret. Vidensque transitum hostibus vacuum et sine difficultate permeabilem, suos facit evocari. Qui, audita optabili legatione, ad locum pervenientes sine molestia dominum comitem consecuti, locum transeunt.

Lorsque, pendant deux siècles, l'Etat-Major des Croisés eut concentré son attention sur ce genre d'études, il en vint, non-seulement à bien connaître son propre terrain, mais à relever soigneusement celui des régions hostiles qui l'entouraient. Ainsi, l'on sait que, pendant le XIIIe siècle, l'Egypte fut le centre militaire le plus important des armées musulmanes et le principal objectif des armées chrétiennes. Or, il existe deux mémoires militaires du XIIIe siècle, relatifs soit aux forces dont disposait le Soudan d'Egypte, soit aux routes et aux étapes qu'aurait à suivre une armée d'invasion chrétienne, pour marcher sur Alexandrie et le Caire, en partant de Gaza, place frontière de la Palestine méridionale. L'un de ces manuscrits, découvert à la Bibliothèque de Berne et intitulé *les Chemins de Babylone*, a été mis en œuvre par M. Schefer et édité par la Société de l'Orient Latin [1]. L'autre est intitulé : *Via ad terram sanctam* et est attribué à Hayton. Découvert à Cambridge par M. le comte Riant, il a été, en 1879, l'objet d'une communication de M. Rey à la Société des Antiquaires de France [2].

En présence de pareils documents, le lecteur ne s'étonnera pas que les armées européennes du XIIIe siècle, formées à l'école de guerre des croisades, aient conduit leurs opérations militaires avec cette attentive observation du terrain dont nous avons cité des spécimens au premier livre du présent volume.

Nous arrêterons ici notre énumération des origines de la tactique féodale.

C'est bien aux révélations de Végèce et aux luttes de Palestine que cette tactique a puisé ces meilleures inspirations. Mais un dernier point nous paraît très important à relever, comme complément des deux premiers. C'est l'ensemble des travaux par lesquels le monde militaire européen a su s'assimiler des éléments aussi disparates. Ils vont faire l'objet d'une troisième partie du présent Livre.

1 Archives de l'Orient latin (T. II p. 89-101).

2 M. E. Rey cite un extrait de ces deux documents dans son étude sur les colonies Franques de Syrie, p. 141-149 (Paris, Picard, 1883).

TROISIÈME PARTIE

ORIGINES EUROPÉENNES

On connaît maintenant les deux sources où la tactique du Moyen-Age a puisé ses principales inspirations ; source romaine et source orientale.

Mais ce serait exagérer leur importance que de représenter le monde féodal comme absolument passif dans ce travail d'éducation. Certaines notions de tactique existaient chez lui avant que les lettrés eussent exhumé les leçons de Végèce, ni que l'Asie musulmane eût fourni ses enseignements. Cette *substance nationale* persista dans son action spontanée pendant la longue assimilation des XIe et XIIe siècles. Elle eut aussi sa part dans la formation du Moyen-Age militaire. L'Europe posséda de véritables écoles de guerre qui méritent d'être signalées.

C'est par l'exposé de leur rôle que nous demandons à terminer la présente étude.

Nous allons d'abord soumettre au lecteur, dans un premier chapitre, notre opinion personnelle sur ce sujet. Un second chapitre contiendra la restauration des faits d'armes qui nous paraissent nécessaires pour la justification de notre théorie. Le chapitre troisième, et dernier, aura pour objet de montrer comment les écoles de guerre indigènes se sont associées à l'école romaine et à l'école orientale pour produire la tactique du XIIIe siècle.

CHAPITRE I

ÉCOLE DE GUERRE FRANCO-NORMANDE

A la fin du régime carolingien, l'Europe barbare était divisée en deux groupes militaires d'aptitudes différentes. — Les peuples issus de la famille germanique préféraient le combat à pied et la guerre solide; [illegible], et surtout chez les Franco-Normands, dominait le goût du combat à cheval et de la guerre rapide. — Dans leurs luttes mutuelles, ces deux groupes échangèrent leurs qualités et se complétèrent. — Il se forma notamment, entre les Français, les Normands, les Flamands et les Saxons d'Angleterre, un rapprochement tactique qui réunit les deux aptitudes combattives, et qui, sous l'impulsion des Normands et des Français, devint un foyer de perfectionnement et de propagande. — Influence militaire de la maison d'Anjou. Son extension en Poitou, en Normandie, en Angleterre et en Aquitaine. Cette influence est centralisée par la suzeraineté de la couronne de France. — Son action sur l'Europe entière pendant les XIIe et XIIIe siècles. — Enseignement traditionnel de la tactique.

Pendant le cours des Xe, XIe et XIIe siècles, l'Europe militaire manifesta des aptitudes tactiques que l'on peut considérer comme bien spontanées et indépendantes des réminiscence du monde romain.

L'histoire générale prouve jusqu'à l'évidence qu'après la mort de Charlemagne, le génie barbare réagit contre le *Romanisme* carolingien. Cette réaction fut universelle et porta aussi bien sur l'organisation militaire que sur l'organisation politique et sociale : L'Etat romain avait été centralisateur ; l'Etat féodal fut décentralisé. La société romaine avait reposé sur le droit personnel ; la société féodale reposa sur le droit territorial. Les armées romaines avaient pris l'infanterie pour base de leur tactique ; la nouvelle tactique tendit de plus en plus à s'appuyer sur la cavalerie. Il s'écoula au moins deux siècles, peut-être trois, avant que le monde latinisant ne ressuscitât l'autorité de Végèce. Pendant ce long interrègne, le génie barbare imprégna si profondément l'art de la guerre qu'il en est toujours resté quelque chose. De là provient que, malgré l'étude enthousiaste, que l'on fit ensuite, de l'antiquité, malgré l'expérience de la guerre orientale acquise par les croisades, les armées du XIIIe siècle n'eurent en réalité ni la physionomie des armées romaines, ni celle des armées turques.

C'est ce cachet autochtone qui révèle l'existence d'une tactique originale pendant les Xe, XIe et XIIe siècles. Nous allons essayer de la mettre en lumière.

Dans cette recherche, nous commencerons par nous imposer une loi : c'est de n'admettre l'existence d'une tactique dans l'Europe féodale qu'à partir du moment où l'on a su combiner l'infanterie avec la cavalerie, pour les faire concourir à un résultat commun. On ne saurait en effet voir un art militaire sérieux dans le simple fait d'engager ces deux armes, côte-à-côte, sans associer leurs deux fonctions. Ainsi, de tout temps, le monde féodal, avant de lancer sa cavalerie, a fait tâter l'ennemi par des archers à pied déployés en tirailleurs. Dans un prélude aussi élémentaire, nous refusons de voir le symptôme d'une école de guerre raisonnée.

La tactique féodale ne peut donc commencer pour nous que quand apparaît sur le champ de bataille une infanterie *de ligne* capable de résister carrément au choc de la cavalerie ennemie et de prêter cet appui à ses propres cavaliers pendant toute la durée de la lutte.

Mais la tendance à obtenir ce résultat est plus ancienne qu'on ne pense.

Dès le IXe siècle, après que le traité de Verdun (843) eut séparé les races barbares que Charlemagne avait réunies, ces diverses races présentèrent, en Europe, des instincts combattifs bien différents, parfois même absolument opposés.

Dans la région assignée à Charles-le-Chauve, celle qui s'étendait à l'Ouest de l'Escaut, de la Meuse et de la Saône, dans la France actuelle en un mot, on avait déjà une préférence marquée pour le combat à cheval. L'édit de Charles-le-Chauve (de 864), qui déterminait les devoirs des combattants dus par chaque fief, ne tint compte que des cavaliers (caballarii), tant on considérait cette arme comme la base du système militaire en vigueur [1]. La préférence pour la guerre à cheval était du reste ancienne dans ce milieu ; car on se souvient que les premiers barbares qui ont occupé nos contrées, les Francs, les Goths, les Alains et les Huns, avaient été signalés par Végèce, dès le IVe siècle, comme plus cavaliers que les Romains [2].

Les Normands qui vinrent au IXe siècle compléter cette population adoptèrent immédiatement les mêmes habitudes tactiques. La navigation maritime et fluviale avait d'abord été leur unique véhicule mili-

1 Edit de Pistres du 25 juin 864 (Baluse : Capitularia T. II p. 186 cap. XXVI). Ut pagenses franci *qui caballos habent*, vel habere possunt, cum suis comitibus in hostem pergant. — Note de Sirmond : A caballis *caballarii equites* dicti in capitulis Aquensibus Karoli Magni, anno septimo, et ab Hincmaro in epistola ad Karolum Regem : « Per villas in quibus non solum *homines caballarii*, sed etiam ipsi cocciones rapinas faciunt. »

2 Végèce (N. L. III ch. XXVI p. 716 col. 1 et 2). De equitatu sunt multa præcepta ; sed cum hæc pars militiæ, usu exercitii, armorum genere, equorum nobilitate profecerit, ex libris nihil arbitror colligendum, cum præsens doctrina sufficiat. — (L. I ch. XX p. 668 col. 1) Licet exemplo Gothorum et Alanorum, Hunnorumque equitum arma profecerint, pedites tamen constat esse nudatos.

taire, puisqu'ils abordèrent l'Europe en pirates. Mais aussitôt qu'ils s'établirent sur le sol français, leur méthode de combat, essentiellement rapide et mobile, trouva dans l'équitation le meilleur équivalent de ses légers canots. Dès le siége de Paris par les Normands, en 885, Abbon représente ce peuple envahissant le bassin de la Seine, partie en canot, partie à cheval [1].

D'autre part, nous voyons apparaître une tendance diamétralement opposée dans le groupe de barbares qui vivait sur la rive droite du Rhin, et que le traité de Verdun avait assigné à Louis de Bavière. Là domina l'instinct du combat à pied, et il persista avec une remarquable énergie partout où s'étendit la famille germanique. Nous allons le rencontrer parmi les Flamands, et jusque parmi les Saxons habitant l'Angleterre, tant qu'ils ne furent pas absorbés par l'influence normande. Ce fait est du reste reconnu par l'érudition allemande qui s'occupe en ce moment du même sujet que nous. M. Baltzer, l'un de ses meilleurs critiques, vient de signaler la tendance dont nous parlons dans les luttes de l'Allemagne contre les Normands d'Italie.

Il en a cité des exemples en 891, à l'attaque des retranchements normands par les chevaliers du roi Arnulf, et en 896, lors de leur attaque de Rome. Il l'a retrouvée en 1080, à la bataille du marais de Groua, livrée par Otto de Nordheim contre Henri IV, et en 1086, au combat de Bleichfeld [2].

1 Abbo (*H. F.* T. VIII p. 4 C)

v. 27 Hæc tibi nempe litaverunt libamina sævi
Septies aërias centum præter juniores
Quamplures numero naves numerante carentes ;
Extat eas moris vulgo barcas nominare ;
Queis adeo fartus Sequanæ gurges fuit altus,
Usque duas modicumque super leugas fugiendo,
Ut mirareris, fluvius cui se daret antro ;
v. 177 Post montes et agros saltus camposque patentes,
Ac villas equites peragrant.

Rad. de Diceto (*A.* Opuscula p. 243). Per transversum Luteciam usque Parisiorum pertingit oppidum... *Modo navibus, modo equis delati,* totam circumcirca delevere provinciam.

Arnoldi chronica (*P.* T. XXI p. 147 l. 4). Repleta est etiam terra eorum equis optimis propter pascua terræ uberrima. Unde, propter equorum copiam, in militari palestra se exercitantes, *equestri pugna simul et navali gloriantur.*

2 Martin Baltzer (Zur geschichte des Deutschen Kriegswesens. — Leipzig, Hirzel 1877 p. 98 et 100). L'auteur est d'avis que, jusqu'au commencement du XII[e] siècle, la chevalerie allemande a préféré le combat à pied au combat à cheval. Il pense aussi que les nations accessibles à l'influence française étaient supérieures, comme cavalerie, aux hommes de race germanique. P. 99 : « Nun nahmen freilich Deutsche Reiter, wie Nitzsch bemerkt, den Ruhm in Anspruch, es den Italienern zuvorzutun, aber in Wahrheit, war es mit den cavalleristischen Leistungen jener nicht so glanzend bestellt. Es werden immer nur die Lothringer, also diejenigen, die von den Franzosen am raschesten lernten, als gute Reiter gerühmt, von den Deutschen im allgemeinen aber sagen uns die fremden Berichterstatter, dass sie noch in der Mitte

D'après Guillaume de Pouille, qui écrivait en 1088, cette aptitude constituait si bien le fond du caractère germanique que même les nobles allemands, que leur naissance appelait à combattre à cheval, préféraient mettre pied à terre, quand les difficultés de la lutte exigeaient le maximum de leurs efforts.

Voici ses propres expressions : « Le Teuton, race fière, a de l'éner- » gie dans le combat, mais il n'est pas cavalier et sait mieux se servir » de l'épée que de la lance. Inhabile à manier et à faire tourner son » cheval, il ignore l'art de frapper de la lance à propos. Son arme est » l'épée. Il la porte longue et très aiguë. Muni de cette arme, il descend » volontiers de sa monture, se plante solidement sur ses pieds et » frappe verticalement, de manière à fendre les têtes jusqu'au torse. » Alors, résolu à périr sur place plutôt que de fuir, il est beaucoup » plus redoutable que dans le combat à cheval [1]. »

Vers la même époque (1066), nous verrons les Anglo-Saxons de la bataille de Hastings, ayant affaire à une armée de cavaliers, descendre de cheval, pour jouer leur dernière partie avec plus de chances de succès [2].

Guillaume de Tyr signale la même tendance chez les peuples d'origine germanique jusqu'en l'année 1148. L'Empereur d'Allemagne Conrad était alors en Palestine, assiégeant Damas. On éprouvait de la difficulté à enlever les avant-postes qui couvraient la ville. Tandis que la noblesse française demeurait à cheval, on vit le souverain allemand et sa noblesse mettre pied à terre et triompher, l'épée au poing, comme de simples fantassins. Guillaume de Tyr ajoute que cette méthode de combat était encore, à son époque, la tradition militaire des troupes germaniques [3].

des zwolften Jahrunderts im Reiterkampfe den Franzosen nachstanden, und dass sie überhaupt zu Ross weit weniger gefahrlich waren als zu Fuss. »

1 Guil. Apulus (*H. F.* T. XI p. 450 E).

Hæc gens [Theutonica] animosa feroces
Fert animos, *sed equos adeo non ducere cauta*
Ictibus illorum, quam lancea, plus valet ensis :
P. 451 A *Nam nec equus docte manibus giratur eorum,*
Nec validos ictus dat lancea, præminet ensis :
Sunt etenim longi specialiter et peracuti
Illorum gladii ; percussum a vertice corpus
Scindere sæpe solent, *et firmo stant pede, postquam*
Deponuntur equis, potius certando perire
Quam dare terga volunt, magis hoc sunt Marte timendi,
Quam dum sunt equites : tanta est audacia gentis.

2 V. ci-dessous ch. II (Bataille de Hastings).

3 Wil. Tyr. (p. 764). Nuntiatur domino Imperatori qui posterioribus præerat agminibus, siscitanti quænam esset causa quare non procederet exercitus, quod hostes fluvium obtinentes nostros non permittebant accedere. Quo cognito, ira succensus, per medias regis Francorum acies usque ad conflictum eorum qui pro flumine contendebant, cum suis principibus celer pervenit. Ubi tam ipse quam sui de equis

taire, puisqu ... déjà signalé leur aptitude spéciale
s'établirent ... Tome I, en restaurant la bataille de Bou-
ment rapide ... en appréciant cette bataille au point de
de ses légers ... le livre II du Tome I, relatif à la tactique
Abbon repr...
canot, partic... deux moitiés du monde barbare se trou-
D'autre p... l'une contre l'autre, et partout avec des
opposée d... l'instinct du cavalier, l'autre celui du fantas-
et que le ... chaque race expérimenta son genre
l'instinct d... de bataille devint une école mutuelle. D'une
partout ... pour l'offensive la vitesse et le choc des
parmi les ... pour l'Allemagne, que ce genre de combat y
tant qu'il ... siècle, la noblesse germanique com-
du reste ... de France. D'autre part, les chevaliers
du même ... brillante cavalerie, avaient employé ces
vient d... le combattant à cheval ne pouvait ni four-
lemagn... ni prolonger la lutte, sans l'appui d'une
Il ... tous leurs soins furent dirigés vers l'ac-
norma...
attaqu... qui existe entre les deux armes devint alors
Grau... tendit à en faire la base de sa tactique,
comb... conséquent bien avant que l'expérience des
... cette démonstration.
... mixte se fit d'abord sentir dans les con-
... et les peuples fantassins se trouvèrent en

... qui ne peut encore embrasser que les vues
... il serait impossible d'analyser isolément
... de l'Europe. Mais nous allons choisir celui de
... qui exerça l'influence la plus générale. En con-
... attention, nous espérons en tirer une démons-
... beaucoup d'autres cas.
... que nous choisissons pour être l'objet de nos
... des Français, des Normands, des Flamands et
... Angleterre.
... l'aptitude pour le combat à pied et celle pour
... représentées dans des conditions éminentes

... sicut mos est Theutonicis in summis necessitatibus
... abjectis clypeis, gladiis cominus cum hostibus experiuntur :
... fortiter restiterant sustinere non valentes, in fugam versi,
... cum summa velocitate, se conferentes.
... XVII (p. 234).
... Theutonici pugnant pedites ; tu, Gallice, pugna
Semper equis

et à peu-près égales. Les Anglo-Saxons, et surtout les Flamands, issus de la famille germanique, étaient des fantassins hors de ligne. Les Normands et les Français occupaient le même rang comme cavaliers. Nous donnerons à ce groupe militaire le nom *d'école Franco-Normande*, parce que l'influence de ces deux derniers peuples finit par y dominer. Mais le lecteur se souviendra que leur association avec le génie saxon et flamand eut une grande part dans leurs succès.

Indépendamment de leur proximité géographique, ces quatre peuples furent poussés les uns vers les autres par un grand nombre de causes.

Les Normands et les Anglo-Saxons n'eurent plus qu'une seule tactique quand la conquête des ducs de Normandie les eut soumis au même sceptre. Les Flamands s'associèrent par le salariat à tous les progrès militaires des Normands et des Français. Les habitudes mercantiles de la Flandre poussèrent de bonne heure sa population à fournir des fantassins mercenaires aux rois d'Angleterre et de France, qui cherchaient à se procurer par tous les moyens une bonne infanterie de ligne. La noblesse de Flandre imita cet exemple, au moyen de l'institution, plus honorable et même très estimée, des fiefs de soudée. On vit les comtes de Flandre, à la tête de cinq-cents chevaliers, s'engager, moyennant une rente annuelle, au service militaire dans l'armée anglaise, et faire ratifier l'acte par le roi de France, à raison de sa suzeraineté [1]. Enfin cette suzeraineté de la cour de Paris, quoique fort

1 Dès leur conquête de l'Angleterre, les princes Normands eurent sans cesse une armée de mercenaires et de chevaliers flamands à fief de soudée qui leur fut très utile tant contre leurs ennemis du dehors que contre ceux du dedans, leurs propres barons et parfois même leur propre famille. Citons quelques exemples : En 1112 Henri I enrôla des chevaliers bretons et flamands pour l'aider à réduire les Gallois (*H. F.* Willel. Malmesburiensis T. XIII p. 13 B C). — Cet usage se perpétua si bien qu'en 1135 les frais de cette solde montaient à 60,000 livres (Ord. Vitalis *H. F.* T. XII p. 754 E). — Dès 1136, Etienne, successeur d'Henri I, continua cette tradition (Wil. Malmes. *H. F.* T. XIII p. 23 D). — En 1159 Henri II conduisit contre le comte de Toulouse une armée entière de chevaliers flamands à sa solde (Robertus de Monte *H. F.* T. XIII p. 303 C D). — En 1163 et 1180 le comte de Flandre en personne s'inféoda à Henri II, avec cinq cents de ses chevaliers, moyennant une rente annuelle de mille marcs sterling (Bened. Petroburgensis *H. F.* T. XVII p. 440 C. — Le contrat primitif, daté de 1163, a été publié par Rymer, 2me édition, T. I p. 8.) — Ce fut avec ces troupes que le roi anglais et ses enfants se firent la guerre, et combattirent la France, en 1173, 1174, 1175, 1176, 1177 (Guil. Neubrigensis *H. F.* T. XIII p. 113 E p. 116 B). Mat. Paris. (*A.* Historia minor T. I p. 380, 382, 384). R. de Wendover (*ii* 374, 375, 377). Ben. Petroburgensis (*H. F.* T. XIII p. 162 E, 165 B, 173 B C). — En 1172, le comte de Hainaut Baudouin, imitant l'exemple du comte de Flandre, accepta d'Henri II un fief de cent marcs sterling. Il stipula une semblable inféodation en faveur d'un certain nombre de ses chevaliers (Gisleb. *H. F.* T. XIII p. 573 D). — En 1197, Richard Cœur-de-Lion, pour obtenir l'augmentation de cet effectif, éleva à cinq mille marcs le chiffre de ce fief de soudée (Mat. Paris

souvent contestée par les Anglo-Normands et les Flamands, finit par devenir un véritable lien politique entre les quatre peuples, grâce à la persistance que mit la dynastie Capétienne à la faire prévaloir. La conquête de la Normandie par Philippe Auguste, en 1200, et sa victoire de Bouvines, en 1214, mirent le sceau à l'union tactique pour la durée du XIIIe siècle.

Mais même avant que ce résultat politique eût été obtenu, il s'était formé entre ces quatre nations une seule et même école de guerre. Elle ne fut pas seulement produite par les dures leçons que les adversaires aux prises purent s'infliger sur le champ de bataille. Ce fut au contraire un sincère et profond lien social, cimenté par un nombre infini d'alliances de famille, dont les sympathies persistèrent, en dépit des rivalités entre suzerains. Lorsque ces derniers appelaient leurs vassaux sous les armes, les deux chevaleries adverses s'y rendaient et remplissaient leur devoir féodal ; mais tous leurs talents militaires étaient employés à prendre leurs adversaires sans les tuer, et à les relâcher ensuite moyennant une rançon [1]. Secondés dans cette préoccupation par la solide résistance des armures défensives, ils arrivèrent à des résultats prodigieux. A la bataille de Brémule, où la lutte fut très longue, sur 900 chevaliers qui s'engagèrent de part ou d'autre, il n'y en eut que 3 de tués [2]. Au combat de Beaumont (ou de Bourg-Théroulde), les vainqueurs s'aperçurent que leur suzerain, le roi d'Angleterre, médi-

A. Chron. Maj. p. 440, 441). — Les souverains français ne dédaignaient pas non plus ce précieux concours de la Flandre. En 1174, Louis-le-Gros s'engageait avec elle pour en obtenir des troupes contre le roi d'Angleterre, tandis que ce dernier rémunérait des chevaliers français qui soutenaient clandestinement sa cause (Rob. de Monte *H. F.* T. XIII p. 318 B C). — Le comte de Hainaut, de son côté, soutenait aussi par le salariat sa position militaire, tant en France que dans ses propres états (Gisleb. *H. F.* T. XIII p. 571 A, 574 B C). — Sous Philippe Auguste, ces relations entre la France et le Hainaut devinrent plus intimes encore. En 1180, le roi emprunta au comte de Hainaut trois mille fantassins mercenaires, en vue de son expédition d'Auvergne. Le comte les lui prêta gratuitement « in propriis expensis transmisit ». Le chroniqueur Gislebert, l'un des hommes les mieux renseignés sur les affaires militaires de ces deux états, ajoute que cette infanterie de Hainaut était alors considérée comme une des meilleures de l'époque. « Rex Philippus comitem » Hanoniensem ut ei in servientibus peditibus secum ducendis (*quod in Hanonia tunc » temporis electiores animosiores que videbantur*) sibi provideret rogavit » (Gisleb. *H. F.* T. XVIII p. 364 D).

1 La très sincère sympathie qui unissait les quatre noblesses de France, de Normandie, de Flandre et d'Angleterre a persisté jusqu'au XIVe siècle. Il n'a fallu rien moins que la guerre de cent ans pour y mettre fin.

2 Order. Vitalis (*H. F.* T. XII p. 722 D). In duorum certamine Regum, ubi fuerunt milites fermè nonagenti, *tres solummodo interemptos fuisse comperi*. Ferro enim undique vestiti erant, et pro timore Dei, *notitiaque contubernii vicissim sibi parcebant :* nec tantum occidere fugientes, quam comprehendere satagebant. — (P. 722 C). Victores autem CXL milites comprehenderunt.

tait d'exercer sur leurs prisonniers des violences personnelles. Ils leur rendirent en secret la liberté [1]. On a déjà vu, à la bataille de Bouvines, des indices de ce lien social qui des quatre chevaleries n'en faisait qu'une seule [2].

Ainsi, par la formation du quadruple foyer militaire qui nous occupe, on vit les meilleurs fantassins du monde germanique et les meilleurs cavaliers des pays franco-normands s'unir en une seule et même école de guerre, où le contact était si incessant que tout progrès tactique adopté par l'une des quatre races passait infailliblement chez les trois autres.

Or, cette école de guerre eut l'heureuse fortune d'être commandée, pendant trois siècles, par une série non interrompue de tacticiens éminents.

L'initiative ne vint pas de la cour de Paris ; car, avant Philippe-Auguste, nous ne voyons pas de généraux habiles dans la dynastie d'Hugues-Capet. C'est sur les bords de la Loire que nous paraît s'être formé le premier foyer. Les noblesses de l'Anjou et du Poitou apportaient sur le champ de bataille autant d'énergie que celles de France, de Normandie ou de Flandre ; mais elles y ajoutaient cette précocité intellectuelle qui caractérisa, au Moyen-Age, les sociétés du Midi. Seulement, au lieu de diriger les forces de leur esprit vers les études purement littéraires, ainsi que fit le reste du monde roman, les Angevins et les Poitevins s'attachèrent à des objets plus positifs et notamment à l'art de la guerre. Ce furent les premiers soldats érudits qui demandèrent des conseils à Végèce. Chacun connaît l'illustre lignée des neuf Guilhems, comtes de Poitiers et ducs d'Aquitaine, *qui consacraient leurs journées aux affaires et leurs nuits à l'étude* [3]. En ce qui concerne

1 Wil. Gemeticensis (*H. F.* T. XII p. 576 C D). Capti sunt etiam omnes illi famosi et divites milites qui ejus signa sequebantur, licet aliqui, postquam in manus hostium venerunt, *consentientibus quibusdam suorum necessariorum quos in exercitu regio habebant, fuga elaberentur*. De quorum numero fuit Amalricus comes Ebroïcensis et Willelmus-Lovellus de Ivreio.

Order. Vitalis (*H. F.* p.740 E). Guillelmus de Grandi-corte, filius Guillelmi Aucensis Comitis, de familia Regis probus eques in hac pugna fuit, et Amalricum fugientem comprehendit. Sed viro tantæ strenuitatis humana miseratione condoluit, verissimè sciens quod, si retineretur, de nexibus Regis vix aut nunquam egrederetur. *Elegit ergo, Rege cum terra sua relicto, exulare, quam egregium Consulem inextricabilibus nodis nectere. Illum itaque usque ad Bellummontem conduxit*, et extorris cum illo, ut ereptor ejus, in Francia honorabiliter permansit.

2 Ce fut au moyen d'un fief de soudée que Jean-sans-Terre attira Renaud de Boulogne dans sa cause. C'est très probablement parce que le comte de St-Paul avait un fief en Angleterre qu'à Bouvines il fut un instant suspecté de vouloir trahir Philippe-Auguste.

3 Ad. Cabanensis (*H. F.* T. X p. 155 D). Fuit Dux iste a pueritia doctus litteris, et satis notitiam scripturarum habuit : librorum copiam in palatio suo servavit ; *et si*

l'Anjou, les deux premières dynasties de ce comté produisirent, coup-sur-coup, huit grands hommes de guerre : Geoffroy Grise-Gonelle; Foulques Nerra, le vainqueur des Bretons à Conquéreux (992) ; Geoffroy Martel, le conquérant du Vendômois, de la Saintonge et de la Touraine, le vainqueur du comte de Blois à Noit (1041), du duc d'Aquitaine à Chef-Boutonne (1057) ; Foulques le Réchin, qui reconquit la Touraine; Foulques V, qui devint roi de Jérusalem et réunit ainsi dans sa main les deux meilleures écoles tactiques de son époque ; Geoffroy Plantagenet, le conquérant de la Normandie, qui dirigeait le siége de Montreuil un exemplaire de Végèce à la main[1]; Henri Plantagenet, le vainqueur de Brémule, qui réunit à ses états le sceptre de l'Angleterre; enfin Richard Cœur-de-Lion, qui poussa le talent militaire jusqu'au génie.

Tout puissants auprès de la dynastie Capétienne aux XIe et XIIe siècles, les comtes d'Anjou durent propager leur doctrine dans la noblesse française ; puis dans la noblesse anglo-normande, quand ils en devinrent les souverains. Le caractère propre à leur tactique fut le goût de la guerre savante et l'emploi de l'infanterie.

Pendant ce temps surgissait en Normandie une seconde école de guerre, plus favorable à l'arme de la cavalerie. Guillaume-le-Bâtard la couvrit de gloire par la conquête de l'Angleterre (1066). Son fils aîné Robert alla la perfectionner en Palestine, avec la première croisade (1096). Son troisième fils Henri, le vainqueur de Tinchebray (1106), l'allié des comtes d'Anjou, ajouta à ses connaissances comme cavalier une solide école d'infanterie, dont il trouvait d'ailleurs les éléments dans la race saxonne d'Angleterre. L'élévation d'Henri Plantagenet au

forte a frequentia causarum et tumultu vacaret, lectioni per seipsum operam dabat longioribus noctibus elucubrans in libris, donec sumno vinceretur. Hoc Ludovicus Imperator, hoc pater ejus magnus Carolus assuescebant.

1 Johannes Monachus (*H. F.* T. XII p. 520 B). Sane multa præclara et laudanda in eo fuere. Militari gloria summus, fortuna par et industria, civilibus armis et studiis liberalibus deditus.... in causis agendis maximus, *notitiaque antiquitatis nimia. Et quia litteratus, non solum domestica sed etiam extranea bella* et facta omnium *in memoria tenebat.* — Sur le siége de Montreuil (P. 528 D) : Damna vero et scissuras quas in turre malitia diei fecerat quercinis roboribus subinductis, nocturnus labor satagit resarcire. *Consulit super hoc litteratus Consul* [Goffredus] *legendo Vegetium Renatum qui de re dixit militari.* Adsunt interim monachi Majoris Monasterii, ecclesiæ suæ responsa comitis delegantes. Reverendus vero Consul, ob monachorum reverentiam, librum quem præ manibus habebat posuit seorsum, ut eos attentius audiret : quem arripiens unus ex monachis, qui dicebatur G. vir authenticus, bonæ opinionis et melioris vitæ, acer ingenio et perspicax in scripturis, legere cæpit. Occurrit autem ei locus ille in quo Vegetius Renatus plenius instruit, qualiter turris connexis roboribus resarcita festinæ pateat captioni. Considerans discretus Consul maturitatis verum sedulum et sollicitum circa lectionem, ait : Dilecte in Domino frater G, *sicut invenis in lectione, ita usque in crastinum videbis exhiberi in opere.*

trône d'Angleterre (1153) compléta l'union des deux tactiques par l'union de la maison d'Anjou avec celle de Normandie.

A peine Richard Cœur-de-Lion était mort (1199), que le sceptre de l'art de la guerre passa aux rois de France, par la conquête de la Normandie et la victoire de Bouvines (1200-1214). Philippe-Auguste et St Louis ont été, sans contestation, les plus éminents administrateurs militaires du XIIIe siècle. Ils ont, en outre, eu l'art de discerner et d'encourager royalement une magnifique pléiade de tacticiens, dont les Guérin, les Renaud de Boulogne, les Simon de Montfort, les Charles d'Anjou furent les principales lumières. Cette école retourna même à son point de départ, en Angleterre, où elle fut représentée par Simon de Montfort V, comte de Leycester, le vainqueur de Lewes (1264), le glorieux vaincu d'Evesham (1265).

L'école de guerre franco-normande ne se contenta pas d'élaborer sur place ses propres perfectionnements. Elle les propagea dans toute l'Europe et fut, en quelque sorte, le véhicule de la civilisation militaire pendant trois siècles.

Deux de ses éléments, le génie normand et le génie français, semblaient avoir été créés tout exprès pour cette espèce d'apostolat militaire.

Le Normand était né aussi diplomate que soldat. Son génie combattif, fait de ruse et d'audace, excellait à bien préparer une campagne, à en accroître les effets artificiellement, à en tirer d'immenses résultats politiques. Ces aptitudes le rendaient éminemment conquérant, et apte à porter la guerre à de grandes distances [1].

Quant au Français, beaucoup moins rusé que le Normand, son caractère expansif, généreux et hardi avait surtout le don de communiquer à ses compagnons d'armes l'élan, la foi dans le succès. Il était né pour servir de trait d'union aux autres aptitudes de son groupe militaire et à leur imprimer l'impulsion commune.

Certains peuples, quoique aussi braves que les autres, ressentent, dans les premiers moments d'une bataille, un sentiment de défiance d'eux-mêmes qui diminue d'abord leurs moyens. Ils tiennent à bien

1 Wil. Malmesburiensis (*H. F.* T. XI p. 185 B). Gens militiæ assueta, et sine bello pene vivere nescia, in hostem impigrè procurrere ; et *ubi vires non successissent, non minus dolo* et pecunia corrumpere. — Caractère de Robert Guiscard P. 187 D). Cum quindecim militibus abierat Apuliam, penuriam necessariorum gentis illius ignaviæ stipendiis correcturus. Nec multi fluxerunt anni quod stupendo Dei munere totam terram in potestatem accepit. *Nam ubi viribus destituebatur, ingenio callebat*, oppida primo, mox civitates suæ ditioni associans. Ita ergo profecit, ut se Ducem Apuliæ et Calabriæ, fratrem Richardum principem Capuæ, alterum Rogerum comitem Siciliæ faceret.

Guil. Apulus (*H. F.* T. XI p. 450 D).

Cognomen Guiscardus erat, quia *calliditatis*
Non Cicero tantæ fuit, aut versutus Ulysses.

connaître leur terrain avant d'y marcher ; et pour ce motif, ils préfèrent la défensive à l'offensive. D'autres, au contraire, trouvent dans cette surexcitation du combat un stimulant qui rend leur esprit plus alerte et leur volonté plus agissante. Ils en deviennent plus aptes à prendre immédiatement l'offensive et à centraliser l'action générale. Ce dernier rôle nous paraît avoir été celui des chevaliers français dans la quadruple association militaire que nous analysons. Ils étaient peut-être inférieurs aux Flamands par la solidité et le sang-froid, aux Normands et aux Angevins par la finesse des conceptions tactiques, mais ils furent la cheville ouvrière, la force motrice des autres éléments.

Quoi qu'il en soit de ces causes psychologiques, ce que l'on ne peut contester, c'est que nul foyer militaire n'a rayonné davantage que celui dont nous parlons.

Dès le XI[e] siècle, les Normands prennent la tête du mouvement par la conquête des Deux-Siciles. En 1066, ils le dirigent vers le Nord par la conquête de l'Angleterre. Puis, le groupe militaire qui nous occupe s'étend à toute la France moderne par l'influence de Philippe-Auguste et de S[t] Louis. Il franchit les Pyrénées et va écraser les Maures à Las-Navas-de-Tolosa en 1212. En 1213 il triomphe des Aragonais et soumet le pays roman par la victoire de Muret. En 1214, il arrête court, à Bouvines, les progrès de l'Empire d'Allemagne. En même temps il sillonne le littoral méditerranéen. De 1204 à 1220, il envahit l'Empire de Constantinople et le royaume de Morée; en 1250, l'Egypte avec S[t] Louis; en 1265, le royaume de Naples avec Charles d'Anjou; en 1270, la Tunisie avec S[t] Louis. Enfin, depuis 1096 jusqu'en 1270, la longue série des croisades puise à la même source ses principaux effectifs et y rapporte par conséquent ses meilleurs enseignements tactiques.

Le lecteur voudra bien observer que, pendant ces immenses tournées autour du monde féodal, c'étaient constamment les mêmes hommes qui paraissaient sur les champs de bataille les plus divers. Ainsi, l'on trouve le célèbre Guillaume des Barres, en 1191-92, dans la Sicile et la Palestine, sous Philippe-Auguste, puis sous Richard-Cœur-de-Lion ; en 1213, dans le pays roman, à la bataille de Muret ; en 1214, dans la Flandre, à la bataille de Bouvines ; la même année, dans le Midi, à la bataille de Narbonne, sous Simon de Montfort ; en 1216, en Angleterre, avec le prince Louis de France ; en 1242, avec S[t] Louis, sur les champs de bataille de Saintes et de Taillebourg ; en 1250, en Chypre, où il mourut, auprès du même souverain partant pour l'Egypte. Les mêmes militaires, se rencontrant ainsi sur tous les champs d'expérience, devaient échanger leurs perfectionnements et pousser la tactique européenne vers l'unité. Leur doctrine commune passait sans peine à l'état de tradition, parce que les mêmes familles restaient longtemps à la tête des opérations de guerre. La maison de Montfort, par exemple, conduisit la guerre des Albigeois depuis 1209 jusqu'en

1218, en la personne de Simon IV. Amaury, fils aîné de Simon IV, lui succéda dans le même commandement jusqu'en 1223. Un autre de ses fils, Simon V, comte de Leycester, présida à la guerre des barons anglais, notamment aux batailles de Lewes et d'Evesham (1264-1265). Enfin, un de ses petits-fils du même nom fut le lieutenant de Charles d'Anjou quand celui-ci entreprit la conquête du royaume de Naples, et se distingua aux combats de Bénévent et de Tagliacozzo (1265-1268).

C'est ainsi qu'est née, même avant les croisades, la tactique propre au monde féodal. Elle a été une école de guerre traditionnelle, transmise d'âge en âge par les grandes familles. Nous en surprenons l'aveu dans la bouche de Simon de Montfort V, à la bataille d'Evesham, quand, se voyant vaincu par son propre élève le comte de Glocester, il se rendit à lui-même ce légitime hommage : « Voilà des gens qui ont » marché savamment. *Mais quant à leur méthode de combat, ils ne l'ont » pas trouvée tous seuls ; car c'est bien de moi qu'ils la tiennent* » [1].

Maintenant que l'on connait notre opinion personnelle sur le rôle qu'a joué en Europe l'école de guerre franco-normande, on nous permettra d'y ajouter, à titre de preuve, la restauration d'une dizaine de faits d'armes qui caractérisent cette école.

1 W. Rishanger (*A*. p. 37). Ante prædictum prælium, ut quidam dicunt, cum Simon egressus fuisset villam de Evisham, habens secum Regem, et vidisset ordinem adversariorum prudenter et astutè dispositum, aït suis : « Per brachium sancti Jacobi (sic enim jurare solebat) isti sapienter accedunt; *nec à seipsis, sed a me modum istum didicerunt*.

CHAPITRE II

ÉCOLE DE GUERRE FRANCO-NORMANDE

(Suite)

Situation de l'école de guerre Franco-normande avant les croisades. — Premiers essais de tactique de cette école pendant les XIe et XIIe siècles. — Au XIe siècle, l'ordre parallèle et l'ordre perpendiculaire étaient déjà connus, mais imparfaitement pratiqués. — Insuffisance de l'infanterie de ligne. — Batailles de Noit (1016), de Chef-Boutonne (1057), de Hastings (1066). — Révolution tactique du XIIe siècle. — Adoption de l'ordre perpendiculaire avec une réserve d'infanterie noble. — Batailles de Tinchebray (1106), de Sainte-Maure (1109), de Brémule (1119), de Cangy (1129). — Importation en Europe des méthodes de combat inaugurées en Palestine. — Manœuvre du Cercle; campagne de Reims (1124). — Tactique des archers à cheval; bataille de Beaumont (1125). — Bataille de Lincoln (1141). Elle marque la transition entre l'ordre perpendiculaire du XIIe siècle et l'ordre parallèle du XIIIe siècle.

Dans le chapitre précédent, qui n'est qu'un tableau historique, nous avons tenu à pousser notre récit jusqu'à la fin du XIIIe siècle, afin que le lecteur pût embrasser dans son ensemble la physionomie de l'école de guerre que nous restaurons. Mais dans ce second chapitre, qui a pour principal objet de fournir des preuves, la seule époque importante est celle qui est antérieure aux croisades ou contemporaine de leurs débuts. Là seulement on peut distinguer les notions militaires que l'école franco-normande a puisées dans son propre fonds, indépendamment de l'expérience de Palestine.

Nous allons d'abord dégager leur vrai caractère; les deux paragraphes suivants fourniront nos preuves.

Depuis la fin du Xe siècle, le groupe militaire qui nous occupe, en cherchant le meilleur ordre de bataille et la meilleure combinaison des armes, passa par les transitions suivantes.

En ce qui touche l'art de ranger les troupes, au XIe siècle on pratiqua simultanément l'ordre perpendiculaire et l'ordre parallèle; mais tous les deux d'une façon très élémentaire. Pendant la première moitié du XIIe siècle, l'ordre perpendiculaire fut plus recherché. Pendant la seconde moitié, on se rapprocha du parallèle. Mais ce n'est qu'aux environs du XIIIe siècle que l'art militaire nous paraît être parvenu d'une manière bien rationnelle à l'emploi simultané des deux ordres, en

assignant à chacun un rôle différent, des procédés de formation parfaitement distincts. Pendant ces deux siècles de tâtonnements, on ne cessa d'avoir un corps de réserve en arrière de la ligne de bataille.

Quant à la manière de combiner les deux armes, elle passa par les phases suivantes :

Aux xe et xie siècles, la cavalerie était déjà excellente. Mais elle manquait de bonne infanterie de ligne, pour seconder son action ; ainsi que nous l'avons vu aux batailles de Dorylée, de Harenc et d'Antioche. Toutefois, dans quelques centres exceptionnels, tels que l'Anjou, on réussit à combiner la cavalerie avec les troupes à pied, en encadrant ces dernières avec une partie de la noblesse que l'on démontait tout exprès. Dans le reste de la région franco-normande, les deux armes se soutenaient, mais en combattant absolument séparées l'une de l'autre. On rangeait alors, en première ligne, les archers et les arbalétriers faisant fonction de tirailleurs ; en seconde ligne, les piquiers combattant en masse ; en troisième ligne, les cavaliers, qui attendaient derrière ce double front le moment favorable pour entrer en scène.

Au xiie siècle, la position respective des armes fut brusquement intervertie. On porta les cavaliers en tête et les fantassins en queue. Les deux armes coopérèrent d'après le procédé suivant :

L'ensemble des troupes était divisé en trois corps qui se suivaient sur un même axe, et par conséquent selon un axe perpendiculaire au front de l'ennemi. A l'imitation de la méthode angevine, déjà signalée au xie siècle, une partie de la noblesse mettait pied à terre et s'encadrait avec l'infanterie; mais elle se plaçait au dernier corps, en manière de réserve. Le reste de la chevalerie, demeuré en selle, se portait en avant et composait les deux premiers corps. Ceux-ci commençaient l'engagement, et s'ils triomphaient, le combat se terminait sans le concours des troupes à pied. S'ils étaient au contraire culbutés, ils avaient recours à leur réserve d'infanterie. Cette réserve ne s'avançait cependant pas pour les secourir. C'étaient les cavaliers vaincus, au contraire, qui venaient se réfugier derrière elle. Alors, la noblesse à pied croisait la lance, recevait sur ses pointes le choc de la cavalerie victorieuse et la mettait ainsi en désordre. Pendant ce temps, sa propre cavalerie se reformait derrière elle, et reprenait ensuite l'offensive avec avantage. Le jeu des deux cavaleries en lutte avait donc lieu, tantôt en avant, tantôt en arrière de la réserve d'infanterie, laquelle servait de pivot fixe à ces évolutions.

Cette pratique persista jusque vers 1140. Alors on se rapprocha de nouveau de l'ordre parallèle, en juxtaposant sur un seul front les deux premiers corps de cavaliers qui, jusqu'alors, s'étaient suivis sur un seul axe.

Il devait suffire d'écarter ces deux premiers corps et de faire avancer entre eux le troisième composé de fantassins, pour revenir à l'ordre parallèle. Ce fut ainsi que l'on arriva, dans le voisinage du

XIII[e] siècle, à l'emploi combiné des deux armes, en même temps qu'à l'adoption simultanée des deux ordres de bataille.

Telle fut la série de tâtonnements par laquelle passa le groupe militaire franco-normand, pendant les XI[e] et XII[e] siècles. Il ne nous reste qu'à en faire la preuve dans les principales batailles de ces deux époques.

§ II

ONZIÈME SIÈCLE

Le XI[e] siècle, avons-nous dit, a pratiqué en France l'ordre parallèle et l'ordre perpendiculaire.

Voici trois batailles où ces deux méthodes de combat ont été mises en œuvre avec un ensemble de circonstances qui révèlent déjà une certaine intelligence de la grande guerre, à cette époque reculée.

Bataille de Noit

1041

En 1041, Geoffroy Martel, comte d'Anjou, reçut du roi de France l'investiture de la Touraine, enlevée par ce souverain à son vassal, Thibaud comte de Blois. Mais Tours était encore au pouvoir de Thibaud. Geoffroy, pour en jouir, devait d'abord la prendre [1].

Il commença par affamer la place en ravageant les bords de la Loire, en amont et en aval de la ville. Les milices de Loches, conduites par Roger le Diable, occupèrent ainsi toute la ligne qui passe par Chinon, Montbazon, Saint-Aignan et Pontlevoye, jusqu'au cours du Cosson. Puis le comte d'Anjou opéra l'investissement de Tours. Enfin, pour n'être pas pris à revers par les troupes de Blois pendant les travaux du siége, il confia à son sénéchal, Lisoie seigneur d'Amboise, deux cents chevaliers et quinze cents fantassins, avec ordre de tenir Thibaud en respect, grâce à la position avantageuse du fief d'Amboise entre Blois et Tours [2].

1 Hist. Fr. (T. XI p. 266 note *a*).

2 Gest. Cons. Andegavensium. (*H. F.* T. XI p. 265 D E). Itaque Ambasiaco milites multos cum Lisoio posuit, qui Turonum Blesim que vastarent. Similiter illi de Monte Basonis quidquid usque Cainonem erat, demoliti sunt. Lochenses, cum Rogerio Diabolerio, terram Sancti Aniani, Pontilevium et Calvimontem usque ad Cussonem fluvium sæpe deprædabantur. Martellus ad ultimum, omnibus suis copiis congregatis, Turonicam urbem obsedit. Dimisit tamen Lisoium Ambasiaco cum ducentis militibus

Mais Lisoie reçut avis que le comte de Blois préparait une formidable expédition contre Geoffroy Martel. Après avoir vérifié ces renseignements, Amboise vint les communiquer au comte d'Anjou. Il lui révéla que Thibaud, rentré en grâce auprès du roi, allait amener contre lui les troupes coalisées de France et de Bourgogne. Pour conjurer ces nouveaux périls, le Sénéchal était d'avis d'ajourner le siége de Tours, de réunir toutes les garnisons des places angevines, d'être prêt le premier à entrer en campagne et de livrer aussitôt une bataille, à laquelle il concourrait lui-même, au dernier moment. « *Il vaut mieux*, disait » Lisoie, *concentrer nos forces que de nous laisser user séparément. Les* » *opérations en rase campagne ont l'avantage d'agir rapidement et de* » *donner des succès étendus; tandis que les siéges font perdre beaucoup de* » *temps; car il ne suffit pas d'investir une place pour réduire les agglomé-* » *rations urbaines. La grande guerre, au contraire, en agissant sur l'en-* » *semble d'une nation, fait tomber toutes les places fortes par voie de* » *conséquence. Ses succès décisifs font évanouir les autres résistances comme* » *une fumée. Une grande bataille gagnée, votre ennemi est déconcerté et* » *tout s'ouvre devant vous, y compris les portes de Tours. Ce qui importe,* » *c'est d'accélérer les opérations et de ne pas se laisser devancer par l'en-* » *nemi.* » Après avoir fait accueillir, ainsi qu'on va le voir, ces très remarquables avis, Lisoie regagna sa position avancée d'Amboise[1].

et mille quingentis peditibus, qui vias custodirent, ne Blesenses ad ejus exercitum libere descenderent.

[Lisoie avait été créé sénéchal des comtes d'Anjou par Foulques Nerra, père de Geoffroy Martel, et investi de la seigneurie d'Amboise, en récompense des services que Lisoie lui avait rendus dans ses guerres contre Odon comte de Champagne et duc de Lorraine. En mourant, Foulques avait recommandé son sénéchal à Geoffroy Martel comme son meilleur vassal. — *H. F.* T. X Gest. Cons. And. p. 257 E: « Comes Senescallo suo Lisoio neptem Sulpicii Thesaurarii uxorem dedit; cui arcem » Ambasiaci cum omnibus appenditiis ejus Virnulium, Mauriacumque et signiferiam » Campaniæ donavit, ipsum ita retinens filio suo Martello commendavit »].

1 G. Cons. Andeg. (*H. F.* p. 265 E, 266 A). Audivit Lisoius, et certum erat quod Comes Theobaldus contra dominum suum Martellum bellum ingens præpararet. Quibus auditis, et ad unguem diligenter singula rimatis, quæ gens cum eo esset, quid pararet, et quo in loco suos præliaturos disponeret, domino suo Gofrido Martello præsens in ipso exercitu ita locutus est: « Bellum vobis imminet non incertum, et » insuper conveniunt agmina Francorum et Burgundionum: *civitatem ergo quam* » *obsedistis dimittite, hominibus que vestris ab omnibus munitionibus vocatis, de* » *vobis tutandis expeditiores adestote; et ego vobis die prælii quod volueritis, occuram:* » *melius est convenire et pugnare quam nos à vobis separari. In bellis mora modica* » *est, sed vincentibus lucrum quam maximum est. Obsidiones multa consumunt tem-* » *pora, et vix obsessa subjugantur municipia: bella vobis subdent nationes et oppida,* » *bello subacti evanescent tamquam fumus inimici. Bello peracto et hoste devicto* » *vastum imperium et Turonia patebit. Bonum est ergo accelerare, ne nos inveniant* » *inimici nostri, et æmuli nostri dum venerint, imparatos:* quoniam si Deum pote- » rimus promereri ducem et præambulum, non dubitanter statim de inimicis nostris » triumphabimus ». His dictis Lisoius Ambasio redit.

Mais, à peine Lisoie était-il reparti que le comte de Blois prit l'offensive. Par une marche de flanc qui évita le territoire d'Amboise, Thibaud gagna Pontlevoye, descendit au Sud-Ouest sur les bords du Cher; puis, conversant sur sa droite, et remontant vers le Nord-Ouest, il longea ce cours d'eau en revenant vers Tours, passa par Montrichard et s'arrêta à St-Quentin, en face de Bléré. De là, en une marche forcée, Thibaud aurait pu surprendre Geoffroy au milieu de son camp de Tours et l'écraser entre la garnison de la place et ses propres forces. Par bonheur pour le comte d'Anjou, l'armée de Blois fit, à St-Quentin, un séjour de 24 heures, pour butiner [1].

Geoffroy Martel paraît avoir voulu mettre ce délai à profit pour déconcerter son adversaire par une rapide offensive. Après avoir envoyé ses ordres à Lisoie, ainsi que nous le verrons, il partit de Tours, traversa Mont-Louis, et en une seule marche, vint tomber sur son adversaire; si bien qu'au point du jour, l'armée de Blois fut surprise, au moment où elle se remettait en marche et sortait du camp en désordre. Le choc des deux effectifs eut lieu sur le terrain dit Noit (en avant de Saint-Martin), qui a depuis donné son nom à la bataille [2].

L'ordre de bataille adopté par Geoffroy paraît avoir été perpendiculaire au front de l'ennemi. Quant au comte de Blois, nous croyons au contraire qu'il se déploya en ordre parallèle.

Voici en effet ce que l'on sait de cette rencontre.

Les Angevins se formèrent en six corps. Le comte d'Anjou prit le commandement du dernier, en manière de réserve. Puis il lança les deux premiers corps contre les troupes de Thibaud qui, étant plus nombreuses que celles de Geoffroy, développèrent leur front sur une grande largeur *(latissimis confertissimis que hostium turmis)*. Le comte de Blois, qui avait de solides effectifs, repoussa la charge de ses adversaires. Ensuite il prit l'offensive contre les deux corps d'attaque angevins et les déborda au point que ces derniers se trouvèrent bientôt accablés par la supériorité numérique des troupes de Blois *(multitudine nimia pene funditus consumunt)*. Pour les dégager, le comte d'Anjou intervint avec sa Réserve. Il arrêta le mouvement en avant du comte de Blois, sans pouvoir obtenir lui-même des succès décisifs [3].

1 G. Cons. Andeg. (*H. F.* p. 266 B). Comes Theobaldus cum infinita gente per Pontilevium transiens, juxta Montrichardum ad flumen Cari descendit; et copiosis boum et ovium armentis inventis, opima præda sui ditati et partibus S. Quintini ante Bliretum tentoria figentes, et nocte ac die recreati sunt.

2 G. Cons. Andeg. (P. 266 B). Martellus, relicta obsidione, Laudiaco monte prima die eis obvius venit. In crastino Blesenses catervatim ex castris proruunt: Andegavenses à Laudiaco eis è contra procedunt. — (C) Nec mora, ante Burgum S. Martini Belli ad pugnam conveniunt, in loco qui publice Noit vocatur.

3 G. Cons. Andeg. (P. 266 B). Cumque jam se invicem contuerentur, ordinatum per sex acies exercitum suum Martellus his affatur alloquiis. — (C) His et talibus à

Mais au même instant, Lisoie apparut, arrivant d'Amboise avec cent bannières, infanterie et cavalerie. Si l'on observe sur la carte la situation d'Amboise relativement au champ de bataille, on constatera que Lisoie dut déboucher sur le flanc droit de Thibaud. Les chroniqueurs affirment, en effet, que ce fut contre l'aile droite du comte de Blois qu'il dirigea son attaque. Cette charge, vigoureusement menée, jeta le désordre dans l'ensemble des forces ennemies [1].

Il est à remarquer, en effet, que Thibaud, ayant été jusqu'alors attaqué au centre par le comte d'Anjou, avait dû replier contre ce dernier les deux ailes de son large front de bataille ; puisque nous avons vu qu'elles enveloppèrent les deux premiers corps Angevins. De là résulta que Lisoie, qui aborda les troupes de Blois par leur droite, prit en écharpe toute la ligne ennemie, culbuta sa droite sur son centre et sa gauche, et dégagea Geoffroy.

Le comte d'Anjou, redoublant alors ses efforts, finit par enfoncer le centre de l'armée de Blois. Puis, la poussant devant lui sans relâche, il l'adossa à la forêt de Brai, dont les fourrés inextricables ne laissèrent aucun passage à la cavalerie vaincue. Ne pouvant plus se dérober, celle-ci se rendit. On prit là, d'un seul coup de filet, le comte de Blois, cinq cent-quatre-vingts de ses chevaliers et mille cavaliers suivant les uns, dix-sept cents suivant les autres [2].

Consule dictis accensi, omnes ad pugnam procedunt, congressum ultra non ferre differentes. — (D) Immergunt se *latissimis confertissimisque hostium turmis*, obvios quosque sternunt ; nec imbecilles inveniunt hostes, immo vero totis viribus sibi obstantes. *Nam* [hostes] *duas acies quæ præcesserant, multitudine nimia pene funditus consumunt*. Corruunt multi, vulnerantur plures. Andegavi impetus sustinent improborum ; vicissim que eos impetentes viriliter retrocedere compellunt. Martellus *qui in postrema parte cum acie sua substiterat*, ubi densiores hostium suorum vidit acervos, accurrit.

1 G. Cons. Andeg. (P. 266 D). Lisoius domino suo auxilium præbiturus cum suis militibus et peditibus, centum vexilla gerentibus, ab Ambasiaco advolat citissimus ; qui viso prælio *in dextro cornu*, habenas laxant et calcaribus cornipedes urgent ; et scutis pectoribus oppositis, turmas Comitis depellunt, et oppositos discutiunt ; et unusquisque suum sternit humi.

2 G. Cons. Andeg. (P. 266 E). Andegavi siquidem denuo eos invaserunt ; quorum virtutem Theobaldini satellites diutius non sustinentes, pavore subito sibi immisso in fugam versi, scapulas dederunt. — (P. 267 A) Qui cum Martello erant, omnes in ferrum ruunt, ipso præ omnibus fortissime et fugante fugientes et prosternente. Insequentes Ambasienses fugientibus instant; et quos consequi prævalent omnes prosternunt ; et in nemore quod Brajum dicitur, juxta Aulam Astuini comitem Theobaldum consequuntur, et capiunt cum quingentis et octoginta militibus : non enim in Brajo equi currere potuerunt. Consulem à Brajo abstractum, sic nempe nemus vocatur, Martello reddunt.

Glaber (*H. F.* T. X p. 61 A). Præbuit enim universis audientibus formidolosum stuporem, quod mille septingenti et eo amplius viri armis instructi absque sanguinis effusione in prælio capti sunt.

Fulconis Hist Andegavensis (*H. F.* T. XI p. 137 D). [Goffridus Martellus] cepit

On voit par tous ces détails qu'à la bataille de Noit le comte de Blois avait rangé ses troupes en ordre parallèle. Les chroniqueurs constatent, en effet, l'existence dans son armée d'une *aile droite* (l'un des éléments classiques de l'ordre parallèle) et d'un front d'attaque très étendu en largeur. Ce fut même ainsi qu'il put envelopper les deux premiers corps de Geoffroy.

A l'inverse, le Comte d'Anjou avait attaqué en ordre perpendiculaire. En effet, sur ses six corps, deux seulement fournirent le premier choc. Puisque les quatre autres n'arrivèrent qu'après eux en ligne d'attaque, il est évident que ces six corps ne marchaient pas de front et qu'ils se suivaient en une colonne de six sections. Leur grand nombre suffirait d'ailleurs pour prouver qu'ils n'étaient pas rangés en ordre parallèle, car ce dernier ordre de bataille ne comportait que trois corps (centre, droite et gauche).

La bataille de Noit est un spécimen tactique d'autant plus important à citer qu'il révèle une manière de combattre plus réfléchie que celle de la généralité des faits d'armes de son époque.

Le plan de campagne que le seigneur d'Amboise proposa au comte d'Anjou, dès le début de la guerre, ne paraîtrait pas déplacé dans la bouche d'un général moderne. Le mouvement tournant qu'exécuta le comte de Blois autour d'Amboise, pour éviter Lisoie, est d'un stratégiste. On peut en dire autant de la marche concentrique de Lisoie et de Geoffroy-Martel sur Noit, laquelle fut indubitablement concertée, puisque les chroniqueurs avouent que Lisoie arriva tout exprès, à marches forcées, pour soutenir son suzerain *(auxilium præbiturus advolat citissimus)*. Cette combinaison explique du reste pourquoi Geoffroy avait voulu combattre en ordre perpendiculaire. Il ne pouvait pas avoir la certitude que son sénéchal arriverait à point nommé. Pour lui en donner le temps, Geoffroy prolongea la lutte en se formant en une colonne de six sections, en n'en engageant que deux, soutenues par sa section de réserve, et en tenant les trois autres en arrière, pour renouveler le combat jusqu'à l'arrivée de Lisoie.

Il est surtout bien démontré par la bataille de Noit que, dès le XIe siècle, les écoles de guerre en progrès connaissaient et pratiquaient également l'ordre de bataille parallèle et l'ordre perpendiculaire. Voici du reste un second fait d'armes où nous allons encore trouver ces deux procédés de formation, opposés l'un à l'autre, sur le même champ de bataille.

guerram contra Theobaldum comitem Blesensem... in quo prælio ipse Theobaldus captus est et usque ad mille de equitibus suis.

Bataille de Chef-Boutonne

1057

En 1057 une guerre éclata entre Geoffroy-Martel et Guillaume comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, pour la succession du Comté de Saintes [1].

Les deux adversaires étaient dignes de se mesurer. On connaît déjà les talents militaires du comte d'Anjou. D'autre part, même les apologistes de Geoffroy reconnaissent la réputation méritée d'homme de guerre éminent que l'histoire a faite au duc d'Aquitaine. De l'aveu de tous, Guillaume unissait une prudence réfléchie à une énergie qui savait tout oser. Il avait, en outre, un ardent amour de la gloire, de grandes ressources financières, et surtout des moyens de recrutement illimités, puisqu'il réunissait sous sa mouvance le Poitou, le Limousin, l'Angoumois, le Périgord, l'Auvergne, la Gascogne, le pays Basque et le Comté de Toulouse. Guillaume était d'ailleurs en possession du Comté de Saintes, objet de la querelle [2].

Geoffroy-Martel prépara de longue main les étapes de sa future conquête. Pendant quatre années, pendant lesquelles les deux rivaux ravagèrent mutuellement leurs frontières depuis Saumur jusqu'à Poitiers, le comte d'Anjou dirigea ses coureurs le long du bassin de la Vienne et du Clain, ligne stratégique qui fut précisément celle de sa campagne définitive, ainsi que nous allons le voir [3]. Sur ce parcours, il noua des intelligences secrètes avec Raoul vicomte de Thouars, puis avec la noblesse de Saintonge, enfin avec les habitants de Saintes eux-mêmes, qui s'engagèrent à le reconnaître pour seigneur, aussitôt qu'il serait venu leur prêter main forte au travers du Poitou [4].

1 G. Cons. Andeg. (P. 268 D). Hinc est, quod Willelmus Pictaviensium Comes Consulatum Santonicum suum esse volebat, et vi præoccupatum tenebat, quia patrui sui fuerat. Martellus eumdem consulatum reclamabat, quia avi sui fuerat, cujus heredes absque liberis mortui erant, et ideo ad heredes sororis avi sui honorem debere reverti affirmabat.

2 G. Cons. And. (P. 269 A). Econtra Guillelmus Pictavorum dux, vir equidem bellicosus, nulli audacia secundus, prudentia præditus, divitiis copiosus, militaribus auxiliis constipatus, cupidus laudis, inflatus supercilio jactantiæ, magni nominis homo, gentes maximas congregat ; videlicet Pictavienses, Lemovicenses, Angolismenses, Petragorenses, Arvernos, Wascones, Bascos, Tolosences necnon alios innumeros coagulaverat, et exercitum immensum conflaverat.

3 G. Cons. And. (P. 268 D). Denique hujus litigii causa diu ventilata, multa mala in Andegavensi pago et Pictaviensi perpetravit ; et per quatuor annos tota terra circa Losdunum et Mirabellum, à Salmurio etiam Pictavis vastata et fere delata fuit. Similiter Martellus quidquid erat *circa Pictavis Clinonem fluvium et ultra,* nec non suburbia ipsius civitatis succendit ac delevit.

4 G. Cons. And. (P. 268 E, 269 A). *Santonici etiam, et multi ejusdem Consula-*

Ces résultats obtenus, Geoffroy fit appeler son sénéchal Lisoie et lui confia la conduite des opérations militaires qui devaient frapper le coup décisif. Malgré des préférences non dissimulées par le comte d'Anjou, le chroniqueur reconnaît que, dans cette campagne, le rôle du Sénéchal fut plus important encore que celui de son suzerain[1].

L'armée angevine, grossie du contingent de Thouars et de plusieurs autres effectifs, s'achemina vers la Saintonge. Elle dut suivre les bassins de la Vienne et du Clain ; car son point d'arrivée fut juste l'extrémité supérieure de ces derniers affluents, le point de partage des eaux entre les sources du Clain et celles de la Boutonne. Là se trouvait un massif de rochers donnant issue à ces deux sources, commandant la route militaire de Saintes et occupé par le château de Chef-Boutonne. Le duc d'Aquitaine, instruit de l'approche de son ennemi, était venu l'attendre avec ses forces autour du château même de Chef-Boutonne, d'où il descendit dans la plaine pour barrer le passage au comte d'Anjou[2].

Geoffroy se mit en ordre de bataille. Il déploya en première ligne ses archers, *ainsi que son autre infanterie* (*sagittarios et pedites suos*). Le mot *pedites* ne peut signifier ici que les piquiers, puisque les troupes à pied ne contenaient alors que ces deux armes, armes de trait et armes d'hast.

Puis, Geoffroy et sa chevalerie d'Anjou, *suivant leur usage* (*ut mos est*), mirent pied à terre, se postèrent en première ligne avec leurs combattants à pied, et leur renouvelèrent leurs instructions sur la tactique qu'ils devaient observer. Le chroniqueur qui reproduit ces instructions ajoute qu'elles n'étaient que la répétition de la méthode de combat déjà suivie avec succès par l'infanterie d'Anjou dans les précédentes batailles. Elle consista dans les cinq points suivants :

tus Proceres, sæpe cum Martello fædus pepigerunt fieri et sui ipsius; et ejus præsidebant urbis deditionem illi pacti sunt, si usque ad eos quoquomodo po… pervenire. Firmatis itaque amicitiis, *et fæderatus cum Radulfo Vice-Con… Thoarci*, Martellus, etc....

1 G. Cons. And. (P. 268 D E). Gofridus igitur cum Willelmo pugnare dispon… Lisoium grandem natu huic negotio advocavit ; *in cujus consilio, auctoritat… sententia ut illius qui in varia genere bellorum versatus fuerat, totius prælii ordi… commisit. Majora et meliora fecit (consilio et prudentia) Lisoius* in hoc prælio in… dominus suus Pictavenses cum Duce suo turpiter devicit.

2 G. Cons. And. (P. 269 A). Martellus cum omni sua gente, et amicorum et … norum copiis, ad urbem Santonicam suscipiendam tam ipse, quam prædictus v… consul [Thoarci] tenderunt. — (P. 269 B) Isti omnes [Pictavienses, etc.] adven… Martelli expectantes, ad oppidum quod Caput-Vultonæ dicitur, adunati subsist… Quod oppidum in alta rupe situm, a capite Vultonæ fluvii, sive a cavitate rup… nomen accepit. Nam quidam Cayn-Vultonæ, alii Cavitonium nuncupant.— (P. 2… Quoniam autem Aquitaniæ principes bellum pertrahi conquerebantur, dux co… Willelmus festinus in planitie Caput-Vultonæ descendens Martello et suis occur…

manière dont les fantassins devaient se reconnaître au moyen du cri de guerre, faire obstacle de pied ferme à l'ennemi, enfoncer à leur tour ses compactes formations, opposer aux charges de leurs assaillants une résistance passive, et ne jamais perdre de vue la direction de leurs signes de ralliement [1].

De son côté, l'armée poitevine *rangea en coin son infanterie*, la forma en ordre serré, et comme elle était extrêmement nombreuse, *elle élargit en outre sa ligne par les ailes, en appuyant sur ses deux flancs (a latere in latus)*. Les escadrons de sa chevalerie prirent ensuite un poste de combat qui leur avait été assigné d'avance par des instructions particulières [2].

En faisant cet énorme déploiement de forces, très supérieures en nombre à celles de leurs adversaires, les Aquitains présumaient que les Angevins n'oseraient pas les attendre et battraient en retraite. Ils étaient surtout loin de supposer que leurs adversaires oseraient prendre l'offensive. Ce fut cependant ce qui arriva : Geoffroy-Martel choisit pour objectif *le centre de la ligne ennemie* et poussa hardiment contre ce point ses principales forces [3].

Nous avons déjà vu que le comte d'Anjou et sa noblesse angevine, encadrés avec leurs fantassins, dirigeaient tous leurs coups et combattaient à pied. Quant à la chevalerie de Tours, elle fut massée derrière cette infanterie d'élite, suivit son mouvement offensif et soutint son attaque. Par leur action combinée, l'infanterie noble d'Anjou et la cavalerie de Tours qui la suivait réussirent à enfoncer les troupes personnelles du duc d'Aquitaine, et pénétrèrent si avant qu'elles enlevèrent son étendard. Elles surent aussi le conserver, malgré tout ce qui fut tenté pour le reprendre (*rapuerunt et retinuerunt*) ; ce qui nous fait supposer que le centre, où avait lieu cette mêlée, fut le point le plus disputé du champ de bataille [4].

1 G. Cons. And. (P. 269 C). *Martellus et sui sagittarios et pedites suos ordinaverunt; et ipsis præmissis, pedetentim, ut mos est pergebant. Edocebantur autem qualiter obclamarent, qualiter obstarent, qualiter impenetrabiles inimicos feriendo penetrarent, et ut ad signa sua nihil reverentes frequenter respicerent, et se ipsos ad ictus hostiles sufferendos obdurarent; licet hæc omnia in aliis bellis bene gestis dedicissent.*

2 G. Cons. And. (P. 269 D). Nec minus e regione Pictavenses cuneatim, stellis innumerabilibus innumerabiliores, densabantur ; et per agmina *innumeræ legiones a latere in latus extendebantur*, gerentes vincula quibus hostes ligare putabant. Porro manipuli eorum militares, prout erant instructi, loca condita tenebant.

3 G. Cons. And. (P. 269 D). Existimabant enim Andegavos statim fugam arripere : de fuga quippe sua nulla mentio fuerat, quoniam se vicisse putabant. Confidebant siquidem in multitudinibus suis innumeris, et in pectoribus gentium animosis, et in ducalibus ne unquam fugerent edictis. Ergo bello utrimque parato, ubi ventum est ad locum unde aliquantulum jam propiores se inspicerent, pari concurrunt agmina motu. — (P. 269 E) Martellus et Andegavi illos viriliter aggressi sunt acclamantes, et audacter *per medias acies irruunt.*

4 G. Cons. And. (P. 269 E). Globus etiam *Turonorum militum subsequentium*

Quand cette massive colonne d'attaque centrale (ce *globus militum*) resta maîtresse du terrain, l'ensemble de l'armée aquitaine se sentit découragé. Le succès de la manœuvre de Geoffroy venait probablement de couper par le milieu la ligne de bataille ennemie. Les effectifs assez disparates dont se composait l'armée du comte de Poitiers commencèrent à se débander. Ce furent les Gascons et les Limousins qui donnèrent le signal de la fuite. Leur exemple devint si contagieux qu'il ne resta sur le terrain que la chevalerie poitevine. Quoique troublée par cette désertion, elle se défendit encore. Mais Geoffroy-Martel put alors concentrer sur cet unique adversaire toutes les forces que la débandade rendait disponibles. Il fit de ses adversaires un immense massacre [1].

Dans cette lutte, devenue inégale, la noblesse de Poitou n'avait même plus le temps de combattre à tour de rôle pour reprendre ses forces. On ne la laissait pas respirer. Et comme elle s'était avancée assez loin de Chef-Boutonne, avant de pouvoir s'y réfugier elle perdit beaucoup de monde. Le duc Guillaume fut blessé et fait prisonnier. Le reste prit la fuite [2].

Les bourgeois de Saintes vinrent au devant du vainqueur. La victoire de Chef-Boutonne avait terminé la guerre [3].

Ce fait d'armes, comme le précédent, nous paraît offrir une lutte de l'ordre perpendiculaire contre l'ordre parallèle. Comme le comte de Blois dans la journée de Noit, Guillaume d'Aquitaine à Chef-Boutonne avait développé en ordre parallèle sa ligne de bataille, en allongeant ses ailes (*a latere in latus*), pour déborder et envelopper le front du comte d'Anjou.

Ce dernier, fidèle à sa tactique, avait enfoncé Guillaume par le centre.

dominum suum, multos stravit; et vexillum ipsius ducis prostravit, *quod pedites viriliter, equites que sequentes*, rapuerunt et retinuerunt.

1 G. Cons. And. (P. 269 E, 270 A). Guascones omnes et Lemovicenses confestim fugam inierunt, quos cæteræ gentes insequuntur. Pictavenses stupefacti, aliquantulum demorati substiterunt. Martellus et sui, *simul illuc conversi*, eos tanquam segetem in transverso gladiis secabant, et eorum corpora detruncantes dimidiabant.

2 G. Cons. And. (P. 270 A). Duce suo [Guillelmo] graviter vulnerato, respirandi locum non habebant, nec aliquatenus respirabant. Insecuti sunt eos fugientes : illi duntaxat evaserunt qui effugere quoquomodo potuerunt. Multos capiunt Turonenses; sed Andegavi quos poterant cursu prævenire, illis nullæ dabantur induciæ : alios lanceis transfodiebant, alios gladiis jugulabant, in commune nulli parcebant. Et quoniam prædictum oppidum aliquatenus ab ipsis distabat, qui fatigati remanebant, aut capiebantur, aut in mortem ruebant. — (P. 270 B) Willelmus etiam consul vulneratur et capitur.

3 G. Cons. And. (P. 270 B). Martellus post hæc, quam citius potuit, Santonis devenit; obviam ei venientes qui in urbe erant, apertis portis, urbem ipsi tradiderunt. Itaque ibi requieverunt cum gaudio, et Santonicum Consulatum receperunt, quem Martellus, facta pace cum Pictavense duce, quoad vixit tenuit.

Non content de confirmer les précédentes indications, le combat de Chef-Boutonne nous renseigne sur la tactique de l'infanterie au XIᵉ siècle.

Il prouve d'abord, ainsi que nous l'avons dit, qu'en Anjou les troupes à pied se postaient en première ligne, en avant de la cavalerie. Ce fait est affirmé à trois reprises : « Martellus et sui sagittarios et pedites « suos ordinaverunt, *et ipsis præmissis*, pedetentim ut mos est pergebant. — Globus etiam Turonum *militum subsequentium* dominum « suum multos stravit. — Et vexillum ipsius Ducis, prostravit, quod « pedites viriliter *equites que sequentes* rapuerunt. »

Un second fait plus important encore, qui résulte de cette bataille, c'est qu'en Anjou, dès le XIᵉ siècle, on avait l'habitude de faire descendre de cheval une partie de la noblesse (*pedetentim, ut mos est, pergebant*), de l'encadrer avec les troupes à pied et de combiner l'action de cette infanterie d'élite avec celle de la cavalerie.

Cette pratique ne doit pas être confondue avec la disposition instinctive des chevaliers germaniques à combattre à pied. Ces derniers ne descendaient de cheval que parce que, ayant peu de goût pour l'équitation (ainsi que le dit Guillaume de Pouille), ils étaient gênés, étant en selle, pour frapper des deux mains avec le maximum de leur vigueur [46].

Aussi ne mettaient-ils pied à terre que dans les moments critiques ; et dans ce cas ils descendaient tous à la fois, comme nous allons voir agir les Anglo-Saxons au combat de Hastings.

A Chef-Boutonne, ce fut l'inverse qui se produisit : Geoffroy-Martel démonta ses chevaliers dès le début de l'action sans que leur situation eût encore rien de pressant ; et il n'en démonta qu'une partie, sa noblesse d'Anjou (*Martellus et sui*.) Quant à la chevalerie de Tours (*globus Turonum militum*), elle demeura en selle et se posta en arrière des troupes à pied pour coopérer avec elles (*pedites equites que sequentes Vexillum rapuerunt*). Le but du comte d'Anjou n'était donc pas de livrer une bataille d'infanterie, mais de combiner les deux armes, en les portant au maximum de leur efficacité par l'introduction dans toutes les deux de l'élément chevaleresque.

Enfin le lecteur a constaté que, grâce à cette introduction de la chevalerie parmi les troupes à pied, Geoffroy-Martel obtint à Chef-Boutonne une infanterie de ligne manœuvrant régulièrement. On a vu que les chevaliers lui enseignèrent eux-mêmes ce genre de tactique. Quoique cette infanterie l'eût déjà pratiquée ailleurs (*licet hæc omnia in aliis bellis didicissent*), on lui démontra comment elle devait arrêter carrément la cavalerie adverse (*edocebantur autem qualiter obstarent*) ; comment elle pourrait enfoncer l'infanterie qui couvrait les cavaliers ennemis (*qualiter impenetrabiles inimicos feriendo penetrarent*) ; comment elle devait s'y prendre pour résister elle-même à un choc du même genre (*et se ipsos ad ictus hostiles sufferendos obdurarent*).

La combinaison des deux armes dut donc consister, de la part de Geoffroy-Martel, à alterner l'emploi de l'infanterie et de la cavalerie dans un but offensif. Les cavaliers devaient sortir de leur abri de fantassins pour charger le centre du duc d'Aquitaine, le faire reculer, faire occuper derrière eux, par leurs fantassins, la position conquise, puis se replier derrière cette infanterie, pendant le temps qui leur était nécessaire pour respirer et se reformer. Pendant ce temps, les fantassins, croisant la pique, arrêtaient les retours offensifs de la cavalerie ennemie et gardaient le terrain conquis, jusqu'à ce que leur cavalerie reposée pût reprendre l'offensive. Ainsi, en avançant chaque fois de quelques pas, la colonne du comte d'Anjou dut s'enfoncer peu à peu, comme un coin, dans le centre de Guillaume de Poitiers, et finalement couper son armée en deux.

Le combat de Chef-Boutonne prouve que, dès l'année 1057, la noblesse angevine, malgré les préférences instinctives pour le combat à cheval qu'offrait dans son ensemble l'agglomération française, avait réussi à créer une petite école d'infanterie. Or, en 1057, les croisades n'avaient pas encore commencé, et l'Anjou était déjà un foyer d'érudition militaire enthousiaste de Végèce. C'est donc uniquement à son génie réfléchi, éclairé par ses études classiques, que cette école de guerre avait puisé une théorie tactique contraire aux instincts combattifs du monde chevaleresque.

Bataille de Hastings

1066

Jusqu'à présent nous avons observé le génie militaire du groupe Franco-Normand dans son foyer le plus resserré, le comté d'Anjou. La bataille de Hastings va nous permettre d'étudier, dans leur ensemble, les autres éléments de cette école de guerre.

En 1066, Guillaume duc de Normandie envahit l'Angleterre avec une armée composée, non pas seulement de Normands, mais d'un échantillon de presque toutes les races soumises à la suzeraineté française. Il y avait là des Français, des Manceaux, des Bretons, des Poitevins, des Boulonais, des gens du Ponthieu et jusqu'à des Aquitains [1].

Les Anglo-Saxons étant d'origine germanique, on vit en présence, à Hastings, les deux grandes races militaires qui se partageaient l'Europe;

1 Ex Gestis Guillelmi (*H. F.* T. XI p. 96 E). Instituerunt eis Cenomanici, Francigenæ Britanni, Aquitani, sed cum præcipua virtute Normanni.

Chron. de Normandie (*H. F.* T. XIII p. 233 B). L'une des batailles en laquelle estoient les Boulenois, les Pouhiers, et tous les souldoiers. — (C) deux moult bons chevalliers qui avoient Poitevins, Bretons et Manceaulx.

les peuples fantassins du côté de Harold et les peuples cavaliers du côté de Guillaume de Normandie [1].

Les Anglo-Saxons déployèrent, dans leurs préparatifs de combat, cet instinct de solide défensive qui caractérisait le monde germanique. Comme les Allemands de Bouvines, comme les Brabançons de Steppes, ils attendirent leurs adversaires sur une position dominante. Ils couvrirent leur front de bataille par un retranchement, garni d'une palissade qui était interrompue, de distance en distance, par des passages. Par là ses défenseurs devaient pouvoir s'avancer dans la plaine, après avoir rompu, derrière leur abri, le premier choc de l'assaillant. L'armée était d'ailleurs couverte sur ses derrières par une forêt [2].

Pour défendre cette position, Harold mit toutes ses troupes à pied, les forma en ordre serré et les munit d'armes à courte portée, mais très-propres au combat corps à corps, telle que la hache à deux mains d'origine danoise. La Chronique de Normandie va même jusqu'à prétendre que ces armes étaient seules d'usage en Angleterre. Si bien que, lorsque les deux armées se joignirent en rase campagne, les traits des archers normands et les lances (*glaives*) de leurs chevaliers purent détruire impunément les Saxons qui, tenant leur hache à deux mains, ne pouvaient ni parer les traits avec le bouclier, ni tenir à distance les longues lances de l'ennemi [3].

1 Wil. Malmesburiensis (*H. F.* T. XI p. 184 A). Ita utrinque animosi Duces disponunt acies, *patrio quisque ritu*.

Chron. Norm. (*H. F.* T. XIII p. 236 A). *Northmans estoient à cheval et Anglois à piè, qui aultrement ne scavoient combattre.*

2 E. Gest. Guil. (*H. F.* T. XI p. 96 A). [Angli] locum editiorem præoccupavere, montem silvæ per quam advenere vicinum.

Wil. Malm. (*H. F.* T. XI p. 184 C). Nam occupato tumulo, Normannos calore succensos, acriter ad superiora nitentes, in vallem dejiciunt. — Item fossatum quoddam præruptum compendiario et noto sibi transitu evadentes, tot ibi inimicorum conculcavere, ut cadaverum cumulo planitiem campi æquarent.

Chron. Norm. (*H. F.* T. XIII p. 233 C D). [Herault] regarda que le duc Guillaume qui lui demandoit, le devoit assaillir, et il s'en avoit à deffendre. Si ce tint en une place, lui et ses gens, et leur dist et commanda qu'ilz ne s'en partissent ; mais là se deffendissent et se tenissent ensemble. — (D) Pour les archiers que le duc Guillaume avoit, Hérault avoit fait faire targes d'huis de fenestres, de cloies et d'aultres choses, et en estoient son ost tout avironné.

3 E. Gest. Guil. (*H. F.* T. XI p. 96 B). Protinus, *equorum ope relicta, cuncti pedites* constitere densius conglobati.

Robertus de Monte (*H. F.* T. XI p. 168 C). Cum ergo Haraldus totam gentem suam in una acie strictissime ut prudens locasset, et quasi castellum inde construxisset, impenetrabiles erant Normannis.

Wil. Malm. (*H. F.* T. XI p. 184 A). *Pedites omnes cum bipennibus* conserta ante se scutorum testudine, impenetrabilem cuneum faciunt.

Chron. Norm. (*H. F.* p. 235 C). Ilz [les Anglois] commencèrent à poursuivir

Dans l'ordre de bataille des Normands, apparaît un génie militaire diamétralement opposé. Ici, ce qui domine c'est la cavalerie combinée avec l'arme de trait, et avant tout la tactique offensive.

Cette armée fut rangée en trois lignes successives et parallèles au front de l'ennemi[1]. La première comprit les archers et les arbalétriers[2]. Dans la seconde étaient *les fantassins plus solides et couverts de fer* (probablement les piquiers massés en infanterie de ligne, par opposition avec les archers qui combattaient dispersés en tirailleurs)[3]. La troisième et dernière ligne se composait de la cavalerie, groupée en cinq divisions[4].

Comme dans toutes les formations en ordre parallèle, chacune de ces trois lignes se divisait en trois corps, centre, droite et gauche. A l'aile gauche étaient les auxiliaires Bretons, Poitevins et Manceaux[5]. Le duc Guillaume, avec ses effectifs de Normandie et du pays de Caux, se posta au centre, mais en réserve, sur un terrain dominant qui lui permettait de tout surveiller, et d'où il pouvait venir en aide aux troupes les plus menacées[6]. Le reste de cette ligne, la droite, portant la dénomination de *premier corps*, comprenait un contingent de Norman-

chascun la hache à son col ; *car d'autres bastons ilz ne se combattoient au temps de lors*. — (P. 235 C D). Et d'aultre part avoit chevalliers qui moult les grevoient ; car les Anglois ne se pouvoient aidier de leurs haches fors que à deux mains, ne des glaeves ne des saiettes ne se povoient deffendre.

1 Chron. Norm. (*H. F.* p. 232 D). Quant le duc Guillaume ot ainsi parlé a ses gens, si ordonna à faire trois batailles.

2 E. Gest. Guil. (*H. F.* T. XI p. 96 A). Hac autem commodissima ordinatione progreditur, vexillo prævio quod Apostolicus transmiserat : pedites in fronte locavit, sagittis armatos et balistis.

3 E. Gest. Guil. (P. 96 A). *Item pedites in ordine secundo firmiores et loricatos.*

4 E. Gest. Guil. (P. 96 A). Ultimo turmas equitum.

Rob. de Monte. (P. 168 B). Willelmus quidem quinque catervas equitum splendide promovit in hostem.

W. Malmes. (P. 184 B). Pedites cum arcubus et sagittis primam frontem muniunt; equites retro divisis alis consistunt.

5 E. Gest. Guil. (P. 96 C). Avertuntur pedites pariter atque equites Britanni et quotquot auxiliares erant in sinistro cornu.

Chron. Norm. (P. 233 C). Fregant et Armery, deux moult bons chevaliers qui avoient Poitevins, Bretons et Manceaulx, avoient la seconde bataille.

6 E. Gest. Guil. (P. 96 A). Ultimo turmas equitum, quorum ipse [dux] fuit in medio, cum firmissimo robore, unde in omnem partem consuleret manu et voce.

Chron. Norm. (P. 233 C). Le duc Guillaume auroit Northmans et Cauchois, et aideroit à l'une et à l'autre partie, comme il verroit que le cas le requerroit. — (P. 233 A) Lors ordonna le duc Guillaume, comme dit est, ses trois batailles, et mist celle où il estoient au plus hault pays, tellement qu'il veoit ses batailles et ses ennemis. — (P. 234 C) Assez tost après, ou couppel de la montaigne, le duc Guillaume et sa bataille se vont descouvrir et moult estoit plus grande que nulle des autres. Les bons chevaliers et les bons archiers estoient là.

die, les effectifs de Boulogne et du Ponthieu, plus *les mercenaires* (peut-être les Flamands, à raison de leur pratique du salariat) [1].

Ainsi, chaque corps de cavalerie était couvert par deux lignes de fantassins, la première munie d'armes de jet, la seconde de piques [2].

Après avoir ainsi disposé ses forces, le duc de Normandie fit commencer l'attaque.

La ligne des archers et arbalétriers monta la pente qui conduisait aux retranchements et ouvrit le tir. Les Saxons ripostèrent vigoureusement [3].

La deuxième ligne de l'armée normande, l'infanterie régulière, s'avança en même temps pour enlever d'assaut la palissade. L'attaque fut longue et acharnée. Mais les troupes d'Harold, occupant une position dominante, conservèrent d'autant mieux leur avantage qu'elles étaient garanties du tir des archers ennemis par des volets et autres blindages en bois, qui les dispensaient de se couvrir avec leurs boucliers contre les projectiles. Ainsi il leur était aisé d'accabler les assaillants en maniant des deux mains leur grande hache danoise. Les deux premières lignes de Normandie furent repoussées [4].

Guillaume fit alors passer en première ligne une partie de sa cavalerie : les Bretons et autres auxiliaires de son aile gauche. Par l'effet de ce mouvement, l'ordre des corps étant interverti, le front de bataille

1 E. Gest. Guil. (P. 96 E). Tyro quidam Normannus Rodbertus, (97 A) egit quod æternandum esset laude cum legione quam in *dextro cornu* duxit, irruens ac sternens magna cum audacia.

Chron. Norm. (P. 233 B). Après ces choses, ordonna le duc Guillaume que Hogier de Mongommery et Guillaume le filz Osber qui avoient à gouverner l'une des batailles en laquelle estoient les Boulenois, les Pouhiers et tous les souldoiers, auroient *la première bataille, o leurs gens de Northmandie*. [On remarquera qu'à l'imitation de Végèce, l'aile droite portait le nom de premier corps. Preuve de plus que, dès le XIe siècle, la tactique romaine était étudiée dans le milieu militaire que nous restaurons.]

2 Chron. Norm. (P. 233 C). Et chascune bataille avoit archiers et gens de pié qui aloient devant les gens d'armes.

3 E. Gest. Guil. (P. 96 B). Pedites itaque Normanni propius accedentes, provocant Anglos, missilibus in eos vulnera dirigunt atque necem. Illi contra fortiter, quo quisque valet ingenio resistunt ; jactant cuspides ac diversorum generum tela, sævissimas quasque secures et lignis imposita saxa : iis veluti mole lætifera statim nostros obrui putares.

4 Chron. Norm. (p. 234 C D). A tant veissiez Northmans aprochier jusques près du bourdis des Anglois, et archiers commencier à traire, et Northmans à assaillir, et Anglois à deffendre, et vont moult endommagier. — Ainsi assaillirent longuement les deux premières batailles des Northmans envers les Anglois ; ne les archiers Northmans ne leur povoient mal faire, pour ce qu'ilz se targoient des huis et des fenestres dont il avoient fait leurs hourdis ; ne aussi les gens d'armes ne les povoient grever, pour ce qu'ils ne povoient entrer en eulx, pour ce qu'ilz se tenoient sur leur hourdis, et ne faisoient que eulx deffendre.

des archers et des piquiers se trouva en seconde ligne [1]. En même temps, le duc de Normandie fit recommander à ses archers d'envoyer leurs traits par dessus la cavalerie assaillante, de manière à décrire une parabole qui retombait obliquement sur la tête et les épaules des Saxons [2]. Le trait d'arc, étant extrêmement léger, devait suivre, au moment de sa chute, les courbes les plus variées, par le seul effet de la résistance de l'air.

Il pouvait ainsi filer par dessus le hourdage derrière lequel s'abritaient les troupes qui repoussaient l'assaut. Celles-ci ne pouvaient s'en garantir qu'en élevant leurs boucliers au dessus de leurs têtes. Elles découvraient ainsi leur personne qu'assaillaient les piquiers, et une seule main leur restait libre pour manier la hache danoise ; ce qui suffisait pour rendre cette arme beaucoup moins redoutable.

Ces dispositions prises, les cavaliers commencèrent l'attaque, en la dirigeant sur les trois passages qui ménageaient un vide dans la palissade anglo-saxonne [3].

On comprend, en effet, que c'étaient les seuls points accessibles aux troupes à cheval. Mais ces passages ne pouvaient être que très resserrés. En s'y engageant, comme dans une brèche, les chevaliers Normands ne pouvaient plus manœuvrer et n'avaient d'autre moyen d'action que la pression de leur masse. Celle des Saxons eut une impulsion supérieure, grâce à sa situation dominante et à son nombre. Elle refoula pèle mèle les cavaliers Bretons ; puis, sortant à son tour par des issues masquées, elle prit son ennemi en flanc et le précipita dans les fossés. Le désordre fut tel que le duc de Normandie, qui accourut, fut emporté par le reflux, et passa pour mort. Il réussit cependant à rétablir son aile gauche, après s'être fait reconnaître par ses soldats [4].

1 E. Gest. Guil. (P. 96 B). Subveniunt equites, et qui posteriores fuere, fiunt primi. — (P. 96 C) hac sævitia perterriti avertuntur pedites pariter atque equites Britanni et quotquot auxiliares erant in sinistro cornu.

2 Chron. Norm. (P. 234 D E). Adont les capitaines des deux batailles s'assemblèrent, et alerent devers le duc Guillaume, et lui distrent l'état des Anglois, et par conseil fu ordonné que les archiers trairoient hault en l'air affin que quant les Anglois leveroient hault les visages pour regarder les saiettes, les aultres peussent assaillir et despecier leurs hourdis, et entrer dedens les Anglois.

Rob. de Monte (P. 168 C). Docuit igitur dux Willelmus viros sagittarios ut in hostem directe, sed in aëra sursum sagittas immittentes, hostilem cuneum sagittis cæcarent. Quod Anglis magno fuit detrimento.

3 Chron. Norm. (P. 234 E). Adont se partirent les trois batailles des Northmans, et ala chascune bataille a chascune entrée de la closture des Anglois.

4 E. Gest. Guil. (P. 96 B-C). Angli nimium adjuvantur superioris locis opportunitate, quem sine procursu tenent et maxime conferti ; ingenti quoque numerositate sua, atque validissima corpulentia ; præterea pugnæ instrumentis, quæ facile per scuta, vel alia tegmina viam inveniunt. Fortissime itaque sustinent vel propellant

Ce fût alors que Guillaume, pour en finir, prescrivit à ses troupes une manœuvre de cavalerie qu'il avait déjà pratiquée ailleurs avec succès, et qui constitue le fait le plus important de la bataille de Hastings.

Le duc de Normandie fit prendre de nouveau l'offensive par une partie de sa cavalerie. Au moment où les Saxons se trouvèrent le plus fortement attaqués, ceux qui les assaillaient battirent en retraite et furent, comme la première fois, poursuivis par les défenseurs du retranchement, en dehors des palissades. Alors, sur un signal donné par une sonnerie de trompettes, les fuyards firent volte face, chargèrent les Saxons qui les poursuivaient et par conséquent durent les retenir ainsi engagés sur place, en dehors des palissades [1].

Au même moment, un second corps de cavalerie normande chargea la colonne saxonne, par un autre côté (*d'aultre part*) et vers la moitié de sa longueur (*mediam catervam*). Ainsi, tandis que l'un des corps normands, heurtant de front la tête de colonne des Saxons, les empêchait de regagner leurs palissades, l'autre venait manœuvrer sur

ausos in se districtum ensibus impetum facere; vulnerant et eos qui eminus in se jacula conjiciunt. Ecce igitur hac sævitia perterriti avertuntur pedites pariter atque equites Britanni, et quoquot auxiliares erant in sinistro cornu : cædit fere cuncta ducis acies... Credidere Normanni ducem ac dominum suum cecidisse. — (P. 96 C D) Princeps namque prospiciens multam partem adversæ stationis prosiluisse et insequi terga suorum, fugientibus occurrit et obstitit... Me, inquit, circumspicite ; vivo et vincam.

Wil. Malmes. (P. 184 C). Nam occuputo tumulo, Normannos calore succensos, acriter ad superiora nitentes, in vallem dejiciunt ; levique negotio in subjectos tela torquentes, lapides rotantes, omnes ad unum fundunt. *Item fossatum quoddam præruptum compendiario et noto sibi transitu evadentes*, tot ibi inimicorum conculcavere, ut cadaverum cumulo planitiem campi æquarent.

1 E. Gest. Guil. (P. 97 A). Animadvertentes Normanni sociaque turba non absque nimio sui incommodo hostem tantum simul resistentem superari posse, terga dederunt, fugam ex industria simulantes : *meminerunt quam optatæ rei paulo ante fuga dederit occasionem*. Barbaris cum spe victoriæ ingens lætitia exorta est : sese cohortantes exultante clamore, nostros maledictis increpabant, et mirabantur cunctos illico ruituros esse. Ausa sunt ut superius aliquot millia quasi volante cursu, quos fugere putabant, urgere. Normanni repente regyratis equis interceptos et inclusos undique mactaverunt nullum relinquentes.

Chron. Norm. (P. 235 B). Quant le duc Guillaume vit que les Anglois se tenoient ainsi serrez, ne ne voulloient yssir de leurs hourdis, ne ne les povoit départir ; si va dire à ses gens qu'ils feissent semblant de fuir, et se Anglois les suivoient et yssoient de leurs hourdis, qu'ilz retournassent, et que chascun combatist au mieulx qu'il pourroit. — (P. 235 C) Ainsi fut fait comme Guillaume l'avoit ordonné : et commencèrent Northmans à fuir, les autres à retraire : et si tost comme les Anglois les virent fuir, ilz commencèrent à poursuivir.... *et tant que une trompette que le Duc avoit ordonnée pour faire retourner les Northmans, commença à tromper*. Lors veissiez Northmans retourner leurs visages devers les Anglois, et de glaeves que Northmans portoient veissiez abattre Anglois.

leurs flancs (*altera humo affixa tolerat altera diversis motibus agit*)[1].

Restaurons bien cette manœuvre. Guillaume de Poitiers constate qu'elle fut réalisée par le concours des deux corps qui occupaient les deux extrémités les plus opposées du front de bataille. Ce furent, d'une part, les Manceaux, Bretons et Aquitains, que nous avons déjà trouvés à l'aile gauche ; et d'autre part, les Normands de l'aile droite, que commandait Robert fils de Roger de Beaumont[2].

Cette précision donne la clé de la combinaison tactique.

La fausse attaque dut être exécutée par les troupes auxiliaires de l'aile gauche. En simulant leur mouvement de retraite, elles se replièrent naturellement vers leur point de départ, la gauche. Les Saxons, les poursuivant dans la direction vers laquelle ils fuyaient, vers la gauche, présentèrent forcément leur flanc gauche à l'aile droite du front de bataille des Normands, aux troupes de Robert de Beaumont. Celui-ci chargea alors droit devant lui. Par ce seul fait, il dut prendre en flanc la colonne saxonne qui achevait de sortir par les passages de sa palissade. Il la coupa par le milieu (*mediam catervam pertransiit*). Puis il put, à son choix, prendre à revers les Saxons sortis de la palissade ou envahir les passages de la palissade qui n'étaient plus suffisamment défendus.

Le résultat de la lutte n'était plus douteux. Les Saxons, étant tous à pied et munis d'armes courtes qu'ils tenaient à deux mains (comme la hache danoise), avaient absolument besoin des palissades pour se couvrir.

Une fois sortis en rase campagne, ils furent percés à distance par les longues lances des cavaliers normands, sans pouvoir ni parer du bouclier ni riposter[3]. Le choc des chevaux suffit pour les culbuter.

Quant aux palissades, n'étant plus suffisamment défendues, elles

1 Chron. Norm. (P. 235 C). *Et d'aultre part* avoit chevalliers qui moult les grevoient.

Gob. de Monte (P. 168 C). Dum igitur Angli in sequendo persistunt, *acies principalis Normannorum mediam catervam Anglorum pertransiit.*

E. Gest. Guil. (P. 97 B). Fit deinde insoliti generis pugna, cum *altera pars incursibus et diversis motibus agit ; altera velut humo affixa tolerat.*

2 E. Gest. Guil. (P. 96 E). Institerunt eis Cenomanici, Francigenæ, Britanni, Aquitani, sed cum præcipua virtute Normanni. Tyro quidam Normannus Rodbertus, Rogerii de Bellomonte filius, Hugonis de Mellento comitis ex Adelina sorore nepos et hæres, prælium illo die primum experiens, egit quod æternandum esset laude ; cum legione quam *in dextro cornu* duxit irruens ac sternens magna cum audacia.

3 Chron. Norm. (P. 235 C). Et si tost comme les Anglois les virent fuir, ilz commencèrent à poursuivir, *chascun la hache à son col ; car d'aultres bastons ils ne se combattoient au temps de lors....* et de glaeves que Northmans portoient ; veissiez abattre Anglois : et d'aultre part avoit chevaliers qui moult les grevoient, *car les Anglois ne se povoient aidier de leurs haches fors que a deux mains, ne des glaeves ne des saietes ne se povoient deffendre.*

furent envahies par la cavalerie normande, qui consomma sa victoire en massacrant tout ce qui restait derrière les retranchements [1].

La bataille de Hastings complète les renseignements que nous avons déjà sur la manière dont le XIe siècle rangeait les troupes en ordre parallèle.

A Hastings, on les forma en trois lignes successives, composées, la première des archers et arbalétriers combattant en tirailleurs, la seconde des piquiers combattant en ligne, la troisième des cavaliers avec un corps de réserve. Chacune de ces trois lignes se sectionnait en trois corps : Centre, Droite et Gauche. Les principales régions de la France ayant été représentées à Hastings, on peut admettre que cette règle de formation était commune à tout le groupe militaire que nous restaurons.

Indépendamment de ces premières révélations, la bataille de Hastings nous apprend que, dès le XIe siècle, il existait en France une école de cavalerie originale.

Le lecteur a déjà reconnu, dans la manœuvre qui décida du succès à Hastings, cette même Volte que nous avons si souvent observée au XIIIe siècle, soit dans la cavalerie aragonaise de Majorque, soit dans la cavalerie française qui triompha à Tagliacozzo. Cette manœuvre est même antérieure à 1066 ; car un chroniqueur reconnaît qu'elle avait déjà été employée ailleurs avec succès [2]. Mais la seule date de 1066 nous donne la certitude que la Volte n'a pas été enseignée à l'Europe par les Orientaux, puisque les croisades n'ont commencé qu'en 1096. Cette manœuvre n'est pas non plus un emprunt fait à Végèce, car l'auteur latin n'en dit pas un mot.

La Volte est donc bien personnelle aux Franco-Normands. A son début, elle ne fut sans doute qu'une ruse de guerre, comme on en pourrait trouver chez des sauvages : des assaillants, repoussés par un adversaire bien retranché, durent simuler une fuite pour entraîner leur ennemi sur un terrain plus abordable et pour ouvrir ses rangs en se faisant poursuivre. Dans cette première période, le retour offensif de ceux qui exécutaient la Volte devait être opéré par le même corps qui avait feint de fuir. Puis, l'expérience dut montrer qu'il y avait avantage à tenir un second corps en réserve, pour qu'il chargeât en flanc l'ennemi sorti de ses retranchements. Ce fut la méthode de Hastings. Enfin arriva l'époque du combat de Tagliacozzo, où les deux corps combinés pour exécuter la Volte se postèrent en arrière l'un de

1 Chron. Norm. (P. 235 D). Cele bataille dura ainsi depuis tierce jusques à none, et tant que le duc Guillaume et ses gens vont par force entrer dedans les hourdis des Anglois, et les commencèrent à abattre et copper bars et cordes à quoy ils tenoient.

2 E. Gest. Guil. (*H. F.* T. XI p. 97 A). [Normanni] fugam ex industria simulantes, meminerunt, quam *optatæ rei paulo ante fuga dederit occasionem*.

l'autre, afin que le premier masquât l'attaque de flanc préparée par le second.

La Volte n'est pas la seule manœuvre de cavalerie que l'école française puisse revendiquer dès cette époque primitive. Nous en avons rencontré une seconde en 1097.

Nos lecteurs se souviennent qu'à la bataille de Harenc, sept cents cavaliers chrétiens battirent vingt-huit mille Turcs, sans l'appui d'un seul fantassin. Formés en six sections, ils chargèrent l'ennemi en face et en flanc, en faisant converger leurs chocs, de manière à culbuter tous les corps ennemis les uns sur les autres. Ils produisirent ainsi parmi leurs adversaires une panique qui se termina par une débandade générale.

Cette manière de combattre n'avait pas été suggérée au monde féodal par la lecture de Végèce, lequel n'en parle pas plus que de la Volte.

Elle n'était pas davantage une imitation de la tactique des Orientaux, puisqu'on n'était encore qu'à la première année de la première croisade. D'ailleurs ses procédés étaient juste l'opposé de ceux qu'employait la cavalerie turque. Celle-ci, n'ayant pas de chevaux assez vigoureux pour culbuter l'ennemi dès le premier choc, tendait à l'user graduellement par une série interminable de charges. Les vainqueurs de Harenc, au contraire, enlevèrent la position dès l'abord, soit par la force supérieure de leurs montures européennes, soit par l'audace de leur offensive inopinée, qui démoralisa les cavaliers orientaux.

Or, cette tactique est exactement la même que celle que nous avons vue triompher à Muret, à Philippopoli, à l'Espiga, etc. La bataille de Harenc la rattachant aux armées européennes antérieures aux croisades, on ne peut plus lui trouver d'autres ancêtres que les descendants des héros Francs, Huns ou Scandinaves, ces cavaliers barbares que Végèce avait représentés comme supérieurs à la cavalerie romaine, soit par la solidité de leur équipement défensif, soit par la hardiesse et la soudaineté de leur offensive.

Ainsi, en rapprochant les deux batailles de Hastings et de Harenc (1066 et 1097), on arrive à constater que, dès le XIe siècle, les Franco-Normands avaient des manœuvres de cavalerie personnelles et originales. Dans la Volte de Hastings, avec ses alternatives de fuite et de retour offensif, nous inclinons à reconnaître le génie Normand, génie habile dans les feintes, moitié lion, moitié renard. Dans l'audacieuse manœuvre de Harenc nous retrouverons plutôt l'indomptable confiance en soi-même du Franc, heureux de se mesurer avec l'ennemi dans la proportion de 700 contre 28,000.

Mais si, dès le XIe siècle, la race Franco-Normande a eu son école nationale de cavalerie, on ne saurait en dire autant de ses troupes à pied. Le lecteur l'a constaté avec nous, à la bataille de Hastings l'infanterie ne fut bonne à rien. Et la noblesse y montra tant d'éloignement pour le combat à pied, qu'elle ne voulut même pas descendre de cheval

pour enlever les palissades ennemies, opération qui, cependant, aurait dû exclure l'emploi de la cavalerie. Dans les batailles de Dorylée, d'Antioche, de Harenc, lesquelles terminent le XIe siècle, les troupes à pied ne furent qu'un embarras. Il est donc infiniment probable que l'école d'infanterie que nous avons trouvée dans le comté d'Anjou n'était qu'une exception, une création artificielle obtenue à force d'argent et de science. Les belles victoires des seigneurs de cette province s'expliquent précisément par ce fait qu'ils ne rencontraient pas chez leurs adversaires des troupes à pied aussi savamment conduites.

§ II

DOUZIÈME SIÈCLE

Le XIe siècle avait laissé en France deux écoles de guerre : l'une d'infanterie, isolée sur les bords de la Loire, l'autre de cavalerie, pratiquée par le reste de la nation et surtout par la noblesse de Normandie et de l'Ile de France. L'œuvre du XIIe siècle fut d'unir ces deux écoles en une seule. Ce fait se produisit par l'élévation des comtes d'Anjou (Geoffroy et Henri Plantagenet) au trône d'Angleterre et aux duchés de Normandie et d'Aquitaine. Ils purent alors inaugurer une tactique qui réunissait les avantages des deux précédentes.

Cette réforme ne se fit pas sans transition. Jusqu'au milieu du XIIe siècle, ne possédant pas encore des troupes à pied suffisamment solides, les chefs d'armée firent descendre de cheval la majeure partie de leur noblesse, pour s'en composer une infanterie d'élite. Ce corps, ne pouvant pas être très nombreux, ne fut employé que comme réserve. Plus tard, l'affranchissement des communes ajouta d'importantes recrues au service des troupes à pied.

La population urbaine était industrieuse, habile dans la fabrication des armes et par conséquent en état de s'équiper solidement à peu de frais. Dans la pratique des corporations ouvrières, elle avait déjà pris des habitudes hiérarchiques, un esprit de corps favorable à la discipline militaire. Par son attachement à ses bannières religieuses, elle s'était faite à l'idée du ralliement au drapeau. Ces milices, employées comme infanterie de ligne, furent assez nombreuses pour couvrir les fronts de cavalerie, de leurs formations défensives. Alors on put avoir des troupes à pied dans tous les corps et la noblesse démontée remonta à cheval.

Elle n'en descendit, au XIIIe siècle, que dans les rares circonstances où les fantassins eurent besoin d'être encadrés pour résister à des périls exceptionnels.

Pendant ce temps, la cavalerie, améliorée par la pratique des croi-

sades, devint plus manœuvrière, et s'enrichit de quelques armes spéciales, telles que les archers à cheval.

La restauration d'une dizaine de faits d'armes est nécessaire pour démontrer cette série de progrès. Commençons par les combats qui expliquent comment, au début du XII[e] siècle, la noblesse démontée s'acquittait de son rôle de réserve d'infanterie.

Bataille de Brémule

1119

Ce combat eut lieu entre le roi de France Louis le Gros et le roi d'Angleterre Henri I. Le roi de France faisait campagne en Normandie avec des forces insuffisantes. Henri, connaissant la hardiesse proverbiale de son adversaire, vint se faire attaquer dans la plaine de Brémule avec une armée de cinq cents chevaliers, suivis d'un effectif complet en infanterie et cavalerie. Louis accourut au devant de son rival avec quatre cents chevaliers seulement. En outre, les chroniqueurs ne disent pas que le roi de France fut suivi d'une infanterie régulière; et comme il est certain qu'il n'en fit aucun usage dans le combat, tout porte à penser que l'armée française n'avait pas de troupes à pied [1].

Le roi de France s'était formé en deux corps successifs, mais le premier comprit deux divisions, ce qui représenta en réalité sur le terrain une colonne de trois corps,

Le commandement général du premier corps fut remis à Guillaume Cliton, fils du duc de Normandie, lequel avait été vaincu et pris à

1 Sugerius (*H. F.* T. XII p. 45 B). Subito quadam die Rex Angliæ, collectis multorum viribus, *speculatus regis Francorum improvidam audatiam*, ordinatas militum acies occulté in eum dirigit, incendia [insidias] ut in eum extraordinarie insiliant, ponit. — (P. 45 C) Rex autem cum suis nullum prælii constituere dignatus apparatum, in eos, indiscretè, sed audacissimè, evolat.

Chron. de France (*H. F.* T. XII P. 177 C). Un jor [le roy d'Angleterre] l'ot fait espier, que il coroit parmi sa terre, sanz point de porvéance, de soi et des siens; et cil qui grant plenté de bone gent ot asemblé, li envoia à l'encontre grant planté de bons chevaliers, touz ordenez en conroi. Si en i ot tant, que ils furent plusors batales bien ordenées, et si se fu sagement porveu de grant plenté *de sergans et de genz à pié*. Mais li rois Loois, quant il vit ces granz genz aprochier de li, ne degna ainques faire nul conroi de sa gent, ne nul apparel de batale, ainz se feri en ex folement et confusément.

Ordericus Vitalis (*H. F.* T. XII p. 721 E). Prope montem qui Guarcliva nuncupatur, liber campus est et latissima planities, quæ ab incolis Brennivilla vocitatur. Illic Henricus Rex Anglorum cum quingentis militibus descendit, arma bellica bellicosus heros assumpsit. — (P. 722 A). Ludovicus Rex, ut vidit quod diu optaverat, quadringentos milites ascivit, quos in promptu habere tunc poterat.

Tinchebray. La première division de ce premier corps se composa de Normands ralliés à la cause des français. Elle eut pour chef Guillaume Crispin, avec quatre-vingts cavaliers. La seconde division contint la chevalerie du Vexin et l'élite de la noblesse française, telle que le sénéchal Guillaume de Garlande, Bouchard de Montmorency, etc. Son chef, au dire d'Orderic Vital, fut Guillaume de Serranz. Le roi prit en personne le commandement du second corps, qui était d'ailleurs le plus nombreux [1].

L'armée anglaise se divisa en trois corps successifs. Au premier se trouvaient les contingents de Normandie. Au second, le roi d'Angleterre avec sa chevalerie personnelle. Au troisième, ses deux fils avec l'élite de leur noblesse.

Dans ce dernier corps, toute la chevalerie fut mise à pied. Sur les 500 chevaliers que contenait l'armée anglaise, quatre cents furent accumulés dans ce troisième corps ; en sorte que les deux premiers n'en durent avoir que cent à eux d'eux [2].

1 Mat. Paris. (A. Hist. Minor. T. I p. 227). Rex Francorum, duabus aciebus ordinatis, posuit in prima acie Willelmum, filium Roberti fratris Regis Henrici ; ipse vero rex, cum viribus maximis, erat in sequenti agmine constitutus.

Henri Hunt. (*H. F.* T. XIII p. 35 B). Præposuerat quidem rex Francorum aciem cui præerat Willelmus filius Roberti, fratris Henrici regis. Ipse vero, cum maximis viribus, in sequenti erat agmine.

Ord. Vit. (*H. F.* T. XII p. 722 A). Ibi Guillelmus Clito, Rodberti ducis Normannorum filius, armatus est ut patrem suum de longo carcere liberaret, et avitam sibi hereditatem vindicaret. Illic Matthæus comes de Bellomonte, et Guido de Claromonte, atque Otmundus de Calvimonte, Guillelmus de Garlanda, Francorum princeps militiæ, Petrus de Maulia et Philippus de Monte-Braii, ac Buchardus de Montemorencii ad pugnam parati fuerunt. De Normannis quoque Baldricus de Braio et Guillelmus Crispinus et plures alii Francis adjuncti sunt. — (P. 722 B) In prima fronte Guillelmus Crispinus et LXXX equites. — Deinde Godefridus de Serranz aliique Vilcassinii.

2 Mat. Paris. (A. P. 227). Rex vero Anglorum Henricus, tribus aciebus dispositis, in prima Normanniæ proceres collocavit, in secunda ipse Rex cum propria residens familia, in *tertia* vero, filios suos cum summis viribus *peditum* ordinavit.

Henr. Hunt. (*H. F.* P. 35 C). Rex vero Henricus in prima acie proceres suos constituerat ; in secunda, cum propria familia eques ipse residebat ; in *tertia* vero filios suos cum summis viribus *pedites* collocaverat.

Suger. (*H. F.* p. 45 B C). [Rex Angliæ] *milites armatos, ut fortius committant, pedites deponit ; quacumque belli cautela sibi providere potest, sagaciter satagit.*

Ord. Vit. (*H. F.* T. XII P. 722 B). Ricardus regis filius et centum milites equis insidentes ad bellum parati erant : *reliqui vero cum Rege pedites in campo dimicabant.* [Orderic Vital diffère ici de tous les autres auteurs, en ce qu'il place les fils du roi avec les premiers corps, combattant à cheval, et le roi avec le dernier, qui combattait à pied. Cette variante est sans importance, puisqu'elle ne change pas le rôle respectif des corps eux-mêmes. Mais le passage d'Orderic est précieux, parce qu'il nous révèle que l'on fit combattre à pied 400 chevaliers (sur les 500), puisque 100 seulement restèrent à cheval. Ce détail prouve l'importance que l'on attachait à la Réserve d'infanterie.]

On ne doit cependant pas en conclure qu'il n'y eût que cinquante hommes de cavalerie dans chacun de ces deux premiers corps ; car la chronique de St-Denis constate qu'en outre de sa cavalerie noble, l'armée anglaise comptait un nombreux effectif en sergents à cheval[1].

Les français prirent l'offensive. Guillaume Crispin, avec ses quatre-vingts cavaliers, chargea le premier corps des Anglais, le culbuta, puis vint assaillir le second corps, conduit par le roi. Crispin nourrissait contre Henri, son suzerain, une haine personnelle. Au lieu de rester à la tête de ses troupes, il perça les lignes ennemies, joignit le roi et lui asséna un coup si furieux qu'il l'aurait mis à mort sans la solidité de la coiffe de mailles. Mais au même instant Crespin fut entouré, son cheval abattu et lui-même fait prisonnier. Le reste de sa troupe dut charger avec la même impétuosité et le même défaut d'ensemble ; car ce corps tout entier fut enveloppé, démonté et pris[2].

Pendant ce temps, la deuxième division du premier corps français s'avançait à l'appui de la première. Surprenant le souverain anglais engagé dans cette mêlée, elle jeta le désordre dans ses rangs. Henri abandonna alors la lutte, battit en retraite et vint s'établir en arrière de l'infanterie d'élite qui constituait son troisième corps. Celui-ci, qui avait été jusqu'alors le dernier, se trouva ainsi ressortir en première ligne[3].

Alors commença l'engagement décisif.

1 Chron. St-Denis (*H. F.* T. XII P. 177 C). Si en i ot tant, que ils furent pluso... batales bien ordenées, et si fu sagement porveu de grant plenté de serganz et ... genz à pié.

2 Ord. Vit. (P. 722 B). In prima fronte Guillelmus Crispinus et LXXX equit... super Normannos irruerunt ; sed equis eorum protinus occisis, omnes inclusi ... retenti sunt. — (P. 722 C D) Guillelmus autem Crispinus cum suis, ut dictum es... circumvallatus, ut Regem prospexit, per medias acies ad eum quem maxime odieb... cucurrit, gladioque super caput feralem ictum intulit : sed capucium loricæ speci... lis Patricii caput illæsum protexit. Mox temerarium percussorem Rogerius Ricar... filius percussit, dejectum cæpit, et super ipsum jacens, ne a circumstantibus ami... cis, pro ultione Regis, mox enecaretur, defendit.

Henr. Hunt. (*H. F.* P. 35 C). Igitur acies prima Francorum agmen procerum Normanniæ statim equis depulit et dispersit.

Mat. Paris. (A. P. 227). Prima Francorum acies, proceres Normannorum pene... trans, ab equis eos depellendo, dissipavit.

3 Ord. Vit. (P. 722 B). Deinde Godefredus de Serranz, aliique Vilcassinii, for... titer percusserant, aciemque totam aliquantulum retro vacillare compulerunt.

Suger. (P. 45 C). Cum priores, qui dextras applicuerunt, Vilcassinenses, cum Bu... chardo Mommoriacensi et Guidone Claromontensi, primam Normannorum acie... fortissima manu cædentes, a campo Marte mirabili fugaverunt, et priores equitu... acies super armatos pedites validissima manu repulerunt.

Chron. de France (P. 177 C). Si noblement les requidrent li Vouquesinois, qui pre... mier asemblèrent à cex de là. Ovec aus fu Boucharz de Monmorenci et Guis d...

La chevalerie à pied du troisième corps d'Angleterre reçut le choc des cavaliers français sur ses lances, croisées en manière de piques. Selon l'expression d'un chroniqueur, elle ne chargeait pas la cavalerie de France, mais elle prenait la même attitude que si elle eût voulu charger *(nondum percutiens, sed mox percussura, lanceis inclinatis)*. Sa position dans le rang était donc la même que celle dans laquelle nous avons trouvé l'infanterie de ligne du XIIIe siècle. Beaucoup de chevaliers français durent avoir leurs montures éventrées en cherchant à percer cet obstacle ; car à la suite de cette dernière charge, les chroniqueurs nous apprennent que les plus éminents d'entre eux furent démontés et pris. Ils constatent surtout que la formation savante et inusitée de la réserve d'Angleterre déconcerta la cavalerie de France et mit le désordre dans ses rangs *(extraordinarie ordinatis et compositis aciebus.... horrore insperato liquefacti)*. Pendant ce temps, la cavalerie du roi d'Angleterre se ralliait et reprenait ses forces, à l'abri derrière son troisième corps. Puis, Henri prit l'offensive. Il ramena vigoureusement en arrière la cavalerie française, que venait de rompre son infanterie d'élite[1].

A ce moment, cent quarante chevaliers français étaient pris. Il ne restait donc à Louis le Gros que l'effectif de 260 chevaliers, contre les

Clermont, qui chacierent de champ la batale des Normans qui mult estoient grose et pesant, *et la firent resortir jusques sor l'echiele des gens à pié armées.*

Henr. Hunt. (P. 35 C). Postea vero aciei qua rex Henricus inerat collidens, et ipsa dispersa est.

Mat. Paris. (*A.* p. 227). Deinde in aciem, cui rex Henricus præerat irrumpens, ipsam etiam potenter dissolvit.

1 Henr. Hunt. (P. 35 C D). Acies itaque regales sibi invicem offenderunt, et acerrime pugnatum est. Sed acies pedestris in qua filii Henrici regis inerant, *nondum percutiens, sed mox percussura, lanceis inclinatis* ex adverso insurrexerunt. Quod Franci videntes, horrore insperato liquefacti, terga dederunt.

Mat. Paris. (*A.* p. 227). Sed rex Anglorum, agminibus suis prudenter convocatis, feliciter respiravit. — (P. 228) Tunc Anglorum acies robustissima, aciesque pedestris in qua filii regis Anglorum constituebantur, quæ quidem intacta fuerat, lanceis inclinatis ex adverso, prorupit in hostes cum impetu ponderoso et tam feroci, quod Galligenas acies omnes coegit in fugam præcipitem. (V. aussi Roger de Wendover 199 et 200.)

Ord. Vital. (P. 722 B). Cæterum indurati bellatores [Angligenæ] animos et vires resumpserunt, et Buchardum ac Otmundum et Albericum de Marolio, aliosque plures Francorum dejectos cæperunt.

Suger. (P. 45 C). Verum qui eos sequi proposuerant Franci incompositi, *extraordinarie ordinatis et compositis aciebus* insistentes, sicut se rex in talibus habet, eorum *compositam instantiam* ferre non valentes, cesserunt. (V. aussi Chron. de St-Denis p. 177 C).

[La formation qu'adopta l'infanterie noble des Anglais peut avoir été un des premiers essais de formation en cercle ; puisque cette noblesse, croisant la lance en manière de pique, s'acquitta d'une défensive savante et inusitée *(extraordinarie composita)*. Toutefois, le nom du cercle n'est pas encore prononcé.]

400 de la réserve anglaise (prêts à remonter à cheval), plus tout ce qui restait de cavalerie au deuxième corps de l'armée d'Henri. Le souverain français comprit la gravité de sa situation. Elle était dautant plus pressante que, ainsi qu'on vient de le voir, il n'est fait mention nulle part que Louis possédât la moindre infanterie de ligne pour soutenir ses cavaliers dans un nouvel engagement. Sur l'avis de sa noblesse, le roi de France battit en retraite avec son troisième corps, abandonnant le champ de bataille aux Anglais [1].

Le récit du combat de Brémule est si complet, qu'il nous permet de restaurer dans ses moindres détails la tactique d'origine angevine adoptée dans cette bataille par le roi d'Angleterre.

Il nous paraît certain que les deux armées se rangèrent chacune en une colonne de trois corps, se suivant sur un même axe, puisque ces corps ne combattirent que les uns après les autres. De part et d'autre, les deux premiers corps se composèrent de cavalerie, laquelle eut mission de commencer le combat. La seule différence que l'on remarque entre ces deux formations, c'est que le troisième corps, formant réserve, était composé, chez les Français, de cavalerie, tandis que chez les Anglais il était à pied et comprenait les quatre cinquièmes de la chevalerie d'Henri d'Angleterre.

Quant à la tactique de ce souverain, voici comment nous la comprenons.

Le roi anglais engagea d'abord ses deux corps de cavalerie. Leur résistance, sans lui donner la victoire, usa le premier choc des Français, lequel était le plus redoutable. Puis, ramenant sa cavalerie en arrière de sa réserve à pied, Henri rompit une seconde fois, avec cette dernière, ce qui restait d'élan à ses agresseurs. Après les avoir ainsi affaiblis deux fois sur ces deux obstacles successifs, il prit à son tour l'offensive, avec sa cavalerie reformée à l'abri de la réserve, et triompha facilement d'un adversaire épuisé.

En un mot, tandis que les Français portèrent leur effort sur la première attaque, les Anglais le réservèrent pour la fin du combat. Voilà pourquoi, sur 500 chevaliers, Henri en avait mis 400 à la réserve.

Telle fut la transformation que subit la tactique angevine, en passant

1 Ord. Vital. (P. 722 B C). Quod videntes Franci dixerunt regi : « Octoginta milites nostri qui præcesserunt non comparent, hostes numero et viribus nobis » prævalent. Jam Buchardus et Otmundus, aliique præcipui pugiles capti sunt; et » cunei nostri magna ex parte labantes diminuti sunt. Recede ergo, quæsumus, » domine, ne contingat nobis damnum irreparabile ». His dictis, Ludovicus adquievit, et cum Baldrico de Bosco velociter aufugit. Victores autem CXL milites comprehenderunt.

Suger (*H. F.* p. 45 C). Rex autem, lapsum admiratus exercitum, ut consueverat in adversis, constantiam sui suorumque præsidio armis consulens, quam decentius potest, non tamen sine magno erratici exercitus detrimento, Andeliacum remeavit.

par les mains des princes normands, qui surent unir la solide défensive du combat à pied avec l'habile offensive du combat à cheval.

Nous allons compléter notre démonstration par l'exemple de la bataille de Tinchebray.

Bataille de Tinchebray

1106

Lors de la mort du duc Guillaume, le conquérant de l'Angleterre, l'un de ses fils, Robert, hérita du duché de Normandie. En 1096, Robert partit avec la première croisade. Il en revint en 1100. Mais pendant cette absence, son frère cadet, roi d'Angleterre, s'était emparé de son duché. Robert, soutenu par les sympathies de la France, engagea une longue lutte contre la royauté anglaise. Il fut vaincu et fait prisonnier à Tinchebray, le 27 septembre 1106.

Dans cette bataille, le duc Robert commandait, outre ses troupes personnelles, celles de Robert de Bellême et de Guillaume comte de Mortain [1]. Le roi d'Angleterre, Henri I, avait eu l'habileté d'attirer dans sa cause des alliés nombreux et surtout consommés dans la pratique de la nouvelle école de guerre. Aux forces anglaises il ajouta les effectifs du comte d'Anjou, ceux du duc de Bretagne, plus une grande partie de la chevalerie normande [2].

Ainsi, les deux meilleurs contingents de la vassalité de France (Angevins et Anglo-Normands) se trouvaient du côté du roi d'Angleterre. Le duc Robert n'avait d'autre avantage que celui d'une excellente cavalerie, formée par lui à l'école de Palestine.

Avant d'engager la bataille, le roi anglais descendit de cheval ainsi qu'une partie de ses troupes (*et acies cæteræ*). Il les forma en manière d'infanterie pour qu'elles combattissent avec plus de solidité (*pedites erant ut constantius pugnarent*). C'était donc de la noblesse démontée. Le duc Robert imita l'exemple de son frère [3].

Puis la bataille commença.

Ce furent les deux cavaleries qui s'engagèrent les premières. Celle du duc Robert prit l'offensive. Un premier corps, composé des cavaliers d'élite revenus de Palestine, chargea la cavalerie du roi d'Angleterre,

1 Henr. Hunt. (*H. F.* p. 33 D). Cum ergo rex [Angliæ] obsedisset castrum Tenerchebray, venit dux Normannorum, et cum eo Robertus de Belesme, et Consul de Morteuil et omnes fautores ejus.

2 Henr. Hunt. (*H. F.* p. 33 D). Rex vero [Angliæ] secum omnes Proceres Normanniæ et robur Angliæ et Andegavis et Britanniæ non improvidus habebat.

3 Henri. Hunt. (P. 33 E). Rex namque et dux et acies cæteræ pedites erant ut constantius pugnarent.

et bien que celle de Robert fût la moins nombreuse, elle eut l'avantage [1].

Un second corps de l'armée ducale, poursuivant ce premier succès, s'engagea à son tour. Ces deux attaques réussirent si bien que les contingents du roi Henri furent plusieurs fois culbutés de position en position [2].

Mais alors, le roi d'Angleterre rallia sa cavalerie débandée derrière sa réserve d'infanterie (*cum suis quas sibi reservavit*). Il arrêta les progrès de l'ennemi en combinant ses troupes à pied avec ses troupes à cheval (*tam pedestribus quam equestribus aciebus*). Puis il lança sa cavalerie bretonne. Celle-ci, assaillant les cavaliers de Robert, en ce moment où la résistance de l'infanterie anglaise avait dû les rompre, réussit à les mettre en déroute à leur tour. Le troisième allié du duc, Robert de Bellème, aurait dû charger à son tour pour arrêter le mouvement offensif des Bretons. Mais le spectacle de la déroute des deux premiers corps le découragea. Il battit en retraite sans combattre [3].

Le duc de Normandie, demeuré seul avec l'infanterie sur le champ de bataille, ne pouvait pas se dérober par la fuite puisqu'il était à pied. Il fut accablé et fait prisonnier avec Guillaume de Mortain [4].

La bataille de Tinchebray appartient évidemment à la même famille tactique que celle de Brémule. C'est toujours la même formation en ordre perpendiculaire, composée de trois corps, les deux premiers de cavalerie, le troisième d'infanterie noble. Comme à Brémule, le chef qui devait finalement triompher, se laissa d'abord attaquer; il usa, avec son premier corps l'impétueuse offensive de son adversaire, replia le second corps derrière sa réserve à pied, et ne prit finalement l'offensive qu'après que cette infanterie d'élite eut rompu une seconde fois les forces de l'assaillant.

A l'occasion de la bataille de Tinchebray, on observera avec quelle rapidité les Normands avaient su s'assimiler la tactique d'infanterie de la maison d'Anjou. A Hastings, 1066, ils n'étaient encore qu'un peuple de

1 Henr. Hunt. (P. 33 D E). Dux Normanniæ cum paucis multos audacissime aggressus est, assuetusque bellis jerosolymitanis, aciem regalem fortiter et horrende repulit.

2 Henr. Hunt. (P. 33 D E). Willelmus quoque Consul aciem Anglorum de loco in locum turbans promovit (V. aussi Matthieu Paris. — Histor. Minor. *A*. T. I p. 204.)

3 Mat. Paris. (*A*. Hist. Min. T. I. p. 204). Sed Rex Henricus, obviam veniens fugitivis, *cum suis quas sibi reservavit Anglorum, tam peditibus quam equestris aciebus*, omnes ad pugnam animavit. — Tandem acies equestris Britonum in aciem Ducis ex adverso irruens eam potenter dissipavit.

Henr. Hunt (P. 33 E). Cum acies equestris Britannorum, — aciem Ducis ex adverso promens, subito diffidit et mole magnitudinis oppressa, gens Ducis dissoluta est et victa. Robertus vero de Belesme, simul hoc aspexit, fuga sibi consuluit.

4 Henr. Hunt. (P. 33 E). Captus est igitur Dux fortissimus Normannorum Robertus, et Willelmus Consul de Morteuil.

cavaliers, restant en selle même pour enlever des retranchements. Quarante ans après, à Tinchebray, ils étaient devenus assez partisans du combat à pied pour faire descendre de cheval même leur fière noblesse. Leur alliance avec les Angevins ne fut probablement pas l'unique cause de cette rapide transformation. Devenus maîtres de l'Angleterre, les Normands avaient dû trouver dans la nation saxonne les éléments d'une excellente infanterie.

Nous avons à peine besoin d'ajouter que, sur les bords de la Loire, où était née la nouvelle école de guerre, elle faisait tous les jours des élèves. Parmi eux on peut signaler les seigneurs d'Amboise, alliés de la maison d'Anjou. Un chroniqueur a décrit en termes remarquables les mœurs graves d'Hugues d'Amboise, qui partageait son temps entre la guerre et l'étude [1]. Lui et son fils Sulpice nous paraissent avoir imité les principes de l'école angevine dans les deux combats de Sainte-Maure et de Cangy.

Bataille de Sainte-Maure

1109

Bataille de Cangy

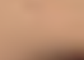
1129

En 1109, Albéric de Montrésor, ennemi de la maison d'Amboise, surprit l'armée de Hugues à Sainte-Maure, près de l'Indre, avec des forces très supérieures en infanterie et cavalerie [2].

Hugues se mit en défense. Dans ce but, il dut d'abord démonter une partie de sa chevalerie ; car nous voyons que les troupes à pied auxquelles il donna ses instructions appartenaient à la noblesse : « Intrepides *chevaliers*, leur disait-il, soutenez sans vous lasser les charges » de l'ennemi... déployez vos belliqueux bataillons..... C'est le moment

1 Gest. Ambasiensium dominorum (*H. F.* T. XII p. 507 A). Hugo, vir disertissimus, equis, armis, veste, sumptu, famulitio honesto instructus erat. O quotiens sæpe ipse se adversa perpessum gloriabatur ! dicens neminem esse in mundo felicem, certus post adversa sibi prospera contingere : cujus familiares, maxima rerum verborumque præditi copia, inter principales viros Turoniæ et Andegaviæ computabantur. Si in ejus convivium, quod privato simile erat, venitur, maximum tunc in verbis est pondus ; quippe cum illic aut nulla narrentur aut seria, cibi plus arte quam pretio placent, fercula nitore, non pondere. — Illo dapibus expleto, somnus meridianus sæpe nullus, semper exiguus. Raro in ejus domo lyristes aut psaltria canit.

2 Gest. Amb. dom. (P. 508 A. B). Quod Albericus comperiens, coadunatis militibus, adjuncto etiam sibi prætore de Lochis, cum omnibus copiis peditum, Hugoni obvius processit, existimans hostes siti et lassitudine deficere et armis diffidere. Maxima namque planities, ultra Indriam sita, quæ antiquo vocabulo Campania dicitur, eos nimis fatigaverat, magna quippe multitudine hostes confisi, intrepidi unanimiter eos impetebant.



» de montrer leur solidité[1] ». Puis le sire d'Amboise laissa son adversaire prendre l'offensive.

Montrésor s'attacha d'abord à décimer par son tir les troupes de Hugues. Puis il les chargea avec tant d'acharnement que ses assauts se prolongèrent une grande partie du jour. Toutefois il ne put obtenir aucun avantage décisif. Quand Albéric se fût usé dans cette lutte, Hugues prit l'offensive. A un signal donné, deux corps de l'armée d'Amboise se déployèrent par les ailes et chargèrent Montrésor à la fois sur le flanc droit et le flanc gauche. Les troupes d'Albéric étaient harrassées par la chaleur et la prolongation de leurs attaques (*labore et æstu omnibus languidis*). Sur toute la ligne elles se débandèrent [2].

Hugues revint triomphant après avoir pris à l'ennemi 15 chevaliers et 200 fantassins [3].

Malgré la regrettable concision du chroniqueur, il est aisé de reconnaître dans le récit du combat de Sainte-Maure les trois caractères distinctifs des batailles de Brémule et de Tinchebray : 1° Le vainqueur laissa son adversaire prendre l'offensive ; 2° il usa son premier choc en lui opposant une solide réserve d'infanterie noble ; 3° puis il lui porta le coup de grâce avec le reste de ses forces, qu'il avait jusqu'alors abritées derrière ses troupes à pied.

En 1129, Sulpice d'Amboise eut à son tour une guerre à soutenir contre le comte de Vendôme. Sulpice ravageait les terres de ce dernier sur les bords de la Cisse [4]. Il vint tomber, à Cangy, au milieu d'une embuscade que lui avait tendue son adversaire. Vendôme l'assaillit au moment où les cavaliers d'Amboise s'éparpillaient pour faire le dégât.

1 Ges. Amb. Dom. (P. 508 B). Videns Hugo innumerabilem eorum multitudinem suis ore et gladio minitantem..... stetit imperterritus, suisque satis consulto dixit *peditibus : Fortissimi milites*, ecce dimicandi tempus est, metum omnem qui etiam viros effeminat abjicite, et de vobis ipsis defendendis viriliter procurate; ictus impugnantium indefessi sustinete, confisi Dei adjutorio manus bellicosas exerite, viresque dum tempus est, ostendite.

2 Ges. Amb. Dom. (P. 508 C). Interim hostes exclamantes veniunt, sagittando, jaculando, cominus feriendo, ipsos acerrime infestabant, nullaque requies fatigatis dabatur : Martis campus incanduerat ; nam utrimque totis viribus certabatur. Itaque multum diei processerat, cum eventus belli in incerto erat : *deinde Hugo, dato signo, a sinistra ac dextra hostes invadit*, quorum qui firmioribus animis fuerant, obvii suis resistendo sauciabantur, *denique labore et æstu omnibus languidis*, amisso loco, Albericus et sui fusi fatigatique sunt.

3 Ges. Amb. Dom. (P. 508 C). In illo conflictu pauci interiere, plerisque velocitas et regio Ambasiensibus ignara [ignota] tutamento fuerunt. Itaque Hugo, captis quindecim militibus, ducentisque peditibus, victor rediit.

4 Ges. Amb. Dom. (P. 511 E). Interim Sulpicius, consilio cum suis habito, commodum duxit finitimam hostium terram intrare, commodius fore judicans hostes in terris suis aggredi, quam ad se agrediendum eis ex dilatione sineret erigi. Electa igitur militiæ manu paucisque peditibus, gentem illam sibi rebellem et æmulam expetiit.

Mais Sulpice (dit la chronique) *n'eut qu'à réfugier sa cavalerie derrière ses troupes à pied*, pour résister à ce choc imprévu. Puis, prenant l'offensive à son tour, Amboise culbuta son ennemi et fit prisonnier le comte de Vendôme, cinq de ses chevaliers, plus un certain nombre de ses fantassins [1].

Voilà donc l'infanterie de la région de la Loire qualifiée *de refuge de la cavalerie*. Ce mot résume de la façon la plus énergique et la plus exacte le fond de la tactique de la maison d'Anjou.

Arrêtons-nous ici pour tirer une première induction des cinq combats que nous venons de restaurer.

Les batailles de Chef-Boutonne (1057), de Tinchebray (1106), de Sainte-Maure (1109), de Brémule (1119) et de Cangy (1129) se relient entre elles par le fait commun de l'emploi de la chevalerie démontée en guise d'infanterie de réserve. Or, le premier de ces faits d'armes remonte à quarante ans avant la première croisade.

Il faut donc reconnaître que, bien que l'école d'Orient ait beaucoup stimulé le perfectionnement de l'infanterie de ligne, cependant ce ne sont pas les armées asiatiques qui en ont révélé l'usage à l'Europe. Elles ont été plutôt une école de perfectionnement que d'initiation. Dans le milieu franco-normand, où la population n'était pas sympathique au combat à pied, la résurrection de cette arme fut d'abord l'œuvre des militaires lettrés. Ils en puisèrent la première notion dans Végèce et la firent pratiquer par leur chevalerie démontée, jusqu'au moment où ils trouvèrent de bons éléments d'infanterie dans la classe laborieuse, soit par leur contact avec les mercenaires flamands et les Saxons d'Angleterre, soit plus tard par l'affranchissement des communes.

Ce point établi, nous pouvons aborder maintenant le second élément de progrès de la tactique du XIIe siècle : les innovations qui lui vinrent de Palestine.

La bataille de Tinchebray nous a déjà appris que la cavalerie revenue de Jérusalem avec Robert de Normandie était considérée comme supérieure à celle d'Europe. La campagne de Reims (1124) et le combat de Beaumont (1125) vont nous montrer l'importation en Occident de deux produits tactiques de la Terre-Sainte ; la manœuvre du Cercle et la méthode de combat des archers à cheval.

1 Ges. Amb. Dom. (P. 511 E). Igitur Sulpitius, eo quem ductabat cuneo per terram hostium effuso, qui tamen *statim usque ad pedites refugere compulsi sunt*, egressis adversus se hostibus impetuoso impetu restitit. Namque comes Vindocinensium, comperto ejus adventu, in insidiis excubabat : proinde Sulpitius, videns sibi necessariam congrediendi copiam, pugnando, ipso comite cum quinque militibus de suis et peditibus non multis capto, victor cum gaudio ad sua rediit.

Campagne de Reims

1124

En 1124, Henri V, empereur d'Allemagne, menaça la frontière orientale de la France. Louis le Gros amena à sa rencontre les vassaux et arrière-vassaux de sa couronne. Observons toutefois qu'il dut lui manquer les contingents les plus aptes au combat d'infanterie. Le roi d'Angleterre, étant en guerre avec la France, n'y vint pas représenter son duché de Normandie. Le comte d'Anjou, le duc d'Aquitaine et le duc de Bretagne, quoique présents de leur personne, n'eurent pas le temps de faire arriver leurs vassaux, vu l'éloignement de leurs fiefs. Pour des causes moins connues, le comte de Flandre n'amena qu'une très faible partie de son effectif[1]. L'armée abonda, au contraire, en troupes de l'Ile-de-France, du Ponthieu, de la Picardie, du Vermandois, de la Champagne et de la Bourgogne, contrées où l'on était alors essentiellement cavalier[2].

Avant de livrer bataille, Louis le Gros tint à Reims un conseil de guerre. On y décida que, si les troupes à cheval pouvaient s'engager en terrain favorable, on amènerait à leur portée le train des équipages

1 Suger. (P. 51 B C). Nobilissimus etiam comes Flandrensis, cum decem millibus militum pugnatissimorum triplicasset exercitum, si tempestive scisset, extrema acie ad peragendum ordinabatur. His autem locorum affinitate propinquus dux Aquitaniæ Guillelmus, comes egregius Britanniæ, comes bellicosus Fulco Andegavensis summe æmulabantur ; eo quod vires exaggerare, et Francorum injuriam gravissime punire, et viæ prolixitas et temporis brevitas prohiberet. [Quant à l'absence des contigents anglo-normands pour cause de guerre, voyez l'aveu qu'en fait Suger à la note suivante : « Guerram enim regi cum avunculo rege Anglico inferebat ». Suger, en habile homme d'état qui flatte ceux dont il ne peut pas se passer, nous paraît exagérer un peu la bonne volonté des comtes de Flandre et d'Anjou, ainsi que du duc de Bretagne.]

Chron. de France (*H. F.* T. XII p. 183 A). Il n'avoient eu temps de lor genz assembler ; car li petit termes et la longue voie lor avoit ce tolu à faire.

2 Suger. (P. 51 A). Ordinantes autem regni proceres in palatio bellatorum acies coram Rege, quæ quibus regni suffragio jungerentur, Remensium et Catalaunensium ultra sexaginta millia, tam equitum quam peditum, unam componunt ; Laudunensium et Suessionensium, nec minori numero, secundam ; Aurelianensium, Stampensium, et Parisiensium et beati Dionysii copioso exercitu et coronæ devoto, tertiam ; — (P. 51 B) Comes etiam Palatinus Theobaldus, cum avunculo nobili Trecensi comite Hugone, cum ex abjuratione Franciæ (guerram enim regi cum avunculo rege anglico inferebat) adventasset, quartam efficiens ; quintam Burgundiorum Ducis et Nivernensis comitis, præviam fecit. Comes vero egregius Viromandensis Radulfus, germana regis consanguinitate conspicuus, optima fretus militia, multoque S. Quintini et totius terræ, armato tam loricis quam galeis, exercitu, cornu dextrum conservare destinatus, Pontivos et Ambianenses et Belvacenses in sinistro constitui approbavit.

chargé des liquides de l'armée. Ces véhicules devaient être disposés en forme de barricade arrondie, et il fut décidé que les chevaliers blessés, fatigués ou trop pressés par l'ennemi se replieraient à l'intérieur de cet abri circulaire, pour s'y rafraîchir, resserrer leurs bandages, prendre de nouvelles forces et se mettre en mesure d'attaquer de nouveau [1].

Les Allemands s'étant retirés sans attaquer, on ignore comment l'invention imaginée à Reims aurait été mise en pratique. Mais le seul fait de son adoption prouve combien l'idée des combinaisons défensives faisant front de tous les côtés s'imposait même aux troupes les moins favorables aux manœuvres d'infanterie. Cette barricade ronde tendait, en effet, aux mêmes résultats que les cercles de fantassins. Remplacez les chariots par des hommes croisant la pique en dehors et vous aurez la manœuvre du cercle. Il est même probable que la barricade de Reims était destinée à recevoir une garnison de piquiers embusqués derrière les chariots, car sans cette précaution les cavaliers allemands auraient pu y poursuivre ceux de France. L'expédient de Reims paraît donc avoir été pour l'infanterie une transition aboutissant à la manœuvre du cercle. Et nous pensons que ce fut là le véritable but des conseillers de Louis le Gros. L'absence des Angevins, des Anglo-Normands et des Flamands ayant laissé l'armée à dépourvu d'une infanterie de ligne suffisante pour couvrir la cavalerie, on voulut sans doute y suppléer par un système de barricades permettant la pratique du cercle même aux fantassins les moins exercés.

Si le conseil de guerre de Reims prouve qu'en 1124 l'Europe militaire s'exerçait déjà à la pratique du cercle, il prouve aussi qu'on y était fort en retard sur l'école de Palestine. En effet, c'est pendant cette même année 1124 que nous avons vu, à Jérusalem, de simples milices communales, sans l'appui d'aucune troupe à cheval, se débarrasser d'une surprise de cavaliers musulmans au moyen de leur formation défensive. Ainsi, l'infanterie la moins instruite de Terre-Sainte en savait alors plus long sur la manœuvre du cercle que l'armée du roi de France.

Ceci nous semble confirmer ce que nous avons dit plus haut sur cette manœuvre ; à savoir que, bien que sa théorie soit venue de Végèce, elle ne s'est généralisée dans l'usage européen qu'après avoir reçu sa forme pratique sur les champs de bataille de Palestine, qui furent au premier chef une école de perfectionnement.

1 Suger. (P. 51 C). Provisum est etiam ut ubicumque exercitus, apto tamen loco, certamen inirent, et carri et carretæ, aquam et vinum fessis et sauciatis deferentes, *instar castellorum in corona locarentur* : ut a labore bellico a vulneribus deficientes, inibi potando ac ligaturas restringendo, fortiores, indurati ad palmam obtinendam concertarent.

Bataille de Beaumont

(ou de Bourg-Théroulde)

1125

En étudiant la tactique des Orientaux, nous avons signalé le mal que faisaient aux Européens les archers à cheval de l'armée turque. Cette cavalerie rapide entourait les Croisés, les enfilait par son tir, décimait hommes et chevaux en les visant sur les côtés que le bouclier ne pouvait pas couvrir et préparait ainsi l'effet des charges à l'arme blanche. Dès le XIIe siècle, les troupes d'Europe se donnèrent une arme semblable qui nous paraît n'avoir été qu'une imitation de celle d'Orient. La bataille de Beaumont offre un échantillon de sa méthode de combat.

Vers 1124, une partie de la noblesse normande se souleva contre son souverain Henri I, roi d'Angleterre. Le comte Galeran de Meulan commanda cette levée de boucliers à laquelle vinrent se joindre deux cents chevaliers français. Pendant l'hiver de 1125, Galeran, à la tête de quatre-vingts chevaliers, surprit une partie de l'armée royale qui assiégeait Vatteville, fit prisonnier son chef Gauthier de Guicherville et regagna ses cantonnements en traversant la forêt de Brotone [1].

A cette nouvelle, Raoul de Bayeux, commandant d'Évreux pour le roi d'Angleterre, convoqua ses collègues, Henri de Pomerets, Odon Borlengue, Guillaume de Tancarville, et entreprit de surprendre Galeran de Meulan, au retour de son expédition. A la tête de trois cents chevaliers, il prit la direction de Bourg-Théroulde et de Brotone, et s'avançant vers Beaumont, il réussit à joindre l'ennemi. Les officiers du roi n'étaient, pour la plupart, que des mercenaires. Quoiqu'ayant l'avantage du nombre, ils hésitèrent un instant à attaquer la chevalerie franco-normande dont la valeur était proverbiale [2].

Mais Odon Borlengue leur représenta qu'il serait facile de vaincre,

1 Ord. Vit. (P. 736-737 et 739 E — 740 A). — Willelmus Gemeticensis (*H. F.* T. XII p. 576).

2 Ord. Vit. (P. 740 AB). Interea Ramnulfus Bajocensis, qui Ebroicæ turris munio erat et copiosas hostium acies Guatevillam noctu isse per exploratores didicerat, continuo compares suos Henricum [de Pomeretz] et Odonem Borlengum atque Guillelmum de Tancardivilla impiger adiit, hostilem transitum eis notificavit, ac ut in reditu inimicis domini sui regium tramitem ferro calumniarentur summopere persuasit. Illi autem cum subjectis centuriis gratanter acquieverunt, et prope burgum Thuroldi speciose armati cum CCC militibus convenerunt, et in campo exeuntes de Brotona, et Bellummontem repetentes, VII Kal. Aprilis præstolati sunt. — Quos cum regii milites vidissent, et virtute potentiaque sese sublimiores censuissent, tantæ strenuitatis viros formidare cœperunt.

pourvu qu'une partie de leurs chevaliers consentit à combattre à pied, tandis que l'autre resterait en selle pour fournir son attaque, et que les archers à cheval, déployés devant le front de bataille, vinssent abattre les chevaux de Galeran pour retarder sa marche [1].

Le conseil d'Odon fut suivi et la chevalerie mit gaiement pied à terre [2].

Dans l'armée des barons coalisés, on ne vit pas sans appréhensions ces habiles dispositions de combat. Les plus vieux chevaliers de Galeran l'engagèrent à éviter une bataille où il n'avait pas assez de monde pour imiter son adversaire. Mais leur chef était jeune, pressé de s'illustrer, entouré d'une noblesse trop confiante en elle-même. Non-seulement il dédaigna ces prudents avis, mais, en rangeant ses troupes, il commit la faute d'occuper de sa personne le premier corps, avec la moitié de son effectif ; quarante chevaliers sur quatre-vingts [3].

Alors l'armée du roi d'Angleterre porta en avant de son front de bataille un corps d'archers à cheval, arme dont les troupes royales étaient abondamment pourvues. Ces archers, au lieu de se déployer en tirailleurs en face du front de Galeran, s'avancèrent de façon à menacer son flanc droit. Toute cavalerie portait alors le bouclier au bras gauche, et était par conséquent dans l'impossibilité de s'en couvrir contre les traits qui menaçaient sa droite. De ce côté, les chevaux étaient encore plus exposés que les hommes, parce qu'au XII[e] siècle, leur couverte était presque toujours d'étoffe, et non de mailles de fer. Le flanc droit de la cavalerie de Galeran se trouvait donc absolument sans défense, ainsi qu'on va l'affirmer plus bas [4].

1 Ord. Vit. (P. 740 B). Nonnulli tamen formidolosos corroborare ausi sunt. Odo siquidem Borlengus dixit : « — (B C) *Opportet ut pars nostrum ad pugnam descendat,* » *et pedes dimicare contendat, et altera pars præliatura equis insideat : agmen quo-* » *que sagittariorum* in prima fronte consistat, et hostilem cuneum, *cornipedes vul-* » *nerando,* retardare compellat ».

2 Ord. Vit. (P. 740 C). Igitur omnes reliqui præclari pugiles hortatu animati sunt, eique commilitones sui *descendere cum suis annuerunt :* quod ille non recusavit, sed cum suis à quibus valde diligebatur *pedes in armis conflictum hilariter expectavit.*

3 Ord. Vit. (P. 740 C). Gualerannus adolescens militiæ cupidus, ubi adversarios vidit, quasi jam superasset eos, pueriliter tripudiavit : sed Amalricus ævo sensuque maturior, tam ipsi quam aliis minus providis bellum ita dissuasit «... Ecce Odo » Borlengus cum suis descendit : scitote quia superare pertinaciter contendit. Belli- » cosus eques jam cum suis pedes factus non fugiet, sed morietur aut vincet ». Cæteri vero dixerunt : « Nonne jamdudum in planitie Anglis obviare desideravimus ? » En adsunt : pugnemus ». — Acies ergo suas ordinaverunt : In primis Gualerannus comes cum XL militibus ad eos properare voluit.

4 Will. Gemeticensis (*H. F.* T. XII p. 576 C). Denique, catervis more pugnantium nec-non *et equitibus sagittariis,* quorum inibi exercitus regius maximam multitudinem habebat, *in dextra parte hostium præmissis :* clamor, ut in initio bellorum solet fieri, utrinque attollitur.

Avant même que les deux cavaleries adverses se fussent engag
les archers à cheval ouvrirent le tir ; et prenant en écharpe les chev
de Galeran, ils les tuèrent presque tous, y compris celui du comm
dant en chef [1].

En présence de ce résultat, la cavalerie de Borlengue comprit qu'
pouvait brusquer le dénouement. On aurait eu le champ nécess
pour rompre des lances en combat singulier (*ire per singula*). On
féra charger en masse cette chevalerie en désordre. Le corps de Gale
fut immédiatement culbuté. Le corps qui le suivait comprit alors l'
possibilité de maintenir son terrain ; il se déroba sans même f
l'essai de ses forces. Quant aux quatre-vingts chevaliers franco-no
mands, qui sans doute n'avaient pas voulu fuir, ils furent pris av
leur chef [2].

Telle a été la bataille de Beaumont.

Elle nous paraît révéler dans l'emploi des archers à cheval une tactique réfléchie et capable à elle seule de décider du sort d'une bataille. A Beaumont, les archers obligèrent le second corps de Galeran à évacuer sans combat le champ de bataille, de même que, dans les guerres modernes, l'artillerie peut, par le choix d'une position dominante, forcer l'ennemi à battre en retraite sans avoir sérieusement engagé ses forces. Si cette méthode de combat est un emprunt fait aux Orientaux, il faut reconnaître que les Européens ont bien su l'adapter à la tactique féodale [3].

1 Wil. Gemet. (*H. F.* p. 576 C). Sed antequam militum cunei jungerentur, pars Comitis, *instantia sagittariorum, qui eam in dextris ubi carebant protectione clypeorum, absque intervallo sagittabant, pene defecerat.*

Ord. Vit. (P. 740 D). Sed a sagittariis equus illius [Galeranni] sub eo sauciatus decidit. *In prima enim fronte XL arcitenentes caballos occiderunt, et antequam ferire possent dejecti sunt.*

2 Wil. Gemet. (P. 576 C D). Spatiosum esset ire per singula ; sed nos ad cætera festinantes, rei eventum succincte enodamus. — Inito itaque certamine, postmodum captus est comes Walerannus. Capti sunt etiam omnes illi famosi et divites milites qui ejus signa sequebantur. — (P. 576 D) Gestum est hoc bellum a ducibus Henrici regis Anglorum contra Walerannum Comitem Mellenti, anno ab Incarnatione Domini MCXXIV, VII kal. Aprilis, haud procul à villa quam vocant Burgum Turoldi. [Guillaume de Jumièges et Orderic Vital faisant partir de Pâques le commencement de l'année, leur date correspond à notre année 1125.]

Ord. Vit. (P. 740 D E). Comitum itaque pars cito contrita et in fugam conversa, arma et quæcumque onerabant reliquit, et quisque prout potuit, fugæ præsidio salutem suam tutavit. — (P. 740 E) Ibi tunc Gualerannus Consul et duo Hugones socii ejus et alii fere LXXX milites capti sunt.

3 Viollet-Leduc (Mobilier V, *Arc*, p. 46). L'Orient avait un grand nombre de cavaliers armés d'arc, et cet usage dut être parfois imité par les Occidentaux. Ces cavaliers sont toujours légèrement équipés. Voici (fig. 4 *bis*) un de ces cavaliers (M. B. Nat[le] *Apocalyse* F. Français). — [On voit par la bataille de Beaumont que cette imitation des Orientaux avait déjà donné des résultats dès 1125.]

Constatons, en terminant, que la bataille de Beaumont offre un sixième exemple de ces réserves d'infanterie noble qui caractérisaient la tactique franco-normande du XIIe siècle. Ici, plus encore que dans les autres rencontres, il est impossible de confondre cette pratique avec les tendances naturelles de la chevalerie germanique en faveur du combat à pied. On a vu en effet que Borlengue, en conseillant l'emploi de cette infanterie d'élite, y mit pour condition expresse que l'on maintiendrait en selle une partie des chevaliers afin de pouvoir combiner les deux armes : « *opportet ut pars nostrum ad pugnam descendat,* » *et pedes dimicare contendat, et altera pars præliatura equis insideat.*»

Nous croyons avoir suffisamment restauré la méthode de combat qui prévalut en France et en Angleterre pendant la première moitié du XIIe siècle. Un dernier fait d'armes va nous aider à observer comment s'opéra la transition entre cette tactique et celle que l'on a vu dominer au XIIIe siècle.

Bataille de Lincoln

1141

En 1135, mourut Henri I, roi d'Angleterre. Sa couronne, occupée d'abord par Etienne comte de Boulogne, fut revendiquée par Mathilde, fille d'Henri I et femme de Geoffroy Plantagenet comte d'Anjou. En 1140, Mathilde passa en Angleterre et souleva contre Etienne une partie de sa noblesse. Un des partisans de Mathilde, le comte de Leycester, surprit Lincoln. Tandis qu'Etienne venait le réduire, le comte de Gloucester leva une armée, s'allia aux Gallois, vint rallier Leycester autour de Lincoln et attaqua Etienne.

Les deux adversaires se mirent en bataille suivant les mêmes principes que nous avons constamment observés au XIIe siècle, sauf qu'ils adoptèrent une seule innovation.

Chacune des deux armées fut rangée en trois corps [1].

Le roi Etienne descendit de cheval, pour former avec une partie de ses forces la réserve habituelle d'infanterie noble. Le comte de Leycester en fit autant de son côté [2].

1 Ord. Vit. (P. 768 E). Acies igitur pugnatorum propre urbem convenerunt, et ordinatis utrinque turmis, bellum commiserunt. Tres nimirum cohortes sibi Rex constituit, et tres nihilominus contraria pars ordinavit.

2 Ord. Vit. (P. 768 E). Rex ipse cum quibusdam pedes descendit et pro vita sua regnique sui statu fortiter pugnavit. Ramnulfus autem comes [Cestræ] econtra cum catervis suis pedes descendit, (P. 769 A) et animosam legionem Cestrensium peditum ad stragem faciendam admodum corroboravit.

Guillelmus Neubrigensis (*H. F.* T. XIII p. 96 B). Rex ipse cum sua turma, amotis equis, in pedes consistens.... etc.

Cette réserve à pied constitua, comme toujours, le dernier corps; les troupes à cheval étant postées en tête pour engager la bataille[1].

Mais la position de combat de ces deux premiers corps de cavalerie ne fut pas la même qu'à l'ordinaire. Au lieu de se suivre sur un même axe, ils paraissent avoir été juxtaposés côte à côte, de manière à ne former qu'un seul front de bataille. Cette innovation résulte, en effet, de la manière dont les chroniqueurs racontent le premier engagement. Voici leur version :

Dans l'armée d'Etienne se trouvait en première ligne un corps de Flamands et de Bretons, commandés par Guillaume d'Ypres et Alain de Dinan. En face d'eux, et par conséquent à la première ligne de l'armée de Leycester, était posté un corps de Gallois, commandés par deux princes de leur pays. Les Flamands et les Bretons les chargèrent sans succès. Selon Orderic Vital, ils furent repoussés d'emblée. D'après Henri de Huntingdon, ils eurent d'abord l'avantage ; mais des renforts, envoyés par Leycester, rétablirent le combat. Guillaume d'Ypres finit par prendre la fuite, et ses troupes se débandèrent. Le dernier chroniqueur ajoute que les Gallois ne formaient qu'une aile de l'armée des barons (*a latere procedebant*) [2].

En même temps qu'avait lieu cet engagement, et dès le début de la bataille (*principium pugnæ*), un corps de cavalerie, composé des seigneurs anglais exilés par Etienne, se trouvait en première ligne de l'armée des barons. Glocester, à raison de leurs griefs personnels contre le roi, avait commandé à ce corps de charger le premier (*præibat*). Cette noblesse devait donc composer la seconde aile, du premier front, postée à côté des Gallois. Elle attaqua un corps de nobles anglais, qui combattaient pour Etienne, et les mit en déroute. Tout ce qui ne fut pas tué se rendit ou prit la fuite [3].

1 Guil. Neubr. (P. 96 B). [Rex] equitum turmas, ad dandos vel excipiendos primos belli ictus, in fronte disposuerat.

2 Ord. Vit. (P. 768 E). *In prima fronte regalis exercitus Flandritæ et Britones erant*, quibus Guillelmus de Ipro et Alanus de Dinan præerant : *econtra* [illegible] *Gualorum caterva obstabat*, quibus duo fratres Mariadoth et Kaladrius præerant. — (P. 769 A) In primis utrinque accerrime pugnatum est et plurimus hominum sanguis effusus est. In regis acie præcipui milites fuerunt, sed hostes nimia multitudine peditum et Gualorum prævaluerunt. Sane Guillelmus de Ipro cum Flandrensibus, et Alanus cum Bretonibus primi terga dederunt et inimicos animosiores et socios formidolosiores reddiderunt.

Henr. Hunt. (*H. F.* T. XIII p. 41 B). Acies cui principabatur Consul de Albemarle, et Willelmus Iprensis percussit *Wallenses, qui a latere procedebant*, et in fugam coegit. Sed acies Consulis Cestrensis perculit cohortem prædicti Consulis, [quæ] dissipata est in momento, *sicut acies prior*. Fugiunt igitur omnes equites regis, et Willelmus Iprensis à Flandria oriundus, vir exconsularis et magnæ probitatis : qui cum esset belli peritissimus, videns impossibilitatem auxiliandi regi, distulit auxilium suum in tempora meliora.

3 Henr. Hunt. (P. 41 B). *Principium pugnæ : Acies exhæredatorum, quæ præ-*

On voit par ce récit que les quatre effectifs qui figurèrent dans ces deux engagements sont tous placés par les historiens en première ligne, et qu'ils combattirent tous au début de la lutte. Il y avait donc deux corps au premier front de chaque armée. Dans l'armée d'Etienne c'étaient les Flamands et la noblesse anglaise; dans celle de Leycester, les Gallois qui repoussèrent les Flamands, et à côté d'eux (*à latere*) les Anglais exilés qui battirent les Anglais partisans du roi.

Or, tous les chroniqueurs reconnaissent qu'aussitôt que les deux corps de cavalerie royale eurent été détruits, Etienne demeura seul avec la réserve d'infanterie. Donc, la formation complète des troupes du roi d'Angleterre consistait en deux corps de cavalerie, postés côte à côte, plus un corps d'infanterie en réserve [1].

Les deux premiers corps de l'armée royale ayant été dispersés, Etienne fut immédiatement entouré par l'armée ennemie tout entière. Abandonné même par quelques-uns des grands vassaux qui l'escortaient, le roi d'Angleterre fut enfin capturé après une énergique résistance [2].

bat, percussit aciem regalem, in qua Consul Alanus, et ille de Mellent, et Hugo Consul de Estangle, et Simon Comes, et ille de Warenna inerant, tanto impetu, quod statim et quasi in ictu oculi dissipata est, et divisio eorum in tria devenit. Alii namque eorum occisi sunt, alii capti, alii aufugerunt.

Ord. Vit. (P. 769 A). Rodbertus vero Consul Gloucestræ, qui maximus erat in illa expeditione, *Bassianis jussit aliis que exhæredatis, ut* ipsi pro recuperatione suarum hæreditatum quas calumniabantur, *haberent ictum certaminis.*

1 Guil. Neubr. (P. 96 B). [Rex] equitum turmas ad dandos vel excipiendos primos belli ictus, in fronte disposuerat : quibus, primo hostilis equitatus impressu victis atque in fugam actis, totum pondus prælii in regiam turmam versum est.

2 Henr. Hunt. (P. 41 C). Rex itaque Stephanus, cum acie sua pedestri, relictus est in medio hostium. Circuierunt igitur undique aciem regalem, et totam in circuitu expugnabant, sicut castellum solet assiliri. Tunc vero horrendam faciem belli videres in omni circuitu. — Quod ubi comes Cestrensis comperit; regis invidens gloriæ, cum omni pondere armatorum irruit in eum. Tunc apparuit vis regis fulminea, bipenni maxima cadens hos, ruens illos. Tunc novus oritur clamor : omnes in eum, ipse in omnes. — Advolant omnes et capitur Rex.

Ord. Vit (P. 769 A). In illo conflictu perfidia nequiter debacchata est : nam quidam Magnatorum cum paucis suorum regi comitati sunt, suorum que satellitum turmam adversariis ut prævalerent, præmiserunt. Sic nimirum domino suo fidem suam mentiti sunt, merito que perjuri et proditores dijudicari possunt. — (P. 769 B) Gualerannus autem Comes et Guillelmus de Guarenna frater ejus, Gislebertus de Clara, et alii Normannorum atque Anglorum præclari Equites, ut primam cohortem fugisse viderunt, territi et ipsi terga dederunt. Porro Balduinus de Clara et Ricardus Ursi filius, Engelrannus de Saia et Ildebertus de Laceio prælianti regi fideliter adhæserunt, et usque ad defectionem viriliter cum illo certaverunt. Stephanus autem rex fortium actuum antecessorum suorum memor fortiter dimicavit, et quandiu tres secum pugiles habuit, ense vel securi norica, quam quidam illi juvenis ibi administraverat, pugnare non cessavit. Tandem fessus et ab omnibus derelictus, Rodberto

On voit que, dans la journée de Lincoln, les armées en lutte rangèrent chacune leurs deux corps de cavalerie côte à côte sur un même front parallèle à celui de l'ennemi; au lieu de ranger leurs trois corps sur un seul axe perpendiculaire à l'adversaire. L'ordre de bataille adopté fut donc une combinaison mixte entre le parallèle et le perpendiculaire.

Par cette innovation, la bataille de Lincoln nous paraît avoir inauguré la transition entre la méthode de combat du XIIe siècle et celle du XIIIe.

En effet, nous venons de constater que, pendant la première moitié du XIIe siècle, l'ordre perpendiculaire avait été le système classique dans l'école franco-normande. D'autre part, nos lecteurs savent qu'au XIIIe siècle, sans abandonner l'ordre perpendiculaire, on préfera la parallèle pour les grandes batailles régulières.

La transition entre ces deux systèmes s'est donc opérée entre 1150 et 1200. La bataille de Lincoln, qui eut lieu au commencement de cette période, constitue l'un des procédés de formation intermédiaires. Rien n'était aisé, en effet, comme de passer de l'ordre de bataille de Lincoln à l'ordre parallèle : il suffisait d'écarter les deux premiers corps, de faire avancer le troisième et de l'intercaler entre les deux premiers.

Une seconde particularité révèle, à Lincoln, les approches du XIIIe siècle : c'est la présence de l'infanterie dans l'un des deux premiers corps. Avant ce combat, l'école de guerre du XIIe siècle avait exclusivement composé sa première ligne avec de la cavalerie; celle du XIe siècle l'avait exclusivement composée d'infanterie. A Lincoln les Gallois (peuple fantassin) furent portés en première ligne, côte à côte (*a latere*) avec les chevaliers anglais exilés. Ce fait est le premier exemple des grandes formations parallèles du XIIIe siècle, dans lesquelles nous savons déjà que l'on postait souvent, côte à côte, un corps d'infanterie chargé de maintenir le terrain et un corps de cavalerie chargé d'enfoncer l'ennemi. C'est ce que firent, à Bouvines, les communes de France et la cavalerie de Guérin ; à Lewes, les milices communales de Londres et la chevalerie des fils de Montfort ; à Steppes, l'infanterie de Liége et les troupes à cheval du comte de Loz.

Ici doivent s'arrêter nos recherches sur les origines de l'école de guerre franco-normande, puisqu'à partir de ce moment elle adopte la tactique du XIIIe siècle, que nous avons déjà restaurée.

Mais en terminant, on nous permettra de dégager la démonstration qui ressort du présent chapitre.

Le but que nous poursuivons dans cette dernière dissertation est de prouver que l'Europe féodale n'a pas emprunté toute sa tactique aux

miti consobrino suo se commisit, et captus est ; et ab eodem paulo post Mat[illegible] mitissæ oblatus est.

Romains ni aux Orientaux ; qu'elle a eu, dans cette œuvre, sa part personnelle, en rapprochant les peuples cavaliers des peuples fantassins, pour faire concourir ces deux armes à un résultat commun.

Les dix batailles que nous venons de restaurer confirment cette opinion ; car elles nous ont montré les tacticiens des xie et xiie siècles constamment occupés à chercher la meilleure combinaison possible des troupes à pied avec les troupes à cheval, et nous les avons vus arriver ainsi, par une série de tâtonnements, au système du xiiie siècle.

En effet, au xie siècle, cette école de guerre massa d'abord l'infanterie tout entière en avant de sa cavalerie. C'était la pire des combinaisons. Cette infanterie n'ayant pas encore la solidité nécessaire, si la cavalerie ennemie prenait l'offensive, les piquiers affolés se laissaient rejeter dans les rangs de leurs propres cavaliers et les mettaient ainsi dans l'impuissance de combattre. Ce fut ce qui arriva à la bataille de Dorylée. Quant, au contraire, l'ennemi se renfermait dans la défensive, les piquiers n'étaient pas en état d'enlever tout seuls la position de l'adversaire. Leur cavalerie ne pouvait les soutenir qu'en les contournant par les ailes, parce que leur front de bataille ne présentait pas d'intervalles. Pour s'affranchir de ces lenteurs, la cavalerie finissait par s'installer en avant des piquiers, lesquels ne rendaient plus aucun service. C'est ainsi qu'en usa la noblesse normande à la bataille de Hastings.

Le système du xiie siècle fut un premier progrès. En rejetant l'infanterie au dernier corps, les troupes à cheval devinrent plus libres de manœuvrer. D'autre part nous avons vu, à Brémule, les cavaliers du roi d'Angleterre tirer un excellent parti de leur réserve à pied. Toutefois, cette réserve était trop éloignée de sa cavalerie pour pouvoir toujours la couvrir à propos. Quand les troupes à cheval avaient le dessous, il leur fallait reculer vers leur réserve tout en combattant, au lieu d'être secourues sur place. Le plus souvent, cette retraite au milieu d'un échec dégénérait en débandade. Ce fut ainsi que succombèrent les cavaliers de Robert de Normandie, à la bataille de Tinchebray, et ceux du roi Etienne, dans le combat de Lincoln.

Vaincus pour avoir encore trop séparé leurs troupes à pied de leurs troupes à cheval, les tacticiens commencèrent à juxtaposer ces deux armes. A Lincoln, nous avons vu l'armée qui triompha poster un corps de fantassins gallois, en première ligne, à côté de la chevalerie.

Enfin au xiiie siècle on généralisa et perfectionna ce procédé. Tout front de bataille fut coupé par des intervalles qui le divisèrent en un grand nombre de sections. Chaque section posséda infanterie au premier rang et cavalerie au second, lesquelles purent échanger à tout instant leurs positions respectives, en passant par les intervalles. C'est le système de la bataille de Bouvines.

On voit par cette série d'efforts, dirigés tous vers le même but, que l'école de guerre franco-germanique a eu son rôle personnel dans

normande



l'éducation militaire de l'Europe. Nous nous sommes attachés à le prouver aussi complétement que possible, pour nous dispenser de renouveler la même démonstration avec les autres écoles européennes. Dans le chapitre suivant, il va nous suffire de quelques rapprochements esquissés à grands traits pour généraliser notre thèse et l'appliquer au monde féodal tout entier.

CHAPITRE III

PROGRÈS TACTIQUES DANS L'ENSEMBLE DES ARMÉES D'EUROPE

L'école de guerre franco-normande n'a pas été seule à stimuler en Europe les progrès de la tactique. — Partout les peuples cavaliers et les peuples fantassins ont engagé entre eux une lutte qui leur a révélé le principe de la solidarité des armes. La première élaboration de l'art militaire féodal s'est donc faite par l'antagonisme des barbares répandus sur l'Europe, lesquels ont acquis ainsi les premiers instincts de tactique, sans en formuler encore les lois. — La lecture de Végèce en a ensuite fait reconnaître les principes généraux, au moment où ils allaient devenir nécessaires au succès des croisades. — Les expéditions de Palestine ont été l'école pratique de cette théorie. Elles ont adapté aux mœurs du Moyen-Age l'école d'infanterie révélée par Végèce, et ont rendu manœuvrière l'école de cavalerie féodale. — Effet moral produit par les croisades sur les armées d'Europe. — Tableau chronologique des faits d'armes restaurés dans le présent ouvrage. Part prise par chacun d'eux à l'éducation des armées féodales, tant en Europe qu'en Asie.

Nous voici parvenus à la fin de notre dernier Livre.

Dans les précédents chapitres, nous avons analysé séparément les trois sources où a puisé la tactique féodale. Qu'il nous soit permis, en finissant, de présenter l'action combinée de ces trois influences, pour faire apprécier dans quelle proportion chacune d'elles collabora au résultat commun.

Le phénomène qui se produisit le premier fut l'essor spontané de l'instinct combattif parmi les populations barbares de l'Europe. Nous avons déjà dit qu'en mettant aux prises les peuples cavaliers avec les peuples fantassins, ce contact dégagea chez eux la notion de tactique la plus élémentaire : le sentiment de la solidarité qui existe entre les armes et qui les oblige à se combiner.

Mais ce fait ne se produisit pas seulement dans le groupe de quatre peuples que nous avons qualifié d'école franco-normande.

Si l'on jette les yeux sur une carte de l'Europe, entre le IXe et le XIIIe siècle, on constatera que partout les nations aptes au combat à pied se trouvèrent entourées de combattants à cheval, et partout les peuples cavaliers furent en lutte avec des fantassins.

Autour de l'infanterie germanique se déroulait une ceinture de peuples à cheval : à l'Est, les nomades Ruthènes ; au Sud-Est, les Bulgares, les Turcs, puis les Hongrois et les Mongols ; au Sud-Ouest, les Lombards et les Normands qui dominaient dans la péninsule italique ; à l'Ouest, les Français et les Normands septentrionaux.

Les cavaliers lombards et normands de l'Italie voyaient affluer, du côté du Nord, les invasions de l'infanterie allemande; et du côté du Midi, celles des armées régulières de Constantinople.

Les Espagnols, dont nous connaissons déjà la solide infanterie, soutenaient un perpétuel antagonisme avec la rapide cavalerie arabe qui les envahissait par l'Afrique.

Les fantassins saxons d'Angleterre étaient aux prises avec la cavalerie normande qui finit par les soumettre.

On vit donc se produire sur toute la surface de l'Europe cette même école mutuelle des champs de bataille à laquelle le groupe franco-normand a dû ses succès. Partout elle donna le même résultat. L'érudition allemande reconnaît aujourd'hui qu'à partir du XIIe siècle, la noblesse germaine acquit autant de sympathie pour le combat à cheval, qu'elle avait, jusqu'alors, montré de préférences pour le combat à pied [1]. En Espagne, nous avons vu, par certains détails de l'assaut de Majorque, combien les chevaliers d'Aragon avaient fait de progrès dans la pratique de la cavalerie légère. A l'inverse, les piquiers musulmans nous ont montré, au combat de las Navas de Tolosa, combien ils avaient acquis de solidité.

Il n'entre pas dans le cadre du présent ouvrage d'analyser séparément le genre d'éducation militaire par lequel passa chaque peuple. Cette éducation dut varier à l'infini suivant le génie particulier de ces diverses races et le milieu dans lequel elles ont vécu. Les tâtonnements auxquels se livrèrent en commun les Français, les Normands, les Flamands et les Saxons, et que nous n'avons cités qu'à titre d'exemples, ne furent probablement pas les mêmes que ceux des autres écoles de guerre. Il y a là encore à exhumer toute une série d'histoires militaires, spéciales à chaque nation. Mais ce qui se produisit partout uniformément, ce fut la conséquence de tous ces essais divers. Partout on aboutit à reconnaître la loi fatale qui solidarise entre elles les diverses armes. Partout l'Europe féodale reconnut qu'il n'y avait pas d'armée complète sans cavalerie et infanterie régulière; pas de tactique sérieuse sans la combinaison des troupes à pied avec les troupes à cheval. Partout, cette conclusion apparut par l'antagonisme des peuples cavaliers avec les peuples fantassins. Les moyens ont pu varier; le but atteint a été partout le même.

Telle est, selon nous, la clé des origines de la tactique, dans les premiers temps féodaux. C'est ce principe que notre ouvrage a la prétention de formuler le premier et dont il accepte la paternité.

1 Baltzer (Zur geschichte des Deutschen Kriegswesens). Die Deutschen werden also, nachden langst der Reiterdienst ublich geworden war, noch nicht vollig mit demselben vertraut gewesen sein. Denn der Reiter, der sich zu Ross ganz in seinem Elemente fuhlt, wird nur da, wo es ganz unumganglich ist, und je bedenklicher die Lage, desto schwerer, nicht, wie jene, desto leichter sich entschliessen, abzusitzen und zu Fuss zu Kampfen.

Alors, l'Europe militaire étant en quelque sorte dégrossie par cette élaboration intérieure, l'étude de Végèce vint révéler aux tacticiens les principes de la grande guerre, juste au moment où ces principes devenaient indispensables pour mener à fin les lointaines expéditions de Terre-Sainte. Ce fut une espèce d'école théorique précédant l'école pratique des croisades. Elle pourrait être comparée au travail de l'architecte qui, avant de bâtir, dresse les plans et les devis de sa construction. C'est à Végèce qu'on emprunta la répartition des fonctions de la guerre entre l'offensive et la défensive, le rôle normal des armes, certaines règles d'organisation militaire, la tactique de tir et l'escrime du champ de bataille.

Au point de vue de l'éducation technique, le système romain et le système oriental se complétèrent fort heureusement. La base des armées romaines avait été l'infanterie ; celle des armées musulmanes était la cavalerie. Végèce révéla au monde féodal les manœuvres des troupes à pied : le Cercle, le Coin, le Carré, etc. Les Orientaux transformèrent la grosse cavalerie chevaleresque en une cavalerie manœuvrière et complète.

Indépendamment de cette éducation tactique, l'Europe subit en Palestine une secousse morale qui dut être féconde en résultats. Les Turcs n'instruisirent pas les Croisés par voie de doctrine, comme Végèce, mais par voie de contradiction. L'auteur latin avait été un ami bienveillant et aimé ; la race asiatique fut un maître impitoyable, une espèce de Sphynx qui forçait à deviner, sous peine de mort. Pour imiter ses charges de cavalerie en colonne, il fallut d'abord lui enlever ses chevaux un à un. Pour déconcerter sa redoutable mobilité, il fallut faire l'éducation de la nouvelle infanterie, sans cesser de combattre un seul instant. Qu'on nous permette la comparaison : Végèce avait enseigné aux Européens la théorie de la natation, le monde oriental les jeta dans l'eau tout habillés. L'intelligence et la volonté des Chrétiens durent être poussées ainsi dans une voie d'efforts et d'innovations qu'elles n'auraient jamais trouvées au milieu de leurs foyers.

Cette impulsion fut d'autant plus féconde que les deux civilisations militaires qui servaient de modèle aux armées féodales avaient un idéal opposé. On peut dire qu'il reposait sur les deux bases de l'art de la guerre : l'un visait à la solidité, l'autre à la mobilité.

Les armées romaines, plus soucieuses d'obtenir des résultats durables que des victoires par surprise, n'ont jamais su, ni voulu faire la guerre à grandes enjambées, telle que la comprend la tactique moderne. Chacun de ses campements était une cité fortifiée ; chaque marche en avant, une station définitive. L'armée turque, au contraire, était une véritable armée de nomades dont la puissance consistait dans son insaisissabilité. L'Europe a donc eu deux maîtres, incomplets tous les deux, mais qui, par leur concours, ont imprimé à leur élève des notions et des tendances universelles. Nos armées modernes doivent

peut-être plus qu'elles ne croient à ce passé, cependant si éloigné de nous. C'est quelque chose, pour une civilisation militaire naissante, que d'avoir sucé, avec son premier lait, les instincts de deux civilisations embrassant les deux pôles de l'idéal militaire.

On voit, en résumé, que toutes les origines de la tactique du Moyen-Age, quoique très disparates, avaient une corrélation intime et persistante. Entre les unes et les autres il y a toujours eu le lien logique qui rattache une conclusion à ses prémisses.

Cela est si vrai que, lorsque nous avons trouvé, dans l'Europe du XIII[e] siècle, une méthode de combat passée à l'état classique, nous avons toujours pu en signaler quelques essais dans les siècles antérieurs, soit au fond de l'Asie, soit parmi les armées romaines. Ainsi, l'ordre de bataille parallèle au front de l'ennemi, tel qu'il a été pratiqué à Bouvines ou à Lewes, avait été dejà affirmé par Végèce et expérimenté en Palestine dans les trois combats de Hab (1120), de Hazarth (1124) et de Harem (1164). L'ordre perpendiculaire pratiqué à Muret, à Frascati, à Philippopoli, à l'Espiga, ne fut qu'un perfectionnement de la bataille de Harenc (1098). Les combinaisons tactiques d'Agridi et de Tagliacozzo remontent, par une filiation évidente, au combat de Mergisaphar (1126). La formation en cercle de Bouvines avait déjà paru dans la doctrine de Végèce et sur les champs de bataille de Jérusalem (1124) et de Jaffa (1191). La Volte de Tagliacozzo et de Majorque a pour ancêtre celle de Hastings (1066). Les tirs obliques de la Mansourah avaient déjà été expérimentés dans la bataille de Beaumont (1125).

Pour justifier complétement notre opinion, nous terminons ce chapitre par un tableau chronologique de tous les faits d'armes restaurés par nous dans le présent ouvrage. En regard de chaque bataille, nous indiquons sa date, la région où elle a été livrée et le genre de progrès qu'elle a fait faire à la tactique. En voyant paraître sur ce tableau des combats émanant des origines les plus diverses et contribuant tous à l'édification d'un seul et même système militaire, on reconnaîtra le lien logique qui les unit. Le lecteur y trouvera la génèse de l'école de guerre féodale.

Ce tableau aura un autre avantage. Jusqu'à présent, il nous a fallu négliger les exigences de la chronologie. Nous avons rapproché entre eux les combats d'une même famille, bien qu'ils ne se fussent pas tous produits à la même époque, pour rendre sensibles les particularités techniques qui les unissaient. Ce procédé d'exposition, qui intervertissait l'ordre des faits, a pu jeter de la confusion dans l'esprit du lecteur. En retrouvant ici chaque bataille à sa date, il ressaisira le fil des événements et pourra contrôler notre histoire tactique par les données de l'histoire générale.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES FAITS D'ARMES CITÉS COMME PREUVE DE LA TACTIQUE DU XIIIe SIÈCLE

TES	RÉGIONS	FAITS D'ARMES	RÉSULTATS TACTIQUES ET PASSAGES OÙ ILS SONT INVOQUÉS
16	France	**Noit** (Bataille de)	Ordre perpendiculaire et ordre parallèle. — École de guerre angevine. (T. II L. II P. III Ch. II.)
57	France	**Chef-Boutonne** (Bataille de)	Ordre perpendiculaire et ordre parallèle. — École de guerre angevine. — Infanterie noble. — Combinaison des troupes à pied et des troupes à cheval. (T. II L. II P. III Ch. II.)
66	Angleterre	**Hastings** (Bataille de)	Ordre parallèle. — Tactique saxonne et tactique franco-normande. — Origine de la manœuvre de Volte. — Insuffisance de l'infanterie de ligne. (T. II L. II P. III Ch. II.)
97	Asie-Mineure	**Dorylée** (Bataille de)	Ordre parallèle. — Charges en colonne de la cavalerie turque. — Insuffisance de l'infanterie de ligne chez les Croisés. (T. II L. II P. II Ch. I.)
98	Syrie	**Harenc** (Bataille de)	Tactique de la cavalerie européenne. — Insuffisance de son infanterie de ligne. (T. II L. II P. II Ch. I.)
98	Syrie	**Antioche** (Bataille d')	Ordre parallèle. — Réserve. — Insuffisance de l'infanterie de ligne des Croisés. — Leur cavalerie imite les charges en colonne des Turcs. — Adoption de la remonte arabe. (T. II L. II P. II Ch. I.)

DATES	RÉGIONS	FAITS D'ARMES	RÉSULTATS TACTIQUES ET PASSAGES OÙ ILS SONT INVOQUÉS
1099	Palestine	**Ascalon** (Marche en carré sur)	Combinaison d'ordre de marche et d' de bataille. (T. II L. II P. II Ch. IV.)
1101	Palestine	**Giblet** (Bataille de)	Étude du terrain. — Contre-marches. (T. II L. II P. II Ch. IV.)
1102	Palestine	**Ramla** (Bataille de)	La cavalerie croisée est battue, faute fanterie de ligne. — Point de dép principe de la solidarité des armes. (T. II L. II P. II Ch. III.)
1102	Palestine	**Jaffa** (Bataille de)	Les Croisés combattent en faisant fr tous les côtés. — Point de départ de mation en cercle. (T. II L. II P. II Ch. III.)
1105	Palestine	**Arthah** et **Ramla** (Batailles de)	Emploi par les cavaliers croisés de l monte arabe. (T. II L. II P. II Ch. III.)
1106	France	**Tinchebray** (Bataille de)	Ordre perpendiculaire. — Réserve d'i terie noble. — Extension de l'éco guerre angevine. (T. II L. II P. III Ch. II.)
1109	France	**Ste-Maure** (Bataille de)	Réserve d'infanterie noble. — Écol guerre angevine. (T. II L. II P. III Ch. II.)
1119	France	**Brémule** (Bataille de)	Ordre perpendiculaire. — Réserve d'i terie noble. — Extension de l'écol guerre angevine. (T. II L. II P. III Ch. II.)
1119	Palestine	**Cérep** (Bataille de)	La cavalerie croisée imite les charges e lonne des Turcs. (T. II L. II P. II Ch. II.)
1120	Palestine	**Hab** (Bataille de)	Ordre parallèle inaugurant la méthod combat de Bouvines. (T. II L. II P. II Ch. III.)

ATES	RÉGIONS	FAITS D'ARMES	RÉSULTATS TACTIQUES ET PASSAGES OÙ ILS SONT INVOQUÉS
124	Palestine	**Jérusalem** (Chevauchée de)	L'infanterie se forme en cercle sans être soutenue par la cavalerie. (T. II L. II P. II Ch. III.)
124	Palestine	**Hazarth** (Bataille de)	Ordre parallèle. — Même méthode que celle de Hab. (T. II L. II P. II Ch. III.)
124	France	**Reims** (Campagne de)	Importation en Europe de la formation en cercle. — Cercle appuyé sur une barricade. (T. II L. II P. III Ch. II.)
125	Palestine	**Ascalon** (Embuscade d')	La cavalerie croisée imite la tactique des Turcs. (T. II L. II P. II Ch. II.)
125	France	**Beaumont** (Bataille de)	Archers à cheval. — Tir en écharpe. — C'est peut-être une importation d'Asie. (T. II L. II P. III Ch. II.)
126	Palestine	**Mergisaphar** (Bataille de)	Ordre perpendiculaire défensif, inaugurant la méthode de combat d'Agridi et de Tagliacozzo. (T. II L. II P. II Ch. III.)
129	France	**Cangy** (Combat de)	École de guerre angevine. — Réserve d'infanterie. (T. II L. II P. III Ch. II.)
141	Angleterre	**Lincoln** (Bataille de)	Transition entre l'ordre perpendiculaire et l'ordre parallèle. — Réserve d'infanterie noble. (T. II L. II P. III Ch. II.)
146	Palestine	**Bosra** (Campagne de)	Ordre de marche. — Apogée de la tactique d'infanterie en Palestine. (T. II L. II P. II Ch. III.)
156	Palestine	**Jacob** (Surprise du gué de)	Tactique turque visant à surprendre la cavalerie croisée séparée de son infanterie. (T. II L. II P. II Ch. III.)

DATES	RÉGIONS	FAITS D'ARMES	RÉSULTATS TACTIQUES ET PASSAGES OÙ ILS SONT INVOQUÉS
1164	Palestine	**Harem** (Bataille de)	Tactique turque séparant la cavalerie sée de son infanterie. (T. II L. II P. II Ch. III.)
1166	Italie	**Frascati** (Bataille de)	Ordre perpendiculaire. — Conseil de g et plan de bataille. — Attaques de et de revers exécutées par la cavaler (T. II L. I Ch. III.)
1167	Égypte	**Babeïn** (Bataille de)	Tactique turque visant à surprendr cavalerie croisée séparée de son i terie. (T. II L. II P. II Ch. III.)
1170	Palestine	**Darum** (Campagne de)	Tactique turque visant à séparer la cav croisée de son infanterie. (T. II L. II P. II Ch. III.)
1170	France	**Carnières** (Combat de)	Principe de la solidarité entre infante cavalerie. (T. I L. II Ch. III.)
1171	Italie	**Motron** (Expédition de)	Poste de l'infanterie pendant les march l'ennemi. (T. I L. II Ch. III.)
1172	France	**Montbar** (Rencontre de)	Principe de la solidarité entre infante cavalerie. (T. I L. II Ch. III.)
1175	France	**Soissons** (Combat de)	Principe de la solidarité entre infante cavalerie. (T. I L. II Ch. III.)
1177	Palestine	**Montgisard** (Bataille de)	Formation défensive des Croisés. — So rité entre infanterie et cavalerie. — Croisés allègent leur équipement. (T. II L. II P. I Ch. III.)
1179	Palestine	**Mergium** (Bataille de)	Tactique turque séparant la cavalerie sée de son infanterie. — Ordre para (T. II L. II P. II Ch. III.)

DATES	RÉGIONS	FAITS D'ARMES	RÉSULTATS TACTIQUES ET PASSAGES OÙ ILS SONT INVOQUÉS
1187	Palestine	**Nazareth** (Bataille de)	Tactique turque séparant la cavalerie croisée de son infanterie. (T. I L. II Ch. iv.)
1187	Palestine	**Tibériade** (Bataille de)	Tactique turque séparant la cavalerie croisée de son infanterie. — Charges en colonne de la cavalerie turque. (T. I L. II Ch. iv.)
1190	Palestine	**St-Jean d'Acre** (Siége de)	Solidarité de l'infanterie et de la cavalerie des Croisés. (T. I L. II Ch. iv.)
191	Palestine	**Jaffa** (Marche d'Acre sur)	Solidarité de l'infanterie et de la cavalerie. — Système de tir des Croisés comparé à celui des Musulmans. — Supériorité de l'équipement européen. (T. I L. II Ch. iv.)
191	Palestine	**Arsur** (Bataille d')	Tactique des Croisés contre les Musulmans. — Formation en carré et en cercle. (T. I L. II Ch. iv.)
192	Palestine	**Caravane** (Surprise d'une)	Espionnage militaire. (T. II L. II P. ii Ch. iv.)
192	Palestine	**Bombrac** (Surprise de)	Formation en cercle. — Chevalerie combattant à pied. (T. I L. II Ch. ii.)
192	Palestine	**Jaffa** (Bataille de)	Formation en cercle. — Combinaison des piquiers et des arbalétriers. (T. I L. II Ch. ii.)

DATES	RÉGIONS	FAITS D'ARMES	RÉSULTATS TACTIQUES ET PASSAGES OÙ ILS SONT INVOQUÉS
1197	Palestine	**Acre** (Démonstrat. devant)	Solidarité de l'infanterie et de la cavalerie. (T. I L. II Ch. IV.) p. 366
1198	Angleterre	**Château-Matilde** (Campagne de)	Poste de combat de l'infanterie pendant les marches. (T. I L. II Ch. III.)
1203	Empire Byzant.	**Scutari** (Rencontre de)	Ordre perpendiculaire. — Combat de cavalerie. (T. II L. I Ch. III.)
1204	Empire Byzant.	**Philée** (Embuscade de)	Ordre perpendiculaire. — Combat de cavalerie. (T. II L. I Ch. III.)
1204	Empire Byzant.	**Constantinople** (Débarquement de)	Rôle des troupes à pied dans les débarquements. (T. II L. I Ch. III.)
1204	Empire Byzant.	**Constantinople** (Sortie de)	Conditions morales favorables à une attaque, en ordre perpendiculaire. (T. II L. I Ch. III.)
1206	Empire Byzant.	**Didymotichos** (Campagne de)	Ordre perpendiculaire. (T. II L. I Ch. III.)
1207	Empire Byzant.	**Philippopoli** (Bataille de)	Ordre perpendiculaire. — Charges en ligne. — Conditions morales du succès. (T. II L. I Ch. III.)
1211	Empire Byzant.	**Espiga** (Bataille de l')	Ordre perpendiculaire. — Conditions morales du succès. (T. II L. I Ch. III.)

S	RÉGIONS	FAITS D'ARMES	RÉSULTATS TACTIQUES ET PASSAGES OÙ ILS SONT INVOQUÉS
1	Allemagne Or.	**Aa** (Campagne sur l')	Poste de l'infanterie dans les marches en vue de l'ennemi. (T. I L. II Ch. III.)
1	France	**Castelnaudary** (Bataille de)	Ordre parallèle. — Attaque par le centre. — Poste de l'infanterie et de la cavalerie. (T. II L. I Ch. II.)
2	Espagne	**Navas** de **Tolosa** (Bataille de las)	Ordre parallèle. — Rôle et position des deux armes. (T. I L. II Ch. III.)
13	Flandre	**Steppes** (Bataille de)	Ordre parallèle. — Rôle et position des deux armes. — Attaque par le centre, contre-attaque par les ailes. (T. II L. I Ch. II.)
13	France	**Muret** (Bataille de)	Ordre perpendiculaire. — Combat de cavalerie. — Charge de flanc. (T. I L. I P. II. — T. II L. I Ch. III.)
14	Flandre	**Bouvines** (Bataille de)	Ordre parallèle. — Rôle et position des deux armes. — Formation en cercle. — Attaque de l'infanterie formée en coin. — Attaque par le centre, contre-attaque par la droite. — Charges en fourrageurs. (T. I L. I P. I. — T. II L. I Ch. II.)
214	France	**Narbonne** (Combat de)	Poste de combat de l'infanterie. (T. I L. II Ch. III.)
217	Angleterre	**Lincoln** (Marche sur)	Poste de l'infanterie dans les marches. (T. I L. II Ch. III.)

DATES	RÉGIONS	FAITS D'ARMES	RÉSULTATS TACTIQUES ET PASSAGES OÙ ILS SONT INVOQUÉS
1218	Allemagne Or.	**Embach** (Combat sur l')	Étude du terrain. — Emploi des cours d' pour la défensive. (T. II L. I Ch. IV.)
1229	Espagne	**Majorque** (Débarquement de)	Rôle de l'infanterie dans les marches. (T. I L. II Ch. III.)
1229	Espagne	**Incha** (Expédition de)	Rôle combiné de l'infanterie et de la c lerie dans les marches. (T. I L. II Ch. III.)
1229	Espagne	**Majorque** (Combat de)	Volte contre l'infanterie. (T. I L. II Ch. III.)
1229	Espagne	**Majorque** (Rencontre de)	Immobilité de l'infanterie chargée pa cavalerie. (T. I L. II Ch. III.)
1232	Chypre	**Agridi** (Bataille de)	Ordre perpendiculaire défensif. — Rôl l'infanterie. (T. II L. I Ch. IV.)
1235	Empire byzant.	**Constantinople** (Bataille de)	Ordre perpendiculaire. (T. II L. I Ch. III.)
1237	Espagne	**Pic Ste-Marie** (Bataille du)	Étude du terrain. — Réserve. (T. II L. I Ch. V.)
1239	Palestine	**Gaza** (Bataille de)	Étude du terrain. — Emploi des terr montueux pour la défensive. (T. II L. I Ch. IV.)

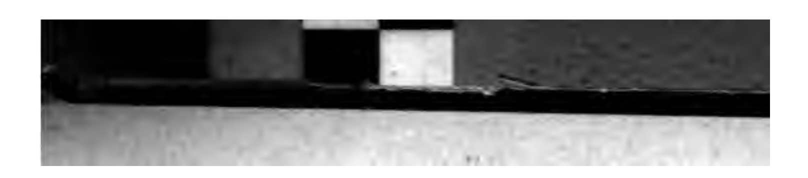
TES	RÉGIONS	FAITS D'ARMES	RÉSULTATS TACTIQUES ET PASSAGES OÙ ILS SONT INVOQUÉS
40	Palestine	**Gaza** (Bataille de)	Réserve. (T. II L. I Ch. v.)
42	France	**Taillebourg** (Bataille de)	Étude du terrain. — Passage de cours d'eau. — Feintes. (T. II L. I Ch. iv.)
42	Égypte	**Damiette** (Débarquement de)	Rôle des troupes à pied dans les débarquements. (T. I L. II Ch. iii.)
50	Égypte	**Mansourah** (Bataille de la)	Rôle de l'infanterie combinée avec la cavalerie. — Tactique Egyptienne visant à écraser ces deux armes séparément. — Charges en colonne de la cavalerie Baharite. — Emploi du gambeson dans la chevalerie croisée. (T. I L. II Ch. iii. — L. III Ch. ii.)
250	Égypte	**Mansourah** (2e Bataille de la)	Combinaison d'infanterie et de chevalerie démontée. — Tir en écharpe. (T. I L. II Ch. iii.)
256	Italie	**Padoue** (Attaque de)	Poste de combat de l'infanterie dans l'enlèvement des positions retranchées. (T. I L. II Ch. iii.)
262	Allemagne Rh.	**Hausbergen** (Bataille de)	Solidarité de l'infanterie et de la cavalerie. — Méthode de tir. (T. I L. II Ch. iii.)
264	Angleterre	**Lewes** (Bataille de)	Ordre parallèle. — Rôle de l'infanterie combinée avec la cavalerie. — Attaque contre l'aile gauche ; contre-attaque par le centre et la droite. (T. II L. I Ch. ii.)

DATES	RÉGIONS	FAITS D'ARMES	RÉSULTATS TACTIQUES ET PASSAGES OÙ ILS SONT INVOQUÉS
1265	Italie	**Bénévent** (Bataille de)	Ordre perpendiculaire. — Emploi des Rése ves. — Escrime à l'épée aiguë. (T. II L. I Ch. v.)
1265	Angleterre	**Evesham** (Bataille d')	Formation en cercle. — Manœuvre de cav lerie contre le cercle. — École de guer traditionnelle. (T. I L. II Ch. II. — T. II L. II P. III Ch. I.
1268	Espagne	**Murcie** (Blocus de)	Importance respective de la grosse cavale et de la cavalerie légère, au XIII[e] siècle. (T. I L. III Ch. II.)
1268	Italie	**Tagliacozzo** (Bataille de)	Ordre perpendiculaire défensif. — Em des Réserves. — Volte contre la cavale — Escrime à l'épée aiguë. (T. II L. I Ch. v.
1270	Tunisie	**Carthage** (Bataille de)	Étude du terrain. — Emploi des surfa liquides pour l'offensive. — Remonte d cavalerie du XIII[e] siècle. (T. I L. III Ch. II. — T. II L. I Ch. v.
1270	Tunisie	**Carthage** (Campagne de)	Rôle de l'infanterie contre la tactique [illegible] sienne. (T. I L. II Ch. IV.
1278	Autriche	**Marchfeld** (Bataille de	Ordre parallèle. — Manœuvre de [illegible] — Réserve. (T. I L. III Ch. [illegible] — T. II L. I Ch.
1285	Espagne	**Péralade** (Sortie de	Cavalerie de ligne. — Charges [illegible] charges en fourrageurs. (T. I L. III Ch. [illegible]

ES	RÉGIONS	FAITS D'ARMES	RÉSULTATS TACTIQUES ET PASSAGES OÙ ILS SONT INVOQUÉS
97	Angleterre	**Stirling** (Bataille de)	Étude du terrain. — Emploi des cours d'eau pour l'offensive. (T. II L. I Ch. IV.)
98	Allemagne Oc.	**Geg** (Bataille de)	Fin de la tactique de cavalerie mobile. — Remonte peu apte à la course. — Escrime à l'épée aiguë. (T. II L. I Ch. V.)
8	Angleterre	**Falkirk** (Bataille de)	Poste de combat de l'infanterie. — Rôle des piquiers. — Manœuvres de flanc de la cavalerie. (T. I L. II Ch. III. — L. III Ch. III § II.)
3	Flandre	**Saint-Omer** (Bataille de)	Formation en cercle. (T. I L. II Ch. II.)
4	Flandre	**Mons-en-Pevèle** (Bataille de)	Formation en cercle. (T. I L. II Ch. II.)
8	Flandre	**Mont-Cassel** (Bataille de)	Formation en cercle. (T. I L. II Ch. II.)
2	France	**Brignais** (Bataille de)	Victoire de l'infanterie sans cavalerie sur la cavalerie sans infanterie. (T. I L. II Ch. I.)
32	Flandre	**Rosebeecke** (Bataille de)	Formation en cercle. (T. I L. II Ch. II.)
28	Flandre	**Hackespol** (Bataille de)	Équipement de la cavalerie mobile. (T. I L. III Ch. II)

(Omis à sa date.)





CONCLUSIONS GÉNÉRALES

SUR

LA TACTIQUE AU XIIIE SIÈCLE

Nos lecteurs ont maintenant parcouru la série des preuves d'où nous induisons que le XIIIe siècle a eu une tactique réfléchie.

Jusqu'à présent, nous avons présenté séparément chacune de nos démonstrations sur un point déterminé de l'art militaire. Mais en finissant on nous permettra de grouper toutes ces conclusions en une théorie d'ensemble. Le lien logique qui en enchaîne toutes les parties paraîtra peut-être une preuve de plus de la réalité de notre système.

Ce système peut se résumer dans les propositions suivantes.

L'idéal des armées féodales fut la solidité plutôt que la mobilité. De là résulta leur tendance constante à se couvrir de fer, à se ranger en ordre serré et profond. Les armes de jet n'ayant pas, au Moyen-Age, la puissance qu'elles empruntent aujourd'hui à l'invention de la poudre, on n'avait pas à redouter alors la rapide destruction que les projectiles produiraient, de nos jours, dans des formations aussi compactes. Toutefois, de cet ordre serré à l'excès il aurait pu résulter une certaine

difficulté de manœuvrer. Mais la pratique des croisades, en mettant la cavalerie d'Europe en contact avec celle d'Orient, la dota d'une remonte plus rapide, lui enseigna à ne pas employer constamment l'armure de fer, à se déployer et se reformer rapidement. L'étude de la tactique romaine régularisa ces aptitudes [1].

Ainsi naquit une tactique à la fois solide et suffisamment mobile.

Cette tactique ne possédait que deux armes : la cavalerie et l'infanterie.

Dans l'art de la guerre, elle distingua deux rôles : celui de l'offensive et celui de la défensive. Le premier appartint aux troupes à cheval ; le second, aux troupes à pied. La cavalerie fut préférée pour l'offensive parce qu'elle avait plus de vitesse et de choc. Mais on sut observer que cette arme faisait, dans les charges, une si grande dépense de forces, qu'après un petit nombre d'engagements, il lui fallait de toute nécessité prendre un temps de repos, pour laisser souffler les chevaux et se reformer. Aujourd'hui, ces entr'actes peuvent être remplis par l'artillerie ou la mousqueterie, laquelle tient en respect, avec ses projectiles, la cavalerie adverse. Le XIII[e] siècle, n'ayant pas d'armes à feu, imagina de protéger ses troupes à cheval, dans l'intervalle des charges, en les ramenant derrière des masses de fantassins.

Ce fut ainsi qu'on en vint à combiner les deux armes. Le mécanisme de cette combinaison fonctionna de la manière suivante :

Au début des combats, on rangeait les troupes à pied en avant des troupes à cheval. L'infanterie se formait, les piquiers au premier rang, croisant la pique et accroupis derrière leurs targes ; les arbalétriers au second rang, debout et tirant par dessus les piquiers. Quand les cavaliers ennemis prenaient l'offensive, ce mur de fer recevait et rompait leur premier choc. Puis l'on profitait du désordre que ce choc produisait parmi les assaillants pour les faire assaillir à leur tour par la cavalerie, jusqu'alors abritée derrière les fantassins. Celle-ci, pour intervenir, se déployait par les ailes. Tantôt chargeant en avant de son infanterie, tantôt reprenant des forces en arrière de cette ligne, la cavalerie

1 Voyez ci-dessus : Tome I L. III (Tactique de la cavalerie) et T. II L. II P. II Ch. I et II (Origines orientales). — P. I (Origines romaines).

pouvait perpétuer sa résistance, grâce à l'appui que lui prêtait son retranchement humain [1].

Si les cavaliers ennemis, non contents d'assaillir l'infanterie en face, tentaient de la tourner, celle-ci allongeait ses ailes, en dédoublant ses files, et les repliait en arrière, de manière à entourer sa propre cavalerie. Ce cercle, faisant front de tous les côtés, arrêtait de nouveau le choc de l'assaillant. Puis, la cavalerie abritée dans cette enceinte en sortait quand elle trouvait l'occasion de charger avec avantage [2].

Parfois on avait à combattre une cavalerie d'une mobilité supérieure, telle que celle des Musulmans, et qui se tenait à distance, attendant que l'armée se mit en marche pour l'assaillir à l'improviste. Dans ce cas, l'infanterie menacée de cette surprise cheminait rangée, non pas en cercle, mais en carré. Le carré se formait, la tête et la queue en bataille, la droite et la gauche en colonne. Chaque carré, entourant sa cavalerie, pouvait ainsi avancer sans cesser de protéger les troupes à cheval [3].

Enfin, si l'attaque de l'ennemi, tout en étant possible, n'était pas imminente, l'infanterie marchait en tête, la cavalerie en queue. Au cas où les troupes à pied étaient menacées les premières, elles s'arrêtaient; et en attendant l'arrivée de leurs troupes à cheval, elles opposaient à l'assaillant une résistance passive, au moyen des mêmes formations défensives que nous venons de décrire. Quand c'était, au contraire, la cavalerie qui était la première inquiétée, elle devait rejoindre au plus tôt son infanterie, en ralentissant, avec son arrière-garde, la marche de l'ennemi. Ce n'était que dans les cas où il lui était impossible d'éviter la bataille immédiate, qu'elle rappelait à elle ses troupes à pied, au lieu d'aller les joindre [4].

1 T. I L. II (Tactique de l'infanterie).

2 T. I L. II Ch. II (Formation en cercle). Batailles de Jaffa, de Bouvines, de Ewesham, de St-Omer, de Mont-Cassel, de Mons en Pevèle.

3 T. I L. II Ch. I (Loi des Siete Partidas), Ch. IV (Tactique de l'infanterie en Orient) Bataille d'Arsouf.— T. II L. II P. II Ch. IV (Progrès divers). Marche en carré sur Ascalon. Campagne de Bosra.

4 T. I L. II Ch. III (Formation en ligne). Débarquement et combat de Majorque. Expédition de Incha.

Quant aux armes de jet, on peut résumer leur tactique dans les termes suivants. Au XIIIe siècle, leur tir n'était pas assez puissant pour qu'elles pussent affronter à découvert le choc de la cavalerie. Les archers faisaient, d'ordinaire, office de tirailleurs en avant du front de bataille et se dérobaient par les ailes ou par les intervalles, aussitôt que commençait le choc. Pour les arbalétriers, leur poste de combat normal était en arrière des piquiers accroupis; ils tiraient par dessus leur tête. Par exception, les armes de jet s'avançaient en potence, en avant du front de bataille, pour prendre en écharpe le front ennemi, quand la nature du terrain leur permettait de s'abriter derrière un obstacle [1].

En résumé, la manière dont la cavalerie se combinait avec l'infanterie peut être comparée à la combinaison du levier avec son point d'appui. Les masses de combattants à pied étaient le pivot fixe sur lequel s'appuyaient les combattants à cheval pour prendre l'offensive.

Ce rôle modeste des fantassins était le seul que l'on pût leur assigner, vu l'état social du Moyen-Age et l'imperfection de son outillage militaire. D'une part, la plus grande partie de l'infanterie se recrutait parmi les classes laborieuses, lesquelles, n'étant pas, comme la noblesse, vouées depuis leur naissance à la défense du territoire, ne possédaient qu'une éducation militaire incomplète. Il avait donc fallu, pour pouvoir les utiliser, n'exiger d'elles qu'un rôle peu mobile; une tactique de positions plutôt qu'une tactique de marches. A ce titre, la défensive de pied ferme leur convenait mieux que l'offensive, dont le rôle est toujours plus agissant. D'autre part, on observera que les armes de jet du XIIIe siècle n'avaient pas assez de puissance pour permettre au combattant à pied d'avancer sur le combattant à cheval. Il ne l'a pu que lorsque les projectiles à feu lui ont donné le moyen de foudroyer la cavalerie à distance. Au Moyen-Age, la cavalerie pouvait toujours, en perdant du monde, joindre l'infanterie. Si les fantassins avaient continué d'avancer au moment du choc des chevaux, ils auraient été infailliblement

1 T. I L. II Ch. III (Bataille de Hausbergen. — Seconde B. de la Mansourah). Ch. II (B. de Jaffa). T. II L. II P. III Ch. II (B. de Beaumont).

enfoncés, par suite du flottement de leur marche. Il n'y avait donc qu'un moyen, pour les troupes à pied, de résister aux troupes à cheval; c'était de les attendre, la pique croisée, dans une immobilité absolue. On voit, au demeurant, que la répartition de l'offensive et de la défensive entre cavaliers et fantassins était le seul système militaire praticable au XIIIe siècle. Si élémentaire que fût ce système, il reposait sur le principe de la solidarité des armes ; principe que l'invention de la poudre a grandement élargi, mais qui est demeuré la base de notre tactique et qui nous vient directement du Moyen-Age.

Dans les combats où l'infanterie n'avait à lutter que contre des fantassins, n'étant plus aux prises avec les mêmes difficultés, sa tactique était une franche offensive, mais par grandes masses. Les piquiers se postaient alors, de préférence, au sommet d'une pente douce, où ils se rangeaient en forme de coin, dans un ordre profond et serré. De là, ils s'élançaient, la pique en avant, de manière à enfoncer l'ennemi par son centre. Les deux fronts obliques du coin, poussés par les masses d'hommes qui remplissaient la queue de cette formation, produisaient un effet de tranchant. Cette double pression latérale ouvrait par son milieu la ligne de bataille de l'infanterie adverse, écartait ses deux ailes en éventail et déchiraît ainsi le rideau de fantassins derrière lequel s'abritait la cavalerie ennemie [1].

Tandis que le rôle assigné à l'infanterie féodale laissait à l'individu le moins d'initiative possible, celui de la cavalerie visait au résultat diamétralement opposé. Ce rôle réunissait tous les genres d'offensive que la tactique moderne opère, soit avec l'artillerie, soit avec les troupes à cheval.

Comme aujourd'hui, le Moyen-Age avait grosse cavalerie et cavalerie mobile. La première se composait de chevaliers bardés de fer, suivis par une masse compacte de sergents à cheval, moins bien équipés mais protégés par l'invulnérabilité de leur chevalerie. La cavalerie mobile comprenait également chevaliers et sergents, mais ne portant

1 T. I L. I (B. de Bouvines). — L. II Ch. I (Loi des Siete Partidas). — T. II. L. I Ch. II (Batailles de Bouvines et de Steppes). — L. II P. I (Origines romaines). Manœuvre du coin.

que le gambeson ou qu'une faible partie de l'armure métallique. On a souvent vu les mêmes chevaliers combattre en cavalerie de ligne, puis en cavalerie mobile, après avoir allégé leur équipement et celui de leur monture[1]. Les services d'éclaireurs, de fourrageurs, d'archers et d'arbalétriers à cheval étaient remplis par les sergents seuls.

La grosse cavalerie remplissait la mission de notre artillerie moderne. De nos jours, quand on veut enlever une position opiniâtrement défendue, on la fait balayer par les bouches à feu, et l'infanterie s'avance ensuite pour l'occuper sans combat. Dans les mêmes circonstances, la tactique féodale lançait d'abord une colonne de cavaliers couverts de fer. Ils culbutaient tout, puis leur infanterie, tenue en réserve, venait occuper la position.

La cavalerie mobile constituait la partie la plus intelligente et la plus hardie des armées féodales. Les chevaliers français, qui se sont particulièrement distingués dans ce rôle, se rangeaient parfois, pour le mieux remplir, en ordre ouvert ou même en haie. Mais cette méthode de formation était une exception à l'ordre profond et serré, qui constitue l'ordre normal de la cavalerie féodale[2]. Consommée dans la pratique de l'équitation, l'armée féodale exécutait à cheval de véritables tours de force. Ses manœuvres variaient, suivant qu'elle avait à combattre des troupes à pied ou des troupes à cheval. On peut citer, à titre de spécimens, ses charges en colonne, ses Voltes contre l'infanterie et contre la cavalerie, ses charges en fourrageurs, ses attaques de flanc et de revers, ses manœuvres contre le cercle.

Le combat en colonne d'attaque paraît avoir été emprunté aux Orientaux. Une colonne de plusieurs sections, qui se suivaient sur un même axe, faisait d'abord charger sa première section. Puis, on la ramenait, par un mouvement de flanc, en arrière de la dernière section. La seconde section, démasquée par cette retraite, chargeait à son tour, puis se dérobait de même pour faire place à la troisième. Toutes les sections, se suivant ainsi sans relâche, constituaient un roulement

(1) T. I L. III Ch. II. (Batailles d'Hackespol, de la Mansourah, de Carthage. Campagne de Constantinople. Blocus de Murcie.

2 V. Batailles de Bouvines, d'Agridi, de Tagliacozzo, de Mergisaphar.

perpétuel dont les coups, frappant tous sur le même point, finissaient par user la résistance de l'ennemi [1].

La Volte contre l'infanterie était employée contre les piquiers trop fortement unis pour se laisser entamer. La cavalerie venait escadronner autour d'eux jusqu'à croiser ses lances avec leurs piques, et engager avec eux une véritable escrime. Les piquiers cherchant à éventrer les chevaux, la cavalerie affectait de reculer sous leurs coups, afin de les faire avancer hors des rangs. Ainsi la formation des fantassins perdait graduellement sa densité. Quand on la trouvait suffisamment ouverte, les chevaux, revenant tout-à-coup à la charge, l'enfonçaient d'un coup de poitrail. Parfois, un second corps de cavalerie allait prendre à revers les fantassins, tandis que la cavalerie de Volte attirait vers elle tout leur effort défensif [2].

On pratiquait aussi un genre de Volte particulier contre les troupes à cheval trop solides. La cavalerie chargée de la Volte se divisait en deux sections placées en arrière l'une de l'autre. La première chargeait, s'engageait, puis rompait tout en combattant. Si les ennemis la poursuivaient dans son mouvement de retraite, leurs rangs s'ouvraient par le fait même de la charge. Aussitôt, la seconde section de Volte en profitait pour les charger en flanc. Dans ces conditions, elle les enfonçait sans peine [3];

Lorsque la cavalerie attaquait un cercle exclusivement composé de fantassins, elle paraît s'être faite quelquefois précéder par un corps de piquiers. Ceux-ci pouvaient, en chargeant le cercle, y porter le désordre, peut-être même y pratiquer un commencement de brèche que la cavalerie assaillante élargissait aussitôt [4].

Quand le cercle contenait un corps de cavalerie, celui-ci pouvait, par des sorties, prendre à revers les piquiers assaillants. Pour enfoncer le cercle, il fallait détruire, avant tout, cette cavalerie auxiliaire.

1 T. II L. II P. II Ch. I et II. (Batailles d'Antioche, de la Mansourah, de Cerep.) — T. I L. II Ch. IV (Tactique de l'infanterie en Orient).

2 T. I L. III Ch. III (Volte de Majorque). —T. II L. II P. III Ch. II (B. de Hastings.)

3 T. I L. III Ch. III (Volte de Tagliacozzo). — T. II L. I Ch. V.

4 T. I L. II Ch. II (Formation en cercle) Cercle de Bouvines.

Dans ce but, les cavaliers assaillants se divisaient en deux corps. Le premier attaquait seul jusqu'à ce que la cavalerie du cercle opérât une sortie. Alors, le second corps d'attaque venait s'intercaler entre le cercle et ses défenseurs à cheval. Ceux-ci, ne pouvant plus rentrer dans leur asile, étaient épuisés tôt ou tard, faute de pouvoir reprendre haleine [1].

La charge en fourrageurs était la méthode de combat qui mettait le plus en relief la supériorité personnelle de la chevalerie. Elle y recourait surtout pour aborder l'ennemi par les points où l'armure de fer le protégeait le moins. Les chevaliers assaillants, bien protégés par leur armure, venaient escadronner, par petits pelotons, sur le front de la cavalerie ennemie, et sitôt qu'ils y observaient du flottement, on les voyait tout-à-coup se jeter dans ses rangs comme un projectile. Ils culbutaient tout du poitrail de leurs montures, sans même croiser le fer, si ce n'est pour parer les coups. Du même choc, ils traversaient et dépassaient les rangs des chevaliers adverses, puis ils revenaient prendre cette ligne à revers en l'abordant du côté de ses simples sergents. Ceux-ci, n'étant pas invulnérables comme leurs agresseurs, se trouvaient dans des conditions d'infériorité irrésistibles. Ils étaient culbutés à reculons au milieu de leurs propres chevaliers et les mettaient dans l'impuissance de manœuvrer régulièrement. Aussitôt que le désordre était ainsi porté dans les derniers rangs de la cavalerie ennemie, on la faisait charger de front par un second corps d'attaque tenu en réserve. Les deux cavaleries assaillantes, faisant converger leurs chocs, n'avaient pas de peine à écraser un adversaire auquel manquait l'espace pour se déployer et l'ordre pour manœuvrer [2].

Toutes ces manœuvres constituaient la partie élémentaire de la tactique féodale, ce qu'on pouvait enseigner aux conscrits sur le champ d'exercice. Il nous reste à suivre la chevalerie dans les combinaisons d'ensemble du champ de bataille.

1 T. I L. III Ch. III (Manœuvres de cavalerie) Cercles de Bouvines et d'Evesham.

2 T. I L. III Ch. III (Manœuvres de cavalerie) Charges en fourrageurs de Bouvines. Charge de Marchfeld.

Nous ne connaissons, au XIIIe siècle, que trois ordres de bataille usuels : l'ordre en carré, l'ordre parallèle au front de l'ennemi et celui qui lui était perpendiculaire. Nulle part nous n'avons rencontré ce que l'on appellerait aujourd'hui l'*ordre échelonné*.

Le Carré ne nous est apparu que dans les luttes contre les armées exceptionnellement mobiles, telles que les troupes turques. Dans ce cas, pouvant être surpris inopinément au milieu de leurs expéditions, les Européens adoptaient un ordre de marche susceptible de se convertir instantanément en ordre de bataille défensif. Leurs corps d'infanterie se groupaient en un immense carré dont la cavalerie et les bagages occupaient le centre. Ce système devait donc ressembler beaucoup à celui qu'ont observé les tacticiens modernes en Syrie, en Égypte, en Algérie et au Maroc [1].

L'ordre parallèle était la formation classique que le Moyen-Age avait empruntée aux Romains. Il déployait les troupes en trois corps occupant un seul front ; le centre, la droite et la gauche [2]. Cette ligne était souvent suivie de deux lignes semblables, l'une en soutien, l'autre en réserve. Dans chaque ligne figuraient infanterie et cavalerie, divisées en sections par de nombreux intervalles, qui leur permettaient de se combiner rapidement. Mais leur poste de combat n'était pas toujours le même. Tantôt chaque section était munie de ses deux armes, l'infanterie au premier rang, la cavalerie au second ; tantôt l'une des deux ailes de bataille se composait exclusivement de troupes à pied, l'aile adjacente ne comprenant que des troupes à cheval. On adoptait cette dernière méthode lorsque les chefs d'armée voulaient diriger un effort rapide sur un seul point du champ de bataille, celui où s'accumulait la cavalerie [3].

1 T. II L. II P. II Ch. IV (Progrès divers) Marche sur Ascalon. Campagne de Bosra.

2 Les armées allemandes ont aussi pratiqué cet ordre de bataille avec deux corps parallèles seulement, la droite et la gauche (sans centre). (Kohler. — Schlacht von Tagliacozzo. P. 41-43 note 1. — Koebner, Breslau 1834. Batailles de Cortenuova et de Marchfeld.

3 T. II L. I Ch. I (Principes généraux). — Ch. II Position de l'infanterie à Bouvines et à Steppes. — L. II Ch. III Position de l'infanterie aux bataille de Hab, de Hazarth et de Harem.

Si l'on considère les manœuvres dans leur ensemble, on constate que l'armée qui prenait l'offensive concentrait, le plus souvent, ses meilleures troupes contre un seul corps de la ligne ennemie, pour l'enfoncer, prendre ensuite en flanc les deux autres corps et les disloquer successivement. Du côté de l'armée assaillie, le système défensif que nous avons vu pratiquer avec le plus de succès consistait dans une contre-attaque dirigée sur le point que l'assaillant avait le plus dégarni pour faire réussir son offensive. Si l'assaillant attaquait par le centre, on le contre-attaquait par les ailes, *et vice versâ* [1].

L'ordre parallèle employait souvent de grandes masses d'infanterie, postées au centre et rangées en coin. Le coin culbutait les fantassins ennemis sur leurs propres cavaliers, où ils portaient le désordre. La pointe centrale du coin pouvait même couper l'ennemi par son centre, ouvrir ses ailes en éventail et culbuter celles-ci, avec le concours de la cavalerie victorieuse, qui allait les charger en contournant le coin par les ailes [2].

L'ordre perpendiculaire représentait la méthode de combat la plus personnelle au Moyen-Age ; celle qu'il avait puisée aux sources même de ses origines barbares. On l'employait surtout dans les combats de cavalerie, armée essentiellement féodale.

Cette école de guerre rangeait tous les corps en arrière les uns des autres, sur un même axe, de manière à présenter un ensemble perpendiculaire au front de l'ennemi. L'armée comptait au minimum trois corps, mais souvent beaucoup plus. A l'inverse de ce qui se passait dans l'ordre parallèle, ici l'infanterie se postait en arrière de la cavalerie, souvent même en réserve. Nous avons vu mettre en œuvre cette formation tantôt dans un but offensif, tantôt en vue de la défensive [3].

Dans l'ordre perpendiculaire offensif, le premier corps chargeait toujours droit devant lui et à fond. Quant aux autres corps, leur intervention affectait, suivant les cas, deux procédés bien différents. D'après

[1] T. II L. I Ch. II. — Batailles de Bouvines, de Castelnaudary, de Lewes, de Steppes.

[2] T. I L. I. — Bataille de Bouvines, plan de bataille d'Othon IV.

[3] T. II L. I Ch. I (Principes généraux).

une méthode la plus élémentaire, chaque corps faisait office de soutien, relativement au corps qui le précédait. Il attendait pour le secourir que son appui fût jugé nécessaire. Suivant une autre méthode, très en honneur chez les français, en même temps que le premier corps fournissait son choc direct, les autres se dérobaient par le flanc, à une allure rapide, s'avançaient latéralement et par les chemins les plus détournés, puis apparaissaient inopinément, sur la droite ou la gauche de l'armée ennemie, et l'accablaient de leurs charges convergentes. Suivant les besoins, on faisait exécuter la charge centrale ou les charges latérales, tantôt par un seul corps, tantôt par plusieurs corps combinés [1].

L'ordre perpendiculaire défensif était employé contre un ennemi supérieur en nombre, qu'on ne pouvait espérer de vaincre qu'après l'avoir usé.

Pour obtenir ce résultat, on accumulait dans le dernier corps les principales forces de l'armée. Les premiers corps avaient pour mission d'affaiblir d'abord l'ennemi par une série de résistances successives, et de se replier ensuite sur leur réserve, laquelle devait livrer la bataille décisive.

Pour épuiser le plus possible l'agresseur avant ce dernier engagement, les premiers corps d'armée postaient leur infanterie immédiatement derrière leur cavalerie (deux rangs de fantassins derrière chaque rang de cavaliers), le tout formé en ordre ouvert avec grandes distances entre les rangs de cavaliers. Les cavaliers chargeaient rapidement, à la lance, en attachant toute leur dextérité à désarçonner du premier coup le cavalier adverse. Aussitôt que ce dernier était par terre, le cavalier vainqueur lui passait sur le corps, sans l'achever, et abandonnait le vaincu à ses fantassins qui l'égorgeaient avant qu'il eût le temps de se relever. Grâce à cette combinaison, les troupes à cheval rompant l'ennemi et les troupes à pied le décimant, on pouvait, en très peu de temps, faire une énorme hécatombe parmi les adversaires. Ceux-ci, appelant leurs renforts, revenaient à la charge avec l'avantage du nombre. Alors,

1 T. II L. I Ch. III Batailles de Muret, de Frascati, de Scutari, de Philée, de Philippopoli, de l'Espiga, de Constantinople.

le premier corps de l'armée combattant en défensive se repliait sur son second corps. Là on recommençait le même genre de résistance, puis on se repliait sur la réserve, qui livrait la bataille décisive. A ce moment, la situation numérique des deux armées en lutte était renversée. L'agresseur, usé par ses premiers engagements, était devenu le plus faible. Alors pouvait commencer la véritable bataille, suivant l'ordre perpendiculaire offensif [1].

Nous avons vu surtout réussir cette méthode de combat dans les pays de montagne, où l'agresseur ne pouvait avancer qu'en franchissant des obstacles matériels. Quand il en venait aux mains, ces difficultés de terrain, qu'il avait dû laisser derrière lui, constituaient un adossement défavorable, qui lui rendait la retraite difficile et périlleuse [2].

Les armées féodales n'avaient pas seulement des ordres de bataille classiques, applicables à tous les terrains découverts. Elles savaient aussi tirer parti des terrains accidentés, soit pour l'attaque, soit pour la défense ; adosser leurs adversaires à des cours d'eau pour les y précipiter ; franchir les obstacles liquides en menaçant sur un point et passant par un autre ; surprendre l'ennemi pendant qu'il franchissait, pour en écraser une moitié séparée de l'autre moitié ; appliquer en un mot toutes les ressources de l'art militaire moderne à une étude attentive des surfaces [3].

Elles excellaient surtout dans l'art de faire donner à propos leurs réserves et de saisir, pour attaquer, les conditions morales les plus favorables au succès [4].

1 T. II L. I Ch. I (Principes généraux).

2 T. II L. I Ch. IV et V (Batailles d'Agridi et de Tagliacozzo). — L. II P. II Ch. III (Bataille de Mergisaphar).

3 T. II L. I Ch. IV. — Campagne de Bouvines ; Conseil de guerre de Muret ; batailles de Gaza, d'Agridi, de Taillebourg, de l'Embach, de Stirling, de Carthage.

4 T. II L. I Ch. III (B. de Muret, de Frascati, de Philippopoli. de l'Espiga). — Ch. V (B. de Marchfeld, du Pic-Ste-Marie, de Bénévent, de Tagliacozzo).

Le rapide résumé que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur contient ce que nous avons pu découvrir de plus précis sur la tactique féodale.

Ce n'est probablement qu'une faible partie de ce qu'ont pratiqué les armées du Moyen-Age. Les écrivains de cette époque ne nous ayant laissé aucun ouvrage de didactique militaire, nous n'avons pu emprunter nos renseignements qu'à de simples chroniqueurs, ecclésiastiques pour la plupart, étrangers par conséquent aux problèmes de la guerre, et qui ne songeaient même pas à en faire une exposition méthodique. Nous ne pouvons donc présenter au public qu'une épave mutilée de ce passé, si éloigné de nous.

Et cependant, on reconnaîtra que cette école de guerre constitue un système complet, logique, en parfaite harmonie avec les ressources des armées féodales.

Assurément ce système n'était que l'enfance de l'art, si on le compare à celui des armées modernes. L'emploi de la poudre a multiplié les combinaisons en multipliant les armes, et tout nouvel outillage doit nécessairement introduire une nouvelle école de guerre. Toutefois, malgré l'immense révolution qu'ont produite les armes à feu, il importe de constater que la tactique du monde féodal se rattache encore à celle d'aujourd'hui par quatre créations fondamentales, que les hommes de guerre du Moyen-Age ont eu le mérite d'inaugurer, en anticipant sur les mœurs de leur époque.

I. Les tacticiens du XIIIe siècle ont d'abord créé de toutes pièces l'infanterie de ligne.

La société féodale était constituée de façon à ne pouvoir fournir, en fait de bonnes troupes, que de la cavalerie. Et cependant, sitôt que la lecture de Végèce eut révélé l'importance de l'infanterie régulière, on résolut de s'en pourvoir à tout prix. Sans même attendre que l'affranchissement des communes pût en fournir les éléments, dès la fin du XIe siècle et le commencement du XIIe siècle, nous avons vu les peuples les plus cavaliers d'Europe, les Normands, les Angevins, mettre à pied *les quatre cinquièmes* de leur chevalerie, pour s'improviser une réserve

de fantassins nobles [1]. Quand apparut ensuite la série des chartes royales qui émancipèrent la bourgeoisie à la condition expresse d'e[illegible] recevoir des corps d'infanterie régulière, il devint évident qu'on éta[illegible] résolu à faire violence aux mœurs chevaleresques, dans un intérêt tactique.

II. Ce même intérêt tactique a amené l'importation en Europe d[illegible] la cavalerie mobile.

Nul ne contestera que le genre de troupes à cheval qui était e[illegible] honneur dans la société féodale ne fût la grosse cavalerie, couverte de fer. Et cependant, aussitôt que la noblesse croisée observa la remonte, l'équipement, les manœuvres des cavaliers orientaux, nous avons vu avec qu'elle ardeur elle s'attacha à les reproduire, avec quel succès elle y réussit [2].

III. Aussitôt que l'infanterie de ligne et la cavalerie mobile eurent été mises sur leurs pieds, les tacticiens firent encore violence aux idées féodales en formulant le principe de la solidarité des armes.

Sans tenir compte des préventions nobiliaires, il fut admis en principe que, dans tout combat classique, nulle chevalerie ne devait s'engager et ne pouvait vaincre, sans un corps de piquiers; et (*vice versa*) que les troupes à pied avaient un absolu besoin des troupes à cheval pour se dégager [3].

Cette règle élémentaire de la solidarité des armes a reçu, depuis le Moyen-Age, des myriades d'applications que les tacticiens du XIIIe siècle ne pouvaient pas prévoir. Mais, dès leur époque, ils en ont fait un usage ingénieux, qui leur a même permis de perfectionner les combinaisons d'autres écoles de guerre très supérieures à la leur.

1 T. II L. II P. III Ch. II (Ecole de guerre franco-normande) Batailles de Chef-Boutonne, de Tinchebray, de Ste-Maure, de Brémule, de Cangy, de Beaumont, de Lincoln.

2 T. II L. II P. II (Origines orientales) ch. II (Cavalerie).

3 T. I L. II Ch. I et II (Tactique de l'infanterie). — Première bataille de la Mansourah, batailles de Nazareth, de Tibériade, démonstration devant St-Jean d'Acre. — T. II L. II (Origine de la tactique) Ch. III (Cavalerie et infanterie combinées).

Ainsi l'on sait combien les Romains excellaient dans les formations d'infanterie. Ils pratiquaient notamment avec cette arme la manœuvre du Cercle. Mais, à raison du peu d'importance qu'ils attribuaient au rôle des troupes à cheval, ils n'associaient pas les cavaliers à cette formation [1].

De là résultait que le cercle ne pouvait être chez eux qu'une manœuvre défensive, les piquiers y étant forcément condamnés à l'immobilité. Au XIIIe siècle, au contraire, on introduisit dans le cercle un corps de cavalerie. Par cela seul, le cercle devint une manœuvre également défensive et offensive ; défensive par ses fantassins et offensive par ses cavaliers, qui, après s'y être réfugiés et reposés, pouvaient attaquer de nouveau.

IV. Mais le fait par lequel la tactique du Moyen-Age se rattache le mieux aux tendances modernes, c'est la direction qu'elle a imprimée au perfectionnement des armes de jet.

Nous reconnaissons tous que l'infanterie n'a pris son véritable rang dans les armées, que lorsqu'elle a possédé des armes de jet à longue portée et d'une grande pénétration. Tant que le fantassin n'a pas pu foudroyer à distance le cavalier, tant qu'il a pu être joint par cet adversaire, il n'a pas été complétement assuré contre la supériorité de vitesse et de choc qui caractérise les troupes à cheval. Ce n'est qu'en mettant un fusil entre les mains du combattant à pied qu'on l'a définitivement émancipé.

L'antiquité n'avait même pas soupçonné l'importance d'un armement de ce genre. Le Moyen-Age l'a comprise et en a posé les prémisses. Ce sont les hommes de guerre des XIIIe et XIVe siècles qui ont réalisé les premières armes de jet puissantes, y compris les armes à feu. Sans pouvoir recueillir les fruits de cette découverte, ils ont du moins trouvé la solution du problème.

Qu'il nous soit permis d'insister sur ce sujet.

La tactique romaine excellait à faire manœuvrer l'infanterie, mais

1 T. II L. II P. I (Origines Romaines. — Formation en cercle).

toutes ses combinaisons n'avaient d'autre objectif final que l'engagement corps à corps. Ses seuls projectiles étaient le pilum, qu'on lançait à la main, le trait d'arc et le trait d'arbalète. Le pilum avait trop peu de portée, le trait d'arc avait trop peu de pénétration, pour arrêter l'ennemi à distance. Quant à l'arbalète portative des Romains, elle était si peu perfectionnée, que sa puissance de pénétration n'a jamais égalé celle des arbalètes à cric ou à treuil du monde féodal. En sorte que, pendant toute l'antiquité, on ne peut pas citer une seule bataille de projectiles, dans le genre de nos batailles modernes. Partout c'était l'arme d'hast qui finalement décidait du succès.

Les Byzantins et les Orientaux eurent plus de facilités que les Romains pour créer la guerre de projectiles, puisqu'ils connurent les éléments chimiques de la poudre. Et cependant ils s'attardèrent, depuis le VIIe siècle jusqu'au XIIIe, à n'employer le jet du combustible que comme moyen d'incendie[1]. Le feu grégeois, dépourvu de puissance dans le jet et de justesse dans la direction, ne fut, le plus souvent, qu'un épouvantail assez puéril[2].

1 Lacabane (*Poudre à canon.* Bibl. de l'Éc. des Chartes T. I Série II p. 32). Cette composition ne fut d'abord entre leurs mains [des Orientaux] qu'un moyen de propager l'incendie ou de produire l'explosion. Quant à la force de projection qui constitue la puissance de l'artillerie, ils ne l'ont certainement connue que longtemps après.

2 Viollet-Leduc (Mobilier T. VI V° *Trait à poudre*). P. 323. « Toutefois ces engins ne pouvaient modifier la tactique ; leur portée était à peu près nulle, ou n'agissait que comme le font encore nos fusées, c'est-à-dire d'une manière irrégulière. — Reinaud et Favé (*Histoire de l'artillerie* 1845). Première partie.

[La prétention des inventeurs du feu grégeois était d'anéantir leurs ennemis par le feu ; et cependant, à l'exception de quelques emplois de cet engin comme brûlot, on ne pourrait pas citer une seule armée qui ait été décimée par lui comme elles le sont aujourd'hui par l'artillerie. Quoique Joinville ait décrit en termes émus la première impression que lui produisit le feu grégeois, il reconnaît qu'à la seconde bataille de la Mansourah, St Louis, atteint par le feu jusqu'à voir brûler la collière de son cheval, réussit toujours à s'en garantir (Joinv. *H. F.* T. XX p. 232 C : « [le » roy] se feri entre les Turcs si avant que il li empristrent la collière de son cheval » de feu grejois. »)

Alors le monde féodal intervint en Orient, avec son infanterie sans instruction, son ignorance de la mécanique et de la chimie. En mécanique, les Croisés étaient si inférieurs à leurs adversaires que, pour pouvoir prendre la ville de Tyr, il leur fallut confier à un ingénieur arménien la fabrication de leurs engins de siége [1]. Et cependant, dès le XIIIe siècle, ils appliquèrent si bien à l'arbalète portative les moyens mécaniques, probablement empruntés aux Musulmans, que nous avons vu la cavalerie turque refuser le combat partout où paraissaient les arbalétriers de Richard Cœur-de-Lion et de saint Louis [2].

En même temps, les hommes de guerre chrétiens, après avoir beaucoup redouté le feu grégeois, se mirent à l'observer curieusement. Ils en apprirent le secret, le rapportèrent en Europe, et s'attachèrent à faire de la matière explosible, non plus seulement un moyen d'incendie, mais surtout un élément de projection pour les armes de jet ; un perfectionnement de l'arbalète. Ils y réussirent si bien que, dès la fin du XIIIe siècle et le commencement du XIVe, la solution était trouvée.

Quelque élémentaires que fussent ces premiers engins, ils ont pu fournir des armes à feu qui lancèrent des projectiles, en 1238, au siége de Valence par Jacques Ier d'Aragon, en 1326 dans les fortifications de Florence, en 1338 dans l'armement d'une flotte sur l'Heure, en 1338 au siége de Puy-Guilhem en Périgord, en 1339 dans les fortifications de Cambrai, en 1345 dans les fortifications de Cahors, le 29 avril 1345 dans les fortifications du château de Sompui, le 26 août 1346 à la bataille de Crécy, en septembre 1346 dans les fortifications de Tournai, en 1356 au siége de Romorantin par le prince Noir, en 1359 dans les fortifications de Melun, en 1374-75 au siége de St-Sauveur le Vicomte, en 1377 à la suite du même siége, en 1380 dans la guerre des Vénitiens

1 Wil. Tyr. (*H. Oc.* T. I p. 569-570) [Videntes nostri] quod non esset in castris qui dirigendi machinas et torquendi lapides plenam baberet peritiam, vocantes quemdam de Antiochia, armenium natione, Havedic nomine, qui in ea facultate dicebatur instructissimus, subito receperunt eum : qui tanta arte in dirigendo machinas et ex eis missos molares contorquendo utebatur, ut quicquid ei pro signo deputaretur, id statim sine difficultate contereret.

2 Bataille d'Arsouf. — Première bataille de la Mansourah.

contre les Génois, en 1412, 1428, 1429, à l'occasion du siége d'Orléan par les Anglais [1].

Ce qu'il importe d'observer, c'est que l'emploi de la poudre n'a pa eu, en Europe, pour principal but l'intention incendiaire qu'il avait eu à Constantinople. L'objectif auquel il tendit fut le même objectif balistique qu'avait poursuivi le Moyen-Age en appliquant à l'arbalète l'emploi du cric ou du treuil [2]. Depuis le XII[e] siècle, les hommes de guerr ont eu constamment en vue le même résultat : arrêter l'ennemi à distance par un jet irrésistible de projectiles. Ce résultat, ils le cherchèrent, d'abord par des moyens mécaniques, plus tard par des moyens chimiques, mais toujours avec une parfaite unité de but. Or, sa réalisation a eu finalement pour conséquence de substituer la guerre de tir au combat corps à corps ; d'inaugurer en un mot la guerre moderne [3].

1 Lacabane (*La poudre à canon.* — Bibl. de l'Ec. des Ch., T. I, Série II, p. 34, 35, 38, 40, 42, 43, 44, 49. — Viol.-Leduc (Mobilier V° *Trait à poudre*, p. 320, 323-24, 327. — Architecture V° *Engin*, p. 246). — Reinaud et Favé (Histoire de l'Artillerie 1[re] Partie).

2 Nous ne voulons pas dire par là que les Orientaux n'aient jamais employé la poudre à lancer les projectiles, ni que les Occidentaux n'aient jamais employé à la guerre les pièces d'artifice ; mais que la direction des armes à feu vers la guerre de projectiles a été mieux appréciée et plus promptement réalisée en Europe qu'à Constantinople. Les Byzantins ont passé 600 ans (depuis le VII[e] siècle jusqu'au XIII[e]) à manipuler les matières explosibles, sans créer ni artillerie, ni mousqueterie sérieuse. Les Européens ont obtenu ce résultat en moins de 100 ans (de la fin du XIII[e] siècle au commencement du XIV[e]).

3 On peut se faire une idée de la clairvoyance avec laquelle le Moyen-Age a poursuivi les progrès de la guerre de tir par la précocité de ses recherches en faveur des armes de jet à projectiles pivotants et à chargement par la culasse. Dès l'époque de l'arbalète, on imagina d'adapter au carreau de cette arme des ailes dont le plan était oblique à l'axe du trait. Pendant le trajet du projectile, ces ailes, opposant à l'air une résistance oblique, faisaient tourner le trait sur lui-même. M. le colonel Penguilly-l'Haridon a déjà signalé ce fait. (Musée d'artillerie p. 508). Puis, aussitôt que l'on fabriqua des armes à feu portatives, dites *traits à poudre*, on raya l'âme de leur canon, comme l'on raye aujourd'hui nos canons de fusil. (Voir Viollet-Leduc, Mobilier V° *Trait à poudre*, p. 336). Quant au chargement des armes à feu par la culasse, il a été le premier procédé qu'on leur ait appliqué. Puis, au XV[e] siècle,

Assurément cette tendance était aussi contraire aux instincts héroïques de la société féodale qu'elle était inconnue de l'Antiquité. Et cependant, les hommes de guerre du Moyen-Age ont su, en cent ans, conduire à éclosion cette tactique de tir, que deux mille ans de civilisation militaire antérieure n'avaient pas même soupçonnée. Par ce côté, l'art militaire du XIIIe siècle a donné si directement la main à notre propre tactique qu'on peut dire que son œuvre a été *le premier pas de l'art militaire moderne*.

Maintenant on a la vraie mesure de l'esprit novateur des hommes de guerre du Moyen-Age. La société qui les entourait n'avait pu leur fournir qu'une seule arme, la grosse cavalerie. Eux, tous seuls, en observant l'antiquité classique et la civilisation orientale, ils surent créer l'infanterie de ligne, créer la cavalerie mobile, combiner ces deux armes, et préparer aux troupes à pied l'engin fondamental de la guerre moderne.

Là est le grand fait historique qui distingue le génie du Moyen-Age de celui des Anciens. C'est que, bien que sa tactique ait été beaucoup moins savante que celle de l'antiquité, elle a été plus éclectique et plus novatrice. Les Romains, malgré leurs admirables combinaisons tactiques, ont conçu un art militaire exclusif. Cet art n'admettait sérieusement pour base qu'une seule arme, l'infanterie ; et parvenu à un certain degré de perfection, cet art s'est arrêté, pour ne plus produire que la décadence. La tactique féodale, au contraire, partie d'infiniment plus bas, a constamment progressé. Elle a ainsi, sans transition, ouvert la

on tenta même de juxtaposer plusieurs de ces armes chargées par la culasse, et d'en faire une espèce de mitrailleuse mue par un jeu d'orgue. Viollet-Leduc donne le dessin de tous ces types d'engins (V.-Leduc. — Architecture V° *Engin* p. 252, V° *Architecture militaire* p. 407. — Mobilier V° *Trait à poudre* p. 335, 336). Si l'exécution de ces premiers modèles fut trop imparfaite pour qu'on y persistât, la tentative suffit pour attester que l'armement actuel était déjà le but vers lequel on tendait. Il est donc incontestable que, dès le Moyen-Age, on cherchait à réaliser des tirs de plein fouet très violents et très rapides. Or, toute guerre de tir qui vise à écraser l'ennemi de front par une pluie de projectiles, a pour tactique d'arrêter ses adversaires à distance, de manière à rendre impossible les luttes corps à corps.

porte à la tactique de la Renaissance. Depuis les arbalètes de Richard Cœur-de-Lion, jusqu'aux armes de jet du XVI[e] siècle, il n'y a pas eu de temps d'arrêt dans les tendances de la balistique, et de l'art militaire moderne qui en est sorti.

Cette conclusion nous amène à combattre une erreur trop accréditée.

Dans un excès d'admiration pour la Renaissance, on a exprimé l'opinion que l'art militaire était né, tout d'une pièce, à cette époque [1]. Assurément nous ne saurions marchander les éloges aux générations qui ont découvert l'imprimerie, la boussole et le Nouveau-Monde. Mais en matière militaire, il faut bien avouer que le rôle créateur qu'on a prêté au XVI[e] siècle n'est pas justifié.

Si, par l'idée de création on doit entendre l'invention même des armes à feu, ce n'est pas au XVI[e] siècle qu'il faut attribuer ce mérite, mais bien au XIII[e] et au XIV[e] siècles.

Si l'on préfère réserver cette qualification à l'école de guerre qui, la première, a pris les armes à feu pour base de son système tactique, on doit reporter ces éloges jusqu'au XVII[e] siècle.

Alors seulement eut lieu une rupture définitive avec le passé féodal.

Jusqu'à cette époque, les troupes sont restées couvertes de fer, leurs formations profondes et massives, leurs manœuvres lentes et rares. Jusqu'alors, l'arme à feu portative a été l'arquebuse, fusil sans baïonnette, hors d'état d'arrêter le choc de la cavalerie, et qui, pour cette cause, ne pouvait fournir son tir qu'en s'abritant derrière des piquiers, comme les arbalétriers de Richard Cœur-de-Lion [2]. Quant à l'artillerie du XVI[e] siècle, son défaut de mobilité ne lui permettait pas de suivre

1 G. Susane (*Hist. de l'infanterie* T. I p. 58). Arrêtons-nous un instant sur le seuil de ce grand XVI[e] siècle qui commence une ère nouvelle pour l'art militaire comme pour toutes les autres sciences humaines. — (P. 65) L'art militaire devait le premier répondre à cette impulsion [de la Renaissance]. *La guerre cessa d'être seulement l'emploi brutal de la force;* elle devint une science.

2 Viol. Leduc (Mob. V° *Tactique*, P. 402) On eut donc l'idée de joindre aux bataillons de piquiers un certain nombre de ces premiers arquebusiers, qui, au moment du combat, passaient sur le front, déchargeaient leurs armes et rentraient derrière les rangs, pour recharger leurs arquebuses, pendant que les piquiers résistaient aux charges de cavalerie.

les péripéties d'un combat. On l'installait, en manière de redoute, au centre du front de bataille, aussi immobile qu'une place de guerre[1].

Ce n'est qu'au XVII[e] siècle que la cavalerie a renoncé à la cuirasse; que l'invention du fusil à baïonnette a permis aux armes à feu portatives de se passer des piques et d'arrêter carrément les charges des troupes à cheval[1]; que l'artillerie est devenue assez mobile pour suivre sur le terrain les déplacements de son objectif; que les troupes, jusqu'alors formées sur 10 rangs de profondeur, l'ont été sur 6, la

1 Viol.-Leduc (Mobilier V° *Tactique* P. 423). Tous les exemples de tactique [du XVI[e] siècle] que nous venons de donner montrent combien on abandonnait difficilement, malgré l'intervention de l'artillerie, l'ancien ordre de combat profond, admis chez les Grecs et les Romains et continué pendant toute la durée du Moyen-Age. Au commencement du XVII[e] siècle encore, cet ordre de combat par batailles et bataillons épais, composés de piquiers et flanqués de porteurs de mousquets, était encore admis. — (P. 394) Les soldats armés de traits à poudre n'étaient que des fuséens que l'on mettait entre les batailles de piquiers... Il y avait une grosse infanterie qui agissait par petites masses compactes, en ordre carré ou triangulaire. — (P. 394) On parut hésiter dans le choix des dispositions qu'il convenait de donner à l'artillerie en bataille; cependant nous voyons qu'on l'établissait le plus souvent au centre. Cette artillerie étant peu mobile, on tenait fort à la protéger, et l'on ne trouvait pas de meilleur moyen, pour ce faire, que de mettre les bouches à feu en batterie au point le moins attaquable.

Vial. (*Art et histoire militaires.*— T, I p. 20). « *Première période.*— Nous l'avons appelée la période de renaissance. Elle s'étend du XIV[e] au XVI[e] siècle.— (P. 21) [Les armées de cette période] comprennent de l'infanterie armée de piques, organisée en bandes de 5 à 600 hommes, et se formant pour le combat en gros bataillons carrés. C'est l'infanterie de ligne. Il y a en même temps de l'infanterie légère formée d'archers et d'arquebusiers. Ces derniers sont encore peu nombreux à cause de la pesanteur, de la grossièreté de l'arme et des difficultés de son maniement. A la fin de la période, on ne compte guère que 100 arquebuses pour 1000 lances ou hallebardes. — (P. 21) Les ordres de bataille se composent de quelques gros carrés d'infanterie tout hérissés de piques; de grandes batteries d'artillerie, avantageusement postées, bien protégées, mais immobiles. — (P. 22) *Deuxième période.* — Elle commence vers le milieu du XVI[e] siècle... On trouve alors comme caractère particulier des armées de ce temps le mélange des piquiers et des mousquetaires, *et cette deuxième période est une période de transition.* »

1 Voltaire (*S. de Louis* XIV, 29). Le premier régiment qui eut des baïonnettes et

cavalerie sur 3, et qu'elles sont devenues manœuvrières en devenant plus mobiles [1].

En réalité, les armées du XVIe siècle sont les dernières qui se soient attardées dans la tactique féodale, dont l'idéal était la solidité plutôt que la mobilité.

Nous n'entendons pas par là contester les progrès qu'a faits l'art militaire pendant la Renaissance, mais constater que la marche normale de ces progrès devait alors subir un ralentissement inévitable.

En effet, au XVIe siècle, on se trouvait encore dans la période de transition entre les anciennes armes et les nouvelles, et aucune des deux méthodes de combat ne pouvait se suffire entièrement. On vit alors se produire, entre les anciens engins et les nouveaux, un antagonisme semblable à celui qui s'est engagé, de nos jours, entre l'artillerie navale et les navires blindés. Les fabricants d'armes à feu de la Renaissance prévoyaient bien que leurs engins finiraient par triompher de toutes les cuirasses. Mais comme la poudre n'avait pas encore pu produire

qu'on forma à cet exercice, fut celui des fusiliers, établi en 1671. (V. aussi Littré, Dictionnaire V° *Baïonnette.)*

Vial (*Art et hist. mil.* T. I p. 23). « Au commencement du XVIIIe siècle, l'invention des baïonnettes à douille fait définitivement abandonner les piques. Les armées prennent une nouvelle physionomie. »

1 Vial (*Art et hist. mil.* T. I p. 22). « Le nombre des rangs diminue successivement de 10 à 6 au fur et à mesure du perfectionnement des armes à feu... [La cavalerie] se forme sur 3 et 4 rangs de profondeur. L'artillerie reçoit de Gustave-Adolphe de nombreux perfectionnements. Il la divise en artillerie de siége et artillerie de campagne. Il rend cette dernière très légère et très nombreuse (P. 23). L'ordre de bataille tend à s'amincir et à s'étendre. — (P. 23) Ajoutons que l'armée de Gustave, que l'on peut présenter comme type des armées de l'époque, manœuvrait en silence et avec rapidité. »

V.-Leduc (Mobilier V° *Tactique* P. 423). « Au commencement du XVIIe siècle, cet ordre de combat par batailles ou bataillons épais, composés de piquiers et flanqués de porteurs de mousquets était encore admis. Mais l'invention du fusil à pierre, en rendant le tir de l'arme à feu de main plus rapide et plus sûr, les perfectionnements considérables apportés à l'arme de l'artillerie en campagne, [durent] faire modifier l'ordre de bataille profond. *Ce fut toute une révolution dans la tactique de combat :* les lignes de batailles s'étendirent. »

ce résultat, les armuriers, de leur côté, espéraient encore pouvoir créer des défenses égales à l'offensive croissante des projectiles ; de même qu'aujourd'hui l'architecture maritime ne renonce pas à tenir tête aux progrès de l'artillerie navale.

Les chefs d'armée, placés entre ces deux tendances contraires, et obligés de suffire aux nécessités immédiates de la guerre, étaient bien forcés de rester fidèles à la tactique solide du Moyen-Age, tant que les inventeurs n'avaient pas mis entre leurs mains une arme à feu capable de suffire à tout. Mais, par le seul fait de l'invention de la poudre, l'ancienne tactique rencontra des difficultés nouvelles. Les formations en ordre profond du XIII[e] siècle avaient eu peu à souffrir des armes de jet mécaniques de cette époque; elles furent cruellement décimées par l'artillerie du XVI[e] siècle[1]. On ne put donc plus, comme au Moyen-Age, faire manœuvrer les troupes à découvert. Il fallut les abriter derrière des retranchements[2] et n'avancer qu'avec précaution. La chevalerie

1 Vial (*Art et hist. mil.* T. I p. 21). « Enfin les armées des XIV[e], XV[e] et XVI[e] siècles comprennent une artillerie nombreuse qui, quoique lourde et peu mobile, *est cependant fort redoutable à la gendarmerie encore bardée de fer et couverte de pesantes armures; elle fait également éprouver de grandes pertes à l'infanterie encore armée de piques et présentant une grande profondeur.* Cette artillerie joue un grand rôle dans les guerres du temps. »

V.-Leduc (Mobilier V° *Tactique* P. 402). « *Nous avons dit que l'intervention de l'artillerie dans les batailles n'avait pas sensiblement fait modifier l'ordre profond.* Il fallait, en effet, beaucoup de temps pour le faire abandonner ; *on croyait toujours, comme conséquence du combat rapproché à l'arme blanche, qu'il fallait opposer à l'ennemi une masse résistante, épaisse, pour soutenir un effort.* — (V° *Harnois* P. 66) L'artillerie à feu prenait déjà assez d'importance en campagne pour causer des ravages dans ces escadrons bardés de fer. »

2 V.-Leduc (Mobilier V° *Tactique* P. 414). « A l'instar des Romains, on vit aussi alors remettre en honneur la fortification passagère. Pendant le cours du Moyen-Age, et surtout depuis le XIII[e] siècle, on n'avait guère usé de ce moyen, et les ouvrages défensifs en bataille n'avaient consisté qu'en palissades... Mais, vers la fin du XV[e] siècle, dans les guerres d'Italie, certains capitaines voulurent reprendre la méthode romaine, et remuer de la terre, pour améliorer une position, arrêter un ennemi, protéger ses flancs ou quelques points faibles.— (P. 415) Aussi le nombre des pionniers dans les armées fut-il singulièrement augmenté. — L'artillerie de campa-

renonça à venir escadronner en simple gambeson devant l'infanterie et couvrit de fer tout son personnel, se mettant ainsi dans l'impuissance de manœuvrer [1]. L'infanterie, au lieu de se déployer en ligne de bataille continue, dut composer son front d'une série de carrés séparés par de larges intervalles où se perdaient les projectiles de l'ennemi. Or, la formation en carré, excellente pour la défensive, est incompatible avec les rapides marches en avant. Ces carrés attaquaient rangés en échiquier, avançant au petit pas et successivement, tâtant les points faibles de l'ennemi pour s'y insérer comme des coins et rompre peu à peu sa ligne de bataille [2].

gne n'ayant pas la mobilité qu'elle a acquise depuis, il fallait d'autant la protéger. Aussi, quand les circonstances exigeaient qu'elle fût placée sur les ailes, on avait pour habitude d'élever des épaulements pour la couvrir. »

1 V.-Leduc (Mobilier V° *Harnois* P. 66). « Pour résister aux projectiles lancés par ces engins, les hommes d'armes augmentaient l'épaisseur de leurs plates, les garnissaient de doublures, et bardaient leurs chevaux, si bien que les mouvements de cette cavalerie étaient fort gênés... *Plus on alourdissait l'armure, moins on donnait de mobilité aux cavaliers, et plus on les exposait aux effets de l'artillerie.* »

2 V.-Leduc (Mob. V° *Tactique* P. 416). « Chaque bataille d'infanterie, même quand elle attaquait, conservait son ordre de *redoute*, de manière à pouvoir au besoin se défendre sur ses flancs comme sur son front et en arrière. Cette disposition diminuait beaucoup l'effort de l'attaque d'un front, puisqu'elle rendait inutile une partie des combattants. *Aussi ces attaques n'avaient point le caractère des combats modernes* (P. 417). Un général voulait-il enfoncer le centre de l'ennemi : après avoir envoyé quelques volées d'artillerie sur ce front, il faisait avancer une grosse bataille d'infanterie, qui, si elle agissait avec vigueur, se plantait au beau milieu de la ligne ennemie, en se défendant comme une redoute mobile sur toutes ses faces. — (P. 418-419) La tactique d'attaque d'un centre consistait donc à envoyer, comme il vient d'être dit, une grosse bataille d'infanterie en plein dans la ligne ennemie, et si elle parvenait à s'y maintenir, successivement d'autres batailles, en échelons, pour appuyer la première bataille et couper définitivement la ligne. — (P. 419) Les piquiers formaient des carrés saillants par rangs de neuf, douze ou quinze, et par files de sept ; derrière eux quatre rangs de hallebardiers guisarmiers. Dans les angles rentrants, les arquebusiers par rangs de sept et par files de sept. Lorsque la bataille attaquait ou défendait, après avoir pris position, les quatre premiers rangs des piquiers abaissaient leurs piques. — Les pelotons d'arquebusiers pouvaient tirer

Là se résumait, la plupart du temps, l'art de manœuvrer au XVI[e] siècle. La tactique s'immobilisa. Qu'on observe de près les batailles de la Renaissance et l'on constatera que les grandes manœuvres rapides signalées par nous au XIII[e] siècle devinrent de plus en plus rares, au XVI[e]. Les engins nouveaux les avaient rendues impossibles [1].

Telle fut la cause du temps d'arrêt que subirent les progrès de la tactique pendant la Renaissance. Les hommes de guerre n'étaient pas moins habiles que leurs prédécesseurs, mais ils étaient embarrassés par une surabondance de perfectionnements avançant en sens contraire et se faisant échec. Jamais les deux industries des armuriers et des fabricants d'engins à feu n'avaient autant progressé [2]. Mais cet

perpendiculairement au front ou aux files, ou bien encore diagonalement. Dans le premier cas, quand le premier rang avait tiré il passait au dernier, et le deuxième venait le remplacer. — (P. 421) On disposait les batailles en échiquier. (V. les figures 14, 15, 16, 17, pages 418 à 422). »

[En ce qui concerne les troupes à cheval, si l'on observe l'équipement de la grosse cavalerie, on n'y trouve plus le double type, maille et gambeson, qu'elles employaient alternativement au XIII[e] siècle, suivant qu'elles avaient à combattre en ligne ou à escadronner. Au XVI[e] siècle, les armes à feu causaient tant de ravages dans la cavalerie de ligne que tous, chefs ou soldats, étaient couverts de plates jusqu'aux orteils. — V. Viollet-Leduc, Mobilier V° *Harnois* P. 63 et 66].

1 V.-Leduc (Mob. V° *Tactique* P. 416). « Quant à l'attaque, il faut admettre qu'à la fin du XV[e] siècle, elle était beaucoup moins régulière [que la défense]. *On soupçonnait à peine alors les grands mouvements stratégiques*... Il était fort rare qu'on fît faire un long détour à un corps d'armée pour le jeter sur les derrières ou les flancs de l'ennemi, quand l'action de front était engagée. — (P. 421) *Comme on ne faisait guère de ces grands mouvements stratégiques qui permettent de prendre une armée à revers ou sur ses flancs* à un moment donné, on cherchait à battre les ailes en les coupant du centre. »

2 V.-Leduc (Mob. V° *Trait à poudre* P. 336). « Alors les traits à poudre ne sont plus de grossiers tubes forgés sur un mandrin, et il se forme des corporations d'arquebusiers qui rivalisent d'invention et d'adresse avec celles des faiseurs d'arbalètes. Le trait à poudre compte décidément dans les armées, et l'on voit forger des canons d'une perfection rare. Quelques-uns, vers les dernières années du XV[e] siècle, sont déjà rayés, car la rayure de l'âme fut bien vite considérée comme une condition de la justesse du tir. — (P. 337) Il n'est pas de pays qui ait fait plus de tentatives

encombrement de découvertes opposées jetait les tacticiens dans l'irrésolution sur le choix de la meilleure théorie militaire ; de même qu'aujourd'hui la tactique navale demeure incertaine de sa voie entre les découvertes opposées de l'artillerie et de l'architecture maritime.

La grande tactique n'a repris sa marche en avant que lorque les armées modernes ont su se reconnaître au milieu de leurs trop nombreuses inventions, abandonner les engins défensifs, rendre les offensifs plus pratiques, et préserver leurs troupes par la rapidité des manœuvres, mieux que par la solidité des armures. Mais il a fallu deux siècles de tâtonnements pour obtenir ce résultat, le xve et le xvie siècles. Telle a été la cause du temps d'arrêt que subit alors l'art de manœuvrer. Cette cause n'avait pas existé pour la cavalerie du xiiie siècle, parce qu'elle n'avait pas eu à éviter la destruction des engins perfectionnés.

On voit, par cet ensemble de faits, que l'histoire de la guerre ne représente nullement les hommes de la Renaissance comme les créateurs de l'art militaire moderne.

Le xvie siècle a eu sa part dans la collaboration commune. Il a recueilli les résultats acquis dans le temps antérieur et les a transmis au suivant, après les avoir augmentés par son expérience. Mais, dans cette série de siècles, il n'y en a pas un à qui l'on puisse donner le nom trop ambitieux de créateur. Le xiiie siècle lui-même, malgré sa situation si favorable au lendemain d'une longue barbarie, a fait d'immenses emprunts à l'antiquité romaine, ainsi que nous l'avons constaté.

Si nous avions à formuler la genèse de l'art militaire en Europe, notre humble avis serait qu'il a passé par trois grandes périodes de formation préliminaire : 1° la période féodale, école rénovatrice, mais mal outillée et plus riche en inspiration spontanée qu'en calcul ; 2° la période de la Renaissance, école en grand progrès par l'outillage, mais peu manœuvrière ; 3° la période du xviie siècle, qui a fait marcher de front le perfectionnement des engins et celui des combinaisons tactiques.

Alors seulement l'art militaire est entré dans sa maturité. Mais si

que la France pour étendre l'effet de ces nouveaux engins. Ce qu'on fit d'essais, ce qu'on inventa chez nous vers 1500, en fait d'armes à feu, est prodigieux.

l'on admet que les trois transformations qui l'ont précédée ont entre elles une relation nécessaire, il faut bien reconnaître que la tactique féodale compte parmi les premiers pas de la tactique moderne.

Notre sujet est épuisé. Les deux volumes que nous présentons au public nous paraissent démontrer suffisamment que la tactique du XIIIe siècle, quoique très élémentaire, a constitué une véritable école de guerre, ayant ses principes fixes et rationnels.

Si cette vérité n'a pas été reconnue jusqu'à présent, c'est que le monde féodal n'a pas laissé d'ouvrages didactiques sur son art militaire. Le silence des généraux de cette époque sur leurs opérations de guerre a fait supposer que leurs batailles n'avaient pas été réfléchies.

On a eu le tort de ne pas observer que ce défaut d'exposition critique se rencontre, au Moyen-Age, même parmi les arts dont l'existence est la plus certaine, tels que l'architecture religieuse. Nous reconnaissons tous aujourd'hui que l'édification des monuments ogivaux ou romans qui couvrent notre sol n'a pas été possible sans la mise en œuvre d'un art savant, familier avec la solution de tous les problèmes de statique, de coupe de pierre et de construction. Et cependant les architectes du monde féodal ne nous ont pas laissé d'explications didactiques sur leurs procédés. Leur art exigeait assurément beaucoup plus de calcul que l'art militaire si primitif que nous venons d'analyser. D'autre part ces architectes étaient bien plus en état que la noblesse combattante d'écrire sur leurs œuvres une exposition méthodique. S'ils ont tant produit, tant réfléchi et si peu écrit, nul ne peut s'étonner que le monde militaire ait fait de même.

Il faut donc reconnaître que le silence des tacticiens du Moyen-Age sur leur propre compte ne suppose nullement un défaut d'intelligence. Sans être des vulgarisateurs, ces hommes ont pu être des penseurs.

Rien n'est même plus fréquent dans l'histoire de l'esprit humain que de voir l'art apparaître avant la critique. Le don de créer précède souvent le don de formuler les lois de la création. Dans le monde scientifique moderne, les travaux de vulgarisation ne sont apparus que longtemps après les plus admirables efforts du génie.

Peut-être même n'y aurait-il pas d'exagération à voir dans ce fait une loi psychologique. L'esprit didactique, l'art de formuler les procédés de la science, exige un certain apaisement intellectuel qui n'est guère compatible avec les premières ébullitions du génie. Concevoir est le fait du premier âge ; apprécier est le fait de l'âge mûr. L'humanité pensante ne songe même pas à se raconter, tant qu'elle éprouve ce débordement de jeunesse et de vie qui la pousse à produire. Chez les races jeunes il y a trop de candeur pour qu'elles se préoccupent d'assurer leur gloire en transmettant à la postérité la révélation d'elles-mêmes. Il faut être plus avisé pour avoir tant de souci de l'avenir.

Aussi croyons-nous fermement que le Moyen-Age, quoique très-créateur, a été médiocrement pourvu d'esprit critique. Si l'on ne possède aucune didactique de la guerre et de l'architecture féodales, ce n'est pas que le temps en ait détruit les textes ; c'est que ces textes n'ont jamais existé.

On observera d'ailleurs que la tactique que nous avons trouvée au Moyen-Age, quoique très réfléchie, était bien plus un art qu'une science. La société féodale n'aurait pas eu une pratique suffisante des manipulations chimiques et métallurgiques pour faire la guerre comme on la fit au XVIe siècle. Mais elle avait assez de sagacité pour combiner les forces humaines, assez de coup d'œil pour observer les ressources d'un terrain, assez de tact psychologique pour tirer parti de la situation morale des troupes. Cette façon primesautière de combattre voulait plus d'inspiration que de calcul. Elle n'avait rien d'incompatible avec des génies incultes.

Sans doute cette manière de combattre n'a pu prendre le nom d'école de guerre que lorsque la fréquente observation des faits militaires eut permis de formuler des lois tactiques générales. Mais c'est précisément l'assiduité dans la pratique de la guerre qui a constitué le genre de supériorité spécial aux militaires du Moyen-Age. Ils ont écrit moins de déductions que nous sur les ressources du champ de bataille, mais ils ont eu plus que nous l'expérience du champ de bataille. De nos jours, même l'homme de guerre le plus éprouvé n'a fait campagne effectivement qu'un petit nombre d'années dans toute sa vie. Au Moyen-Age, la guerre était, pour tout le monde, l'occupation de toutes les minutes

Le chef de troupes, en s'habituant à jouer sa vie chaque matin, acquiérait, au milieu des situations violentes du champ de bataille, cette tranquillité d'âme qui permet de réfléchir tout en combattant. Le père, en transmettant à son fils, à son petit-fils, la nécessité du combat pour la vie, leur révélait en même temps, comme une sauvegarde traditionnelle, les procédés tactiques qui lui avaient bien des fois sauvé la vie à lui-même. Quand des séries de générations ont ainsi perpétué des entreprises de guerre gigantesques, qui, comme celle des croisades, ont mis aux prises deux hémisphères pendant plus de deux siècles, il est impossible qu'elles les aient menées à bonne fin sans y avoir mis un peu de logique, de précision et de méthode.

Les hommes dirigent toujours leurs premiers progrès du côté des faits qui leur sont le plus habituels. Combattre et prier ont été l'existence entière du Moyen-Age. Nul ne peut s'étonner que la fécondité de son génie se soit traduite par la perfection de ses faits d'armes et de ses églises. De même qu'à côté de ces gigantesques cathédrales la plupart des habitations privées n'étaient que des masures, il est très admissible qu'au milieu d'une existence sociale en enfance on ait possédé déjà un art militaire en progrès.

Nous avons cru devoir soumettre au lecteur cet ensemble de considérations, parce que ce sont elles qui nous ont suggéré, il y a onze ans, de rechercher la vérité sur la tactique du XIIIe siècle. Mais aujourd'hui que ces premières conjectures peuvent s'appuyer sur des faits, sur des textes et sur la restauration de 95 faits d'armes, nous pensons avoir le droit d'ajouter que notre conviction est devenue une certitude.

A ceux qui nous demandent s'il est possible que la chevalerie combattante ait compris ce qu'elle faisait, nous répondons : « Quand on le » voudra, on pourra enrichir le domaine de l'érudition d'une science » nouvelle, aussi féconde en enseignements qu'en intérêt : la science » de *l'Archéologie militaire du Moyen-Age.* »

ÏÈCES JUSTIFICATIVES

PIÈCE A

IRE SUR DEUX VOIES ROMAINES

DÉCOUVERTES DANS LES ENVIRONS DE BOUVINES

ons devoir attirer l'attention de nos lecteurs sur de nom-
tructions que nous avons découvertes et qui, à notre avis,
é autrefois deux voies romaines.
e septembre 1878, appelé par une mission de M. le Ministre
ion publique à étudier le terrain de Bouvines, pour res-
taille qui porte ce nom, nous avons acquis, après un
men, la conviction que les armées qui avaient parcouru ce
7 juillet 1214, avaient cheminé sur des voies romaines
cables à cette époque, notamment pour la partie comprise
i et Bouvines. Aussi sommes-nous revenus en septembre
ratiquer, aux environs de Bouvines, des excavations dont
ns attendre des découvertes utiles, soit à l'histoire, soit à
.
particulier nous décida à fixer notre attention sur un che-
lu calvaire de Cysoing au village de Wannehain : Nous
até l'année précédente, par des recherches faites en Belgi-
aucoup de voies romaines portaient aujourd'hui le nom
Chaussées de Brunehaut, et M. l'Archiviste du Nord nous
tte année, sur d'anciens états de chemin, la route dont
s comme portant ce même nom de *Chaussée de Brunehaut*.

Elle affectait d'ailleurs un tracé rectiligne qui nous parut de bon augure.

Nous pratiquâmes donc des séries de sondages sur les deux accotements de la route, en nous dirigeant du calvaire vers Wannehain.

Parvenus à 766^m de notre point de départ, sur la parcelle N° 811, section A du cadastre de Cysoing, parcelle appartenant à M. Dehau, maire de Bouvines, nous ouvrîmes sur l'accotement septentrional du chemin une tranchée de 1^m de longueur sur $0,80^c$ de largeur. A $0,50^c$ de profondeur, nous trouvâmes, dans un sol d'argile roussâtre, un lit de craie et de calcaire de Tournai, agglomérés ensemble sur $0,10^c$ d'épaisseur et présentant une surface horizontale. Cette stratification reposait sur une argile roussâtre qui a été ultérieurement examinée (comme on le verra plus bas), et qui contenait, sur $0,16^c$ d'épaisseur, une grande quantité de fragments de silex trituré. Au dessous de ce mélange, l'argile était semée de quelques gros silex, jusqu'à $0,34^c$ d'épaisseur, en sorte que la totalité de l'œuvre pénétrait en terre d'une profondeur de 1^m10^c.

Transportant aussitôt nos recherches sur l'accotement méridional de la route, nous pratiquâmes, en face de la précédente fouille, une seconde excavation de 1^m60^c de longueur, sur $0,50^c$ de largeur et $0,50^c$ de profondeur. Là, nous trouvâmes une couche de silex, les uns brisés, les autres roulés, de $0,04^c$ à $0,10^c$ de côté, agglomérés sur $0,15^c$ d'épaisseur en une stratification régulière et bien horizontale et reposant sur l'argile roussâtre jusqu'à plus de $0,35^c$ de profondeur.

Nous nous assurâmes, par des sondages latéraux, qu'il n'existait pas de silex dans les champs en dehors de la route, et nous constatâmes que les deux stratifications découvertes par nous se rejoignaient sous la chaussée de la route, formant ainsi une largeur de 5^m30^c. (Ces deux fouilles ont été cotées N° 1 sur notre plan, en tête du présent mémoire.)

Nous nous mîmes alors en devoir d'explorer les deux accotements de la chaussée de Brunehaut, par une série de sondages qui nous acheminait vers Wannehain. Sur tout ce parcours, nous mîmes à découvert des stratifications de silex, semblables à la précédente et fréquemment recouvertes d'un lit de craie qui en pénétrait tous les interstices. Le tout apparaissait dans une argile roussâtre, à une profondeur variant entre $0,05^c$ et $0,20^c$ au-dessous du sol. Cette stratification suivait constamment la chaussée de Brunehaut, en la débordant sur les deux côtés d'environ $0,50^c$ et suivant une ligne absolument droite. Si bien que, sur plusieurs points, la chaussée de Brunehaut s'étant légèrement déviée vers le Sud, les silex l'ont débordée d'autant vers le Nord. Ce fait s'est particulièrement fait sentir à la courbe que décrit le pavé de Wannehain, après la *Chapelle-Croisette*, à $1,604^m$ après notre premier sondage et à 150^m avant d'arriver à l'église de Wannehain. Là, à $0,15^c$ au-dessous du sol, nous avons mis à nu un lit de silex de $0,10^c$ d'épaisseur, qui débordait de six mètres l'accotement septentrional de la

chaussée Brunehaut. Cette stratification était, du reste, agglutinée dans une forte couche de craie.

Dans le village de Wannehain, les silex ont persisté à se produire sous le pavé qui longe l'Eglise jusqu'à son intersection avec l'extrémité méridionale du pavé dit *de la Grande Ferme*. En face de la troisième fenêtre latérale de l'Eglise, à 770^m du précédent sondage, nos fouilles ont mis à découvert, d'abord, à la surface du sol, un blocage de 0,15^c d'épaisseur, mêlé de ciment blanc, de calcaire de Tournai, de silex et de quelques fragments de briques. Au-dessous de cette couche et sur une épaisseur de 0,35^c, nous avons trouvé un lit exclusivement composé de silex pareils à ceux des premiers sondages. Nous croyons que cette dernière couche est seule ancienne, un cantonnier, interrogé par nous, nous ayant appris que la route avait été récemment élevée. Les 0,15^c supérieurs peuvent donc être récents.

Sur le point où nous étions parvenus, notre marche en avant était arrêtée par le bois de Wannehain, mais il était visible que la stratification de silex avait autrefois traversé ce massif ; car on en apercevait encore les épaisseurs, au point où le terrain s'affaissait sur la lisière du bois. Nous nous avançâmes donc au milieu des arbres, en conservant autant que possible une direction rectiligne. Parvenus au milieu d'une clairière, sur un chemin qui suivait la même direction, nous sondâmes l'accotement septentrional, où nous trouvâmes encore les silex, et nous fûmes ainsi conduits jusqu'à la lisière orientale du bois.

Là nous pratiquâmes une tranchée, sur la limite même de cette parcelle, dite *bois de Mourdry*, qui appartient à M. de Lallain, et qui porte, sur la section B du cadastre de Wannehain, le N° 236. Sur une longueur de 5^{m}25^c et à une profondeur de 0,10^c environ, nous trouvâmes une couche de silex brisés, d'une grosseur de 0,05^c à 0,10^c environ, formant une couche de 0,20^c d'épaisseur.

Obligés de nous engager ensuite en rase campagne, nous commençâmes par opérer, dans les directions latérales, des sondages destinés à nous convaincre qu'il n'existait pas d'autres silex dans le voisinage de nos fouilles. Puis, nous montâmes le talus qui s'offrait droit devant nous, et qu'un ancien plan de la famille de Lallain, consulté par nous à la *Grande Ferme*, nous avait signalé comme ayant été couvert par un bois récemment défriché.

Là, en observant le sol, nous remarquâmes qu'il était couvert d'une myriade de fragments de silex, de 0,01^c à 0,03^c de côté, formant une espèce de semis qui brunissait la terre. Cette piste s'allongeait indéfiniment devant nous, dans la direction de Rumes, et sur une largeur d'environ vingt mètres. Il nous parut évident que ces détritus avaient dû être séparés d'un lit souterrain de silex, par le défrichement du bois, et soulevés à la surface du sol par les racines des arbres arrachés.

En conséquence, nous pratiquâmes, en suivant la direction que nous donnait cet indice, une série de sondages. Tous firent apparaître, à

une profondeur moyenne de 0,20ᶜ, des silex d'un aspect semblable aux précédents et formant une couche d'environ 0,25ᶜ d'épaisseur. Les principales de ces fouilles ont été conservées et la distance qui les sépare mesurée. Elle est de 80 mètres depuis le premier sondage, à la lisière du bois, jusqu'au second ; de 350 mètres environ, du second au troisième ; de 300 mètres, du troisième au quatrième ; de 300, du quatrième au cinquième. Sur ce dernier point, le lit de silex atteignait 15 mètres de largeur ; les silex avaient de 0,08ᶜ à 0,10ᶜ de grosseur. Ils étaient à 0,40ᶜ de profondeur dans le sol, et encore fort nombreux, bien que le fermier affirmât en avoir enlevé le plus possible. Au milieu d'eux se trouvaient posés, sur trois points, des fragments de tuile romaine. Ce sondage, à raison de son importance, a été repéré avec soin. Il est à 100 mètres à l'Ouest du cours de la Barge, qui prend sa source sur ce point, et à 441 mètres à l'Est du premier arbre de l'avenue de Rumes. Jusqu'à cette avenue, les fouilles sont sur une ligne droite qui franchit la frontière belge à 75 mètres au nord de la borne marquant le sommet de l'angle aigu que décrit sur ce point la séparation des deux États.

Après avoir pris ces mesures, nous pénétrâmes dans Rumes, par l'avenue qui continuait l'axe de notre voie, avec une légère déviation vers l'Est-Sud-Est. Le sol de l'avenue, sondé par nous, nous révéla encore la présence des silex.

En entrant dans le village, la stratification que nous suivions nous engagea dans une direction plus oblique encore vers le sud, sur une route pavée, qui s'avançait, formant un angle droit avec la grande-route de Tournai à Douai [1]. Ce tronçon de chemin, qui a environ 300 mètres en ligne droite sur 8 mètres de largeur, sondé par nous, a été trouvé reposant en entier sur un lit de silex de 0,25ᶜ d'épaisseur. C'est la voie romaine elle-même qui sert encore de route.

A 140 mètres environ avant de joindre la route de Douai, ce chemin décrit une forte courbe et abandonne le tracé de la voie romaine, que nous avons dû suivre à travers champs, à la piste de quelques rares lits de silex. Mais, aussitôt après avoir traversé en droite ligne la route de Douai, nous avons retrouvé la même stratification, sur la même largeur, la même épaisseur, la même direction rectiligne. Elle nous a conduits jusqu'en vue de Taintignies, dans l'angle d'une haie, au pied des jalons d'un projet de chemin de fer, plantés à 400 mètres Est-Sud-Est de la commune de Rumes. Là, nous avons pratiqué notre dernière tranchée, qui a mis à nu un lit de silex de 10 mètres de largeur, sur 20 centimètres d'épaisseur, offrant les mêmes caractères que les sondages précédents.

1 Au point où la voie que nous explorons coupe la route moderne de Tournai à Douai, nous observons que cette dernière présente elle-même des indices de stratification romaine. Tout nous porte à penser que la route de Tournai à Douai a été autrefois une voie romaine reliant entre elles ces deux villes au travers des bois.

A ce moment, nous étions parvenus à une grande distance du champ de bataille de Bouvines. Après nous être assurés par de nombreux renseignements, que la stratification de silex que nous avions découverte se perpétuait, en suivant toujours le même axe, au-delà de Taintignies, jusqu'auprès de Saint-Amand, nous abandonnâmes notre recherche.

Il devenait évident pour nous que la voie romaine que nous cherchions, pour la restauration de la bataille de Bouvines, n'était pas sur la stratification que nous avions suivie. En effet, si l'on jette les yeux sur une carte de cette contrée, on constatera que la ligne que nous venions de parcourir devait, par son prolongement, arriver entre Maulde et Saint-Amand, au midi de Mortagne. Or, nous espérons prouver, par notre monographie de la bataille de Bouvines, qu'Othon IV ne suivit pas ce tracé, le 27 juillet 1214, lorsqu'il vint à Mortagne joindre l'armée française. Il s'avança en droite ligne sur Tournai, dans la direction du Nord, en cheminant sur une voie romaine qui longeait l'Escaut, voie qui existe encore et qui a été jusqu'au XVI[e] siècle la meilleure route de Mortagne à Tournai. Arrivé dans le voisinage de Tournai, Othon franchit la Barge avec beaucoup de difficulté et vint ensuite, en conversant sur sa gauche, attaquer les Français par le nord de leurs lignes [1]. Le lit de silex que nous avons suivi ne pouvait donc pas constituer cette route, puisque nous avons vu qu'il tournait la Barge à sa source, entre Rumes et Wannehain, et qu'il ne longeait pas l'Escaut. Si Othon IV avait suivi cette route, au lieu d'attaquer les Français par le Nord, il l'eût fait par le Sud.

De cet ensemble de faits, résulta pour nous l'opinion qu'il devait exister sur le plateau de Bouvines une seconde voie romaine, celle qu'avaient parcourue Philippe-Auguste et Othon IV, en allant de Tournai à Bouvines. Nous présumâmes même qu'elle devait être rectiligne. Plusieurs chroniqueurs rapportent, en effet, qu'entre ces deux localités, comme entre Mortagne et Tournai, l'intervalle qu'Othon avait eu à franchir avait été également de trois lieues des deux côtés [2] ; et le

1 Voyez ci-dessus, notre Tome I L. I Partie I : *Bataille de Bouvines*, Chapitre II (Topographie), § II (de Valenciennes à Tournai).

2 Distance de Mortagne à Tournai ; Ist. et cron. de Fl. (C. B. p. 116-117). « Li empereires vint... jusques à un chastel qu'on appelle Mortaigne..... Il n'estoit *qu'à trois lieues de Tournay.* » Bibl. Nat. (M[s] 2799 f° 51 r° col. 1) « Lempereur estoit venu a grant ost logier si pres de luy comme *a trois petites lieues.* »

Alb. trium fontium (Pertz P. 900) « Moretania quod *per tres leucas* de Tornaco distat. »

G. Guiart (v. 6675), « (*Royaux lignages*). « Mortaigne............ Où de Tournay n'a que *que trois lieues.* »

Distance de Tournai à Bouvines, *Froissart* (Ed. Kervyn, P. 245). « Ils approchèrent Tournay environ *de trois lieues* et s'en vinrent logier au Pont-à-Bouvines. »

(Id. — 2[e] version) : Ils vinrent jusqu'à une petite rivière qui est *à III lieues* priés de Tournay.

(Id. Page 313). Et comprendraient... *trois lieues* tout à l'environ.

compas donne des deux côtés à peu près la même distance. Or, nous connaissions déjà la voie romaine entre Mortagne et Tournai (puisqu'elle existe encore aujourd'hui), et nous observions que son tracé était rigoureusement rectiligne. Puisque celle de Tournai à Bouvines lui avait été égale en longueur, elle avait dû être également en ligne droite.

Guidés par cette observation, que l'on trouvera développée dans notre ouvrage sur la tactique au Moyen-Age, nous primes soigneusement note des renseignements des laboureurs du plateau de Bouvines à Tournai, qui prétendaient avoir heurté des silex avec le soc de leur charrue sur le parcours rectiligne entre ces deux localités.

Parmi eux se trouva monsieur François Maille, de Camphin. Il nous désigna comme envahie par le silex la parcelle N° 7 de la section A du plan cadastral de Bourgelles [1]. Pour trouver sur notre plan l'emplacement de cette parcelle, il faut partir du calvaire de Cysoing, en suivant l'ancien chemin de Seclin à Tournai, dans la direction de cette dernière ville, sur une longueur de 1372 mètres. A partir de ce point, si l'on se dirige en droite ligne vers le Nord jusqu'à une distance de 567 mètres, on arrive à la parcelle de M. Maille, marquée sur notre plan par la lettre J. C'est là que nous avons opéré notre premier sondage à la recherche de la seconde voie romaine. Là nous avons mis à nu un vaste lit de silex, à une profondeur de 0,48c environ.

Notre premier soin fut d'orienter la nouvelle voie. Présumant qu'elle se dirigeait du Sud-Ouest au Nord-Est, nous fîmes travailler nos terrassiers du Nord-Ouest au Sud-Est, afin de couper autant que possible la voie en travers. Elle apparut sur une largeur moyenne de 8 à 9 mètres et entièrement couverte de silex. Alors nous fîmes travailler en angle droit sur les deux extrémités de cette tranchée, en ordonnant aux ouvriers de mettre à découvert le tracé sur lequel la stratification arrivait à son terme.

En suivant cette piste, on mit à jour, sur une longeur *maxima* de 19 mètres, deux tranchées parallèles qui dessinaient les deux accotements de la voie, et qui lui assignaient une direction rectiligne de l'Ouest-Sud-Ouest à l'Est-Nord-Est.

Pour bien contrôler cette importante découverte, nous multipliâmes les fouilles transversales, si bien que nous avons pratiqué sur ce point plus de 40 mètres de tranchée, sur 0,50c de profondeur et de 0,50c à 0,70c de largeur. Les silex, de couleur noire uniforme, de 0,04c à 0,10c de volume, semés très-serré, en un lit de 0,20c d'épaisseur, ont partout apparu, formant une stratification trop horizontale et trop régulière pour être le résultat d'une agglomération fortuite.

1 Pour distinguer sur notre plan les sondages des deux voies romaines, nous avons marqué ceux de la chaussée de Brunehaut par des numéros d'ordre, et ceux de la voie allant vers Tournai par des lettres. Le sondage Maille porte sur notre plan la lettre J.

Après nous être assurés par de nombreux sondages latéraux qu'il n'en existait pas d'autres dans le voisinage, nous nous acheminâmes à travers champs, en fouillant le sol et en interrogeant les laboureurs qui nous signalaient constamment la présence des silex dans la direction de Tournai.

Ainsi nous avons obtenu, à des intervalles très-inégaux, les découvertes suivantes qui sont toutes repérées comme la précédente, sur la route de Seclin à Tournai.

1° A 1500 mètres du point de repère pris pour la précédente fouille sur le chemin de Tournai, et à 400 mètres en droite ligne au nord de ce chemin, un lit de silex, coté I sur notre plan, et situé sur la parcelle N° 69 de la section B du cadastre de Camphin, appartenant à M. François Brezou, sondage de 5 mètres de longueur sur 0,50^c de largeur et 0,30^c de profondeur; couche de silex de 0,30^c d'épaisseur mêlée de quelques fragments de tuile de 0,10^c de côté.

2° A 700 mètres du précédent point de repère sur la route de Tournai, et à 360 mètres en droite ligne, au nord de ce point, deux sondages, cotés GF, séparés par un intervalle de 90 mètres, situés tous les deux sur la parcelle N° 476 du cadastre de Camphin, parcelle cultivée par M. Delmazure, fermier du Blocus. La longueur de ces deux sondages, situés exactement sur le même axe dans la direction de Tournai, est uniformément de 5^{m}50^c; leur largeur de 0,50^c, leur profondeur de 0,30^c, l'épaisseur de la couche de silex de 0,20^c environ ; le volume des silex de 0,5^c à 0,10^c. Dans la coupe G quelques fragments de tuiles sont mêlés aux silex.

3° Sur le chemin même de Tournai, à 47 mètres à l'ouest du petit bois du château Renard, un lit de silex affleurant le sol, couvrant sur la route une longeur de 50 mètres environ, et marquant le point où la voie romaine coupe le chemin pour passer de son flanc septentrional à son flanc méridional. Ce sondage, obtenu récemment, à été coté F'.

4° A 138^m au sud du même chemin et à 100^m environ du précédent sondage, sur un champ cultivé par M. Lebrun, fermier de madame Renard, un lit de silex, trouvé à 0,30^c de profondeur, a été obtenu sur quatre fouilles opérées simultanément par nos terrassiers, sur un carré de six mètres de côté. Le banc de silex a sur ce point 0,25^c d'épaisseur. La fouille est cotée E.

On voit que ce sondage, opéré à la suite des autres sur une direction presque rectiligne, s'est trouvé sur le flanc méridional du chemin de Tournai par le seul fait que ce chemin décrit sur ce point une courbe vers le Nord. Mais à partir de cette excavation, le chemin, revenant vers le Sud, s'est constamment confondu avec le tracé de la voie romaine jusqu'à Tournai. Lorsque le chemin s'encaisse dans le sol, les silex cessent d'apparaître au milieu de la chaussée. Mais on les trouve sur les accotements de la route, enchâssés dans le talus à 0,80^c environ au-dessus de la chaussée. Ils y sont parfois mêlés avec des détritus

modernes rejetés peut-être du milieu de la route. Lorsque, au contraire, celle-ci se trouve de niveau avec les terrains qui l'entourent, les silex n'apparaissent que dans le sol même du chemin, affleurant sa surface, mêlés à des fragments des provenances les plus diverses.

En cheminant à leur recherche, depuis le bois Renard jusqu'en vue de Tournai, nous avons mis à jour quatre principales agglomérations de silex.

La première, en D, à 368 mètres de la précédente fouille. Les silex y sont noirs, volumineux, recouverts d'une gangue blanche, les uns brisés, les autres roulés, et formant une couche de 0,20ᵉ d'épaisseur.

La deuxième, en C, à 708 mètres de la précédente. Sur 3 mètres de longueur, et 0,60ᵉ de largeur, à 0,05ᵉ de la surface du sol, on trouve les silex confondus avec des détritus d'apparence moderne.

La troisième, en B, à 346 mètres de la précédente, à une profondeur de 0,10ᵉ d'épaisseur.

La quatrième, en A, à 670 mètres de la précédente, 0,10ᵉ de silex à 0,20ᵉ de profondeur, avec un fragment de tuile romaine.

Il importe de noter qu'en se rapprochant de Tournai on ne trouve que des silex de petit volume. Ce phénomène se produit particulièrement au point que nous avons marqué A sur notre plan. La voie romaine cotoie sur ce point la grande route nationale de Lille à Tournai. Cette route, créée par ordre de Louis XIV à la suite de la conquête de la Flandre, fut poussée très-activement, dans un évident intérêt politique. Nous en avons trouvé la preuve dans un mémoire de M. l'intendant Lepelletier de Souzy [1]. Les états de Tournai, pressés de mener à fin ces travaux, firent de nombreux emprunts pour consolider le terrain dont la nature mouvante présentait de grande difficultés [2]. Il ne serait pas impossible que, pour atténuer cette dépense, la ville de Tournai eût dépouillé la voie romaine voisine de ses plus gros silex, lesquels devaient offrir une ressource précieuse et économique pour ferrer la nouvelle route. Cette opération est d'autant plus vraisemblable que nous avons la preuve qu'elle avait déjà été maintes fois pratiquée au siècle précédent, sous le gouvernement de la maison d'Autriche-Espagne [3].

La série de sondages que nous venons d'énumérer nous avait con-

1 V. Mémoire des intendants de Flandre et de Hainaut à Louis XIV. Mémoire manuscrit de M. Lepelletier de Souzy, en 1683 — (Bibliothèque de Lille. Mˢ N° 255).

2 V. ci-dessus notre T. I P. I, chap. II (topographie) § III (de Tournai à Bouvines).

3 Voyez notamment une ordonnance datée de Bruxelles, le 22 juin 1629, autorisant à *dépouiller la chaussée de Brunehaut de ses cailloux cornus* pour ferrer la route de Harbegnyes (archives du Nord, fonds de la Chambre des Comptes de Lille, 61ᵉ Registre des chartes, coté B 1656, fol. 81 V° à 83 R°). — Cette pièce nous est communiquée par M. Zerezo de Téjada, lieutenant d'état-major dans l'armée belge

duits en vue de Tournai, point que tous les itinéraires antiques désignent comme une des principales stations des voies romaines. Nous avions donc amorcé une des extrémités de notre voie. Il ne nous restait qr'à la reprendre sur notre point de départ, au sondage Maille, pour la suivre dans la direction de Bouvines.

En suivant la route du calvaire de Cysoing à Bouvines, après avoir parcouru une distance de 406 mètres, nous avons retrouvé les silex à 95 mètres, en droite ligne au nord de cette route, sur la parcelle 31, section A du cadastre de Cysoing, parcelle cultivée par M. Despature, fermier à Gruson. La plus grande partie des substructions antiques se trouvant dans un terrain planté, nous n'avons pu, pour le moment, mettre à jour que les limites Nord-Ouest de notre sondage. Nous y avons trouvé les silex à une profondeur de 0,60^{c} en moyenne, couvrant une tranchée de 4^{m}50 de longueur, sur 0,50^{c} de largeur, avec deux amorces, l'une de 3^{m}50, l'autre de 1 mètre, destinées à préciser l'orientation de la voie. Cette orientation a été la même que celle du sondage Maille, se dirigeant droit vers le clocher de Bouvines. La couche de silex était semblable aux précédentes et contenait une tuile romaine et trois autres fragments de tuile espacés et posés à plat. Cette fouille a été cotée K sur notre plan. A une dizaine de mètres de ce sondage, nous avons trouvé de nombreux fragments de poterie romaine.

Ce point étant à peu près celui où viendrait aboutir la chaussée de Brunehaut, si elle était prolongée de manière à joindre notre seconde voie, nous avons multiplié nos sondages dans les terrains environnants, dans l'espoir de retrouver le carrefour des deux voies. Au midi de la route du Calvaire à Bouvines, et sur une surface de 50 mètres carrés environ, nous avons découvert de nombreux fragments de poterie romaine, à chair brune, joignant quelques silex extrêmement volumineux ; mais ces derniers étaient trop rares pour accuser l'existence d'une stratification régulière.

En reprenant notre chemin sur la route de Bouvines, à 1478 mètres du sondage K, à l'entrée même de Bouvines, et à 15 mètres au sud du chemin, sur la parcelle 181, section A du cadastre de Cysoing, parcelle appartenant à M. Grégoire Delattre, de Bouvines, nous pratiquons une tranchée de 4 mètres 60 de longueur sur une largeur variable de 1 mètre maximum, avec deux amorces de 1 mètre 50 en carré, au fond de laquelle, à 0,50^{c} de profondeur, apparaît une couche de silex de 0,30^{c} d'épaisseur. Elle est criblée de fragments de poterie romaine de toute qualité (anses d'amphores, débris de tasses en terre fine, rougie artificiellement sur une seule face, etc., etc.). A la différence des autres fouilles dont l'argile était roussâtre, on nous fait observer que celle-ci offre un aspect brun foncé rappelant les détritus de vie animale. Cette circonstance, jointe à la proximité du village de Bouvines, peut faire admettre que la présénte fouille a appartenu à une habitation romaine plutôt qu'à une voie. Ce sondage est marqué L sur notre plan.

Nous pénétrons ensuite dans le village de Bouvines, en nous conformant au tracé rectiligne de nos précédentes fouilles, ce qui nous oblige à passer sur le côté méridional de la route de Bouvines à Cysoing. Là, entrant dans le verger de M. Jules Rouzet, cultivateur, nous pratiquons, à 35 mètres du canal de la Marcq et à 98 mètres en amont du pont de Bouvines, le sondage M, sur une longueur de 6 mètres, une largeur de 0,50^{c}, et une profondeur de 0,90^{c}. Là apparaît, dans une argile noire et fangeuse, un lit de silex brisés de 0,06 à 0,10^{c} de côté, stratifiés en une couche régulière et continue de 0,20^{c} d'épaisseur. On y trouve aussi quelques fragments de tuile.

Enfin, en nous avançant en droite ligne sur le bord de la Marcq, nous apercevons dans l'épaisseur de sa rive droite et jusque dans l'eau un certain nombre de silex agglomérés en un lit horizontal, sur une longueur d'un mètre environ.

L'ensemble de ces deux sondages nous permet de préciser l'axe de l'ancien pont et de l'ancienne route de Bouvines. La Marcq a été canalisée en 1787. La procédure de canalisation, qui existe encore [1], nous apprend que le passage des marais de la Marcq fut alors déplacé pour que l'on pût redresser le cours sinueux de cette rivière. Elle avait décrit jusqu'alors, au point où a été fait le sondage M, un demi-cercle dans la direction de l'ouest, et la route, pour franchir le cours d'eau, allait couper cette demi-circonférence sur son diamètre, dans le même axe qu'occupe notre voie romaine, L'ancien pont était donc, comme notre sondage M, à 98 mètres en amont du pont actuel. L'alignement de l'ancien tracé de la route est du reste encore indiqué par une vieille maison, dite *du maréchal*, et c'est justement dans l'axe de cette maison que se trouve le sondage M. C'est donc sur ce point que paraît avoir passé la route de Bouvines, depuis l'époque romaine jusqu'au siècle dernier.

Nous conformant à cette indication, nous avons traversé la Marcq en suivant l'axe de la stratification de silex et visité le point où coulait autrefois la rivière et où reposait l'ancien pont. Quoique ce point ait été bouleversé par les travaux de canalisation, nous y avons trouvé de nombreux et volumineux silex, plus un certain nombre de tuiles agraffées d'origine incontestablement romaine.

Poussant alors en droite ligne nos sondages sur la rive gauche de la Marcq, nous sommes parvenus dans l'axe d'un petit chemin qui, comme celui que nous avions parcouru depuis Tournai, porte le nom populaire *d'ancien chemin de Seclin à Tournai.*

Dès le premier coup de bêche donné au carrefour de ce petit chemin avec la route de Péronne, nous avons retrouvé les silex affleurant le sol. Nous avançant alors sur la route de Seclin jusqu'à une dis-

1 Procédure de canalisation de la Marcq (archives du Nord, liasse 95 *bis*, dossier de l'année 1784).

tance de 84 mètres, nous avons pratiqué, dans le sol même du chemin, un sondage transversal de deux mètres qui a fait apparaître, à 0,15ᵉ de profondeur, un large lit de silex arrivant jusqu'à l'accotement. C'était toujours la même stratification, composée des mêmes éléments, ayant la même épaisseur que l'on pouvait mesurer dans le talus du fossé. Plusieurs paysans, interrogés par nous, nous ont appris que cette stratification se reproduisait tout le long de la route et notamment au point où elle s'encaissait avant d'aborder le hameau de l'*Hôtellerie*, si bien que les cantonniers enlevaient régulièrement des silex chaque fois qu'il avaient à réparer les fossés du chemin.

Nous tenons à signaler le nom du hameau de *l'Hôtellerie*. Ce hameau paraît ancien. Il est relevé par la carte de Cassini [1]. Or, Guillaume le Breton et la chronique de St-Denis nous apprennent que, le matin de la bataille de Bouvines, Philippe-Auguste, battant en retraite, *et se rendant à Cambrai* [2], fit franchir la Marcq à son infanterie et l'envoya *jusque près des Osties* [3], *ad hospitia* [4]. L'identité d'étymologie qui existe entre ces deux noms et celui *d'Hôtellerie* achèvera peut-être de convaincre le lecteur que nous sommes bien encore sur la voie romaine qui fut suivie par Philippe-Auguste, le 27 juillet 1214.

C'est à ce point que nous avons provisoirement arrêté nos recherches, soit à cause du retour de la mauvaise saison, soit parce que, pour cette année, nous nous étions promis de les limiter au rayon de la bataille de Bouvines.

Mais, avant de rédiger le présent compte-rendu de nos sondages, nous avons tenu à les soumettre au contrôle de juges autorisés. Nous tenions à ce qu'ils assistassent à l'enlèvement de la couche supérieure de la stratification de silex et à l'examen des dessous, opération qui défigure toujours l'aspect supérieur des travaux. On sait, d'ailleurs, combien les excavations archéologiques, faites en rase campagne et sur des terrains cultivés, sont rapidement défigurées par les agriculteurs dont elles gênent les travaux. Il importait donc que l'état actuel des lieux fût inspecté, vérifié et arrêté immédiatement, par d'autres yeux que les nôtres.

M. l'abbé Dehaisnes, alors archiviste du département du Nord et président de la Commission historique de ce département, M. Rigaux, archiviste de Lille, membre de la même Commission et bien connu pour ses découvertes archéologiques dans le terrain de Bouvines, M. Debray,

1 V. Cassini, feuille 18 (Bib. nat. Atlas C. N° 12827).

2 Philippide (Historiens de France, t. 17, p. 254, v. 688).
« Prætereamus, item *Cameraci plana petamus*. »

3 Chronique de St-Denis (Historiens de France, t. 17, p. 409 C.) « Les légions des communes qui ja estoient alées avant *jusque près des Ostiez* ».

4 Guillelmus Armoricus (Hist. de Fr., t. 17, p. 97 C). « Legiones communiarum quæ *ferè usque ad Hospitia* processerant ».

conducteur des ponts-et-chaussées de première classe et auteur de plusieurs études géologiques et préhistoriques, et M. Van-Hende, vice-président de la Commission historique du Nord, ont visité, tour à tour, nos travaux. MM. Dehaines et Debray ont, en outre, pris des notes sur place et conservé de nombreux spécimens des objets trouvés, qu'ils ont étiquetés et déposés aux Archives du Nord. Sur ces documents, les conclusions du présent mémoire pourront être contrôlées, même par les savants éloignés du théâtre de nos fouilles. Nous appelons sur cet objet leur examen et nous les remercions d'avance de leurs critiques. Les sociétés savantes du Nord trouveront assurément, dans ce nouveau champ d'études, le sujet de découvertes autrement importantes que nos modestes explorations.

Quant à nous, simple pionnier de ces premières recherches, nous demandons seulement à en déduire ici quelques conclusions d'ensemble, tout en faisant les plus expresses réserves sur les précisions plus complètes qu'il nous sera peut-être possible d'obtenir, si nous pouvons, l'année prochaine, suivre plus avant les deux stratifications que nous venons de mettre à jour.

Nous croyons que les lits de silex découverts par nous ont constitué les substructions de deux voies romaines.

On sait que le plateau qui s'étend de Bouvines à Tournai, terrain d'alluvion par excellence, ne contient des silex à l'état naturel que dans le terrain quaternaire. Or, dans le cours de nos très-nombreux sondages, les silex ne se sont jamais montrés au sein de ce terrain. C'est toujours au-dessus et dans l'argile roussâtre que nous les avons trouvés. C'est là qu'ils se sont présentés sur une longueur continue de 10 kilomètres environ, pour la chaussée de Brunehaut, et de plus de 15 kilomètres, pour la route de Seclin à Tournai. MM. Dehaisnes et Debray, témoins de l'enlèvement d'un grand nombre de ces lits, ont en outre constaté, sans que nous voulions exagérer la portée de ces détails, que beaucoup de silex étaient brisés, qu'il avaient des caractères uniformes, comme s'ils fussent provenus d'une seule et même carrière, et que l'argile sur laquelle ils reposaient était le plus souvent mêlée avec de nombreux fragments de silex, les uns concassés, les autres triturés ; le tout en manière de mortier rudimentaire.

Le problème se présente donc dans les termes suivants : Vingt-cinq kilomètres de silex, stratifiés en ligne droite et horizontale, avec une épaisseur uniforme, dans l'argile roussâtre et à fleur de sol, couverts de craie, noyés dans l'argile, mêlés de tuiles et parsemés de poteries romaines, constituent-ils des substructions de voies romaines ?

Ajoutons que ces travaux sont mis à jour dans la Gaule-Belgique, où le silex constituait la base générale des voies romaines, et qu'ils affectent une direction rationnelle sur des tracés et vers des centres de population où les itinéraires antiques placent leurs grandes stations.

Si nos lecteurs croient pouvoir admettre l'affirmative, on nous permettra d'en déduire un petit nombre de conséquences.

1° En ce qui touche la stratification allant de Bouvines à Tournai par la ferme du Blocus, nous croyons qu'elle a pu constituer le tracé de la voie romaine de premier ordre, allant de Tournai à Estaire, dont l'existence n'est plus aujourd'hui douteuse, mais dont le tracé exact n'est pas encore arrêté. Les cartes françaises, sans s'appuyer sur une vérification locale, la placent généralement entre Lille et Tournai, sur la route nationale actuelle qui unit ces deux points en passant par Tressin, Baisieu et Orcq. Notre mémoire pourrait fournir les éléments d'une rectification de ce tracé.

Les cartes belges, et notamment celle de Vander-Maëlen, ont déjà adopté pour cette voie le passage par Bouvines que confirment nos sondages. Il n'y aurait donc pour elles que de très-légères rectifications à opérer, en redressant les sinuosités de la carte Belge par son adaptation sur nos points de repère.

Ces points de repère nous paraissent d'ailleurs confirmés par une particularité orographique : On sait que les voies romaines de premier ordre, créées dans un but politique et surtout militaire, affectaient des tracés rectilignes, s'inquiétant peu de desservir les petites localités, ni d'éviter les obstacles naturels. On a même constaté qu'en Belgique, elles paraissaient rechercher de temps en temps les passages élevés qui pouvaient leur fournir des espèces d'observatoires militaires. Tel est le phénomène qui se produit pour notre voie. De Bouvines au Blocus, où le sol est en plaine, elle suit une direction rectiligne. Cette direction, elle aurait pu la conserver jusqu'à Tournai, en longeant, toujours en plaine, soit la ligne de Marquain, Lamain et Orcq, soit celle d'Esplechin, Froidmont et Willemeau. Elle aurait même ainsi desservi tous ces centres de population dont l'existence est antique. La voie romaine a préféré décrire une série de courbes pour escalader le pic de 80 mètres d'altitude qui s'élève entre ces deux plaines, et y trouver un magnifique panorama qui lui permettrait de surveiller toute la contrée.

2° La stratification de silex, dite *Chaussée de Brunehaut*, que nous avons suivie depuis le calvaire de Cysoing jusqu'à Taintignies, si elle constitue une voie romaine, nous révèle l'existence d'un tronçon jusqu'à présent inconnu. Si les renseignements que nous avons déjà sont confirmés par nos sondages de l'année prochaine, cette voie, continuée en droite ligne, arrivera entre Maulde et Saint-Amand, dans le voisinage du monument mégalytique dit *Pierre de Brunehaut*, et juste sur l'axe de la voie romaine bien connue qui, de ce point, conduit à Bavay. Il n'est pas sans importance de rappeler que cette dernière voie porte, comme celle que nous venons de découvrir, le nom populaire de *Chaussée de Brunehaut*, ce qui peut faire supposer qu'à l'époque mérovingienne, ces deux tronçons se rejoignaient.

Celui que nous avons mis à nu peut n'avoir été qu'une route de tra-

verse destinée à abréger le parcours de Bavay à Cassel, en supprimant l'angle qu'il fallait suivre pour passer par Tournai. Dans ce cas, il ne faudrait pas s'étonner qu'on eût choisi Bouvines comme point d'abordage de cette voie ; car c'est précisément là que le lit de la Marcq était le plus facile à traverser. Le reste de son cours au travers de la Pevèle était en effet élargi par d'immenses marais qui étaient encore impraticables au XVIII[e] siècle, du côté du Midi, entre Bouvines et Templeuve et du côté du Nord, entre Bouvines et Willems.

On pourra se faire une idée de l'importance que devaient avoir ces marais à l'époque romaine, si l'on mesure leur étendue sur les terrains d'alluvion récente qui ont été relevés sur ce point dans la carte géologique de la France[1]. Cette difficulté matérielle expliquerait comment Bouvines est devenu le carrefour des grandes voies romaines de la contrée. C'est par là que le passage était le plus aisé.

3° Le tronçon de voie que nous avons relevé depuis Bouvines jusqu'à l'*Hôtellerie*, et que nous pourrons pousser plus avant l'année prochaine, peut prêter à un grand nombre de conjectures trop hypothétiques pour que nous voulions rien affirmer. Le nom populaire d'*ancien chemin de Seclin à Tournai*, que porte cette route, peut faire espérer de retrouver des stratifications de silex jusqu'à Seclin, ce qui permettrait de pressentir avec plus de vraisemblance son objectif final. On peut ainsi prévoir une amorce de la voie romaine de Tournai à Arras, qui ne contredirait pas les itinéraires antiques.

Enfin, notre voie pourrait même prendre exactement la direction du Midi ; car on sait que M. le comte de Caylus a autrefois signalé à l'Institut, l'existence d'une chaussée romaine dans les marais d'Arleux et d'Écourt-St-Quentin[2]. Cette dernière voie, que notre stratification de silex pourrait fort bien rejoindre et justifier, est en ce moment l'objet des recherches les plus intelligentes et les plus attentives, de la part de M. Debray, membre de la Commission historique du Nord, qui nous réserve peut-être ainsi la solution de notre problème.

4° Une dernière observation nous est suggérée par l'ensemble de nos fouilles. Si les stratifications qu'elles ont mises au jour sont bien réellement romaines, il faut reconnaître que l'exécution des voies de cette époque n'avait pas toujours la régularité et l'importance qu'on lui a quelquefois attribuée avec une rigueur un peu hypothétique. Il serait impossible de retrouver dans nos fouilles les quatres œuvres classiques dont quelques voies se composent. Même en admettant que le *stratumen* fût ici remplacé par l'argile tassée et mêlée de silex brisés, que MM. Dehaisnes et Debray pensent y avoir observée, même en sup-

1 Voyez les feuilles de cette carte dressées par M. l'Ingénieur Meugy, en 1868, pour le département du Nord.

2 Hist. de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (année 1761, T. XXVII, page 136).

posant que la *summa crusta* eût été en partie détruite ou dépouillée pour d'autres usages par les populations modernes, il faudrait reconnaître que, dans nos fouilles, les deux stratifications intermédiaires, le *nucleus* et la *ruderatio*, seraient bien sommairement remplacés par une simple couche de silex noyée dans l'argile, soutenue par quelques tuiles et quelques calcaires de Tournai, et couverte d'une masse de craie.

Ce procédé d'édification élémentaire, que nous retrouvons uniformément sur une ligne continue de 25 kilomètres, nous porterait à conclure que les Romains n'ont pas toujours édifié ou restauré leurs voies avec le même soin, ni d'après la même méthode. Leurs premières voies, nécessaires à la consolidation de la conquête, durent être exécutées avec une solidité, en quelque sorte militaire. C'étaient comme les traits d'union de leurs places fortes. Mais à la suite de la pacification générale, peut-être même de la décadence, les besoins de l'agriculture, du commerce et de l'industrie durent primer les autres intérêts. Ils durent réclamer la prompte création de nombreuses voies de traverse. Là, on a dû bâtir avec les matériaux que l'on trouvait sous la main, suivant des méthodes infiniment variées, appropriées aux intérêts locaux. C'est ainsi qu'ont pu se produire les œuvres que nous avons mises à jour.

On peut apprécier maintenant les divers problèmes que soulève notre modeste découverte et sur lesquels nous appelons les lumières de juges plus autorisés que nous. Il ne nous reste qu'à formuler un vœu, mais nous l'exprimons avec la plus vive insistance. Nous prenons la liberté de conseiller aux chercheurs l'emploi de la méthode que nous avons suivie, celle des vérifications sur le terrain.

Assurément l'étude des textes écrits, le rapprochement des monuments antiques déjà connus peuvent révéler des lois générales et jeter de grandes lumières sur le problème des voies romaines. Mais toutes ces indications demeurent à l'état d'hypothèses, tant qu'on n'a pas cheminé sur des terrains antiques à la tête d'une escouade de terrassiers. Là seulement on peut prendre sur le fait les divers procédés de construction, recueillir des spécimens constituant des témoins d'une sincérité indiscutable. Sans doute, cette vie de pionnier n'est pas exempte de fatigues et de déceptions. Il est même toujours très difficile d'arriver à saisir la première substruction antique. Mais une fois ce premier chaînon arraché à la terre, on se trouve à la tête d'une série indéfinie d'observations et de découvertes. Là on tient corps à corps la réalité antique, un irrésistible instrument de précision et de certitude.

Pour seconder les chercheurs que pourrait tenter notre propre aventure, nous leur signalerons immédiatement plusieurs points encore inexplorés de ce riche plateau de Bouvines, qui est peut-être appelé à une illustration scientifique. En courant à la poursuite de nos voies romaines, nous avons dû négliger plusieurs centres d'exploration qui

nous ont cependant paru avoir porté des habitations antiques, et où des recherches pourraient être fructueuses.

En voici la liste :

1° Sur la route de Cysoing à Baisieux, à 1300 mètres environ au nord du calvaire de Cysoing, sur l'accotement oriental de la route près d'une maison dite : *le Cabaret de l'Arbre,* existe, nous dit-on, un gisement de silex. Il pourrait être l'amorce d'une voie inédite.

2° Dans le voisinage de ce gisement, sur le sol qui entoure le château de M. le comte de Brigode, on nous a signalé une accumulation de silex, munie de quelques vestiges de pavé. Ce pourrait être la base d'une habitation antique.

3° Sur la route de Seclin à Tournai, dans la plaine qu'occupent les communes de Marquain, Lamain et Orcq, les paysans nous ont révélé l'existence de nombreux gisements de silex. Il pourrait y avoir sur ce trajet un redressement de notre voie de Bouvines à Tournai, évitant la côte depuis le château Renard jusqu'au point A' de notre plan.

4° En suivant la chaussée de Brunehaut, au point où elle aborde l'avenue septentrionale de Rumes, nous avons pratiqué des sondages à 300 mètres environ au Nord-Ouest du moulin de Rumes, sur un champ affermé par M. Leblanc, maréchal-ferrant à Esplechin. Là, nous avons mis à jour, sur une surface de plusieurs mètres carrés, une stratification de silex, couverte en plusieurs points par des briques agraffées d'origine incontestablement romaine. Il n'est guère douteux qu'une habitation antique ne se soit autrefois élevée sur ce sol.

Le présent mémoire n'a considéré nos découvertes qu'au point de vue de l'archéologie antique ; mais, pour l'histoire du Moyen-Age, elles contiennent la source de nombreux et importants renseignements. Notre restauration de la bataille de Bouvines leur devra des précisions inattendues sur la marche des deux armées pendant la journée du 27 juillet 1214, ainsi que sur l'emplacement exact du champ de bataille.

On trouvera ce complément d'étude dans la monographie que nous ferons prochainement paraître sur *La tactique au XIIIe siècle*.

Nous ne voulons pas terminer ce travail sans adresser l'expression de notre gratitude aux nombreuses personnes dont le précieux appui en a atténué les fatigues et accéléré le résultat.

Nous avons déjà dit que MM. Dehaisnes, Rigaux, Debray et Van Hende avaient pris la peine de vérifier par eux-mêmes le fruit de nos recherches. C'est un concours dont les remercieront mieux encore que nous les sociétés savantes du Nord, dont ils ont facilité ainsi le contrôle ultérieur.

On voudra bien observer encore que des fouilles d'un rayon aussi étendu que les nôtres n'auraient jamais pu aboutir, si elles avaient rencontré la moindre résistance chez les propriétaires des terrains que

nous venions bouleverser, dans des conditions souvent fort gênantes pour l'agriculture. Au seul nom de l'intérêt public que nous demandions à servir, nous avons vu les intérêts particuliers se sacrifier spontanément avec une générosité qui fait le plus grand honneur aux agriculteurs du Nord. C'est précisément à eux que nous devons les principaux renseignements d'où sont sorties nos découvertes.

Il n'y a pas jusqu'à leur vaillante population ouvrière qui n'ait des droits à notre reconnaissance ; car on ne sait pas assez tous les services qu'un terrassier intelligent peut rendre à l'archéologie. Sous ce rapport, nous avons trouvé dans la population de Bouvines mieux que l'amour du travail, une véritable aptitude pour un ouvrage aussi délicat qu'inaccoutumé.

Enfin, et plus encore qu'à tout autre, nous sommes heureux de dire ici à M. le Maire de Bouvines que nous restons son obligé. Comme autorité administrative locale, l'énumération des services que nous lui devons serait longue et ne dirait pas tout ; car ce n'est pas seulement par de bons offices matériels, c'est surtout par un accueil qui en double le prix, que M. Dehau sait s'attacher, comme hôtes, ceux qu'il veut bien obliger comme maire.

PIÈCE B

PROCÈS-VERBAL DE DÉMOLITION DU CHATEAU DE MURET

Le château de Muret a été démoli à la suite d'un différend intervenu entre la ville de Toulouse et celle de Muret, différend dont les pièces existent encore aux archives du Capitole de Toulouse.

Un arrêt du conseil du roi, en date du 23 mai 1623, ayant prononcé l'extinction de la châtellenie de Muret et prescrit la démolition du château, au mois d'août 1623, MM. de Mauvesin, capitoul, et de Cassand, conseiller au parlement de Toulouse, furent commis par le parlement et la ville de Toulouse pour procéder à la démolition du château de Muret. Au mois de juin 1624, ce travail était terminé.

Un procès-verbal du 12 de ce mois en a donné une relation assez complète pour qu'on puisse reconstituer l'ensemble de la fortification. Nous n'en citerons ici que quelques précisions nécessaires pour localiser certains incidents de la bataille de Muret :

On commença par la démolition des courtines.

« Il fut question d'abattre les murailles *desquelles il y avait environ* » *quatre mille cannes carrées* (1), ayant de haulteur huict cannes sur » terre..... et pouvait-on aller tout le tour dudit château sur icelles » et se rendre *aux troys tours qu'il y avait aux troys angles,* sans » qu'il y eût moyen de monter en icelles tours que par dessus les » dites murailles, ni sur les dites murailles que par ung degré à vis de » pierres........

» *Les troys tours estaient, l'une du cousté de la ville, vers la rivière,* » appelée la tour de Lissac, regardant la dite ville, le moulin et la » rivière de Garonne, de haulteur de dix-huict cannes..... *l'autre,* » *appelée la tour Prime,* aussi du cousté de la ville, *et regardant la* » *rivière de Louge*...... et *l'autre, appelée la tour de Louge, estant sur* » *l'embouchure de la dite rivière de Louge et la rivière de Garonne, ayant* » *vingt-quatre cannes de haulteur*...... »

(1) La canne de Comminges mesure 1 mètre 70 centimètres de longueur.

Après la tour Prime, « *ensemble une plate forme du cousté de Louge,*
» *de vingt cannes longueur, six cannes de haulteur et huict de largeur,*
» et entre la ville et le chasteau un grand fossé......»

La démolition des courtines dura 40 jours. Puis il fut procédé au renversement et à l'arrasement des tours :

« *La tour de Louge* (le donjon) *était d'une effroyable haulteur* et
» grosseur. » Pour l'abattre on eut recours au feu. Ce fut le 15 janvier 1624 qu'elle tomba « avec ung bruit épouvantable, et en tombant
» traversa la rivière de Louge, qu'on y passait dessus à pied sec, et
» ne feust alors question que d'emporter et éloigner toutes ces grandes
» montaignes de ruines qui couvraient le terrain de l'assiette du dit
» château. Par ung grand travail et nombre d'hommes, on fit donc
» oster tant de matériaux, ce qui donna une grande peine, parce qu'il
» fallut les transporter fort loin à force de bras......»

Le château démoli, M. de Cassand fit encore abaisser le sol sur lequel il s'élevait, afin qu'au lieu de dominer la ville, il fût au contraire dominé par elle :

« *Lequel terrain il estait de tout nécessaire d'abaysser, pour estre plus*
» *hault que la ville d'environ dix cannes, et par conséquent dominant icelle,*
» estait capable de se pouvoir fortifier en cas de trouble et causer un
» grand mal..... *Toutes les deffenses*, ravelines, courtines et crevasses
» *feurent abatteues* entièrement, si bien qu'ung homme couché ne s'y
» pouvait cacher ; et en dehors de ladite ville, *le terrain du dit chasteau*
» *si rabaissé*, que non-seulement *de la muraille de la dite ville en hors*
» *on le domine entièrement*, mais encore du terrain hors la ville et au-
» delà la rivière de Louge, en telle sorte qu'il ne peult estre placé une
» barrique droite derrière laquelle ung homme se puisse cacher, qu'il
» ne soit à la veue du mousquet, tant du cousté de dedans que
» dehors..... »

De l'ensemble de ces précisions nous croyons pouvoir déduire les cinq conséquences suivantes :

1° La surface que le procès-verbal indique comme ayant été couverte par le château correspond, avec quelques adjonctions, à la parcelle cadastrale portée actuellement sous le N° 103 (voyez notre plan VI).

2° La plate-forme que ce même procès-verbal signale comme prolongeant le profil de la tour Prime, sur la rive de la Louge en amont de son cours, devait, d'après ces indications, venir se terminer en avant de la chapelle du château, dite Saint-Sernin (voyez notre plan VI).

On verra, au cours de notre récit (chap. III), que Montfort, au moment où il allait combattre, monta à cheval devant la porte de cette chapelle, et engagea, de ce point, une espèce de défi à la manière homérique, avec les Vasco-Aragonais qui l'insultaient de l'autre bord de la Louge. P. des Vaux de Cernay précise qu'à ce moment Montfort se trouvait posté : « *in loco eminenti, ita quod videri posset à Tolosanis*

de pont opposée à la ville, et qui n'est autre que le faubourg de Garonne actuel. Avant 1829 (époque où a été créé le pont suspendu qui vient d'être emporté par l'inondation de 1876), l'unique rue formée par la double haie d'habitations de Saint-Marcel constituait encore l'amorce de la route de Fanjaux à Muret et aboutissait exactement à l'axe du pont de 1203, tracé que suivit Simon de Montfort, en 1213, pour se rendre de Fanjaux à Muret. (Voyez délibération du conseil municipal de Muret, du 3 mai 1828, archives de la mairie de Muret, volume de 1820 à 1830.)

Sur l'historique du pont de Muret, voyez, aux archives de la mairie de Muret, une bonne monographie de M. Fons, ancien juge au tribunal de cette ville.

PIÈCE D

EMPLACEMENT DU PRIEURÉ DE SAINT-GERMIER SUR LE SOL ACTUEL DE LA SOUS-PRÉFECTURE ET DU TRIBUNAL

Nous avons pu retrouver une série d'actes suivant sans interruption, depuis le XIIe siècle jusqu'à nos jours, le prieuré de Saint-Germier, sur le sol occupé aujourd'hui par le tribunal et la sous-préfecture. En voici l'énumération :

En janvier 1165, le sol est donné au prieur de Saint-Germier par le comte Bernard de Comminges (cartulaire de l'abbaye de Lezat, mss. de la Bibliothèque nationale, fonds latin, N° 9189, folio 280 verso, colonne 2).

En 1248, le titre original de la donation est reproduit dans le même cartulaire *(eod. loco)*.

En 1407, un procès-verbal de visite de l'abbaye de St-Germier par l'abbé de Lezat désigne, au même endroit, le même prieuré, dans les termes suivants : « Quamdam domum, cum suis edificiis, in villâ Mu-» relli, cum orto et plateâ ante domum, ubi prior cum monachis et » vicario perpetuo dictæ ecclesiæ commorantur. »

Le 10 septembre 1510, le dénombrement du prieur Pol Pouchet mentionne le même édifice en ces termes : « Et premierament una » maison en lo loc de Muret, que es la maison deudit priurat et en la » carrera de Loga, que se confronta d'una part en la carrera publica. » (Archives de la préfecture de la Haute-Garonne, titres de Saint-Etienne, cahier 8, pages 2 et suiv.).

En 1557, même mention dans le livre terrier de cette date. (Archives de Muret, livre terrier de 1557, tènement : *le priour de Saint-Germié;* page 148).

Le 9 février 1592, l'abbaye de Saint-Germier est unie par une bulle pontificale au chapitre de Saint-Etienne.

En 1669, le deuxième livre terrier, en mentionnant le prieuré de Saint-Germier, signale au même endroit ce changement de propriétaire : « Tient le chapitre de Saint-Etienne de Toulouse une maison à » rue Sabatère, ayant sortie à rue de Louge, patus, granges, tinerie et » jardins, confrontant du levant M. de Tilha, midi la dite rue, septen-

» trion la rue de la Louge, etc... » (Archives de Muret, livre terrier de 1669, vol. II, page 452).

En marge de cette inscription cadastrale, et sous la date du 11 décembre 1675, on trouve une mention de M. Jean Delpech, commissaire du roi pour être assesseur en l'élection de Comminges, député par arrêt de la Cour des aides de Montauban, pour vider le différend entre le chapitre de Saint-Etienne et les consuls de Muret, lequel Delpech donne gain de cause au chapitre de Saint-Etienne et constate que la dite maison doit être déclarée bien noble, quitte de tout impôt tant ordinaire qu'extraordinaire, *comme étant la maison prieurale de Saint-Germié*.

Voyez enfin, aux archives de la préfecture de Toulouse, les plans et devis d'aménagement de ladite maison prieurale pour y installer le tribunal et la sous-préfecture.

Ces deux édifices réunis portent encore aujourd'hui, dans le langage populaire, la dénomination générale de *prieuré* (*le priurat*).

PIÈCE E

EFFECTIF DES TROIS EXPÉDITIONS DE LAS NAVAS DE TOLOSA, DE VALENCE ET DE MAYORQUE

Pour mettre nos lecteurs en mesure de contrôler nos évaluations sur ces trois expéditions, nous donnons ici un extrait des principaux textes où nous avons puisé nos renseignements, en faisant suivre cette citation d'un tableau exposant notre propre calcul. Mais on voudra bien se souvenir qu'en faisant ce décompte, notre but n'est pas d'arriver à connaître le chiffre exact de ces trois effectifs, mais seulement de démontrer qu'il a été constamment égal ou supérieur aux *mille chevaliers* de Muret.

EXPÉDITION DE LAS NAVAS DE TOLOSA (en 1212)

I. BEUTER (*Cronica* de España), libro segondo, cap. XX, p. 106).

» El noble Rey don Pedro de Aragon, como a bueno y leal amigo » del rey de Castilla, fue el primero que a Toledo llego...

» Fueron de los ecclesiasticos el arçobispo de Tarragona, etc..... » con *quaranta cavalleros y mil hombres de pie* a sus costas y..... el *arçobispo de Narbona*, con el obispo de Agda, y otros ecclesiasticos » *de lengua doch*.

» De los seculares fueron *el conde de Foix, hermano de armas del Rey* » *de Aragon*..... y otros nobles *cavalleros Foxanos*, hasta en numero » de *quinientos de cavallo*.

» De Cataluña fueron don Ferrando, hermano del Rey..... este » trahia las gentes del condado de Rosselhon per su tio el conde don » Sancho que estava enfermo, o Don Nuño Sanchez. Yvan con el..... » y muchos otros deste condado.

» El conde de Ampurias Moncada fue con muchos cavalleros..... » y otros.

» El conde de Urgel don Armengol..... y muchos otros.

» El conde de Palars..... y otros muchos.

» *Todos estos* yvan ordonados en sus companias y *tomavan raciones* » *para sus gentes del Rey.*

» A sus costas yvan los siguientes cavalleros, que *davan racion a los* » *que trahian en su compania.....*

» Y muchos ostros de quien escrive la Cronica de Cataluña que » hazian numero de *dos-mil y quinientos de cavallo, y diez mil hombres* » *de pie.*

» *De los Aragoneses fueron pocos cavalleros* con el Rey, porque *no es-* » *tavan bien satisfechos del, pretendiendo que les quebrava sus privilegios,* » pero con todo non dexaron de yr los principales y fueron : *Don Lo-* » *pez de Luna, don Blasco de Alagon, D. Miquel de Luzia, D. Ferrando* » *de Luna, D. Eximen Deslor, D. Aznar Pardo, D. Eximen Cornel, D.* » *Garcia Romeu, D. Pedro Pardo,* y otros cavalleros que con los que » trahian en su compania hazien *quinientos de cavallo.*

» *De las ciudades reales de Aragon se juntaron diez mil hombres à pie.*

» QUE ENTRE TODO EL EXERCITO DEL REY FUERON TRES-MIL Y QUINIENTOS DE » CAVALLO, Y VEINTE MIL HOMBRES A PIE. »

(Beuter joint à ces indications une longue liste de noms propres des seigneurs qui suivaient chacun de ces chefs. Nous la supprimons, soit parce qu'elle importe peu à notre sujet, soit parce qu'elle nous paraît critiquable dans bien des détails ; mais sur les chiffres d'ensemble des effectifs de l'expédition de las Navas, Beuter ne paraît pas suspect d'exagération.)

II. LIBRE DELS FEYTS DARMES DE CATALUNHA (ch. XXII, pag. 308).

« El rey en pere Darago, ab molts barons..... que tots aplegats » los Darago e Catalunya..... sen varen trobar en nombre de XXV » *milia in tro* ab tots los quals fac la sua via deves de Castella à » Toledo ».

Cette même chronique, donnant les noms des principaux Catalans et Aragonais qui suivirent Pierre II à la bataille de Muret, ajoute (page 313) : « E molts altres baros e nobles e cavallers de Catalunya » *qui tombe lavien accompanyat à la batalla Dubeda.* »

Ainsi ce chroniqueur ne se contente pas de confirmer les chiffres de Beuter pour la bataille de las Navas ; il constate en outre que, dans l'opinion de son temps, les expéditions de las Navas et de Muret eurent à peu près les mêmes effectifs.

En résumé, les Catalans et les Aragonais paraissent avoir conduit à las Navas 3000 cavaliers, puisqu'il faut retrancher les 500 hommes du comte de Foix, qui n'étaient pas espagnols. Cette expédition ayant été faite par le roi d'Aragon à titre de simple auxiliaire, nous présumons

que chaque chevalier ne dut y amener qu'une suite peu considérable ; car, lorsqu'une armée avait à se transporter à une grande distance hors des terres de son propre royaume, l'entretien des hommes d'armes devenait fort dispendieux. Dans ces conditions, il nous paraît admissible que les chevaliers qui allèrent à las Navas n'y aient amené que le nombre d'hommes strictement nécessaire (un écuyer et un homme d'armes) et que par conséquent ils aient formé à eux seuls le tiers de l'effectif à cheval : soit environ 1,000 chevaliers pour 3,000 cavaliers.

EXPÉDITION DE VALENCE (en 1238)

CHRONIQUE DE JACQUES D'ARAGON

(Al. 265, pag. 303)

« La host era tan gran que a la derreria quey havia be M *cavallers* e be LX milia homens de peu. »

EXPÉDITION DE MAJORQUE (en 1229)

Sur cette expédition, beaucoup mieux connue que la précédente, nous donnons six documents, trois officiels et trois officieux. En 1228, le roi d'Aragon proposa la conquête de Majorque aux corts de Catalogne, dont les principaux seigneurs firent immédiatement des offres de service, qui furent ensuite considérablement augmentées par des adjonctions successives. Un premier acte officiel du 23 décembre 1228, un second du 18 septembre 1229, donnent les noms des principaux vassaux qui viennent s'inscrire successivement, et dont quelques-uns indiquent le nombre de chevaliers qu'ils s'engagent à fournir. Un troisième acte, rédigé après la prise de la capitale de l'île, arrête la liste des survivants présents et appelés au partage des terres conquises. Enfin les chroniques du roi Jacques d'Aragon, de Bernard Desclot et du *Libre dels feyts darmes de Catalunha* font connaître les noms d'un grand nombre de seigneurs qui rejoignirent l'armée, soit après la rédaction des actes de 1228 et 1229, soit après la prise de Majorque.

Ces six documents sont loin de nous donner la liste complète des chevaliers présents à l'expédition de Majorque, puisque, dans bien des cas, ils nomment chaque grand vassal sans indiquer le nombre des chevaliers que celui-ci amène avec lui. Et cependant on verra que les seuls effectifs énoncés dépassent de beaucoup le chiffre de *mille chevaliers*.

Nous donnons d'abord séparément les extraits de nos six documents, puis un tableau d'ensemble complétant, les uns par les autres, les effectifs énoncés dans chacun des six. La plupart du temps, leurs chiffres sont identiques, mais quand il y a désaccord nous adoptons le plus faible. Lorsque le désaccord est entre un acte officiel et une chronique, nous optons en faveur de l'acte officiel.

I. Acte du 23 décembre 1228

(Barcelone, archives de la couronne d'Aragon. Parchemin N° 365)

« In Christi nomine..... manifestum sit omnibus quod nos Jacobus » Dei gratiâ, Rex Aragonum..... promittimus vobis..... et omnibus » aliis qui nunc præsentes estis... Nos Jacobus... juramus... ducturos nobiscum *ducentos milites*.

» Signum Berengarii... Barchinonæ episcopi, promitto in manibus » Domini Sparagi Terrachonensis me ducturum C *milites* et quos potero servientes.

» Signum Nunonis Sancii, juro..... ducturum C *milites* et servientes.

» Signum Hugonis, comitis Empuriarum..... ducturum LXX *milites* et servientes.

» Signum Guillelmi de Montecatano, de Santo Martino, G. de Cervilione, juramus nos ituros et ducturos C *milites* et servientes.

» Signum Berengarii de Santa Eugenia, Gilabertoni de Croyles... » ducturos XXX *milites* et servientes.

» Signum Hugonis de Mataplana, Gaucerandi de Pinos, ducturos L » *milites* et servientes.

» Signum Raymundi Alaman, Guillelmi de Claromonte... ducturos » XXX *milites* et servientes ».

II. Acte du 18 septembre 1229

(Parchemin N° 384)

« In Christi nomine..... nos Jacobus rex..... juramus..... ducturos nobiscum *ducentos milites*.

» S. Berengarii Barchinonensis episcopi..... *centum milites* et quos » potero servientes.

» S. G. Gerondensis episcopi..... *milites* quos potero et servientes.

» S. Fratris de Compaines, tenentis locum magistri..... *cum militibus* » quos potero.

» S. Nunonis Sancii..... *centum milites*.

» S. Ugonis comitis Empuriarum..... *septuaginta milites* et servientes quos potero.

» S. G. de Montecatano V^is Bearnensis..... *centum milites* et ser-
» vientes quos potero.
» S. R. de Montecatano..... *quinquagenta milites.*
» S. R. Berengarii de Ager..... juro me iturum.
» S. B. de Sancta Eugenia et Guilaberti de Cruilis..... *triginta mili-*
» *tes.*
» S. R. de Alaman et Guillelmi de Claramonte..... XXX *milites.*
» S. Geraldi de Servilione.....
» S. Ferrarii de Santo Martino.....

III. Memoriale de omnibus christianorum cavalleriis qui fuerunt in captione civitatis Maïoricæ

(Archives d'Aragon, registre N° 26)

« In primis Dominus rex cum preposito Tarrachone..... Domus
» templi..... Guillamon de Moncada..... R. Alaman et G. de Clar-
» mont..... Dominus Nuno..... Episcopus Barchinone..... R. Br.
» de Ager..... Guilabertus de Crosillias cum Bn de Loret..... Naves
» Januensium... Comes Empurarium... Gastonetus de Moncada...
» G. de Sancto Vincentio..... Episcopus Gerundensis..... Prepositus
» de Sexona..... Homines de Narbona..... B. de Sancta Eugenia...
» Sacrista Gerundensis..... Archidiaconus Barchinone..... Petrus de
» Pinel..... Domus Hospitalis..... En Arnalt de Belvezin..... Abbas
» Sancti Felicis..... Sacrista Urgellensis..... R. de Bernet.....
» Jacme de Cerveyra.....

IV. Chronique de Jacques d'Aragon

(Alinéas 47 à 56, pages 77 à 90)

PREMIER ENRÔLEMENT AVANT LE DÉPART DE LA FLOTTE POUR MAJORQUE

« Foren ab nos la mayor partida dels nobles de Catalunha, e per
» nom don Nuño Sancheç..... e en G. de Muntcada, el comte Dam-
» purias, en R. de Muntcada, e en Guerau de Cerveylo, en R. Ala-
» many, e en G. de Clarmunt, e en Bn de Sancta Eugenia, senyor de
» Torroela (al. 47).
» G. de Muntcada dix..... profir vos que *yo e mon linyatge* vos hi
» irem servir ab CCCC *cavallers armats.....*
» Don Nuño Sanxes..... dix..... anare ab vos ab C *cavallers ar-*
» *mats* (al. 51).
» Lo comte Dampuries dix..... hire ab LX *cavallers ab cavals ar-*
» *mats*..... G. de Muntcada es lo meylor hom de nostre linyatge.....

» *E en aquel compte dels* CCCC *cavalers mets aquels* LX *meus*..... totz
» iran *ab cavals armats* (al. 51).

» Larquibisbe de Taragona..... els homens meus vos do..... (al.
» 52).

» Lo Bisbe de Barcelona Bng. de Palou..... yo profir vos per mi
» e per la Esglesia de Barcelona C *cavallers o pus* (al. 53).

» Lo Bisbe de Gerona..... ire ab vos ab XXX *cavallers* (al. 53).

» Labat de sent Feliu de Guixols dix que irie ab nos ab V *cavallers*
» *be appareylats* (al. 54).

» Lo prevost de Terragona. ... Seguir vos he ab mi *quatre caval-*
» *lers* e ab *una Galea* armada (al. 54).

» En P. Grony dix a Deu grahim, tota la ciutat de Barcelona.....
» proferim vos..... *los Corsos, les Naus, els lenys* (al. 54).

» E Terragona e Tortosa accordaren se a la paraula quels prohomens
» de Barcelona dixeren (al. 54).

» Nos moguen en la derreria del estol en la Galea de Montpesler e
» faem recuylir be M *homens* en barques que volien anar ab nos que
» negu noy passava (al. 56).

EMBARQUEMENTS SUCCESSIFS APRÈS LA PRISE DE MAJORQUE

(Alinéas 92 à 114)

» Vench lo maestre del Espital per nom Nuc Fuylalquier e vengue-
» ren ab el de sos frares tro à XV *cavallers* (al. 95).

» E don Pero Corneyl feu parlar que..... venria a nos ab CL *caval-*
» *lers* (al. 92). E don P. Corneyl *qui era ja vengut* (94).

» E vench missatge Darago que don Atho de Foces e don Rodrigo
» Liçana venien a nos..... E don Rodrigo Liçana..... vench ab XXX
» *cavallers ben apparaylats*..... E la cocha en que venia don Atho de
» Foces e don Blasco Maça..... hague a tornar per força de temps a
» Terragona (al. 104).

» E fom..... a Terragona..... a compliment de CCC *cavallers*, e
» vengren ni CCL e L quen trobam en la terra, fom CCC *cavallers* quan
» fom de la (al. 109).

» E quan..... tornam nosen e lexam hi en Bn de Santa Eugenia e
» don P. Maça..... e companyes de *cavallers* e descuders que volgren
» remanir ab don Maça *be de* XII *tro a* XV (al. 114).

V. Chronique de Bernard Desclot

(Ch. XV à XVIII. Buchon, *Panthéon littéraire*, 1er vol., pag. 584)

» Larchibisbe de Terragona : E yo don vos..... *docents cavallers* e
» bons mil servents.....

» Lo Bisbe de Barcelona..... ire ab *cent menys un cavaller*, e ab
» mil servents....
» Lo Bisbe de Girona : yo ire ab *trenta cavallers* e ab trecents ser-
» vens.
» Lartiacha de Barcelona..... us seguire ab *deu cavallers* et ab do-
» cents servents, sens scuders et altra companya.....
» Lo Sagrista..... ab *quinze cavallers*..... e molts servens..... e
» altra companya *per servir cavallers*.
» Lo Sagrista de Gerona..... *deu cavallers*.... e molts servens....
» e scuders e altra companya bona *per servir mi e mos cavallers*.
» Canonges e clergues..... menarien *cavallers* e servents.
» Los templers..... *trente cavallers*..... e de bons servents.
» En Nuño..... *docents cavallers*..... e *donzels* e fills de cavallers
» qui seran *cent e un cavallers* e molts servents.
» C[te] Dampurias..... ab *huytanta cavallers* e ab vint ballesters a ca-
» vall e ab mil servents.
» G. Moncada..... *cent cavallers*..... e de ballesters e de servents.
» R. Moncada..... *vint e cinq cavallers*..... e bos servents.
» R. Berenguer..... *vint e cinq cavallers*..... e servents e balles-
» ters e llancers.
» B. de S[te]-Eugenia..... *vint cavallers* e servents de muntanya e
» mariners e altra companya.

VI. **Libre dels feyts darmes de Catalunya**

(Ch. XXIII, pag. 320-327)

» Nasparrech Archabisbe de Terragona..... ab *cent cavallers* be ar-
» mats e arreats.
» Berenguer de Palou, bisbe de Barcelona.....
» Guillem de Cabanelles, bisbe de Gerona..... *ab trenta cavallers*.
» El prebost de la Sgleya de Terragona... ab *cent homs de cavall*...
» be bastits e armats.
» El prior de la matexa Sgleya..... Montoliu..... ab *quinze homs*
» armats.
» El Sagrista de Gerona... Guillem de Muntgri... *deu cavallers*...
» tots be armats.
» Labat de Sanct Feliu de Gerona, e labat de Ripoll, el cabiscol de
» Barcelona, et labat de Sanct Pau de Barcelona..... e moltes altres
» ecclesiastiques persones..... gent armada de peu et de cavall.
» En Nuño Sanxo...... *doscent cavallers* e *trescent fills de cavallers*.
» Lo Comte Dempuries..... ab *huytanta cavallers*....
» En Guillem de Muntcada, viscomte de Bearn..... ab *quatre cents*
» *cavallers* e ab molta altra gent darmes.

» En Ramon de Muntcada...... *vint e sinch cavallers.*

» En Berenguer de Sancta Eugenia de Torroella de Muntgri, *vint* » *cavallers* e cent e sinquanta peons de les montanyes.

» En Ramon Berenguer Dager...... ab *vint e sinch cavallers.*

» En Jofre de Rocaberti..... *vint cavallers.*

» *Lo Mateix promet faer lo vescomte de Cabrera e molts altres nobles e* » *barons et cavallers de Catalunya...... e mils encara com sen veie per* » *la obra.*

» *Car solament de Catalunya varen anar ab lo rey mes de nou milia,* » *entre de peu e de cavall, sensels nobles, e barons e cavallers e homs de* » *paratge e fills de cavallers qui s'appellan donzels perço quom non son* » *armats, tots los quals varen esser molts.*

(Ce chiffre ne concerne que le premier embarquement, auquel il faut ajouter les expéditions successives que nous avons vu mentionner par don Jacques, dans sa chronique.)

C'est sur ces six documents que nous avons composé le tableau suivant de l'ensemble des forces que la Catalogne envoya à Majorque. Pour son intelligence nous posons les deux règles suivantes :

I. Dans l'interprétation des textes catalans, nous avons traduit le mot *Cavallers* par *Chevaliers* (et non par *Cavaliers*).

Le lecteur connaît déjà les deux textes officiels d'Alphonse de Castille (1256) et de Pierre le Cérémonieux, qui justifient notre traduction : « Caballeria fue llamada antiguamente la compaña de los nobles ho- » mes.» « Cavalleria fu appellada antigament la companya dels nobles, » e per axo lus meseren nom militia en lati. Axi fu pres lo nom de ca- » valler de cavalleria » (1).

On vient de trouver dans les textes officiels la confirmation de cette règle, puisque les actes de 1228 et 1229 nomment *milites* les mêmes seigneurs que les textes catalans qualifient de *cavallers*. Ces textes catalans, de leur côté, fournissent un autre genre de preuve. Ainsi nous venons de citer Bernard Desclot, qui dit : « Lo sagrista de Gerona : » deu cavallers e scuders *per servir mi e mos cavallers.* » Nul n'admettra que les écuyers, qui étaient de race noble, pussent être les serviteurs de simples sergents à cheval. De même le Libre dels feyts d'armes de Catalunya vient de dire : « De Catalunya varen anar ab lo rey » mes de *nou milia* entre de peu e *de cavall*, sensels nobles e barons *e* » *cavallers e fills de cavallers* qui sappellan donzels *perço quom non* » *son armats* ». Ici les *cavallers* sont opposés aux *nou milia... de cavall ;* ces cavallers ne sont donc pas de simples sergents à cheval. En outre, leurs fils sont qualifiés de *donzels* parce qu'ils ne sont pas encore

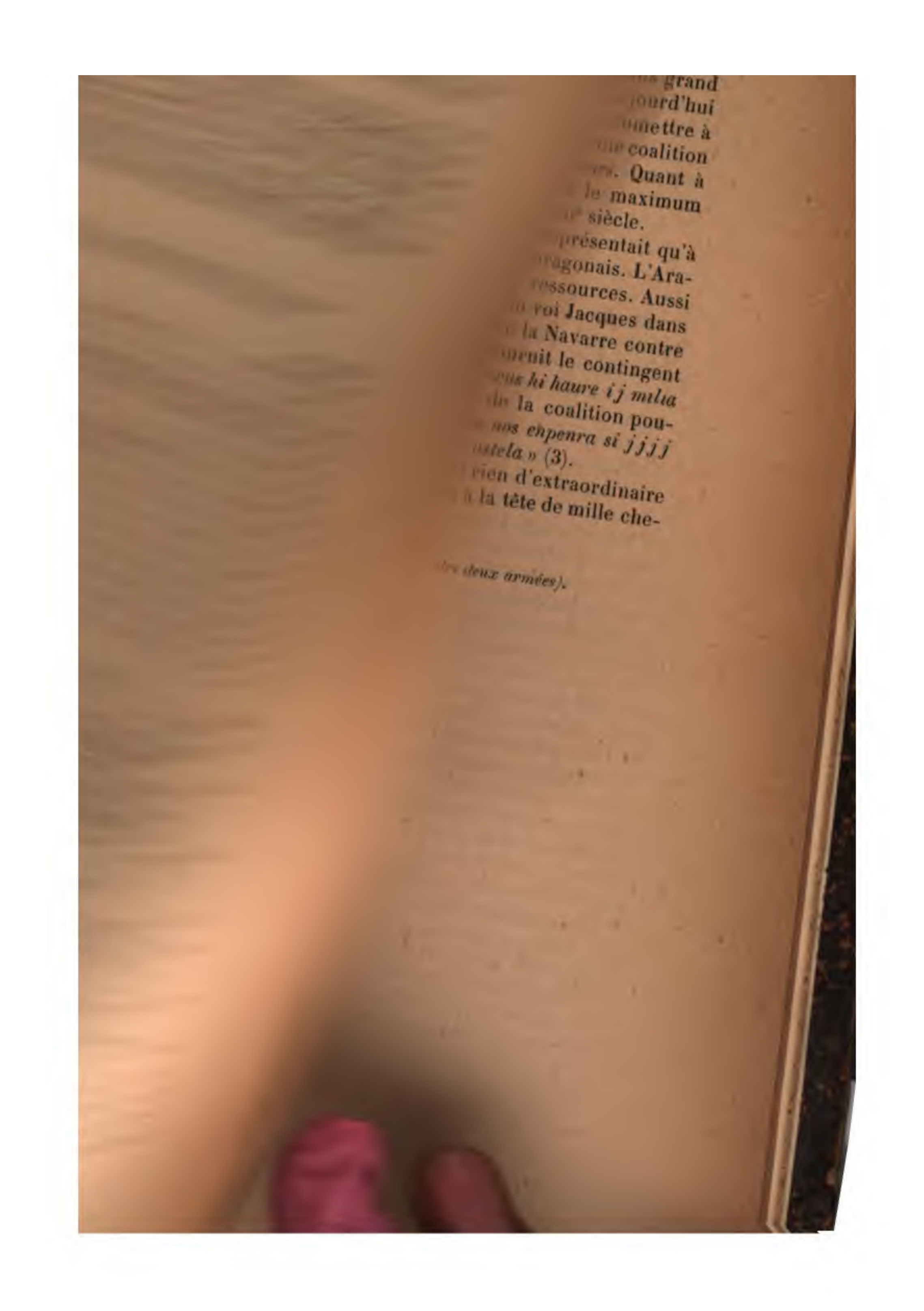
(1) Voyez la loi des Siete partidas et l'ordonnance de P. le Cérémonieux, ci-dessus T. I (Bataille de Muret) Ch. II (Effectif des deux armées).

armés chevaliers. Donc ce sont des nobles, car la noblesse seule aspirait à la chevalerie.

II. Pour faire connaître auquel des six textes ci-dessus nous empruntons chaque effectif, nous faisons suivre ces effectifs d'un signe indiquant leurs sources. C'est un J pour la chronique de Jacques d'Aragon, un D pour celle de B. Desclot, un L pour le libre dels feyts de Catalunya, un M pour le *Memoriale* des seigneurs présents à la prise de Majorque, et pour les deux actes latins de 1228 et 1229, leurs dates respectives.

TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA PREMIÈRE EXPÉDITION DE MAJORQUE

ECCLÉSIASTIQUES		CHEVALIERS
L'archevêque de Tarragone	(J) (D : 200) (L : 100)	100
Le prévôt de l'égl. de Tarragone	(M) (J : 4)	4
L'évêque de Barcelone	(M) (1228 : 100) (1229 : 100) (J : 100) D : 99).	100
L'archidiacre de Barcelone	(M) (D : 10)	10
Le sacriste de Barcelone	(D : 15)	15
L'évêque de Girone	(1229) (M) (J : 30) (L : 30)	30
Le sacriste de Girone	(M) (D : 10) (L : 10)	10
L'abbé de St-Félix de Guixols	(M) (J : 5)	5
L'abbé de St-Félix de Girone	(L)	»
L'abbé de Ripoll	(L)	»
L'abbé de St-Paul de Barcelone	(L)	»
Le cabiscol de Barcelone	(L)	»
Le sacriste d'Urgel	(M)	»
Le prévôt de Sexona	(M)	»
LAÏQUES		
Le roi	(1228 : 200) (1229 : 200) (M) (J)	200
Les templiers	(1229) (M) (D : 30)	30
Nuno Sanchez	(1228 : 100) (1229 : 100) (M) (J : 100) (D : 200 et 101 donz.) (L : 200 et 300 donz.)	100
Guilhem de Moncada	(Pour toute la lignée : J et L : 400) (1228 : 100) (1229 : 100) (M) (J : 100) (D : 100	400 (Guilhem de Moncada, H. d'Empurias, G. de Cervello, F. de St-Martin)
H. d'Empurias	(1228 : 70) (1229 : 70) (M) (J : 60) (D. 80) (L : 80	
G. de Cervello	(1228 : 100) (1229) (J)	
F. de St-Martin	(1228 : 100) (1229)	
Raymond de Moncade	(1229 : 50) (M) (J) (D : 25) (L : 25)	50
H. de Montaplana G. de Pinos	(1228 : 50 (chacun ou en un seul conting.)	50
B. de Sainte-Eugénie	(J) (D : 20) (L : 20) (1228 : 30) (1229 : 30).	30 (B. de Sainte-Eugénie, G. de Croyles)
G. de Croyles	(1228 : 30) (1229 : 30) (30 chacun ou en un seul conting.)	
B. Alaman G. de Claremont	(J) (1228 : 30) (1229 : 30) (N) (chacun ou réunis)	30
R. Berenger de Ager	(1229) (M) (D : 25) (L : 25)	25
J. Rocaberti	(L : 20)	20
G. de Cabrera	(L : 20)	20
		1229


grand
ourd'hui
mettre à
coalition
. Quant à
le maximum
siècle.
présentait qu'à
agonais. L'Ara-
essources. Aussi
roi Jacques dans
la Navarre contre
nuit le contingent
hi haure i j milia
la coalition pou-
nos enpenra si j j j j
stela » (3).
rien d'extraordinaire
la tête de mille che-

deux armées).

	Report...	1229
Bn. de Loret	(M)	»
G. de St-Vincent	(M)	»
R. de Bernet	(M)	»
G. de Cerveyra	(M)	»
A. de Belvezin	(M)	»
P. de Pinel	(M)	»
TOTAL POUR LE PREMIER EMBARQUEMENT : 1229 chevaliers, ci		1229

(Plus, de 101 à 300 donzels et douze contingents d'un effectif inconnu.)

EFFECTIFS DES SIX AUTRES EMBARQUEMENTS POUR MAJORQUE

Le Roi	(J : 300)	300
Pero Cornell	(J : 150)	150
R. Liçana	(J : 30)	30
P. Maça	(J : 12)	12
A. de Foces	(J)	»
Les Hospitaliers	(J : 15) (M)	15
TOTAL POUR LES SIX EMBARQUEMENTS ULTÉRIEURS : 507 chevaliers, ci		507
(Plus le corps de Atho de Foces : effectif inconnu).		
TOTAL DU PREMIER EMBARQUEMENT		1229
TOTAL POUR LES SEPT EMBARQUEMENTS		1736

TOTAL GÉNÉRAL pour l'expédition de Majorque : 1736 chevaliers, de 101 à 300 donzels, plus treize contingents d'un effectif inconnu. On peut donc, sans exagération, évaluer le chiffre total de l'expédition de Majorque entre 1,800 et 2,000 chevaliers.

RÉSUMÉ

En résumé, depuis 1212 jusqu'en 1238, la Catalogne, presque avec ses seules forces, put envoyer à las Navas de Tolosa et à Valence *mille* chevaliers, à Majorque plus de 1,800 chevaliers, et probablement *deux mille* en moyenne.

Ce résultat nous paraît justifier la conclusion suivante :

L'expédition de Majorque répondait si bien à toutes les aspirations religieuses, militaires et commerciales de la Catalogne qu'elle dut être l'objet d'un effort exceptionnel. Les deux mille chevaliers qu'elle put y envoyer durent donc représenter le maximum de ses forces militaires en 1229.

Les expéditions de las Navas, Muret et Valence, quoique fort importantes, paraissent avoir moins passionné l'esprit public que celle de Majorque. Elles ont d'ailleurs entre elles assez d'analogie : ce furent des *host*, non des *chevauchées*, mais assez lointaines et qui n'exigeaient pas un effort suprême. Or, toutes les trois, dans un court intervalle de 26 ans, donnèrent exactement le même chiffre de *mille chevaliers*.

La persistance de ce dernier chiffre nous porte à penser qu'au commencement du XIIIe siècle, mille chevaliers constituaient la moyenne de ce que pouvait armer la Catalogne, au premier appel et sans grand effort. C'était en quelque sorte ce que nous appellerions aujourd'hui *l'armée active, sans appel de la réserve*. Pierre II a donc pu promettre à Raymond VI *ses mille chevaliers*, comme aujourd'hui, dans une coalition militaire, la France pourrait promettre *ses* 400,000 *hommes*. Quant à l'effectif de 2,000 chevaliers, il constituerait au contraire le maximum des ressources de la Catalogne au commencement du XIIIe siècle.

Enfin on ne doit pas oublier que la Catalogne ne représentait qu'à peu près la moitié des ressources militaires des rois aragonais. L'Aragon était tout aussi important et devait doubler ces ressources. Aussi avons-nous déjà cité (1) le passage des mémoires du roi Jacques dans lequel ce prince résume son traité de coalition avec la Navarre contre la Castille. Ici ce n'est plus mille chevaliers que fournit le contingent aragonais ; c'est deux-mille : « *Jo profir vos aqui queus hi haure i j milia* » *cavallers* » (2). En sorte que l'armement entier de la coalition pouvait monter à 4000 chevaliers : « *E dir vos he con nos enpenra si jjjj* » *milia cavallers havem* DE LINYATGE, *e entram en Castela* » (3).

On voit par ces chiffres qu'il n'y a absolument rien d'extraordinaire à ce que, en 1213, Pierre II ait pu venir à Muret à la tête de mille chevaliers.

(1) Ci-dessus T. I (*Bataille de Muret*) Ch. II (*Effectif des deux armées*).
(2) Jacques d'Aragon (P. 195 al. 147).
(3) J. d'Aragon (P. 196 al. 148).

Pièce F

SUR LES RELATIONS DIPLOMATIQUES DE PIERRE II AVEC SIMON DE MONTFORT ET RAYMOND VI

On nous permettra d'abord de rappeler sur ces faits le récit de Çurita. Les indications de cet auteur ont la plus grande importance, soit à raison de son exactitude bien connue, soit parce qu'il invoque, parmi les sources où il puise ses renseignements, des textes perdus aujourd'hui.

« Mas, *en la historia del rey don Jayme*, se cuenta muy differente- » mente..... Alli se escrive que teniendo el conde Simon de Montforte » a Carcasona, y Beses, y lo que avia ganado en el condado de Tolosa, » trato de confederarse con el rey don Pedro, y pidiole que le entre- » gasse al infante don Jayme, su hijo, que era muy niño, offreciendo » que le pornia en mejor custodia, que otri, y ternia cuidado del :

» Y, *segun se contiene en una historia antigua de Cataluna, cuyo autor* » *no se nombra, y fue d'aquel tiempo del rey don Jayme*, se avia confe- » derado de tal maniera, que quando se entrego el infante al conde » de Monforte, fue para que le tuviese en su poder, y casasse con » una hija sua, y *le diesse con ella todo el estado que avia conquistado en* » *esta guerra*. Estando el infante en su poder, *los naturales de aquellos* » *condados tuvieron recurso al rey de Aragon, para persuadirle que se* » *hiziesse senor de aquella tierra*, pues estava en su mano, si los quisiesse » tomar à su poder debaxo de su señoria : y como el rey era muy pia- » doso, offrecioles que los recibiria debaxo de su amparo. Ellos, con » engañosas razones, *lo que per una parte offrecian de palabra, lo des-* » *viavan per la obra :* y no le entregavan los castillos, que se le avian » de rendir, con escusarse, que de sus personas, y dellos podria siem- » pre hazer a su voluntad, y no guardavan lo que prometian : *y como* » *sabian, que el rey era demasiadamente dado a mugeres, y hijas, las mas* » *hermosas que havia*, y por aquel camino, segun el rey su hijo dezia » que lo entendio de don Guilhem de Cervera, y de don Arnao de » Castelbo, y de don Dalmao de Crexel, le apartavan de su buen pro- » posito, y *fazian le mudar a lo que ellos querian*. » (Çurita : *Anales de* » *la corona de Aragon*, t. I, livre 2, p. 100. Çaragoça, 1610-1621).

Voici maintenant la texte complet du passage de la chonique de don Jayme qu'invoque Çurita dans son premier alinéa :

« E passat lo temps del nostre naximent, en Simon de Montfort,
» qui tenia la terra de Carcasses, e de Badarres, e en Tolça, ço quel
» avia goanyat lo rey de França, volch aver amor ab nostre pare : e
» demanali quens livras a ell, car ell nos nodriria. E ell fias tant a el
» e en la sua amor, que livra ad ell nos per nodrir. E nos estan en
» son poder, *les gens daquelles terres*, que dessus havem dites, *vengren*
» *a nostre pare, e dixerenli que el podia esser senyor daqueles terres, si el*
» *les volia penre ni emparar*. E el rey en Pere nostre pare era franch, e
» piados, e ab la pietat que a el pres dels, dix que sen empararia : *e*
» *enganavenlo ab beles paraules. E duna part lio daven de paraula,*
» *e daltra part lio tolien per obra* : car nos hoim dir an G. de
» Cervera, e an A. de Castelbo, e an Dalmau de Crexel, e altres qui
» eren ab el que li deyen : Senyer veus nostres castels e nostre viles,
» emparats vosen, *e metets hi vostres Batles*. E can el ho volia emparar,
» deyenli : Senyer, con gitarets nostres muylers de nostres maysons,
» mas nos e elles ne serem vostres, en farem vostra volentat. E per
» aquesta manera no li atenien re que li promesessen. *E mostraven li*
» *lurs muylers, e lurs fyles, e lurs parentes les pus beles que podien tro-*
» *bar. E quant sabien que el era hom de fempnes, tolien li son bo proposit*
» *e feyen lo mudar en ço que els volien. E can les noves serien longues de*
» *comtar a les coses cares quey foren, no volem pus parlar.* »

(V. *Chronique de Jacques d'Aragon*, al[a] 8, p. 15.)

Enfin voici la confirmation du fait principal, dans la chronique de Baudouin d'Avesnes :

« Après ressut li rois loumaige le conte Simon de Karkassonne qui
» de lui mouvait. Quant ces choses furent faites ils allèrent tuit ensem-
» ble à Monpellier. Là fut parlé de mariaige de le jusne fil le roy d'Ar-
» ragon et de la fille le conte Symon. Li mariaige fut asseurés d'une
» part et d'autre par sacremens et bailla li rois son fil au comte Sy-
» mon a garder. Ne demoura guères après que li rois donna sa fille au
» comte de Toulouse dont il fut mout blasmé, car li quens estait contre
» l'esglyse de Rome. »

(V. *Chronique de Baudouin d'Avesne* : Bibliothèque nationale, m[s] 1546, f[o] 307 verso, col. 2).

Cet ensemble de documents, complété par les faits de notre histoire générale, nous amène à expliquer de la manière suivante la situation diplomatique du roi d'Aragon en 1213 :

Depuis le commencement de la guerre, l'alliance de Pierre II était simultanément recherchée et par Montfort, qui voulait isoler ses adversaires, et par les Albigeois vaincus, qui n'avaient d'espoir que dans le souverain espagnol. Cette rivalité de sympathies dut suggérer à Pierre II la pensée d'étendre sa domination sur les pays de langue d'oc. Pour y parvenir, il se prononça d'abord en faveur de l'alliance française, vers laquelle le poussaient ses convictions catholiques et ses récents démêlés avec le comte de Toulouse. Ce fut alors qu'il fiança

son fils avec une fille de Montfort, laquelle devait apporter en dot les conquêtes de son père dans le Midi. Le chef des Croisés reçut même en garde la personne de l'Infant.

Mais, pour réaliser ces projets, il fallait attendre la majorité d'un enfant de cinq ans, ou le décès de Montfort. Pour le moment, on n'offrait au roi d'Aragon qu'un platonique hommage féodal. Les seigneurs gascons, au contraire, pour l'attirer à leur cause, durent lui offrir un droit immédiat au domaine direct de leurs terres, puisque Pierre II se crut autorisé par eux *à y installer immédiatement ses bayles*. Enfin la noblesse indigène entoura le roi de séductions auxquelles il n'etait que trop accessible. Ce fut probablement sous l'empire de ces deux mobiles, bien plus que par pitié pour Raymond VI, que Pierre II rompit avec Montfort.

Une fois son alliance scellée avec le comte de Toulouse, les nouveaux alliés du roi éludèrent l'exécution de leurs promesses. Cette société démoralisée crut avoir suffisamment payé au souverain sa dette de reconnaissance en lui livrant l'honneur de ses propres familles. Elle refusa de lui livrer en outre ses châteaux. En sorte que, vers 1213, Pierre II, brouillé avec Montfort et trompé par les seigneurs gascons, se trouva déçu dans ses projets politiques à l'encontre des deux partis.

Alors il vint, à la tête d'une armée, évidemment pour prendre par la force ce qu'on lui avait fait espérer par une équivoque. Ses dispositions envers ses trop habiles alliés ne pouvaient donc pas être empreintes d'une grande confiance.

Par le même motif, la noblesse gasconne dut commencer à redouter les Espagnols plus encore que les Français. Montfort, enfermé dans Muret avec une poignée d'hommes, semblait alors moins dangereux pour l'indépendance locale que Pierre II à la tête de ses mille chevaliers. Le petit peuple de langue d'oc, fort maltraité par les mercenaires qu'entretenaient ses seigneurs, pouvait aspirer à la domination espagnole comme à une délivrance; mais la noblesse locale, sous la faible suzeraineté de Raymond VI, jouissait d'une liberté presque absolue. Elle ne pouvait donc pas désirer de l'échanger contre l'autorité de Pierre II, fort impatiemment supportée par la noblesse aragonaise. Aussi verra-t-on (1) qu'à Muret, les Gascons ne se piquèrent pas du moindre dévouement. A l'exception du comte de Foix, qui était frère d'armes du roi d'Aragon, la chevalerie de langue d'oc, restée à l'arrière-garde, finit par abandonner le terrain, sans avoir tiré l'épée. Elle jugea sans doute habile de laisser Espagnols et Français se détruire à l'envi, et de se réserver pour défendre sa propre indépendance.

Quant au comte de Toulouse, outre que ses intérêts étaient les mêmes

(1) T. I (Bataille de Muret) Ch. IV § IV (Troisième mouvement des Croisés).

que ceux de ses vassaux, il ne pouvait pas avoir oublié les projets que Montfort et Pierre II avaient autrefois fondés sur sa ruine. Si, jusqu'à la dernière heure, Montfort et les prélats espérèrent de se réconcilier avec Pierre II, jusqu'au dernier moment Raymond VI dut craindre un revirement de son allié. Nous retrouvons des traces de ses ressentiments et de ses défiances dans le langage de son chapelain, qui écrivait, après le récit de la défaite de Muret : « Ecce quid superbia, » *quid voluptas!* Regi qui semper contra Sarracenos fortunatus fuerat, » in Christianorum prælio mœruerunt : quem nunc à concepta stultitia amor filii retrahebat, quem, *propter fœdus initum inter eos* obsidem » dederat hosti suo, qui eum extinguere poterat, si voluisset, *in rupti* » *fœderis ultionem.* » (G. de Puy-Laurens, p. 209 C, D.)

On voit par cet ensemble de faits que, le jour de la bataille de Muret, l'armée vasco-aragonaise, malgré sa force apparente, contenait plus d'un élément de division et de faiblesse.

ERRATA DU TOME II

Page 13, ligne 32. Au lieu de : « le mouvement de plus de 20,000 piquiers, » — lisez : « de *50,000* piquiers. »

P. 27, au titre : Bataille de Steppes. Au lieu de : 1212, — lisez : 1213.

P. 52, note 1. Au lieu de : « eo minus torelabile, » — lisez : « *tolerabile.* »

P. 187, l. 6. Au lieu de : « Saladin, » — lisez : « *Salah-ed-Dîn.* »

P. 204, l. 4. Après les mots : « l'armée chrétienne fit demi-tour, » — ajoutez : « et *après avoir renouvelé sa provision d'eau,* reprit le chemin.... »

P. 204, en tête de la note 1 Wil. Tyr. (P. 721) — ajoutez : « *aquas intra rupes modice saturientes occupant* et circa eas castrametantur. »

P. 230, note 1. Au lieu de : « in medeio, » — lisez : « in *medio.* »

P. 250, l. 27. Au lieu de : « et y rapporte par conséquent ses meilleurs enseignements, » — lisez : « et *en* rapporte. »

P. 260, l. 3. Au lieu de : « malgré des préférences non dissimulées par le comte d'Anjou, » — lisez : « malgré *ses* préférences non dissimulées *pour* le comte d'Anjou. »

P. 293, l. 45. Au lieu de : « l'école de guerre franco-germanique, » — lisez : « franco-*normande.* »

P. 297, l. 40. Au lieu de : « chacun de ses campements, » — lisez : « chacun de leurs campements. »

TABLE DU TOME II

LIVRE PREMIER

GRANDE TACTIQUE

CHAPITRE I. — PRINCIPES GÉNÉRAUX.

Les chefs d'armée du XIIIe siècle tenaient, comme ceux d'aujourd'hui, des conseils de guerre destinés à arrêter d'avance leurs plans de bataille. — Leur grande tactique avait un certain nombre de principes susceptibles d'être appliqués sur tous les terrains dénués d'obstacles. Ils reposaient sur deux ordres de bataille fondamentaux. — L'un des deux formait les troupes parallèlement au front de l'ennemi, l'autre perpendiculairement à ce front. — Diverses méthodes de combat que comportait chacun de ces ordres. — L'ordre en carré a été quelquefois employé, mais par exception. — Tactique du XIIIe siècle sur les terrains accidentés. — Répartition des forces. — Emploi des réserves.. Page 1

CHAPITRE II. — ORDRE PARALLÈLE.

Mécanisme de l'offensive et de la défensive dans les combats en ordre parallèle. — Mode d'emploi de l'infanterie et de la cavalerie dans les deux cas. — Rôle particulier des piquiers flamands. — Bataille de Bouvines (1214). L'assaillant attaque par le centre ; l'assailli contre-attaque par la droite et tourne ensuite son adversaire. — Bataille de Castelnaudary (1211). L'assaillant attaque par le centre ; l'aissailli triomphe sur le centre et converse ensuite sur les ailes. — Bataille de Lewes (1264). L'assaillant attaque par la droite ; l'assailli contre-attaque sur le centre et la gauche. — Bataille de Steppes (1213). L'assaillant attaque par le centre ; l'assailli contre-attaque par les ailes...... 8

CHAPITRE III. — ORDRE PERPENDICULAIRE.

L'ordre perpendiculaire représente, au XIIIe siècle, la tactique par excellence des combats de cavalerie. — On s'y formait en colonne par sections, chaque section faisant office de corps de soutien vis-à-vis de la section précédente. La dernière section servait de réserve. — Plus tard, la section de tête fut chargée de fournir les attaques de front, pendant que celles de queue opéraient sur les flancs de l'ennemi. — Cette dernière méthode de combat a été pratiquée, au moins dans le milieu franco-flamand, avec assez de perfection pour qu'une troupe uniquement composée de cavalerie ait pu vaincre parfois des armées entières, très supérieures en nombre et pourvues en bonne proportion de troupes à pied et de troupes à cheval. — C'est ainsi qu'ont été obtenues les victoires de Muret (1213), de Frascati (1166), de Scutari (1203), de Philée (1204), de Philippopoli (1207), de l'Espiga (1211), de Constantinople (1235)............ 35

CHAPITRE IV. — ÉTUDE DU TERRAIN.

Au XIII[e] siècle, comme aujourd'hui, on savait tirer parti des obstacles naturels dans l'intérêt de l'offensive ou de la défensive. — Terrains montueux. — Bataille de Gaza (1239). Le vainqueur use son adversaire derrière des positions retranchées avant de lui porter le coup décisif. — Bataille d'Agridi (1232). Le vainqueur utilise un terrain accidenté pour isoler les divers corps de l'ennemi et les détruire successivement. — Cours d'eau. — Bataille de Taillebourg (1242). Le vainqueur franchit un cours d'eau en masquant son passage par des attaques dirigées sur d'autres points. — Combat sur l'Embach (1218). — Bataille de Stirling (1297). — Dans ces deux rencontres, le vainqueur laisse une partie des effectifs ennemis franchir un cours d'eau, puis il l'y précipite avant que l'autre partie ait pu venir à son aide. — Bataille de Carthage (1270). Le vainqueur amène son adversaire à s'adosser au bord de la mer, dans laquelle il le précipite ensuite........ 65

CHAPITRE V. — RÉSERVE

Depuis le X[e] siècle jusqu'au XIII[e], on trouve partout la théorie de la réserve connue et même habilement pratiquée. — Emploi de la réserve dans les batailles d'Antioche (1098), d'Arsouf (1191), de Bombrac (1191), de Muret (1213), de Frascati (1166), de Philippopoli (1207), de l'Espiga (1211). — Bataille de Gaza (1240), où les Européens ont probablement enseigné aux Tartares l'usage des réserves. — Bataille du Pic-Sainte-Marie (1237), de Marchfeld (1278), de Bénévent (1265), de Tagliacozzo (1268), où le succès eut pour principale cause un habile emploi de la réserve. — Ce dernier fait d'armes est aussi un spécimen complet des combats en ordre perpendiculaire défensif. — Bataille de Geg (1298). Elle marque la fin de l'emploi de la maille et de la tactique de cavalerie mobile du XIII[e] siècle........ 91

LIVRE SECOND

ORIGINES DE LA TACTIQUE DU XIII[E] SIÈCLE

—

PREMIÈRE PARTIE. — **Origine romaine**

CHAPITRE I. — TACTIQUE DE VÉGÈCE.

La tradition de la tactique romaine du IV[e] siècle a été transmise au Moyen-Age par les œuvres de Végèce. Cette tactique, très différente de celle de la bonne époque militaire des Romains, a inspiré les hommes de guerre du monde féodal dans quatre ordres d'idées. — Le Moyen-Age a emprunté à Végèce : 1° son principe fondamental, qui assignait à la cavalerie le rôle de l'offensive et à l'infanterie celui de la défensive ; 2° sa méthode de combat en ordre parallèle ; 3° ses manœuvres d'infanterie (le Cercle, le Coin, le Carré, etc.) ; 4° ses principes relatifs à l'équipement, l'escrime, aux armes de trait, aux signes de ralliement, à la Polyorcétique et jusqu'à certaines particularités de technologie militaire........ 130

—

SECONDE PARTIE. — **Origine orientale**

CHAPITRE I. — SITUATION AU DÉBUT DES CROISADES.

Avant de pénétrer en Asie, les Croisés possédaient beaucoup de notions sur la guerre de cavalerie ; mais leur remonte et leur équipement laissaient à désirer. Sur les combats de cavalerie et d'infanterie combinées, on connaissait les principes que Végèce avait révélés ; mais on n'était presque nulle part en état de les réaliser. Les troupes à pied ignoraient le service d'infanterie de ligne et ne combattaient, le plus souvent, qu'en tirailleurs. — Batailles de Dorylée (1097) et d'Antioche (1098). Types des combats en ordre parallèle du XIe siècle. — Bataille de Harenc (1098). Type des combats de cavalerie à la même époque.......... 149

CHAPITRE II. — CAVALERIE.

La transformation de la cavalerie européenne en Orient présenta deux périodes. — Depuis 1097 jusqu'en 1107, les Croisés, ayant perdu tous leurs chevaux d'Europe, furent obligés de combattre sur des chevaux asiatiques, et de modifier, pour ce motif, leur méthode d'équitation, d'équipement et de combat. — Cette méthode devint aussi mobile qu'elle était solide. — Depuis 1107 jusqu'en 1170, cette nouvelle école de cavalerie transmit ses principes aux armées européennes qui venaient successivement se retremper en Palestine. — Ainsi se forma en Occident une nouvelle race de chevaux de guerre, un nouvel équipement, une nouvelle école de cavalerie, qui furent ceux dont usa l'Europe chrétienne entre 1170 et 1270. — Importation en Occident du système des charges en colonne d'attaque usité chez les Musulmans. — Bataille de Cérep (1119).......... 167

CHAPITRE III. — CAVALERIE ET INFANTERIE COMBINÉES.

Les croisades du XIIe siècle ont fait l'éducation de l'infanterie de ligne européenne, non en l'engageant contre les fantassins asiatiques, mais en l'employant à couvrir la cavalerie d'Europe contre les assauts de la cavalerie d'Orient. — Cette combinaison des deux armes passa par trois périodes : Jusqu'en 1102, les troupes à cheval tentèrent de se passer des troupes à pied. Elles éprouvèrent des échecs. Depuis 1102 jusque vers 1150, la cavalerie se combina constamment avec l'infanterie et obtint des succès constants. Depuis 1150 jusqu'au XIIIe siècle, les Chrétiens furent vainqueurs ou vaincus, suivant que leurs armes surent rester unies ou se laissèrent séparer. Ce dernier résultat fut l'objectif constant de la tactique musulmane. — Bataille de Ramlah (1102) ; la cavalerie chrétienne est détruite pour s'être engagée sans infanterie. — Bataille de Jaffa (1102) ; la cavalerie et l'infanterie combinées inaugurent la méthode de combat en Cercle. — Seconde bataille de Ramlah (1105) ; — Bataille d'Artah (1105). — Bataille de Hab (1120) ; elle inaugure la tactique en ordre parallèle de Bouvines. — Surprise de Jérusalem (1124) ; le Cercle des fantassins chrétiens s'y défend sans cavalerie. — Bataille de Hazarth (1124) ; même école de guerre qu'au combat de Hab. — Bataille de Mergisaphar (1126) ; elle inaugure la tactique en ordre perpendiculaire défensif. — Campagne de Bosra (1146) ; apogée de l'infanterie pendant les croisades. — Surprise du gué de Jacob (1156). — Bataille de Harem (1164). Bataille de Babein (1167) ; les Musulmans séparent les deux armes des Chrétiens pour les battre isolément. — Campagne

de Darum (1170). — Bataille de Montgisard (1177); les Croisés reprennent l'avantage en combinant de nouveau leurs deux armes. — Bataille de Mergium (1179); Saladin triomphe de nouveau en séparant les deux armes des Chrétiens. — A la suite de ces trois séries d'expériences, le principe de la solidarité des deux armes s'est propagé dans les armées européennes................ 185

CHAPITRE IV. — PROGRÈS DIVERS.

Indépendamment des progrès que fit en Palestine la tactique spéciale à chaque arme, les croisades produisirent la création d'une armée salariée permanente et d'un ensemble de perfectionnements qui révèlent une certaine intelligence de la grande guerre. — Armée permanente : Salariat des troupes. — Création d'un trésor de guerre. — Impôt et législation militaires. — Cette armée permanente fut une école de guerre pour l'Europe. — Grande tactique : Service d'Etat-Major. — *Procuratores hospitiorum.* — Emploi des pèlerins sans armes. — Espionnage militaire. — Ordres de marche convertissables en ordres de bataille. — Marche en carré sur Ascalon (1099). — Etude du terrain. — Bataille de Giblet (1101). — Itinéraires militaires......................... 218

—

TROISIÈME PARTIE. — **Origine européenne**

CHAPITRE I. — ÉCOLE DE GUERRE FRANCO-NORMANDE

A la fin du régime carolingien, l'Europe barbare était divisée en deux groupes militaires d'aptitudes différentes. — Les peuples issus de la famille germanique préféraient le combat à pied et la guerre solide; chez d'autres nations, et surtout chez les Franco-Normands, dominait le goût du combat à cheval et de la guerre rapide. — Dans leurs luttes mutuelles, ces deux groupes échangèrent leurs qualités et se complétèrent. — Il se forma notamment, entre les Francais, les Normands, les Flamands et les Saxons d'Angleterre, un rapprochement tactique qui réunit les deux aptitudes combattives, et qui, sous l'impulsion des Normands et des Français devint un foyer de perfectionnement et de propagande. Influence militaire de la maison d'Anjou. Son extension en Poitou, en Normandie, en Angleterre et en Aquitaine. Cette influence est centralisée par la suzeraineté de la couronne de France. — Son action sur l'Europe entière pendant les XIIe et XIIIe siècles. — Enseignement traditionnel de la tactique.. 240

CHAPITRE II. — ÉCOLE DE GUERRE FRANCO-NORMANDE (Suite).

Situation de l'École de guerre Franco-Normande avant les croisades. — Premiers essais de tactique de cette école pendant les XIe et XIIe siècles. — Au XIe siècle, l'ordre parallèle et l'ordre perpendiculaire étaient déjà connus, mais imparfaitement pratiqués. — Insuffisance de l'infanterie de ligne. — Batailles de Noit (1016), de Chef-Boutonne (1057), de Hastings (1066). — Révolution tactique du XIIe siècle. — Adoption de l'ordre perpendiculaire avec une réserve d'infanterie noble. — Batailles de Tinchebray (1106), de Sainte-Maure (1109), de Brémule (1119), de Cangy (1129). — Importation en Europe des méthodes de combat inaugurées en Palestine. — Manœuvre du Cercle; campagne de Reims (1124). — Tactique des archers à cheval; bataille de Beaumont (1125). — Bataille de Lincoln (1141). — Elle marque la transition entre l'ordre perpendiculaire du XIIe siècle et l'ordre parallèle du XIIIe siècle........ 252

CHAPITRE III. — PROGRÈS TACTIQUES DANS L'ENSEMBLE DES ARMÉES D'EUROPE.

L'école de guerre franco-normande n'a pas été seule à stimuler en Europe les progrès de la tactique. — Partout les peuples cavaliers et les peuples fantassins ont engagé entre eux une lutte qui leur a révélé le principe de la solidarité des armes. La première élaboration de l'art militaire féodal s'est donc faite par l'antagonisme des barbares répandus sur l'Europe, lesquels ont acquis ainsi les premiers instincts de tactique sans en formuler encore les lois. — La lecture de Végèce en a ensuite fait reconnaître les principes généraux, au moment où ils allaient devenir nécessaires au succès des croisades. — Les expéditions de Palestine ont été l'école pratique de cette théorie. Elles ont adapté aux mœurs du Moyen-Age l'école d'infanterie révélée par Végèce, et ont rendu manœuvrière l'école de cavalerie féodale. — Effet moral produit par les croisades sur les armées d'Europe. — Tableau chronologique des faits d'armes restaurés dans le présent ouvrage. Part prise par chacun d'eux à l'éducation des armées féodales, tant en Europe qu'en Asie.................... ... 295

CONCLUSIONS GÉNÉRALES sur la tactique au XIIIe siècle.............. 311

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

PIÈCE A. — Découverte de deux voies romaines sur la route de Bouvines.. 341

PIÈCE B. — Procès-verbal de démolition du château de Muret............ 358

PIÈCE C. — Charte de fondation à Muret d'un pont sur la Garonne (2 juin 1203)........... 361

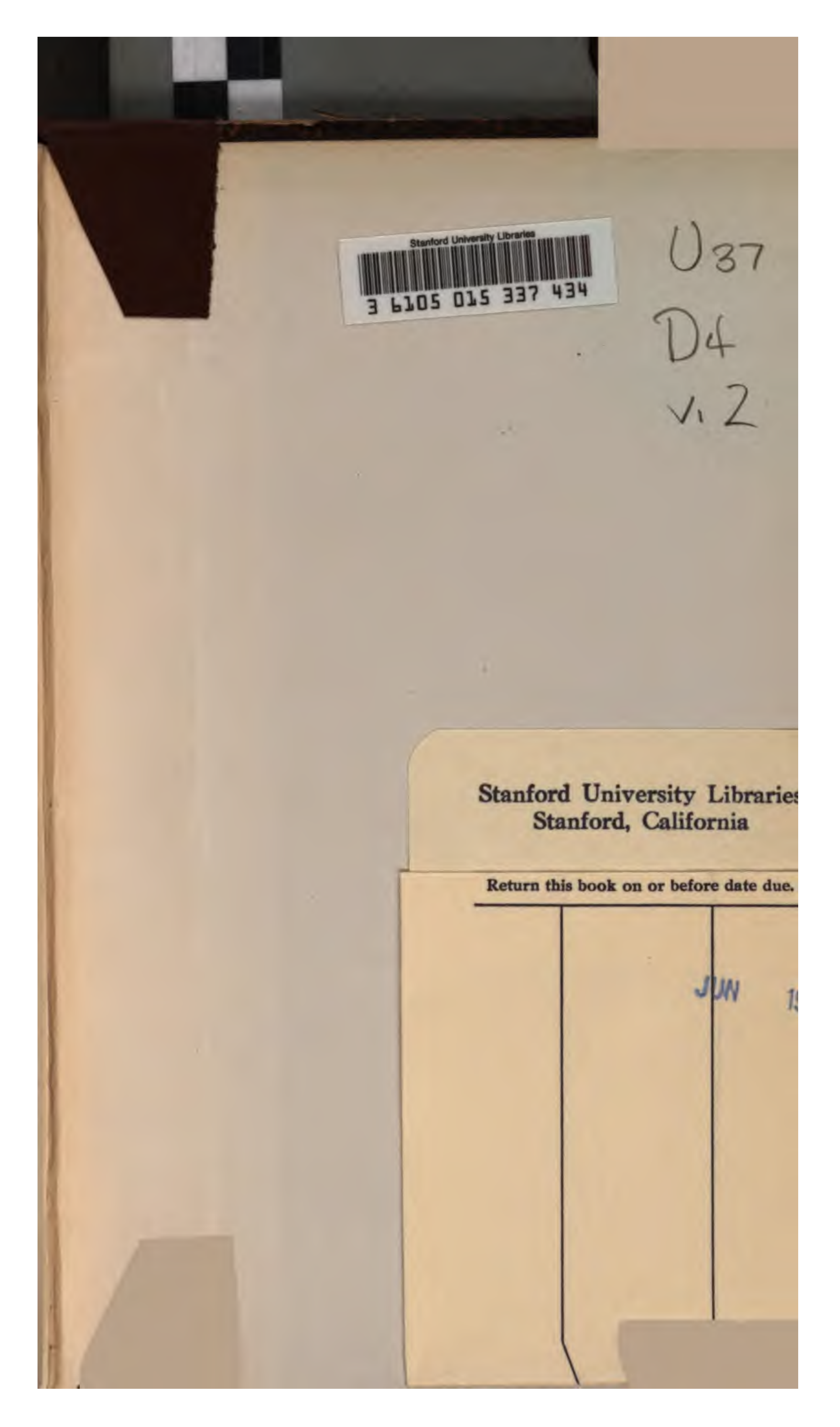
PIÈCE D. — Emplacement du Prieuré de Saint-Germier.................. 363

PIÈCE E. — Effectif des trois expéditions de Las Navas de Tolosa, de Majorque et de Valence.. 365

PIÈCE F. — Relations diplomatiques de Pierre II avec Simon de Monfort et Raimond VI... 376

Errata..................... 381




Stanford University Libraries
3 6105 015 337 434
U37
D4
v. 2
Stanford University Librarie
Stanford, California
Return this book on or before date due.
JUN

